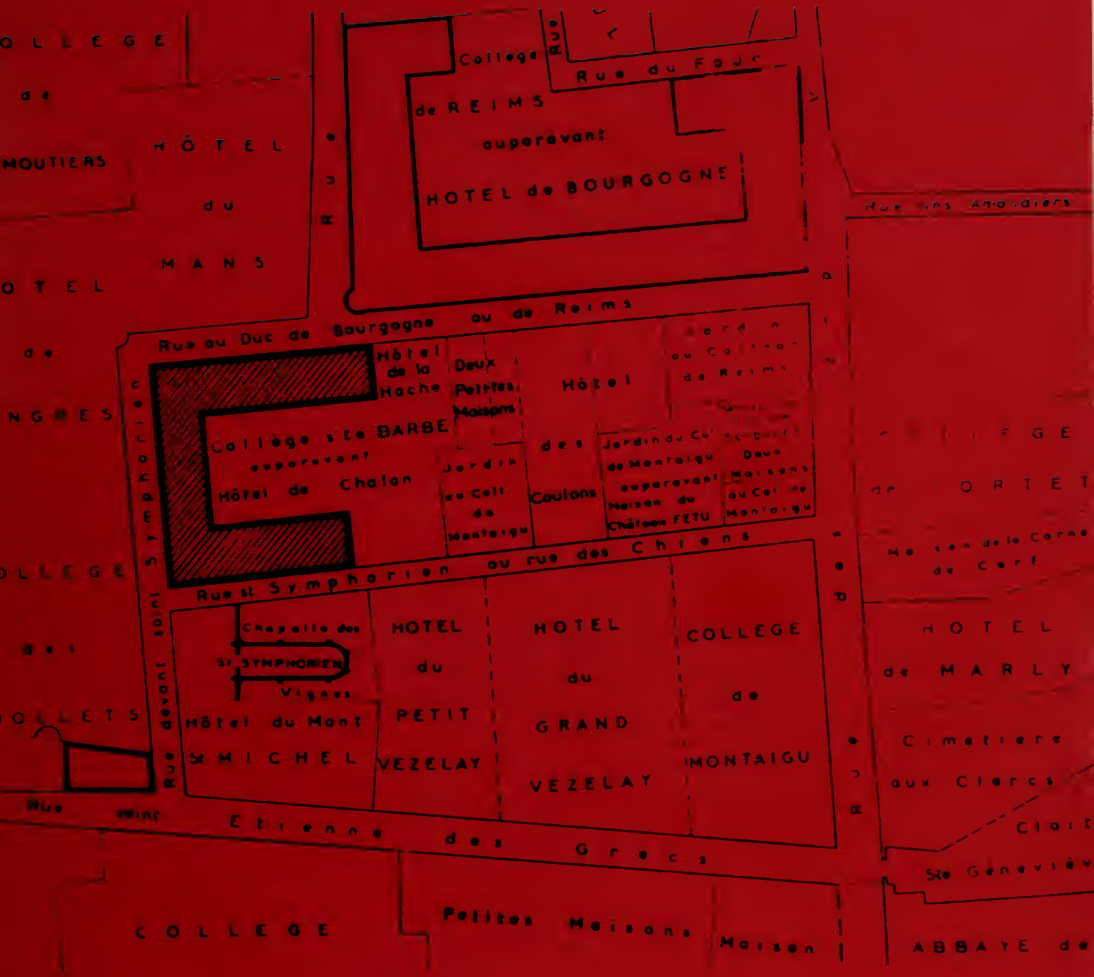

TEXTES IGNATIENS

4ème Série : "CHRONICON" DE J.A. DE POLANCO

XIV

CHRONIQUES
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

---

par le Père Jean-Alphonse de Polanco

Couverture : Paris / Le Collège Sainte Barbe
et les rues avoisinantes.

Année 1553

L'année 1553 du CHRONICON de Polanco comprendra cinq fascicules.
Les années 1554, 1555 et 1556 sont ou seront publiées en cahiers grand format (2 par année).

LES AFFAIRES DE LA COMPAGNIE A ROME

1. Au début de cette année 1553, la Compagnie comprenait cinq Provinces : Indes, Portugal, Castille, Aragon et Italie au nord de Rome. Tous les autres collèges et maisons relevaient directement du P. Ignace, Général, comme les années précédentes. Durant l'année, en juillet, fut érigée une sixième Province, celle du Brésil. Le P. Emmanuel de Nobrega, qui auparavant était à la tête des Nôtres au Brésil, sans le titre de Provincial, fut alors nommé Provincial, par lettres patentes du P. Ignace. De la sorte, six Provinces appartenaient à la Compagnie à la fin de cette année. Quant aux lieux où résidaient les Nôtres au début de l'année précédente, comme nous l'avons dit, leur nombre s'accrut de trois en Italie : Pérouse, Gubbio et Modène. Des collèges y furent ouverts, avec des classes. Aux Indes, dans la ville de Tana. Au Brésil, outre ceux dont il fut fait mention au début de l'année précédente, quelques collèges pour jeunes furent ouverts, que dirigeaient les Nôtres. Et cette année, d'autres s'adjoignirent en d'autres lieux, nous en parlerons plus loin. Trois autres collèges furent érigés par décision apostolique, à la demande du seigneur Pierre de Zarate, maître ou commendataire de l'Ordre des Chevaliers du Saint Sépulcre : Jérusalem, Constantinople et un dans l'île de Chypre. Mais ceux-ci, bien qu'érigés par lettres apostoliques, n'ont pas encore été ouverts, car la raison de les établir, telle qu'elle fut présentée au Souverain Pontife et admise par lui, ne s'est pas réalisée. Peut-être Dieu réserve-t-il cette oeuvre pour d'autres temps.

2. La ville de Rimini offrit elle aussi un collège à la Compagnie. Elle choisit une maison, ancienne propriété de la famille des Malatesta - quand elle dominait jadis en ville -, et la destina à l'usage de ce collège. Le P. Ignace ne rejeta pas cette demande ; il promit même d'envoyer des hommes quand tout serait prêt pour le logement et l'entretien du collège. Mais celui-ci n'est pas arrivé à terme, jusqu'à ce jour. La dame Jacqueline Pallavicini voulut attribuer des revenus à un autre à Parme. Mais elle entendait du même coup venir en aide à un certain monastère féminin. On lui fit comprendre que cela ne concordait pas avec notre Institut et on la remercia. Le P. Ignace veilla cependant à ce que le P. Elpidius Ugoletti rendit visite à cette noble et pieuse femme.

3. Cette même année, le P. Jérôme Nadal vint de Sicile à Rome, amenant avec lui Maître Benoit Palmius. Il traita avec le P. Ignace des Constitutions et des Règles, comme il le fallait. Muni de ses instructions et de lettres patentes, il fut envoyé le 10 avril en Espagne comme Commissaire, pour y communiquer et expliquer les Constitutions et les Règles aux collèges et aux membres de la Compagnie. Il reçut en outre d'amples pouvoirs pour d'autres affaires, car le P. Ignace avait grande confiance en sa prudence et en sa connaissance des choses de la Compagnie. Mais il reçut l'ordre d'aller d'abord en Portugal. D'autre part, cette Province dépassait alors de beaucoup les autres, soit quant au nombre de ses membres, soit quant aux fondations de collèges, soit par l'importance de ce qui touchait au bien commun. En outre, les troubles dont il fut question l'année précédente exigeaient son intervention. Enfin le Roi de Portugal avait demandé qu'on lui envoyât quelqu'un, apte à fonder des écoles, comme il en existait à Rome et en Sicile, à ce qu'il

avait appris, et il en désirait de semblables en son royaume.

4. La maison des profès vaquait aux travaux ordinaires de charité. Les sacrements de pénitence et d'eucharistie étaient bien fréquentés ; de même la prédication le matin et la leçon d'Ecriture Sainte l'après-midi. Toutefois l'église était assez étroite, bien qu'elle empiétât peu à peu sur le terrain de la maison. La nouvelle église, commencée à la fin de l'année du jubilé, n'avançait pas et on devait acheter quelques maisons voisines, pour gagner de l'espace. Toutefois rien n'était encore fait, en ce qui concerne le lieu où elle fut finalement construite.

5. Dans la maison, les novices faisaient leur probation sans être séparés. Cette année on compte entre autres maître Gérard Cools et maître François Coster, ainsi que maître Jean Retius. Ils furent toutefois envoyés par la suite au collège pour étudier les deux premiers la théologie, le troisième la philosophie. Celui-ci avait été gradué à Cologne, mais il parut devoir s'appliquer encore à la philosophie. Il y eut aussi maître Thierry Geeraerts, noble d'Amsterdam, et maître Pierre Sylvius ; et nombre d'autres. Les oeuvres de charité, qu'on accomplit ordinairement dans les maisons des profès, le furent encore cette année ; la bonne réputation et l'autorité de la Compagnie grandissaient de jour en jour.

6. Du commencement de l'année jusqu'en octobre, le Collège romain donna des cours publics d'humanités : latin, grec et hébreux. Les études supérieures furent abordées en privé et non en public. Toutefois, pour la fête des SS. Simon et Jude, un cours complet d'études devait être inauguré à l'usage tant des Nôtres que des élèves du

collège germanique et d'externes. Des thèses de théologie et des facultés subalternes furent soutenues publiquement. Le P. Docteur Martin Olave défendit celles de théologie, sans assistant, et fit preuve, devant les auditeurs, d'une vaste érudition et d'éloquence. Maître Thierry (voir *supra)* défendit en philosophie, assisté par le Docteur Balthasar de Torrès. Celui-ci, d'abord médecin réputé et mathématicien de talent, est entré cette année dans la Compagnie. En rhétorique, Benoit Pereira défendit, sous la présidence de Maître Fulvius Cardulus. Ces disputes furent brillantes. Nombre de cardinaux, évêques et hautes autorités furent présents. Plusieurs discours furent prononcés ; la satisfaction ne fut pas inférieure à l'abondance du public.

7. Trois cours des arts furent ouverts ensemble : l'un sur les débuts de la dialectique; un autre sur les parties les plus solides de la logique et de l'éthique d'Aristote ; un troisième sur la physique. De la sorte, ceux qui étaient demeurés en retard en lettres reçurent des leçons qui facilitaient leur progrès. On commença les cours de théologie scolastique et d'Ecriture Sainte et on eut recours aux exercices d'école, tels qu'ils sont en grand usage dans les universités où ces disciplines prospèrent. Le Docteur Olave commença la *1^a pars* de S. Thomas, qu'il exposait le matin ; l'après-midi, c'était le quatrième livre des Sentences. Le P. André des Freux ouvrit son cours d'Ecriture Sainte à partir de la Genèse. Le P. Quintin Charlat a pris en charge l'explication des cas de conscience les jours de fête. Presque dès le début il eut une vingtaine d'auditeurs venus pour partie du Collège romain et du germanique. Il n'était en effet permis à personne de la maison des profès d'aller suivre

quelque enseignement au collège. Elle était en effet fondée non pour la simple étude des lettres, mais en vue de leur utilisation pour le bien des âmes.

8. Maître Jean Rogerius fit le premier cours de philosophie à partir des débuts de la dialectique, le P. Guy Royletius le second et le Dr. Balthasar de Torrès le troisième. Chacun d'eux avait un certain nombre d'élèves venus du Collège romain. Telle était la pensée du P. Ignace : les scolastiques devaient suivre pendant quatre ans les cours de théologie et ce qui convenait du Nouveau et de l'Ancien Testament, avec en outre ce qu'ils comprendraient des docteurs sacrés et des Décrets pontificaux et conciliaires, ou d'autres auteurs. En outre, ceux qui devaient être promus docteurs devaient s'exercer pendant deux ans dans des actes publics. Trois années devaient être réservées à la philosophie, et en plus un semestre aux actes et disputes, s'ils devaient être faits docteurs. Et il estimait que personne ne devait être promu en théologie ou philosophie, s'il n'était reconnu apte aussi à enseigner.

9. Au début de cette année, vingt-six des Nôtres fréquentaient le Collège romain ; avec ce renouveau des études, ils arrivèrent à soixante. Le P. Ignace estimait en effet que tout professeur de théologie, de philosophie ou de rhétorique devait se voir attribuer comme auditeurs un certain nombre de nos scolastiques : ceux-ci en tireraient profit, leur exemple entraînerait les externes et ils conserveraient pour la vie leurs exemples littéraires. Le P. Ignace voulut aussi qu'on fit un choix des auteurs et des doctrines à enseigner aux Nôtres dans toutes les facultés. Le Collège romain serait ainsi comme un archétype et un exemple partout où ces disciplines seraient

enseignées aux Nôtres ; il désirait qu'il fût, aux yeux du Saint-Siège et du monde chrétien comme un modèle de l'institution collégiale.

10. Tandis que les Nôtres augmentaient en nombre, nos affaires temporelles étaient assez à l'étroit : les mille écus d'or que le nouveau duc de Gandie et son frère Jean devaient verser par an n'étaient nullement perçus. Le revenu de trois cents écus d'or provenant de l'argent laissé par le P. François de Borgia était bien loin de suffire à la subsistance : la maison était louée pour 180 écus, le correcteur des enfants en percevait près de 40, et le médecin recevait lui aussi ses honoraires. Il fallait alors emprunter pour la nourriture, le vêtement et autres choses nécessaires ; en outre, une bonne partie du revenu devait être mise de côté pour acheter certaines maisons dans l'intérêt de l'Eglise comme nous l'avons dit. Malgré cet état des affaires temporelles, le P. Ignace voulait que s'élevât le nombre des élèves, et telle était la foule de ceux qui demandaient à entrer dans la Compagnie qu'il fallait libérer notre maison de certains membres pour recevoir les autres.

11. Car il nous arrivait de Basse Allemagne, de France, d'Espagne, de diverses régions d'Italie, des candidats à former. Ceux qui venaient d'Espagne étaient appelés par le P. Ignace lui-même : il écrivait aux supérieurs d'en réserver quelques-uns bien formés en lettres, qui pourraient venir en aide à tant de collèges. Les collèges de Paris, Louvain, Cologne en envoyaient beaucoup de ce genre. Quant à ceux qui avaient fait leur probation à la maison, et paraissaient destinés aux études, il fallait les envoyer au collège romain pour qu'ils ne perdent pas inutilement leur temps ; ni en Italie ni en Sicile n'existaient alors de

maisons d'études de philosophie ou de théologie.

12. Néanmoins, quelques-uns étaient envoyés en divers endroits d'Italie ou de Sicile, pour enseigner, ou pour étudier, s'ils n'avaient pas achevé leurs cours d'humanités. Parmi eux, douze partirent pour la Sicile cet automne avec le P. Elpidius Ugoletti ; neuf furent envoyés avec le P. Laynez, Provincial, pour être répartis dans les collèges d'Italie. Quand le P. Jérôme Domenech fut envoyé en mars en Sicile, en réponse à la demande du Vice-roi Jean de Véga, le P. Ignace lui adjoignit des compagnons, parmi lesquels le P. Otello. Toutefois, il arrivait plus de monde qu'on n'en pouvait répartir commodément hors de Rome, si bien que le collège grandissait ; et il comptait encore ceux qui devaient encore être instruits dans les lettres et la manière de les enseigner, et seraient ensuite fort utiles pour les classes des autres collèges d'Italie.

13. Le P. Ignace était persuadé qu'un Souverain Pontife, ou quelque prince, ecclésiastique ou civil, se chargerait de la fondation du collège romain. Dès lors son intention était de pourvoir quelque temps à son entretien, sans se préoccuper des revenus ; ce souci en effet reviendrait au fondateur. En conséquence, il voulut notifier à quelques-uns des Nôtres cette situation du collège, de sorte que, si quelque occasion se présentait de l'aider, ils ne la laissent pas échapper. Il désirait cependant que cette oeuvre, commencée par le P. François de Borgia, fut dotée, par lui et sa famille, autant que possible. Un de nos amis, bien méritant de la Compagnie, Don Thomas Lilius, plus tard évêque de Sora, était disposé à acheter la maison que le collège avait louée, et lui appliquer quelques revenus. Le P. Ignace n'accepta pas l'offre de cet excellent homme ; s'il

avait accepté, pensait-il, il aurait fallu lui reconnaître les droits de fondateur, et comme tel, graver ses armoiries sur le collège. Aussi bien notre Père préféra-t-il attendre dans la gêne les dispositions de la Providence. De même, un Cardinal, membre du comité de gérance de la Sapience, avait offert quelques revenus, prélevés sur les sommes attribuées aux professeurs de cette académie. Le P. Ignace refusa : il aurait semblé accepter comme une rémunération pour les cours, ce qui est contraire à l'Institut de la Compagnie.

14. En ce qui concerne le collège germanique, on ne pouvait lui assigner aucun revenu stable. Les cardinaux Morone et Moronecchi d'Augsbourg étaient absents de Rome ; d'autres, pris par d'autres affaires, ne songeaient pas tellement à consolider une oeuvre aussi sainte. Les dépenses étaient lourdes, on cherchait à bon droit une aide matérielle plus grande que celle dont on disposait. Alors le P. Ignace écrivit au cardinal Morone, qui plus que tout autre avait poussé à la création de ce collège, et lui dit la situation où il se trouvait. Il lui rappela ce que notre Compagnie avait clairement manifesté : elle prenait en charge non les affaires temporelles, mais seulement le spirituel, en tout ce qui concerne l'instruction et la formation de la jeunesse à la piété. Il lui demanda, s'il devait tarder à venir, de recommander cette oeuvre à quelqu'un qui le suppléerait pour l'entretien et l'établissement de ce collège. Il fit savoir la même chose à d'autres cardinaux. Durant tout ce temps, il ne voulut en aucune manière exclure de candidats qui avaient les aptitudes voulues pour le collège germanique. Quand les études reprirent en automne, une trentaine d'étudiants le fréquentaient, répartis en deux maisons adjacentes : neuf étudiaient la théologie; les autres, la philosophie naturelle, la logique

et même la dialectique ; d'autres enfin étaient confiés à l'un ou l'autre des trois maîtres de philosophie, rhétorique et humanités, et faisaient de bonsprogrès dans leurs études et en piété. Quelques-uns d'entre eux, plus indisciplinés qu'il ne convenait, furent renvoyés, de crainte qu'ils ne nuisent à leurs condisciples et d'autres prirent leur place. Deux fois par semaine ils prenaient de l'exercice au grand air de la campagne. La Compagnie ne permettait pas que rien de nécessaire leur manquât.

15. Cette année 1553, le P. Martin Olave avait fait profession le 2 avril entre les mains du P. Ignace. Peu avant, le 25 février, le P. Everard Mercurian entre les mains du cardinal de Pérouse, représentant le P. Ignace ; le 27 janvier précédent le P. Léonard Kessel, à Cologne, entre les mains d'un prélat, Jean de Reppelmont ; le 15 du même mois, le P. Nicolas de Lanoy à Vienne, entre les mains de l'Abbé Martinengo, nonce apostolique, et le P. Louis Gonzalez le 30 mars entre les mains du P. François de Borgia. De la sorte, comme quatre des dix premiers Pères étaient passés à meilleure vie (le P. Jean Codure, le P. Pierre Favre, le P. Claude Jaÿ et le P. François Xavier), vingt-et-un autres, tous en vie cette année, les avaient remplacés et avaient émis les quatre voeux. Avec les six survivants des premiers Pères, on arrivait au total de vingt-sept. Néanmoins le P. Ignace enjoignit en vertu de la sainte obéissance au P. Miron, Provincial du Portugal, d'admettre à la profession cinq ou six des plus mûrs de sa Province, après avoir pris avis du P. Nadal et avec son approbation. Il en sera question plus loin, quand nous arriverons au Portugal.

16. Le P. Ignace apprit que le P. Simon Rodriguez était retourné de la Province d'Aragon au Portugal et qu'il résidait à Lisbonne. Il en fut

fort mécontent. Il lui enjoignit au nom de la sainte obéissance de se rendre à Rome et écrivit au roi de Portugal : il le remerciait d'agir pour le bien de toute la Compagnie en conseillant au P. Simon de se soumettre à l'obéissance de son supérieur, qui tenait pour lui la place de Dieu, et de partir pour Rome où il était convoqué. Il voulut même que la lettre d'obédience fut présentée ouverte au Roi, et ne fût remise au P. Simon qu'avec son approbation ; si besoin était, que le roi lui aussi usât d'autorité. Il supplia dans le même sens don Pierre Mascharenas (maître du palais royal). Tout en le félicitant pour une charge si honorable, il lui montrait que ceci était pour le bien commun, qu'il aimait de grande affection le P. Simon, que de tout coeur il désirait pour lui consolation et paix de l'âme. Mais précisément pour cela il estimait fort expédient qu'il vînt à Rome. Et Don seigneur Pierre Mascarenas pouvait lui promettre au nom du P. Ignace tout ce qu'il estimerait à propos ; lui, Ignace, s'en acquitterait autant qu'il le pourrait pour la gloire de Dieu.

17. Le P. Simon Rodriguez vint donc à Rome, accompagné par le P. Melchior Carneiro, le 10 novembre. Le P. Ignace écrivit aussi dans le même sens au duc d'Aveiro qui patronait le P. Simon. En effet, le 23 mai, le P. Louis Gonzalez était venu à Rome, très recommandé auparavant par une abondante correspondance du cardinal Infant adressée au P. Ignace : il lui demandait de traiter abondamment avec le P. Gonzalez de ce qui pourrait être accompli pour la gloire de Dieu, spécialement en ces royaumes. Le P. Ignace répondit obligeamment, faisant grand cas, comme il convenait de son témoignage en faveur du P. Louis ; il ajoutait qu'il éprouvait par ailleurs les meilleurs sentiments à

son égard... (manquent ici dans le manuscrit un ou deux mots) ; ainsi que des dons de Dieu. Il lui écrivit aussi combien il estimait le P. Nadal désigné pour venir traiter avec lui au sujet du collège d'Evora et des écoles.

18. Le P. Louis Gonzalez avait rapporté au P. Ignace de la part du roi de Portugal, ce qu'il désirait voir observer dans les collèges de son Royaume. Ignace répondit que le roi pouvait être assuré que, tant que lui-même serait en vie, on ne s'écarterait jamais de la volonté royale. On pouvait se promettre la même chose de ses successeurs ; les Constitutions de la Compagnie et la disposition du royaume l'exigeaient. Parmi les affaires traitées par le P. Louis, et dont il écrivit au roi, il y avait ceci : ni premièrement l'argent, ni secondement les hommes de la Compagnie ne devaient sortir du royaume sans l'assentiment du roi. Le P. Ignace expliqua en outre au roi ce qu'il avait précédemment écrit : des écoles seraient tenues par les Nôtres, où cela se pouvait commodément, pour l'éducation de la jeunesse dans les lettres et dans les moeurs ; si on les soutenait, ils aideraient ainsi les parents et les familles. Il en attendait un fruit abondant en ce pays, comme on l'avait expérimenté en Italie et en Sicile. C'est pourquoi, entre autres choses, il avait envoyé le P. Nadal, qui avait été chargé d'instaurer et promouvoir des écoles en Sicile. Et parce que la Compagnie se reconnaissait très redevable envers le roi qui, le premier de tous les princes, l'avait entourée de sa faveur et de ses libéralités, et qu'il avait voulu des collèges au Portugal, aux Indes et au Brésil, Ignace enjoignit par lettres patentes à tous ceux qui se trouvaient sous l'obéissance de la Compagnie en quelque partie du monde que ce fût, que chaque jour les prêtres recommandent particulièrement à Dieu, dans leurs

Saints Sacrifices et leurs autres prières, le Roi, les princes, leurs épouses et leurs enfants. Et il envoya le texte de ces lettres patentes, pour qu'il fût montré au Roi lui-même, en remerciement et témoignage de gratitude.

19. Le Pape Jules (III), ayant envoyé un patriarche aux Nestoriens chrétiens qui sont en Asie, il dit en consistoire qu'il fallait envoyer avec lui quelques-uns des Nôtres. Mais, comme on se rendit compte qu'il était possible d'entrer en relation avec ceux des Nôtres qui sont aux Indes, il apparut qu'il valait mieux en envoyer de là que d'Europe. Et nul doute que si un collège avait existé à Jérusalem, les Nôtres auraient eu plus de facilité pour accomplir les oeuvres ordinaires de charité envers les chrétiens de cette région.

20. Il fut sérieusement question, en cette année, du Patriarche à envoyer en Ethiopie, et le roi de Portugal enjoignit au P. Ignace de choisir à cette fin quelques prêtres de la Compagnie. Il fallut discerner non seulement un patriarche, mais deux autres évêques, un nouveau Provincial d'Ethiopie avec quelques prêtres et frères. Le P. Ignace enjoignit à tous ceux qui se trouvaient alors à Rome d'exprimer leur penchant pour cette mission d'Ethiopie, et de déclarer leur disponibilité par écrit sous pli fermé. Et tous offrirent leurs services avec une ferveur évidente, si tel était le plaisir de la sainte obéissance. Le P. Ignace nomma comme Patriarche le P. Jean Nunez, qui se trouvait alors à Tétouan au service des chrétiens captifs ; comme évêques, ses coadjuteurs et successeurs, les Pères André de Oviedo, recteur du collège de Naples, et Marchior Carneiro qui était venu à Rome cet automne avec le P. Simon Rodriguez ; comme Provincial, le P. Antoine de

Quadros. Il désigna d'autres compagnons pour cette mission. Les plus amples pouvoirs furent obtenus du Saint-Siège. Mais comme vers la fin de l'année le Pape Jules III commençait à être gravement malade, l'affaire ne fut définitivement réglée que l'année suivante. Finalement, ce qui avait été commencé sous le Pape Jules ne fut conduit à bonne fin qu'en 1555, sous le Pape Paul IV, comme nous le dirons plus loin.

21. Quelqu'un de talent, supérieur, voulant faire quelque chose pour la Compagnie, demandait son admission. On apprit que par crainte et affections humaines il avait attiré sur lui et d'autres personnes de fausses accusations devant l'Inquisition espagnole. Comme il était tenu de rétablir sa réputation personnelle et celle des autres personnes; on étudia l'affaire avec des hommes compétents, entre autres certains fonctionnaires de la sainte Inquisition. La conclusion fut qu'il ne devait pas exposer sa vie à un danger certain, mais qu'il suffisait de restaurer par lettre sa réputation. Le P. Ignace transmit cette lettre, avec une autre de lui, à l'archevêque de Séville, qui était premier président de ce tribunal de l'Inquisition espagnole. Comme en faisaient preuve la réponse de ce cardinal et ses remerciements, l'intervention du P. Ignace et sa lettre furent très appréciées.

22. A Firmium (dans la Marche d'Ancône), plusieurs prêtres, désireux de s'appliquer sérieusement à la réforme de leur vie et à leur progrès spirituel, écrivirent jusqu'à trois fois au P. Ignace. Ils demandaient avec ardeur quelqu'un de notre Compagnie pour les instruire et diriger en ce qui concernait leur bien spirituel et celui du prochain. Ils s'offraient tous à se placer de leur plein gré sous son obéissance.

Le P. Ignace approuva, loua leur pieux dessein et promit ses prières; mais il s'excusa en raison des nombreuses occupations de la Compagnie : il leur eût volontiers accordé, s'il l'avait pu, quelqu'un des Nôtres en mission temporaire ; il leur conseilla de choisir l'un d'entre eux, auquel les autres obéiraient, et qui les conduirait à la perfection chrétienne, comme ils le désiraient.

23. L'évêque de Termini, vicaire et suffragant de Ravenne, écrivit lui aussi au P. Ignace, lui disant combien il désirait un Père ou deux de la Compagnie, pour former le clergé de Ravenne et lui donner l'exemple et pour le bien de la population ; les habitants de Ravenne promettaient tout le nécessaire. Mais eux non plus ne reçurent pas satisfaction. Pas davantage la ville de Monteleone en Calabre qui écrivit dans l'espoir d'obtenir quelqu'un de la Compagnie pour sa réforme morale. Au reste, l'activité des Nôtres, étant donné leur petit nombre, ne pouvait s'exercer aussi loin que s'était répandue la réputation de la Compagnie. Le cardinal Morone, lui-même, étant évêque de Novara, désirait introduire la Compagnie dans son église pour le progrès du diocèse, comme il s'en exprima par lettre datée de Novara en cette année. Le P. Ignace répondit que, sauf à nuire à d'autres collèges et oeuvres de charité dont la Compagnie avait la charge, il n'avait pas d'ouvriers idoines qu'il pût envoyer ouvrir un collège à Novare. Le cardinal admit l'excuse, et remit à plus tard l'exécution de son désir, quand la Compagnie le pourrait commodément.

24. Il était question cette année d'attribuer à Canisius l'évêché de Vienne, désolé par la mort de son pasteur, Frédéric Nausea. Le

nonce apostolique en écrivit au P. Ignace, lui demandant de charger l'un des Nôtres de suivre cette affaire. (En effet Ferdinand, roi des romains, s'était aperçu au sujet de l'église de Trieste que, sans son consentement, on n'obtiendrait pas facilement cela du siège Apostolique). Le P. Ignace répondit au nonce qu'il était bien convaincu qu'il ne convenait pas d'aborder cette question ; il tenait pour certain que cela ne répondait en aucune manière au service de Dieu, et qu'il fallait absolument laisser les Nôtres en leur humble condition. Et il lui fit suffisamment comprendre que, si on poussait l'affaire, il agirait auprès du Souverain Pontife. Ainsi avait-il fait auprès de son prédécesseur à propos de l'évêché de Trieste. Et pour finir il adressa au nonce d'ardentes supplications, pour qu'on s'en tînt là. Ainsi fit cet excellent homme, très ami de la Compagnie.

25. Le Roi des Romains semblait redouter que l'un des docteurs qui travaillaient dans notre collège de Vienne ne fût envoyé ailleurs. Don Didier Lassus de Castella, son ambassadeur, parla en son nom au P. Ignace. Celui-ci assura Don Didier Lassus que personne d'entre eux ne serait appelé sans l'accord de sa majesté royale. Il lui fit comprendre que d'autres, qui étaient formés au collège germanique, seraient plutôt envoyés dans les domaines du roi. Il profita cependant de l'occasion pour consolider par des revenus perpétuels le collège de Vienne. Il demanda donc à Don Didier d'écrire au Roi, non de sa part à lui, Ignace, mais en son nom propre, que sa Majesté veille à ce que le collège fut rendu stable par des rentes perpétuelles. En effet, la Compagnie est appelée de divers lieux, des maisons et des revenus lui sont offerts ; il serait à craindre, si le P. Ignace venait à quitter cette vie, que son successeur, ne voyant pas bien établie la dotation du collège de Vienne, n'envoyât les Nôtres de là en d'autres lieux, où serait offerte

une dotation plus facile. Et cela ne fut pas inutile pour obtenir une fondation plus stable du collège de Vienne.

26. En ce qui concerne l'aide que le P. Ignace procurait aux divers collèges, s'il y a quelque chose à dire, on le fera plus opportunément, quand il s'agira de chacun d'eux. Je noterai toutefois ici que, quand il s'agissait de se concilier ou de retenir dans leur bienveillance envers la Compagnie certains grands personnages, comme les princes séculiers de l'un et l'autre sexe, des ecclésiastiques, comme les cardinaux ou les évêques, il était attentif, et y mettait grande application. Il estimait en effet très important qu'une telle amitié fût conservée ou même accrue, pour stimuler les pieux efforts de la Compagnie. En font foi de nombreuses lettres de lui, envoyées à de tels hommes, au Portugal, en Espagne ainsi qu'en France, en Allemagne, en Italie et en Sicile.

27. Le P. Ignace pensa qu'un usage excessif de montures au Portugal et en Espagne, n'irait pas sans atteinte à la pauvreté et à l'humilité de la Compagnie. Il écrivit au P. Nadal, commissaire en ces Provinces et lui enjoignit de veiller à ce que ni le Provincial d'Espagne (qui n'avait pourtant pas bonne santé), ni celui de Portugal, n'en disposent en propre. Si parfois il était nécessaire de chevaucher, que les collèges procurent les bêtes, par emprunt ou location, jusqu'à la maison de la Compagnie où se rendait le Provincial. Que si toutefois, étant données l'étendue de l'Espagne et la débile santé du P. Araoz, au point qu'il ne put voyager à pied, le P. Nadal estimait convenable d'avoir en possession temporaire une ou deux montures, une solution moyenne était possible : qu'un collège les possède et en prête au Provincial quand il

en aurait besoin. De la sorte, l'une ou l'autre serait disponible pour d'autres emplois au service du collège, quand elle ne serait pas requise pour voyager.

28. Je n'omettrai pas un fait très notable arrivé cette année à Rome. Il y avait à Rome le P.S. au temps où Maître Pierre Sylvius habitait chez nous. Mal inspiré, opposé au P.Ignace, celui-ci le tirait à soi, l'engageait ouvertement à prendre parti pour lui. A peine eut-il commencé, il tomba si gravement malade, qu'il devint en quelque sorte hébété (comme un homme privé de toute sensibilité). Mais ayant retrouvé l'usage de la raison, il reconnut ses torts, se proposa un sérieux amendement, et recouvrit aussitôt la santé ; si bien qu'il parut être tombé malade puis guéri pour des raisons non certes naturelles, mais plutôt surnaturelles. Et celui qu'il avait poussé à prendre parti pour lui, en vint aussi à de meilleurs sentiments à l'égard du P. Ignace.

29. Cette année Maître Jacques Aldenard, parti pour Louvain puis Vienne, puis revenu à Rome, et Maître Antoine Marino, théologien, qui avaient quitté la Compagnie, revinrent à elle reconnaissant pleinement leur erreur ; mais ni l'un ni l'autre ne persévéra longtemps. Et l'expérience nous a amplement démontré que rares sont ceux qui, après avoir abandonné la Compagnie gravement coupables, même s'ils semblent animés de meilleurs sentiments et reviennent, persévèrent finalement dans la vie religieuse.

30. Le P. Bernard Olivier, qui avait été recteur du collège romain, avait été proche de la mort, et semblait voué bientôt à la fièvre éthique ; il fut envoyé avec un compagnon jusqu'en Flandres, recouvra la santé et fit oeuvre excellente dans la Compagnie.

31. Au début de l'année, le P. Olave s'en fut à tivoli où il s'adonna quelque temps à la prédication et aux confessions. Rappelé à Rome, il y demeura quelque temps affecté à la maison des profès. Mais le 30 juin, à la demande du Cardinal de Sainte Croix, il fut envoyé comme visiteur à Gubbio et Pérouse. Mais la ville de Rimini, comme nous l'avons dit plus haut, avait demandé un collège de la Compagnie. Toutefois, tandis qu'il devait être rappelé à Rome pour être remis aux études, (nous dirons plus loin ce qu'il fit à Gubbio et Pérouse quand il sera question de ces collèges), le P. Ignace pensa qu'il devait se rendre à Rimini, où il arriva au début de septembre. Il descendit chez Don Jean-Baptiste Modesto, un homme très modeste (en conformité avec son nom) et très bien disposé à l'égard de la Compagnie ; les Nôtres habitaient chez lui. Le P. Olave prêcha à la cathédrale, trois jours de suite, à la demande du vicaire et des habitants. Tout ce qu'il y avait de plus haute condition, et une foule très nombreuse vinrent l'entendre.

32. Le seigneur Jean-Baptiste Modesto écrivit au prieur de la Sainte Trinité ces mots que je crois devoir transcrire ici : "Le P. Ignace a envoyé le Docteur Olave en visite dans ce pays, pour voir comment il pourrait satisfaire à ses pieux désirs d'attirer dans leur ville des religieux de la Compagnie de Jésus. Il prêcha trois fois : le jour de la Nativité de Notre-Dame, le samedi et le dimanche suivants, avec une satisfaction et une édification comme on n'en a jamais vues ici. Tous le considéraient comme un apôtre du Seigneur - ce qu'il est en effet -, Ils réunirent le conseil le dimanche même, et décidèrent de construire pour lui un local à son choix et de le pourvoir de tout le nécessaire. Cela avec une telle promptitude et une telle ardente charité, que jamais rien de semblable ne fut proposé en cette ville, ni décidé

d'un meilleur accord. Quelques citoyens du plus haut rang furent élus pour passer à l'exécution". Tels sont les termes de ce chanoine d'Arimini.

33. Le P. Olave écrit, de son côté, les conditions qu'il exprima devant l'un d'eux avant la réunion du conseil composé de cent trente membres. Il est exigé, leur dit-il, pour l'établissement d'un collège de la Compagnie, afin que celle-ci en prenne plus aisément la charge et ceci est fort important pour le bien spirituel de la population, - que, avec un logement commode, soit assuré par fondation tout ce qui est utile pour la nourriture et le vêtement. L'expérience a convaincu le P. Ignace de cette nécessité, et il a décidé de n'envoyer nulle part le personnel pour un collège tant qu'il n'aurait pas cette assurance. Cet homme, informé de la sorte par le P. Olave, en fit part au conseil. Tous, sans exception, décrétèrent qu'on préparerait pour le collège le local qui conviendrait au Docteur Olave ; la ville serait tenue à construire tout ce qui serait requis pour l'usage du collège et à procurer abondamment tout le nécessaire. Quelques-uns des plus qualifiés du Conseil vinrent communiquer au P. Olave cette décision, en des termes de grande reconnaissance et gratitude. Le lendemain, ils lui présentèrent cinq locaux afin qu'il en pût choisir un avant son départ (il en traiterait oralement avec le P. Ignace). Il dut prêcher encore en d'autres lieux, avec un succès que ce bon père n'eut jamais espéré, ainsi qu'il l'écrit. Le 30 septembre, le P. Ignace répondit à la ville, la remerciant et lui offrant son concours, comme il a été dit plus haut.

34. Le P. Bobadilla se dépensa cette année en diverses missions. On le laissa choisir les lieux où il prêcherait, comme il le jugerait plus expédient. Il fut envoyé visiter entre autres le

diocèse de Montefiascone, à la demande de l'évêque. Comme il s'en était fructueusement acquitté, il fut délégué par l'Inquisition romaine dans la Marche d'Ancône, comme commissaire du Saint Office, pour rechercher les livres des juifs et des hérétiques nuisibles à la chrétienté, et les faire brûler. Le cardinal de Carpi, protecteur de la Compagnie, lui recommanda de se rendre en outre à Notre Dame de Lorette, et d'y visiter le clergé.

35. Il eut cette charge durant quelques mois.
Tant à Ancône qu'aux foires de Recanati, il fit une abondante moisson de livres hérétiques ou juifs qu'il brûla, entre autres le Talmud, aidé en cela par Alexandre François, juif converti, et maintenant fort pieux. Il ne s'occupait pas seulement des livres, mais aussi d'autres affaires concernant les hérétiques, conformément aux ordres des Inquisiteurs. Ce nonobstant, Bobadilla prêchait trois fois par semaine dans l'église de Notre Dame de Lorette, exposait les cas de conscience et ce qui touchait à l'instruction des clercs. Il donna même les exercices à quelques séculiers. Avec le Docteur Gaspar de Doctis, gouverneur de la sainte-Maison, il se comporta de telle sorte que, malgré des opinions très opposées, il maintint l'union des esprits.

Et nous en avons fini pour ce qui concerne la Compagnie à Rome

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

36. J'ajouterai quand même ceci. Le P. Ignace
apprit qu'on n'observait pas en Italie la défense faite par lui aux maîtres de châtier de leurs propres mains les enfants. Il imposa donc en vertu de la sainte obéissance à quiconque dirigeait des écoles en Italie, afin que personne ne châtiât par soi-même aucun élève, de

chercher en toute diligence un correcteur qui serait chargé de cette tâche ; dût-on pour cela renvoyer un de nos scolastiques et donner au correcteur, comme salaire, le montant de l'entretien des Nôtres. Ou qu'on trouve une autre solution, par exemple, que soit désigné un élève plus avancé qui pourrait frapper les autres.

37. Cette année le P. Ignace donna l'ordre de brûler les livres de Savonarole qui se trouveraient à la maison : son esprit, rebelle au Siège Apostolique, ne pouvait en nulle manière être approuvé, même s'il disait beaucoup de bonnes choses.

38. Cette année, maître Benoit Palmio et maître Pierre Ribadeneira prêchèrent souvent dans la rue dite des "changeurs". Et bien qu'ils eussent dans notre église, où ils prêchaient aussi, un vaste auditoire, celui qu'ils réunirent dans la rue était plus nombreux et plus distingué. C'étaient pourtant des gens d'affaires, et les hommes de ce genre qui se retrouvent d'ordinaire en ce lieu ont souvent la tête assez dure. Ils appréciaient toutefois tellement ces conférences, qu'ils voulurent établir une estrade sur la rue, où leurs orateurs, montés sur quelque escabeau, s'acquitteraient de leur fonction.

39. Ceux qui furent appelés cette année de divers lieux pour suivre les cours des arts et de théologie furent si nombreux qu'au début d'octobre près de quarante des Nôtres, sans compter les novices reçus, vinrent à Rome. Et tandis qu'à l'époque même les riches étaient dans la gêne, le P. Ignace, comptant sur les seuls revenus de la foi et de l'espérance, adjoignit tout ce monde à sa famille. Parmi eux sept furent promus au sacerdoce à peu près en même temps : les

Pères Benoit Palmio et Pierre de Ribadeneyra, déjà nommés, plus Jean Rogerius, Sébastien Romeus, Jean-Baptiste Velati, Raphaël Riera et René Fugelier.

40. Cette même année, un certain Joan de Mercado, prêtre, mû par un penchant outre mesure bestial, sembla vouloir faire la guerre au P. Ignace, en accablant des calomnies les plus graves la Compagnie à ses débuts, c'est-à-dire peu d'années après sa confirmation. Mais il fut surpris lui-même en de très graves délits, condamné (sans que la Compagnie intervint) et interdit de séjour à Rome à perpétuité.

LE COLLÈGE DE TIVOLI

41. Les Nôtres étaient fort peu nombreux à Tivoli. Il y avait cependant deux prêtres, et les écoles qui y furent ouvertes ne manquèrent pas d'élèves. Le P. Désiré en avait presque une centaine, bien que la plupart d'entre eux dussent recevoir une instruction élémentaire, et que bien peu fussent aptes à un enseignement supérieur. Bien qu'il eût décidé de ne pas en recevoir un si grand nombre, la pieuse importunité des parents fit pression sur lui. Avec le temps, les élèves devinrent plus obéissants et de meilleures moeurs. Et tout compte fait leur confession et celles des autres, de même que les prédications et les exhortations servirent au bien commun.

42. (...)[1] traversa Tivoli, au début de l'année alors que le P. Olave s'y trouvait encore. Bien que les habitants fussent très inquiets, les soldats espagnols se comportèrent assez bien. Toutefois quelques cavaliers d'Albano molestèrent l'un ou l'autre. Trois soldats malades furent laissés à Tivoli. Le P. Olave disposa l'un d'eux à passer à meilleure vie muni des sacrements et pieusement exhorté. Les deux autres avaient été mis en un lieu où leur manquait le nécessaire ; le Père fit en sorte qu'ils fussent transportés en un endroit plus convenable, où les secours corporels et spirituels ne leur feraient pas défaut.

43. Quelqu'un était obsédé du démon. Le P. Désiré l'exorcisa, lui rendit son calme, et le délivra, par la grâce de Dieu, d'une grande affliction ; il se dévoua à d'autres personnes de ce genre. La doctrine chrétienne était enseignée comme d'usage.

44. Les Nôtres ne possédaient pas de logement en ville, mais habitaient une maison en location. De même ils disaient leurs messes et administraient les sacrements dans une église qui ne leur appartenait pas. Il fut question d'attribuer à la Compagnie les églises de saint Clément et de saint Paul ; mais elles ne paraissaient pas bien convenir, et ne pouvaient être obtenues sans de nombreux inconvénients. Bien que, grâce aux ministères de la Compagnie, le fruit spirituel se développât et dans les écoles et dans le peuple, les maisons romaines de la Compagnie durent pourvoir au vêtement et partiellement à l'entretien des Nôtres qui travaillaient à Tivoli.

---

(1) Un mot ou plusieurs manquent dans le texte original, sans doute : "L'armée de Garcia de Tolède".

LE COLLEGE DE GUBBIO

45. Au collège de Gubbio les choses se passèrent ainsi en 1553. A la demande des magistrats, la Communauté prit en charge les classes du collège, et après les exercices publics, les cours furent répartis en trois classes. Les élèves qui, un peu plus avancés, pouvaient suivre les leçons, dépassaient la centaine. A peu près autant d'enfants désiraient l'enseignement des Nôtres, mais ils ne furent pas acceptés tant que la ville ne put fournir un correcteur, qui aurait la charge de les instruire à part, car ils ne savaient ni lire ni écrire. En ce qui concerne l'enseignement de la doctrine chrétienne, les Nôtres en avaient accepté la charge. Les élèves étaient assez batailleurs ; ils s'adaptèrent cependant peu à peu à nos méthodes. Bien qu'il y eût trois classes distinctes, en ce qui concerne les maîtres et les élèves, le local était unique, divisé en trois parties séparées : trente dans la première classe, cinquante dans la seconde, soixante-dix et plus dans la troisième. Bientôt le total atteignit cent soixante, dont les Nôtres entendaient les confessions.

46. Tant qu'il n'y eut pas de correcteur, il ne fut pas facile de les maintenir dans le devoir. Et l'expérience montra qu'il était difficile d'en trouver un : les enfants étaient indisciplinés et sauvages au point de se tuer parfois les uns les autres. Le P. Ignace leur ayant interdit de frapper par eux-mêmes les enfants, les Nôtres essayèrent bien de les faire châtier par d'autres élèves plus avancés, mais il arrivait que ceux qui avaient été frappés vinssent en classe armés, afin de venger par des blessures ce qu'ils estimaient une injure ; de la sorte, cette méthode

de punir ne put être maintenue plus longtemps.

47. Ils ne manquaient pas de talent, ce qui fut manifeste quand ils durent faire quelque exercice public. Ils déclamaiane très bien. Les nouveaux magistrats ayant demandé au P. Olivier de faire un discours, comme il est d'usage à la prise en charge d'un nouveau consulat, l'un des Nôtres le prononça, à l'admiration de l'auditoire. Un élève en fit un autre le 1er avril, qui fut d'autant plus apprécié qu'aussitôt deux autres enfants récitèrent des vers ; et l'un d'eux déclama de manière si agréable des vers saphiques qu'il plût incroyablement aux habitants, même illettrés.

48. Tout compte fait, les écoles ne portèrent pas grand fruit. Les enfants et les adolescents étaient fort peu studieux et ne pouvaient être corrigés. Bien plus, les parents eux-mêmes n'admettaient pas de bon coeur qu'on les châtiât, et il arrivait parfois qu'ils résistent aux maîtres en paroles, et même par les armes. Quand la ville eût introduit suivant l'usage son propre instituteur public (les Nôtres demandés seulement pour trois ou quatre mois, avaient accompli leur tâche dans les écoles publiques) une bonne partie des élèves passèrent à lui, et près de soixante-dix demeurèrent dans nos classes privées, amenés et recommandés par leurs parents.

49. Le nécessaire pour le vivre et le vêtement des huit religieux que comprenait le collège était fourni sans peine par le Cardinal, encore que beaucoup de livres fissent défaut pour un équipement normal. C'était une autre difficulté de n'avoir en propre ni maison, ni église, ni écoles. Ils habitaient dans une partie du palais

épiscopal, célébraient la Messe, prêchaient, administraient les sacrements à la Cathédrale ou en d'autres églises, mais faisaient la classe ailleurs. On a fait grande diligence pour trouver un lieu commode, mais il ne s'en est présenté aucun, sauf un dont nous parlerons plus loin.

50. Le Cardinal avait exigé que les Nôtres parcourent le diocèse les dimanches et jours de fêtes, ce que firent dès le premier dimanche le P. Olivier accompagné de Maître Jean-Baptiste Velati, car les cours vaquaient les jours de fête. Venus dans un village le premier dimanche, comme nous l'avons dit, Maître Baptiste prêcha et le P. Olivier entendit près de trente confessions, dont quelques-unes grandement nécessaires aux pénitents. La veille de St Matthieu, ils se rendirent dans un gros bourg, appelé Frata, à douze mille pas de Gubbio. Ils y demeurèrent trois jours ; Maître Baptiste prêcha trois fois. Après le second sermon, un magistrat vint le trouver et lui demanda de rester pour le carême déjà commencé. Il répondit que cela ne dépendait pas de lui. Ils dépêchèrent donc un envoyé auprès du Vicaire Général pour l'avoir : ce qu'ils ne purent obtenir. Au retour ils manifestèrent leur gratitude en paroles et par des dons. Ces mêmes jours le P. Olivier, après avoir célébré la Messe en temps convenable, confessa jusqu'à la nuit sans quitter son confessionnal, et il consola beaucoup d'âmes affligées. Plusieurs, en effet, renouvelèrent auprès de lui leur confession, parce que durant de très nombreuses années ils avaient peu mis ordre à leur conscience. On s'aperçut en effet que, étant donnée l'ignorance des prêtres, un bon nombre avaient communié en état de péché mortel les années précédentes. Les dimanches suivants, les Pères se rendirent en

d'autres lieux, et firent leur possible pour aider le diocèse par des ministères semblables.

51. Maître Baptiste prêcha tantôt dans la cathédrale, tantôt dans l'église des Servites, tantôt en divers couvents. Il eut un bel auditoire de femmes, peu d'hommes. Le Cardinal lui dit : c'est leur tempérament. Si on ne leur dit pas des nouveautés dont ils n'ont jamais entendu parler, ou qu'ils n'ont pas comprises ; si on ne leur envoie pas un prédicateur de grand renom, ils ne veulent pas écouter. Et comme Maître Baptiste introduisait en ses sermons de quoi susciter la dévotion à la Sainte Vierge, l'un d'eux raconta au Cardinal qu'il prêchait le *Salve Regina*. Le P. Olave fit remarquer au Cardinal que Maître Baptiste s'acquittait fort bien de sa tâche, ce dont il fit parfois preuve dans l'église même de l'Abbaye. Mais parce qu'il ne semblait pas satisfaire la curiosité populaire, on estima qu'il valait mieux le renvoyer à Rome en Octobre pour y continuer ses études, après qu'il eut accompagné le Vicaire Général dans la visite du diocèse.

52. Quant aux confessions, cinquante ou soixante pieuses femmes se confessaient chaque premier dimanche du mois au P. Albert de Ferrare, communiaient et quelques unes d'entre elles tous les huit jours. Les enfants - jusqu'à 160 - préparaient les messes par la confession. Le Père avait aussi coutume d'entendre dans les hôpitaux les malades et le personnel de service. Les magistrats de la ville, appelés consuls, manifestaient fort humainement leur bienveillance envers les Nôtres et invitèrent deux d'entre eux à leur table au Palais en témoignage d'amitié. Le P. Albert ayant voulu visiter les prisons, exhorter les détenus à la confession et les entendre, s'acquitta de ce devoir de charité le Vendredi-Saint (Ils n'avaient

pu être amenés à recevoir plus tôt les sacrements). Et comme deux d'entre eux devaient être décapités, le gonfalonier voulut savoir du P. Albert comment ils s'étaient comportés devant lui en ce qui concerne le salut de leur âme. Il y contribua même de ses propres moyens, et le surlendemain il lui demanda, par l'intermédiaire de son chapelain, de venir entendre leurs confessions à tous. Si bien qu'il confessa les consuls, le podestat (ou bien Vice-Duc : tel est le nom qu'ils donnent à celui qui remplace le Duc d'Urbino) avec leurs familles. Et ils demandèrent au Père de ne pas renoncer à ce service de charité envers les prisonniers, spécialement ceux qui devaient être décapités. Le Père ne put toutefois rien obtenir d'eux, de vraiment grande importance, si ce n'est la veille de leur exécution. Il entendit alors leurs confessions (les autres détenus s'étaient déjà confessés), et les Nôtres ne les quittèrent pas qu'ils n'eussent rendu le dernier soupir, les encourageant, et les exhortant de leur mieux pour ce dernier voyage.

53. Le Vendredi-Saint, Maître Baptiste, invité à prendre la place du prédicateur, prêcha durant presque quatre heures sur la Passion, avec abondance de larmes de la part des auditeurs. Et pendant les deux semaines avant Pâques, il advint que nos prêtres purent à peine prendre quelque nourriture avant la nuit, à cause de l'abondance des pénitents. Hors de ce temps, à Gubbio, comme dans le diocèse, ils entendirent de nombreuses confessions générales. Les paysans venaient même d'ailleurs là où ils apprenaient qu'il y avait des Nôtres, soit pour entendre la parole de Dieu, soit surtout pour mettre ordre à leur conscience par la confession. Les malades appelaient souvent les Nôtres pour se confesser à domicile. Si bien qu'il

devint comme habituel, quand il y avait un malade, que le médecin ou quelqu'un d'autre dise d'appeler un des "prêtres réformés" (ainsi appelait-on les Nôtres), et le P. Albert se montrait disposé à remplir ce devoir de charité de jour et de nuit. Enfin, bien que ce fut très peu en usage, quelques-uns furent amenés à fréquenter les sacrements tous les huit jours, non toutefois sans être critiqués. Certains rendaient grâce à Dieu de pouvoir entendre la parole divine hors du temps du carême, car c'était tout à fait une nouveauté. Bien plus, il était établi qu'en carême on ne pouvait prêcher qu'en un seul lieu déterminé. Et. bien qu'en dehors des temps de Pâques et de Noël, on ne trouvât personne qui voulût converser avec un religieux ou un prêtre, quelques-uns traitaient volontiers avec les Nôtres en ce qui touchait au service de Dieu.

54. Le même P. Albert, qui était docteur en droit, usait aussi de cette arme pour défendre ceux qui, emprisonnés, n'avaient pas d'avocats. Il est dès lors moins étonnant si cette charité attendrit l'âme de ceux qui paraissaient dans leur prison les plus obstinés, et les amena jusqu'à la pénitence.

55. Quant aux couvents des Moniales, très chaleureusement recommandés par le Cardinal, il leur vint en aide par les exhortations spirituelles et la confession. Introduit en outre à l'intérieur par le Vicaire Général, il y porta remède à beaucoup d'abus, encore qu'il eût pu, et à bon droit, désirer un meilleur résultat.

56. Quelques jeunes ont été initiés aux exercices spirituels et en ont tiré grand profit. C'est que l'autorité du P. Albert était grande, et si quelque doute surgissait en ville, on venait volontiers lui demander conseil. Le Cardinal de Sainte-

Croix, (le futur Pape Marcel II) vint cet été dans son Abbaye, distante de trois mille pas. Les Nôtres se présentèrent pour le saluer. Il les reçut avec la plus grande bienveillance, les appela frères et compagnons, et leur témoigna de multiples façons son affection pour la Compagnie.

57. A l'automne, le P. Olivier Manare fut rappelé de Gubbio. Le P. Olave, Visiteur, l'estimait capable de meilleurs services. Le P. Ignace lui offrit donc ou de venir à Rome achever ses études de théologie ou de se rendre à Venise pour travailler dans la vigne du Seigneur. Mais il se voulait plier non à son propre jugement, mais à l'obéissance. Il fut donc appelé à Rome et mis à la tête du Collège romain, d'où le P. Bernard avait été envoyé en Flandre, à cause de sa mauvaise santé.

58. Le Cardinal de Sainte-Croix, avant de quitter Rome, avait obtenu du P. Ignace le P. Olave pour quelque temps. Celui-ci, toutefois, ne l'a pas accompagné, mais l'a suivi peu après son départ et a reçu l'ordre de lui obéir. Après l'avoir cordialement accueilli dans son abbaye, le Cardinal voulut qu'il poussât jusqu'à Gubbio et demeurât quelque temps avec eux. Il lui recommanda de voir avec eux en quoi il serait plus utile à Gubbio. S'il se présentait à faire en ville quelque chose de plus utile à la gloire de Dieu et aux progrès des âmes, il mettait de côté sa propre consolation et consentait à ce qu'il reste au collège de Gubbio ; sinon, il voulait profiter de lui familièrement dans son abbaye. Le P. Olave consulta le Vicaire Général. Celui-ci répondit qu'en cette période estivale il ne voyait rien en quoi il pût rendre service à la ville. C'était le début de juillet : les habitants de Gubbio partaient presque tous pour leurs maisons de campagne et ne revenaient qu'en septembre. Pour employer les termes mêmes

du Vicaire Général, si Saint Paul venait en pa - reille saison faire des cours ou des sermons, il n'aurait pas d'auditeurs. D'autre part, si le P. Olave devait faire des prélections de l'Ecriture Sainte en latin, il trouverait peu d'habitants de Gubbio capables de les comprendre ; s'il voulait les faire en italien, il ne maniait pas facilement cette langue.

59. Aussi bien, le vicaire général pensait que le cardinal devait l'appeler à l'abbaye pour y habiter ensemble. Ce qui fut fait, mais le P. Olave venait souvent rendre visite aux Nôtres. Il exerça diligemment son office de Visiteur et rendit compte de tout au Père Ignace. Il se mit aussi à chercher un local pour les Nôtres à Gubbio; il en vit quelques-uns, et il estima que le plus convenable était le lieu dit "Sainte Croix", qui appartenait à une abbaye bénédictine à courte distance. Il entreprit, en temps et lieu convenables, de sérieuses tractations avec le Cardinal de Sainte-Croix en vue de l'obtenir. Le Cardinal fit entendre qu'il s'en occuperait après le chapitre général, qui devait se tenir à l'abbaye après l'Assomption. Il enverrait quelqu'un qui ferait la demande en son nom. Quant à augmenter le nombre des Nôtres, il parut préférable de ne rien lui proposer. On savait qu'il avait de très maigres revenus, qu'il était endetté, il ne paraissait donc pas raisonnable de lui demander d'accroître les frais du Collège.

60. La fête de l'Assomption approchait. Le P. Olave rappela donc au Cardinal l'affaire du local de Sainte-Croix à traiter avec les moines. Celui-ci répondit qu'il voulait d'abord obtenir le consentement de l'homme à qui ceux-ci l'avaient cédé en viager ; ce que les Nôtres estimaient impossible. Voici peut-être la raison pour laquelle

le cardinal se montra moins chaud en cette affaire : le Pape Jules III l'avait rappelé à Rome, par lettre, car il avait beaucoup à faire au sujet de la réforme, et il réclamait pour cela son concours.

Le cardinal répondit qu'il obéirait, qu'il irait à Rome, mais qu'il voulait se libérer entièrement du gouvernement de l'église de Gubbio, afin de résider à Rome sans autre préoccupation. Ces projets, cet espoir d'abandonner l'évêché de Gubbio, d'autre part les fruits spirituels nullement proportionnés au travail fourni, semblent être les raisons pour lesquelles il n'apporta pas beaucoup d'entrain à l'organisation solide du collège. Ces deux motifs décidèrent Ignace à rappeler le groupe des Nôtres qui étaient au collège, avec la permission du cardinal. Ce qui toutefois ne fut pas réalisé cette année.

61. Revenons au P. Olave. Le Père Ignace lui avait recommandé d'écrire quelque chose, concernant la logique et la philosophie, qui servirait à la formation de nos étudiants, en particulier pour les disputes publiques. Il s'y activa avec l'intention non pas d'imprimer un traité, mais de laisser un manuscrit à l'usage des Nôtres.

62. Le Cardinal de Sainte-Croix recourut à lui pour autre chose. Il connaissait bien la science du Dr. Olave, qu'il avait pu discerner au Concile et à Rome. Il lui demanda donc de voir un livre que lui-même avait composé en langue vulgaire sur les sacrements, pour instruire les clercs de son diocèse. Et qu'il note ce qu'il pourrait y avoir à ajouter, à retirer, ou à corriger. Olave se mit donc à écrire quelque chose qu'il lui montra. Le cardinal en fut très satisfait. Alors Olave acheva le travail que désirait le cardinal, y mettant toute son application.

et sa compétence, à la pleine satisfaction du cardinal.

63. Le Cardinal voulait que le P. Olave se rendît les jours de fête à Gubbio et qu'il fît des exhortations aux moniales de quatre couvents dépendants de l'évêché. En aucun d'eux on n'observait ni vie commune ni parfaite charité (N.d.T.: lire plutôt "pauvreté"). Le P. Albert de Ferrare y avait beaucoup travaillé. Le P. Olave entretint les religieuses d'un de ces monastères, leur fit une conférence qui les remplit de crainte. Mandé par l'abbesse, il en trouva les deux tiers disposées à prendre la vie commune ; le reste s'obstinaient à garder leurs biens en propre. Le cardinal lui recommanda de visiter tous les monastères, d'y faire des conférences ; ensuite de quoi il examinerait attentivement s'il était possible, en sûreté de conscience, de laisser des moniales en cette condition de propriétaires. De fait, l'état de ces religieuses qui n'observaient pas leur voeu de pauvreté, troublait beaucoup sa conscience. Elles déclaraient n'avoir fait profession et n'avoir émis le voeu de pauvreté que suivant la manière dont il était observé lors de leur entrée ; elles estimaient donc licite de retenir leurs biens. Et parmi les raisons qui avaient poussé le cardinal à appeler les Nôtres à Gubbio, celle-ci n'était pas la moindre : qu'ils puissent prendre en main la réforme de ces monastères, comme ils l'avaient fait et réussi à Reggio et ailleurs. Il voulait donc décharger sa conscience et savoir plus nettement à quoi il était tenu. Car il était bien évident que la plupart des moniales n'abandonneraient pas leurs biens sans y être forcées. Bien plus, certaines prétendaient ne pouvoir y être contraintes. Et elles trouvaient des défenseurs pour dire qu'elles n'étaient tenues à rien, car elles n'avaient

pas fait voeu exprès de pauvreté, mais seulement de chasteté et d'obéissance. Aussi bien quand elles avaient fait profession, le voeu spécifique de pauvreté ne fut pas exigé d'elles par négligence.

64. Le P. Olave examina très attentivement cette question, compulsa beaucoup de livres. Il jugea qu'elles n'étaient pas en bonne conscience. Il avança des arguments efficaces contre d'habiles canonistes qui les excusaient. Quand il eut présenté au cardinal ce qu'il avait écrit, celui-ci se montra satisfait ; tout était désormais suffisamment clair. Ensuite, il chargea son vicaire général de signifier ceci aux monastères : premièrement, ce que les Nôtres leur avaient prêché était conforme à sa propre pensée, lui-même aurait dit la même chose. Secondement, si pour mener cette vie avec des biens propres, elles s'appuyaient sur l'autorité de l'évêque, ayant obtenu de lui licence de les retenir, il leur déclarait, en tant que supérieur, que cette permission était caduque ; il ne consentait nullement pour l'avenir, à cette manière de vivre. Troisièmement, si elles ne voulaient pas mettre fin à cet abus, chose qu'il estimait nécessaire à leur salut, il ne permettrait à l'avenir l'admission de personne en ce monastère. Telle fut sa déclaration ; mais lui-même irait visiter les couvents, désignerait des confesseurs qui verraient qui ils devaient absoudre.

65. Même de la sorte, on ne put rien obtenir de ces monastères. Sur quatre, trois refusèrent d'avoir désormais aucune relation avec les Nôtres, ni entendre d'eux conférences ou conversations. Le quatrième avait une grande affection pour le P. Albert et parut aussi très affecté par le départ du P. Olave. Le vicaire

général visita les couvents l'un après l'autre, y traita les affaires en termes assez fermes. Mais tout demeura en l'état : chacune s'obstinait à retenir en propre ses biens, le confesseur de la Compagnie qui leur était proposé ne fut pas accepté. Cela en conséquence de leur décision antérieure, car elles comprenaient fort bien que l'absolution leur était nécessaire. Finalement tout rentra dans l'ordre et porta fruit. D'où il est manifeste que plus que les grandes déclarations et l'autorité d'un prélat, l'onction du Saint Esprit est requise pour amener de tels monastères à se réformer. Pour y parvenir, les méthodes de la Compagnie, qui conduisent à la connaissance de soi, à la dévotion, à l'amour de Dieu, sont préférables à l'appel aux supérieurs en matières si délicates.

66. Revenons au P. Olave. Tant qu'il fut l'hôte de l'abbaye(où habitait le cardinal), le cardinal traita cordialement de ses affaires avec lui. Parlant des Nôtres qui étaient à Gubbio, de leur vie exemplaire, de leur application pour l'instruction de la jeunesse et l'aide au prochain, il manifesta son entière approbation et se montra pleinement satisfait. Mais, comme nous y avons fait allusion plus haut, il désirait la venue du P. Laynez pour contenter les esprits curieux. Car il avait su que le Père Ignace avait enjoint à ce dernier d'écrire quelque ouvrage en matière théologique. Si pour cela il désirait du recueillement, et un lieu adéquat pour y travailler, le collège de Gubbio offrait, disait-il, toute facilité. On avait laissé le cardinal espérer que le P. Laynez pourrait se libérer, et qu'il viendrait; d'où sa grande joie. Sans doute, le P. Laynez serait-il retenu par ses recherches d'écrivain, mais il pourrait prêcher les jours de fête et aurait toute facilité de répondre à la curiosité des gens

de Gubbio. Mais le P. Laynez, avant qu'il pût se décharger des affaires de sa Province, expédia à Rome quelques ouvrages sur Dieu, sur les personnes divines, fort érudits. Et jamais ses occupations ne lui laissèrent le temps d'achever l'oeuvre commencée.

67. Pour ce qui est des cours de rhétorique, le cardinal ne manifesta pas grande sollicitude. Il préférait que les futurs clercs reçoivent des Nôtres une bonne instruction grammaticale ; qu'on donne aux autres élèves la doctrine chrétienne, comme le réclamait sa charge. Dans ces conditions, il fut aisé de rappeler le P. Olivier de Gubbio sans offenser le Cardinal. Le docteur Augustin Riva, d'âge avancé, confesseur capable, lui donnait ample satisfaction, et un autre prit en mains les classes laissées par le P. Olivier.

68. J'ajoute ceci. Le cardinal apprit que le P. Ignace devait rappeler le P. François Xavier en Europe. Il en conçut une telle joie qu'il n'en retenait pas ses larmes, et affirmait qu'il ne pouvait entendre plus agréable nouvelle. Les choses en étaient là : le Père Ignace avait rappelé le P. François, sans doute dans le même esprit qui s'exprimait dans les dernières lettres de ce dernier, en retour aux Indes. Suivant son habitude, il renvoyait à la patrie céleste la joie de rencontrer Ignace, mais ajoutait que celle-ci était possible même en cette vie, si la sainte obéissance en donnait l'ordre. La divine Providence en disposa autrement ; avant que la lettre d'Ignace ne parvint au P. François, celui-ci était passé à un meilleur monde.

68. Tant que le P. Olave vécut dans ce monastère, un peu plus de deux mois, il fit de temps à autre des sermons dans l'église de l'abbaye, où une foule non négligeable se rendait depuis les

hameaux qui dépendaient de l'abbaye. Il obtint que ceux dont le travail fournissait de revenus l'abbaye eussent facilité d'entendre la messe les jours de fête et qu'au moins pour les solennités, ils fussent nourris de la parole de Dieu. C'était facile : ceux des Nôtres qui habitaient à Gubbio, fussent-ils novices en prédication, pouvaient prêcher. Le P. Olave lui-même entendait de nombreuses confessions. Pour l'Assomption, il fit d'abord une exhortation ; il poussait à la confession et les étrangers et les membres de la maison cardinalice. Ainsi le sacrement les disposa à mieux s'approcher du Seigneur, et le Père donna la sainte eucharistie à de nombreux familiers du cardinal. Passant par là, l'évêque de Senogaglia, appelé par le Souverain Pontife pour être envoyé prolégat à Pérouse, et animé de charité spéciale envers le P. Olave, promit de tout mettre en oeuvre pour aider les Nôtres à Pérouse.

70. Vers la fin d'août, le P. Olave rendait visite aux Nôtres. Après s'être rendu à Rimini, pour les affaires dont nous avons parlé plus haut, il revint à Gubbio. De plein accord avec le cardinal, qui comprenait la nécessité de son activité au collège romain, il fut envoyé à Rome. Peu après, d'autres vinrent en remplacement de ceux qu'il emmenait avec lui. Entre temps, jusqu'à leur arrivée, le P. Albert de Ferrare demeurait seul prêtre sur place, et travaillait activement à la vigne du Seigneur suivant le talent qu'il avait reçu. Quand avant son départ pour Rome, le cardinal se rendit à Gubbio, le P. Albert lui fit de nombreuses propositions au sujet de la réforme. Le cardinal répondit qu'en raison de son départ, et pour d'autres motifs, il valait mieux renvoyer cela à des temps plus opportuns. Le bon Père en fut très affligé. Si son ouverture d'esprit avait égalé sa piété, il aurait fait un excellent ouvrier.

Il ne cessa d'entendre les confessions, ni de s'appliquer aux oeuvres ordinaires, tant qu'il fut seul, et encore après la venue du P. Augustin. Il écrit que le P. Olave a plus fait en huit jours qu'eux en huit mois ; je pense qu'il faut porter cela au compte de son humilité. Il affirme qu'en dehors des fêtes plus solennelles, nos confesseurs ne récoltent qu'une pauvre moisson à Gubbio ; à peine si quelques hommes se confessent. Il allait quand même moissonner dans la prison et dans les couvents. Maître Jean Antoine, qui prit la succession du P. Olivier dans les écoles, compta de plus nombreux élèves en grec, mais en rhétorique il n'en conserva pas un seul.

71. Ceci encore. On allait partir. Le cardinal parlait des affaires de la Compagnie : elle était appelée de toute part ; de partout on lui demandait des collèges. Il exprima de grandes louanges pour le zèle du Père Ignace à préparer de bons ouvriers pour la Compagnie, à trouver pour leur activité les meilleurs lieux possibles d'emploi. Bref, il témoigna d'une affection envers la Compagnie, son accroissement, comme s'il en avait fait partie. Il pensait que quand le collège romain ferait autorité à Rome en matière d'études il faudrait trouver un moyen de lui attribuer des revenus de la *Sapience* et de faire aux maîtres une situation honnête. Il exprima aussi la peine que lui inspirait l'ingratitude des gens de Gubbio envers le collège, et comment il se sentait porté à laisser l'épiscopat et à transférer le collège à Montepulciano.

72. L'expérience nous enseigna aussi que dans ces collèges le trop petit nombre a des inconvénients pour le zèle et le progrès des Nôtres. Un novice, envoyé très peu de jours pour y servir, s'échappa sans même saluer son hôte. Sur huit,

un autre s'éloigna, bien que, pris de remords, il revint le lendemain. Le P. Albert reconnaissait que par suite de l'incommodité de la maison et du manque de consolation spirituelle, lui-même et d'autres avaient commis des manquements. En tout cas, outre leur petit nombre, le fait d'habiter une maison qui ne nous appartenait pas, mal commode, d'avoir l'église ailleurs et de faire la classe encore ailleurs, tout cela occasionnait de grandes distractions. Et le fruit porté au-dehors, fort léger, n'encourageait pas les coeurs.

Nous n'en dirons pas davantage sur le collège de Gubbio.

LE COLLEGE DE PÉROUSE

73. Les difficultés ne manquaient pas au collège de Pérouse. Durant les premiers mois de l'année, il ne possédait ni maison, ni église. Pour ce qui est de la nourriture, des vêtements, des besoins ordinaires, les Nôtres étaient moins à l'aise que ceux de Gubbio. Ils vivaient d'aumônes à peu près au jour le jour. Le logement était mal commode, l'air du pays était froid, ils n'étaient pas armés pour s'en défendre, la plupart étaient enrhumés. Il n'était pas encore possible d'observer l'exacte discipline religieuse à la maison. Mais, grâce au supérieur, le P. Evrard Mercurian, la divine bonté aidait et donnait du courage à tout un chacun, les fruits spirituels abondaient dans les relations humaines. Ainsi les incommodités contribuaient au bien ; le manque

de ce qui eût été convenable pour l'entretien, même les drames soulevés contre eux par plusieurs personnes, furent peu à peu adoucis par leur patience. Bien que très occupés, ils progressaient jusque dans leurs études. Il semblait que Dieu compensât toutes les difficultés et que sa grâce tînt lieu de tout. Ils étaient dix au début de l'année, le onzième arriva peu après ; deux autres, dont un écossais, savants et pieux l'un et l'autre, désiraient se joindre à eux, ce qui ne leur fut pas accordé cette année 1553.

74. Les classes étaient moyennement fréquentées, mais les résultats surpassaient le nombre d'auditeurs. Les parents, et d'autres, s'en rendaient compte, vus les progrès de leurs enfants en sagesse et piété. Si bien qu'un bruit se répandit, diffusé, croit-on, par les maîtres d'écoles, et assez nuisible à la ville ; on obtiendrait de la Compagnie la moralité, autant qu'on voudrait, mais pas la culture littéraire. Toutefois Dieu aidant, les Nôtres apportaient l'un et l'autre : leurs élèves devenaient de jour en jour et meilleurs et plus instruits. Et même ce succès de nos écoles fut, avec d'autres choses, bénéfique pour la ville. Car, poussés par l'exemple, ou par la concurrence, ou peut-être par quelque nécessité, les maîtres séculiers s'appliquèrent à leur tâche avec plus d'ingéniosité et de zèle qu'auparavant. En outre, cette formation littéraire, spécialement la rhétorique, le grec, contribuèrent beaucoup à l'autorité des Nôtres sur le vulgaire. Plus encore l'explication des psaumes, puis à la suite celle de la seconde Epitre de Paul à Timothée, que le P. Everard exposait avec succès à un auditoire pieux et nombreux. En classe aussi on fit ses preuves : un dialogue donné en public par les élèves en l'honneur des études, quelques discours prononcés, tout cela parut aux auditeurs

à la fois agréable et digne d'admiration.

75. Fréquemment nos frères excitaient l'un ou l'autre à la piété dans des entretiens familiers ; ils prêchaient dans les églises et en d'autres lieux, s'appliquaient à bien mériter de ce pays. Le P. Jean Niger exposait la doctrine chrétienne avec zèle et ferveur. Le samedi il parlait à des hommes pieux qui, sur le soir, venaient prier à la chapelle, si nombreux , qu'il y avait à peine assez de place pour eux. Il les excitait ainsi à toute sorte de bien. Le vendredi le P. Everard Mercurian développait les préceptes du décalogue devant un auditoire nombreux d'hommes respectables, dont quelques docteurs, pour leur plus grand bien. Et comme le fruit allait croissant, pareillement le nombre des auditeurs. Ces mêmes jours, un bon nombre se confessaient : une abondante récolte de fruits spirituels était ainsi recueillie pour le Christ.

76. De jour en jour et de plus en plus loin, les Nôtres étaient mieux connus et plus estimés. On avait recours à eux, non plus seulement dans les prisons et les hôpitaux (où au début s'exerçait plus souvent leur activité), mais dans de multiples locaux : d'abord dans l'église qui avait été concédée à notre usage, puis dans la nôtre, dans de nombreuses maisons particulières où des malades étaient au lit. Là, beaucoup de personnes de la bonne société, qui n'avaient pas moins besoin de secours spirituels que les prisonniers ou les hospitalisés, avaient recours à nous. Si les prêtres avaient été plus nombreux, plus nombreuses auraient été les gerbes moissonnées. Les Nôtres étaient retenus des journées entières par les confessions, soit à la maison, soit au dehors. Certains contractèrent la louable habitude de fréquenter souvent les sacrements, qui se confessaient auparavant à peine une fois l'an. Beaucoup,

accablés de fautes graves, roulant dans leurs péchés depuis dix, quinze et vingt ans, vinrent enfin laver leur conscience dans le sang du Christ, et reçurent les sacrements. Ces hommes étaient d'ordinaire amenés aux Nôtres ; quelques-uns furent à ce point transformés par la divine Providence, que rien dès lors ne leur fît plus horreur que le péché. Certains voulaient entrer en religion. Comme le jubilé pour le retour de l'Angleterre et de l'Allemagne venait d'être promulgué, il n'est pas surprenant que les confessions se soient multipliées, et que les Nôtres fussent plus occupés ; d'autant plus que la nouvelle église bâtie pour la Compagnie, dont nous parlerons bientôt, fut choisie par l'évêque auxiliaire, pour l'obtention de la grâce du jubilé. Il fallut donc réserver quinze jours pour le ministère de la pénitence et l'administration de la sainte eucharistie. La porte de la nouvelle église, assez large pourtant, permit à peine alors le passage de ceux qui entraient et sortaient. Ce fut un temps de fruits très abondants. Beaucoup émergèrent de leurs vices graves et de leurs péchés, et en vinrent désormais à une vie bonne et pieuse. Il fallut accorder aux pénitents tout le jour et en outre une partie de la nuit. Tel fut ce jubilé : à la mort d'Edouard VIII d'Angleterre, la reine Marie s'efforça de ramener son royaume à l'obéissance envers le Saint Siège, ce que demandaient à bon droit les prières de toute la chrétienté.

77. Il était d'usage qu'aux approches de Pâques toutes les paroisses vinssent à tour de rôle à la cathédrale pour l'adoration des Quarante Heures, et qu'il s'y trouvât quelqu'un pour exhorter le peuple à prier, voire guider la prière. Cette charge nous échut, et deux des Nôtres s'en acquittèrent pour le plus grand profit des auditeurs et leur entière satisfaction.

78. L'évêque auxiliaire qui nous était très favorable et se confessait d'ordinaire au P. Everard prit l'habitude de nous envoyer ceux de ses prêtres qu'il estimait moins aptes aux obligations de leur charge, afin de compléter leur instruction et aussi leur formation morale. Il considérait en effet comme un don divin fait à la Compagnie l'art de ramener les hommes à leur créateur ; et les prêtres eux-mêmes espéraient revenir à meilleure vie grâce aux exhortations, aux exemples et aux prières des Nôtres. La ville, elle aussi, admirait leur patience et leur égalité d'humeur parmi tant d'incommodités. Bien plus, beaucoup, édifiés par les Nôtres et plutôt indignés par leurs adversaires, déclaraient que la ville avait mérité d'être privée de secours qu'elle regretterait beaucoup par la suite. Déjà il était bien évident que les Nôtres ne cherchaient pas leur avantage mais ce qui est du Christ. Et après que la tempête, concernant à la fois les lettres et l'esprit, eut secoué la barque du collège, suivirent le calme et la paix. Plusieurs promettaient leur concours ; certains l'apportaient. Quelques-uns demandaient conseil au P. Everard en tout ce qui concernait leurs affaires de quelque importance. Il en était même qui, dotés d'une culture et d'une autorité au-dessus du commun, n'entreprenaient rien de sérieux sans l'avoir consulté.

79. Durant l'été, alors que circulait à Pérouse une certaine rumeur de peste, les Nôtres furent appelés ça et là au domicile des malades. Dans les hôpitaux, les soldats et autres personnes atteintes avaient été admis en foule. La peur de la contagion leur enleva peu à peu l'aide et les services nécessaires, si bien que les Nôtres furent seuls à prendre soin d'eux. Parmi ces soldats se trouvaient quelques espagnols, car durant l'été la ville de Sienne avait essayé de reconquérir sa liberté et abattu la citadelle, d'où suivit

la guerre de Sienne sous les auspices de l'Empereur. Ces espagnols ne pouvaient guère se faire comprendre que par les Nôtres. Les italiens qui se trouvaient là, avaient eux aussi grand besoin de charité, à raison des craintes dont nous avons parlé. Dieu aidant, ils la trouvèrent de la part des Nôtres, qui leur apportaient consolation, aide spirituelle et corporelle. A la maison non plus le travail ne manquait pas, et peut-être plus abondant que nous avons dit. Les gens de Pérouse venaient en nombre au collège nous consulter ; certains qui d'abord méprisaient la Compagnie, se mirent à l'honorer et à l'aider.

80. Le P. Everard donna les exercices à quelques jeunes gens de bon naturel. Quel en fut le profit, le changement de vie qui s'ensuivit le manifeste amplement. Le P. Jean Niger semblait avoir déclaré la guerre aux vagabonds, aux saltimbanques, aux magiciens qui infestaient la ville. Il les invectivait avec acharnement ; de plus, en pleine place publique, il jetait le désordre dans leurs coffres, leurs boutiques et leurs théâtres qu'il renversait. Excitant le zèle des autorités, il veilla, rempli du zèle de Dieu, à ce qu'ils fussent chassés de la ville.

81. Le cardinal de Pérouse, Della Corna, avait décidé de mettre sur pieds un séminaire de clercs, ce qu'il fit. Il voulut qu'au début deux "compagnons" y fussent employés temporairement, pour aider les autres de leurs paroles et leurs exemples. Comme l'un d'eux n'était pas prêtre, il le fit ordonner *extra tempora*. L'affaire allait bien, quelques jeunes, de bon naturel, étaient formés.

82. Au début de l'année, le cardinal vint à Pérouse. Devenu Pape, sous le nom de Jules III, il allait concéder des faveurs considérables à la ville, à laquelle Paul III avait enlevé les

privilèges et prérogatives abondants dont elle jouissait, pour la punir de sa rébellion. A cette occasion, il ne trouva pour implanter un collège, au dire de nos amis, d'autre local qu'une école occupée par des maîtres salariés pour instruire la jeunesse. Il chercha donc à l'obtenir d'une fraternité qui en avait la gérance. Mais les maîtres, auxquels le cardinal voulait attribuer en ville d'autres lieux, n'admirent pas sans amertume que les Nôtres vinssent occuper le local qui leur était antérieurement assigné. Alors ils excitèrent contre nous certains des membres de la fraternité qui par ailleurs étaient favorables au collège, ainsi que d'autres habitants. D'où ce que nous avons dit plus haut : les racontars contre notre façon d'enseigner les rudiments de la grammaire aux jeunes, les accusations jusque contre la prononciation des Nôtres, qui étaient quasi ultramontains : tout cela serait nuisible à la tendre jeunesse. Si bien que du moins dans cette affaire ils nous aliénaient même nos amis. Et comme ceux-ci suspendaient leurs aumônes habituelles, ce fut pour les Nôtres une occasion d'exercer la patience.

83. Toutefois le cardinal maintenait ses bonnes dispositions à l'égard du collège. Il voulut absolument que ce local, dont l'attribution relevait du Souverain Pontife, nous fût remis, et l'évêque en fit don à la Compagnie, dans la mesure de son pouvoir. Il y fut grandement incité quand il eut visité nos classes et donna mission à un homme compétent, membre de sa famille épiscopale, de satisfaire aux désirs des habitants. Il devait, en compagnie de l'évêque auxiliaire, faire l'examen tant de nos méthodes d'enseignement que des livres en usage. En discutant avec le P. Everard, il reçut réponse entièrement satisfaisante à ses objections, tant pour la doctrine que pour la manière d'enseigner. Si bien qu'en prenant congé,

il affirma que s'il avait des enfants à élever, il ne confierait pas leur formation à d'autres, et loua hautement nos méthodes et tout le reste. Alors le cardinal exigea que ce local nous fût remis et de plus il eut soin de convaincre amiablement la fraternité gestionnaire de fournir aux Nôtres ce qui est nécessaire pour la nourriture et le reste. Il désigna même deux personnes de qualité pour recueillir des aumônes en vue de construire un logement pour les Nôtres, à quoi il ajouta lui-même une forte somme. Un architecte fut envoyé qui aménagea dix chambres, d'environ dix pieds de long sur autant de large, vu le nombre des Nôtres qui résidaient à Pérouse. En reliant entre elles deux ou trois classes, on obtint une église ou une chapelle.

84. Restaient d'autres classes qui, de l'avis de quelques amis, pouvaient servir provisoirement à la fois aux Nôtres et aux étrangers. En effet, pour apaiser les chicanes des maîtres et de cette fraternité, l'évêque auxiliaire et le Docteur Marc Antoine Oradina, qui nous étaient très bienveillants, estimaient qu'on pouvait choisir cette voie moyenne. Le cardinal lui-même n'y était pas opposé, du moins pour un temps. Ils projetaient donc d'attribuer les classes inférieures aux Nôtres, la terminale à un professeur externe réputé. Mais le P. Everard s'y opposa avec une modeste fermeté. Il parla avec une telle sûreté du succès du collège et des facultés supérieures que la Compagnie ouvrirait, qu'ils admirèrent une telle libéralité à offrir tant de choses. Ses paroles prirent une telle autorité que les moindres détails, examinés par le menu, soumis à des censures nombreuses, demeurèrent indemnes et furent finalement approuvés. Présent sur les lieux, le cardinal donna ses ordres sur le genre d'édifice qu'il voulait ; il pensait à son retour à Rome. Entre temps, le Père

Ignace avait écrit au P. Everard à propos de la profession qu'il devait émettre. Il s'était d'abord informé de ses préférences. Mais lui ne désirait rien sinon le bon plaisir divin, manifesté par l'obéissance. Le P.Ignace lui avait enjoint absolument de l'émettre entre les mains d'un prélat, et on concluait facilement de sa lettre que si le cardinal Della Corna acceptait de la recevoir, cela lui serait très agréable. L'évêque auxiliaire vit cette lettre, en référa au cardinal, et celui-ci reçut très volontiers la profession du P. Everard, au nom du Père Ignace, avant de repartir pour Rome.

85. La plupart des Nôtres qui vivaient à Pérouse, tiraient profit spirituel des incommodités mêmes. Toutefois quelques-uns plus faibles, moins confirmés, y gagnaient moins. Ainsi l'expérience enseigne aisément que pour des collèges à leurs débuts, il faut envoyer des sujets bien éprouvés, et de vocation solide. Maître Edmond Auger allait spirituellement fort bien, mais sa faible santé le rendait à peu près inutile pour les classes. Or la ville estimait que rien ne contribuerait plus à sa prospérité que de bonnes études. Elle attendait donc beaucoup de notre collège.

86. En matière spirituelle, les habitants faisaient grand cas de la Compagnie ; à preuve le recours aux Nôtres, spécialement au P. Everard, de la part d'hommes cultivés, qui faisaient autorité. Toutefois ceux qui cherchaient à les détourner, à les soustraire, même en ces choses à l'influence des Nôtres, ne manquaient pas. Parmi eux certains, qui semblaient pour ainsi dire avoir en mains les clefs du royaume de Dieu, n'y conduisaient pas par eux-mêmes le prochain et n'admettaient pas de bon coeur qu'il y fût conduit par d'autres. Tel qui avait fait une première probation dans la Compagnie, et avait pris part à

quelques exercices spirituels, mais n'avait pas persévéré, avait choisi, par mobilité de caractère, d'être ermite girovague. Il vint à Pérouse, aborda certains qui étaient fort attirés par les oeuvres de la Compagnie, et ses conversations commencèrent à leur nuire sérieusement. Il disait que nos Exercices avaient pour objectif de forcer d'une façon ou de l'autre les hommes à entrer dans notre Institut. De la sorte, il jeta autant qu'il était en son pouvoir, la suspicion sur les Exercices Spirituels, auxquels certains s'adonnaient fort utilement, et d'autres entendaient s'appliquer. Mais ces artifices du démon furent facilement déjoués, car l'expérience prouve tout autre chose.

87. Un certain prêtre, qui avait appartenu précédemment aux religieux prêtres des saints Côme et Damien, appelé Laurent Davidicus, qui avait écrit plusieurs livres sur la perfection, et qui prêchait sous le titre de prédicateur apostolique, se mit à pousser à Pérouse les hommes vers une certaine ferveur de perfection. Il les contraignait à entrer dans une congrégation à laquelle de nombreux nobles appartenaient. Selon sa doctrine, il leur faisait pratiquer des mortifications publiques. L'évêque auxiliaire lui-même, très lié à cet homme, se confessait au P. Everard. Voyant que la façon d'agir adoptée par le fondateur de cette congrégation lui déplaisait, il ne lui en parla plus. Les livres de Baptiste de Crema avaient été prohibés à Rome et condamnés en plusieurs lieux pour certains excès qui dégénéraient en erreurs ; or son esprit semblait être passé à ce prêtre Laurent, encore moins fondé en théologie et en philosophie. Il y put joindre des éléments de vertu et d'authentique perfection, comme l'évènement le démontra. Il avait la réputation, largement répandue,

d'aspirer à la dignité cardinalice, ce qui paraissait très vraisemblable. Comme l'évêque auxiliaire lui rapportait que l'opinion de Laurent était celle-ci : "pêche quiconque peut aider l'Eglise et ne désire pas le cardinalat", le P. Everard lui montra qu'une telle proposition était fausse, très éloignée de la doctrine et de l'humilité chrétiennes ; et il souffrait beaucoup de voir d'autres esprits imprégnés de cet enseignement. Il nota de nombreux passages dans les oeuvres de ce prêtre, difficiles à comprendre pour autrui, que l'auteur lui-même ne comprenait pas, et qui certes étaient moins encore pratiquables. Ayant écrit à Rome à ce sujet, il lui fut répondu de recourir à la correction fraternelle. Il devait toutefois éviter soigneusement d'offenser qui que ce fût : la plante de notre collège était encore frêle à Pérouse, et y comptait alors de nombreux adversaires.

88. Plusieurs disciples du Prêtre Laurent venaient au Père Everard accablés de scrupules et de pusillanimité. Poussés à des mortifications publiques humiliantes, à des contemplations, des ferveurs qui n'étaient guère à leur mesure, ils faisaient peu de progrès dans la foi, l'espérance et la charité. Le P. Everard les avertissait dans la mesure où il le jugeait expédient devant le Seigneur. Et même certains amis de la Compagnie se mirent à suspecter la façon d'agir de ce prêtre. Sa doctrine les rendait perplexes ; ils ne tiraient rien de bon de ce à quoi ils étaient accoutumés, et ne parvenaient pas à la perfection qui leur était proposée. Il prétendait entraîner tout homme, quelle que fût sa condition, même séculier, même illettré, à renoncer à sa vocation et embrasser cette spiritualité. Il parlait toujours de fervente mortification, de la difficulté d'y parvenir, et plusieurs croyaient que sans elle ils n'obtiendraient pas leur salut. Le P. Everard

les exhortait à employer chacun son talent pour la gloire de Dieu suivant sa condition, et, s' ils le pouvaient, pour le bien du prochain. Il leur enseignait la façon d'examiner sa conscience et leur conseillait de continuer à se confesser et communier tous les huit jours, comme ils le faisaient. Que s'ils ne trouvaient pas la ferveur que leur prêchait cet autre guide, ils s'emploient aux oeuvres de miséricorde et de charité, ce qui ferait facile compensation.

89. Le P. Everard voulut entendre prêcher le prêtre Laurent. Il se rendit compte qu'il détournait ouvertement les hommes d'entrer dans un ordre religieux, et qu'il faisait ce reproche à ceux qu'on dirigeait vers l'état de perfection. "Où trouver plus belle famille religieuse que celle dont le Christ est abbé ?" De la sorte, sa doctrine semblait exclure de l'Eglise, divers ordres et conditions de vie. Il faisait ordonner prêtres des jeunes gens illettrés, encore que pieux, et il annonçait qu'enfin le peuple serait heureux quand il aurait de tels prêtres. Les choses en vinrent à ce point qu'un gentilhomme, qui avait quelque peu levé le voile, reçut pour pénitence l'ordre de porter par la ville une grande croix, d'autres de se flageller publiquement, dans les églises, vêtus de sacs. Le P. Everard estima que ce serait contre l'honneur de Dieu, ignominieux pour le cardinal et son évêque auxiliaire, si on n'y portait remède. Il parla donc à ce dernier. Il mit d'abord en lumière certaines erreurs, alors que primitivement l'évêque auxiliaire voyait plutôt dans cette affaire une tentation du P. Everard. Mais il avait ouï dire bien d'autres choses, il craignait que s'en suivent certains scandales, et il commençait à en juger tout autrement. Il ne voulait cependant pas dissoudre cette congrégation. Passant par le palais épiscopal, où elle se trouvait

assemblée, le cardinal Della Corna était tombé sur elle, voyant ce qui s'y pratiquait, il avait approuvé, exhorté à la persévérance. Il ne voyait pas assez ce que tout cela dissimulait.

90. Le P. Mathieu Lachi, O.P., inquisiteur était en plein accord avec le P. Everard. Finalement, comme ce dernier se comportait prudemment avec cette congrégation, dont le maître se retira, à peu près tous décidèrent de se confesser à lui P. Everard. Ils se réunissaient dans notre maison le vendredi ; laissant de côté leurs autres mortifications et ferveurs, le P. Everard se mit à leur expliquer, à eux et à d'autres, les préceptes du décalogue et comment les appliquer en toute condition ou situation de vie. Ainsi une bonne partie d'entre eux continuèrent à se confesser à lui tous les huit jours et à communier. Voici que ce Laurent vint à Novara où habitait le cardinal Morone. Comme au début il était peu connu, le cardinal le recevait avec honneur. Mais cette même année on découvrit qu'il ne suivait pas la vérité évangélique, et même, au dire de certain cardinal romain, qu'il avait été condamné aux galères pour quelque forfait. On susurrait que, sans avoir les pouvoirs, il vendait les indulgences. Plus tard cependant, il fut établi que, grâce à la protection du cardinal Morone, il n'avait pas reçu ce châtiment. Il fut cependant chassé du diocèse et rendit à ceux qui l'avaient donné, l'argent qu'il en avait ainsi reçu, et le cardinal mit du sien pour compenser ce qui manquait. Ainsi finit le fondateur de cette congrégation. Néanmoins, ceux qui avaient embrassé de bonne foi ses erreurs, entrèrent grâce au P. Everard dans une voie plus sûre de salut et de perfection.

91. Le 10 avril, on commença les travaux à l'emplacement où se trouvaient les écoles publiques. Pourtant durant tout l'été et une partie de

l'automne, une faible partie de l'édifice commençait à sortir de terre. Cette construction avançait sans hâte, au milieu des fortes contradictions opposées par les maîtres d'école et cette confrérie. Entre temps, tandis qu'on bâtissait les chambres et le reste, le P. Everard commençait là, dès le mois de février, l'explication des psaumes. Car nos classes y avaient été transférées, bien que durant quasi tout l'été, les maîtres séculiers aient conservé une salle sur les cinq qui s'y trouvaient. Les Nôtres retournaient pour la nuit à leur ancienne demeure, ne pouvant dormir dans les nouvelles chambres. L'évêque auxiliaire posa sur la façade donnant sur la place, une pierre où ces mots étaient gravés : *"Fulvius Corneus, cardinalis et episcopus Perusinus, ad commodum Societatis Jesu"*. Et le nom de *Jésus* fut apposé sur ce même mur. Bien que les chambres ne fussent pas habitables, une église - ou oratoire - était déjà prête. Les Nôtres commencèrent à y célébrer les offices, et le peuple à les visiter, rempli d'admiration et les approuvant pleinement. Car les Nôtres stimulaient les ouvriers, non seulement par leur présence, mais aussi en mettant la main à l'ouvrage. Et la construction avançait. Le bruit avait couru que tout cela tomberait en ruines. Mais la foule, voyant l'édifice monter et se meubler, traitait cette rumeur de mensonge.

Dans ce nouvel oratoire, on exposait le vendredi la doctrine chrétienne, et le samedi on faisait des sermons à ceux qui venaient pour prier. De plus, les dimanches et jours de fête, on donnait des cours sur les psaumes. Tout cela n'était pas rien. Toutefois, parce que les maîtres d'école enseignaient habituellement dans l'une de ces classes l'arithmétique pratique ("l'abaque") on demanda au P. Ignace un maître pour faire ces leçons. Celui-ci ne fut pas d'accord, car c'était en dehors de notre Institut.

A cette époque, en mai, le P. Louis Gonzalez, venant du Portugal, passa par Pérouse. Outre la bonne odeur de ses vertus, il laissa au collège, pour consolation, aussi une aide temporelle dont il avait le plus grand besoin.

92. Ce même mois de mai, en vue d'augmenter envers ce lieu la faveur populaire déjà acquise, le vicaire général désigna le nouvel oratoire pour l'obtention des indulgences de la fabrique de saint Pierre. Récitations de prières, cantiques, tout cela inhabituel, provoqua la consolation et l'admiration des habitants de Pérouse. On y vint en nombre, hommes et femmes, pour assister à la messe, communier, prendre part aux cérémonies de notre Institut. Certaines confréries (entre autres celles qui avaient été groupées comme nous l'avons dit par Laurent Dandicus), se mirent à pourvoir à nos besoins temporels. Car le cardinal disposait de revenus fort modestes, et bien qu'il eût donné ordre d'en appliquer une partie à notre entretien, il ne pouvait subvenir à tout. Or, il s'agissait de reverser sur le collège, une partie des salaires qui étaient jusqu'alors attribués aux maîtres d'école. Cela ne parut pas expédient, alors que les Nôtres s'affairaient pour le local, d'entreprendre au sujet de ces revenus de nouvelles et difficiles tractations. Ils furent toutefois contraints, en faveur d'amis qui pourvoyaient à leur subsistance, d'admettre dans leurs écoles des enfants qui ne savaient ni lire ni écrire. Cette charge, bien que nullement contraire à notre institut, ne semblait pas devoir être acceptée, en raison du manque de personnel. Cela tourna cependant à notre avantage, car cette classe fut comme un réservoir pour les cours supérieurs. Et comme les élèves plus avancés nous quittaient, soit par amour de la liberté, soit sollicités par les maîtres d'école, les premiers prenaient la place des seconds.

93. Les Nôtres furent avertis que le Père Ignace ne permettrait pas que des professeurs étrangers demeurent sur place mêlés avec eux, et qu'il n'enverrait pas facilement des professeurs plus qualifiés tant que le bien temporel indispensable ne serait pas plus facilement assuré. L'évêque auxiliaire s'en émut. Bien qu'au début il eût accueilli l'affaire un peu durement, il s'employa sérieusement auprès des fraternités intéressées pour qu'elles procurent le nécessaire au collège. Certains manifestaient peu d'intérêt pour cet établissement ; il raya leurs noms et en fit inscrire d'autres mieux disposés envers la Compagnie, entre autres Marc Antoine Oradino. Car l'évêque auxiliaire redoutait l'inconstance dont les habitants de cette ville passent pour être parfois victimes. Il ne voulait pas non plus provoquer la Compagnie à renoncer, faute des biens nécessaires, aux oeuvres pies qu'elle avait entreprises, alors qu'il se rendait compte chaque jour plus clairement de l'aide qu'elle apportait pour le bien de son diocèse. Quelques amis décidèrent de faire en sorte qu'enfin une chambre fut achevée pour chacun ; le mois d'août avançait et ce petit bâtiment n'était pas encore terminé.

94. Fin août, le cardinal Della Corna revint à Pérouse. Le P. Mercurian Everard envoya par l'un des Nôtres une lettre appelant de Gubbio le P. Olave peu avant qu'il ne partit pour Rimini. Le cardinal de Sainte-Croix remit à ce dernier une missive pour celui de Pérouse, recommandant l'affaire que le Dr Olive devait traiter avec lui. Arrivé à Pérouse, voyant l'emplacement assigné aux Nôtres celui-ci jugea qu'on ne pouvait tolérer en aucune façon que les maîtres séculiers fissent la classe en même temps que les Nôtres, dans la même maison. D'accord avec le P. Everard, l'Evêque auxiliaire et Marc Antoine Oradino, il en administra la preuve efficace,

avec de solides raisons. Reçu ensuite par le cardinal Della Corna avec beaucoup de courtoisie et d'affection, il traita sérieusement avec lui de tout ce qui concernait l'emplacement destiné au collège. Il lui montra que le mélange avec les maîtres séculiers ne convenait nullement. Il finit par le convaincre. Le 8 août, le cardinal convoqua les responsables de la fraternité qui avait en charge les maîtres séculiers et les études. Il donna l'ordre formel de libérer le lendemain les classes au profit de la Compagnie. Les maîtres séculiers devaient se transférer au palais épiscopal, au lieu même où les Nôtres avaient ouvert leurs classes l'année précédente. Le coeur des Nôtres en fut rempli de joie. Une fois possédé en propre cet emplacement, le P. Everard ne douta pas qu'enfin la ville fournirait le nécessaire pour le vivre et le vêtement. Le cardinal pensait qu'il en serait de même, quand les habitants auraient appris d'expérience toute la différence qui existe entre les maîtres séculiers et les Nôtres. Le P. Olave avertit toutefois le P. Ignace qu'il importait grandement pour concilier les esprits, qu'un prédicateur italien fût envoyé à Pérouse ; il prêcherait à ces fraternités, dans les lieux où elles ont coutume de se réunir. Et il était nécessaire qu'un autre professeur, possédant bien l'italien, fût envoyé, pour donner des cours supérieurs d'humanités. Lui et le P. Everard en étaient convaincus. Avant son départ le P. Olave reçut avis que quelqu'un de ce genre serait envoyé à Pérouse.

95. A noter que ces confrères ayant voté, estimèrent d'une seule voix et sans aucune exception, que le local devait être donné intégralement à la Compagnie. Ce qui ne les empêcha pas d'y conserver des classes encore une bonne partie du mois de septembre, jusqu'à ce que, à la fin du mois, les Nôtres vinrent s'installer intégralement

dans le nouvel emplacement. C'est alors en effet que ces confrères durent aller dans les locaux d'abord occupés par les Nôtres au palais épiscopal, libérer le nouveau collège et s'en retirer complètement. Le P. Olave quitta donc Pérouse, après avoir bien réglé les affaires et laissant une excellente opinion de lui. Le cardinal Della Corna l'avait entendu à Rome dans une dispute publique durant le chapitre général des Frères Prêcheurs. Il y avait conçu une haute idée de la doctrine du Père, et visiblement sa piété ne le cédait en rien à son érudition. Néanmoins, avant son départ, le cardinal avait dit à l'évêque auxiliaire que si un prédicateur italien jouissant d'une grande autorité, devait être envoyé, le P. Everard serait enlevé à Pérouse et appelé ailleurs. L'évêque auxiliaire en fut très ému : s'il en était ainsi, toute l'affaire du collège était perdue ; le P. Everard était connu de tous à Pérouse, on tenait en haute estime sa prudence et son intégrité. Même si un ange venait à Pérouse (ce sont ses propres termes), beaucoup de mois devraient s'écouler avant que les gens du pays ne lui accordent la confiance qu'ils faisaient auparavant au P. Everard. En outre, le P. Olave laissa au collège un secours temporel, partageant avec eux l'argent qu'il avait sur lui.

96. Rien de surprenant à ce que nos amis aient requis le consentement de la confrérie pour que cet emplacement fut attribué à la Compagnie. Le Docteur Marc Antoine Oradino relate que, parmi les privilèges qui lui avaient été concédés par le Souverain Pontife, était compris cet endroit en vue de l'éducation des enfants. Et lui-même, Oradino conseilla de recevoir de la confrérie cet emplacement, ses privilèges étant saufs, savoir : à côté des classes destinées à l'instruction des enfants, que lui soit laissé par la

Compagnie un lieu de réunion ; que l'église fut appelée oratoire plutôt qu'église. Et les Nôtres acceptèrent de recevoir ainsi cet emplacement. Fut envoyé pour enseigner la rhétorique et faire les cours supérieurs attendus, maître Gilbert Pollicino, sicilien, savant en humanités latines et grecques, et n'ignorant pas l'hébreu. Il avait été l'un des élèves de maître Annibal du Coudray, et au grand avantage de ses étudiants et à la commune louange il avait enseigné à Messine ; sa vertu était absolument confirmée ; on croyait à bon droit en l'envoyant donner entière satisfaction aux gens de Pérouse.

97. Le Père Ignace consentit également à ce que les Nôtres vinssent à l'aide du fameux nouveau séminaire ecclésiastique, et que deux des Nôtres fussent prélevés sur notre collège de Pérouse pour leur formation. Cependant, les fruits spirituels commencèrent à germer du fait qu'un local nous appartenait en propre. Les Exercices furent donnés à quelques jeunes gens qui donnaient bon espoir, et à un prêtre qui, par le résultat ne le fit pas regretter. Il était manifeste que le nombre des prêtres devait s'élever, car l'ouvrage croissait au-delà des forces des ouvriers. Et d'autre part, les fils dans la ferveur de leur piété amenaient leurs parents à l'église, pour qu'ils fussent aidés par nos soins.

Et voici pour le collège de Pérouse.

LE COLLEGE DE FLORENCE

98. L'arrivée du P. Jacques Laynez, à la fin de l'automne précédent, avait amélioré la situation du collège de Florence. Comme le Vice-roi de Naples, qui était allé à la guerre de Sienne à la fin de l'année précédente, était ensuite venu à Florence, pour se concilier son gendre, ou bien pour le maintenir dans le devoir, il tomba gravement malade. Le P. Laynez, appelé par sa fille, la duchesse de Florence, l'assista à ses derniers moments. Il quitta pieusement cette vie, comme il convenait à un prince chrétien. Sa fille le disait bienheureux. Elle rendait grâce à Dieu, qui avait enlevé son père aux familiers de sa maison, comme à des ennemis, pour l'amener à Florence, afin qu'il y mourût, entre les mains du P. Laynez, et de la sorte parvint en meilleures conditions à son salut. Le Vice-roi mourut muni de tous les sacrements. Tandis que d'autres lui tenaient un langage à la manière des hommes, inspiré plutôt par l'affection charnelle que par l'affection spirituelle, le P. Laynez avisait clairement le Vice-roi qu'il devait se disposer à bien mourir, et lui suggérait ce qui pouvait l'aider. Car il fondait de bons espoirs sur la divine Providence, en ce qui concerne le salut éternel du Vice-roi disant toutefois que pour l'expérience qu'il avait acquise, il était fort désirable que dans ce passage, celui qui va quitter ce monde soit libéré de toute attache à celui-ci.

99. Quant à la duchesse, elle se réjouissait du bien spirituel fait à son père, et y trouva elle-même occasion de profit. Sur les conseils du P. Laynez, elle accepta, de bon coeur, certaines

dispositions qui touchaient à son salut. Quelle autorité eut-il auprès d'elle et du duc de Côme, cela est manifeste en beaucoup de choses qu'il leur demandait, suivant notre profession. Je raconterai comme exemple ceci : un soldat avait été condamné à mort et repoussait avec obstination ce qui sied à un chrétien sur le point de trépasser. Le P. Laynez fut conduit auprès de lui et ce jeune homme fier vint à résipiscence, se convertit, et aux crimes dont il était accusé, il tint à en ajouter un autre ! Il se mit à manifester une telle piété, qu'il n'y eut personne parmi les assistants qui n'en fut impressionné ; le Père lui-même, ému, envoya quelqu'un, par une nuit très noire, demander au duc de pardonner aussi ce crime. Aussitôt la sentence capitale fut révoquée, et la vie fut accordée au coupable.

100. En ce qui concerne les écoles, le nombre des élèves s'accrut considérablement. Au début il en venait tout au plus quinze à vingt ; très vite ils furent plus de cent cinquante. Ils progressaient dans leur conduite, dans la doctrine chrétienne et dans les lettres. Le P. Laynez leur donna des leçons de catéchisme adaptées à leur intelligence ; il les entendit souvent en confession.

101. Le P. Laynez prit la suite des conférences que le P. Salmeron avait commencées l'année précédente sur le "Sermon sur la montagne", avec une nombreuse assistance et de bons résultats. En cela il semblait lui rendre la monnaie de sa pièce: en 1552 le P. Salmeron avait poursuivi à la cathédrale, à la demande des auditeurs, l'explication du *Benedictus*, que le P. Laynez, partant au Concile, avait interrompue. La doctrine de l'un et l'autre plut grandement aux Florentins, on en parla beaucoup, ceci parvint

aux oreilles du duc, et avec tant de louanges que, même après le retour du P. Laynez, ils entreprirent de retenir le P. Salmeron.

102. Mais les séquelles de la fièvre quarte importunaient toujours le P. Laynez. Sur l'ordre du Père Ignace, il interrompit ses prédications, encore que, si la chose avait été laissée à son initiative, il n'aurait pas omis ses conférences. Cette petite fièvre ne lui paraissait pas de grande importance, mais le désir de récupérer plus vite la santé paraît bien avoir été la cause de cette interruption, qui bien que peu agréable aux florentins, contribua peut-être à exciter leur désir de l'entendre.

103. Les affaires domestiques suscitèrent au P. Laynez des ennemis considérables, on lui envoya, comme aux autres petits collèges, des sujets dont la formation avait été trop brève. Plusieurs manquaient d'abnégation, de véritable obéissance, de vertu religieuse. Quelques-uns contaminaient les autres comme un ferment. Dieu semble bien l'avoir permis, dans ces commencements, pour que l'habitude s'établit dans la Compagnie, d'une épreuve plus prolongée et d'un choix plus attentif, en ce qui concerne ceux qu'on envoyait dans de nouveaux collèges. Celui de Florence rentra toutefois en meilleur ordre, grâce à la sollicitude du Père, avec quelques pénitences. Mais comme tous ces défauts lui pesaient, le P. Laynez traita avec le P. Ignace, en vue d'être délivré du Provincialat. Prêcher, parler aux soldats et aux marins, et où vous voudrez, écrivait-il, promouvoir aussi des collèges, il le désirait beaucoup, mais à condition d'être libéré des affaires domestiques.

104. Il rétablit cependant celles-ci à Florence, dans la mesure du possible. Il entretint tous et chacun, en privé et en commun, les avertit de leurs devoirs. Il ordonna qu'après le souci des affaires domestiques, le premier fût d'aider les élèves. Il fallait les entendre chaque mois en confession. En effet, pour se livrer à des entretiens avec des personnes pieuses, on observait cette règle moins exactement qu'il ne convenait. Il répartit donc les classes et recommanda à chaque confesseur d'en prendre une en charge. Celui-ci tiendrait une liste des élèves, et les entendrait tous au début du mois. Lui-même, pour donner l'exemple, se chargea de la confession d'une classe. Il ordonna aussi que le grec fût enseigné dans les classes, de crainte que les élèves qui pour l'apprendre fréquentaient la maison et visitaient leurs maîtres, ne cessent de venir. Il prit encore d'autres dispositions, qui concernaient l'observation des règles, la tenue morale et le progrès des études. Il fixa la conduite à tenir en ce qui concerne la visite des personnes étrangères.

105. Après le soin des affaires domestiques et des élèves, il lui restait du temps, il l'employait en faveur des hommes et femmes qui étaient dans les prisons, les hôpitaux, les couvents. Il fut nécessaire aussi de procéder à quelques renvois de la Compagnie, avec l'approbation du Père Ignace. Tel, qui avait du talent, fut renvoyé pour certains péchés que le P. Ignace estimait intolérables dans la Compagnie. Le P. Laynez lui fit entendre qu'il était nécessaire, à son avis, qu'il fut bien clair que dans aucun collège, de telles chutes ne seraient tolérées : celui qui allait être expulsé gémit qu'on le chassait en enfer ; il décida de servir dans les hôpitaux jusqu'à la mort, ou jusqu'à ce que la Compagnie,

prise de pitié, le reçut à nouveau.

106. Les prêtres de Carfagnana, dont nous avons parlé plus haut, envoyèrent un émissaire au P. Laynez, pour lui demander d'ouvrir chez eux un petit collège. Ils disposaient d'une maison, et des moyens de sustenter quelques sujets. Lucques aussi en espérait un ; un luquois, âgé de vingt-cinq ans et riche, voulait entrer dans la Compagnie et attribuer ses biens au collège. On lui fit comprendre que cette année on ne pouvait en ouvrir aucun ; plusieurs des Nôtres allaient être rappelés à Rome, au bénéfice des collèges romain et germanique, qui auraient été utiles en vue de nouvelles fondations.

107. Je n'omettrai pas ceci. La liberté de langage du P. Laynez, dans sa correspondance, avait déplu au P. Ignace. L'occasion semble avoir été que d'autres collèges, que nous avions acceptés, étaient privés d'ouvriers qui leur paraissaient nécessaires et étaient rappelés à Rome. Le Père Ignace lui écrivit une lettre pour lui seul. Il lui exprimait son déplaisir de le voir penser et écrire ainsi. D'autant plus que la raison lui en avait été notifiée en de précédentes lettres : le bien universel passe toujours avant le bien particulier. Le P. Ignace lui demandait de l'avertir s'il reconnaissait sa faute après y avoir réfléchi quelque temps, et s'il s'en rendait compte, de lui écrire quelle pénitence il était prêt à subir. Le P. Laynez répondit qu'il avait relu maintes fois cette lettre, qu'il y avait trouvé une magnifique occasion et pour sa propre confusion, et pour la louange de la divine miséricorde, et pour une plus grande affection et vénération envers son supérieur. Il remerciait le P. Ignace pour cette correction et lui demandait très humblement d'y avoir recours chaque fois qu'il le jugerait opportun. Il reconnaissait dès maintenant ses fautes particulières,

et demandait en larmes trois pénitences : si la première ne lui était pas accordée, au moins la seconde, et si celle-ci lui était refusée du moins la troisième. Elles étaient si lourdes que le P. Ignace n'en concéda aucune, ni même aucune autre : il acceptait comme réparation plus que suffisante cette humble accusation de soi.

108. Quand il eut recouvré la santé, le P. Laynez reprit ses sermons. Mais celui qui avait la charge de procurer un prédicateur à la cathédrale, invita un moine de son choix. Ceci faisait bien l'affaire du P. Laynez qui, en son lieu, alla prêcher aux soldats des deux forteresses de Florence, sans omettre l'exhortation qu'il faisait chaque semaine à ses frères sur leur vocation, et celle qu'il donnait aux élèves externes. Mais quelques chanoines préféraient, pour le bien commun, que le P. Laynez prêchât à la cathédrale. Ils chargèrent donc le sacriste en personne de prier instamment le Père de reprendre ces prédications. Ils firent en sorte, en outre, d'obtenir des garnisons qu'elles rendent sa liberté au P. Laynez pour la promesse qu'il leur avait faite. De la sorte, il prit la suite des prédications à la cathédrale. Il voulut toutefois exhorter tous les soldats en partance pour la guerre de Sienne ; bien lui en prit, car bon nombre d'entre eux se confessèrent.

109. Durant le carême, le médecin avait prescrit que le P. Laynez prit du moins des oeufs ; mais il voulut s'en abstenir absolument. Il devait attendre, disait-il, que le besoin s'en fit sentir davantage ; que s'il se présentait, il ne ferait pas de choix dans sa nourriture.

110. Il ne parut pas opportun au P. Ignace de décharger le P. Laynez de ses fonctions de

Provincial. Toutefois, comme il était absorbé par la prédication et que, comme nous l'avons dit plus haut, il avait ordre de faire un *compendium* de théologie, le P. Ignace décida qu'il remit au P. Baptiste Viola tous ses pouvoirs concernant les collèges de sa province. Ainsi le P. Viola fut établi commissaire, sous réserve de parler avec le Provincial de ce qu'il aurait à faire. Telle fut l'interprét ation du P. Laynez: Le P. Viola devait entreprendre lui-même, sans attendre la réponse, ce qui dans le Seigneur lui paraissait convenable, et il ne lui demanderait conseil que pour les affaires où, en conscience, il le jugeait nécessaire.

111. Un jeune frère, qui s'était mal conduit au collège de Naples, fut envoyé à Florence pour être soutenu ou renvoyé par le P. Laynez. Il passa par Pérouse. Pour sortir plus correctement de la ville, il demanda aux Nôtres de lui prêter un vêtement, avec un compagnon qui le rapporterait. Sorti de Pérouse, il demanda à celui-ci de l'accompagner jusqu'à Florence, s'il voulait rapporter le vêtement, car il ne le quitterait pas avant. Le compagnon préféra retourner à Pérouse sans le vêtement, plutôt qu'aller à Florence sans permission. Mais le jeune religieux reçut dans le voyage même le châtiment de son péché. Outre de nombreuses difficultés et périls, des paysans de Sienne lui enlevèrent et les vêtements et son argent et le fouettèrent. Puis, gardant l'argent, ils lui rendirent ses vêtements. Peu après, comme il ne s'améliorait en rien, il fut renvoyé de la Compagnie.

112. En ce qui concerne les confessions, les Nôtres, qui n'avaient pas d'église, les recevaient soit à la cathédrale, soit dans les prisons, soit dans les hôpitaux.

113. Tarquin de Reynold, adolescent très aimé de son père, qui vivait à Rome, avait été reçu dans la Compagnie.

Pour qu'aucun ennui ne lui vînt de sa famille, il avait été envoyé à Florence. Mais son père s'y rendit, porteur de recommandations pour le marquis de Marignano. Il obtint du duc le pouvoir d'amener Tarquin au palais. Un envoyé du premier secrétaire du duc vint au collège, pour le conduire au duc. Le P. Laynez répondit qu'il lui permettrait d'aller, mais l'accompagnerait. Tarquin fut conduit au palais, non pas au duc, qui était absent, mais au marquis, avec lequel se trouvait le père. Le marquis, fort de l'autorité du duc, voulut que le P. Laynez laissât là le jeune homme. Lui-même, et le père, et les soldats présents harcelèrent de mille manières le jeune homme, lui arrachèrent l'habit de la Compagnie, qu'un soldat revêtit par plaisanterie, ils imposèrent à Tarquin des vêtements de soldat, injurièrent la Compagnie, même en paroles ordurières. Mais la divine Providence arma son novice et ce qui était dit pour le combattre le confirma dans sa vocation.

114. Ils retinrent ainsi Tarquin, tout un jour et une nuit, tentèrent tout sans résultat. Le marquis dépêcha alors quelqu'un pour prier en son nom le P. Laynez de permettre au novice de retourner à Rome avec son père et d'y demeurer deux mois. S'il était constant, il pourrait aller, aux frais de son père, où voudrait la Compagnie. L'évêque auxiliaire était du même avis, ainsi que d'autres nobles, et il affirmait que le quatrième commandement l'imposait. Le P. Laynez s'y refusa. Il demanda au duc et à la duchesse de ne pas tolérer que violence fut faite au jeune homme. Bien que le marquis les eût priés d'ordonner que le jeune homme partît avec son père, ils ne lui cédèrent pas et se mirent, intentionnellement, à

plaisanter sur d'autres sujets. Enfin le père de Tarquin fut conduit au collège, aimablement traité, et, se montrant satisfait, retourna sans son fils à Rome. Il promit même d'aller fréquemment aux prédications des Nôtres. Toutefois, la duchesse et Don François de Tolède écrivirent au P. Ignace. Ils lui demandaient de laisser Tarquin faire ses études au collège romain, ce qui fut accordé par révérence à leur égard. Il y demeura donc quelque temps. Toute cette tragi-comédie donna bonne opinion de la Compagnie à la cour du duc, surtout dans l'esprit des princes. Et même les soldats frappés par la constance du jeune homme, y reconnurent un appel de Dieu, auquel il ne fallait pas s'opposer.

115. En octobre, le P. Simon Rodriguez arriva à Florence avec une fièvre qu'il avait contractée en route. Le P. Melchior Carneiro l'accompagnait. Il avait quasi par miracle échappé aux mains des Turcs. Car il ne vint pas avec les navires de guerre, sur lesquels bon nombre des Nôtres passaient d'Espagne en Italie, mais prit un bateau de commerce qui faisait route pour la Corse vers le port de Bonifacio, occupé cette année-là simultanément par une flotte turque et une française. Le bateau y fit escale pendant trois jours ; il plut à la divine Providence de "fermer la gueule des lions" ; ils ne furent en rien molestés par leurs voisins Turcs.

116. Parvenu en Italie, le P. Simon Rodriguez fit par terre le reste du voyage. Il rencontra près de Pietra-Santa le P. Laynez qui, comme nous le dirons bientôt, venait à Gênes avec la permission de la duchesse. Celui-ci revint six milles en arrière en direction de Florence, pour jouir cette nuit-là de la présence des Pères Melchior et Simon . Ils lui dirent que beaucoup

des Nôtres, qui venaient en Italie par la marine de guerre, avaient fait demi-tour. Cette flotte était minime ; elle évita sagement une puissante escadre turque qui naviguait alors dans les parages. Ils annoncèrent que les Nôtres viendraient par mer au premier moment favorable ; la route terrestre était fermée du fait de la guerre entre l'Empereur et le Roi de France. Le P. Simon Rodriguez s'arrêta presque un mois à Florence. Il fut guéri grâce à la charité des Nôtres et du médecin, Maître Jean. Celui-ci lui donna même l'hospitalité, les deux ou trois derniers jours, car les Nôtres étaient allés habiter la maison de saint Joannin, comme nous allons le dire. Il arriva à Rome le 10 novembre, nous l'avons dit plus haut.

117. Le jubilé, promulgué à Florence à la fin de l'année, donna beaucoup de travail aux Nôtres, à entendre les confessions.

118. Dès le début de l'année, des élèves assez avancés en lettres se présentaient nombreux au collège de Florence ; on cessa donc d'admettre ceux qui ne savaient pas lire ; on les recevait auparavant pour accroître le volume des effectifs scolaires.

119. J'ajoute ceci. A la fin de 1552, le Père Laynez avait annoncé dans un sermon, l'ouverture des cours, les discours qui seraient prononcés, etc. On ne jugea donc pas nécessaire d'annoncer par affiches, suivant l'usage, cette inauguration. De la sorte, peu nombreux furent ceux qui vinrent assister aux discours qui leur plurent à ce point qu'ils les déclarèrent dignes d'être entendus par toute la ville. L'année suivante, quand vint le temps de l'ouverture des cours, instruits par l'expérience, ils annoncèrent par affiches ce qu'ils allaient faire. On déclama discours et poésies

en présence de don François et don Louis de Tolède, et d'une foule tant des notables que du peuple, et ce fut un succès. Ceux qui récitaient des poésies latines et grecques se comportèrent très bien.

120. La séance prit fin dans un grand éclat de rire. Un nain qui vivait délicieusement chez le duc, déclama très joliment des vers, comme il lui avait été suggéré. Etant très petit, il se tenait sur ses pieds là où les autres d'ordinaire s'asseoient. Mais il perdit la mémoire en cours de déclamation, et ne put achever la poésie commencée. Il s'arrêta là très gracieusement, feignant l'indignation, si bien qu'il réjouit les auditeurs, bien plus que s'il avait pu donner exactement toute la récitation. Autre aventure de ce même nain : en mai précédent, les fils aînés du duc, accompagnés de deux évêques et quelques nobles, honoraient de leur présence de semblables discours et disputes scolastiques. Il récita de mémoire la doctrine chrétienne avec une telle aisance, alors qu'on le voyait à peine dans la chaire à cause de sa petite taille, et il fit aux ducs un tel plaisir, à cette occasion, qu'il fut admis au palais. Il vivait avec les enfants et ils lui demandaient souvent à table de réciter la doctrine chrétienne, et ils lui firent désormais mille faveurs.

121. Je n'omettrai pas ceci. Fréquemment des Nôtres qui d'Allemagne, des Flandres, de France et même d'Italie venaient à Rome, passaient par Florence. Ce collège, qui souffrait d'une grande pauvreté, les recevait affectueusement, et leur donnait en outre en aide un viatique, s'ils en paraissaient moins pourvus qu'il ne convenait. Vivant lui-même à peu près au jour le jour, le collège collectait néanmoins

une somme importante d'écus d'or, pour que ceux qui devaient voyager le fissent commodément. Par la suite cependant, et bien qu'eux-mêmes n'eussent rien demandé, le P. Ignace remboursa ces dépenses.

122. Cette même année, les Nôtres furent avertis, à Florence et ailleurs, que lorsque certains tombaient malades, le médecin fut invité à ne pas parler devant eux de quelque nécessaire changement d'air. Cela pour éviter qu'ils n'en fussent davantage enclins au changement. Cet ordre fut reçu à Florence, sans consulter le P. Ignace ; ceux qui y aspiraient à la Compagnie dans ces conditions n'étaient pas rares.

123. Le P. Ignace avait communiqué aux seuls recteurs les pouvoirs pour absoudre les cas réservés, surtout les plus importants. Le P. Laynez suggéra, tout en approuvant la concession faite aux seuls recteurs, qu'il voyait avantage à ce que ceux-ci puissent la déléguer à d'autres prêtres, s'il s'en trouvait de capables, à qui faire confiance.

124. Au début de l'année, le P. Laynez mit la main au *compendium* de théologie que le P. Ignace lui avait commandé. Il pensait néanmoins qu'il lui fallait développer d'abord la théologie dans toute son ampleur ; il en extrairait ensuite un *compendium*. Le P. Nadal était de cet avis. L'aide des prières de la Compagnie lui fut promise, puisqu'il travaillait à son service. Au début il se défendait, par humilité. Puis, vu la volonté manifeste du P. Ignace, il s'y mit de bon coeur. Il était fort peu équipé en livres, mais riche de notes personnelles. Il avait lu de très nombreux auteurs, et avait relevé soigneusement leur pensée et même leurs expressions en matière

importante. Sans abandonner les sermons, ni les autres devoirs de sa charge, il avança rapidement dans ce travail durant les six ou sept premiers mois de l'année. Il pensait diviser tout l'ouvrage en six parties, encore qu'inégales : 1) une introduction à la théologie, comme une préface ; 2) nature et attributs divins, concernant la Trinité ; 3) la génération du Verbe ; 4) la procession du Saint Esprit ; 5) la Providence et le gouvernement universel ; là venaient le mystère de l'Incarnation et le reste de ce que nous pouvons dire sur Dieu. De ces livres, le deuxième, le troisième et le quatrième étaient prêts au début de septembre. Ils furent envoyés au P. Ignace pour qu'il les fit réviser et fit savoir s'il fallait continuer. A partir de ces trois-là, lui-même ou quelqu'un d'autre pourrait facilement tirer un *compendium*. Il n'alla toutefois pas plus loin, à cause des obligations qui lui vinrent par la suite. Il lui fut signifié par lettre écrite au nom du P. Ignace de continuer, de composer lui-même la somme ou *compendium ;* mais des occupations urgentes le lui interdirent de plus en plus.

125. Quelques religieux, et d'autres, demandaient les Exercices Spirituels ; le prieur d'un monastère en avait même réclamé le livre. Il fut signifié, au nom du P. Ignace, de ne communiquer ce livre à personne qui ne se fût entraîné d'abord à ces méditations.

126. Quant au temporel, les Nôtres vivaient à l'étroit, au point qu'ils ne possédaient même pas leurs lits, ils les louaient. Et le coût de location, avec celle de la maison, prenait une bonne partie des deux cents écus d'or alloués chaque année par la duchesse. Ils avaient choisi don Louis de Tolède, frère de la duchesse, comme protecteur. Il avait accepté volontiers ce titre, mais n'apportait aucune aide temporelle ; sans

doute parce qu'il ne le pouvait pas aisément. Quêter pour le collège, ce n'était pas possible, les princes vraisemblablement l'auraient mal pris. Restait une bonne occasion de souffrir. La duchesse, à qui un ami de la Compagnie avait exposé la pénurie des Nôtres, envoya cinquante écus pour acheter des lits. D'autres aumônes venaient d'elle et de florentins des deux sexes ; on se tirait à peu près d'affaire. Même de Rome, plus de cent écus leur furent envoyés. Et parce que le P. Laynez n'avait pas grand espoir de voir accroître l'aide promise par les ducs pour l'entretien du collège, il fit en sorte, soit directement, soit par l'intermédiaire d'amis, qu'une attribution certaine fût définie ; on éviterait labeur et perte de temps, en allées et venues au palais pour recouvrer cette aumône. Le P. Laynez insistait de temps en temps auprès de la duchesse; elle promettait ; les promesses n'étaient pas tenues pour autant. Plus d'une fois excédé, il aurait aimé que ce patronage fût retiré aux ducs ; ainsi aurait-il pu librement mendier auprès de la population. Mais cela n'était pas possible tant que le collège av ait l'air d'être entretenu en partie par les allocations des ducs.

127. Quant à l'habitat : les Nôtres passèrent la plus grande partie de l'année à Florence, dans une maison en location et sans église. Le cardinal d'Augsbourg avait poussé les princes, en 1522, à donner aux Nôtres une église et un local. Mais ceux-ci demeurèrent toute l'année, comme ils l'avaient commencée, dans une maison en location. Ils en louèrent cependant une autre, plus commode, pour la nouvelle année scolaire, place Strozzi. La difficulté pour disposer d'une église provenait surtout de ce que le P. Ignace ne croyait pas devoir admettre que nous assumions la "*cura animarum*", surtout s'il n'y avait pas possibilité de

la transférer. Finalement, on pensa sérieusement à l'église de saint Joannin qu'on avait d'abord peu appréciée, étant donné le peu d'espace qu'elle offrait. Puis, comme on ne trouvait rien de mieux, on prit contact avec le père d'un enfant, qui l'avait en bénéfice ; on lui offrit en contre-partie le canonicat de Saint-Laurent, et on lui demanda pour le collège l'usage de l'église. Les princes y semblaient volontiers disposés (la présentation de ces canonicats est de leur compétence). Mais il semble que c'est le démon qui jeta le trouble dans cette convention ; il faut croire qu'il ne voulait pas d'un établissement définitif des Nôtres à Florence. On a pensé que toutes ces difficultés venaient des clercs de Saint-Laurent, qui sont voisins de l'église de saint Joannin.

128. Les princes nous étaient cependant très favorables. Le duc Côme s'était entretenu deux fois avec les Nôtres, ce qui n'était pas d'usage. Il demanda où prêchait le P. Laynez, quelles facilités l'église de saint Joannin pouvait offrir comme logement, s'il était possible de gagner de l'espace. Un ami, le chevalier de Rossi (nous en avons parlé plus haut) ne laissait pas les ducs oublier cette affaire. Finalement, toute difficulté surmontée, un contrat fut établi au mois de juillet. La maison de saint Joannin fut louée pour trois ans, parce qu'on espérait trouver dans l'intervalle un canonicat à offrir en contre-partie, afin que ce lieu fut laissé à notre disposition. Le secrétaire Herrera faisait pour l'échange don d'un sien canonicat, de plus grande valeur que celui de Saint-Joannin. Mais ce don ne fut pas accepté. Il fallut donc recourir à la location, jusqu'à ce que celui de Saint-Laurent fût disponible. Et comme la maison était exigüe, il fallut en louer une autre proche pour loger les Nôtres. Toutefois un canonicat fut bientôt vacant ; le duc le donna

en contre-partie pour Saint-Joannin comme il l'avait promis ; de la sorte, celui-ci fut disponible pour la Compagnie, avec les maigres ressources de quarante ou cinquante écus.

129. Le 3 novembre, tous les Nôtres s'installaient à Saint-Joannin. Quelques-uns s'y étaient déjà rendus la veille de la Toussaint. Ce même 1er novembre, le P. Louis du Coudray commençait à prêcher dans l'église, mais comme on n'avait pas fait grande publicité, il n'eut que de soixante à soixante-dix auditeurs. Ce nombre s'accrut peu à peu, en ce qui concerne et les prédications et les sacrements. Les Nôtres trouvèrent une maison plutôt mal agencée, très à l'étroit. Comme ils étaient onze en tout, ils durent mettre deux ou trois lits par chambre. Ils purent mieux s'arranger pour les classes. Ils convertirent trois petites chambres en trois classes, ouvrirent une porte sur la rue, et choisirent la sacristie comme local pour la quatrième. L'amélioration des études qui s'ensuivit,-nous en avons déjà parlé-, le ministère de la parole de Dieu, l'administration des sacrements, le sacrifice de la messe offert chaque jour, firent connaître ce lieu, jusque-là quasi désert. Bientôt une dame de qualité confectionna un taberbacle pour le Saint Sacrement.

130. Le dimanche, deux élèves récitaient dans cette église une partie de la doctrine chrétienne, sous forme de dialogue, pour la dévotion et l'admiration des auditeurs qui se montraient très attentifs à tout ce qui touchait l'éducation d'un homme chrétien. On faisait ainsi afin d'attirer des auditeurs, qui en inviteraient d'autres à la prochaine leçon du P. Louis,(car il avait paru bon de substituer une leçon au sermon).

En décembre, celui qui avait donné l'église de Saint-Joannin avait pris possession de son canonicat. Il se montrait disposé à résigner le bénéfice de Saint-Joannin en vue d'une "union" de généfices. Mais il y fallait le consentement des "patrons", et pour cela l'appui du duc. A la fin de l'année, la duchesse offrit une aumône pour le vestiaire des Nôtres; depuis deux ans qu'ils étaient à Florence, ils portaient toujours les mêmes vêtements.

131. En mai, le P. Laynez parla au P. Ignace de destiner à l'entretien du collège l'héritage de son père, qui se trouvait à la maison, à Almazan. Il ne restait de survivant que son frère Christophe. Toutefois sa mère était veuve, deux soeurs devaient être aidées avec le produit de ce patrimoine, tant que la mère survivait ; il ne semblait pas licite d'employer le produit de ces champs et de ces vignes pour l'entretien du collège. Mais le comte de Montaigu, à qui appartient la ville, pouvait, semblait-il, y destiner quelques chapellenies ou simples bénéfices. Bien que la donation fut faite par les deux frères Laynez, rien ne s'ensuivit. Le P. Jacques Laynez ne perdit pas pour autant le mérite de sa bonne intention.

132. Le P. Ignace semblait se demander s'il ne lui fallait pas appeler à Rome le P. Laynez pour qu'il enseignât la Sainte Théologie au Collège Romain. Mais il jugea que le travail du P. Laynez en d'autres domaines était plus nécessaire, d'autant plus qu'il n'aurait pu en même temps écrire et enseigner.

133. Le cardinal de Compostelle, Messire Jean de Tolède, voulut connaître l'avis du P. Laynez, au sujet de ce collège que la Compagnie avait

l'intention de donner à sa ville épiscopale, comme nous l'avons mentionné en 1552. Tel fut cet avis : on n'y enseignerait pas le droit ; au début, on installerait quatre professeurs de grammaire, un de rhétorique, un de lettres grecques, un pour les cas de conscience, de quoi former un confesseur. Quand les étudiants seraient prêts, on établirait un cours des arts, soit un cours moyen ouvert au début de chaque année, soit en conduisant chacun à son terme avant d'ouvrir le suivant, d'après le nombre et les progrès des étudiants. Viendrait ensuite un cours de théologie, suivant la doctrine de saint Thomas, qui occuperait au maximum quatre ans ; on y expliquerait les livres les plus difficiles de la Bible, et on y donnerait les règles générales d'interprétation des Ecritures, reçues des Docteurs. Enfin, compte tenu des résultats et des étudiants, on pourrait voir s'il y a lieu d'ériger le collège en Université. Comme cet avis pourrait être utile pour d'autres collèges, j'ai pensé qu'il ne fallait pas l'omettre.

134. Il était alors question d'établir un collège à Gênes. Le P. Ignace enjoignit alors au P. Laynez de s'efforcer d'obtenir de la duchesse licence d'aller à Gênes pour quelque temps - avec son accord bienveillant. Il ne pensait pas que cela fit difficulté. La duchesse lui témoignait beaucoup de faveur, mais comme il l'écrit lui-même, elle semblait le juger un peu austère et scrupuleux. Il espérait obtenir d'elle cette permission, et du même coup des vêtements pour ceux des Nôtres qui venaient à Florence. Il obtint la licence désirée. Mais par la suite, la duchesse parut regretter cette concession ; elle voulait révoquer la permission. Le P. Laynez insista pour qu'elle ne portât nulle atteinte à un projet qu'elle avait concédé autrefois sur la demande des Génois. Par la suite, elle dit qu'elle entendait se vaincre en cela, de nouveau

elle lui accorda deux mois, et lui remit une lettre pour les Gênois. A son retour, elle lui fit savoir qu'elle voulait faire deux choses qu'elle n'avait pas encore faites : la première était de se confesser chaque mois ; l'autre était que le P. Laynez prêchât chaque semaine au palais pour elle et pour sa cour. Le duc lui-même qui avait d'abord opposé quelques difficultés à son départ, le permit enfin. Aussi bien, le 2 octobre le Père quittait Florence pour Gênes. Après son départ et le transfert à la maison de Saint-Joannin, les Nôtres ajoutèrent une classe de rhétorique à celles qu'ils faisaient déjà pour les humanités grecques et latines.

Et cela suffit pour le collège de Florence.

LA MISSION DU P. LAYNEZ A GÊNES

135. En avril, le P. Nadal était venu à Gênes pour se rendre par mer en Espagne. Il y découvrit que beaucoup cherchaient sérieusement à obtenir un collège de la Compagnie. La République gênoise laissait faire plus qu'elle n'intervenait. On avait choisi cependant deux ou trois gentilshommes entre autres, don Thomas Spinola, pour s'occuper de l'emplacement et d'autres choses, don François Bava leur avait été adjoint. On s'était entendu avec le protecteur du "Grand Hôpital", et on avait l'appui du suffragant, pour que cet hôpital cède pour l'usage du collège

l'église de l'Annonciation, à laquelle était jointe une maison assez convenable pour le logement. Ils écrivirent à Rome et le P. Ignace leur donna bon espoir qu'il enverrait le P. Laynez. Grande fut leur consolation. Ils choisirent un local dans un site commode et salubre. Il y avait bien quelques malades au lit (c'était un petit hôpital) ; mais l'habitation était séparée avec une entrée distincte. Cela ne plut pas du tout au P. Ignace, et il fallut chercher autre chose. Le P. Laynez arriva le 9 octobre à Gênes et fut l'hôte de don Nicolas Sauli dans la très agréable maison Charignani. Ayant vu l'hôpital dont nous venons de parler, il lui préféra celle-ci, elle était plus adaptée aux ministères spirituels et au soin des âmes.

136. Aussitôt le P. Laynez inaugura des sermons dans la cathédrale, et cela, selon ce qu'écrit l'évêque auxiliaire de l'archevêque, avec beaucoup de compétence doctrinale et de fruit. Ainsi consola-t-il fort toute la cité. Cet évêque auxiliaire donna au Père tout ce qu'il pouvait lui accorder de pouvoirs, soit pour entendre les confessions, soit pour visiter les églises et leurs desservants. Les dimanches et fêtes le Père prêchait devant un peuple nombreux ; le jeudi, il prenait à part les ecclésiastiques et d'autres personnes pour leur interpréter des cas de conscience. Bien que la République fut alors plongée dans la guerre de Corse et que les Français, appuyés par la flotte turque, occupassent en armes une partie de la ville, on traitait sérieusement en plein tumulte de guerre, de choses spirituelles et du collège à introduire dans la cité.

137. Au début, le P. Laynez eut à souffrir des coliques néphrétiques auxquelles il était habitué. Grâce à Dieu, il recouvra vite la santé

et reprit ses sermons. Peut-être faut-il attribuer cet incident au fait que, partant de Florence le 2 octobre, il fut trempé de pluie. S'étant arrêté quelque temps à Lucques, certains, des plus hauts placés de la république, entrèrent en pourparlers avec lui en vue d'établir un collège. Mais il se remit en route et renvoya ces tractations à plus tard. En route il rencontra le P. Simon Rodriguez. En toute loyauté, il lui recommanda vivement l'humilité, l'obéissance, la bonne entente avec son supérieur ; ce que Simon lui promit.

138. Enfin, arrivé à Gênes, Laynez commença ses sermons et ses oeuvres spirituelles, comme nous l'avons dit. De peur que, étant donnée sa charité, il n'attribue aux malades plus de temps et de soins qu'à d'autres ministères plus utiles à la population, il lui fut enjoint de ne pas s'occuper d'eux. Ses prédications, ses conversations enflammaient les âmes des habitants, et il fut alors question non plus d'un, mais de deux collèges à établir. L'un serait en pleine ville, l'autre dans un lieu à l'écart, ce Charignano dont nous avons parlé. Le site était très agréable, spacieux ; c'est là que la famille des Sauli voulait le second. Tandis que se construiraient église et collège, ils offraient, pour notre logement, un monastère voisin, dépendant d'eux. Mais la construction allait demander de grandes dépenses et du temps ; ils priaient que l'un des Nôtres en eût le contrôle. Le P. Laynez pensait que ce second collège servirait de maison de campagne au collège urbain : les Nôtres y viendraient se reposer et se détendre.

139. Cela ne déplaisait pas au Père Ignace, et il fit savoir qu'il était d'accord. Toutefois, tant que le second collège n'était pas prêt,

il était d' avis de ne pas envoyer les deux ou trois hommes demandés. Il ne se refusait pas à prélever le P. Pierre Santino, qui était à Lucques, pour diriger la construction, à cette condition toutefois que les membres du collège ne fussent envoyés que celle-ci achevée. L'archevêque de Gênes, chef de la famille des Sauli, s'était entretenu avec lui de cette affaire, tandis qu'il était à Rome. Si la Compagnie voulait prendre l'engagement de douze messes à célébrer chaque jour, par les Nôtres ou par d'autres, il promettait un revenu de mille écus par an, à verser à la Compagnie à condition qu'elle ouvrît des écoles à Gênes.

140. Il fut quand même plus difficile que ne le pensaient nos amis gênois de trouver en pleine ville un emplacement idoine pour le collège qui devait précéder celui des Sauli. Le P. Ignace lui-même avait écrit au P. Laynez de ne pas s'occuper personnellement de cette affaire, mais d'en laisser le soin à ses amis. Quant à lui, le P. Laynez se réservait pour les prédications à la cathédrale et aussi à l'église saint Colomban. Il y parlait aussi de ce qui concerne la restitution, le bien spirituel des marchands ; il abordait également la vocation des prêtres, afin de veiller sur eux.

141. Vint l'affaire du collège de Charignani, à la charge de la famille des Sauli. Ayant examiné de plus près la question avec les chefs de cette famille, il lui fut manifeste que l'offre de l'archevêque était vaine. Son oncle, Bendinello Sauli, avait imposé dans son testament l'érection d'une église avec douze chapelains, chargés de célébrer autant de messes, à quoi était appliqué le revenu. Le choix des chapelains était laissé au descendant de l'aîné de la famille, qui était alors le père de l'archevêque. Tandis que la construction se poursuiverait - elle coûterait cent

mille ducats - et pourrait difficilement s'achever en vingt ans, il était probable que le père de l'archevêque mourrait. Le successeur, d'après le testament, pouvait ou installer ou éconduire des religieux. Il paraissait dès lors plus sûr d'attribuer à la Compagnie trois cents ducats de rente annuelle avec un monastère voisin, et de lui laisser le soin de la construction. Plusieurs d'entre eux, dont l'archevêque, pensaient que toute cette fondation viendrait finalement à l'usage de la Compagnie. Mais ils ne voulaient pas s'engager. Le collège demandé par la ville devait venir en premier, car il ne fallait pas que de simples citoyens semblent précéder la république en cette affaire. Mais en cette affaire, il restait encore beaucoup à désirer ; quelques citoyens très favorables à l'établissement du collège, avaient déçu la ville et le gouvernement. Ils avaient reçu de celui-ci licence d'en écrire au P. Ignace. Mais la ville n'avait pas nettement compris que deux ou trois compagnons seulement viendraient, et elle avait déclaré nettement que pour leurs dépenses elle n'entendait rien prélever sur le budget public, ce dont ces hommes ne dirent mot, ni n'écrivirent au P. Ignace.

142. Quand le P. Laynez eut commencé sa prédication, les notables vinrent en nombre l'entendre soit à la cathédrale, soit dans les couvents, où il parlait les jours de fête ; ils suivaient aussi ses conférences. Ils prirent dès lors plus d'intérêt à la fondation du collège. Le Père aussi alla trouver le Légat de l'Empereur et y rencontra Adam Centurio, et d'autres personnages influents. Il leur parla, et tous offrirent leur collaboration pour la fondation du collège. Quelques riches gênois résolurent de tenter quelque chose auprès de la République et, si possible, d'en obtenir une

rente annuelle de trois cents ducats (Ils savaient que telle était, pas davantage, la fondation de Florence, et il leur semblait suffisant d'égaler cette somme) au moins en partie, et cela leur agréait. Sinon, disaient-ils, il suffirait que la République prît à coeur le collège et manifestât sa faveur ; le nécessaire serait facilement obtenu par des aumônes, vu que cent mille ducats étaient dépensés à Gênes en aumônes publiques et sûres. Finalement, l'évêque de Cavorli s'adressa au conseil de ville, qui détient le pouvoir dans la République, et maints membres lui avaient manifesté en privé leur bonne volonté. Le sénat en corps décréta qu'un collège serait demandé, installé à Gênes, et deux nouveaux délégués, Augustin Lormellino et Etienne Ragio furent adjoints aux deux premiers pour chercher un emplacement et pourvoir à la subsistance.

143. Alors l'évêque demanda au P. Ignace, au nom de la ville, dix ou douze sujets. Des gentilshommes promirent à l'évêque auxiliaire, chacur de son côté, d'acquérir sur le mont dit, saint Georges, quelques rentes pour l'usage du collège. De la sorte, les quatre protecteurs désignés n'auraient pas grand peine à fournir le nécessaire. Car la République n'avait jusque là rien promis sur les fonds publics ; elle ne donne habituellement rien pour les oeuvres de piété, mais elle recommande à des protecteurs désignés de venir en aide aux hôpitaux et aux pauvres, et les couvre de son autorité. Avec les sommes que les familles apportent en privé chaque année, pour des oeuvres pies, ils peuvent nourrir tous les pauvres et la mendicité est interdite. On demandait dix ou douze des Nôtres ; le P. Laynez écrivit que sans nul doute tout serait abondamment pourvu pour eux.

144. Il fut plus difficile de trouver une maison. Les uns pensaient à l'église de l'Annonciade où se trouvaient quelques prêtres qui

désiraient entrer dans la Compagnie. D'autres s'employaient à obtenir du Cardinal d'Este le monastère de Saint-Cyr, au moins en partie, espérant qu'avec le temps toute l'abbaye pourrait être attribuée au collège. Il était aussi question d'autres lieux. La moisson s'annonçait abondante, si on envoyait un recteur prudent, docte et bon, avec quelques ouvriers industrieux. On attendait parmi eux un prédicateur de talent, et on estimait que le P. Laynez en personne devait demeurer jusqu'à ce que le collège eût fait quelques progrès.

145. Le P. Ignace avait répondu qu'il fallait envoyer au nouveau collège au moins quatorze ou quinze hommes. Il avait écrit de plus que si la République ne s'en chargeait, au moins des personnages privés devaient assurer leur entretien, pour qu'ils ne fussent pas obligés de mendier, ce qui ne convient pas pour un collège. En outre, jusqu'à l'année suivante, rien n'était possible, tout ceci fut accepté volontiers par nos amis. Il ne semblait cependant pas au Père Laynez qu'on dût déterminer une somme (le Père Ignace avait écrit cinq cents écus), même si les difficultés financières où se mouvaient les Nôtres à Florence et ailleurs avaient justement ému le Père Ignace. Telle était la situation à Gênes, qu'il n'y avait nullement à craindre ce que l'expérience montrait redoutable ailleurs. Quant au collège, si opportunément situé pour l'utilité de la Compagnie, il n'y fallait renoncer à aucun titre. Pour ce qui est du collège des Sauli, étant donné que le Père Ignace ne voulait pas l'accepter sans une rente suffisant à l'entretien de quatorze membres, le P. Laynez laissa de côté cette affaire, en attendant qu'elle mûrit. Il ne s'agissait cependant pour eux que d'obtenir immédiatement le revenu de huit cents écus d'or.

146. Le Jubilé avait été envoyé au P. Laynez en novembre. Il veilla lui-même à sa promulgation, car il en attendait grand fruit ; en fait, la ville avait été assez émue par ses sermons. Mais les deux mois que la duchesse de Florence lui avait accordés touchaient à leur fin. Il semblait dur à nos amis gênois, et au P. Laynez lui-même, d'abandonner le travail commencé pour se rendre à Florence au temps convenu. Il se disposait donc à écrire à la duchesse pour lui demander de proroger ce terme, et la ville de Gênes y joindrait sa requête. Mais le Père Ignace ne pensait pas ainsi : il fallait absolument tenir ses promesses et il enjoignit d'empêcher, dans toute la mesure du possible, la ville de Gênes d'envoyer sa lettre. Il permit cependant que le P. Laynez écrivît lui-même en laissant toute l'affaire à son jugement. Le motif du P. Ignace était celui-ci : le collège de Florence était commencé, très faiblement fondé ; le P. Laynez ne devait pas l'abandonner, ni procurer des ennuis aux princes dont semblait dépendre son développement. Quant aux Gênois, la faim de la parole de Dieu, pensait-il, ne leur serait pas inutile.

147. Le P. Laynez obtint cependant de la duchesse ce qu'il voulait et resta à Gênes jusqu'à Pâques. Les gentilshommes de la paroisse de Saint-Cyr insistaient pour qu'il consentît à y prêcher le prochain Carême ; même le prieur de certains moines qui y résidaient s'y employait activement. Comme ils avaient de l'espace en abondance, ils désiraient en voir affecter une partie à l'habitation du collège. Le Père Ignace cependant n'approuva pas que le P. Laynez, dont la santé n'était pas brillante, s'imposât cette charge de prédication. Il lui concéda de prêcher les dimanches, lundis, mercredis et vendredis, si le médecin était d'accord, et s'il s'en sentait la force.

Il dut toutefois interrompre aux fêtes de Noël pour raison de santé. Son rein et ses ennuis de calcul lui devenaient plus fréquents à Gênes qu'ailleurs.

LA MISSION EN CORSE DES PERES SYLVESTRE LANDINI ET EMMANUEL GOMEZ DE MONTEMAYOR

148. A la fin de 1552, les Pères Sylvestre Landini et Emmanuel Gomez de Montemayor arrivèrent en Corse comme commissaires du Siège Apostolique. Après être demeuré quinze jours à Bastia, le P. Emmanuel fut envoyé à un homme, illustre parmi les Corses, Don Jacques Santo de Mara, redouté même des Turcs. Dans la ville de San Colombano, le Père se mit si bien au travail que Don Jacques reconnaît n'avoir jamais vu peuple si nombreux fréquenter les prédications. En janvier il prêchait une heure avant le jour, pour que les gens puissent ensuite aller à leur travail. Don Jacques se plaçait au premier rang avec sa femme et toute sa famille et encourageait ainsi ses sujets à bien agir. Ils assistaient presque cinq cents à ce sermon matinal. Depuis une heure avant le jour jusqu'à une heure de la nuit suivante, le P. Emmanuel entendait les confessions, sans quitter son confessionnal. Les fidèles affluaient nombreux, très émus, pour découvrir et guérir les blessures de leur conscience, à qui manquait depuis de longues années cette salutaire médecine. Et il donnait la communion à beaucoup de ceux qui

s'étaient confessés. La famille de Don Jacques donna de même l'exemple pour la confession. Des religieux de l'ordre de saint François assistaient à sa prédication matinale, et pareillement à l'explication de la doctrine chrétienne qu'il donnait le soir aux nobles épouses des notables et à d'autres, ainsi qu'aux enfants garçons et filles qui l'apprenaient fort bien. En cela les femmes donnaient un beau modèle de leur zèle, car elles parlaient entre elles toute la journée de cette doctrine. Les pauvres le suppliaient de ne pas partir, mais de continuer à leur indiquer les voies du salut, dont ils s'étaient bien éloignés. On l'invitait dans les pays voisins, mais Don Jacques ne le laissait jamais s'éloigner. Il voulait, disait-il, l'accompagner dans tout son domaine, qu'il avait délivré, avec une fermeté admirable, des dissenssions internes, et des pillages des Turcs et des pirates.

149. Le P. Emmanuel se rendit, ce même mois de janvier à Regliano. Il y trouva une moisson abondante et bien disposée. Les fidèles venaient de plusieurs milles entendre les prédications et se confesser, recevoir de lui des conseils sur l'orientation de leur vie. Don Jacques et d'autres nobles entraînaient le peuple par leur exemple comme ils l'avaient fait à San Colombano ; ils étaient les premiers de tous au sermon et pour la réception des sacrements ; ils récitaient la doctrine chrétienne à l'église devant tout le monde. Jamais le P. Emmanuel ne vint si tôt à l'église (encore qu'il y vint une heure avant le jour pour célébrer la messe et prêcher) qu'il n'y trouvât Dame Nicolette, épouse de Don Jacques, et une certaine Dame Barbara, bien qu'elle fût enceinte. Il était occupé jusqu'à deux heures de la nuit à entendre les confessions, et fréquemment il était retenu au point de ne pouvoir prendre sa

nourriture de toute la journée. Parmi les confessions, certaines portaient sur six et même dix ans, certaines sur toute la vie, non sans larmes abondantes et avec beaucoup de fruit spirituel. Plusieurs excommuniés rentrèrent dans le giron et la communion de l'Eglise. Deux d'entre eux, qui vivaient publiquement en concubinage, firent pénitence publique. Si sérieuse était leur componction, que la femme se résolut à entrer en religion et l'homme qui vivait avec elle décida d'aller en Italie chercher sa femme et ses enfants. Le P. Emmanuel distribuait chaque jour vingt et parfois trente communions, à ceux qu'il avait pu entendre en confession. Soixante-quatre enfants étaient assidus à la doctrine chrétienne, et ne parlaient pas d'autre chose à la maison ou ailleurs (comme nous l'avons vu à San Colombano) ; et la nuit ils ne faisaient pas d'autres rêves. Il établit en chaque village et en chaque bourg un maître pour enseigner la doctrine à tous, durant la première heure de la nuit, quand ils étaient rentrés de leur travail.

150. A la cour de Don Jacques, lui-même et Dame Nicolette faisaient fonction de maîtres, et ils n'épargnaient personne qui n'apprît la doctrine chrétienne. Ils imposaient des pénitences aux négligents, comme de manger sous la table, et autres pratiques de ce genre. Si bien que les dames nobles et les autres, et la plupart des hommes, apprirent toute la doctrine chrétienne. La paix fut rétablie entre trois hommes et autant de femmes durant ce mois ; abandonnées toute haine et toutes hostilités, des embrassements réciproques signifièrent l'union des esprits. Le P. Emmanuel rétablit une concorde de grande importance, que Don Jacques n'avait jamais pu obtenir, parce qu'il y avait eu mort d'hommes ; le pardon fut obtenu des offensés. Des lettres

furent envoyées à d'autres, qui s'étaient réfugiés en Italie, pour qu'ils revinssent en Corse, et il s'employa à rétablir la paix à la manière du pays. Il distribua aux pauvres une forte somme d'argent qui provenait des dispenses d'empêchement de mariage au quatrième degré et d'autres peines pécuniaires. Il ne cessait de s'élever contre les vices et le péché, et constatait la vérité de cette prophétie : "*imple facies eorum ignominia, et quaerent nomen tuum, Domine*". Plus il fustigeait les péchés, plus ils le recherchaient activement, lui dévoilant leurs inquiétudes sur toute leur vie passée depuis l'enfance, et lui demandant remède. D'autres lieux aussi on l'appelait avec larmes. Il ne put jamais réciter son office que de nuit et fut souvent obligé d'entendre des confessions dans sa chambre, jusqu'à minuit. Beaucoup disaient que le Seigneur avait visité son peuple. Cultiver la vigne du Seigneur lui donnait grande consolation par le fruit qu'elle produisait.

151. Don Jacques offrit à la Compagnie son domaine, et même sa personne, avec une rente pour fonder là un collège. Il promit aussi de bâtir et fonder un couvent de moniales. Nombre de jeunes filles offraient en effet au Seigneur leur intégrité corporelle ; parmi elles une des filles nobles de la suite de Dame Nicolette. Certains fils de ses amis, après avoir entendu quelques sermons, remis les injures, sérieusement convertis, firent une confession générale. Don Jacques se rendit lui-même dans un couvent de religieux pour y faire une confession de toute sa vie. Le P. Emmanuel prêchait et enseignait la doctrine dans l'église de Saint François, qui contenait difficilement la foule des auditeurs. Jamais ces religieux n'y avaient vu telle multitude de gens. Durant ce mois de janvier, il sépara treize mariage précédemment contractés à des degrés

prohibés. Ne pouvant plus suffire à la foule des pénitents et communiants, il demanda l'aide des religieux de saint François. Ces nobles dames couraient avec bonheur dans la voie du Seigneur et de plus venaient à l'aide du P. Emmanuel pour ses oeuvres de charité, même ardues. Par exemple, à la fin du mois, mettre la paix entre deux frères qui se menaçaient mutuellement de mort, ce que Don Jacques n'avait pu obtenir malgré son habileté. Enfin, parmi les larmes de tous, le Père dut quitter Regliano, pour aller visiter d'autres parties de l'île.

152. Tandis que le P. Emmanuel opérait ainsi au Cap Corse, le P. Sylvestre n'était pas inactif à Bastia. Cette province était pleine de vices et de péchés. Mais les habitants étaient remués par la prédication de la Parole de Dieu et l'administration des sacrements, au point d'avoir l'air d'une primitive Eglise et, à voir l'abondance des confessions et des communions, on pouvait croire à un jubilé perpétuel. Les personnes des deux sexes accouraient, jeunes et vieux, maîtres et serviteurs, laïcs et religieux, montagnards et paysans. De mémoire d'homme, disait-on, jamais on n'avait vu en Corse une telle fréquentation et une telle ferveur.

153. Le temps de Carnaval qui, partout, se passe dans une licence excessive, semblait transformé en Semaine Sainte ou pascale. Le Père Sylvestre prêchait tous les jours, et trois fois les jours fériés : dans la *terre vieille* le matin, puis dans la *terre neuve* (c'est le nom de ces quartiers de Bastia), et après vêpres de nouveau dans la *terre vieille*, et chaque fois l'église, les chapelles et l'entrée devant la porte étaient remplies. Chaque jour on donnait les exercices spirituels ; chaque jour on entendait les

confessions, avec l'aide de six, sept et huit confesseurs, religieux de saint François ; chaque jour on distribuait la sainte Eucharistie ; tantôt cinquante, tantôt soixante-dix, tantôt cent cinquante hommes la recevaient et cela sans interruption. Chaque jour on expliquait la doctrine chrétienne, et bien que les Pères eussent apporté de Gênes bon nombre de livrets, il fallut écrire d'en envoyer davantage. Beaucoup d'hostilités furent arrangées, et la concorde se rétablit entre ceux qui étaient en litige. D'abondantes aumônes furent distribuées aux pauvres. Des péchés publics disparurent : les concubines furent ou bien renvoyées, avec assez de moyens de subsistance pour mener une vie honnête, ou bien unies en mariage légitime. Plus d'usure. Nombre de jeunes gens prirent aussi la résolution d'entrer en religion, comme nombre de jeunes filles décidèrent de se consacrer à Dieu : il ne leur manquait que des couvents pour les recevoir.

154. Beaucoup de péchés disparurent, grâce à la dispense pour le mariage au quatrième degré de parenté. On vint en aide à la fabrique du couvent de Saint François. Une coutume barbare, inconvenante pour des chrétiens fut extirpée, celle de crier et se frapper les joues pendant les funérailles. Superstitions, augures, sortilèges, magie disparurent. Le P. Sylvestre avoue ne pouvoir écrire en détail ces oeuvres de charité, d'abord parce qu'il n'en a pas le temps, et aussi parceque leur objet, leur nombre dépassent de beaucoup la possibilité de les décrire. On disait que si Bastia, capitale de la Corse, pouvait être amenée à une réforme de vie sérieuse et durable, comme elle est la ville la plus célèbre, et la plus importante, toute l'île pourrait être beaucoup améliorée.

155. Je n'omettrai pas qu'au début de l'année, en janvier-février, quelques jeunes filles, de celles qui progressaient en esprit, prédirent que l'île serait attaquée dans l'année par les Turcs. Ce qui advint quelques mois plus tard. D'autres disaient qu'elles avaient vu le Christ en croix: il manifestait qu'il ne pouvait plus supporter les péchés de cette île, ce qu'elles rapportaient en pleurant abondamment. Quelques hommes, que ceci avait décidés à se confesser, virent sur le calice le crucifié comme élevé corporellement ; tous enfin, remplis de stupeur et de terreur, se mirent à penser à leur salut. Il ne restait au P. Sylvestre qu'à peine le temps de manger ; ne parlons pas d'étudier. Et pourtant le secours divin ne faisait pas défaut à ces hommes que leur charité chargeait d'occupations.

156. A propos de ce que nous avons écrit plus haut sur le P. Emmanuel, le P. Sylvestre avoue que cela égale à peine une petite partie de ce qu'il a vu soit de ses propres yeux, soit par l'intermédiaire de témoins oculaires.

157. Barons et seigneurs, prêtres et responsables d'églises venaient de l'île pour décider le P. Sylvestre à les visiter. Certains lui disaient prosternés : "Sauvez-nous, c'est pour cela que le Seigneur vous a envoyé en Corse". Et ils tenaient pour miracle, eux qui connaissaient le tempérament de ces gens, que ni vent ni pluie (on était en plein hiver, en janvier) ne les détournent de la prédication ni des autres oeuvres pies. D'autre part, telle était la misère spirituelle de cette province, que fut confirmé ce qui avait été écrit de Rome au Père: il trouverait en Corse l'Inde et l'Ethiopie (le P. Sylvestre était attiré par cette mission). Il y rencontra une souveraine ignorance de Dieu, de multiples superstitions, des hostilités sans

nombre, des haines invétérées, çà et là des homicides, l'orgueil et la débauche manifeste et très répandue. De plus, le peuple était affligé d'une grande pauvreté, au point de faire son pain avec des lupins et se sustentait avec du vin passablement fort. Alors usure, fraude, déloyauté dans les promesses, injustices irréparables dominaient généralement. Par ailleurs, ces gens sont très crédules, et quelques-uns tombèrent dans l'hérésie, qui demeurait toutefois occulte. Mais beaucoup ne savaient pas faire le signe de croix, des vieillards aux cheveux blancs ne savaient ni le *Pater*, ni l'*Ave Maria*, ce qui ne les empêchait pas d'être très astucieux dans leurs procès, et même s'ils les perdaient, il leur suffisait de s'être bien battus. Des jalousies sauvages et des colères farouches ; des bigamies sans nombre, du vivant du premier conjoint. En effet, quand soit la femme soit le mari était emmené en captivité par les Turcs, l'autre époux, demeuré en Corse, contractait un nouveau mariage. Ils donnaient pour raison qu'ils ne pouvaient vivre sans un conjoint pour tenir la maison. Et les prêtres concubinaires, qui étaient sans nombre, disaient la même chose en ce qui les concernait.

158. Bon nombre d'entre eux avaient contracté mariage au troisième ou au quatrième degré de parenté, qui sont prohibés. Tel donnait un mari à sa fille, âgée de six ou sept ans. D'autres mariaient leurs enfants encore dans le sein maternel sous cette réserve que, suivant qu'il naissait homme ou femme, le mariage serait conclu. Ce qui provoquait par la suite de nombreux meurtres car, devenus adultes, les enfants n'acceptaient pas de telles unions réglées par leurs parents; il ne manque pas de factions parmi eux. Une bonne partie de l'île est induite en idolâtrie pour cette raison que leurs prêtres, ignorant la formule de la consécration, ne consacrent pas réellement ce que

le peuple adore comme étant le corps et le sang du Christ. Le P. Sylvestre déclarait n'avoir interrogé aucun prêtre, en ces premiers mois, qui connût la "forme" de l'Eucharistie, et pas davantage celle des autres sacrements. Leur vêtement ne les distinguait pas des laïcs ; ils passaient la journée à cultiver les champs ou à d'autres travaux de ce genre, pour nourrir leurs concubines et leurs enfants.

159. Tel était l'aspect de cette province, dont les péchés paraissaient provenir en partie de l'ignorance. Aussi bien quelques nobles génois, qui y résidaient, concluaient-ils, après examen entre eux, qu'il n'y avait pas de meilleur moyen, pour remédier aux maux de la Corse, que d'établir en chaque diocèse un collège qui dissiperait par la lumière d'une saine doctrine, tant de ténèbres et d'aveuglement. Mais les habitants renvoyaient aux évêques la charge d'entretenir ces collèges. Leur devoir était, disaient-ils, de résider en leurs diocèses, d'avoir des prêtrès bons et instruits ; ils percevraient les revenus des églises, à eux de prendre soin des écoles.

160. Avec un pourtour de 500.000 pas, et sept évêchés(1), la Corse n'avait alors aucun évêque résident ; ils laissaient ainsi leurs brebis dispersées, exposées aux dents des loups. A ces objections, le P. Sylvestre répondait que le fruit produit en ces quelques points était un commencement et gagnerait d'autres régions de l'île. Il se rendait compte cependant que le secours ne devrait pas tarder, sinon la connaissance de Dieu s'évanouissait. L'île est divisée en

(1) En fait on n'en connaît que six : Ajaccio, Aleria, Saccia, Mariana, Sagone et Nebio.

sept "domaines" à la charge de sept "officiers de Saint-Georges" (c'est le nom des magistrats gênois). De nombreuses régions étaient alors dévastées par les pirates, turcs et sarrazins. Ils se cachaient de jour, et la nuit massacraient les chrétiens ou les emmenaient en captivité. Plus de quatre mille de ceux-ci vivaient misérablement en servitude chez les infidèles. On craignait de plus pour cette même année la venue de Dragut, le fameux corsaire (ce qui, en fait, arriva). Il avait été capturé là par Joanettino Doria ; on redoutait qu'il ne rendît la pareille et vengeât l'injure qui lui avait été faite.

161. Bien que tiraillé par toutes les occupations que nous avons dites et de médiocre santé, le P. Sylvestre Landini exhortait au bien par lettres les absents. Parmi eux l'évêque auxiliaire de Bonifacio, ville à 150 milles de Bastia, avec un port important. Comme il l'avait promis, il s'était mis à la communion hebdomadaire et désirait renoncer à toutes les affaires du siècle pour s'occuper de celles de Dieu. Le P. Sylvestre envoyait en différentes régions de l'île des livrets de la doctrine chrétienne ; il exhortait à enseigner au peuple ce qui est nécessaire au salut, à pousser à la communion fréquente, en attendant la visite des Nôtres.

162. Entre temps, le P. Emmanuel, qui ne laissait à Regliano à peu près personne qui ne se fût approché des sacrements de pénitence et d'Eucharistie, et y avait implanté une fréquentation fervente, se rendit ailleurs. Ayant maintenant deux prêtres pour compagnons, il pouvait satisfaire un plus grand nombre de fidèles. Les dimanches et jours de fêtes, outre la prédication et l'enseignement de la doctrine, il distribuait le sacrement de l'Eucharistie, au point qu'il en était fatigué. Ceux qui, auparavant, estimaient difficile de

communier souvent, expérience faite, s'approchaient de la table sainte avec plus de ferveur et plus fréquemment que les autres ; parmi eux la Dame de ces lieux qui communiait deux fois la semaine. Il entendit nombre de confessions, y compris de retardataires qui s'en étaient abstenus dix ou douze ans. Quelques-uns parcouraient six ou sept mille pas avec les membres de leur famille, pour se confesser. Ils s'en retournaient avec tant de consolation, qu'ils faisaient dater leur vie chrétienne de ce jour-là. C'est ce que disait de lui Don Jacques, seigneur de ce domaine, et sans conteste le premier de l'île. C'est pourquoi il obtint du P. Sylvestre, l'en ayant prié, que le P. Emmanuel ne s'éloignât pas de son domaine. Maîtres et sujets couraient allégrement dans cette lumière nouvelle, dont le Seigneur les éclairait. Et même quand ils habitaient en des lieux fort lointains, ni froid ni pluie ne les empêchaient d'assister au sermon ou à la leçon de doctrine chrétienne.

163. Nombreuses furent les réconciliations dans l'église ; les gens s'embrassaient en public, se demandaient humblement pardon l'un à l'autre. Trois rivalités difficiles, anciennes, entre personnes de premier rang, furent éteintes et les exilés rentrèrent à la maison. Don Jacques lui-même, qui avait eu maille à partir avec certains seigneurs gênois ou florentins, se confessa et communia pour que les affaires s'arrangent plus en souplesse, et s'embarqua pour l'Italie. Auparavant, ayant appris que le P. Emmanuel se disposait à visiter d'autres lieux, il vint dans sa chambre, qui était dans son château, s'agenouilla devant lui, et le supplia de ne pas partir, au nom de la charité qu'il avait pour Dieu, pour lui-même et pour ses sujets. Don Jacques et son épouse écrivirent dans le même sens au P. Sylvestre, et leur désir fut satisfait.

164. Trois jeunes gens, de bon caractère, fort modestes, désiraient être envoyés à Rome par le P. Emmanuel, pour entrer dans la Compagnie.

165. De tous ceux qui avaient contracté mariage à un degré de parenté prohibé, il put absoudre ceux que par concession du Souverain Pontife, il avait pouvoir de dispenser de cet empêchement, et il entendit leur confession, dont ils s'étaient abstenus depuis plusieurs années. Tous les concubinaires abandonnèrent leurs compagnes et firent, la corde au cou, pénitence publique, demandant en place publique pardon à toute la population pour le scandale qu'ils avaient donné. Une partie des aumônes et des quelques peines pécuniaires fut employée à l'ornementation décente des tabernacles, le reste à soulager les pauvres.

166. En certains lieux du domaine qu'il visitait, le Père s'aperçut que les oratoires étaient tenus de manière intolérable. Parfois on y logeait les bêtes, et ces lieux avaient plus l'aspect d'écuries que d'églises. Le Père fixa par un décret écrit qu'il laissa, la manière dont les oratoires devaient être décorés et tenus, et désigna quelqu'un qui devait y veiller chaque année. Dans la principale église du Cap Corse, il y avait beaucoup à faire. Il ordonna donc, sur les instances de Don Jacques et de la population que le revenu fut séquestré par autorité apostolique, afin qu'il fut pourvu à ce qui était requis pour le culte divin. Les prêtres n'en tinrent d'abord pas compte, ce qui leur attira une forte haine du peuple qui, lui, apportait sa part à des dépenses nécessaires.

167. Comme le P. Emmanuel Gomez était non seulement diligent, mais industrieux pour expliquer la doctrine chrétienne, il advint que non seulement les enfants, mais aussi les femmes,

l'apprirent par coeur à peu près tous, et le livret fut laissé en chaque endroit chez quelqu'un. Les autres y venaient après dîner, et apprenaient le nécessaire. Au début cela leur parut dur, mais par la suite il plaisait beaucoup aux gens de savoir cette indispensable doctrine. Il arriva, parfois à Don Jacques de faire interroger les prêtres par des petites filles sur ce qui concernait la foi chrétienne et ils étaient incapables de répondre. Des religieux en grand nombre étaient assidus à ces leçons comme aux prédications du matin, et les hommes qui, étant donné leur grand âge, étaient incapables d'apprendre, s'habituaient à réciter chaque jour le rosaire et le portaient avec eux.

168. Au début, quand le Père Emmanuel venait là, il prêchait quatre fois par jour. Premièrement à l'aurore, avant la messe, pour ceux qui devaient partir à leur travail ; 2°) dans un village à deux milles de Regliano ; 3°) il donnait sur place une leçon sur la doctrine chrétienne ; 4°) de retour à Regliano il expliquait cette même doctrine. Plus tard les affaires et les confessions l'occupaient bien davantage. Il fit donc seulement deux conférences : une le matin, l'autre après dîner. Les auditeurs affluaient toujours, et les jours de fête tous étaient là, sauf ceux qu'excusaient leurs grandes occupations. De tous ces ministères, la divine bonté recueillait grand fruit dans les âmes, et le changement de vie paraissait absolument admirable, surtout en ce qui concerne le renoncement aux haines et aux discordes. Don Jacques racontait qu'il entendit depuis son château une femme demander à haute voix pardon à sa voisine. Elle se repentait de ce qu'elle avait dit et fait de mal et le détaillait. En cette matière, le progrès dans le Seigneur était d'autant plus manifeste qu'en ce bourg les gens passaient leur vie entière en brouilles, sans

tenir compte ni de leur conscience ni de leurs biens, pourvu qu'ils aient livré cours à leur haine. Maintenant ils semblaient rivaliser à qui éteindrait plus complètement ses animosités, à qui fréquenterait plus souvent les sacrements, à qui saurait mieux la doctrine. Cette dernière compétition se rencontrait surtout entre jeunes gens et jeunes filles, car Don Jacques offrait des prix à qui la saurait le mieux.

169. Après Pâques, le P. Emmanuel, Don Jacques et sa cour, laissèrent Regliano et parcoururent le domaine. Treize réconciliations furent opérées, chose inouie en cette région, quasi en révolution du fait des rivalités continuelles. Jamais aucun pouvoir temporel n'avait pu apaiser ces querelles, ni dans l'ensemble du domaine, ni en un seul village. A Barettali, grâce à la parole de Dieu d'abord, grâce aussi aux prières et à l'habileté du Père, cinq réconciliations furent obtenues, et il ne restait pas d'autres discordes. Elles furent consolidées les unes par des mariages, les autres par des contrats. On s'y prit de même façon pour d'autres arrangements, afin qu'ils fussent définitifs. Certains de ces conflits, de ces factions duraient depuis vingt ans et plus, et il y avait eu de nombreux meurtres de part et d'autre. Tous ces gens ne cessaient de rendre grâce à Dieu, de combler de bénédictions le P. Emmanuel Gomez et sa suite ; il avait purifié ces régions, évité massacres et incendies ; beaucoup de jeunes filles, mariées pour consolider la réconciliation furent bien établies, alors qu'elles étaient en grand danger. Certaines notées d'infâmie, parce qu'on les disait mères du fait des chefs ou de membres de la faction adverse, épousèrent ceux-ci. Les femmes et les enfants de ceux qui avaient été exilés de l'île pour cent-un ans, suivant l'usage du pays, les reçurent en

grande joie quand ils furent rapatriés. D'autant plus que Don Jacques leur remit, outre la peine d'exil, les deux cents livres que tout rappelé lui devait.

170. Ainsi le P. Emmanuel Gomez laissait ce domaine pacifié au-dedans et au-dehors. A la fin d'avril il revint auprès du P. Sylvestre, qui était demeuré tout ce temps à Bastia, capitale et ville la plus importante de l'île. Il n'avait pas réduit ses travaux; sa ferveur les avait accrus. Il parlait quatre fois par jour et parfois cinq ; au premier matin, il prêchait dans l'église de saint François pour les laboureurs et les artisans. Des foules se rassemblèrent devant les portes de la ville, en attendant l'ouverture ; il s'y rendit et leur prêchât pour ne pas les laisser affamées de la parole de Dieu. Bientôt après il prêchait dans l'église de Sainte Marie, pour les artisans et autres qui n'avaient pu se rendre à la première prédication. Une quatrième fois pour le gouverneur Laurent Doria, sa cour, la noblesse et le peuple. Enfin les jours de fête il prêchait après diner sur le tard, et parfois c'était cinq mille hommes qui se groupaient là, beaucoup venus des villages voisins, pour s'occuper de leur salut. Et même quand il pleuvait à torrents la nuit, voire de jour, il ne tombait pas une goutte d'eau pendant le sermon, qui ne fut jamais omis. Celui-ci achevé, la pluie revenait tout doucement, mais elle ne pouvait plus gêner ces foules que la dévotion avait d'abord assemblées. Et il arriva plus d'une fois que le prêche orientât plusieurs jeunes gens et jeunes filles vers une vocation religieuse. Certains prirent l'habit de saint François.

171. Le temps qui restait était donné aux confessions. A la nuit tombante, il n'omettait pas la lecture de l'Epitre et de l'Evangile du

jour. Il n'avait pas le temps d'ouvrir un livre pour étudier, mais Dieu lui suggérait en telle richesse de quoi parler, qu'eût-il passé la journée entière à enseigner, la matière à proposer aurait été surabondante. Doctes ou ignorants, les auditeurs en étaient en admiration, voire stupéfaits. Et ils priaient le Seigneur pour sa santé ; car il n'était libéré pas même une heure ou une demi-heure du poids de ses maladies. Mais le Seigneur, dans sa miséricorde, l'aidait à soulager tous ces pauvres gens.

172. L'après-midi, il expliquait la doctrine chrétienne et au dire des anciens, jamais on n'avait vu tel changement de vie et telle dévotion. Et sa renommée gagnait toute l'île, elle s'entretenait par les lettres écrites aux absents, il exhortait les prêtres à inciter la population à la pénitence. Dans la ville de Saint-Boniface, qui est rattachée au diocèse de Gênes, il y avait presque une centaine de communions chaque dimanche et cette fréquence gagna d'autres lieux. Il se rendit compte, par les nombreuses querelles qu'il arrangeait, que hors de la confession les ennemis lui opposaient tant de bonnes raisons que jamais il ne put les réconcilier, alors que ceux qui lui étaient amenés au confessionnal ne purent jamais résister à l'Esprit du Seigneur. Tels qui pendant vingt ans s'étaient combattus avec la plus grande opiniâtreté, ne s'étaient jamais approchés du tribunal de la pénitence, en venaient à se réconcilier. D'autres, si nombreux qu'on ne saurait les compter, se détachaient de leurs concubines. Beaucoup d'ecclésiastiques promirent de se réformer et vinrent en aide au Père Sylvestre pour les sacrements de pénitence et d'Eucharistie. De même les religieux de saint-François, qui lui donnaient l'hospitalité, l'aidaient généreusement à entendre les confessions.

De jour en jour, les uns et les autres épousaient leurs concubines et les haines s'éteignaient.

173. Le gouverneur passait parfois plus de deux heures la nuit, à converser avec le Père Sylvestre dans le couvent des franciscains hors de la ville au sujet de la réforme de l'île ; et il n'admettait pas que le P. Sylvestre vînt le trouver. Lui-même, la noblesse et la population gênoise paraissaient de plus en plus attachés au Père. Ce qui concernait la pacification générale, dont il traitait avec Don Jacques de Mara, fut confié à la compétence du gouverneur. Beaucoup de pauvres, laïcs et religieux, venaient trouver le Père, et ils l'avaient en bénédiction, car depuis son arrivée la nourriture tant spirituelle que corporelle, ne leur avait pas manqué. Beaucoup de créanciers réduisaient ou remettaient leurs dettes à leurs débiteurs. Les contrats usuraires étaient annulés, les loqueteux étaient vêtus, les veuves et les orphelins recevaient des subsides. Une grande décence se manifestait ; parmi les religieux et les prêtres, mais aussi parmi les laïcs, nobles et roturiers, de tout âge et des deux sexes. On percevait jour et nuit larmes, soupirs et gémissements, si bien que le P. Sylvestre dut les réprimer pendant les prédications. Il interdit aux laïcs de se lever la nuit, parce que les chefs de famille commandaient aux leurs de se lever pour réparer leurs péchés par la prière et la pénitence corporelle. Il leur fit comprendre qu'il suffisait de faire une demi-heure d'oraison le soir, une autre le matin, s'ils se livraient aux travaux manuels.

174. Nombreux étaient ceux qui faisaient office d'apôtres et s'invitaient les uns, les autres à venir au Christ, à l'exemple d'André et de Pierre. Entre autres Don Antoine François, le

plus riche des habitants de Bastia, qui avait amené les Nôtres sur son navire de Gênes en Corse. Un autre appelé Bustor rendait toutes sortes de services aux Nôtres, comme Antoine François. Jean Natal, considéré comme le père des pauvres entendait chaque jour, très attentif, trois ou quatre sermons du P. Sylvestre. Levé avant le jour, il l'accompagnait et le conduisait à Bastia : véritable Israélite enflammé de l'amour de Dieu. Il voulait même suivre les Nôtres dans toute l'île. Il était marié, mais sans enfants et désirait employer et sa vie et sa fortune pour la Compagnie au service de Dieu. Il pressait le P. Sylvestre d'ordonner tout ce qu'il voudrait, prêt qu'il était à tout donner. Il était procureur des Capucins ; le P. Sylvestre lui recommandait de réserver quelques aumônes pour ces religieux ; mais s'il voyait d'autres pauvres en plus grand besoin, il les attribuait plutôt à ceux-ci, mû par un sens droit, à ce qui était le plus grand service de Dieu. Il voulait absolument voir le Père trois ou quatre fois par jour, et pour ne pas le déranger attendait sans déplaisir jusqu'à deux et trois heures.

175. Parmi ses amis, nommons encore un certain Octavianus, chef de la milice ; Matthieu de Beguglio, l'un des plus importants citoyens de Bastia, Jean François Tagliacarne, vieillard, érudit, notable, qui affirmait n'avoir jamais vu jusque là, ni senti dans cette île, le doigt de Dieu et tant de fruit spirituel. Ces hommes n'omettaient aucune prédication en "terre neuve", si matinale qu'elle fût, et se confessaient au P. Sylvestre.

176. Des prêtres, assidus aux prédications, accompagnaient le P. Sylvestre, même malgré lui, après celle du matin, l'espace d'un demi-

mille hors de Bastia, jusqu'au couvent des franciscains, à l'extrêmité de la *Terra vecchia*. Eux et d'autres, maires de quelques bourgs ou villes de Corse, le suppliaient de venir dans leur diocèse ou leurs paroisses, et de les aider. Le préfet d'Aleria, travaillait à établir de nos collèges partout en Corse, soit dans les six diocèses. L'un d'entre ces magistrats, se jetant aux pieds du P. Sylvestre, le suppliait de lui ordonner ce qu'il devait faire. Le Père lui suggéra quelques idées, mais lui insistait pour lui obéir en tout. Le P. Sylvestre se montrait également modeste envers des religieux, des prêtres et même des laïcs. Il affirmait ne trouver de paix que dans l'obéissance, et regrettait de n'avoir découvert que si tard le bonheur d'une telle vie.

177. Le Père veillait à conserver tous les bons us et coutumes qu'il découvrait dans les églises. Certains, qui se plaisaient aux nouveautés s'étonnaient de ne le voir rien changer. Mais on voyait les prêtres se renouveler intérieurement, ce qui est bien préférable. Ils suppliaient le P. Sylvestre de venir les visiter, afin que par sa venue le Seigneur rompît les chaînes de leurs péchés. Toutefois, tous affirmaient unanimement qu'il valait mieux qu'il ne quittât point la capitale de la Corse ; une fois celle-ci sérieusement tournée vers le Seigneur, le reste de l'île se convertirait facilement, car on venait à Bastia de toute la Corse. Comme l'évêché de Mariana prenait un soin diligent de cette vigne du Seigneur, le Père ne se mêlait pas des bénéfices, et n'acceptait pas une obole des gens de cette île.

178. Parmi de nombreux amis, un certain Léon, bon fils, Auditeur du Gouverneur, offrait officieusement sa pleine coopération. Ayant

appris que des oppositions étaient soulevées contre les Nôtres, - nous en parlerons plus loin - il voulait venir à Rome, pour plaider en leur faveur auprès du Pape et des cardinaux. C'était la même chose, disait-il, que de défendre en Corse nos affaires et celles du Christ ; car tout ce que faisaient les Nôtres était pour la gloire du Christ et le bien des âmes. C'était un homme très bon, soucieux de perfection, dans le pardon des offenses ; la République de Gênes l'avait mainte fois honoré dans l'Ordre de saint Georges. De même, Don Marsilius del Fiesco, juge, beaucoup d'autres nobles, hommes et femmes, entouraient affectueusement le P. Sylvestre. Plus que tout autre, Don Benoit Casanova Sauli, voyant autour de lui une abondance de fruit spirituel, le recommandait généreusement en paroles et par lettres. C'était un homme pieux, très adonné aux bonnes oeuvres, et comme il avait beaucoup de biens, sa bonté envers les pauvres pouvait s'étendre loin. Il félicitait le gouverneur et exhortait les fonctionnaires de la province. "Ne voyez-vous pas, leur disait-il, que grâce à vous la semaine de carnaval s'est changée en Semaine Sainte, que les dimanches, vu l'abondance des communions, sont devenus des jours de Pâques ?" Il ajoutait qu'"une ressemblance avec le paradis terrestre, avec la primitive église, avec la terre promise où coulaient le lait et le miel, est apparue sous leur gouvernement, du fait de la grâce divine."

179. Telles étaient la vénération et l'affection qui entouraient le P. Sylvestre, que peu à peu certains en vinrent à l'aborder uniquement pour entendre sa voix et ils tenaient pour une grande grâce d'avoir pu lui parler. Dans son humilité il en était confondu, mais il se mettait tout entier à leur service, si bien qu'il fut rapidement épuisé par ses travaux, comme nous le

dirons plus loin. Se fût-il partagé en mille, il n'aurait pu répondre à la dévotion de tant de gens. De jour en jour ceux qui avaient des responsabilités dans l'île au spirituel ou au temporel, insistaient auprès de lui très affectueusement pour qu'il vint visiter leurs sujets. Entre autres les vicaires généraux de certains évêques ; des autorités séculières vinrent personnellement ou envoyèrent des messagers à cette même intention. Comme il était question du départ des Nôtres, hommes et femmes de toutes conditions le redoutaient. Nombre de jeunes filles attendaient aussi un couvent de moniales, et on s'employa à en créer. On désirait cependant que d'abord une congrégation de prêtres fût établie, qui pourrait promouvoir celui-ci et d'autres oeuvres pies de clercs et de laïcs.

180. Plusieurs donations étaient offertes au P. Sylvestre, même par des religieux. Il n'accepta rien de personne, sauf leur charité. En vertu des pouvoirs apostoliques, il concédait gratuitement de nombreuses dispenses de mariage au quatrième degré de consanguinité. Rites païens, jeux, blasphèmes, incantations et autres oeuvres démoniaques disparurent. Des églises furent restaurées, en ce qui concerne les bâtiments, l'ornementation et le service divin. En donner le détail serait trop long. Ajoutons que certains vinrent se confesser qui n'avaient jamais avoué leurs péchés.

181. Les choses étant ainsi, tandis que les Pères cultivaient à grand'peine cette île de Corse, principalement le diocèse de Mariana, Dieu donna à ses serviteurs l'occasion d'accroître par la patience leurs mérites et la gloire divine. Le vicaire général de Mariana écrivit beaucoup contre eux, au début de cette année 1553, à son évêque

à Rome. A leur arrivée à Bastia, il les avait reçus chez lui, parce que cela lui revenait en tant que vicaire de l'évêque. C'était en hiver, au début de décembre ; il leur donna deux chambres pleines d'immondices, exposées au vent et à la pluie, car le toit et les murs étaient percés en divers endroits : par ce froid intolérable ils allaient tomber malades. Le Vicaire ne leur donnait rien pour leur subsistance. Ils furent donc contraints d'abandonner sa demeure ; leur hôte maintes fois averti, ne leur livrait que de bonnes paroles. On nota qu'il agissait ainsi, alors qu'il pouvait obtenir des dons, très libéralement, et que du reste il en recevait ou s'en procurait. On disait même qu'il percevait sur les prêtres de l'argent, ou d'autres choses, et ne voulait pas que les Nôtres, logeant chez lui, en fussent témoins, surtout parce qu'ils étaient commissaires du siège apostolique. Ils se retirèrent donc et se rendirent au couvent des franciscains. Alors le vicaire, sans doute dans la crainte qu'ils n'écrivent ou n'agissent de leur propre autorité... (quelques mots manquent dans le texte)... d'un chanoine concubinaire public et de quelques capucins, qui semblaient tolérer difficilement que les Nôtres fussent descendus chez les franciscains, ou encore que le P. Sylvestre ait demandé aux prédicateurs de s'entendre avec lui sur ce qu'ils allaient prêcher, et de mettre en accord leurs sermons pour ce qui est du salut des âmes.

182. Certains "fugitifs" du couvent des franciscains redoutaient d'y être ramenés de force en vertu de Lettres apostoliques de Jules III. Ils envoyèrent à Rome lettres et messagers, à rompre les oreilles de la Curie ; ils chargèrent de leur affaire quelqu'un qui avait été autrefois condamné pour hérésie et redoutait de nouvelles

sanctions pour d'autres délits. Il apportait des signatures, de l'un des religieux dont nous venons de parler, et de quelques autres aussi, qui avaient donné leur nom à un certain Libère qui avait infesté la Corse d'hérésie. Ainsi armés, ils pensaient calomnier les Nôtres à Rome, et ils avaient déjà commencé, auprès des plus importants cardinaux, entre autres le cardinal Cervini. Dans leur intention, celui-ci devait faire pression sur le Père Ignace afin qu'il invitât fermement les Nôtres à procéder autrement. On les accusait d'une rigueur excessive, d'orgueil, de défauts de ce genre, de ne respecter même pas les religieux et d'abuser des pouvoirs qu'ils tenaient du Siège Apostolique.

183. Alors le Père Ignace estima qu'il fallait envoyer quelqu'un en Corse. Il choisit Sébastien Romei, pas encore prêtre. Il lui remit une lettre pour le Gouverneur, qui résidait à Bastia. Il lui enjoignit en même temps de voir comment se comportaient les commissaires, et de rapporter à Rome des témoignages publics et privés sur leur façon d'agir. Romei emportait aussi des lettres pour les Pères Sylvestre et Emmanuel ; le P. Ignace leur recommandait d'agir avec douceur, et de ne rien décider sans se consulter mutuellement. Cet avertissement était opportun, non pour le P. Sylvestre, mais pour le P. Emmanuel. Celui-ci, mû certes par un saint zèle, en vue d'aider les pauvres, infligeait facilement des amendes pécuniaires à quelques-uns, disait-on, parce qu'ils ne venaient pas aux leçons de doctrine chrétienne ; il réunissait à la maison, c'est-à-dire dans le château de Don Jacques, hommes et femmes pour leur enseigner la doctrine chrétienne ; pour restaurer les églises et pour d'autres corvées de ce genre, il lui arrivait de réquisitionner les hommes au détriment

de leur propre travail. Bref, la bonne volonté du P. Emmanuel devait être tempérée par l'expérience du P. Sylvestre.

184. Sébastien Romei parvint à Bastia le 12 mars. Il remit la lettre au Gouverneur et lui exposa les raisons de sa venue. Celui-ci répondit brièvement qu'il n'avait d'autre témoignage à porter sur les commissaires du Siège Apostolique, sinon que les Nôtres s'étaient fort bien comportés en Corse, qu'ils avaient produit un fruit abondant par leur exemple et par leurs paroles, que ce fruit croissait de jour en jour, si bien qu'ils ne pouvaient répondre à la demande de tant de pénitents venus de toute part, même avec l'aide des franciscains. Pour le moment le Gouverneur était empêché, mais il se réservait de revoir le P. Sébastien, et de l'informer plus complètement. De plus son Auditeur-c'était, nous l'avons dit, Don Léon de Gênes-, accompagna quelque temps Sébastien, et il était intarissable de louanges pour les commissaires, rapportant ce que nous avons dit plus haut.

185. Sébastien se rendit aussitôt dans le domaine de Don Jacques de Mara, pour y voir ce que faisait le P. Emmanuel Gomez. Il rapporta des lettres du Gouverneur au Souverain Pontife et à quelques cardinaux, du provincial des Franciscains, du gardien et du ministre du couvent de Bastia, de la ville elle-même soit pour le Pape, soit pour le Père Ignace. Non seulement elles balayaient les calomnies, mais elles contenaient des témoignages remarquables sur la vertu des commissaires, sur la grande fécondité spirituelle de leurs travaux et de leurs ministères, à la plus grande gloire de Dieu. Dans sa lettre au Souverain Pontife, le Gouverneur affirmait que tels étaient les mérites de ces deux prêtres, qu'il considérait leur choix comme un

bienfait singulier de Sa Sainteté envers l'île, ayant daigné la visiter par l'intermédiaire de tels pasteurs. Il La suppliait donc d'encourager ces serviteurs de Dieu à poursuivre l'oeuvre commencée. Tant de choses furent écrites au Père Ignace sur les fruits spirituels et l'intense activité dépensée par les Nôtres, qu'il serait trop long de les rapporter. Le P. Sébastien, qui avait débarqué le 12 mars en Corse, en repartit le 24 pour Rome. Il rapportait tant de solides témoignages, de la part de personnages publics et de personnes privées, supérieures à quiconque en vertu et en autorité, qu'il confondit les vaines rumeurs répandues à Rome, ce qui tournait à l'honneur des Pères Sylvestre Landini et Emmanuel Gomez et de toute la Compagnie.

186. Entre autres choses, il rapportait que le P. Sylvestre était tenu pour un saint, non seulement par le peuple, mais par des personnes plus douées de jugement et d'autorité ; que parfois il lui était impossible de prêcher dans les églises, à cause de l'affluence, encore qu'il parlait trois ou quatre fois par jour. Don Jacques de Mara, dans le domaine duquel se trouvait alors le P. Emmanuel, s'offrait à partir pour Rome, afin d'apporter son témoignage à la vérité. Cela ne lui fut cependant ni demandé ni permis, tant la chose était claire et connue dans toute l'île; ce que le Seigneur opérait par les Nôtres rendait ce voyage parfaitement inutile. La République de Gênes écrivit au Gouverneur de Corse en leur faveur et pour les recommander. Bien qu'il n'y eut alors à Gênes aucun frère de la Compagnie, pour demander ces lettres, les Gênois écrivirent à Rome en faveur des Pères qui étaient en Corse. Tout se rétablit si rapidement en Corse, même avant le retour du P. Sébastien Romei à Rome, que les hauts personnages ne donnèrent

nulle créance à ce qui était dit contre les Nôtres. Toutefois le Père Ignace leur recommanda vivement une humble attitude ; ils devaient se souvenir que s'ils avaient été envoyés comme visiteurs en Corse, c'était plus pour informer Rome que pour prendre des décisions qui n'appartiennent pas à notre profession ; sauf s'ils ont d'abord consulté Rome et reçu une réponse qui leur serait donnée après examen entre cardinaux.

187. Pour la fête de la Résurrection du Christ, nombreux furent ceux qui ressuscitèrent de leurs péchés. Et comme dans son sermon le Père Sylvestre avait recommandé les pauvres, les auditeurs firent preuve de libéralité : quelqu'un donna, à lui seul, dix ducats d'or ; si bien que la misère de beaucoup fut généreusement soulagée. Dans ce même prêche, il était fait allusion aux capucins et aux autres fils de Saint François. Nul ne se souvenait d'avoir jamais vu dans l'île pareille libéralité envers les pauvres. Des gentilshommes gênois, parcourant la Corse en diverses régions, enflammaient par leur charité le coeur de ces gens, si bien que les notables ne cessaient d'insister auprès du P. Sylvestre pour qu'il vînt à eux. Des seigneurs gênois avaient aussi envoyé quantité de livrets de la doctrine chrétienne et louaient le Gouverneur de Corse d'avoir favorisé les commissaires. Si quelqu'un faisait opposition à l'oeuvre divine, c'était preuve, écrivaient-ils, qu'il refusait de bien agir.

188. Les maîtres d'école venaient chaque soir avec leurs élèves à la leçon de catéchisme. Or le P. Sylvestre désirait quitter Bastia et visiter l'île. Mais les habitants de cette capitale, qui ne voulaient pas être abandonnés, protestèrent avec tant d'amertume, qu'il dut rester plus longtemps qu'il n'avait prévu. Par contre, le vicaire

général de l'évêque de Mariana, laissé comme un Jébuséen pour exercer sa patience, accablait le P. Sylvestre de graves molestations ; mais le Père voyant là un don de Dieu, s'armait d'humilité et de patience. Pour ne point trouver occasion de vanité dans le fruit qu'il recueillait dans ce peuple, dans la vénération et l'affection qu'il en recevait, il acceptait volontiers les contradictions du vicaire général et de quelques autres, même leur agressivité quasi continuelle. Il écrivait à Rome trois ou quatre fois par semaine. Le Père Ignace le lui avait prescrit, parce que les lettres étaient souvent interceptées, ou ne parvenaient pas à Rome pour d'autres raisons. Il est même étrange que, parmi tant d'occupations, le bon Père ait trouvé le temps d'écrire tant de lettres à tant de destinataires.

189. Le P. Emmanuel Gomez n'était pas non plus sans contradictions. Il avait répandu la paix très au large dans les lieux qu'il avait parcourus. Mais les démons, qui avaient régné de longues années dans de nombreuses âmes d'où il les avait chassés, lui faisaient la guerre, et excitèrent contre lui jusqu'à Don Jacques de Mara. Mais la main du Seigneur écrasa ces attaques. Don Jacques lui-même vint à maintes reprises demander à genoux pardon au P. Emmanuel. Il reconnut avoir menti en certaines de ses accusations, il pria le Père de lui rendre ses bonnes grâces et se mit promptement à sa disposition avec tous ses biens. Toutefois, malgré les larmes et la douleur manifestée, le P. Emmanuel quitta ces lieux pour d'autres qui avaient besoin de lui.

190. Il était question d'établir un collège de la Compagnie à Bastia. Un certain Jean Nadal, dont nous avons parlé plus haut, écrivit en mai au Père Ignace pour lui demander douze religieux

de la Compagnie. La maison, l'entretien et le vêtement seraient assurés par l'évêque, un domaine de Gênes et les aumônes de la population. Plus tard lui et sa femme, tous leurs enfants étant décédés, décidèrent de donner leurs biens en héritage au collège. Néanmoins tout cela n'eut pas de suite. D'une part la guerre de Corse, faite cette année-là par les Gênois contre les Français et la flotte turque fut un échec. D'autre part, la Compagnie était engagée en bien d'autres lieux.

191. Vers la fin de mai, les pirates devinrent très agressifs pour la Corse. Ils capturèrent quelques embarcations près de Bastia, entre autres quelques moines apostats, en fuite de l'autorité. Comme ils poursuivaient quelques bateaux qui se réfugiaient vers l'île, ils furent repoussés par les bombardes du port de Bastia. Le P. Sylvestre fut ramené du couvent des franciscains en ville, dans une maison louée ; la location et toutes les dépenses nécessaires à la subsistance du Père furent prises en charge, par dévotion, par Jean Nadal susnommé.

192. Telle était l'abondance des communions à cette époque, que plus de mille furent distribuées en une semaine. Il en fut de même pour le P. Emmanuel à Brando, fief de Don Melchior. Chose étonnante : parmi les occupations que nous avons exposées, le P. Sylvestre trouvait le temps de donner les Exercices Spirituels, simultanément à trois hommes et deux dames de la haute société, il entendait les confessions des prisonniers et prenait soin d'eux ; des notables de la ville lui faisaient leur confession générale de toute leur vie. L'une des raisons en était l'ignorance des prêtres qui en avaient la charge. Le P. Sylvestre avouait que, si on voulait traiter justement de tels curés, il faudrait enlever leurs paroisses

à presque tous dans l'île. C'est pourquoi il désirait qu'y fussent envoyés beaucoup de prêtres et de maîtres d'écoles.

193. Le P. Sylvestre comblait les franciscains, ses hôtes, de zèle et de faveur ; il les avait trouvés détestés de tout le monde et leur avait reconquis les grâces des habitants de Bastia et de Gênes ; ils reconnaissaient qu'à son avis ils étaient conventuels, mais que depuis ils étaient devenus observants, qu'il avait défendu leurs privilèges, qu'il leur avait même procuré d'abondants subsides temporels. Pourtant quelques-uns de ces religieux se mirent à critiquer certains de leurs frères et la Compagnie ; la charité dont les amis du P. Sylvestre l'entouraient, retombait en définitive sur eux puisqu'il n'acceptait rien pour lui-même ; toutefois certains parmi eux déblateraient contre lui et le Père Ignace, mais sans succès : ils nuisaient à eux-mêmes et non à nous. Quant au P. Sylvestre, il était très heureux en recevant le mal pour le bien, de pouvoir imiter en quelque chose Notre Seigneur Jésus-Christ.

194. Certaines faveurs d'ordre spirituel et importantes, dont le P. Sylvestre avait manifesté le désir en faveur de la Corse, furent demandées par le Père Ignace au siège Apostolique et obtenues. Cependant, même s'il était muni d'une autorité considérable, le Père éprouvait par expérience que les armes propres à notre Institut sont plus efficaces : prêcher, enseigner, faire le catéchisme, administrer les sacrements. C'est par là qu'il s'efforçait jour et nuit de venir en aide à ce peuple. Suivant ces paroles de Saint Paul : *obsecramus pro Christo, reconciliamini Deo,* il exhortait ces gens sans relâche à faire pénitence et à renoncer au péché. Si parfois il essayait de recourir à ses

pouvoirs, toute une faction se révoltait, et un plus grand bien spirituel en était empêché. C'est pourquoi il n'avait pas recours à ses lettres apostoliques ; ces hommes étaient mal disposés à en accepter la rigueur, et ne pouvaient être corrigés par ce moyen. Il ne trouvait toutefois pas inutile qu'on sache que l'autorité qu'il détenait lui avait été concédée par le Siège Apostolique.

195. Vers la fin de juin il intervint auprès du Gouverneur en présence de nombreux notables pour la réparation de baaucoup d'églises en ruines ou qui menaçaient ruine. Mais celui-ci voulut en écrire aux autorités gênoises, car il était fort à craindre que, tandis qu'on restaurerait les édifices matériels, le spirituel ne demeurât en souffrance.

196. Puis le Père alla visiter son compagnon le P. Emmanuel Gomez. Celui-ci produisait grand fruit dans les vignes du Seigneur, mais il le trouva en but aux abondantes contradictions de ceux qui auraient dû l'aider. Le P. Sylvestre attestait que la moisson d'édification et de fruits spirituels recueillie dans la capitale provenait des villages d'alentour, que parcourait le P. Emmanuel. Dans ceux-ci, après un travail de toute la journée prolongé jusqu'à une heure et demie de la nuit, les gens venaient dans les églises chanter et réciter le chapelet. Presque tous s'étaient pris à la communion hebdomadaire. Quant à lui, tout en prêchant, comme nous l'avons dit, trois fois par jour et quatre fois les jours de fêtes, il écrivait qu'il n'en souffrait nullement, que plutôt il trouvait plaisir dans ces activités.

197. Revenu à Bastia en juillet, le P. Sylvestre se mit à commenter chaque jour l'épitre aux Romains. Les habitants désiraient sa présence avec

une telle avidité que, tandis qu'il visitait le voisinage, chaque jour quelques hommes ou femmes venaient le trouver, et le priaient de rentrer en ville. Il lui était particulièrement agréable que, en montagne ou dans les villages, parmi les soldats, les paysans et les artisans, on n'entendit que les louanges du Seigneur et de sa Sainte Mère ; les chansons grossières s'étaient tues, on chantait des cantiques en choeur. Vers la fin juin, le bon Père Sylvestre éprouva deux avertissements de santé très sévères. D'abord, il resta étendu comme mort durant presque une heure. Quand il revint à lui, ses molaires baignaient dans le sang qui découlait de sa tête. Vers la nuit, la même chose lui advint. Quoique moins gravement. Malgré cela il prit quelque convalescence dans la ville de Saint-Boniface, et il y traitait d'un projet de collège à y implanter.

198. En juillet, le P. Sylvestre Landini se rendit dans l'ile de Capraria, voisine de la Corse, et y demeura quelques jours. Elle était en grand besoin spirituel et il y recueillit beaucoup de fruit. Il donna l'absolution à certains, qui étaient sous le coup d'une excommunication réservée au Souverain Pontife. Une vingtaine de personnes avaient contracté mariage en degré interdit de parenté : leur accordant la dispense, il tira leur conscience d'un grand danger. Les "dispenses" de dix-huit autres ménages avaient disparu dans l'incendie allumé par Dragut le pirate ; ayant recueilli des témoignages suffisants, le Père les déclara dispensés. Suivant son habitude, il prêchait le matin, le soir il enseignait la doctrine chrétienne, et tout le village était réuni dans l'église ; on chantait le chapelet ou le rosaire. Il organisa des prières publiques et distribua de nombreuses communions. Il s'occupa aussi de faire transporter en abondance des pierres dans une

espèce de fort, où ils pourraient se défendre contre les pirates. En effet, quelques jours auparavant, ceux-ci avaient tué quelques hommes de l'île et emmené en esclavage douze jeunes filles des meilleures familles. L'arrivée du P. Sylvestre était donc très bien venue pour consoler ces gens de leur extrême douleur. Il ne voulut pas y envoyer le P. Emmanuel ; celui-ci, en pleine force de l'âge, était fait pour travailler plus longtemps dans la vigne du Seigneur ; il ne fallait donc pas l'exposer au danger que représentaient les pirates. Pour lui, vieux et malade, qu'il tombât aux mains des Turcs, cela lui paraissait sans grand inconvénient.

199. A cette époque et en août suivant, la flotte turque infestait la mer avoisinante. Le 7 août elle longeait la côte de Bastia en direction de Monte Christo, ce qui fut une occasion de grand bien pour les chrétiens. On fit des processions ; chaque jour se multipliaient les confessions, les communions, les aumônes ; ce qui manifestait une grande contrition pour les péchés. Tous les enfants, les femmes, les vieillards furent dispersés à l'intérieur de l'île. Fuyant l'attaque des barbares, ils diffusaient la doctrine chrétienne, l'usage de la confession et de la communion fréquentes, invitait les gens à se préparer à la mort. Ainsi, de fuyards ils devenaient prédicateurs en grand nombre. Don Paulin, amiral de la flotte française, avertit le gouverneur en résidence à Bastia, que Dragut avait décidé d'envahir la Corse. Il avait lui-même tenté de l'en détourner, mais sans y parvenir, car Dragut voulait absolument tirer vengeance des dommages qu'il y avait autrefois éprouvés.

200. Le peuple de Bastia en fut informé. Les hommes se mirent à craindre et trembler ; çà et là larmes et gémissements. Ils retrouvaient consolation et courage quand le P. Sylvestre était

parmi eux. Souvent, après les prières publiques, les sermons, l'administration des sacrements, il déambulait dans la ville, afin qu'ils fussent certains de sa présence ; il se rendait aussi de nuit à l'église pour prier. A la vue des feux des sentinelles qui annonçaient l'approche des navires, retentissait l'appel aux armes. Il ne pouvait alors mettre le pied hors de la ville, pour visiter ceux qui habitaient hors des remparts, sans être interrogé : les abandonnait-il ? Il leur recommandait d'avoir bon courage ; il ne s'en irait pas ; qu'eux-mêmes, officiers et soldats fassent leur devoir : la ville était défendable. Il les réconfortait ainsi, et ils recevaient ses paroles comme venant d'un ange du Seigneur ; ils ne voulaient ni demeurer ni s'en aller où que ce fût sans son avis. Les moins valides, les femmes, les enfants trouvèrent asile en des lieux plus protégés ; mais il exhortait ceux qui étaient plus vigoureux à rester pour défendre le peuple et l'Eglise de Dieu. Il serait au milieu d'eux, même si des amis lui tenaient prêts des chevaux pour fuir. Tandis que les hommes se rendaient en armes au fort, il allait à l'église avec les prêtres pour prier, ce qu'il convenait de faire jour et nuit. Finalement Dieu eut pitié de ce peuple, après l'avoir éprouvé quelque temps. La mer était d'abord calme et tranquille ; puis le vent se leva, elle devint agitée, et la flotte turque se retira. On voyait cependant depuis Bastia les incendies de Pianosa, petite île voisine, que les infidèles dévastaient, et d'où les flammes montaient vers le ciel.

201. Une femme dévote raconta qu'elle avait eu une vision. A cause des grands péchés de la Corse, et parce que les habitants ne voulaient pas se soumettre au prédicateur, une flotte était

toute proche, pour le châtiment. S'ils lui obéissaient, Dieu les délivrerait des infidèles. Il fallait faire une procession ; le P. Sylvestre porterait le Saint Sacrement sur le pourtour des murailles ; tout ce que le Saint Sacrement aurait enveloppé serait à l'abri des infidèles. Elle ne l'avait pas révélé tout d'abord au Père, parce que, disait-elle, elle en avait été retenue par de cruelles menaces. Quant à lui, il examina l'affaire avec quelques prêtres et hommes pieux. Il ne prêtait pas foi plus que de raison à la vision de cette femme, mais, pour honorer le Saint Sacrement, et à l'imitation de Sainte Claire et d'autres fidèles, qui par l'oeuvre du Saint Sacrement avaient mis en fuite les infidèles, il ferait cette procession. Il porta le Saint Sacrement autour de la ville, et quand la flotte menaçante se fut retirée, le Gouverneur en personne prenait et baisait les mains du Père et avec lui rendait grâce à Dieu.

202. Des évènements de ce genre se produisaient là où se trouvait le P. Emmanuel Gomez, et le Seigneur leur concédait à tous deux bonne santé en ces temps non exempts de périls. Tandis que la flotte était proche, les hommes avaient de bonnes raisons d'avoir peur. Malgré cela, le P. Sylvestre était quelque peu enclin - spirituellement - à se laisser emmener en Turquie ; il y trouverait l'occasion de prêcher l'Evangile. Il écrivit en ce sens au Père Ignace, il lui demanda de lui faire savoir, dans l'hypothèse où cela servirait à la gloire de Dieu, s'il lui permettrait de se laisser capturer par les Turcs. Il ne désespérait pas non plus d'établir là des collèges. Mais la bonne volonté du Père d'agir et de souffrir, tout ce qui était à la plus grande gloire de Dieu, fut approuvé par le Père Ignace, mais non pas son oblation. Tandis que la flotte turque faisant voile vers

d'autres parages italiens, attaquait Piombino, port de la Toscane maritime, le P. Sylvestre alla visiter quelques autres régions de la Corse. Vers la fin d'août, il revint à Bastia. Il fut accosté par un certain Jean Morales, qui avait quitté la Compagnie. Il était, comme militaire à la solde de la république de Gênes ; et envoyé avec d'autres à Bonifacio, il passait par cette ville. Le Père l'entretint, il fut rempli de componction, décida de servir Dieu dans la Compagnie, et pour consolider cette résolution, émit de nouveau ses voeux.

202. Un Sarrazin fut aussi baptisé par le Père Sylvestre Landini, à la grande édification de tous. Un procureur de Don Antoine Doria, qui l'avait comme esclave, le lui donna. Peu après, la flotte turque étant venue à l'aide de la flotte française, elles occupèrent une partie de l'île, en particulier Bonifacio. Des amis Gênois, parmi eux don Benoit Sauli Casanova, emmenèrent de Bastia, pour des lieux plus sûrs, les Pères Sylvestre et Emmanuel ; aussi bien la ville était déserte, comme Don Thomas Spinola et François Cataneo Bava en informèrent le Père Ignace. A Bozio, le P. Sylvestre tomba gravement malade, il reçut le Saint Sacrement en viatique et déjà tout était prêt pour l'extrême-onction. Mais bientôt, grâce à Dieu, il recouvra la santé. Le P. Emmanuel était de l'autre côté de la montagne, où les Français n'étaient jamais venus avec leurs alliés. La république de Gênes y avait envoyé une puissante flotte, sous le commandement d'André Doria, pour défendre la Corse. La ville de Calvi avait une forte garnison ; nos amis agissaient pour que les Pères vinssent s'abriter là.

204. Il avait été fortement recommandé aux commissaires de Gênes chargés des affaires de Corse, de veiller avec grande attention sur les Pères.

Mais à Rome, le Père Ignace avait obtenu du cardinal du Bellay une lettre qu'il envoya aux Nôtres en double exemplaire ; elle était adressée au commandant de la flotte française, le baron de La Garde, pour qu'il les prit sous sa protection. On disait bien que de son propre mouvement il veillerait à ce que les commissaires du Saint Siège puissent agir en sûreté, toutefois, l'exhibition d'une telle recommandation confirmait la protection qu'il leur assurerait.

205. Le Père Ignace leur écrivit cependant pour leur rappeler d'avoir à se réserver à la prédication et d'exhorter ainsi les hommes à se conduire plus chrétiennement. Les Pères ne devaient pas se mêler des affaires qui concernaient l'Etat ou le Gouvernement de la Corse, ni même en parler. Il les avait avertis, peu auparavant, suivant l'avis du cardinal Pio di Carpi, de ne pas s'occuper dans leur visite des questions domestiques ou des difficultés internes des franciscains, encore que ce même cardinal protecteur voulût maintenir ceux-ci dans leur devoir par un peu de crainte. Pour ce qui concernait l'action de ces religieux à l'égard du prochain, le cardinal félicitait les Nôtres d'y veiller ; le Père Ignace écrivit toutefois qu'il désirait les voir entretenir la paix et la charité réciproque avec tous les religieux.

=:=:=:=:=:=:=:=:=:=:=:=

Gazzari da Marco Pagano

TEXTES IGNATIENS

4ème Série : "CHRONICON" DE J.A. DE POLANCO

XV

BIBLIOTHÈQUE
Noviciat des Jésuites
du Canada Français

A-3

CHRONIQUES
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

---

par le Père Jean-Alphonse de Polanco

Couverture : Un doge de Venise au XVIe siècle

ANNÉE 1553

(SUITE)

LES COLLÈGES DE PADOUE ET DE VENISE

ET DU LIEUDIT BASSANO

206. L'école de Padoue, récemment fondée, faisait jusqu'alors un progrès assez heureux. Elle atteignit cent cinquante élèves, mais ne put s'y maintenirComme elle était à l'écart, avec le temps la fréquentation diminua. Le progrès des élèves n'était pas négligeable. Bon nombre admettaient qu'ils avaient moins profité les années précédentes sous d'autres maîtres, qu'en quelques mois avec nous. Pareillement, la conduite s'améliorait de jour en jour.

207. Confessions et communions produisaient elles aussi du fruit pour le Seigneur. Autour du noyau des personnes qui recevaient ces sacrements tous les huit jours, d'autres vinrent s'adjoindre, que la bonté divine amenait à la pénitence et à meilleur comportement. Par exemple, une femme, qui vivait depuis plusieurs années séparée de son mari, et dans le désordre; mari et femme se purifièrent de leurs péchés par la confession, reprirent la vie commune et vécurent en paix sous le même toit, assis à la même table. Un autre fit l'expérience de l'aide singulière apportée par ce sacrement : il pardonna de tout coeur des injures très graves et répétées, dont il était victime. Mais parmi ceux qui s'approchaient fréquemment du tribunal de la pénitence, deux sont à noter: par suite d'une négligence fort nocive, ils avaient interrompu cette sainte pratique et avaient contracté de très mauvaises habitudes; il leur coûtait de reprendre leur ancien régime de confession ; mais quand ils eurent enfin remporté cette victoire sur eux-mêmes, Dieu les conforta par la grâce du sacrement, et ils revinrent à la confession fréquente pour leur plus grand profit spirituel.

208. D'autres, qui avaient omis durant quelques années de se confesser, compensèrent un si pernicieux retard par la fréquentation fréquente des sacrements, et leur exemple, joint à leurs exhortations, en entraîna d'autres. Une dame, qui n'habitait pas en ville vint se confesser aux Nôtres, et s'en retourna l'âme apaisée bien plus que lorsqu'elle était venue. D'autres furent amenés à se confesser, les uns profitant de l'occasion, quand ils amenaient leurs enfants à l'école, d'autres, exhortés par ceux qui en revenaient; certains s'en étaient tenus assez longtemps éloignés, mais par la suite ils s'approchèrent des sacrements avec fréquence et ferveur, et s'efforcèrent d'en entraîner beaucoup d'autres à faire de même. Les Nôtres se dépensaient aussi en faveur des malades de l'hôpital. Trois d'entre eux furent purifiés de leurs péchés par le sacrement de pénitence dont ils s'étaient dispensés durant de nombreuses années ; et quand ils eurent recouvré la santé, ils rejoignirent aussitôt leurs épouses qu'ils avaient abandonnées. D'autres aussi, qui se vautraient dans le péché depuis plusieurs années sans confession reçurent à l'hôpital le secours de ce sacrement, et furent délivrés de toute sorte de péchés dans lesquels ils étaient enfoncés. L'un d'entre eux fit une confession générale de toute sa vie, et libéré des chaînes charnelles, reçut par là une grâce divine insigne. Avec cette aide il s'en fut à Dieu, laissant bon espoir qu'il gagnait sa vie éternelle.

209. Cette année 1553, les Nôtres furent peu nombreux à Padoue. Les autres ayant été envoyés ailleurs, il n'en resta que huit ou neuf ; quatre appliqués à l'enseignement, deux prêtres dans les ministères spirituels et les autres dans les services domestiques. Parmi les professeurs, Maître Eleuthère du Pont faisait de l'excellent travail en première. Le P. Elpidius Ugoletti, recteur, donna l'ordre de faire un cours d'humanités pendant

le souper : il avait vu en faire autant, disait-il, à Florence et Ferrare. Le Père Jean-Baptiste Tavono estimait préférable la coutume du Collège romain : lecture d'un livre spirituel à midi, prédication le soir; et son avis fut adopté. Le même Père Jean-Baptiste fit observer que la façon d'agir variait suivant les divers collèges ; de cette variété quelques tentations pouvaient naître, aussi bien attendait-il des constitutions, obligatoires pour tous. Mais déjà le Père Ignace y songeait et avait envoyé le Père Nadal en Espagne muni des Constitutions.

210. Par suite de la fondation de nouveaux collèges, ceux de Padoue et de Venise étaient dépourvus de théologiens. Ils ne manquaient ni de bons prêtres ni de confesseurs, mais aucun d'eux ne s'était adonné à l'étude de la théologie. La bonté divine suppléait par sa grâce à cette pénurie ; et dans l'un et l'autre collèges, nos Pères se dévouaient utilement au service des âmes. Mais il se présentait aussi des cas difficiles et le secours divin était indispensable pour les résoudre. On attendait donc un *compendium* de théologie, ou une somme de cas de conscience, afin que nos prêtres sachent à quoi s'en tenir parmi des opinions si diverses.

211. L'expérience démontra aussi que le ministère de l'enseignement, très utile s'il est correctement accompli, est aussi très difficile si on ne dispose pas de professeurs compétents et stables. Que l'un d'entre eux se retirât ou fût appelé ailleurs, les classes en subissaient un détriment considérable. Pour une raison de ce genre le nombre de nos élèves diminua sensiblement à Padoue ; d'autant qu'il y avait en ville un autre maître, qui enseignait gratuitement, dans un emplacement plus commode, et il était entretenu par des revenus à cela destinés. Néanmoins les progrès de ceux qui nous furent fidèles donnèrent grande édification aux habitants.

212. Etaient en conflit un mari et sa femme, le gendre et la fille ; les Nôtres furent appelés pour rétablir la paix, et grâce à Dieu, ils réussirent.

213. Le P.Elpide Ugoletti, le recteur, se rendit pour quelque temps à Crémone, et prolongea quelque peu son voyage au retour. Le P. Baptiste Tavono prit en mains le collège de Padoue. Le P. Ugoletti tomba malade, puis fut rappelé à Padoue, et envoyé en Sicile, comme nous l'avons dit plus haut. Le P. Baptiste Tavono prit la charge de recteur, et s'en acquitta si bien, en l'absence du P. Ugoletti, que celui-ci jugea bon d'écrire au Père Ignace qu'il pouvait sans inconvénient être rappelé du Collège de Padoue.

214. Cette même année, le P. Baptiste Nagio, l'un des prêtres de Cafargnana, dont il fut question plus haut, et Guéricus Deodatus, jeune homme doué de talent, de jugement et de vertu peu communs, qui avait été envoyé de Modène à Padoue pour raison de santé, quittèrent cette vie terrestre pour l'éternelle, comme il y a lieu de l'espérer.

215. Bien que le recteur et d'autres parmi les confesseurs, aient été changés, la bonne réputation du collège attirait les hommes au sacrement de pénitence. Si bien que certains, qui s'étaient confessés ailleurs, venaient pour le repos de leur conscience, recevoir des Nôtres la grâce du sacrement ; ceux qui s'en étaient abstenus plusieurs années venaient y déposer le poids de leurs péchés ; ceux qui en avaient reçu le bienfait le conseillaient à d'autres, par l'exemple et par la parole. Ainsi en fut-il d'une femme, qui avait une liaison prolongée avec un homme marié, et que la femme de ce dernier poursuivait d'une telle haine, qu'elle n'avait même pas fait ses pâques ; son mari non plus mais pour d'autres raisons. La concubine vint la première à confesse, demanda très humblement pardon

à l'épouse légitime, et manifesta l'intention d'entrer au couvent des converties après avoir fait une confession générale de toute sa vie. Ensuite l'épouse et le mari se confessèrent au même Père, se réconciliant avec Dieu et entre eux. De nobles dames, à peine confessées, lui amenaient toute leur famille. De même un Docteur lui conduisit ses fils, et beaucoup d'étudiants firent de même. Beaucoup d'entre eux, qui s'étaient tenus longtemps éloignés, promirent de compenser ce retard par la confession fréquente.

216. On avait demandé qu'un de nos prêtres visitât un noble vénitien malade ; certains indices laissaient entendre qu'il était possédé par quelque mauvais esprit. Le P. Baptiste s'y rendit. En route il apprit que ce vénitien avait 22 ans, qu'il voulait être promu docteur, qu'il avait trop travaillé et qu'il mangeait peu. Il conjectura que ces indices provenaient plutôt de faiblesse de tête que d'attaques du démon. Le jeune homme en fut tout consolé, parla de ses affaires avec lui, lui dit entre autres choses qu'il ne s'était pas confessé depuis deux ans, parce qu'il avait une maîtresse. Le Père Baptiste le décida à se confesser, ce qu'il fit. De la même façon, le Père exhorta la concubine et reçut sa confession. L'un et l'autre se disposèrent à recevoir la grâce du jubilé et renoncèrent au péché. Le jeune noble accordait grande confiance à son confesseur et se montrait prêt à lui obéir. Celui-ci exigea qu'il trouvât pour sa maîtresse une bonne situation matrimoniale ; ce qu'il promit. Le même Père s'appliqua cette année à de multiples autres oeuvres de piété.

217. A Bassano, Le Père Gaspard Gropillo passa cette année-là dans son ermitage qu'il avait donné à la Compagnie. Au début il s'activa à apporter les matériaux nécessaires à la construction du bâtiment.

Avec les dons reçus il rendit l'habitation plus confortable. Du terrain où se trouvait l'ermitage, il tirait quelque argent, en élevant des abeilles, soit vingt ducats d'or par an. Au temps de la vendange, il recevait en deux semaines, en aumône, assez de vin pour entretenir trois ou quatre personnes, avec le pain qu'on lui donnait chaque jour et quelques autres aumônes qu'on lui apportait. Pour ce qui est du spirituel, le Père n'était pas oisif ; il allait chaque dimanche à Bassano, prêchait dans une paroisse après avoir enseigné la doctrine chrétienne aux enfants, cela depuis une humble chaire et à la satisfaction de tous les auditeurs ; mais le jour de Noël, l'archiprêtre le contraignit à monter dans la grande chaire, où les prédicateurs s'acquittaient de cet office, il y consentit ; de même le jour de la circoncision. Mais le premier dimanche après l'Epiphanie, il revint à son humble chaire, s'étant rendu compte que là Dieu l'inspirait davantage , ce que les auditeurs, eux aussi, remarquaient.

218. Dans ce même ermitage, situé hors des murs de Bassano, il prêchait à une confrérie dont nous avons parlé l'année précédente. Il y recevait aussi les confessions et distribuait l'Eucharistie le troisième dimanche du mois. Il allait aussi confesser les malades. En paroisse, les communions étaient si nombreuses que pour Noël elles atteignirent jusqu'à cinq cents. C'était, reconnaissait le P. Gaspar, l'écho des prédications du P. Lainez qui avait exhorté les hommes à la confession et à la communion fréquentes, si bien que pendant assez longtemps, ils étaient jusqu'à trois cents à communier chaque mois. Mais comme il n'y avait personne pour entretenir par ses prédications ce zèle pour les sacrements, le nombre diminua avec le temps. A peu près quatre vingt avaient persévéré dans la confession et la communion mensuelles ; le P. Gaspar en entendait le plus grand

nombre, car ces gens entouraient la Compagnie d'une haute vénération. C'est pourquoi ils avaient cet ermitage en haute estime, encore que, grâce aux ermites, le P. Antoine et ses compagnons, ils fussent déjà bien disposés à son égard.

219. Entre temps, on pria,au nom de l'évêque, le P. Gaspar Gropillo d'entendre pour un temps les confessions du monastère de Saint-Sébastien. Il leur donna donc, pour leur consolation, les sacrements de pénitence et d'Eucharistie. Comme les années précédentes ces moniales avaient été peu gâtées de consolations spirituelles, elles le furent singulièrement par le ministère du P. Gaspar, au point de déclarer qu'il leur semblait revenir à la vie. Elles insistaient pour qu'il ne les abandonnât point, et il continua toute l'année à les confesser.

220. Le P. Gaspar avait un compagnon, entré avec lui dans la Compagnie. Celui-ci lui faisait grand peine, parce qu'il était très porté à retenir quelque chose en propre et paraissait fort peu enclin à l'abnégation et àl'obéissance. Mais le dimanche de la septuagésime, il renonça à son argent et à tout ce qu'il avait, et finalement à lui-même, dans l'obéissance.

221. Il faut toutefois noter ceci. Le P. Gaspar lui-même, très bon par ailleurs, mais formé par les ermites autrement qu'il est d'usage dans la Compagnie, démontre par son exemple que c'est avec raison qu'on n'admet pas dans la Compagnie ceux qui ont appartenu quelque temps à un autre institut religieux. Bien qu'il n'y eût aucunement fait profession, il avait été cependant nourri du "lait spirituel" des ermites ; il était bien trop attaché à cet ermitage, il s'adonnait à des occupations pieuses certes, mais étrangères à la façon de faire de la Compagnie. Il se mit cette année à être

fort troublé, à douter de sa vocation. La raison en était qu'autrefois l'ermite frère Antoine lui avait fait entendre que sa voie était d'entrer dans cet ermitage et non dans un ordre religieux, et de se dévouer à la confrérie dont nous avons parlé. En outre, il ne découvrait pas en soi cette promptitude d'obéissance, requise par la Compagnie, qui veut qu'on se porte rapidement là où l'obéissance nous envoie. Ce brave homme avait confié toute l'affaire au Père Ignace, il lui avait été répondu de garder bon courage et de persévérer. Néanmoins il ne trouva pas la paix, et finalement, comme nous le dirons plus loin, il fut libéré cette année de ses engagements envers la Compagnie.

222. Au collège de Venise, grande était la foule de ceux, hommes et femmes, qui, le dimanche, après confession venaient refaire leurs forces par le sacrement de l'Eucharistie. Bon nombre parmi eux brûlant de charité ne se dérobaient à nul labeur, nulle dépense, ni même au péril de leur nom, pourvu qu'ils puissent contribuer au salut des âmes. (Certains pensaient qu'ils vivaient hors du réel et les brocardaient). Quant à eux, usant de saintes et délicates industries, ils nous en amenaient d'autres pour être libérés de leurs péchés et de la servitude du démon. D'autres venaient d'eux-mêmes, mûs intérieurement par inspiration divine, ou extérieurement par la bonne réputation (du collège), chercher le remède à leurs maux spirituels.

223. Certains, hommes ou femmes, qui fréquentaient les sacrements, entrèrent en religion. En outre plus d'une prostituée, admises dans un couvent de converties, y commencèrent une vie chaste et sainte. L'une d'elles, de bonne famille, âgée de seize ans, et très belle, semblait destinée à mettre le désordre dans la ville, comme le montra bien le peu de temps qu'elle eut une conduite déshonnête; arrachée à la griffe du démon, comme elle voulait

se confesser en notre église, elle eut à subir les persécutions et les embûches de ses amants. Après sa confession, elle déjoua ceux qui l'attendaient ; elle sortit par une autre porte et fut conduite en barque par des canaux étroits et peu en vue au couvent des converties, où, pleine d'ardeur, elle châtiait son corps et s'appliquait à son progrès spirituel. Il y avait là deux cent cinquante femmes et sa ferveur y fut remarquée, au témoignage de qui en avait la direction.

224. Parmi les élèves éduqués dans nos classes, certains se dirigèrent vers diverses familles religieuses, d'autres le désiraient vivement. On peut en dire autant des jeunes gens qui fréquentaient notre église. Certains entrèrent en religion, d'autres, qui persévéraient dans l'usage de la communion fréquente, le voulaient faire le plus tôt possible, dès qu'on les accepterait. Des jeunes filles furent enflammées du même désir.

225. Le sacrement de pénitence produisit d'autres fruits pour beaucoup qui longtemps s'étaient privés du bienfait de la confession. Tel avait passé plus de trente ans sans se confesser ; telle femme, plus de cinquante ans sans communier. Aussi bien nombreuses furent les confessions générales, soit de toute la vie, soit de longues périodes. Des hostilités prolongées, violentes, entre hommes décidés à aller jusqu'au meurtre, aboutirent à la réconciliation. D'autres abandonnèrent haines, conflits, envies. Certains désespérés, hommes ou femmes, prêts au suicide, trouvèrent apaisement, Dieu aidant. Il serait trop long de dire tous les adultères, les concubinaires, les auteurs de rapts, qui changèrent de conduite. Un certain nombre d'hérétiques revinrent à la lumière de la foi catholique ; et beaucoup de ceux-ci se mirent à la confession fréquente : hebdomadaire, mensuelle, bimestrielle. Deux personnes

qui menaient une vie de turpitude, y compris la préparation de poisons et d'autres crimes semblables, avaient fait d'abord un simulac re de confession. Mais là Dieu toucha leur coeur ; ils se convertirent sérieusement, mêlèrent leurs larmes à l'aveu de leurs péchés, puis fréquentèrent avec assiduité et ferveur les sacrements ; comme ils faisaient par là preuve d'un grand amour de Dieu, il est à penser que beaucoup de péchés leur furent pardonnés.

226. Quelqu'un s'était vautré de longues années dans le concubinage et, bien qu'atteint d'une très grave maladie, n'était aucunement disposé à se défaire de sa maîtresse. L'un de nos confesseurs lui fit prendre conscience des grands dangers qu'il courait, l'amena à détester son péché et à renvoyer cette femme. Dieu lui vint en aide, si bien qu'il accepta volontiers la mort en châtiment de la vie qu'il avait menée ; bien plus, défiant de soi et plein de confiance en la bonté divine, il désirait la mort qui le mettrait à l'abri du péché. Il reçut les sacrements et l'accueillit de si bon coeur que l'un des Nôtres, qui l'assistait, estima qu'une telle mort méritait davantage les félicitations que la compassion.

227. Pour ce qui concerne les classes, le Père Ignace avait imposé à chaque collège de noter chaque semaine le nombre des élèves. Le P. Baptiste Viola, commissaire en Italie, vint à Venise. Il voulut mieux organiser les classes. Il répartit en quatre classes, avec autant de professeurs, les élèves qui étaient auparavant en trois classes. Il imposa trois heures de cours le matin, autant le soir, suivant le "modus parisiensis". Ce qui était utile pour les élèves, mais assez pesant pour les Nôtres, d'autant plus qu'ils ne pouvaient plus disposer d'heures fixes pour leurs repas, qu'ils prenaient chaque jour chez le Prieur Dom André Lipomani. Leur petit nombre accroissait la difficulté ; et

les changements des professeurs, à qui manquaient parfois la force du corps ou de l'âme, montraient la difficulté de ce travail quotidien, encore qu' il fût utile d'enseigner des enfants.

228. L'emplacement du collège, éloigné du centre de la ville et séparé par des bras assez larges de l'Adriatique, était cause du moindre nombre de nos élèves. Ils étaient une centaine en cette année 1553, tantôt plus, tantôt moins. Particulièrement à la fin de l'année. Quelques-uns, qui n'avaient aucun goût pour le latin, dont les parents étaient marchands, étaient envoyés voyager au loin. Ils quittaient nos classes, ayant acquis, outre un peu de science, un bon bagage d'honnêteté.

229. Ceux qui persévéraient dans les études faisaient de grands progrès en science et en piété. Les efforts dépensés pour l'éducation de ces enfants étaient hautement approuvés par les personnes de tout rang et de toute fortune, qui venaient se rendre compte. Des membres de la haute noblesse admiraient, couvraient de louanges, déclaraient très utile cette oeuvre et affirmaient qu'elle était tout à fait selon Dieu pour l'éducation de la jeunesse. La bonne réputation du collège grandissait de jour en jour, aussi bien pour la qualité de ses classes que pour la pratique des sacrements et autres oeuvres de charité. Il en résultait que certains s'en remettaient complètement aux Nôtres pour la direction de leur vie ; et ils disaient tant pour les recommander, que ceux qui l'auraient tout-à-fait ignoré, auraient rougi le jour où ils en auraient entendu parler.

230. Cette haute estime fut nourrie par un prédicateur, dont les Vénitiens appréciaient grandement la doctrine et la sainteté de vie. C'était un religieux de saint François, que l'on

entendit réserver à la Compagnie la majeure partie de son dernier sermon de carême. Celui-ci félicita en premier lieu, devant un auditoire très nombreux, et distingué, plusieurs familles religieuses. Quand il en vint à la Compagnie, il eut pour elle d'admirables éloges et déclara évangélique et apostolique sa vocation. Il le prouva d'abondance et par suite exhorta ses auditeurs, s'ils voulaient en toute sûreté pour leur plus grand bien se confesser, demander conseil, entendre des sermons, qu'ils aillent à la Compagnie de Jésus et aux disciples du Père Ignace. Cette recommandation dont aucun des Nôtres n'avait eu vent, eut pour effet d'accroître chez beaucoup, le dévouement envers le collège. En cas de maladies, d'affaires urgentes et délicates, on venait demander les prières des Nôtres. Parmi la noblesse, certains personnages entouraient le collège d'un grand dévouement ; en premier lieu brillait la charité paternelle du fondateur du collège, bien que ses ressources ne correspondaient pas du tout à sa bonne volonté.

231. En cette année 1553, le collège de Venise ne disposa d'aucun prédicateur qui pût assumer sérieusement cet office. Quelques sermons furent donnés par les Nôtres dans les couvents, non sans fruit. Des personnes du monde y assistaient. Parmi elles, une noble dame, encouragée à faire l'aumône, vêtit plus d'un pauvre de la tête aux pieds, et leur fournit le nécessaire. Les moniales ne suivaient pas non plus sans fruit ces prédications ; elles les demandaient avec instance. Le P. César Helmi faisait à la maison des cours publics efficaces de religion; à peine la leçon était-elle achevée qu'on venait se confesser ou le consulter sur la manière de réformer sa vie.

232. Quelques jeunes gens demandèrent leur admission dans la Compagnie. Mais la maison n'avait pas ce qu'il fallait pour former des novices ;

elle était peu nombreuse, elle manquait du nécessaire ; et de plus il s'y trouvait quelques sujets dont le comportement était peu religieux ; entre autres un prêtre qui avait eu un comportement qui déplaisait à bon droit aux étrangers dont il était connu fila à l'anglaise ; il était à Venise, on aurait pu le ramener à la maison, mais nos amis pensèrent qu'il ne fallait pas le reprendre ; c'était un Portugais, nommé Jean ; et il avait été reçu dans la Compagnie au Portugal. Grâce à la bienveillance de la Providence envers la Compagnie, on se rendit compte que, tandis qu'il confessait, prêchait parfois hors de la raison, il avait une attitude fort irréligieuse, comme nous venons de le dire. Certains de nos amis gentilshommes (pas plus de sept, tout compté) l'ayant appris, ne relâchèrent en rien leur bienveillance envers nous ; tout au contraire, de peur que ce prêtre, s'il demeurait à Venise, n'y entreprit quelque mal, ils lui procurèrent un viatique et l'expédièrent à Lorette, bien accompagné (nous n'avions pas encore là-bas de collège). Le Père Ignace avertit le Gouverneur, Don Gaspar de Doctis, que cet homme n'était pas de la Compagnie et qu'il fallait être prudent avec lui. Il voulait que ce Jean craignît d'être arrêté à la demande des Nôtres ; mais il leur donna l'ordre de n'en rien faire.

233. Certain ouvrage hébreu, le *Talmud*, avait été imprimé à grands frais à Venise. Nos amis désiraient que le P. André Frusius y revint pour l'examiner. On disait qu'il contenait d'abondants blasphèmes contre le Christ ; s'il s'y rencontrait quelques erreurs, qu'il voulût bien les signaler de peur que sa lecture ne nuisît à la religion chrétienne. Mais la démarche n'aboutit pas.

234. Le P. Commissaire avait été envoyé à Venise pour que, s'il s'élevait quelque tempête

au sujet du P. Jean, il la calmât. Mais il n'y eut pas d'histoire.

235. L'évêque de Vérone proposait d'établir un collège de dix ou douze prêtres de la Compagnie qui aurait en charge des couvents et d'autres oeuvres de charité. On lui fit comprendre que les Nôtres ne pouvaient prendre de tels engagements.

236. Il fut aussi question de l'héritage que notre frère Ange Soriano, noble vénitien, avait laissé à la Compagnie. Les juristes furent beaucoup consultés. Comme il ne paraissait pas facile d'obtenir, contre des nobles, ce qui avait été légué par testament en faveur de religieux, le Père Ignace estima qu'il n'y avait rien d'autre à faire que de montrer la sentence des juges de Bologne aux frères d'Ange dont l'un était ambassadeur de la République auprès de Ferdinand, roi des Romains, et qu'il ne fallait pas intenter de procès.

237. Cette même année, Dom Prieur de la Trinité (André Lipomani) suggéra que les confessions de femmes, de la noblesse en particulier, qui fréquentaient les sacrements les jours de fête, ne fussent plus entendus dans notre église. Il craignait en effet des calomnies contre la Compagnie; mais il ne parut pas conforme à la gloire de Dieu de renoncer à ce fruit spirituel ; le P. Ignace dit que si quelque scandale éclatait, il faudrait prendre l'affaire en considération, mais qu'il ne convenait pas d'omettre, sur de pures hypothèses, cette oeuvre charitable. Peut-être le Prieur avait-il été impressionné par le fait que trois Vénitiens de haute noblesse, qui avaient la haute main sur tous les couvents, passaient pour manoeuvrer en vue d'attribuer l'emplacement de notre collège à certaines moniales, après expulsion des Nôtres. Et plusieurs pensaient que tout provenait du frère du Prieur, Jean Lipomani, qui, semblait-il, désirait que les Nôtres en fussent chassés.

238. Cette année Me Jean Gambaro fut promu au sacerdoce et rappelé à Rome en automne. Son départ affaiblit considérablement l'enseignement à Venise, et le P. Arnolde Conchus, qui lui succéda, ne le valait pas pour la formation des élèves.

LA MISSION DU P. ANDRÉ GALVANELLUS A MORBEGNO

239. Durant l'automne 1552, le P. André avait été envoyé à Morbegno, en Valtelline. Les autorités temporelles (les Grisons) étant hérétiques, les hérétiques circulaient à leur gré même dans les agglomérations catholiques. Un certain Vergerio, autrefois évêque de Capo d'Istria, vint à Morbegno dans les débuts de 1553. Salué en son logis par quelques habitants de la ville, il exprima quelques impiétés contre le sacrifice de la Messe et les docteurs de l'Eglise. Le Père André en fut informé. Le jour de la circoncision, il avertit le peuple de se tenir en garde contre les loups vêtus en agneaux, celui-ci nommément. Bon nombre d'autres de la même farine venaient en cette ville, du fait que l'administrateur d'une bonne partie de la vallée était hérétique, élu par les hérétiques, et y résidait.

240. Vergerio partit donc dans une ville voisine et là dans des maisons privées appartenant à des hérétiques, il enseignait et diffusait son venin, au détriment de la religion catholique, qui perdait du terrain dans cette vallée, très peuplée, avec nombre de villes et villages. Dans un lieu,

vers cette époque, les habitants chassèrent le prêtre catholique, et vécurent ensuite sans sacrifice de la Messe et sans sacrements, car la majorité de ces gens avait décidé en conseil que chacun pouvait vivre à sa guise. Néanmoins, pour les fêtes, (Noël et Circoncision), à Morbegno, trois cent soixante dix personnes s'approchèrent des sacrements. Et bien qu'ils fussent assez peu enclins à la fréquente communion, plus de vingt s'en approchèrent le troisième dimanche de janvier, diligemment exhortés par le P. André.

241. Il trouva là un endroit où une hostie, bénite mais non consacrée, était présentée pour être consommée aux femmes qui venaient à l'église pour la première fois après leurs couches. Personne ne put l'éclairer sur l'origine ou les raisons de cette coutume. Cette vallée est, au spirituel, sous l'autorité du patriarche d'Aquilée. Le P. André visitait tous les malades, de jour ou de nuit, et afin que personne n'imaginât qu'il se déroberait à cette tâche, il fit savoir publiquement dans l'église qu'il serait toujours prêt pour ce pieux ministère.

242. Le Père Ignace lui avait donné consigne de faire en sorte que la ville fût dotée d'une école où les enfants seraient bien formés. Le Père André s'y appliqua, et veilla à l'éducation des garçons et des filles. Un maître d'école enseignait la grammaire dans la maison même où il avait pris logement (et il se confessait au P. André). Son hôte et un autre prêtre enseignaient la doctrine chrétienne aux enfants, sous la haute main du P. André. Il fit en sorte que les jeunes filles fussent conduites à l'église après le repas de midi, sous la surveillance de quatre honnêtes personnes ; là elles apprenaient tout ce qui touche à la doctrine chrétienne. Les jeunes garçons, conduits dans une autre église, y recevaient la même instruction. Dans la soirée, garçons et filles étaient groupés, bien qu'

assis ou agenouillés sur des bancs séparés, et chantaient ensemble les litanies, le symbole des Apôtres et d'autres prières usuelles ; et le P. André leur disait quelques mots pour leur formation. Il y avait là une confrérie de pieux laïcs, qui se réunissaient dans une église hors de la ville et y récitaient les laudes de la Sainte Vierge ; le Père décida que les garçons y seraient conduits pour s'accoutumer avec les hommes aux choses pieuses. Et comme le P. André s'y rendait en personne les jours de fête, et pouvait, par un sermon, stimuler leurs études, il renvoya au matin les prédications qu'il faisait en paroisse après vêpres, de sorte qu'il pût être présent aux deux endroits et adresser aux deux auditoires la parole de Dieu.

243. Il veillait à se comporter en tout de manière à ne donner à personne juste raison de se plaindre. Il mettait cependant en rage les hérétiques, si bien que presque toute la ville se détournait d'eux. Cela ne l'empêchait pas de veiller sur son troupeau, de crainte qu'il ne fut infesté de la peste des voisins hérétiques. N'étant pas très versé en théologie, il utilisait quelques ouvrages d'Ambroise Catherin, d'Alphonse de Castro et quelques autres, en retenait ce qui lui était suffisant pour discerner cette peste et l'éliminer de ces lieux. Il y avait aussi là quelques hommes spirituels; il recourait à leurs conseils, car ils connaissaient bien la ville et la province. Il regrettait qu'ils n'eussent pas l'usage de la confession et de la communion fréquentes ; toutefois, grâce à ses efforts, le nombre de ceux qui adoptaient cette habitude s'éleva progressivement ; il atteignait déjà à peu près quarante ou cinquante à la fin de l'année. Le Père André faisait pratiquement office de curé et, suivant l'usage, bénissait chacune des maisons de la ville. Quelques-uns avaient préparé des récipients, où disposer l'argent ou les cadeaux, mais

il ne le permit pas. Il se rendait compte que rien ne contribuait davantage à l'édification que le refus de ce genre d'émoluments. En effet, le bruit qu'il ne recevait ni argent ni dons se répandit bien au-delà de Morbegno ; les autres prêtres en étaient dans l'admiration, les hérétiques des environs en restaient cois, sauf à dire que cela ne durerait pas et que lui aussi ferait plus tard le contraire. Dans la ville même, non seulement les notables qui l'avaient réclamé, louaient à la ronde cette manière de faire, mais les moines même d'un certain couvent, qui étaient en procès avec la ville au sujet du bénéfice affecté à la paroisse, avaient avec le P. André des relations paisibles.

244. Cette libéralité, exempte de tout espoir d'argent, était d'autant plus appréciée que les prêtres de cette province aspiraient visiblement à des avantages temporels. Et le P. André déclarait que si deux autres de notre Compagnie étaient affectés à cette vallée, même peu doués pour la prédication, et s'ils vivaient suivant notre Institut, leur seul exemple aurait un tel poids, que quasi toute la vallée embrasserait la foi catholique et chasserait les apostats qui ne manifestaient d'intérêt que pour l'argent et pour leur ventre.

245. Déjà certaines populations s'agitaient pour expulser Vergerio de la vallée. Bien qu'il eût de nombreux amis, il vida les lieux par crainte d'être occis par les catholiques. On promenait de lui une caricature peinte au vif ; comme il était obèse et gras, de sa bouche sortait la formule paulinienne : *"vivo ego, jam non ego, vivit vero in me Christus"* ; la phrase correspondait fort peu aux traits du visage ; le P. André disait en plaisantant qu'il suffirait d'y changer un mot et d'écrire *diaboli* au lieu de *Christi*, ce qui donnait *"vivit in me diabolus"*. Il laissait cependant en place une racine de sa doctrine pestilencienne, un

maître d'école en quelque sorte plus pernicieux que Vergerio lui-même.

246. Le gouverneur de Morbegno, à qui nous avons fait allusion plus haut, approuvait grandement la façon de faire du P. André. Il voulait qu'on lui fit un rapport soigné sur ses faits et gestes ; il déclarait que si les autres curés suivaient ses méthodes, il n'y aurait pas entre eux une telle confusion d'idées. L'un des seigneurs de cette vallée, qui pourtant n'était pas bien disposé en faveur de la foi catholique, mais dont le P. André était l'hôte, entendant sonner l'*Angelus* du soir, récita l'*Ave Maria*, et le Gouverneur voulut le réciter lui aussi, ce qui n'est aucunement dans les habitudes des hérétiques.

247. Il déplaisait grandement au P. André que des femmes de la ville circulent à l'église et se présentent tête nue. Avec l'approbation des consuls, il ordonna qu'elles portent un voile fixé au cou, pour que les prêtres ne puissent les dévisager. Il manifestait une vive irritation envers ces femmes, mais le Père Ignace lui fit observer que si tel était l'usage local, la persuasion serait plus efficace que la violence de langage ou les attaques personnelles, pour introduire plus d'honnêteté dans la manière de se vêtir. Et c'est par la persuasion que certaines vinrent à l'église la tête couverte.

248. Le P. Ignace lui avait recommandé de ne pas aller aux enterrements, et d'y envoyer d'autres prêtres. Mais cela pouvait offenser et provoquer des murmures ; il estima qu'il aurait tort de ne pas accompagner au moins les convois funèbres de sa paroisse. Le Père Ignace ne fut pas de cet avis. Mieux valait s'en abstenir, autant que possible, et pour le moment tâcher de trouver un curé capable, de manière à se libérer de toute

activité paroissiale, et se réserver pour d'autres tâches plus conformes à notre Institut.

249. Dans cette confrérie de pieux laïcs, mentionnée plus haut, le P. André avait remarqué que les statuts faisaient obligation aux hommes et aux femmes de se confesser chaque mois. Il en prit occasion pour s'efforcer de les ramener à la pratique de leur règle.

250. La communauté de Morbegno apprit que le Père Ignace avait écrit au Père André de chercher un autre curé. Elle en prit occasion pour remercier le Père Ignace de lui avoir envoyé un tel pasteur et lui demanda par lettre de le leur laisser à perpétuité comme Vicaire (de l'Evêque) ; elle s'en promettait une grande utilité pour la province, en particulier pour la ville ; que s'il partait il y avait danger de grand scandale. Il ne déplaisait pas au Père Ignace de laisser plus longtemps là-bas le P. André, mais il ne put de toute l'année le retirer ; celui-ci, soit qu'il fût poussé par un sentiment de piété, à la vue du fruit spirituel produit, soit qu'il fût peut-être mû par des motivations humaines, ou cédât à une tentation du démon, - encore qu'il fut par ailleurs excellent religieux, préférait manifestement rester, à moins qu'un autre de la Compagnie ne fût envoyé pour lui succéder. Et peut-être Dieu le permit-il, afin que la Compagnie ne se chargeât point aisément d'une fonction, charitable certes, mais non conforme à notre Institut, je veux dire l'emploi de curé ou de Vicaire de l'Evêque. On pouvait accepter cette charge pour quelque temps assez court, elle n'aurait pu être prolongée durant un temps appréciable sans offenser beaucoup de gens.

251. Un homme tomba malade et se fit transporter hors de Morbegno ; il était au lit depuis cinq mois, les médecins estimaient sa mort

imminente, et on ne pouvait le décider à se confesser ; le P. André lui fit quelques visites, et l'amena finalement à avouer ses péchés, ce qu'il n'avait pas fait depuis dix ans ; il reçut aussi le sacrement de l'Eucharistie et s'acquitta fort bien de ce qui sied à un chrétien; il pria le Père André de ne pas le quitter, et de lui donner l'Extrême Onction, recommandant son âme à Dieu. Il prédit qu'il mourrait à la dixième heure, ce qui advint, non pas au jour qu' il avait annoncé, mais le lendemain. Et il retourna au Seigneur en édifiant son entourage.

252. Dans ces régions, les haines tenaces, l'usure, les autres fruits de l'avarice, avaient jeté de profondes racines; rien d'étrange dès lors si l'hérésie put s'y développer.

253. Un brave religieux, mû, il faut le croire, par le zèle, mais sans la licence de son supérieur, voulut discuter avec les maîtres hérétiques. Il le fit, après le sermon, avec trois religieux augustins qui avaient quitté leurs voeux et la foi catholique et avec un autre. Il n'en résulta rien de bon. Les colères et les haines entre citoyens en furent au contraire exacerbées et l'affaire tournait aux combats à main armée et aux meurtres réciproques. La raison en est que ces hérétiques ne recherchent aucunement la vérité ; mais leur indépendance ; soulever des discordes leur convient à point.

252. Le P. André s'efforçait de réconcilier les habitants de Morbegno, très divisés entre eux. Les jours de fêtes il prêchait la paix ; ils étaient toutefois peu enclins à la bonne entente. S'y ajoutaient les rêts de l'usure, entrave pour nombre d'entre eux sur la voie du salut. Certains poussaient leurs fils au sacerdoce, en vue non pas du service de Dieu ou du bien des âmes,

mais des avantages temporels. On achetait des bénéfices ecclésiastiques et qui les possédait en vendait le produit. Le Père André fit comprendre que les biens d'église reviennent aux pauvres. L'ayant entendu, quelques-uns changèrent d'avis, et ne voulurent plus que leurs fils fussent promus aux saints ordres.

255. L'un de ceux qui fréquentaient les sermons du P. André n'avait pas d'idées exactes sur certains dogmes catholiques et souvent en parlait inconsidérément ; le Père s'entretint avec lui, et dès lors cet homme ne défendit rien qui fut en marge de la foi catholique. Après avoir entendu un sermon sur ce passage de l'Evangile où le Christ renvoie les lépreux aux prêtres, il vint trouver le P. André et lui demanda de l'avertir s'il se trouvait dans ses paroles ou ses actes quelque chose qui lui déplut ; il entendait changer sérieusement de vie. Ce n'était pas un des personnages les moins considérés de la cité, il revint franchement à la foi catholique. Il envoya un de ses neveux à l'école qui se tenait dans la maison où était descendu le P. André ; on sut par l'enfant que son oncle jeûnait les jours de vigiles prescrits par l'Eglise; d'autres indices donnèrent au Père bon espoir d'une vraie conversion. D'autre part, une femme qui depuis quatorze ans vivait en concubinage avec un homme marié, se sépara de lui, et s'en fut vivre honnêtement dans une autre maison.

256. Dès qu'il eut compris que le Père Ignace jugeait que cette charge paroissiale devait être abandonnée, le Père André avertit qu'un curé devait être envoyé depuis Rome, ou tout au moins qui ne fût pas de Morbegno. En effet, vu les dissensions locales, celui qui plairait à une cotterie déplairait à l'autre. Il songea pour de bon, quant à lui, à son départ. Il trouvait sa consolation à voir beaucoup de gens s'abstenir du péché, entendre

la parole de Dieu, bon nombre recevoir la communion tous les jours de fêtes. On attendait quelqu'un de la Compagnie, qui enseignerait les lettres. Déjà quelques-uns songeaient à la fondation d'un collège ; l'hôte du P. André et un autre n'avaient pas d'enfants et étaient assez riches ; ils pensaient à prélever sur leurs biens pour cette oeuvre. Il ne parut pas expédient, toutefois, que la Compagnie entreprit des démarches pour une telle fondation, en ces lieux, du moins pour le moment. On se rendit compte que les fruits spirituels n'étaient pas seuls à inciter les gens de Morbegno à retenir le P. André : il était lui-même très attentif à la pauvreté, se contentait de fort peu pour le vivre et le couvert, il n'était aucunement à charge et dédaignait les émoluments qu'un curé reçoit d'ordinaire. S'il partait, ils menaçaient d'appeler un hérétique. Et il faut croire que ces menaces avaient impressionné le bon Père, au point qu'il parut quitter de mauvais gré Morbegno. Certains songeaient à l'attacher, d'autres disaient qu'ils viendraient à Rome.

257. Comme il était toujours question d'ériger un collège, qu'aussitôt trois ou quatre personnes se proposaient pour son entretien, qu'ils voulaient lui attribuer église et maison, le Père n'en était que plus enclin à y rester. Il en résulta que jusqu'à la fin de l'année il ne put aller à Venise où il était appelé. Cependant, il se rendait utile en enseignant la doctrine chrétienne. Il advint en outre que, tandis qu'il recevait l'ordre de partir, la peste infestait les lieux par où il devait passer. Mais ce qui le retint fut qu'en même temps que son obédience de départ, il reçut une lettre secrète, qui lui disait que si l'édification du peuple exigeait qu'il demeurât là, quelque temps encore, il pouvait le faire. L'espoir lui était aussi donné que quelqu'un de la Compagnie serait envoyé

pour le remplacer à Morbegno. Pour cette raison, il passa sur place le reste de l'année, pour ne laisser aucune blessure dans le coeur de ces gens.

LE COLLÈGE DE BOLOGNE

258. En 1553, les Nôtres étaient peu nombreux à Bologne, huit ou neuf ; le P. François Palmio était Recteur.

Ceux des fidèles qui étaient adonnés à la confession et à la communion fréquentes avaient l'air de religieux pour leur modestie et leur piété. Cent et plus avaient recours à ces sacrements tous les dimanches ; presque deux cents chaque mois. Pour les grandes fêtes de l'année, telle était la foule des pénitents qu'il était impossible de satisfaire tout ce monde. Pour Noël, à peu près sept cents vinrent communier. Le P. François se chargeait en outre d'autres ministères. Il se rendait aux prisons, pour la grande consolation des détenus, et avec de bons résultats. Il était retenu par des personnes privées de grande autorité et parfois par d'autres malades, au point d'avoir à peine le temps de manger. Il prêchait les jours de fête, devant un auditoire assez nombreux et avec fruit. Comme il traitait de la discrétion et de la prudence dans la vie spirituelle, en commentant ce passage de saint Paul : *exhibeatis corpora vestra rationabile obsequium*, plusieurs personnes spirituelles et dévotes vinrent à la maison. Elles quittèrent leurs cilices et remirent au P. François les disciplines avec lesquelles elles se flagellaient jusqu'au sang. Elles s'accusèrent de l'avoir fait sans avis de leur père spirituel. Parmi elles il s'en trouvait une qui portait toujours un cilice,

jeûnait beaucoup et se frappait parfois trois heures de suite avec une chaîne de fer. Elle serait allée plus loin, si elle n'avait craint d'être entendue de ses voisins. Elle faisait bien d'autres choses, sans discrétion, et au grand danger de sa vie. En tout cela, les conseils, la direction et la modération de son confesseur furent très opportuns. Aux couvents de moniales qu'il visitait de temps à autre ce même Père apportait mainte suggestion et une formation spirituelle. Les élèves qui fréquentaient nos classes se confessaient tous les mois suivant l'usage, et les plus grands communiaient. Au début de l'année, certains d'entre eux étaient assez modestes et ouverts et ils avaient fait quant aux moeurs et aux lettres des progrès encourageants. Mais les mutations de professeurs au collège débilitèrent considérablement les études, d'autant plus que les nouveaux maîtres n'étaient pas meilleurs que les précédents, quand ils les égalaient. Il en résulta qu'un bon nombre des élèves estimés les meilleurs allèrent autre part.

259. Les questions domestiques n'allaient pas non plus sans difficultés. Quelques jeunes scolastiques, peu formés, mettaient le recteur dans l'embarras; d'autant que trois autres avaient quitté la Compagnie peu auparavant. Un certain Pierre de Gandie, l'un des "néophytes" de ce collège, qui avait été admis dans la Compagnie puis envoyé en Italie, se comporta de telle sorte qu'on dut le renvoyer en Espagne, et l'expulser de la Compagnie. Le P. François Palmio se rendait compte que, pour maintenir les jeunes dans leur devoir, il convenait de les entendre une fois par semaine en confession, en plus du dimanche. Et il mit un soin spécial à les aiderdans leur vie et leurs progrès spirituels.

260. En matière temporelle non plus les occasions de pratiquer la patience ne manquaient pas. De nombreux frères recommandés par d'autres collèges, transitaient par là. Il fallait les pourvoir d'un viatique, ce qui se faisait avec plus de charité que de facilité. Il arriva parfois que, ne pouvant faire autrement on fut obligé de donner quelque vêtement en gage, pour avoir un peu d'argent disponible pour aider ces frères.

261. Au début de l'année, le P. François émit ses voeux en présence de tous les frères de la communauté. Il ne les avait pas encore prononcés, bien qu'il eût reçu du Père Ignace la responsabilité de ce petit collège.

262. Le Seigneur éprouva aussi les Nôtres en permettant au démon qu'une rumeur mensongère se répandit, au grand dam de la réputation de la Compagnie. Un prêtre avait quitté Ferrare, où il avait eu quelque temps en charge des orphelins. Le Père François Palmio le reçut, non pour le collège, mais pour faire fonction de chapelain dans l'église de Sainte Lucie. Celui-ci conclut certains accords honteux avec un jeune homme qui se mourait d'amour pour une pieuse femme habituée de l'église de Ste Lucie. Le jeune homme en fut offensé. Il fit savoir par toute la ville que l'un des prêtres de Sainte Lucie lui avait fait de telles propositions. La chose en vint à ce point que les Nôtres furent obligés de rester à la maison, jusqu'à ce que cette rumeur, fondée sur le mensonge, fut anéantie par la lumière de la vérité.

263. Il arriva aussi qu'un habitant de Ferr are, venant au collège de Bologne, fut occasionnellement conduit chez le Recteur de Sainte Lucie, où se trouvaient une soeur et quelques jeunes filles, nièces de ce dernier. L'autre pensant que cette partie adjacente à l'église, était maison du Recteur,

répandit dans le public à son retour à Ferrare, que les Nôtres à Bologne entretenaient des femmes dans leur collège. Le diable, père du mensonge, fut confondu quand la vérité fut établie. Et il s'ensuivit par surcroît cet avantage : on comprit que le mélange des Nôtres et d'étrangers, fût-ce dans la même église et nullement dans la même maison, comportait beaucoup d'inconvénients et prêtait flanc à la calomnie.

264. A contrebattre ces rumeurs, des "lettres des Indes", traduites en italien, que l'éditeur envoya à Bologne comme ailleurs, contribuèrent beaucoup. Les bruits répandus s'éteignirent, ou mieux, furent démontrés mensongers ; un grand nombre de personnes, quelques-unes de haute noblesse, se confessèrent au P. François, eurent connaissance de ce qui concernait l'Institut de la Compagnie et en furent édifiées.

265. Le Père Jean Laurentius fut ordonné prêtre. Ayant célébré fort dévotement sa première Messe dans l'église de Sainte Lucie, il distribua de sa main, après le Saint Sacrifice, plus de deux cents communions, dans la très nombreuse foule qui assistait. Et les communions ne cessèrent pas pendant les heures suivantes jusqu'à midi. Ce nouveau prêtre prêcha, après le déjeuner, avec un esprit et une grâce peu commune, et l'auditoire s'édifia beaucoup, tant de la prédication que du prédicateur. Le même jour, Me Jérôme Galvanelli, qui régentait une des classes du collège, fit un discours fort érudit sur la sagesse : il plut beaucoup à certains professeurs de l'université et à de nombreux étudiants qui l'entendaient. Le nouveau prêtre, P. Laurentius, fut désigné comme ministre du collège et préfet des études ; et il faisait le samedi un cours de doctrine chrétienne aux élèves ; les jours de fête après-midi, il faisait une conférence à une communauté de

religieuses ; il aidait aussi le P. François pour les confessions.

266. Parmi ceux qui avaient eu quelque temps mauvaise opinion de la Compagnie, et même la déchiraient à belles dents, trois gentilshommes changèrent de dispositions et se confessèrent au P. François Palmio. Ils voulaient en outre demander pardon à tous les membres du collège, en particulier pour ce qu'ils avaient dit à propos du susdit chapelain. Un autre tenait à en faire autant, même sans confession, si bien que Dieu semblait tirer de la calomnie l'édification. Parmi ceux qui s'étaient confessés aux Nôtres en Carême, certains revenaient après Pâques, pour en recevoir encouragement spirituel et méthode pour mieux organiser leur vie dans l'avenir. Le P. François Palmio était attendu en divers lieux pour y prêcher. Pour satisfaire à toutes ces demandes, il confia sa succession au P. Jean Laurentius comme prédicateur en notre église.

267. A la demande du Vicaire épiscopal de Bologne, le P. François se rendit dans une bourgade assez peuplée de la banlieue. Il prêcha deux fois le jour de Saint Marc devant un auditoire si nombreux que l'église pouvait à peine le contenir. Après le sermon, ces gens vinrent à lui pour se confesser. Si bien qu'il dut leur promettre de revenir dans quelques jours pour subvenir à leur piété. Les curés, bien que le Père leur reprochât en privé leurs défauts, ne s'en fâchaient pas et lui témoignaient bienveillance. Ils disaient leur étonnement que tant de gens vinssent au prêche hors du carême, quand ils étaient si peu à venir pendant le carême à l'église pour y entendre la parole de Dieu. Il rétablit aussi la paix entre quelques-uns qui se détestaient à mort.

268. Les calomnies dont nous venons de parler furent l'occasion pour le Père Ignace de songer sérieusement à déplacer le collège. Le P. Benoit Palmio, qui avait fait ses études littéraires à Bologne, lui suggéra ce qui lui vint à l'esprit. Le P. François Palmio se mit activement à la recherche d'un autre local. Trois se présentaient tout d'abord : l'un, l'Eglise de la Vierge, dite *de Galera,* située au milieu de la ville ; l'autre, l'église de saint Colomban ; le troisième, que proposait Marc Antoine Bentivoglio, était l'église Saint Barthélémy. Certains pensaient encore que le collège d'Ancharano ferait l'affaire. Mais, après qu'on eut dépensé beaucoup d'efforts et de recherches dans tout cette question de local, encore que le pro-légat de Bologne, l'archevêque de Gênes, ait plus d'une fois offert son concours, rien ne s'en suivit et les Nôtres demeurèrent là où ils avaient posé le pied dès le début.

269. Il fut également suggéré au P. François Palmio d'obtenir quelques subsides de la ville ; il y mit tout son zèle, tant auprès des autorités que des particuliers. De bons espoirs se présentèrent : un de nos amis obtint pour nous du Sénat l'aumône du sel, telle qu'elle est accordée à d'autres maisons religieuses pauvres. Beaucoup de choses y furent dites en notre faveur, sans que nous ayons nous-mêmes dit un mot. D'autre part, le baptême d'un juif, dont nous avons parlé précédemment, contribua grandement à l'édification de la noblesse et du bas peuple. Les murmures qui suivirent, mais furent démontrés sans fondement, nous concilièrent davantage de bienveillance.

270. Plusieurs réconciliations, même difficiles, furent obtenues. Les prisonniers furent entendus en confession et des exhortations furent faites dans les prisons.

271. Il fut recommandé à la maison de Bologne de ne recevoir personne comme appartenant à la Compagnie, qu'il ne fût porteur de lettre signée par l'un des Nôtres, connu d'eux-mêmes. Notre Père avertit aussi que, lorsque quelque candidat venait de divers lieux à Rome, on écrivit pour faire savoir non seulement le nombre de ceux qu'on envoyait, mais en outre leurs talents et leurs aptitudes. La même chose fut notifiée à Venise, de telle sorte qu'à leur arrivée, on ne fût pas dans une ignorance totale à leur sujet.

272. C'est encore au P. François Palmio que fut confiée la réforme d'un couvent de femmes. Les unes acceptèrent de revenir à la vie commune sans pécule, d'autres, non. Les principales de celles-ci, cependant, après s'être confessées au P. François, s'en remirent à son jugement.

273. Pour n'être pas immobilisé par leurs confessions courantes, le P. François donna à ces religieuses un confesseur ordinaire capable. Le résultat fut que plus de la moitié d'entre elles désiraient une pleine réforme, suivant leur institut. D'autres s'obstinaient. Celles de meilleurs jugements aspiraient à une séparation, fût-ce à l'intérieur du monastère. Dans cette affaire comme en d'autres, Le Vicaire eut amplement recours au P. François. On espérait une rapide et complète réforme de tout le couvent. Les unes après les autres, celles qui n'en voulaient à aucun prix se ralliaient à celles qui la voulaient. En outre ce fut l'occasion, pour nombre de gentilshommes, en relation de parenté avec ces moniales, de recevoir une aide spirituelle. Les dispositions des uns et des autres s'amélioraient. Au Vicaire il fut recommandé de visiter le diocèse et il promit de le faire sous peu.

274. En août, le Père François se rendit sur ordre du Père Ignace à Modène. Il y trouva tout le monde malade : communauté, recteur et le P. Baptiste Viola, commissaire. Il leur apporta ce qu'il put d'aide et de consolation et, quand quelques-uns commencèrent à aller mieux, il revint à Bologne, où beaucoup de personnes, hommes et femmes, s'enflammaient davantage de jour en jour pour le service de Dieu, et se montraient mieux disposés envers la Compagnie.

LES COLLÈGES DE FERRARE ET DE MODÈNE

275. Au début de 1553, il y avait seulement deux prêtres au collège de Ferrare ; avec plusieurs régents, quelques coadjuteurs, le total ne dépassait pas douze. L'un des deux prêtres était le recteur, le P. Jean Pelletier. Il y avait aussi le P. Baptiste Viola, mais en raison de son office de Commissaire, il passait la plus grande partie de son temps dans les autres collèges. Une charge assez lourde pesait sur les épaules du Père Jean. Bien qu'il ne pût tout faire, il donnait satisfaction à beaucoup par le ministère de la confession ; non sans peine, car il n'interrompait pas pour autant la prédication. Le jour de Noël on avait compté quatre cent cinquante communions dans notre église, et le jour de la Circoncision, environ cent cinquante. Les fruits spirituels consolaient grandement le bon Père, malgré les fatigues dont il était accablé. Le jour de l'Epiphanie, ils eurent deux cent cinquante communiants et un nombreux auditoire pour les prédications, encore que l'église, appelée de "la Rose" ne fut pas grande. On ne pouvait néanmoins satisfaire tous nos amis ; on ne disposait

en permanence que d'un prêtre, alors qu'il en eût absolument fallu trois. Toutefois, après Pâques, le P. Philippe Flander vint l'aider à l'église. Mais en attendant les élèves en subirent de sérieux inconvénients. Leurs confessions furent parfois omises (alors qu'ils étaient près de cent cinquante) pour que le P. Pelletier, alors seul, pût s'occuper des gens du dehors. Quand le P. Baptiste Viola se trouvait à Ferrare, il lui arrivait, avec le P. Pelletier, d'entendre les confessions depuis l'aurore jusqu'au soir. Alors le P. Pelletier devait parfois omettre les leçons qu'il donnait d'ordinaire après-midi. Rarement toutefois, car, même quand il était seul, il s'appliquait, avec l'aide de Dieu, à n'omettre ni prédication, ni autres oeuvres pies. Les gens vinrent cependant encore plus nombreux durant le carême, soit aux leçons, soit pour se confesser et communier. Mais on ne pouvait les satisfaire, que dans la mesure où le petit nombre des ouvriers le permettait, malgré leur zèle et leur travail. Bon nombre de personnes furent libérées du péché par le sacrement de pénitence et recouvrèrent la consolation spirituelle.

276. Le nombre des élèves augmentait, il atteignit même deux cents dans l'année, parmi lesquels beaucoup de nobles, et ils progressaient en lettres et en moralité. Certains même entrèrent dans les Ordres. Quelques religieux, de diverses robes, suivaient les cours de grec. La décision du P. Ignace, interdisant aux maîtres de châtier les enfants, posait un problème délicat. Les parents n'aimaient pas que leurs enfants fussent frappés par d'autres. Le P. Pelletier admit dans la communauté un homme d'âge mûr, qui faisait fonction à la fois de portier et de correcteur. Mais cette solution ne donnait pas encore satisfaction au Père Ignace : un homme admis par la Compagnie ne devait pas frapper les enfants. Alors on lui donna l'ordre de les maintenir dans le

devoir en leur faisant peur, sans lever la main sur eux. Un autre candidat fut reçu dans la Compagnie à Ferrare. Mais l'expérience enseigna que la probation, faite dans ces petits collèges, ne peut être bonne; le premier, bien que d'âge mûr fut renvoyé. Ailleurs, d'autres confirmèrent cette leçon de l'expérience ; pourtant quelques-uns, particulièrement soutenus par la grâce divine, se conduisirent bien, *in Domino*. Tout compte fait, les résultats furent satisfaisants à la maison et au-dehors, si bien que le P. Pelletier ne demandait aucun changement, ni parmi les prêtres, ni parmi les maîtres. Toutefois, les besoins du collège de Modène l'imposèrent.

277. Le nombre des classes augmenta. La dernière comprenait plus de quatre vingts élèves : un seul maître était insuffisant. Elle fut divisée, avec deux maîtres. Telle était leur façon de punir : un élève plus âgé châtiait les plus jeunes, ainsi ils étaient retenus dans la crainte, mais cette méthode non plus n'allait pas sans inconvénients.

278. Pour l'Assomption, la moisson fut copieuse et belle, au point d'épuiser les ouvriers. Pour la Saint Remi, jour de l'ouverture des classes, selon la manière de Paris, les élèves, ardemment désireux de faire mieux que l'année précédente, préparèrent discours et poèmes. Dès le mois d'août, le P. Pelletier reprit, à la demande de quelques notables, le cours de grec qu'il avait interrompu.

279. Je rapporterai seulement deux ou trois faits, en ce qui concerne les fruits des confessions. Quatre femmes, qui avaient mené une vie très licencieuse entrèrent dans un couvent de repenties, mues par un profond désir de servir Dieu, et avec grand esprit surnaturel. Il y

Il y avait à Ferrare des malades si étranges qu'on les croyait possédés du démon. Il était très difficile de les décider à se confesser ; ils ne voulaient pas entendre, disaient-ils, les balivernes des Nôtres. L'un d'eux fut néanmoins amené au confessionnal, difficilement, comme je l'ai dit. Achevée sa confession, il retomba dans sa folie, fit chasser le confesseur comme s'il ne pouvait tolérer sa présence, et mourut aussitôt. Ainsi fut-il clair que cet intervalle lui avait été accordé par le Seigneur afin que par la confession de ses péchés il pût se préparer à la vie éternelle, malgré l'opposition de Satan.

280. Dame Marie de Gesso, qu'on appelait vulgairement Factora, du nom de son mari, avertit à la fin de l'année le Père Général de veiller à la santé du P. Pelletier, s'il ne voulait pas qu'un homme très utile et un fils aimable ne succombât au travail et mourût. Cette dame excellente et prudente, ne manquait pas de raisons d'écrire ainsi. En effet, le Père avait exprimé le désir que ne fussent mutés aucun maître ou prêtre ; toutefois, deux professeurs des classes supérieures, et le P. Philippe, son adjoint pour les confessions, avaient été envoyés à Modène, pour prendre en mains le collège. Le Père Ignace avait transmis, cette même année, à cette pieuse personne, communication de tous les biens spirituels de la Compagnie ; elle reçut ce don comme un très grand trésor, dont elle exprima la plus ardente gratitude. D'autant plus qu'en même temps le Père Ignace lui écrivit qu'il ne retirerait pas de Ferrare contre son avis le Père Pelletier, que, comme confesseur, elle aimait beaucoup *in Domino*.

281. Toutefois, harcelée par les désagréments qui lui venaient de sa famille, et portée par sa mauvaise santé à la dépression, elle faisait venir chaque jour chez elle le P. Jean Pelletier. Le Père Ignace ordonna à ce dernier de ne pas s'y rendre plus de deux fois par semaine, malgré tous les

appels, jamais sans compagnon, qui put toujours le voir, mais sans l'entendre, comme le veut l'usage de la Compagnie. En ce qui concerne les intentions très pures du P. Pelletier et de la Dame Marie, le P. Ignace déclarait n'avoir aucun doute, mais il fallait pourvoir au bien, non seulement devant Dieu, mais aussi aux yeux des hommes : d'où la nécessité de s'en tenir à l'usage. En outre, le P. Pelletier ne se comportait pas toujours avec douceur à l'égard des siens ; en beaucoup de choses il convenait d'imposer un frein à sa bonne volonté. Le Père Ignace lui donna donc comme collatéral d'abord Maître André Boninsegna, et quand celui-ci fut envoyé à Modène, le Père Philippe Flander, auquel il enjoignit en outre de lui écrire si le P. Pelletier négligeait les consignes données au sujet des visites à Dame Marie, ou si quelque autre raison le demandait.

282. Cette Dame traitait les affaires du collège de Ferrare comme ses propres affaires. De sa propre initiative, elle voulut attribuer pour sa fondation, par donation entre vifs, les biens dont elle disposait librement ; précédemment elle les avait légués en testament. Il parut toutefois expédient qu'elle en conservât l'usufruit, cela pour la validité du contrat, encore qu'elle dépensât tout, et peut-être davantage, en faveur du collège: le Collège ne recevait pas moins de sa charité que du Duc, car avec les biens que lui avait laissés son mari pour sa vie, elle pouvait vivre fort décemment.

283. L'entourage du Duc au palais, à ce qu'écrivait le P. Pelletier, était plus dévoué en paroles qu'en faits. Et il s'étonnait de la très chiche gratitude des Ferrarais ; ils recevaient abondamment les bienfaits spirituels, mais en matière temporelle, on ne voyait quasi aucune manifestation de cette bonne volonté qu'ils exprimaient en paroles.

284. Il fut longtemps et abondamment question d'acheter un autre local pour le collège. Comme ces discussions n'aboutissaient à rien, il fut finalement décidé que les Pères s'établiraient là où ils demeuraient comme hôtes, et qu'ils achèteraient la maison qu'ils habitaient comme locataires. L'emplacement paraissait assez commode ; en achetant des maisons voisines, on pourrait l'agrandir suffisamment. Ils décidèrent donc de les acheter, et Dame Marie del Gesso voulait les payer. Ce ne fut toutefois pas réalisé cette année ; à Ferrare comme ailleurs, l'astuce du démon compliquait visiblement les affaires qui touchaient à l'établissement du collège.

285. De plus, il était difficile d'entretenir convenablement plus de dix membres dans la communauté de Ferrare, comme l'expérience le prouva. Outre les dépenses des Nôtres, il fallait aider d'un viatique nombre de compagnons qui passaient par là dans un sens ou dans l'autre. Le duc Hercule avait offert pour les débuts du collège deux cents ducats d'or. Il y aurait peut-être ajouté, s'il n'avait été convaincu que les Nôtres percevaient par ailleurs d'abondants émoluments ou, comme il disait, des gains. Le cardinal Truchsess, qui partout avait à coeur les affaires de la Compagnie, écrivit à un homme instruit, Jérôme Falet, familier du duc, l'exhortant à lui recommander en son propre nom le collège, quand l'occasion se présenterait. Le duc lui ayant demandé ce que lui écrivait le cardinal, il répondit : "Que je recommande à V.E. le collège de la Compagnie, qu'il porte en son coeur". "Comment se comportent les Pères ?" reprit le duc : "Fort bien, répondit-il : ils enseignent le latin et le grec, ils ont près de deux cents élèves, ils expliquent la doctrine chrétienne, ils prêchent, ils s'adonnent à d'autres exercices de charité". "Ils en tirent assez d'avantages", reprit le duc, "Non, au contraire, absolument rien" dit

Falet. "J'ai même appris, dit le duc, qu'ils perçoivent de larges émoluments". Falet recourut à son expérience pour montrer qu'ils ne recueillaient aucun bénéfice de ces ministères. Lui-même avait offert au recteur quelques pièces d'or pour le mal qu'ils se donnaient en classe au service de son neveu ; mais il avait vu qu' ils n'acceptaient rien. Le duc alors montra qu' il ne lui déplaisait pas qu'ils reçoivent quelque chose, d'autant plus que des fils de riches et de nobles fréquentent les classes. Telle était sa façon de voir. Comme il n'adressait à peu près jamais la parole aux Nôtres, rien d'étonnant s'il ignorait ce qui concerne l'Institut de la Compagnie.

286. On proposa au duc, et une supplique lui fut adressée au nom du collège, qu'il accordât à la Compagnie cette autorisation dont jouissaient les autres familles religieuses dans ses domaines: avoir sa propre maison et des biens temporels. Le cardinal Truchsess lui avait présenté et recommandé cette supplique à son retour en Allemagne. Tout d'abord, sur l'intervention de l'évêque Rosetti, il concéda au collège de Ferrare le droit d'avoir sa maison. Peu après, par l'entreprise d'un haut fonctionnaire du Duc (son titre est Factor), celui-ci accorda plus que ne lui demandait la simple courtoisie. Vers la même date, Mgr Stella, O.P., evêque de Capo d'Istria, assez renommé comme prédicateur en Italie, vint à Ferrare ; le P. Pelletier alla le saluer et l'évêque vint au collège rendre visite aux Nôtres. Il est difficile d'exprimer de quel coeur il exaltait la Compagnie ; il louait la divine providence d'avoir suscité pour ces temps de malheur cette Compagnie, et, en elle, tant de bons serviteurs ; avec une émotion particulière il faisait l'éloge des Pères Lainez et Salmeron.

287. Avant de posséder maison et église, les Nôtres avaient reçu beaucoup d'ornements, entre autres un calice de prix, comme si les donateurs avaient conjecturé que bientôt cette église nous appartiendrait. Peut-être moins rapidement qu'ils ne l'espéraient, celle-ci, donnée d'abord en usage, devint-elle propriété du collège. Après de longues années, un nouvel et plus grand édifice fut construit, sur un terrain voisin.

288. Comme le cardinal du Bellay, évêque de Paris, passait par Ferrare, le P. Pelletier ne manqua pas d'intervenir auprès de lui, personnellement et par Don Alexandre Fiaschi, lui demandant de recommander par écrit à ses compatriotes le collège de Paris, ce qu'il promit de faire.

289. A la fin de novembre, ce même Don Alexandre Fiaschi écrivit au Père Ignace de la part du duc, que celui-ci pensait à dédier à l'église son second fils, Louis, et à le proposer pour l'épiscopat de Ferrare. Il demandait donc au Père Ignace un prêtre qui le formerait aux manières de vivre et à toutes autres qualités qui convenaient à l'état épiscopal, et réciterait avec lui les heures canoniales. Le Père Ignace répondit ; il louait l'intention du duc d'avoir auprès de son fils des précepteurs capables de le bien former aux fonctions de sa charge. En ce qui concernait la Compagnie, il ne voyait personne qu'il pût destiner à cet emploi, tant à raison de notre Institut, que pour notre pénurie en prêtres. Le P. Pelletier lui ferait comprendre jusqu'où pouvaient s'étendre nos services. A celui-ci le P. Ignace écrivit que si on attendait un chapelain avec toutes ces charges , il devait expliquer que notre Institut ne le permettait pas. Si on demandait seulement quelqu'un pour célébrer de temps en temps la Messe en sa présence, et réciter les heures canoniales, traiter familièrement avec Don Louis quand il serait nouvel évêque, l'avertir de ce qui concernait sa charge, mais en

demeurant au collège, en ne fréquentant pas la cour autrement que ne le font d'ordinaire les confesseurs de princes, notre Institut n'y mettait pas obstacle. Toutefois, notre pénurie en prêtres nous permettait difficilement de rendre ces services à Don Louis. A moins que le Père Pelletier lui-même, prêtre, français, envoyé pour aider le duc de Ferrare, ne s'en pût charger. Ou encore, le P. Quintin Charlat, promis à la basse Allemagne, pourrait être envoyé pour quelques mois. Si les propositions concernant le P. Pelletier étaient acceptées, le Père Ignace interdisait de rien proposer au sujet du P.Charlat. Le duc accepta les conditions énoncées plus haut, et sans rien abandonner de ses autres charges, le P. Pelletier prit en outre celle-ci.

290. En automne le P. Pelletier consulta le P. Ignace sur le point que voici : que faire si, *quo Deus avertat,* quelqu'un de la maison succombait au péché ignominieux de la chair. Il lui fut répondu, à l'occasion d'autres fautes, ceux qui sont entachés de ce péché, si la chose est arrivée après leur entrée en religion - ce que Dieu veuille ne pas permettre - sont à chasser de la Compagnie. Il fut en outre averti qu'il était bien arrêté dans l'esprit du Père Ignace, que personne de ce genre ne doit être gardé dans la Compagnie, que, dans toute la Compagnie il ne connaissait personne qui fut infecté de cette tache. Il faut cependant trouver une autre raison pour cacher l'affaire : par exemple envoyer en pèlèrinage, ou mettre en avant d'autres raisons d'inaptitude à la Compagnie. Bien que nos confesseurs disposent de très amples pouvoirs pour absoudre les gens du dehors, en ce qui concerne les Nôtres, ce doit être un cas réservé.

291. Le Père Ignace exigeait strictement que l'état numérique des élèves soit envoyé

régulièrement chaque semaine. Si l'on venait à l'omettre, il retournait la lettre accompagnée d'une pénitence ou au moins d'une menace de pénitence.

292. Un orphelinat de jeunes "orphelines" jouxtait alors notre collège. Il arrivait que les Nôtres, ayant l'usage de leur église (nous l'avons dit, on l'appelait "de la Rose"), y remplissait quelques ministères spirituels. Le P. Ignace désapprouvait ce genre de relations : pour ses périls, pour la bonne réputation, pour la nature de notre Institut. On s'arrangea, au début de l'année, pour que ces jeunes filles disposent, pour leur service spirituel, d'un prêtre séculier, honnête homme que les Nôtres connaissaient bien. Finalement, dès que ce fut possible, et avec le temps, l'orphelinat lui-même se déplaça dans un autre lieu plus commode pour lui, et l'église fut réservée au seul usage du collège.

293. Quelqu'un, qui avait vécu quelque temps dans une société de prêtres sans voeux, mais av ec vie commune, demanda son admission dans la Compagnie. Il lui fut répondu négativement ; il avait fait partie d'un groupe de prêtres qui professaient l'état de religieux ou de perfection.

LE COLLÈGE DE MODÈNE

Le lecteur nous pardonnera d'intervenir, pour une fois, dans le texte de Polanco ; cette histoire du collège de Modène, en 1553, a de quoi en effet le déconcerter, elle se présente non pas comme une synthèse (plus ou moins harmonieuse) des faits et des documents, mais en trois blocs différents de tonalité, et même d'écriture (le troisième tient plus de la table analytique que du récit construit : § 331-355). Tout se passe comme si Polanco avait commencé à présenter cette histoire selon sa méthode habituelle (§ 294-309) ; puis il aurait éprouvé tout de même un scrupule d'historien (il l'avoue aux dernières lignes du § 309), et aurait réécrit un récit "paulo exactuis" (§309-331); il aurait senti que ce n'était pas encore suffisant, et, renonçant à faire une synthèse conforme à la complexité des faits, il aurait livré en vrac d'autres documents bruts, mal équarris (§331-355). D'où viennent ces hésitations chez un historiographe, d'ordinaire assez intrépide ?

Nous ne pouvons que formuler une hypothèse: incontestablement Modène a été un échec ; le collège sera bientôt fermé... Alors à qui la faute ? A une série de malchances et de malheurs, c'est certain : une cité et des amis qui ne tiennent pas leurs promesses, l'invraisemblable inconfort du logis et des classes, la pauvreté extrême, les départs "à l'anglaise", les maladies et même les décès,etc. Mais, si on lit entre les lignes, ne faut-il pas attribuer cet échec, en partie, au Père Ignace lui-même, à l'inflexibilité de certains de ses principes, à la faiblesse des maîtres qu'il envoie au collège. Soupçons d'autant plus sérieux qu'Ignace en est à sa treizième

année de généralat et que l'Italie "citra Romam" est sous son autorité immédiate.

En fait, n'assistons-nous pas, en cette histoire de Modène, à la tension entre le "charismatique" et le "juridique", entre "l'inspiration" et la "raison" ? L'intention d'Ignace était assurément très apostolique, très spirituelle ; mais tenait-elle assez compte des conditions concrètes de l'existence des siens à Modène ? Plusieurs fois, , au cours de ce chapitre, reviendra l'expression "experientia docuit" ou quelque autre formule analogue... Et là nous touchons à un des points les plus délicats de la spiritualité apostolique ignatienne et ne pouvons que renvoyer le lecteur au Chapitre II ou à la IVe Partie de l'ouvrage : Ignace de Loyola fonde la Compagnie de Jésus.

Encore une fois, cela n'est qu'hypothèse. Le lecteur jugera sur pièces : nous traduisons donc ces trois "fragments" d'histoire, tels que Polanco les présente.

294. Le collège de Modène eut en 1553 de quoi pratiquer abondante patience. Au début, tout se présentait assez bien ; quant aux classes le nombre des élèves était satisfaisant, il atteignait cent cinquante, en ne comptant que les assidus, et en laissant de côté ceux qui ne fréquentaient pas régulièrement les classes pour raison de maladie ou autres; et il était étonnant qu'ils se soient si éloignés de leur ancienne façon de vivre ; on n'entendait ni juron, ni malédiction, ni parole déshonnête ou immodeste ; les aînés de confessaient et communiaient tous les dimanches ; comme au commencement du carême, le P. César Aversanus, recteur, exhortait dans sa prédication ses auditeurs à la pénitence, certains des élèves décidèrent, sans y être aucunement tenus par l'âge, de jeûner durant

tout le carême et y furent fidèles. Les plus jeunes se livraient au jeûne trois fois par semaine, certains au moins le vendredi ; et ceux-ci étaient plus que les autres assidus à se confesser. Ce fut une grande consolation pour les Nôtres de voir en si peu de temps cette jeunesse délivrée de ses passions, grandir comme de tendres plantes en chasteté et dans les autres vertus.

295. Dans leurs études aussi tous faisaient des progrès. Les élèves de première s'exerçaient à composer des discours latins, les apprenaient par coeur, et les déclamaient dans notre église les jours de fête, pour le plus grand plaisir des auditeurs, ce qui stimulait les élèves étrangers. Un bon nombre avaient du talent, s'appliquaient soigneusement à leurs études, et par suite faisaient des p rogrès considérables. Dans les classes de grammaire, on regrettait l'absence de professeurs plus compétents en italien, et plus adroits dans leur façon d'agir avec cet âge tendre ; ils étaient espagnols, ne dominaient pas parfaitement la langue de Lombardie ; ils remplissaient tout de même à peu près leur emploi. Le P. Adrien Dewitte avait les mêmes difficultés de langage pour expliquer la doctrine chrétienne. Il était belge, très pieux, très érudit, disait des choses remarquables et très utiles, mais dans un italien qui n'était pas très heureux. Il faut reconnaître qu'à cette époque l'Italie donnait à la Compagnie moins que d'autres pays, des hommes capables de ces emplois.

296. En janvier, le P. Baptiste Viola passa par Modène en direction de Parme. Il n'était pas encore nommé Commissaire. Toutefois le recteur, Père César Aversanus, le retint huit jours, et il remit en ordre les classes et les études. A la même époque, le Frère Guericus Deodatus fit deux

discours latins devant un public assez nombreux, l'un sur l'Institut de la Compagnie, en ce qui concerne la formation de la jeunesse, l'autre en faveur du grec. Le 16 juin, il commença un cours sur cette langue, que seuls suivaient les élèves de première; et de plus il régentait la seconde classe.

297. Il y avait cet inconvénient grave que toutes les classes étaient faites dans un unique local : la chapelle. On les séparait bien les unes des autres, autant que faire se pouvait, mais il était impossible qu'elles ne se gênent pas réciproquement par le bruit, et que les voix n'introduisent quelques troubles. Il y avait en outre ce malaise considérable, commun avec d'autres collèges, qu'on ne pouvait pas trouver de correcteurs. Alors, arbitrairement désignés par les maîtres, certains élèves châtiaient ceux qui parmi les autres avaient besoin de corrections. D'où les discordes et les malveillances entre eux, l'irritation des parents qui s'indignaient de ce qu'ils fussent frappés par d'autres que les maîtres.

298. En ce qui concerne la prédication, le Père César Aversanus, bien qu'il eût quelque peu oublié sa langue maternelle, et qu'il ne fût pas très éloquent, parlait cependant volontiers en public et était écouté avec fruit. Un juriste, d'âge et d'autorité vénérables, ayant entendu un de ses sermons, fut saisi d'une telle componction et d'une telle ardeur à pratiquer la vertu chrétienne, qu'il revint le jour même au collège ; il exposa sa décision, il entendait s'adonner intégralement aux choses de Dieu, et se mettait tout entier sous l'obéissance du Père César ; il avouait ingénuement que jusque là il n'avait pas compris ce qu'est le service de Dieu. Depuis lors, il se confessa et communia chaque dimanche, imité par sa famille. Son épouse entraîna, par l'exemple et la parole, plusieurs dames à la piété et à la fréquentation des

sacrements, tandis que le juriste, son époux, employa toute diligence au salut du prochain, écartant du péché des hommes de toute condition, les amenant aux Nôtres pour se purifier ; il fut enflammé d'une telle charité envers le collège, qu'il parut s'y intéresser autant qu'à ses propres affaires. Entre autres bienfaits, il fut le principal à insister auprès du duc de Ferrare, pour qu'il attribuât chaque année cinquante ducats d'or aux besoins du collège.

299. Par leurs exhortations, les Nôtres invitaient de nombreux auditeurs à fréquenter les sacrements, et à guérir de leurs misères ; ceux qui se laissaient persuader n'étaient pas rares. Notre église était étroite. On y enseignait cependant la doctrine chrétienne tous les dimanches, et il y avait plus d'auditeurs que le lieu n'en pouvait contenir. Mais le fruit était manifeste ; achevée la conférence, beaucoup venaient se confesser. L'évêque s'en rendit compte et demanda que cette leçon fut faite dimanches et fêtes. Après quoi, quelques enfants, bien formés, faisaient la répétition ; ils s'interrogeaient et se répondaient mutuellement ; et cela avec une telle grâce qu'ils semblaient non pas répéter ce qui leur avait été indiqué, mais s'exprimer d'eux-mêmes ; et l'assistance en recevait grande édification.

300. Pour ce qui regarde les confessions et communions d'hommes de toutes conditions, on percevait aussi un fruit abondant, encore qu'il fût difficile d'en amener certains à une fréquentation qui ne leur était pas coutumière. Néanmoins, tel fut le recours aux sacrements, non seulement dimanches et fêtes, mais chaque jour, que les Pères César Aversanus et Adrien Dewitte alors seuls prêtres, n'y suffisaient pas. Durant le carême, bien qu'ils fussent aidés par d'autres

prêtres, il n'était pas facile de répondre à une telle affluence ; il leur restait à peine le temps de prendre quelque nourriture. Plusieurs notables, parmi eux le Vicaire épiscopal, se confessèrent aux Nôtres ; les gens du peuple en quantité. Bon nombre, à qui leur conscience reprochait les fautes d'une vie mal employée, qui déjà antérieurement avaient cherché à se délivrer de leurs remords par l'aveu, firent aux Nôtres une confession générale, accompagnée de témoignages peu ordinaires de pénitence, et se retirèrent pleins de paix et de joie spirituelle. D'autres, nombreux aussi, qui s'étaient abstenus des sacrements durant plusieurs années, et semblaient ensevelis dans le vice, comme Lazare dans son tombeau, reprirent vie dans le Seigneur, éveillés par le sacrement ; l'un d'entre eux, d'âge avancé, avait communié une fois seulement durant toute sa vie. Tous prirent la résolution d'organiser désormais leur existence de manière à compenser par leurs bonnes oeuvres les péchés de leur passé.

301. Beaucoup d'hérétiques avaient été séduits par les ennemis pervers de la religion chrétienne, et, dans leur simplicité, les avaient suivis. Instruits à la vérité catholique, éclairés par la grâce divine, ils rejetèrent par la confession tout le venin d'erreur insinué dans leur âme ; se détournant avec horreur de ces opinions, ils furent délivrés des rêts du démon. Un certain nombre de prostituées et d'autres femmes de mauvaise vie furent retirées de leur fange ; l'une d'elles changea complètement de vie et se hâta d'assurer son salut par la confession ; une autre se donna à l'oeuvre des converties, dont le monastère servait Dieu avec beaucoup de piété et de ferveur, comme nous l'avons dit l'année précédente. D'autres, en grand nombre, dont l'âme était gravement malade, furent guéris par le Seigneur avec le même remède. Et il est arrivé ici ce que nous avons rencontré en

d'autres collèges, certains, après s'être confessés ailleurs sans retrouver la paix de leur âme, refirent auprès des Nôtres leurs aveux ; après un examen de conscience rigoureux, ils découvrirent des péchés nombreux et très graves, jamais avoués, et rentrèrent chez eux l'âme en paix.

302. Il y avait à Modène des dames très zélées au service de Dieu. Sans tenir compte des bavardages coutumiers aux mondains, elles s'activaient à conquérir hommes et femmes et à les conduire aux sacrements de pénitence et d'Eucharistie. L'une d'entre elles, ne pouvant décider son mari à se confesser se jeta à ses pieds et insista jusqu'à ce qu'elle eut obtenu ce qu'elle voulait. De même, une autre amena le sien au sermon, ce dont il avait horreur. Finalement ces femmes dévotes firent une abondante récolte d'actes charitables. A l'hôpital et dans les prisons, les Nôtres adoucirent les coeurs par leurs exhortations, et leur pardonnèrent leurs péchés par la confession ; le rendement spirituel ne fut pas négligeable ; car bien qu'il soit difficile d'obtenir de gens qui sont prisonniers qu'ils pardonnent à leurs ennemis, la force de la parole divine et la vertu du sacrement l'obtinrent de plusieurs qui entrèrent en grâce avec leurs adversaires.

303. En avril, le P. Baptiste Viola revint à Modène en qualité de Commissaire. Lui aussi entendit beaucoup de confessions, et d'importantes. Il rencontra des amis pour leur plus grande utilité spirituelle. Le P. Adrien Dewitte étant indisposé, il fit à sa place le cours de doctrine chrétienne, à la grande satisfaction d'un auditoire fourni. Il ordonna que selon la manière p arisienne les professeurs fissent trois heures de leçon le matin, et autant l'après-midi, et on s'y tint ; mais les élèves faisaient moins

de progrès qu'il eût été normal, parce qu'ils n'avaient pas de correcteurs, et les corrections mutuelles ne les amélioraient guère; et il devint difficile de les amener aux sacrements et au catéchisme. L'évêque avait bien parlé à quelques personnes, leur avait offert un salaire, mais il ne trouva personne pour remplir cet emploi de correcteur : "métier de bourreau" pensaient-ils. Cet inconvénient était commun avec d'autres collèges ; il fallait y parer ; le Père Commissaire suggéra au Père Ignace qu'il y eut dans chaque collège un frère laïc de la Compagnie chargé de cet office. Mais le P. Ignace ne changea pas d'avis : en aucun cas les enfants ne devaient être châtiés par qui que ce soit des Nôtres.

304. Le fruit du sacrement coûtait d'autant plus cher,-et il augmentait chaque jour -, qu'on trouvait à Modène des confesseurs plus aptes à envenimer les plaies des pénitents qu'à les guérir. Il y eut un prêtre - un religieux - pour répondre à une femme qui accusait un péché de la chair : "Pourquoi vous confesser de cela ? il faut vivre amoureusement". Elle, entraînée par le repentir, s'adressa à un autre, comme à un médecin capable de la mieux soigner. En raison de la diffusion évidente de l'hérésie, il se trouvait des prêtres, et ils n'étaient pas rares, qui s'efforçaient de détourner de la fréquente communion. Le Père Dewitte recommanda et prêcha doctement, contre ce genre d'opposants, l'utilité de la fréquente confession. Beaucoup de prêtres, même s'ils n'étaient pas hérétiques, pensaient et parlaient autrement. Et ils ne manquaient pas de disciples : tel n'avait pas communié depuis quarante ans, tel autre, âgé de près de trente ans, ne s'était pas confessé une seule fois. Le Seigneur les ramena néanmoins à des idées et à des habitudes meilleures. Les hérétiques méprisaient et ridiculisaient le jubilé ; les Nôtres veillèrent dans leurs

prédications à ce que de nombreux fidèles viennent le gagner ; ils obtinrent même facilement de l'évêque qu'il ordonnât aux curés de la prêcher à leurs ouailles, et ceux-ci se rendaient de porte à porte pour y inviter les gens.

305. Quand le P. Baptiste Viola venait à Modène, pour la plus grande consolation des habitants, il s'appliquait dans ses prédications, à les entraîner vers toute sorte de bien. Il en résulta que, même ceux qui au début tournaient notre Institut en ridicule et, l'hiver, jetaient de la neige aux Nôtres sur leur passage, quand ils se rendirent compte que leurs outrages étaient méprisés et que les Nôtres persévéraient dans les oeuvres de la Compagnie, cessèrent leurs injures. Plusieurs d'entre eux furent dès lors très bien disposés envers notre Institut et rivalisèrent de bons offices à notre égard.

306. Le podestat vint visiter les Nôtres durant le carême. Il assista à la messe, puis voulut être introduit dans les salles de classe et la maison. Comme il s'enquérait de notre manière de former la jeunesse, on lui remit les règles des scolastiques. Il les parcourut et loua hautement cette méthode de formation. Il déclara que tout cela lui plaisait fort et promit que son appui ne ferait jamais défaut. S'il y avait pour cultiver la vigne de Modène des ouvriers capables, il était clair qu'ils ne travailleraient pas sans recueillir une abondante vendange. Il y avait là beaucoup de gens pervertis et dans leurs idées et dans leur conduite, mais il n'était pas difficile de les ramener de leurs erreurs et de leurs vices à la vérité et à la vertu; l'expérience en témoignait. Un évènement pouvait y contribuer, celui qui avait été le principal semeur de la zizanie luthérienne fit en public le premier mai, dans la principale église où il

prêchait ordinairement, réfutation et abjuration des opinions détestables qu'il avait soutenues et disséminées. Il s'accusa et demanda pardon à genoux à la population et à l'évêque. Comme il avait auparavant fait pénitence pendant quelques mois, cette rétractation fut pour tout le monde fort édifiante. L'évêque, pour sa part, manifesta toujours aux Nôtres des dispositions paternelles, mais il disposait plus de charité que de moyens pour soulager leur pénurie.

307. La communauté connut de grandes difficultés. Tel ou tel fut admis dans la Compagnie qui ne persévéra pas ; ce qui dans les petits collèges où les gens sont surchargés, n'a rien d'étonnant. Le Père Ignace défendit que personne ne soit admis à Modène sans l'accord bienveillant de l'évêque, à qui les huit des Nôtres qui vivaient là, donnaient assez de soucis pour leur entretien. Il ne fournissait pas le nécessaire et pourtant c'était bien à lui qu'il incombait que ce nécessaire ne leur manquât pas, puisque c'était lui qui avait demandé un collège.

308. Le collège de Modène fut victime d'une autre grave perturbation. Il y avait parmi nous, chargé d'une classe inférieure, un certain Philippe de Paris ; comme il commençait à mettre le trouble, il fut envoyé à Florence, au P. Lainez ; renvoyé à Modène il se comporta de telle sorte qu'il décida un certain Gaspard, maître de la dernière classe, à partir avec lui, sans prendre congé. Mais ils ne partirent pas les mains vides, ils prélevèrent sur la pauvreté du collège tout ce qui leur plut ; ils obtinrent même quelque chose de certains élèves. La divine volonté voulait nous montrer par l'expérience qu'il ne faut pas confier nos classes à des novices ou à des gens mal formés. Dieu, dans sa bonté, permit cependant que, tandis qu'ils donnaient pareille occasion de scandale, abandonnant simultanément deux classes au début de mars, la bonne

réputation de la Compagnie n'en souffrît pas; leurs élèves n'eurent pas à en pâtir. Deux autres régents furent fournis pour ces classes par la communauté de Modène, en attendant qu'un secours fût envoyé d'ailleurs.

309. Les Nôtres subirent une autre épreuve dans la maison. Le P. César Aversanus, le recteur, n'épargnait ni lui ni ses hommes ; la nourriture était médiocre et il tenait peu compte, pour leur travail, de leur faiblesse ou de leur mauvaise santé. Elle provenait, pour une part, des inconvénients de logement, pour une autre part de l'insalubrité de l'air à Modène cette année-là. Il en résulta que certains parmi les meilleurs et les mieux doués pour le bien commun, contractèrent diverses maladies. En août, tous, sans exception aucune, furent malades. Le Père Commissaire venu les visiter les imita. Le P. François Palmio venu de Bologne pour les voir, trouva le petit collège de Modène transformé en hôpital. Mais c'était pire qu'un hôpital ; les moins atteints soignaient les autres. On envoya pour les aider un coadjuteur, du nom de Sanctus qui, lui aussi, prit la fièvre peu après et l'on recourut à des gens de l'extérieur pour secourir les malades. On avait déjà envoyé hors du collège, auparavant, Guericus Deodatus qui mourut néanmoins à Padoue cette même année, comme nous l'avons dit, du mal contracté à Modène. On avait envoyé aussi hors de Modène Henri de Sommal qui était atteint d'épilepsie (ils disent "le mal caduc") à ce point qu'il y avait danger de le voir tomber au milieu des élèves (il était chargé d'une classe). Ceux qui avaient remplacé ces deux malades tombèrent malades à leur tour, avec les autres, comme nous l'avons dit ; et les deux prêtres, les Pères César Aversanus et Adrien Dewitte, après s'être à peu près rétablis, rechutèrent comme les autres, pour s'être remis trop rapidement au

travail. On avait envoyé à Modène Maître André Bonainsegna, qui fut atteint lui aussi. Le P. François Palmio, les emmenant à Bologne avec lui, semblait les avoir arrachés au danger. Mais tandis que des amis, munis d'une lettre de l'évêque, s'efforcèrent de le ramener à Modène, autres furent les vues du Seigneur, qui le rappela de ce monde. Le Père Ignace avait décidé de donner autant que possible satisfaction aux gens de Modène, mais le P. Adrien Dewitte passa lui aussi de cette vie à l'éternité.

Pour qu'on puisse comprendre certaines choses qui, en cette affaire comme en d'autres, avaient été décidées par le Père Ignace, et réalisées en bonne partie par le P. Commissaire, je vais les relater avec un peu plus d'exactitude.

310. Le P. Commissaire était venu à Modène dès le début de l'année (bien qu'à ce moment il n'eût pas encore reçu la patente qui lui confiait cette charge de soulager le P. Lainez occupé à écrire son livre) ; et il avait signalé qu'un maître sachant bien l'italien était nécessaire à Modène. Revenu peu après, il jugea celui qui avait été envoyé trop simple, même s'il était un excellent homme, pour gouverner le collège, traiter avec les gens du dehors et intervenir utilement dans les affaires. Il prescrivit lui-même le règlement des études et d'autres points, comme il le put, le suppléa à la maison et au dehors, et par ses prédications, par ses entretiens avec l'évêque et nos amis, de toute manière, durant ces premiers mois, contribua au bien du collège.

311. Il nota cependant que les Nôtres s'occupaient trop du couvent des converties. Chaque jour

l'un des deux prêtres célébrait la messe dans leur église ; il y prêchait même parfois. Quand une d'elles était malade, un des Nôtres entrait dans le couvent pour lui porter les sacrements, et il les donnait deux ou trois fois la semaine aux bien portantes ; il paraissait remplir en quelque sorte l'emploi de chapelain. Pas sans fruit ; car comme il prêchait les dimanches et jours de fêtes, il y venait du monde, en particulier des gens qui étaient disposés à l'usage fréquent des sacrements ; on entendait leurs confessions, on leur administrait l'Eucharistie. Le lieu était commode, les hommes pieux comme ceux-là s'y pouvaient rencontrer facilement. La supérieure des converties, Dona Hieronyma Pezzana, avec Dona Constance Cortesia, ainsi que d'autres amis, hommes et femmes, qui subvenaient aux besoins temporels du collège, désiraient vivement que ce service fût rendu aux converties. Or personne ne nous était à ce point favorable. Néanmoins le P. Ignace fit au Commissaire ces recommandations : il devait s'appliquer à libérer les Nôtres de cette charge ; or celui-ci voyait que les affaires temporelles du collège dépendaient de ce couvent et de ses protecteurs ; il jugea qu'on ne pouvait pas totalement abandonner ce ministère ; il fit en sorte que la Messe n'y fut pas célébrée chaque jour, et il ordonna qu'on ne reçût pas d'elles tant de dons, qu'on y perdit sa liberté dans l'exercice des ministères spirituels. Cependant, comme presque tous les Nôtres étaient tombés malades, même cela ne put être réalisé ; on ne pouvait refuser les bienfaits ordinairement offerts ; en ce cas il ne pouvait être question de laisser tomber peu à peu, moins encore d'interrompre brusquement, cette habitude méritoire des converties. Bien différentes étaient les dispositions de nombreux habitants de Modène : si leur logement ne plaisait pas aux Nôtres, ou si leurs subsides temporels ne leur suffisaient

pas, ces gens auraient accepté d'assez bon oeil que les Nôtres abandonnent la ville.

312. Quand le P. Commissaire, doué pour la prédication et habile en affaires, fut à Modène, bon nombre d'habitants se montrèrent mieux disposés et plus généreux et ils fréquentaient plus nombreux notre église. Aussi bien le Père était-il disposé à passer quelques mois à Modène, encore qu'il eût trouvé plus facilement ailleurs ce qu'exigeait le soin de sa santé. En fait, il y fut retenu au lit assez longtemps, et en fut chassé finalement par la maladie. Les choses en vinrent à ce point que les classes durent être totalement suspendues, parce que tous les maîtres, sans exception, étaient malades. Et rien ne paraissait plus nuisible à la santé des Nôtres que le local lui-même, pour ne rien dire de l'incommodité des classes et de l'étroitesse de la chapelle. On ne voyait nul espoir d'acheter un autre local, pas même d'habiter ailleurs de quelque façon ou pour un temps. Les convalescents, mêlés aux malades, rechutaient aussitôt, de telle sorte qu'on pouvait facilement retenir cette leçon : bien inspecter un local offert à la Compagnie avant que les Nôtres n'aillent l'habiter. Et nos Pères et Frères de Modène pouvaient moins facilement vaquer à la prière quand presque tous, avec leur mauvaise santé, étaient au lit ou en convalescence. L'évêque avait bien pitié de leurs misères, mais il ne pouvait ni leur trouver une maison convenable, ni pourvoir à leurs autres besoins. Quant à la ville, elle ne donnait pas le subside qui avait été promis à l'évêque ; cent écus d'or par an ; manifestement l'évêque regrettait d'avoir demandé le collège. Son avis était que les classes fussent réduites à deux ou trois ans ; dans ce cas, disait-on, la ville verserait le subside annuel des cent écus d'or. Si elle ne les avait pas versés, la raison en était peut-être qu'elle attendait des professeurs en renom, et que

ceux qu'elle avait reçus étaient presque tous des jeunes gens qui n'avaient de l'italien qu'une connaissance imparfaite. Mais le P. Commissaire estimait que ce ne serait pas servir le bon renom de la Compagnie que d'abandonner totalement les classes. Il espérait amener des professeurs capables, Maître André Bonainsegna et Valérie. Quant à Despauteres, qui déplaisait comme manuel, -parce que les élèves n'en avaient pas l'habitude-, il pouvait facilement être abandonné ; on utiliserait les manuels accoutumés, comme l'évêque le jugeait à propos.

313. Tandis que le P. Viola, alors convalescent, traitait de ces affaires avec l'évêque, survint le P. François Palmio. Il tenait du Père Ignace le pouvoir de rappeler de Modène tous les Nôtres, si on ne cherchait pas pour eux un local plus adapté. Toutefois, vers la fin d'août, presque tous étaient debout et semblaient en convalescence (bien que quelques-uns dussent rechuter plus tard) ; dès lors le Père François renvoya à une date plus reculée cette mutation, car le P. Ignace ne se résignait pas de bon coeur, mais comme malgré lui, à supprimer ce collège ; il avait pourtant donné l'ordre formel de prendre au moins en location une autre maison, dût-on y dépenser les cinquante écus d'or donnés par le duc de Ferrare, et y entretenir un moins grand nombre des Nôtres ; alors qu'ailleurs il estimait qu'il fallait plutôt augmenter leur nombre que de le diminuer, de peur que des ouvriers, trop peu nombreux, en travaillant trop, ne succombent sous le fardeau. En attendant, il leur interdisait de se charger plus qu'ils ne pouvaient commodément porter ; que plutôt ils recommandent à Dieu ce qu'ils n'auraient pu fournir sans grave détriment pour leur santé.

314. Il avait cependant laissé au jugement du P. François Palmio le choix entre emmener tout le monde de Modène, ou de surseoir à sa décision jusqu'à ce qu'il ait fait tout le tour de la situation. Le Père put ainsi constater qu'il y avait quelque espoir de mieux pourvoir aux affaires du collège et qu'il ne fallait pas retirer les Nôtres; qu'on pouvait courir le risque de faire progresser le collège grâce à ce qui était offert par l'évêque, à condition expresse de recevoir une autre maison. Le P. François écrivit cependant qu'il n'y avait pas lieu d'envoyer d'autre maître, ni des ouvriers plus nombreux ou plus remarquables, tant que la situation du collège n'était pas plus solidement établie. Un fait survint qui provoqua le changement total et rapide d'habitation : les Nôtres tombèrent de nouveau malades et les médecins déclarèrent que tant qu'ils demeureraient là ils iraient sans cesse de maladie en maladie ; le local était plus une tanière pour animaux sauvages qu'une maison pour des hommes. Ces termes, employés par le médecin personnel de l'évêque, le Père Ignace les cita, tels quels dans la lettre qu'il écrivit à l'évêque pour lui signifier qu'il ne pouvait en bonne conscience laisser là les Nôtres.

315. L'évêque parlait de confier aux Nôtres une paroisse. Le P. Ignace estima que cela ne pouvait être accepté, à moins que la charge des âmes et les revenus ne fussent transférés à une autre paroisse avoisinante. Enfin une maison fut prise en location, et le P. Jean Laurentius fut envoyé à Modène à la place du P. César Aversanus. Quant au P. Adrien Dewitte, qui avait été envoyé ailleurs pour raison de santé, le Père Ignace insistait pour que si un médecin consulté approuvait qu'il allât respirer l'air natal, aucune dépense ne fût épargnée pour le guérir ; mais il refuserait qu'eux-mêmes fissent quelque dépense que ee fût, bien que le P. Adrien eût de quoi rembourser sur son patrimoine.

316. J'ajouterai ceci. Le P. César Aversanus était désiré à Modène. Le Père Ignace avait accepté de l'y renvoyer à la demande de l'évêque et d'autres. Mais il décida qu'il ne reviendrait pas avec l'autorité de recteur. Il en retiendrait le titre, pour l'édification des étrangers ; ou même si un autre était appelé recteur, lui-même recevrait le nom de Superintendant, pour la même raison. Mais il n'aurait pas à s'imiscer dans le gouvernement du collège, ce à quoi il n'avait manifestement aucune aptitude. Le Père Ignace voulut aussi qu'avant son départ, les défauts dans lesquels il était tombé, lui fussent transmis par écrit. Sa mort, consécutive à cette maladie, trancha radicalement cette question de gouvernement.

317. Le P. Philippe Flander fut envoyé à Modène. Il avait été collatéral du P. Pelletier. Il se comporta si bien avec le P. Jean Laurentius que l'aide spirituelle apportée à cette ville fit rapidement oublier le passé. Les gens furent nombreux à fréquenter les sacrements de pénitence et d'Eucharistie ; si bien que l'un des Nôtres qui avait été à Modène durant les débuts et s'y retrouvait à la fin de l'année déclarait que les fruits des derniers mois dépassaient ceux de tout le reste. Il était impossible de suffire à une telle affluence. Les sermons du P. Jean Laurentius et ses conversations étaient manifestement très utiles au progrès de nombreuses personnes.

318. L'affection de nos amis se réchauffait après avoir tiédi à cause des changements que nous avons dit. Personne d'entre eux ne cessa de recevoir des Nôtres les sacrements, sauf ce docteur très attaché au P. César Aversanus, désigné plus haut. Et même celui-ci, quand nos prêtres purent le visiter, il s'offrit humblement avec son épouse au service de la Compagnie et

il décida de revenir à lafréquentation des sacrements ; et lui et son épouse prièrent les Nôtres de prendre soin de leur âme.

319. Les classes elles aussi furent renouvelées en automne grâce à Maître André Bonainsegna et Maître Jean Valerio, envoyés de Ferrare. Pour les fêtes de Noël ils firent réclamer par les enfants quelques discours et quelques pièces de vers pour les encourager eux et leurs parents. Ils avaient un peu plus de quatre vingts élèves. Il ne faut pas être surpris de ce que leur nombre n'atteignait pas ce qu'il était auparavant; le Père Ignace estimait qu'il ne fallait plus admettre les illettrés (ce qui se faisait à Modène auparavant) ; il ne voulut cependant point que fussent renvoyés ceux qui avaient été déjà reçus.

320. En ces jours de fêtes une telle foule affluait aux sermons du P. Jean Laurentius que beaucoup de gens l'écoutaient devant les portes, hors de l'église. Celle-ci était si remplie que les auditeurs s'y trouvaient très mal à l'aise et en danger d'être étouffés. Mais le prédicateur les enthousiasmait. Le jour de Noël, il commença sa première messe aux environs de minuit ; jusqu'à onze heures il célébra ses deux autres messes, confessa, prêcha la nuit et à l'aurore, avec en plus le sermon habituel après le repas de midi : beaucoup de travail et un fruit abondant. Maître Jean Valerio prêcha pour ces fêtes à l'hôpital où il eut pas mal d'auditeurs. Maître Jean Nepos parla dans les prisons. De toute part étaient en croissance la bonne réputation et le fruit spirituel. Les gens de Modène reconnaissaient eux-mêmes que les pénitents avaient été plus nombreux que jamais à fréquenter l'église.

321. L'évêque souleva un doute au sujet des pouvoirs de la Compagnie : étaient-ils encore valides ? Il lui fut répondu : 1) les grâces concédées aux Nôtres ne peuvent pas être abrogées par

un rescrit général ; elles doivent être mentionnées une à une dans la révocation ; 2) Le Pontife alors régnant avait convalidé tous nos privilèges l'année précédente dans un dernier bref ; 3) bien qu'elles demeurent indemnes, dans toute leur intégrité et qu'elles échappent à la libre disposition des évêques, toutefois le P. Ignace voulait que les Nôtres n'en fissent pas usage à Modène autrement qu'il plairait à l'évêque, et qu'ils n'y eussent recours que dans la mesure déterminée par son libre choix.

322. Quelqu'un fut reçu dans la Compagnie à Modène. Etant parmi les scolastiques, il fit le jour de Noël un excellent sermon. Il fut envoyé à Bologne pour son noviciat.

323. Le Père Commissaire avait contracté à Ferrare une très grave fièvre quarte double. Comme il allait un peu mieux, il s'était rendu à Modène, et y avait fait une grave rechute, au point que ses jours étaient sérieusement menacés. Le P. François Palmio l'emmena en litière à Bologne. Le Père Ignace remercia celui-ci pour tant de charité envers le Commissaire et d'avoir envoyé une litière pour lui faciliter le voyage. Pour que les soucis, qui s'étaient manifestés si nocifs au Père Commissaire Jean Baptiste Viola, ne l'empêchent pas de recouvrer la santé, le P. Ignace lui ordonna par écrit d'interrompre absolument l'exercice de cette charge. Il écrivit aux recteurs de collèges de ne pas l'accabler de lettres, mais de lui écrire à lui Ignace, directement à Rome. Toutefois, bien que l'exercice de l'autorité fut suspendue, celle-ci ne fut pas retirée. Il fit même savoir au P. Baptiste que s'il voulait, pour sa consolation, faire quelque chose qui ne nuisit point à sa santé, il pouvait le faire. Et il avertit le P. François Palmio que s'il était besoin pour sa santé de le conduire à Parme, sa patrie, il l'y fit conduire.

324. Le P. Philippe Flander fut établi recteur avec pleins pouvoirs. La maison dans laquelle les Nôtres s'étaient transportés, était assez commode. Et nos amis, outre la somme fixe - et nécessaire - d'environ cent trente écus qu' ils versaient, priaient cordialement les Nôtres de ne pas manquer de les avertir s'ils avaient besoin de quelque chose. Le P. Philippe s'arrangea pour ne recourir à leur libéralité que dans la mesure où il ne contracterait pas trop d'obligation et garderait sa liberté spirituelle.

325. Autre enseignement acquis cette année par expérience : ceux qui, par suite de leurs tentations ou de leurs troubles, mettent le désordre dans un collège et désirent être envoyés ailleurs, ne doivent pas être trop facilement mutés. Outre d'autres inconvénients, ceux qui se sont mal comportés quelque part se comporteront probablement plus mal ailleurs. Certains partaient, même sans avoir pris congé ; et ceux qui étaient plus fermes dans leur vocation, se montraient peu obéissants envers leurs recteurs, dans l'espoir d'être transférés à d'autres collèges.

326. Autre leçon que nous enseigna à Ferrare un certain Jean Ginot. Il ne faut pas confier une charge, spécialement des plus importantes à des gens que l'on connaît mal. Il était au service de Maître Marino. Comme celui-ci entrait dans la Compagnie, il y entra lui aussi. Il plut tellement au Commissaire et au recteur de Ferrare (car c'était là qu'il était) que pour sa modestie extérieure et son habileté il fut, bien que novice, nommé ministre de la maison, et toutes les clefs de la maison lui furent confiées. Un beau jour, il abandonna ses vêtements religieux, s'habilla en laïc, prit ce qui lui plut davantage, et fila à l'anglaise après avoir le même jour prêché fort dévotement au réfectoire. Si bien que si le maître

ne fut pas très stable, le serviteur ne le fut pas davantage.

327. C'était la première année où la Compagnie faisait l'expérience d'un Commissaire pour l'Italie. Mais les collèges étaient si pauvres qu'ils ne pouvaient pas facilement procurer au Commissaire ce qui était nécessaire à ses voyages. Il devait donc aller à pied, bien qu'il fut de tempérament débile, et pour ne pas grever outre mesure les collèges, il préférait sa fatigue ; il lui était plus agréable de leur donner que de recevoir d'eux quelque chose. Sa visite fut très féconde en ce qui concerne les classes et les autres ministères de la Compagnie ; elle apporta aussi quelque chose aux Nôtres, en ce qui concerne la vie intérieure des maisons. Durantla visite de Venise et de Padoue, l'effectif des deux collèges fut accru. Avec l'accord du fondateur, Dom André Lipomani, le chiffre de douze fut atteint par chacun après que les scolastiques fussent envoyés de Rome. Il découvrit aussi qu'il était nécessaire, dans chaque collège où se trouvaient des professeurs d'en avoir un en surnombre, pour remplacer un malade ou celui qui omettait sa leçon pour quelque autre motif. Dom André eut une autre idée moins heureuse, il estima qu'on pouvait tolérer à Venise le prêtre portugais dont nous avons parlé, parce qu'il plaisait beaucoup aux gens du dehors, alors qu'il aurait dû l'envoyer à Rome. Le résultat fut que sa ferveur déclina et que finalement, comme nous l'avons dit, il décida de lui-même de quitter la Compagnie.

328. Le Commissaire se rendait compte du petit nombre de jeunes italiens cultivés ; il se souvenait aussi que tandis qu'il était à Paris, beaucoup désiraient entrer dans la Compagnie et y étaient reçus. Comme par ailleurs sa santé s'était quelque peu améliorée - c'est pour cela qu'il

était venu en Italie -, il s'offrit au Père Ignace pour retourner en France. Ce retour ne fut pas possible cette année, mais fut acquis peu après.

329. Prenant comme compagnon le P. Baptiste Nagio, il visita durant l'été ces bons prêtres de la Province de Garfagnana, disciples du P. Sylvestre Landini. Il trouva une population très bien disposée envers la Compagnie, qui désirait vivement la venue des Nôtres, pour la formation de leurs enfants et la leur propre. Il constata les fruits abondants rapportés par ces prêtres, qui avaient émis les voeux de la Compagnie, le grand nombre de fidèles qui se confessaient et communiaient. Impossible de ne pas espérer mieux, si on établissait par là un collège, et chacune de ces bourgades voulait avoir le sien. Le Père Commissaire donna la préférence à un village appelé Villa, bien qu'il ne comptât que soixante-dix feux. L'air y était très sain, le site agréable, et il n'était pas difficile d'y accéder des villages voisins pour les classes. Ces six ou sept prêtres avaient d'abord légué leurs biens par testament pour l'usage du collège ; ils y substituèrent une donation entre vifs ; ils donnaient, outre les biens meubles, cinq cents écus d'or en liquide, et un autre en ajouta cent. Ils voulaient de plus apporter avec eux ce qui était nécessaire à la subsistance pour un certain temps. Il ne fallait pas dédaigner la générosité de ces pauvres prêtres, qui, laissant leurs parents, voulaient donner à la Compagnie eux-mêmes et leurs biens ; bien mieux, ayant émis leurs voeux, ils s'étaient consacrés à Dieu et à la Compagnie. Ils se plaignaient aimablement d'être laissés si longtemps chez eux, en famille. S'ils ne devaient pas être acceptés dans quelque groupe de la Compagnie, ils priaient que cela leur soit notifié et qu'ils soient rendus à leur liberté, pour leur éviter de vivre un scrupule de conscience. En ce qui concerne le collège et leur propre admission,

ils attendaient impatiemment une réponse du Père Ignace.

330. Le Père Commissaire avertit de son côté que si on établissait un collège, il fallait envoyer deux prêtres, ou au moins un, capables de prêcher avec deux maîtres, étant donné que sur vingt-cinq villages on pouvait s'attendre à un bon nombre d'écoliers. Le Père Ignace estima qu'il n'était pas possible d'accepter immédiatement ce collège, mais qu'il ne fallait pas non plus exclure ces prêtres de la Compagnie, ni leur enlever l'espoir d'un collège. Avisant le P. Laynez qu'il eût à se rendre de Florence à Gênes, comme il devait passer près de la Province de Garfagnana, il lui demanda de voir ces prêtres s'il le pouvait facilement. Sinon, que l'un d'eux fût établi responsable avec autorité sur les autres ; et si cela n'était pas possible, que du moins il les consolât. Et il voulut qu'on leur fit entendre que s'ils désiraient rejoindre nos collèges, cela leur était loisible.

. . . . . .

---

331. En 1553, le Père Ignace prit d'autres dispositions utiles. Entre autres celle-ci : que les Nôtres faisant partie du collège de Venise, n'aillent pas demander aux agents du fondateur, Dom André Lipomani, ce qui était nécessaire à leur subsistance. Ce qui se produisait quotidiennement avec une large perte de temps et d'édification, et pour les Nôtres la source de beaucoup de tentations. Il écrivit donc au Prieur, avec grande humilité et affection, d'écouter ce que le Père Commissaire lui dirait en son nom comme à un père ; que tout ce qu'il déciderait serait pris en considération comme juste et bon. Mais en même temps il avertit le Commissaire des nombreux inconvénients qui résultaient

de cette manière d'entretenir les Nôtres ; on pouvait y porter remède : que les membres du collège ne se mêlent pas au personnel du Prieur ; celui-ci leur enverrait ce qui lui plairait *in Domino ;* s'il ne pouvait fournir le nécessaire à l'entretien de douze personnes, qu'il y pourvût pour dix ou pour huit, et même pour aussi peu qu'il voudrait ; il fallait seulement que les Nôtres ne traitent pas d'affaires avec les séculiers. Le Père Ignace insistait pour que le Père Commissaire ne procurât nul tracas au Prieur, et qu'il ne le quittât pas en désaccord ; s'il constatait l'impossibilité de persuader le Prieur, il lui donnait l'ordre de retirer quelques jeunes bien disposés pour faire leurs études ailleurs ; il fallait faire comprendre à nos amis que si on ne leur avait pas envoyé des hommes plus capables, c'était pour ne pas les exposer aux difficultés qu'ils auraient nécessairement à subir en ce collège ; c'était pour cette raison, alors qu'il était disposé à remplacer Maître Arnaud Conchus par un excellent professeur, qu'il ne l'avait pas envoyé, de peur qu'il n'eût à en pâtir pour l'âme et pour le corps. Ainsi advint-il que les Nôtres fussent délivrés de cette servitude ; et si la charité fraternelle du Prieur ne fit jamais défaut, les aumônes d'autres personnes suppléèrent à ce qui était au-dessus de ses moyens.

332. Maître André Bonainsegna, proposé pour le sacerdoce, n'était pas attiré à le recevoir; le Père Ignace pensa que c'était une raison suffisante pour ne pas le promouvoir.

333. Consulté au sujet des confessions des Nôtres en semaine, il estima qu'il convenait de s'inspirer, pour en accorder la permission, plutôt de la nécessité que de la dévotion.

334. Il donna l'ordre d'abandonner progressivement Térence, Louis Vivès et les oeuvres

d'Erasme dans les classes où ils étaient expliqués et interdit de les expliquer ailleurs.

335. Le P. Sylvestre Landini prêchait souvent plusieurs fois le même jour, il le lui interdit. Il châtiait très sévèrement son corps par abstinence, il lui donna l'ordre d'user de nourriture, de vêtements et de sommeil suivant les conseils du médecin. Mais dans une lettre à part il lui expliqua qu'il ne le soumettait pas à l'obéissance au médecin, encore qu'il pût montrer aux autres cette première lettre ; il voulait simplement lui recommander le soin de sa santé. Il avait limité ses pouvoirs de procéder contre les religieux (en Corse), mais quand il eût compris que l'intention du Souverain Pontife et des cardinaux était non seulement qu'il informât mais qu'il décidât, le Père Ignace fit savoir au Père Sylvestre qu'il devait faire usage de son droit, même à l'égard des Vicaires épiscopaux, en pleine liberté, suivant ce qu'il jugerait convenable *in Domino*. Des dispositions furent également prises pour que quelqu'un fut envoyé en Corse, comme suffragant de tous les évêques de l'île, qui pourrait mettre à exécution beaucoup de ce que le Père Sylvestre avait écrit à Rome.

336. Le Père Everard Mercurian avait recommandé un séculier, pour qu'il fût reçu comme hôte dans notre maison de Rome. Il fut averti, avec une petite réprimande, de ne pas recommencer. Il lui fut en outre écrit, au sujet de cette confrérie fondée par Laurent Davidicus, qui s'était installée dans notre collège à son départ, de n'avoir à l'aider qu'en ce qui est compatible avec notre Institut ; il ne fallait rien faire de neuf ou d'inusité dans la Compagnie. "Nihil novum aut inusitatum Societati faciendum".

337. Le Père Ignace recommanda au recteur de Florence de suivre, pour la façon de demander les aumônes, les mêmes consignes qui avaient été données à Rome au Père Ponce Cogordon : qu'on demande à peu de personnes, autant que possible, des aumônes fixes et qui ne varient pas.

338. Bien qu'il eut instruit le Père Commissaire d'écrire à Rome pour les affaires importantes, il lui demanda de régler librement les menus détails, ou quand il y avait péril, de retarder la décision.

339. Interrogé sur la question de savoir si on pouvait soigner chez des amis nos frères malades, quand notre maison était mal commode, le Père Ignace estima que cela ne convenait pas; s'il était nécessaire de les soigner hors de nos maisons, il fallait donner la préférence à l'hôpital sur les habitations particulières.

340. Il est d'accord pour que les scolastiques ne soient pas facilement mutés d'un lieu à un autre.

341. Si on ne trouve pas de correcteurs et que les enfants ne s'amendent pas, qu'on les renvoie du collège.

342. Les Nôtres de Modène furent avertis de ne pas enseigner l'écriture, parce que tel n'était pas l'usage de la Compagnie.

343. Il interdit la lecture et le commentaire des oeuvres déshonnêtes d'Ovide, et d'autres semblables livres.

344. Le prieur de la Sainte Trinité avait donné à quelques hommes pieux, qui avaient pris en charge l'enseignement de la doctrine chrétienne,

le pouvoir de l'enseigner aussi dans nos classes, et les Nôtres avaient cessé de le faire. Le Père Ignace n'approuva aucunement, et il écrivit à Venise qu'il ne soit pas permis à des étrangers d'enseigner dans nos classes, même s'ils s'étaient organisés en confrérie pour des oeuvres pies. Aussi les Nôtres reprirent-ils l'explication de la doctrine.

345. Il advint à Venise qu'un de nos scolastiques, un Siennois, tira l'épée du fourreau d'un hôte, non par méchanceté, mais par légèreté, et en jouant, blessa au front un des Nôtres. Le recteur se demandait s'il ne devait pas le chasser de la Compagnie pour une faute aussi insolite. Le Père Ignace estima qu'il avait péché par légèreté et non par malice, et qu'il ne devait donc pas être renvoyé. Mais il chargea le recteur de lui infliger une bonne pénitence, pour l'édification commune, tout en prenant garde de ne pas laisser savoir ce qu'il avait écrit à Rome.

346. Le Père Ignace fut aussi consulté sur le point que voici : convenait-il de recevoir comme hôtes à Bologne des Pères capucins, qui, n'ayant pas de maison en ville, nous demandaient l'hospitalité ? La permission fut accordée tant qu'ils n'avaient pas de maison en ville, et si on estimait que cela servirait la gloire de Dieu.

347. A Ferrare, l'un des Nôtres se rendait au domicile d'un homme distingué (il portait le titre de "factor") pour donner à son fils des cours particuliers, car ce personnage pouvait être bien méritant vis à vis de la Compagnie et il serait d'un grand appui auprès du duc. Le Père Ignace écrivit cependant que l'on s'efforçât de se décharger de cet emploi, si c'était possible sans fâcher le "factor" ; et que par la suite

on s'en tienne à l'usage de la Compagnie, qui ne permet pas d'enseigner à domicile.

348. Il écrivit au recteur de Ferrare de ne jamais se rendre sans compagnon qui pût le voir, dans l'appartement d'une femme, quelle que soit son autorité ; et que partout ailleurs il prît aussi un compagnon, s'il le pouvait commodément.

349. Etant très occupé par ses classes, Maître André Bonainsegna consulta le Père Ignace: pouvait-il omettre quelque chose du temps prescrit pour l'oraison ? La réponse fut qu'il devait maintenir au moins une demi-heure le matin et une demi-heure le soir.

350. Il était interdit d'envoyer quelqu'un à Rome sans avoir consulté le Père Ignace et reçu la réponse. En cas d'urgence, on pouvait envoyer immédiatement. Toutefois le Père Ignace décida que personne ne devait être envoyé à la Compagnie, ni être admis dans quelque collège d'Italie que ce fût, avant que l'on ait écrit à Rome au sujet de ses aptitudes, suivant un formulaire prescrit et avoir reçu la réponse. Cela valait pour la Sicile. Si cependant quelqu'un paraissait convenir parfaitement, il était permis dele prendre en hospitalité, mais en l'avertissant bien qu'il n'était pas reçu dans la Compagnie, mais seulement comme hôte en attendant la réponse de Rome. La raison de cette décision était que des hommes peu faits pour la Compagnie avaient été reçus, ou envoyés à Rome pour être reçus, l'expérience le prouvait.

351. Le Père Ignace avait fait savoir au Père Sylvestre Landini qu'il devait exercer à l'égard des religieux et aussi des vicaires généraux, les pouvoirs qu'il avait reçus du Siège Apostolique. Il ajouta deux choses : premièrement, il ne devait pas punir les personnes elles-

mêmes, bien qu'il pût leur interdire de prêcher, quand ce serait expédient ; et il ne devait pas leur laisser opposer à un bref apostolique l'autorité dont ils étaient revêtus. Quant aux apostats, il pouvait mettre en exécution des décisions conformes à l'esprit du Saint Père. Secondement, en ces affaires, il devait toujours procéder de telle sorte qu'il pût, même en justice, se couvrir juridiquement.

352. Le Père Commissaire paraissait laisser certains recteurs plus au large qu'il ne convenait. Le Père Ignace lui envoya une lettre pour leur être montrée. Le P. Ignace stimulait à obtenir énergiquement ce qu'il estimait appartenir au service de Dieu. Il lui déclarait qu'il lui avait donné les pouvoirs dont dispose un Provincial ; il pouvait donc retirer sa charge à un recteur qui gouvernait un collège, et la confier à d'autres apparemment plus aptes, tenant toujours compte du bien universel, plutôt que du bien particulier. En même temps, il lui envoyait une lettre secrète, qui limitait son pouvoir de déposer les recteurs ; il n'en devait pas faire usage sans le consulter. Il l'exhortait à faire comme les anges : ils mettent toute diligence à aider les hommes qui leur sont confiés ; si ces derniers s'y dérobent, les anges ne sont pas affligés pour autant, ni troublés dans leur béatitude, par les péchés des hommes.

353. Maître Antoine Marinus, repenti, était rentré dans la Compagnie, mais peu après se montrait d'esprit inquiet. Le Père Ignace donna l'ordre de le relever de ses voeux et de l'envoyer en pèlèrinage. De la sorte, ou bien il ne reviendrait pas chez les Nôtres, ou, s'il revenait, il serait dans les bonnes dispositions requises.

354. Le Père Ignace recommanda aux Pères Sylvestre Landini et Emmanuel Gomez de Montemajor de

modérer leur travail, et de se le partager de manière à faire ensemble la visite (pontificale). Et bien que les cardinaux qui les avaient chargés de cette réforme leur eussent laissé les mains libres, le Père Ignace avertit néanmoins les deux Pères que la discrétion et la recherche d'un plus grand bien pouvaient les leur lier, s'ils estimaient ne pas devoir recourir aux pouvoirs concédés par le Siège Apostolique.

LE COLLÈGE DE NAPLES

355. En 1553, le Collège de Naples fit d'heureux progrès spirituels et même temporels. Six jeunes gens, donnant bon espoir, entrèrent dès les premiers mois dans la Compagnie. L'un d'entre eux, nommé César Otavio, se joignit à ceux des Nôtres qui partaient en Sicile. D'autres suivirent qui furent, les uns envoyés à Rome, les autres retenus à Naples. Le P. Salmeron administra la maison de façon assez heureuse. Deux des Nôtres, Jean François Heraldus et Nicolas Paredensis furent promus au sacerdoce. Avant d'avoir même célébré leur première Messe (que le Père Salmeron rehaussa de sa prédication) ils entendaient déjà les confessions des élèves.

356. La moisson des pénitents était en effet trop abondante pour que les Nôtres y puissent suffire, spécialement en carême, où nombre de gens firent une confession générale de toute leur vie. Le Père André de Oviedo reçut, comme de coutume, de nombreuses confessions dans les prisons, et aussi des malades. Plusieurs abandonnèrent l'hérésie, un grand nombre renoncèrent à d'autres péchés. Parmi les élèves, nombreux furent ceux qui, non

contents d'une confession mensuelle, s'y présentèrent plus fréquemment ; parmi eux plusieurs voulaient retracer tout leur passé.

357. Le Père Jean François Heraldus donna en outre les Exercices Spirituels à plusieurs personnes, parmi lesquelles deux jeunes, de grande espérance, se consacrèrent à Dieu dans la Compagnie, en plus des six dont nous avons parlé. Les autres, du moins un bon nombre, le désiraient ardemment et déclaraient qu'ils n'abandonneraient pas leur projet tant que leur voeu ne serait pas réalisé. D'autre part, des rivalités, devant lesquelles d'autres religieux étaient demeurés impuissants, furent apaisées.

358. Le P. André de Oviedo expliqua la doctrine chrétienne jusqu'aux vacances de Pâques. Le cours fut repris par le P. Jean François Heraldus; on prêchait ailleurs aussi la parole de Dieu. Le Père Alphonse Salmeron le fit dans l'église dite de *l'Annonciade*. Au début, ceux qui avaient la charge de cette église firent opposition. Mais un de nos amis le fit savoir à Don Louis de Tolède qui remplissait à la place de son père la fonction de vice-roi. Celui-ci envoya quelqu'un aux administrateurs de l'église; ils changèrent aussitôt d'avis et offrirent la chaire au Père Salmeron. Le Père faisait dimanches et fêtes une leçon d'Ecriture Sainte à la cathédrale ; mais le prédicateur du carême étant arrivé à Naples dès la Sexagésime, il interrompit ses cours, au regret d'un nombreux auditoire. L'église de l'Annonciade est située au milieu de la ville, elle est considérée comme l'une des trois principales chaires. Une foule de gens, composée en bonne partie de gentilshommes, vint entendre le P. Salmeron et l'admira jusqu'à la stupéfaction ; sa renommée commençait à se répandre à Naples et dans le royaume.

359. Une partie de chacun de ses sermons était dirigée contre les hérétiques Vaudois, alors assez nombreux à Naples, et la grâce du Seigneur l'aidait à les convaincre. Au début, beaucoup de ceux qui étaient suspects ne voulaient pas l'entendre et fulminaient l'anathème dans le sang du Christ, contre le Père Salmeron et ceux qui l'écoutaient. Maintenant ils se taisaient. Bon nombre d'entre eux continuaient à venir l'entendre. S'ils n'étaient pas volontairement obstinés et de mauvaise foi, ils avaient une bonne occasion de connaître la vérité, car leurs doctrines perverses étaient très vigoureusement réfutées.

360. Le Père Jérôme Domenech, passant par Naples en route pour la Sicile, déclarait pitoyable le fait que sur les routes en direction de Naples, on proposait en carême dans les auberges, sans aucune pudeur, de la viande à tous les clients, et qu'à peu près tous en prenaient. Tellement que, sur le groupe d'une cinquantaine de personnes avec lequel il marchait, quatre ou cinq seulement s'abstinrent de viande et qu'à peu près rien ne fut préparé pour eux. Si on n'y portait remède, écrivait-il, il était à craindre que le carême ne fut totalement oublié dans ces régions. Mais le Seigneur y pourvut les années suivantes. Quand la ville de Naples fut elle-même purifiée, il fut plus facile de libérer de ces erreurs les autres localités moins connues.

361. Avec le Père Salmeron, quatre ou cinq autres sortaient du collège de Naples, les dimanches et fêtes, pour prêcher dans les couvents et ailleurs. Le recteur lui-même André de Oviedo parlait souvent aux prisonniers, aux incurables, plus souvent encore au refuge des converties. Le Père Jérôme Otello, que le Père Domenech emmenait avec d'autres en Sicile, remplit excellemment trois ou quatre fois à Naples les fonctions ecclésiales.

A la maison, le Père Jean François Heraldus prêchait dimanches et fêtes. Il expliquait chaque jour la doctrine chrétienne à la jeunesse, à des heures déterminées ; il interrogeait ensuite chaque élève ; et ce qui frappait le plus, c'est que des enfants si jeunes eussent une connaissance aussi exacte des sacrements et des commandements.

362. Après le carême, le P. Salmeron reprit ses leçons, attendues par ses auditeurs, dont le nombre et la qualité croissaient de jour en jour. Quand le cardinal Pacheco fut envoyé gouverner le royaume, le Père fit chez lui quelques prédications remarquables.

363. Pour les classes, les dispositions étaient les mêmes que l'année précédente, mais jamais auparavant la modestie, la piété, le nombre et le progrès des élèves n'avaient été tels. Le Père André de Oviedo ajouta un cours de cas de conscience. L'évêque de Mutila, vicaire du cardinal archevêque, avait insisté pour que ce cours eût lieu à la cathédrale ; il s'inclina néanmoins facilement devant les raisons qui donnaient la préférence à notre maison ; de très nombreux prêtres et même pas mal de laïcs, suivaient ces leçons trois fois par semaine ; chaque fois elles étaient faites chez nous, et ce travail produisait un fruit peu ordinaire ; le Père continua jusqu'à l'été, où la canicule assez pesante les interrompit pour un temps.

364. Un catéchisme, composé à Rome, avait été envoyé à Naples comme dans les autres maisons de la Compagnie. Comme il paraissait un peu long, et dans certains passages trop obscur. pour que des enfants le puissent comprendre et retenir, le P. André de Oviedo songeait à en extraire un résumé très bref. Le Père Salmeron le

lui permit et rédigea lui-même quelques passages ; il y ajouta, à la demande d'un ami, une petite explication des commandements, et quelques paragraphes contre les hérésies. Ce livre parut très utile pour la ville au vicaire général, auquel il avait été présenté ; il l'approuva et en ordonna l'impression. Comme les Nôtres ne voulaient pas y mettre leur nom, le Vicaire le fit imprimer sous son propre nom ; il prescrivit en outre, en vertu de la sainte obéiss ance que tous les maîtres d'écoles qui enseignaient à Naples en fissent usage, et le donnent à apprendre à leurs élèves ; il y fut poussé par cette raison que des éléments très importants contre les hérésies s'y trouvaient incorporés.

365. Un certain P. Florentius, dont il a été fait mention *supra,* (il était sous l'obéissance de la Compagnie, sans avoir été admis dans le corps de celle-ci, à raison d'un empêchement) prit en mains à Naples, avec la permission du Père Ignace, une maison d'orphelins. Mais bien qu'il fût considéré par ailleurs comme un excellent homme, on le jugeait peu prudent, et il était facilement en désaccord avec les gérants en matière d'administration; il fut donc renvoyé de cet hospice, muni cependant de bons témoignages. On disait qu'il avait jeté de l'eau froide sur certains qui se préparaient à entrer dans la Compagnie ; comme il était venu à Rome avec le désir d'être admis dans la Compagnie, le Père Ignace estima que cela ne convenait pas.

366. Le Père André de Oviedo voulait s'abstenir totalement du vin. Le Père Ignace lui ordonna d'en user à nouveau, mais dûment coupé d'eau.

367. Don Garcia de Tolède, fils du vice-roi de Naples, distribuait chaque année en aumônes deux mille ducats prélevés sur ses revenus et ses rentes ; il voulait qu'elles fussent réparties par un Père de la Compagnie et un autre ; le

Père Ignace ne s'opposa pas à ce que le Père Salmeron acceptât cette charge, puisque aucune somme ne passait par les mains de ceux qui l'attribuaient ; ils établissaient une liste par écrit, et le banquier faisait les versements. Le Père Ignace exigea toutefois que rien de tout cela ne fût à l'avantage de la Compagnie.

368. Nos frères du collège étaient parfois envoyés à l'hôpital des incurables ou ailleurs, pour la consolation des malades et l'aide aux mourants. L'évêque auxiliaire en personne demandait certaines de ces oeuvres de charité, insistant sur la prédication dans les couvents. Malgré l'étroitesse de l'église, ou mieux de la chapelle dont disposaient alors les Nôtres, les pénitents croissaient en nombre chaque jour de façon plus nette. De même nos classes reçurent en plus grand nombre les fils de la noblesse ; elles comptaient alors cent quatre vingt-dix élèves.

369. Les bons résultats obtenus comblaient les uns de consolation et attiraient des élèves à notre collège : mais certains parents et maîtres d'écoles interdisaient expressément à leurs fils, surtout s'ils étaient studieux et modestes, de venir chez les Nôtres ; ils redoutaient de les voir plus qu'ils ne le désiraient, progresser spirituellement, suivre les conseils du Christ et vouloir dire adieu au monde.

Généralement parlant, après les prédications de carême, avec les progrès accomplis dans les bonnes moeurs, s'éleva le bon renom de la Compagnie et du collège ; non seulement beaucoup de gentilshommes, mais aussi des hommes de haute culture venaient aux sermons du Père Salmeron ; ils communiquaient autour d'eux l'estime qu'ils avaient pour lui et la consolation que leur apportait cette annonce de la parole de Dieu. Dès après Pâques, les administrateurs de l'Annonciade

entreprirent des démarches pour retenir le Père en vue du prochain carême. Ceux qui étaient chargés de l'église de Saint Jean, qui passe, elle aussi, pour une des trois meilleures en ce qui concerne la prédication, en firent autant ; le P. Salmeron renvoyait tout aux décisions de l'obéissance, et se débarrassait des uns et des autres. Une certaine partie de la ville, qui ne pouvait pas supporter les Nôtres, changea complètement d'attitude envers la Compagnie ; elle s'attacha au collège, beaucoup de gentilshommes se mirent à y envoyer leurs fils.

Le P. Salmeron se demandait où reprendre les leçons interrompues d'Ecriture Sainte, à l'Annonciade ou à la cathédrale ? L'une et l'autre semblaient les attendre. Finalement, on jugea préférable de retourner à la cathédrale, où ces leçons avaient été données durant quelques mois avant le carême. Et quoique le cours de cas de conscience n'eût pas lieu à la cathédrale, comme nous l'avons dit plus haut, l'évêque auxiliaire fit apposer aux portes des églises paroissiales des affiches signées de son nom, où il exhortait les prêtres à fréquenter ces cours.

370. Le Père Laynez avait suggéré d'appeler le Père Salmeron à Florence pour le prochain carême. Mais cela ne parut pas expédient au Père Ignace, alors qu'à Naples la réputation et la bienveillance de la ville commençaient à se réchauffer. Chaque jour en effet des signes plus évidents manifestaient sa faveur et ses bonnes dispositions envers la Compagnie. Le Père Ignace avait bien pensé à rappeler le Père Salmeron, il lui avait même ordonné de pressentir à ce sujet le cardinal Pacheco, mais il changea d'avis ; il ne fallait pas le retirer de Naples. Comme l'écrivait Don Jérôme Vignes, bon ami de la Compagnie, la consolidation du collège dépendait en bonne partie de la présence du Père Salmeron, qui s'était bien

concilié les esprits dans la ville. Le duc de Monteleone insistait dans le même sens dans sa correspondance.

371. Le Père Nicolas Paredensis provoqua des difficultés dans la maison. Il mettait en doute qu'il fût tenu d'exécuter les ordres des supérieurs locaux, alors que le Supérieur (le Général) n'avait pas entériné ses voeux. Comme il répondait à la bonté par l'insolence, le P. Salmeron se mit à le traiter plus rudement, à lui infliger des pénitences ; il se comporta dès lors avec plus d'humilité et de calme. L'expérience montra qu'avec de tels tempéraments, être juste, ne pas surestimer leurs actes, a plus d'effets que de s'incliner devant eux par condescendance. Encore de tels maux intérieurs ne sont-ils pas toujours guéris de la sorte, ce que prouve cette affaire : ce prêtre ne persévéra pas dans la Compagnie.

372. Le jour de la Saint Jean, le Père Salmeron prêcha, à la demande du cardinal Pacheco, devant lui et les plus hautes autorités de la cour de Naples (il y avait, avec les autres dignitaires du royaume, treize évêques). Le sermon plût beaucoup au cardinal. Il y eut toutefois quelqu'un pour désapprouver un tel auditoire : ces évêques auraient été plus à leur place dansleurs évêchés qu'à Naples.

373. Quelques paix furent conclues ; des haines furent arrachées d'esprits où elles avaient jeté de profondes racines. Le nombre s'accrut de ceux qui recevaient fréquemment les sacrements et s'adonnaient aux oeuvres de charité.

374. Un jeune homme, appelé Alvaradus, avait été reçu dans la Compagnie à Naples. Comme il était turbulent, il avait été appelé à Rome et

envoyé à Florence au Père Laynez. Se doutant de son prochain renvoi, il avait pénétré dans la chambre de celui-ci et dérobé quelques lettres à lui adressées, dans lesquelles le P. Salmeron parlait en toute familiarité et liberté de certains hauts personnages, plutôt mal disposés envers la Compatnie. Il avait volé aussi de ces autres correspondances qui contiennent ordinairement des secrets, que le P. Laynez détenait comme Provincial. Ledit jeune homme, ainsi armé, revint à Naples et se mit à menacer et à se rendre désagréable. Il fit entendre qu'il voulait montrer ces lettres à ceux qu'elles concernaient, en vue de nuire au Père Salmeron, et il se vantait aussi de les communiquer aux évêques. Le Père Salmeron fit en sorte de barrer la route à ce chantage. Il aurait pu facilement faire emprisonner le jeune homme. Il préféra lui envoyer quelqu'un des Nôtres, qui le persuada, par de bonnes raisons, de brûler ces lettres, encore qu'il ne soit pas certain qu'il les avait toutes détruites. Je rapporte ce fait pour rappeler qu'il faut écrire avec prudence, et plus prudemment encore conserver des documents secrets, pour éviter que quelqu'un de ce genre ne mette la main dessus.

375. Au début de l'année, les Nôtres manquaient du nécessaire et en souffraient. Les auditeurs du Père Salmeron voulurent faire la quête pour lui comme c'était l'usage pour les autres prédicateurs. Mais il s'y opposa ; il fit même renvoyer aux donateurs les aumônes qui paraissaient avoir été discrètement apportées à la maison à l'occasion de ses sermons. La prédication y gagna beaucoup de faveur.

376. Une lettre fut envoyée au Père Ignace par l'assemblée du port (les napolitains l'appellent "le Seggio") qui demandait avec instances que le Père Salmeron prêchât le prochain carême dans l'église Saint Jean, mentionnée plus haut.

Il parut opportun d'accueillir cette requête, à condition cependant de s'informer auprès du Vice-Roi s'il préférait une église plutôt qu' une autre. Celui-ci se montra favorable au projet ; il fut donc donné satisfaction à cette assemblée de notables, et enjoint au Père Salmeron de se charger de ce ministère.

377. Un autre prédicateur avait été désigné pour cette chaire de Saint Jean. Mais les gentilshommes demandèrent à l'évêque auxiliaire, qui l'avait promise, qu'il la concédât, ce qu'il fit volontiers. Et cette promesse faite à ces notables servit d'excuse auprès des responsables de l'Annonciade qui demandaient aussi le Père Salmeron au Père Ignace.

378. Jean Fonseca, évêque de Castellamare di Stabia, président de l'académie (ou Université)de Naples, se proposait d'instaurer deux chaires de théologie. Dans l'une on expliquerait le Maître des Sentences, dans l'autre l'Ecriture Sainte. Il désirait les confier à la Compagnie avec un traitement annuel de cent écus d'or pour chacune. Mais nos Constitutions ne comportent pas d'obligations de ce genre, pas davantage d'émoluments pour les cours de théologie ; et l'offre ne fut pas acceptée.

379. Les Exercices Spirituels furent proposés à plusieurs. Comme ces hommes avaient beaucoup de talent, qu'ils étaient aptes à la méditation et à l'oraison, ils en tirèrent un admirable profit.

380. A l'automne, le nombre des membres du collège, ne dépassait pas la douzaine. Ils reçurent et retinrent quelques candidats, en envoyèrent d'autres à Rome. Il est remarquable qu' un si petit nombre pût satisfaire à des emplois si nombreux et divers.

381. Plusieurs jeunes filles, parmi celles qui se confessaient aux Nôtres, consacrèrent par voeu leur virginité au Seigneur. Elles persévéraient dans le jeûne, diverses pénitences corporelles et une grande humilité. Entre autres, sept de la même famille s'offrirent à Dieu en "hosties vivantes et agréables".

382. L'ouverture solennelle des cours à Naples eut lieu au début de novembre. Trois discours y furent prononcés, des poèmes déclamés, devant un auditoire nombreux et distingué. Y assistaient plusieurs personnages du royaume, ducs ou comtes, conseillers royaux, personnes érudites, qui furent pleinement satisfaits et quittèrent le collège édifiés et joyeux. Parmi les professeurs il y av ait Maître Théodore Peltanus, dont la culture était ouvertement reconnue de tous, mais dont la prononciation était altérée par un accent étranger. On préférait un autre maître, moins érudit, mais dont l'accent serait plus pur.

383. Il y avait à Naples une confrérie renommée, dite "des Blancs" qui comprenait de nombreux gentilshommes et s'occupait d'encourager et aider les condamnés à mort. Certains amis de la Compagnie avaient voulu que l'un des Nôtres en fit partie, vêtu de cet habit blanc, il aurait accompli ce pieux devoir, en tant que membre de la confrérie. Encore que celle-ci fût très estimée, et qu'elle exerçât une activité fort charitable, Le Père Ignace estima que cela ne convenait pas, mais, ajoutait-il, les Nôtres étaient prêts, sans cet habit et suivant notre Institut, à remplir ce devoir auprès des condamnés.

384. Il me faut raconter ce qui est arrivé au Père Salmeron chez le Vice-Roi, le cardinal Pacheco. Comme ils traitaient d'autres affaires, le cardinal fit envoyer au collège un sanglier et

une chêvre pour les repas de ses membres. Ceux qui portaient ce cadeau avaient entendu désigner les Nôtres à Rome sous le nom de Théatins. Cette erreur une fois répandue dans le peuple, fut très difficile à extirper. Ils demandèrent donc où se trouvait le collège des Théatins. On les conduisit au couvent des clercs réguliers, qui pouvaient avec plus de vérité porter ce nom, en raison du cardinal Théatin. Ainsi le sanglier et la chêvre leur furent-ils donnés ; les Nôtres étaient connus et désignés à Naples sous le nom de Compagnie de Jésus. Le Père Salmeron profita de cette occasion pour parler au cardinal, et lui demander d'ordonner à son personnel de nommer les Nôtres par leur nom et non pas celui de "Théatins". Ainsi fit-il. De la sorte quand il envoyait quelque chose pour nous, il avertissait expressément ses messagers de s'informer, non de la maison des Théatins, mais du collège de la Compagnie de Jésus. Ces Pères Théatins faisaient en ville un excellent travail par les confessions. Et déjà ils laissaient entendre qu'il leur serait agréable d'être unis à nous dans une congrégation unique. Ils offraient aux Nôtres de profiter de cette magnifique église qu'ils avaient à Naples, très bien située. Toutefois le Père Salmeron avait déjà l'espoir que le Seigneur pourvoirait aux besoins de sa petite Compagnie, et une pareille union ne paraissait pas au Père Ignace devoir se faire pour la plus grande gloire de Dieu.

385. Un dimanche de l'Avent, le Père Salmeron avait prêché en présence du cardinal vice-roi ; puis il s'entretint avec lui de quelque oeuvre de charité et il ajouta que le duc de Monteleone, grand protecteur du collège, avait quitté Naples. Le cardinal répondit qu'il entendait être lui-même protecteur du collège, ce qu'il confirma par ses actes.

386. Déjà l'année précédente, une certaine confrérie pour la rédemption des captifs avait manifesté le désir de s'unir avec notre collège, ou du moins d'y disposer d'une chambre pour y tenir ses réunions. Ni l'un ni l'autre projet ne parut convenir au Père Ignace, pas davantage au Père Salmeron. Ils s'excusèrent donc courtoisement. Alors, les membres de la confrérie exhibèrent des lettres du Vice-Roi de Sicile et d'autres, et demandèrent que le P. Dominique Riva fût chargé de cette fonction. Cela non plus ne parut pas devoir être accordé, encore que le Père Ignace laissât l'affaire au jugement du vice-roi. Mais tant de raisons contraires furent soumises au vice-roi qu'il estima lui-même qu'il ne fallait envoyer ni Dominique ni personne ; et pourtant une autre circonstance était intervenue qui aurait pu incliner à accepter la proposition.

387. Trois prêtres des Nôtres venant d'Espagne, les Pères Jean Gouvillon, Jean Gottanus et Pierre Canalis avaient attendu six mois à Barcelone pour passer à Rome. Finalement ils allèrent en Sicile, par un navire marchand quand la flotte turque se fut retirée. Arrivés à Palerme ils allèrent à Messine par voie de terre bien qu'elle fût plus pénible, pour ne pas tomber aux mains des pirates. De là, sur une petite embarcation, longeant toujours la côte et après une nuit de navigation, ils arrivèrent à Chirella le 10 décembre. Ce village perché sur une haute colline, fait face à une île, petite certes, mais apte à dissimuler les bateaux des pirates. Tandis qu'ils ramaient autour de cette île, le vent étant tombé, un chrétien aperçut un navire turc à deux rangs de rames qui, lui aussi , avait navigué toute la nuit, et était arrivé au premier matin. Ce navire prit en chasse la barque des Nôtres. Ceux-ci, forçant sur les rames, furent à terre avant d'être rejoints par les Turcs qui, étant eux-mêmes fatigués, naviguaient plus lentement que d'habitude.

388. Ayant débarqué, les chrétiens prennent la fuite et se cachent parmi les buissons de la côte. Le Père Jean Gottanus tombe en chemin, et par suite se blottit dans une cachette moins efficace que les autres. Quelques pirates turcs qui les poursuivaient capturent le Père et le jettent à la mer, mains liées derrière le dos. Entre temps, tandis qu'ils cherchent les autres, le commandant militaire de Chirella se précipite avec une troupe armée, pour porter secours aux chrétiens ; aussi les deux autres Pères ne furent pas pris, car les turcs voyant arriver les soldats, se replient sur la mer ; aussitôt ils hissent le pavillon en usage pour le rachat des captifs ; ils demandent donc pour la rançon du Père cinquante écus d'or. Les Nôtres cherchent à constituer ensemble cette somme. Par la suite, les pirates dépités d'avoir si peu demandé, exigent trois ou quatre cents écus. Les Nôtres, peu connus dans cette bourgade, n'arrivent pas à trouver une telle rançon. Les Turcs prennent le bon Père et l'emmènent avec d'autre proie en Afrique.

389. Le Père Gottanus, français d'origine, avait étudié la philosophie et la théologie en Espagne. Comme il était remarquablement doué, il avait fait de tels progrès qu'il deviendrait un érudit en ces disciplines. Etant donné l'extrême rareté de tels savants, son oeuvre, et d'autres semblables, semblaient absolument nécessaires à la Compagnie. Mais les jugements divins sont impénétrables. Le Père Ignace fit tout le possible pour le racheter avec l'aide des Nôtres résidant à Naples et en Sicile. Enfin, le vice-roi Jean de Vega, livra un captif auquel les sarrazins tenaient beaucoup, pour être échangé contre le Père Gottanus. Mais telle fut la méchanceté des pirates envers un homme studieux et pacifique, nullement entraîné aux souffrances

corporelles, qu'ils l'accablèrent de travaux et de coups, si bien qu'avant de pouvoir être racheté, il passa à meilleure vie, mais ceci advint plus tard.

390. Cette circonstance pouvait pousser à céder cet autre Père qui, suivant ce qui a été exposé plus haut, était demandé pour se rendre au moins une fois en Afrique pour y racheter des captifs. Mais le Père Ignace entendait suivre une autre voie pour racheter le P. Gottanus, et jugea que même ce soin ne devait pas être accordé à ladite Confrérie du Rachat. Ses confrères auraient voulu que le Père choisi résidât en Afrique, Ignace estimait qu'il ne fallait pas l'exposer au danger, ni ouvrir la porte pour que les Nôtres se mêlent des affaires de cette confrérie.

391. En 1553, Don Jérôme de Fonseca entreprit de fonder un collège à Jérusalem, mais il mourut la même année et émigra vers la Jérusalem céleste. Parmi d'autres oeuvres pies, il se souvint dans son testament, de notre collège de Naples. Une aide, quelle qu'elle fût, était opportune, spécialement au début de cette année ; telle était en effet la pénurie que le Père Ignace envoya l'autorisation de mendier et le Père Salmeron avait déjà commencé auprès de quelques personnages fortunés. Quant il eût prêché le carême, et après l'arrivée du nouveau cardinal vice-roi, le collège reçut des secours plus substantiels. On eut alors l'idée d'organiser une quête publique, à laquelle le vice-roi était favorable, en vue d'acheter une maison ; on pouvait ainsi trouver trois ou quatre mille ducats, même si certains amis, qui, au début avaient largement promis en privé, apportèrent en fait beaucoup moins. Dès son arrivée, le cardinal fit attribuer aux Nôtres pour les aider une partie des amendes judiciaires; l'administration urbaine fit donation d'une très appréciable quantité de farine et donnait bon espoir pour d'autres secours.

Entre autres, à peu près quatre vingts ducats, à prélever sur certains revenus, qui correspondaient au traitement habituel d'un professeur de grammaire. Mais le Seigneur ouvrit la voie pour l'entretien des Nôtres par d'autres moyens.

392. Le Père Salmeron exposa au cardinal dans quelles conditions notre collège était venu à Naples ; il n'avait ni maison qui fut à lui, ni de quoi subsister. Le cardinal répondit courtoisement et donna des ordres pour que l'affaire fut soumise au duc de Monteleone et au régent François-Antoine Villanova. Ceux-ci se réunirent pour trouver une solution aux deux problèmes. La recommandation du vice-roi de Sicile, Jean de Vega, avait stimulé le cardinal, par ailleurs assez bien disposé. Si bien que lorsqu'on lui rendit compte des tractations entre ces deux notables, il ne fit pas difficulté pour doter le collège de tout le nécessaire. Il y avait néanmoins cet obstacle que le régent Villanova était de ceux qui voulaient rattacher l'oeuvre de rachat des captifs au collège ; le Père Salmeron prévint le cardinal et lui montra amplement les inconvénients de cette combinaison ; le Père Ignace n'accepterait jamais. Il pria donc le vice-roi de dire au régent Villanova de suspendre les tractations concernant cette cession.

393. Avec l'approbation du cardinal, le duc de Monteleone et le régent Villanova pressaient la population en vue d'obtenir plus rapidement ce qu'ils voulaient. Ils se concilièrent d'abord un personnage non dénué d'autorité qui faisait opposition. Ils obtinrent ainsi de la population le jour de la saint Matthieu deux mille ducats, à prélever sur une autre source, et celui qu'on appelle "l'élu du peuple" et ses consulteurs remirent cette somme à condition que les Nôtres ne lâcheraient pas l'oeuvre d'enseignement qu'ils

avaient entreprise. Toutefois, il était quasi impossible de régler tout cela en un an ; on imagina alors une autre solution : en attendant que la grosse somme en question soit recueillie, deux mille ducats seraient attribués à l'achat de la maison. L'association des "Segio" se mit en devoir de trouver deux mille autres écus, pour le même emploi ; on les tirerait d'un local disponible, près des murs de la ville,et cette association abandonnerait ses droits sur lui. Or, la ville était en procès avec l'Empereur, car on ne savait pas si cette propriété appartenait à la ville ou à l'empereur ; le cardinal prit sur lui d'écrire à ce dernier, lui demandant d'appliquer à la fondation du collège quelques milliers de ducats sur ce même terrain. D'autre part une personne privée offrit de prêter mille ducats pour l'achat de la maison et d'en donner cent autres à fonds perdu. Ainsi on entreprit les tractations en vue de l'achat. Mais comme la question de la subsistance était plus urgente, le cardinal proposa une façon de soutenir le collège, que nous allons exposer.

394. La "confrérie des Blancs", dont nous avons parlé plus haut, recueillait chaque année, avec les aumônes qu'elle demandait, environ six cents ducats pour la subsistance des pauvres ; mais le vice-roi Don Pedro de Tolède avait interdit cette quête. Certains de nos amis suggérèrent au cardinal que le retour aux moyens antérieurs fût autorisé et que cette aumône fût destinée au collège. Le cardinal acquiesça , mais certains proposèrent que le fruit de cette quête fut partagé par moitié entre le collège et l'hôpital des incurables, c'est finalement cette solution qui fut agréée ; le collège en perçut presque trois cents ducats par an, durant quelques années.

395. Certaines personnes voulaient accorder à la Compagnie un emplacement qui comportait une église assez belle, mais pas très grande. Or la

maison était étroite, le site peu salubre, et grevé de quelques servitudes ; c'est pourquoi le Père Salmeron déclara que, bien que ce lieu disposât d'une rente de cent quatre vingts écus, il ne convenait pas du tout pour notre collège. Nos amis changèrent donc d'avis et achetèrent une belle propriété qui était sise au milieu de la ville et jouissait d'un air très sain ; le propriétaire le cédait volontiers aux Nôtres pour cinq mille écus d'or. De son côté le cardinal avait fait des démarches auprès de l'Empereur, pour en obtenir quelque chose, pour l'acquisition de la maison et pour les revenus : aussi en décembre, la ville et le cardinal écrivirent très obligeamment à l'Empereur lui demandant quatre mille ducats pour l'achat de la maison et quatre ou cinq cents écus de rente annuelle. Cela avait été décidé par les députés des membres du Segio, d'accord avec le duc de Monteleone. On estimait que la ville elle-même pourrait facilement verser, avec l'accord du cardinal, une rente annuelle de cent cinquante écus prélevés sur différents lieux. Un pieux ami fit don au collège de cinq cents écus, pour servir à acheter des rentes, et il espérait faire encore davantage par la suite.

---

396. Un certain Antoine, napolitain, qu'on avait estimé ne pas devoir admettre dans la Compagnie, demandait à être reçu du moins sous son obéissance. Le Père Ignace fut d'avis que cela même n'était pas possible. Il fallait lui expliquer que dans son cas l'usage de la Compagnie est d'aider de ses conseils en choses spirituelles ceux qui se confessent à nos prêtres.

397. Pierre Santini qui, sans être profès, avait été quelque temps de la Compagnie, pour les

besoins intérieurs de la maison, où son aide paraissait nécessaire, avait demandé de quitter la Compagnie. Il était par ailleurs bon et pieux. Plus tard, le Père Laynez pensa l'admettre à nouveau. Le Père Ignace lui écrivit que, s'il le jugeait capable de travailler dans la Compagnie pour la gloire de Dieu, il pouvait l'accepter, mais dans la situation antérieure à sa sortie.

398. Quatorze des Nôtres furent envoyés ensemble en Sicile au début du printemps 1553, et devaient s'arrêter quelque temps à Naples. Le Père Ignace avertit le Père Salmeron de tenir prêt quelque lieu d'hospitalité pour les recevoir; il pensait bien qu'ils ne pourraient loger dans notre collège sans inconvénient et pour eux et pour les autres.

399. Parmi ceux qui furent admis au collège de Naples en cette année se trouvait le Père Jean Nicolas de Notariis, calabrais, qui fut immédiatement envoyé à Rome, où il accomplit son noviciat.

400. En cette année 1553, une circulaire fut envoyée à Naples et ailleurs. Tous les confesseurs de la Compagnie, ceux-là surtout qui reçoivent les confessions des jeunes gens et des femmes, doivent toujours placer leur pénitent à leur côté, leur tendre l'oreille et interposer la main pour que pénitent et confesseur ne se voient pas ; jamais ils ne doivent se trouver face à face avec ces pénitents. Le Père Ignace avait imposé cette règle à Rome, et il avait pour cela fait du sacriste lui-même un syndic, avec pouvoir d'infliger une pénitence aux confesseurs qui ne s'y conformeraient pas, même s'ils l'avaient fait en toute simplicité et sans y penser; et il fut vivement recommandé à ces mêmes confesseurs de se libérer le plus rapidement

possible de ces pieuses femmes qui se confessaient souvent.

401. Nous avons rapporté précédemment que un certain Ottavio, fils du secrétaire du duc de Monteleone avait été reçu dans la Compagnie et envoyé en Sicile. Ses parents commencèrent à manoeuvrer, par l'intermédiaire du duc, pour qu'il fut ramené à Naples et, dans leur pensée, dans leur foyer ; or le duc comprenait qu'il devait être renvoyé dans notre collège. Sa mère l'aimait d'un amour si effréné que les Nôtres estimaient que ramener le jeune homme revenait à le détourner de sa vocation. Le duc écrivit au Père Ignace d'ordonner que le jeune homme fut envoyé à Naples, afin que ses parents puissent reconnaître sa vocation, et s'apaiser. Le Père Ignace lui répondit que certes il désirait lui donner satisfaction à lui et aux parents ; mais que, suivant l'avis des Docteurs, c'était un péché de détourner qui que ce soit de la vie religieuse ; il écrivait cependant en Sicile que, si le jeune homme désirait venir à Naples, qu'il vint ; mais il ne fallait nullement le forcer. Il fit écrire cependant au P. Paul de Achillis, recteur du collège de Palerme, que sa pensée était que cet envoi n'eût pas lieu. Le Père Salmeron s'opposait vigoureusement à sa venue; elle serait, pensait-il, très nocive au collège et source de beaucoup de trouble ; le jeune homme lui-même craignait pour soi ; c'est pourquoi il priait son père de ne pas ordonner qu'il vînt à Naples. Par cette réponse, le Père Ignace donnait, autant que possible, satisfaction à son père.

402. Entretemps, sa mère envoya deux personnes de sa maison en Sicile avec une lettre de la duchesse de Monteleone et une autre, extorquée au Père Salmeron, pour que l'adolescent fût renvoyé à Naples. Le Père Domenech, Provincial,

transmit l'affaire au vice-roi. Ottavio, interrogé en présence de celui-ci sur sa volonté, répondit constamment que son retour à Naples ne convenait ni à son salut ni au service de Dieu ; il entendait demeurer en Sicile en vue de persévérer plus sûrement dans sa vocation. Sur ce, le vice-roi jugea que le jeune homme ne devait pas être renvoyé contre sa volonté à Naples, et les deux émissaires s'en retournèrent, édifiés mais sans succès. Secondement, la mère envoya quelqu'un d'autre pour détacher Ottavio de la Compagnie, mais n'obtint rien. Troisièmement, à l'instigation de sa femme, le père vint à Palerme ; il ne voulait pas, disait-il, enlever son fils à la Compagnie, mais connaître sa volonté. Or, le jeune homme avait déjà été envoyé à Messine. Le père l'y rejoignit et l'interpela devant le magistrat suprême, appelé "Stratigo". A force de raisons, le fils finit par convaincre son père, et lui montra que sa vocation venait de Dieu. Le père s'avoua vaincu, et lui donna sa bénédiction. Toutefois, comme il ne pouvait calmer sa femme, le bruit courait qu'il cherchait à obtenir des Lettres Apostoliques afin que le jeune homme lui fût rendu. Mais le vice-roi Jean de Vega écrivit au cardinal Pio di Carpi, lui demandant de ne pas les lui laisser obtenir à quelque faux titre.

403. Alors les parents se tournent vers le duc, le poussent à écrire à nouveau. Pour lui donner satisfaction, le Père Ignace répond que si Ottavio doit venir à Rome, il donnera des ordres pour qu'il passa par Naples ; mais dans le même temps il écrivait aux Nôtres de ne pas l'envoyer à Rome. Enfin, le duc en personne envoya un messager envoyé spécialement à Rome à cette intention; il avait promis aux parents d'Ottavio, disait-il, qu'en toute manière le jeune homme viendrait à lui ; par là il espérait adoucir l'affliction de la mère; aussi bien demandait-il qu'on lui envoyât Ottavio

sans condition. Par le même courrier, le Père répondit que le duc de Monteleone pouvait de lui-même promettre tout ce que le Père Ignace pouvait accorder pour la plus grande gloire de Dieu ; mais qu'il ne croyait pas qu'il promettrait, pour lui être agréable, ce qui ne se peut faire en bonne conscience ni sans offense de Dieu ; le seigneur Duc avait à sa disposition d'autres moyens de calmer l'affliction de la mère, sans exposer ce jeune homme au danger de perdre sa vocation. Pour cette année, l'affaire d'Ottavio est terminée. Ce qui arriva l'année d'après, nous le dirons en son lieu.

404. Le Père Ignace recommanda aussi au Père Salmeron d'activer certaines tractations de Don Thomas Gomez auprès du Roi. Bien qu'il eût en horreur ce genre d'intervention, il avait une dette de reconnaissance pour des bienfaits reçus : Ignace Lopez, docteur en médecine, s'était montré, au début de la Compagnie, un ami et un bienfaiteur. Lui, Ignace, ne pouvait, pensait-il refuser ce service à son neveu, sans montrer à l'évidence une défaillance de la Compagnie en fait de gratitude.

405. Un certain Jérôme, sicilien, avait été reçu dans la Compagnie à Naples, où il enseignait la grammaire dans la première classe et se montrait bon religieux. Mais il advint que quelques frères, venus de Sicile et passant par Naples, le reconnurent ; ils racontèrent au Supérieur, et peut-être pas seulement à lui, que Jérôme était intervenu dans un meurtre. Lui, flairant que cet empêchement, qu'il n'avait pas fait connaître à son entrée, était maintenant découvert, disparut discrètement, sans dire au revoir. Le Père Ignace averti fit écrire au Père Salmeron : il était fort possible, lui disait-il, que ce départ eut motivation dans quelques

paroles prononcées à la légère par l'un de ceux qui venaient de Sicile ; puisque Jérôme avait été toujours édifiant au collège, il semblait avoir supporté douloureusement sa situation ; et le Père Ignace déclarait que si Jérôme n'était pas lui-même l'assassin, même si le crime avait été commis en sa présence, cela ne devait pas être considéré comme un empêchement interdisant l'appartenance à la Compagnie. Et il rappela que si quelqu'un était doté de rares dons, les Constitutions laissaient la voie ouverte pour la dispense, en ce qui concerne notre Compagnie, quand on estime très nettement que ce sujet sera tout à fait apte à servir Dieu.

Et voilà tout pour le collège de Naples.

LE COLLÈGE DE MESSINE

406. Au début de 1553, le recteur du collège de Messine était le Père Antoine Vinck. Dans la maison, collège et noviciat étaient distincts; au noviciat, la persévérance et l'approfondissement de l'amour de l'Institut étaient très agréables à constater; et dans la maison des Nôtres employés au collège, comme au collège même, les études provoquaient l'admiration des gens de l'extérieur et même stimulaient une émulation. Rien ne fut changé cette année au plan des études. Et on discernait un progrès considérable, quant à l'esprit et aux oeuvres de charité, parmi les aînés et les plus nobles de nos élèves externes.

407. Pour la prédication, le P. Benoît Palmio, qui avait été très apprécié à Messine, fut rappelé le 11 février à Palerme, pour de là venir à Rome avec d'autres. Ce qui, au début, provoqua un grand chagrin chez nos amis. On chuchotait qu'à présent que des revenus avaient été bien constitués, peu à peu des meilleurs parmi les Nôtres s'en iraient de Messine. Les gens vinrent en pleurant demander au P. Vinck que, en attendant l'arrivée du P. Jérôme Otello, qui était promis, il fit pour leur profit quelques cours. Ce qu'il entreprit avec l'avis favorable des Consulteurs et du Père Ignace.

408. Le Père Jérôme Otello prit la succession. Le dimanche de la passion il fit son premier sermon à Messine, devant un auditoire nombreux et attentif. Il continua les dimanches et jours de fêtes, et le peuple accourut. Non seulement par ses sermons, mais aussi par ses leçons, sa renommée se développa de jour en jour. Les Nôtres en attendaient le plus grand fruit, non moins qu'ailleurs. De très nombreuses personnes parmi lesquelles quelques chanoines, beaucoup de nobles et hautement qualifiés, les érudits qui se trouvaient à Messine, vinrent fidèlement entendre le commentaire de l'épître aux Ephésiens, qu'il avait annoncé le lendemain du jour de la Résurrection. Bref, il plaisait à tout le monde ; il était écouté attentivement tant par les docteurs que par les moins doctes à cause de la ferveur de son zèle, et son abondante érudition "passait" très bien. Le vendredi il poursuivit ce qui restait des psaumes de la pénitence.

409. Du coup prirent fin les protestations nées du départ du P. Benoit Palmio. Elles étaient venues à ce point que les jurés pensèrent interdire au Trésorier de payer les revenus

destinés au collège, puisque la Compagnie n'avait pas à Messine les ouvriers qu'exigeait le montant de la dotation. Cependant, ils n'en firent rien, sans doute par peur de la colère du vice-roi ; mais s'il s'éloignait il y aurait eu à craindre. Une fois connu le P. Otello, toute raison de trouble disparut. L'archevêque de Reggio de Calabre, Augustin Gonzaga, venait parfois l'écouter; le Père Bobadilla avait prêché en avril et mai dans son diocèse ; passant le détroit, le Père visita les Nôtres à Messine ; il devait prolonger quelque peu son séjour à Sainte Agathe, car la région était alors infestée d'hérésie : le travail ne lui manquerait pas.

410. Des prédications et des confessions, même générales, qui furent très nombreuses cette année, les fruits furent variés, comme généralement dans ce genre de ministères ; des réconciliations furent obtenues, des haines apaisées, certaines très anciennes, et la plupart de ceux qui y renonçaient demandèrent pardon à leurs adversaires, même s'ils avaient été lésés par eux. Le père d'une femme avait été tué; aucune raison ne pouvait amener celle-ci à pardonner aux assassins. Après avoir entendu un sermon du Père Jérôme Otello, elle vint toute émue de componction, trouver un de nos prêtres et lui dit en cours de confession : "sachez-le, s'il avait fallu faire cela à prix d'argent un coffre rempli d'or n'aurait pas suffi ; mais pour l'amour de Notre Seigneur Jésus Christ, je remets très volontiers tout ce qui a été commis contre moi". La force de la parole de Dieu fut d'autant plus manifeste, que les notables de toute la ville s'étaient unis pour étouffer cette haine, et ils n'avaient rien obtenu.

411. Plusieurs ménages que divisaient des dissensions, se sont réconciliés ; certains de ces conjoints étaient séparés depuis de longues années.

L'une de ces femmes avait tout fait pour supprimer son mari. Tout comme la réconciliation de ceux-là, la séparation d'autres, qui vivaient dans des amours honteuses ou le concubinage, était désirée ; bon nombre de ceux-ci, renonçant à cette vie dissolue, revinrent au mariage qu'ils avaient rompu, ou contractèrent légitime union avec celles dont ils avaient abusé contre la loi divine. Parmi eux, il en était qui avaient passé dix ans, d'autres vingt ans dans ce misérable état de vie.

412. Disparurent aussi quelques superstitions diaboliques ; et comme il arrive souvent ailleurs, beaucoup de gens perdus de vie, qui avaient renoncé au sacrement de pénitence, durant de nombreuses années (trente ans, quarante ans), revinrent à meilleure conduite. Parmi eux des familles respectables et intègres furent restaurées. La plupart de ces maris, vaincus par la patience de leurs femmes, qui se confessaient aux Nôtres, suivirent leur exemple. Telle est la force de l'humilité que des épouses qui avaient subi de leurs maris tant d'injustices venaient leur demander pardon. Il en résultait qu'elles attendrissaient leur âme, si sauvages et brutaux qu'ils fussent à leur égard ; et peu à peu, parfois subitement, elles les entraînaient,émus et confus, à suivre leur exemple.

413. En plus de la force des sermons et de la pratique des sacrements, la charité et le zèle de quelques hommes pieux furent d'un grand secours : depuis longtemps déjà ils étaient en relations familières avec les Nôtres, avaient progressé plus que d'autres dans la vie spirituelle, et s'adonnaient davantage à amener le plus grand nombre possible de personnes à la connaissance de Dieu, à l'amendement de leur vie, et surtout à la fréquentation des sacrements.

Ils ne le faisaient pas qu'en paroles, par leurs avertissements et leurs exhortations, mais plus encore par leur vie et leur exemple ; ils visitaient les malades, aidaient les pauvres, de bon coeur et avec zèle. Apprenaient-ils que certains nourrissaient quelque haine, ils allaient les trouver, parfois porteurs d'un crucifix ; ils les avertissaient, exhortaient, suppliaient, ne renonçaient à rien qui pût infléchir ces coeurs, jusqu'à ce qu'ils eussent introduit la paix, toute haine abandonnée. Tout cela donnait grande édification à la ville, et non moins sans doute la conversion de quelques nobles dames à la piété qui, pour le service et la louange de Dieu, avaient rejeté les vanités, et entraînaient les autres femmes par leurs discours et leurs exemples. Auparavant, leur curiosité féminine, leur attrait pour les ornements superflus, excitaient l'émulation dans la vanité ; maintenant, pour tout dire en un mot, toutes s'appliquaient au même dessein : amener d'autres femmes à se confesser aux Nôtres et à changer de vie pour la plus grande gloire de Dieu.

415. En dehors de l'église, les Nôtres exerçaient les ministères accoutumés de la Compagnie, soit à l'hôpital, soit dans les prisons, soit dans d'autres lieux où on les appelait, parce que la maladie empêchait les gens de venir jusqu'aux Nôtres.

416. Un homme de haute autorité, ayant écouté le 10 mai le sermon d'un des Nôtres, tomba malade le 11, se confessa et fit son testament , le 12, il communia ; le 13, il reçut l'extrême-onction ; le 14 avant midi il rendait son âme à Dieu pour la plus grande édification de son entourage. Pour sa consolation aussi : toute l'année il s'était confessé à l'un des Nôtres, avait communié tous les quinze jours après s'être réconcilié avec ses ennemis. Une telle mort fut pour les

autres une invitation à rentrer en eux-mêmes.

417. Dans les autres églises aussi une pieuse émulation et l'exemple des Nôtres, provoquaient un grand nombre de gens à aller écouter les prédications qui y étaient données. Dans la cathédrale, pour ne pas parler des autres, l'auditoire était aussi nombreux le dimanche, à ce qu'on disait, qu'il était autrefois durant la Semaine Sainte. On en rendait grâces à Dieu et à notre Compagnie, qui depuis sa venue à Messine avait incité tout le monde à ce bien universel.

418. Les classes d'humanités, comme on l'a vu précédemment, étaient organisées suivant l'accord de fondation. A peu près deux cent soixante dix élèves y étaient formés, avec en plus, nos scolastiques, ce qui augmentait ce nombre, car outre les étudiants de la communauté, les novices (alors vingt, sans compter l'encadrement) suivaient les cours. Le nombre aurait été beaucoup plus élevé, si on y avait compris ceux qui assistaient le vendredi aux leçons du P. Otello sur saint Paul et la doctrine chrétienne. A cela s'ajoutent les cas de conscience du P. Jérôme Domenech le mardi et le jeudi, bien qu'il fut très pris par de multiples autres oeuvres de charité, et le gouvernement des collèges en Sicile, qui relevaient de lui.

419. Le jubilé fut publié à Messine en juillet. Durant deux semaines les Nôtres furent très occupés par les confessions, et distribuèrent presque six cents communions.

420. A peu près à cette époque, le P. Jérôme Otello recommanda la prière des Quarante-Heures, car l'approche de la flotte turque menaçait. La foule s'y adonna avec grande dévotion, une telle fécondité en rejaillit sur la

population entière, y compris les notables, que l'évêque auxiliaire de la ville voulut que ces prières eussent lieu à la cathédrale. Et la population désirait renouveler ces exercices dans notre église.

421. Dès cette année 1553, l'ordre avait été donné de n'accepter personne sans l'avis du Père Ignace, cela pour que ne fussent pas reçus dans la Compagnie des hommes insuffisamment aptes. Messine fut donc informée des qualités au sujet desquelles il fallait en référer à Rome. En premier lieu la modestie extérieure et la présentation ; 2) le talent, le jugement, le caractère, l'aptitude aux ministères de la Compagnie ; 3) l'âge, la santé, la taille ; 4) l'avancement dans les études, les exercices auxquels le candidat s'était livré, et les autres talents qu'il pouvait avoir ; 5) la condition sociale des parents, s'il les avait encore, etc. et s'ils acceptaient cette décision de leur fils ; encore que, s'ils n'étaient pas élèves de nos collèges, le consentement des parents ne fut pas jugé indispensable.

422. Au début d'août, plus d'une douzaine de pécheresses publiques étaient assez troublées pour renoncer à leurs turpitudes. Les sermons avaient servi, mais non moins la bonne influence de ces hommes pieux dont nous avons parlé plus haut. Ils allaient les prendre, même chez elles, et les amenaient aux sermons de Saint Nicolas (c'était le titre de notre église). Nous parlerons plus loin de la maison destinée à aider ces malheureuses femmes.

423. Le Père Corneille Vishaven, responsable du noviciat, fut envoyé avant son départ pour Rome, visiter celui de Palerme, et donner quelques conseils pour une meilleure formation des novices,

si besoin était.

424. Suivant l'usage, les Exercices Spirituels étaient donnés à quelques personnes, non sans succès.

425. En automne - en septembre - le P. Vishaven revint à Messine, et avec lui le P. Bernard Olivier, que le P. Ignace avait envoyé avec d'autres en Sicile au début du printemps, pour y prendre la tête d'un collège. Mais, vaincu par sa mauvaise santé, il dût, sur le conseil des médecins, retourner à Rome : il avait la malaria. Les Nôtres auraient bien voulu le retenir, mais son action parut au Père Ignace absolument nécessaire pour soutenir le collège germanique, et il dut rentrer à Rome.

426. Donc, le 18 septembre, onze des Nôtres quittèrent Messine pour Rome, et parmi eux cinq jeunes gens de Messine, presque tous nobles, bien formés en grec et latin, élèves du P. Annibal du Coudrey. Ensemble ils se présentèrent au vice-roi Jean de Vega pour prendre congé. Il se réjouit à leur vue, embrassa chacun d'eux et dit en pleurant de joie : "Voici des plantes qui, transplantées ailleurs, produiront plus de fruit". La veille, il avait assisté à quelques discours latins que nos élèves de Messine avaient déclamés dans notre église ; d'autres furent prononcés en grec et en hébreu. Le vice-roi, toujours délicat envers notre collège, les avait écoutés et approuvés avec le plus grand plaisir.

427. Parmi les partants, il y avait le jeune Charles Faraonius et Jean Antoine Viperani. Celui-ci avait fait peu auparavant quelques cours en troisième, comme suppléant ; et quelques amis, spécialement Dom Christophe de

La Rocha, qui était un des jurés, cherchaient à le retenir pour plaire aux autres étudiants, qui suivaient ses leçons avec plaisir. Les Jurés écrivirent donc au Père Ignace pour qu'il permit à Jean-Antoine de rester quelques mois. Mais, avant qu'une réponse fut possible, le P. Jérôme Domenech l'envoya à Rome avec les autres. Les parents de ces jeunes gens étaient d'accord, soit pour qu'ils puissent étudier dans les facultés supérieures romaines, soit pour qu'ils voient les lieux et les coutumes d'Italie. Comme François Stefano, de Valence, lui avait succédé dans cette classe et plaisait beaucoup aux élèves, on cessa bientôt de regretter Viperani. De la sorte, le nombre des Nôtres résidant à Messine, qui avait atteint quarante-deux, baissa. Parmi les autres qui en partirent, il y eut Maître Raphaël Riera; Maître Jean Rogerius, appelé de Palerme, se joignit à eux, et ils arrivèrent ensemble à Rome.

428. Le Père Jérôme Domenech désirait se conformer lui-même entièrement et conformer les collèges siciliens aux normes de notre Institut ; il demanda la formule des classes du collège romain, pour ce qui est des leçons et des discours ; la manière d'examiner ceux qui demandent leur entrée dans la Compagnie. En effet, après avoir consulté le Père Ignace, il en reçut quelques-uns en Sicile parmi tous ceux qui le désiraient. Entre autres, un adolescent le demandait avec une telle constance et une telle ferveur, qu'il refusa de quitter le collège, jusqu'à ce que, la nuit tombante et à l'appel de son père, le Père Jérôme Domenech lui eut promis de le recevoir, si le Père Ignace le lui permettait. Pour quelques-uns, leurs parents refusaient l'autorisation d'entrer ; or, ceux qui fréquentaient nos classes et les Nôtres étaient très attentifs à cette prescription du Père Ignace. D'autant qu'ils craignaient que le collège soit fort perturbé s'ils admettaient

quelqu'un contre le gré des parents : les familles de la noblesse et d'autres également retireraient leurs fils.

429. Un jeune homme, appelé Jean Clément, fut appelé par le Seigneur au collège du ciel. Sa mère, qui vivait à Messine, avait demandé au Père Domenech, puisqu'il était maintenant certain qu'il avait la tuberculose, et que de l'avis des médecins il avait peu de chances de vivre, qu'il lui fût rendu : il serait soigné très attentivement à la maison. Les Nôtres estimèrent qu'il ne fallait pas le lui refuser, de peur que le jeune homme ne parut avoir manqué de quelque secours humain, faute de soins diligents. Mais à la maison, le malade allait encore plus rapidement vers une meilleure vie ; les Nôtres le visitaient souvent, le recommandaient à Dieu dans leurs prières;et en présence de deux des Nôtres, après avoir reçu tous les sacrements, Jean Clément rendit son âme à son Créateur le 18 octobre. Cela avec une telle douceur, une telle allégresse spirituelle, qu'après que son âme eut abandonné son corps, son visage présentait une joie admirable et une exquise beauté. Le même jour, tous les Pères et Frères du collège lui avaient rendu visite, il avait reçu le viatique en leur présence et peu après, l'extrême onction. Le lendemain, tous vinrent chercher le corps dans la maison maternelle et, comme il en avait exprimé le désir et comme aussi il convenait, ils l'ensevelirent en notre église.

430. Les jurés de la ville - bien qu'ils se soient auparavant mis très aimablement à la disposition du collège - s'étaient plaints auprès de Don Jean Osorio de ce que la Compagnie ne fournissait pas tout ce qu'elle avait promis

de maîtres capables, puisqu'elle venait d'enlever de Messine les meilleurs. Don Jean Osorio en fut quelque peu ému, et l'affaire vint aux oreilles du vice-roi qui n'en crut rien. Les jurés eux-mêmes, ayant appris que deux professeurs allaient venir de Palerme, que le P. Hannibal du Coudrey prenait la classe de rhétorique, que le P. François Stefano était arrivé, se turent et admirent qu'ils n'avaient pas sujet de se plaindre.

431. Les leçons reprirent en octobre, avant la fête de saint Luc, avec un nombre satisfaisant d'élèves. La classe inférieure en comptait cent vingt ; elle en aurait eu bien davantage si on avait accepté les illettrés, mais personne n'était reçu qui n'ait commencé les rudiments de la grammaire. L'avant-dernière classe avait cinquante deux élèves, la troisième, quarante; les humanités et la rhétorique recevaient plus de cinquante étudiants ; plusieurs parmi eux suivaient à la fois des cours d'humanités et de rhétorique ; on trouvait presque vingt cinq auditeurs pour le grec ; pour l'hébreu, quatre seulement. Les deux qui étaient venus de Palerme étaient les Valentini, François et Vincent, assez cultivés l'un et l'autre.

432. Le même mois, le P. Jérôme Otello ouvrit ses leçons sur Job, dans notre église, avec un auditoire très nombreux ; ni sermons ni leçons sacrées n'avaient jamais attiré tant de monde.

433. Le vice-roi Jean de Vega avait exprimé le désir que quelques-uns des Nôtres se rendissent à *Itala,* gros bourg dépendant d'une abbaye qui avait été attribuée à son frère par l'Empereur; ils y resteraient quelque temps et feraient du bien à ces gens à la manière de la Compagnie. C'est le Père Elpidius qui lui fut envoyé. Le Père Jérôme Domenech en personne le suivit, afin d'informer le vice-roi de tout ce qui touchait à la

réforme de cette abbaye, et aussi afin d'aider le Père Elpidius.

434. Don Ferdinand de Vega, fils du vice-roi, vint suivre des leçons de rhétorique, avec son frère Don Assuérus, et soutint des disputes avec les autres étudiants ; il aurait désiré, disait-il, venir plus souvent assister au cours. Les fils partageaient l'affection et la bienveillance de leurs parents à l'égard de la Compagnie.

435. Peu après le début d'octobre fut enfin achetée la maison où nos novices étaient formés à Messine. Elle était suffisamment belle et grande. On ne pouvait trouver mieux, étant donné son voisinage avec le collège, auquel elle était attenante. On acheta à la même époque une autre maison voisine, assez gênante pour le noviciat et même pour tout le collège, car elle avait libre vue sur les Nôtres. Le Père Nadal avait dit que si la ville donnait neuf cents onces d'or, ce qui fait deux mille deux cent cinquante écus, le collège ajouterait le reste ; si bien que, la ville ayant donné les neuf cents onces, le collège en ajouta trois cents. Comme il ne détenait pas cette somme en liquide, il vendit pour ce prix, une hypothèque de 21 onces sur la maison. Le Père Jérôme espérait bien cependant que la ville paierait ce qui restait de ce prix, soit trois mille ducats, et qu'ainsi le collège serait libéré de son hypothèque.

Et c'est tout pour le collège de Messine.

TEXTES IGNATIENS

4ème Série : "CHRONICON" DE J.A. DE POLANCO

XVI

CHRONIQUES
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

par le Père Jean-Alphonse de Polanco

Couverture :

Le pèlerinage des "sept églises" de Rome
Ignace et ses cinq Compagnons
de"profession solennelle"(22 avril 1541)
firent ce pèlerinage.
Et les premiers jésuites de Rome aimaient
à le faire comme "le Père Maître Ignace".

(Gravure de Stefano du Perac(?), éditée par
Antoine Lafréry, à l'occasion du jubilé
de 1575. Pl. CXXIV des *Plante di Roma*,
édit. Amato Pietro Frutaz, 1962).

ANNÉE 1553

(SUITE)

LE COLLÈGE DE PALERME

436. Le docteur Balthasar Torrès, médecin, que nous avons mentionné précédemment, fit les Exercices Spirituels à Palerme, sous la direction du P. Jérôme Domenech, dans les premiers mois de 1553, et décida d'entrer dans la Compagnie. Chez beaucoup,cette entrée provoqua l'étonnement : il ne manquait pas de culture, il avait de l'autorité auprès du vice-roi, et, celui-ci lui étant très attaché, il pouvait s'attendre à une belle carrière dans sa profession. Reçu parmi les Nôtres, à l'édification commune, il fut envoyé à Rome, et dès l'automne, il fit au collège un travail utile.

437. A Palerme aussi il y avait un noviciat, avec quinze des Nôtres ; vingt-deux au collège proprement dit, encore que ce nombre ait changé plusieurs fois, du fait des envois à Rome, ou des arrivées, ou des transferts ailleurs.

438. Avant de quitter la Sicile, le P. Nadal prit soin d'organiser une maison de refuge pour les femmes pécheresses, dans le genre de Sainte-Marthe à Rome. Quelques-unes de ces filles s'y mirent à l'abri et maintinrent leurs bonnes dispositions, en attendant de se marier, ou de se décider à entrer dans un couvent et d'en avoir les ressources nécessaires. Dans l'une et l'autre hypothèse nos Pères leur venaient en aide.

439. Dès le début du printemps eut lieu parmi ces femmes une conversion remarquable. Le P.Benoit Palmio, appelé de Messine à Palerme pour, de là, passer à Rome en mars avec le P. Nadal, fit un sermon

à un groupe de prostituées. Il y mit tant de ferveur qu'il les émut presque toutes. Douze d'entre elles se convertirent. Remplies de componction, elles se levèrent tout en pleurs, en plein sermon, implorant la miséricorde divine. Elles ne demeurèrent pas longtemps dans ce refuge ; quelques-unes trouvèrent mariage, d'autres entrèrent en religion.

440. De même avant son départ, le P. Nadal s'occupa d'échanger la maison municipale des orphelins de Palerme, contre une autre plus commode, jouxtant l'église. Et il veilla à en accroître les revenus en vue de nourrir et élever un plus grand nombre de ces enfants pauvres.

441. Il y eut des familles et des maisons dont il assurait le soutien par des aumônes et, même après son départ, l'intérêt des Nôtres ne leur fit pas défaut.

442. Les Nôtres étaient très occupés dans la nouvelle église de Sainte Marie de la Grotte (vulgairement appelée de Saint Philippe). Ils y étaient entrés en pleine possession, et y pratiquaient les exercices ordinaires de la Compagnie : confessions, leçons d'Ecriture Sainte, etc. Maître Michel Botelho avait commencé à prêcher les dimanches et jours de fêtes après Pâques, car auparavant il avait rempli cet office à Saint-Antoine, avec un nombreux auditoire, noblesse et peuple. Et les gens vinrent en nombre respectable à Sainte Marthe, malgré la plus grande distance.

443. Il prêchait aussi en d'autres couvents et confréries ; mais un monastère qui relevait de l'archevêque, et que celui-ci cherchait à réformer, fut son plus gros travail. L'archevêque le lui avait demandé. Il voulut assister un jour au sermon. Quand il eut constaté l'émotion des moniales, leurs larmes durant la prédication, il appela

Maître Botelho et lui demanda à plusieurs reprises de venir de temps en temps prêcher à ce monastère pour l'édifier et l'aider. Cet archevêque nous manifesta sa bienveillance de cette manière entre autres marques d'estime : quand on fit des prières publiques pour la paix, il décida que la procession ferait sa première station dans notre église.

444. Le P. Paul de Achilles, recteur du collège, ne manquait pas le vendredi de faire ses leçons de doctrine chrétienne, à moins qu'il ne fût empêché par des affaires importantes. Quand le P. Nadal fut parti, il prit sa succession pour le cours quotidien d'hébreu.

445. Le jour de Saint Philippe et Saint Jacques, qui était célébré solennellement dans notre église, le vice-roi, qui se trouvait alors à Palerme, y vint avec sa cour, les magistrats de la ville et la noblesse. Ayant entendu prêcher le P. Michel Botelho, ils partirent spirituellement consolés et édifiés. Ces prédications ne nous valaient pas seulement des applaudissements, mais surtout on en recueillait des fruits spirituels importants. Beaucoup de fidèles, captifs des filets du démon, esclaves des fautes les plus graves, se convertirent à Dieu. Des âmes autrefois abandonnées, incultes en matière spirituelle trouvèrent dans les pâturages de la Parole de Dieu, abondante nourriture en bonnes moeurs, piété, saintes oeuvres. Ceux qui se confessaient fréquemment aux Nôtres y trouvaient une chaleur spirituelle, une ferveur qui les amélioraient, leur faisaient prendre des chemins de plus grande piété ; par leurs discours et leurs exemples ils en entraînaient d'autres ; par leur influence croissait le nombre des confessions et des communions. Celui-ci fut toujours grand. Mais, le jubilé étant promulgué cet été à Palerme comme à Messine, il fut de beaucoup plus considérable. Et même si le nombre

des confesseurs avait été triplé, il n'eût pas suffi à satisfaire une telle foule. En peu de jours, les confesseurs présents entendirent dans les huit cents confessions et distribuèrent autant de communions.

446. Toutefois, quand nous fûmes entrés dans notre propre église, la foule des pénitents et de ceux qui assistaient au saint sacrifice augmenta. Nous retrouvons néanmoins ici ce que nous avons montré souvent ailleurs ; parmi les pénitents, certains étaient demeurés de nombreuses années sans confession ; quelques-uns même, qui avaient passé toute leur vie dans le péché, n'avaient pas communié une seule fois. Pour que tous ceux-là puissent sortir des ténèbres et pénétrer dans les lumières et la vie de la divine grâce, on fit grande diligence. Entre autres, une femme se tira d'un honteux concubinage où elle avait vécu de longues années. Quant à l'homme qui avait abusé d'elle, il ne trouva de repos qu'après être venu à confesse où il vida le sac de ses péchés. Pour ne pas tomber à nouveau dans la même faute, il épousa légitimement sa compagne. Nous n'omettrons pas la conversion de cette femme sarrasine, qui longtemps obstinée dans son infidélité, mais remuée par le sermon de nos prêtres, fut à ce point illuminée par la divine grâce, qu'elle se convertit pleinement à la religion du Christ, fut instruite, et devint en peu de temps, par le baptême, le temple du Saint Esprit, elle qui était auparavant l'auberge de Satan.

447. Il se trouvait au collège de Palerme, un Sarrasin, donné aux Nôtres pour les services domestiques. Très obstiné dans son infidélité musulmane, trois ans durant, ni les exhortations quotidiennes, ni les prières assidues pour sa conversion ne semblaient ouvrir en lui la moindre brèche. Bien qu'on ne pût discerner en lui aucun signe de conversion, la charité stimulait les Nôtres à prier

pour lui avec ferveur, certains d'entre eux en pleuraient devant Dieu, demandant que cette âme eût part au sang du Christ. Peu à peu la puissance divine amollit l'âme du sarrasin. Il observait attentivement la conduite des religieux du collège, il réfléchissait sur ce qui de la religion chrétienne avait été souvent foulé aux pieds, cela le poussait intérieurement vers la foi au Christ. Mais Satan ne tolérait pas qu'il lui échappât. De mille manières il s'efforçait de le détourner de son désir ; la noblesse de sa race, l'amour des biens fugitifs, la marque d'ignominie qu'il s'imprimerait devant les siens, et tant d'autres choses ; il lui rappelait tout cela pour éloigner son esprit de la foi chrétienne, et lui faisait entrevoir la proximité de sa libération. Les démons traitaient si familièrement avec lui, lui faisaient de telles promesses, qu'il lui semblait non pas les imaginer, mais les entendre. Ils y mettaient une telle vigueur que rien d'autre ne semblait possible. Etant encore catéchumène, il priait de mille façons devant le crucifix, et demandait à Dieu la lumière pour connaître la vérité. Les démons lui montrèrent son image prosternée à terre en prière, et il s'apparut ainsi tellement difforme que, saisi de frayeur (bien qu'il fût de nature intrépide), il fut pris de fièvre grave. Ils l'attaquaient avec mille autres embûches. Mais il découvrit tout à l'un de nos prêtres, et celui-ci lui apprit à dresser devant les démons l'étendard de la croix du Christ, et leur opposer l'inexpugnable bouclier de la foi. Il y trouva un tel secours qu'il ne douta plus désormais de la vérité de notre foi et fut même capable de la démontrer avec cet unique argument : il y a assez de puissance dans le signe de croix pour mettre en fuite l'armée de Satan.

448. On ne peut passer sous silence une chose que le Seigneur a daigné accomplir par ce catéchumène avant même son baptême. Il parlait

familièrement avec un autre sarrasin de sa conversion et de la vérité de la foi chrétienne. Il lui disait tout ce que lui avait valu l'adhésion au Christ notre Sauveur, il l'invitait à rejeter l'impiété musulmane et à recevoir avec lui le baptême. L'autre opposait ce qu'il avait entendu dire par les docteurs turcs contre la foi chrétienne. Le catéchumène mit en avant, non seulement ce qu'il avait appris des Nôtres, mais sa propre expérience du pouvoir de la croix, comment les démons mis en fuite par elle avaient disparu et cessé de le molester. Comme ce sarrasin avait une liaison avec une femme également musulmane, le catéchumène lui fit une suggestion. Quand Satan le pousserait à s'approcher d'elle, que par ce signe il armât son front et sa poitrine avec une ferme confiance. Le sarrasin se promit de le faire. Comme la nuit même, à son heure accoutumée, oublieux de ce qu'il avait entendu, il se levait pour rejoindre l'esclave sarrasine, il se rappela le conseil qui lui avait été donné, et avant de commettre sa faute, fit sur son front le signe de croix. Aussitôt tous ses membres devinrent rigides au point qu'il ne put se mouvoir. Voyant cela, délivré de sa tentation, il raconta tout à la femme. Le lendemain il révéla aux autres esclaves sarrasins, à la maison et en ville, ce qui lui était arrivé. Tous étaient stupéfaits par un si grand miracle. L'un d'entre eux, se convertit au Christ, et voulut être baptisé. Celui qui avait bénéficié d'un tel miracle, reçut quelques jours après une nouvelle naissance dans l'eau et le Saint Esprit. Ce fut pour notre catéchumène la récompense d'un long combat et l'illumination de la vérité, car le Seigneur inspira au recteur du Collège de le baptiser pour les fêtes de la Pentecôte. Entre temps, il revoyait, dans l'amertume de son âme, ses années passées.

449. Le dimanche de la Sainte Trinité, en présence d'une grande foule, dans notre église ornée de

tentures, il reçut le sacrement de baptême. Or, tandis que l'évêque de Sciaccha lisait les exorcismes, à l'entrée de l'église, une femme mauresque s'approcha du prélat toute en larmes, lui demandant le baptême. Elle ne put obtenir cette grâce aussitôt, car elle n'était pas assez instruite, mais l'obtiendrait après son éducation. Quant au catéchumène, il reçut le nom de Jean Thomas, et fut embrassé, dans les manifestations de joie et les félicitations, par les Nôtres et nos amis. Il ne pouvait retenir ses larmes. Après son baptême, Jean Thomas obtint du Seigneur une telle grâce qu'il conserva sa robe d'innocence, s'abstenant de tout vice et de tout péché. En paroles et en actes, il s'appliquait à édifier. Venait-il à tomber dans le plus léger défaut, il s'estimait lourdement chargé, jusqu'à ce qu'il eût rejoint son confesseur, par qui visiblement la main du Seigneur l'avait complètement changé.

450. Depuis quelques années, une jeune fille était troublée de scrupules, au point qu'elle ne pouvait ni entendre les paroles du Christ, ni même y penser. Elle se confessait de temps en temps mais s'abstint longtemps de l'Eucharistie et ne put en aucune manière être amenée à communier. Pire, elle désespérait presque de son salut et se voyait au nombre des damnés, destinée aux tourments du feu. Grande fut cependant la bonté divine envers elle, car jamais elle ne consentit au péché, malgré les suggestions du démon. Quand elle se confessa au P. Jérôme Domenech, les ténèbres des tentations se dissipèrent ; elle fut restaurée par les sacrements, le bonheur et la joie de l'esprit l'envahirent ; sa conscience fut dans la paix, si bien qu'elle reconnut n'avoir jamais éprouvé autant de consolation et une telle douceur de l'esprit ; c'était la parole du prophète : selon l'abondance de mes douleurs, etc.

451. Par l'intermédiaire de nos Pères et des autres Frères de ce collège, la divine providence

accomplit bien d'autres choses, en public et en privé, pour la consolation des affligés, l'instruction des ignorants, et l'exécution de toutes sortes de bonnes oeuvres qu'il serait trop long de rapporter en détail. Il en résulta que dans toute la ville, les habitants eurent une très haute estime de la Compagnie. Les Pères étaient souvent appelés pour recevoir les confessions des malades, si bien que l'un d'eux passa pour avoir accompli quelque miracle ; mais il n'en parla jamais, sans doute parce que cela se rapportait à la foi des malades.

452. En ce qui concerne le collège, on comptait en 1553 près de trois cents élèves. Dans l'organisation des classes, pour ce qui est de l'enseignement ou de la formation morale, on gardait les habitudes acquises, et en chacun de ces points bon nombre d'élèves firent de grands progrès. Ils donnèrent un exemple de leur science le 22 avril, dans le nouveau bâtiment que les Nôtres possédaient, où ils venaient de s'installer, l'abbaye dite de Notre Dame de la Grotte, ou encore de Saint Philippe ; une concertation y fut organisée pendant deux jours, en présence du vice-roi Jean de Vega, des magistrats, d'une nombreuse noblesse, de savants et de religieux. Comme prélude, le premier jour, six adolescents firent avec élégance six petits discours contre les professeurs de théologie, d'hébreu, de grec, puis contre la rhétorique, les humanités, la grammaire. Le défenseur de la rhétorique répondit à tous, en son nom propre et pour les autres, si bien que les objections aboutirent à mettre en plus grande lumière la valeur de ces disciplines.

453. Vint ensuite une discussion sérieuse et grave. Le premier assaut fut donné par cinq docteurs en théologie (l'un séculier, les quatre autres frères mendiants, très estimés à Palerme pour leur science) contre l'un des Nôtres qui défendait

les thèses théologiques. Vint ensuite un maître d'école, plus apprécié que tous en ville ; les uns et les autres disputèrent entre eux. Dieu aidant, il fut excellemment répondu à tous pour la plus grande satisfaction de l'assistance. Pour finir, des vers hébreux, grecs et latins clôturèrent la séance. Le dernier poème invitait à la dispute du lendemain et remerciait de leur attention les auditeurs. Tout se passa aussi fort bien le lendemain, où se tinrent plusieurs argumentations.

454. Cette démonstration de bonne formation intellectuelle eut lieu précisément avant le départ du vice-roi et à l'occasion de l'installation dans le nouveau collège et dans les premiers mois de l'année, afin que le vice-roi, et tant de personnes de haut rang puissent honorer de leur présence cette concertation et donner plus d'autorité à nos classes. Ceux qui nous voulaient du bien et avaient de l'estime pour notre compétence furent confirmés dans leur jugement. D'autres, parmi eux des maîtres d'école qui nous étaient hostiles, se mirent à rechercher l'amitié et la familiarité des Nôtres. La faveur du vice-roi, son affection paternelle envers les Nôtres stimulèrent encore la bienveillance commune de la ville.

455. Le vice-roi pressait les responsables afin que les nouvelles classes fussent construites avant son retour à Messine. Il pourrait ainsi assister aux concertations annoncées, qui devaient avoir lieu dans les nouveaux bâtiments. Comme la maison prévue pour le logement des Nôtres était insuffisante, - leur nombre augmentait chaque jour -, et que les dépenses probables po ur cette construction effrayaient quelques-uns des Nôtres, le vice-roi les rassura. Il fit en sorte qu'ils reçoivent une aide pécuniaire, soit comme don, soit par paiement anticipé de certains revenus. De temps à autre, il venait en personne à ce nouveau collège et donnait son avis sur les plans.

456. Les élèves assistaient chaque jour à la messe, comme d'usage ; le vendredi, aux cours d'instruction religieuse, les dimanches et jours de fête, au sermon, si dévotement qu'on aurait pu dire de beaucoup : *"non modo auditores verbi, sed etiam factores"*. La confession était mensuelle pour tous, et pour certains plus fréquente ; ceux-ci communiaient, selon les conseils de leurs confesseurs. Beaucoup parmi eux demandaient à être admis dans la Compagnie ; mais le P. Recteur voulait éprouver leurs désirs, pensant que s'ils étaient réels, ils grandiraient par le retard imposé. Au reste, ils attendaient de bon coeur, et demeuraient fidèles à leurs exercices littéraires et spirituels accoutumés.

457. En plus des ouvriers propres au collège de Palerme, le P. Benoit Palmio arriva au début du carême. Attendant une occasion de traversée pour l'Italie, il ne demeura pas sans rien faire. Il prêchait, après le dîner devant Dame Isabelle de Vega, comtesse de Bibona. Et il rendit le même service aux filles publiques, pour leur plus grande émotion spirituelle et la conversion de beaucoup.

458. Deux des Nôtres, en cette année 1553, passèrent du collège de Palerme au collège du ciel. En mai, Jean-Baptiste, dit de Saint Pierre, jeune homme qui jouissait alors d'une si bonne santé que ce fut sa première et dernière maladie. L'autre fut Maître Jean Forcade, nouveau prêtre, français, qui dirigeait la classe de grammaire, d'une grande piété et intégrité devant Dieu, très aimable aux hommes. Ainsi l'un et l'autre abandonnèrent cette vie, pour rendre en l'autre au collège plus de service qu'il n'en pouvait espérer sur terre, et qu'ils n'auraient pu lui apporter.

459. Cette année, le P. Baptiste Carminata partit pour Rome avec un autre pour y être reçu dans la Compagnie. Quand ils arrivèrent à Naples son compagnon, trop attaché à son pays revint à Palerme, et emmena avec lui Carminata qui insista pour être reçu immédiatement à Palerme. Il ne l'obtint pas aussitôt et dût attendre que sa constance et sa vertu lui méritent l'admission. Dirigés par le P. Venusto, la conduite des novices de Palerme était si religieuse que par leur exemple ils incitaient à la perfection les autres novices envoyés de Rome.

460. Dans la nouvelle église, l'usage de la communion fréquente, comme de la confession, prit une grande ampleur malgré l'été déjà très chaud et la distance. Ces obstacles ne portèrent nulle atteinte à l'assistance aux prédications, ni aux leçons de doctrine chrétienne, car beaucoup venaient entendre le P. Paul d'Achilles. Néanmoins, durant cet été, la maladie de plusieurs des Nôtres entraîna l'interruption des cours dans l'une ou l'autre classe. En outre, le P. Jérôme Domenech avait envoyé temporairement à Bibona le P. d'Achilles pour agréer à la comtesse. Maître Michel Botelho mit tout son zèle à le remplacer, jusqu'à ce qu'il tombât malade lui-même, et le P. Bernard Olivier prit sa place en attendant le retour du P. D'Achilles.

461. L'archevêque désirant aider son troupeau, pria le P. d'Achilles d'y penser et de lui en parler. Ce que fit celui-ci, après avoir prié et conféré de l'affaire avec d'autres Pères. Le P. Paul d'Achilles fut de plus envoyé visiter le diocèse de Cefalu ; il y fit durant cette visite un excellent travail, en ce qui concerne la personne de l'évêque, le clergé et la population.

462. Un dimanche, il y eut plus de quatre cents communions dans notre église. Cela provoqua

la jalousie des curés de paroisse, et même des chanoines dans leurs cathédrales. L'un des principaux curés vint trouver le P. d'Achilles et lui demanda en vertu de quel pouvoir ils faisaient cela, et distribuaient la communion à des fidèles sur lesquels ils n'avaient pas juridiction. Deux chanoines se présentèrent ensuite, au même sujet. On leur fit la même réponse : Par concession du Siège Apostolique, nous pouvons entendre les confessions en tous temps, et distribuer l'Eucharistie hors du temps pascal. Ils opposèrent que le Souverain Pontife ne peut pas concéder ce qui est contraire à leurs droits acquis. Ils ajoutèrent que si les Nôtres ne cessaient pas spontanément de distribuer la communion, ils sauraient les y contraindre. A ces paroles le P. Recteur répondit en toute modestie qu'en aucune manière il ne renoncerait ni au service de ces sacrements, ni à l'usage d'un pouvoir qui nous était concédé. De là on peut facilement conjecturer à quel point la faveur du vice-roi envers notre Compagnie naissante, et jetant alors ses premières racines, nous était nécessaire en Sicile. Cela se produisit en juillet. Mais à cause du Jubilé le nombre de ceux qui fréquentaient les sacrements, même en cette saison, fut tel qu'il fallut parfois distribuer plus de trois cents, parfois plus de quatre cents communions dans notre église.

463. Il y eut d'autres murmures contre notre collège de Palerme ; on en retirait, disait-on, les professeurs les plus doctes ; la logique, désirée par beaucoup, n'y était pas enseignée ; on y aurait désiré un plus grand nombre de théologiens, on supportait amèrement le départ du P. Delanoy. Mais, comme de sa part, la Compagnie apportait les prestations qu'elle devait, même si tout ne leur était pas agréable, nos critiques durent finalement se rendre à la raison.

464. Le logement qui avait été construit cet été pour les Nôtres était achevé au milieu de juin,

mais il fallut attendre l'hiver pour que les chambres, séchées par la chaleur estivale, fussent habitables.

465. Cette année il fut écrit en Sicile de n'envoyer à Rome personne de la Compagnie, ni aucun candidat, avant d'avoir consulté le Père Général et reçu la réponse.

466. Par décision du Père Ignace, furent appelés de Palerme Maîtres Jean Rogerius, Pierre Regius et Benoit Pereira. Maître Rogerius laissa un grand regret aux élèves qui apprenaient de lui la rhétorique, bien qu'ils fussent, à son départ, assez bien formés dans ces lettres. Avec eux vint aussi en septembre le P. Bernard Olivier à destination de Messine puis de Rome. Durant tout l'été, bien que valétudinaire, il avait rendu de bons services au nouveau collège de Monreale et à Palerme. Mais il avait la malaria et sur le conseil des médecins, il dut quitter la Sicile. Même à Rome, il ne se portait pas bien ; il fut envoyé en Belgique et récupéra la santé.

467. Bien que le P. Michel Ochoa, navarrais, envoyé de Rome, et son frère Santo, ordonné prêtre, prissent la place du P. Olivier, la classe de rhétorique demeura quelque temps sans professeur, parce que Maître Gérard Lapidanus, bien que compétent, ne parut pas suffisamment doué pour cette suppléance.

C'est fini pour le collège de Palerme.

LE NOUVEAU PROVINCIAL DE SICILE

ET LES DÉBUTS DE MONREALE ET DE BIBONA

468. Nous avons dit l'année précédente que le P. Jérôme Domenech était arrivé d'Espagne par mer et qu'il devait venir à Rome à la fin de cette même année. Mais jusqu'au début de janvier il ne trouva pas l'occasion de s'embarquer. Dès qu'il le put il se rendit à Rome avec quelques compagnons et traita de nombreuses affaires avec le Père Ignace. Il dut toutefois le quitter en hâte pour aller en Sicile recevoir en fin de carême la confession du vice-roi. Le Père Ignace lui adjoignit treize ou quatorze compagnons parmi lesquels le P. Jérôme Otello. Il voulait envoyer celui-ci en Sicile et en faire revenir Maître Benoît Palmio. Pour l'obtenir plus aisément, on fit comprendre au P. Nadal de persuader le vice-roi qu'il demande le P. Jérôme Otello, prédic ateur de notre église romaine, et offre à sa place Maître Benoit Palmio, pour qu'il achève ses études à Rome. C'est ainsi que le P. Jérôme Domenech emmena avec lui ledit Père Otello. Il y avait aussi parmi eux Vincent de Romena, florentin, encore novice, qui fit longtemps un travail utile à la Compagnie dans le collège de Palerme.

469. Comme ces premiers collèges, Messine et Palerme, étaient assez bien établis et qu'on en attendait d'autres, en particulier Monreale et Bibona, le Père Ignace pensa qu'il fallait établir un Provincial de Sicile. Et il renvoya le P. Jérôme Domenech avec les pouvoirs de Provincial.

470. La principale raison de décider ce départ, fut que le P. Nadal ne pouvait pas facilement être rappelé de Sicile, si on n'y renvoyait

pas le P. Domenech. Cependant le vice-roi Jean de Vega était si enclin à satisfaire le P. Ignace, que dès qu'il eut compris qu'il lui serait agréable que le P. Nadal quitte la Sicile avant même l'arrivée du P. Domenech, il le laissa partir sans plus tarder. Ainsi, à peu près en même temps, au début de mars, le nouveau Provincial quitta Rome et le P. Nadal, Palerme.

471. Le Père Ignace avait deviné la pensée de Nadal au sujet de son retour. Les collèges de Messine et de Palerme avaient de bons recteurs, le P. Jérôme Domenech était leur supérieur ; sa présence en Sicile n'était donc plus nécessaire. Il avait obtenu, dans ce sens, selon le désir du P. Ignace, l'autorisation du vice-roi. Au sujet de celui-ci, Nadal écrit qu'il juge des affaires de la Compagnie comme s'il en faisait partie, qu'il ne se refuse à rien de ce qu'il comprend être la volonté d'Ignace, mais l'approuve comme s'il vivait sous l'obéissance de la Compagnie.

472. Aussi bien le P. Nadal porta deux lettres au P. Ignace, l'une et l'autre de la main du vice-roi. Il lui exprimait le grand vide que lui laissait le départ du P. Nadal. S'il ne se rappelait que le P. Ignace l'ordonnait, auquel, disait-il, nous devons tous obéissance, à peine le pourrait-il supporter, tant il était nécessaire à de multiples oeuvres de charité en Sicile. Il demandait cependant que, quand le P. Nadal aurait expédié les affaires urgentes de la Compagnie, il fût renvoyé en Sicile.

473. Revenons au P. Jérôme Domenech. Arrivé à Naples il y rencontra le P. Nadal, il y traita avec lui des affaires de la Compagnie, puis l'un et l'autre parvint où il était envoyé.

474. Parmi ceux qui étaient partis de Rome avec le nouveau Provincial, il y avait le P. Bernard

Olivier, dont nous avons parlé depuis peu, qui pouvait être très utile à la tête d'un collège, même important, ayant gouverné avec pas mal de succès le collège romain. Mais il ne se portait pas bien à Rome. Il fut donc envoyé en Sicile pour voir si l'air lui conviendrait mieux. Dans le voyage qu'il fit par mer d'Ostie à Naples, il fit beaucoup de bien aux matelots, entendit leurs confessions, réconcilia les adversaires. Il atteignit Naples plus tard que le P. Jérôme Domenech, venu par voie de terre. Il avait dû attendre presque six jours à Ostie, et le reste du voyage ne fut pas sans menaces de tempête. De Naples à Palerme la traversée fut plus rapide. En moins de deux jours il fut près de Palerme, et fit allègrement à pied ce qui restait de chemin, dix mille pas. Il fut très aimablement reçu par les Nôtres, et aussi par le vice-roi, qui voulut savoir ce que le P. Ignace pensait de ces guerres entre chrétiens, et quels remèdes il jugeait possibles.

475. Il était alors question d'envoyer à Naples un vice-roi, et certains proposaient un transfert de Jean de Vega. Celui-ci demanda ce qu'Ignace penserait de cette mutation. Le P. Domenech lui répondit qu'il semblait à Ignace que ce serait pour la gloire de Dieu. Le vice-roi objecta que se mettre à ce nouveau gouvernement l'effrayait, que, compte tenu de sa tranquillité, du fait qu'il avait marié sa fille en Sicile, il se sentait plus enclin à demeurer là. De plus les affaires de ce royaume, surtout en ce qui concernait la religion, ne lui paraissaient pas encore réglées comme il l'aurait voulu. Il désirait établir en divers lieux des maisons de la Compagnie; des couvents de femmes avaient grand besoin de réformes, et même des évêques. Il lui semblait que tout cela pourrait se faire en deux ans, s'il demeurait en Sicile.

476. Ayant appris ce qu'il en était du collège germanique établi à Rome, il dit son intention d'écrire à son ami l'archevêque de Tolède, pour qu'il lui vînt en aide. Il pensait aussi que l'Empereur donnerait facilement trois ou quatre mille ducats par an, pension à prélever sur quelques diocèses, ou, avec la permission du Saint Siège, une partie des revenus de quelque église. Il croyait que le roi de France donnerait aussi quelque chose, si on le lui demandait. Mais, à son avis, cent étudiants, c'était peu ; il en fallait former au moins trois cents. Il s'étonnait aussi de ce que notre collège (romain) n'avait pas les revenus suffisants pour son entretien.

Et c'est tout au sujet du vice-roi.

477. A Palerme, le P. Domenech améliora aussitôt la situation du noviciat. Il fit vivre les novices à part des autres. Le temps pascal approchait ; le jeudi saint il entendit la confession du vice-roi ; le lendemain vendredi saint après-midi, il se rendit à Bibona avec Don Jean Osorio, parceque la Comtesse Isabelle de Vega insistait pour qu'il vint avant Pâques entendre sa confession et celle du comte de Bibona. Aussi, comme le P. Jérôme Domenech était arrivé à Bibona le matin du samedi saint, il y passa les fêtes de Pâques. Il entendit en confession le Comte, la Comtesse et les autres dames du palais, et revint à Palerme, distant d'une journée de voyage, c'est-à-dire de trente mille pas. Il dut toutefois promettre à la Comtesse, avant de partir qu'il reviendrait dans quinze jours. Son premier accouchement approchait, elle voulait auparavant faire son testament, et avait beaucoup d'affaires à traiter avec le P. Domenech.

478. Tandis qu'il était à Palerme, le P. Domenech commença à donner les Exercices spirituels au Docteur Torrès, le médecin dont nous avons parlé

plus haut. Mais comme il devait retourner à Bibona, le P. Paul d'Achilles continua ce qui était commencé. Le Docteur demanda en larmes, une fois les exercices achevés, à être reçu dans la Compagnie. Sa décision étonna d'autant plus la cour du vice-roi, qu'à l'époque il était question de lui donner en mariage une jeune fille avec une dot de quatre mille ducats, et de le faire premier-médecin du Royaume. Il était en effet très bien coté en médecine, philosophie, mathématiques, et il savait le grec. Aussi voyait-on là communément une vocation apostolique. Le vice-roi, qui l'aimait, dit : "Comment le docteur n'aura plus soin de nous ? mais il enchaîna : "Le Docteur Torrès ne manque ni de jugement ni de culture ; il sait très bien ce qu'il choisit". Ainsi approuvait-il sa décision; d'accord aussi pour qu'il demeurât quelque temps chez les Nôtres, en conservant ses vêtements séculiers, comme le Père Provincial en avait décidé. Mais cela était pénible pour le Dr Torrès ; mais il accepta de bon coeur pour quelques jours et par obéissance soigna quelques personnes. Mais bien vite il se rendit à Rome, afin de s'astreindre aux expériments de la Compagnie, sans empêchement de ce genre.

479. Près du nouveau collège, une maison attenante à l'abbaye fut acquise d'une confrérie. On acheta ainsi deux petites maisons pour construire des classes. Et dès le début de l'année, on commença de bâtir pour donner plus d'espace à la maison destinée aux Nôtres; car ils ne pouvaient absolument pas s'y transférer si l'habitation n'était pas plus spacieuse, et il ne convenait pas qu'ils fussent répartis en deux logements. Pour couvrir plus aisément les frais de construction, un avantage s'offrit : le vice-roi voulut que fut faite la visite de l'abbaye appliquée au collège. On disait qu'à cette occasion un revenu annuel de près de cinq cents écus

d'or, aliénés par erreur, pourrait être récupéré. Quand ils eurent sous les yeux les documents et les écritures de l'Abbaye, les Nôtres découvrirent que des aliénations d'un grand montant avaient été faites et les récupérèrent par la suite ; de la sorte, l'Empereur ayant appliqué peu après cinq cents écus d'or, on arriva à mille et plus.

480. Le vice-roi désirait qu'une maison de la Compagnie fut installée à Pavie. L'évêque en avait parlé au P. Nadal. Il avait décidé d'acheter une maison et de lui attribuer l'église voisine ; il entendait l'entretenir de ses propres aumônes à la façon des maisons professes. Si deux prêtres étaient envoyés de Rome, disait-il, il serait facile de commencer. Il préférait cependant un collège. Mais il fut répondu au P. Jérôme Nadal qu'il ne devait pas attendre de Rome de prêtres pour cette entreprise. S'il le jugeait à propos, s'il en avait les moyens, qu'il le fît. Ainsi s'éteignit cette affaire, car on préférait ailleurs des collèges.

481. Il fallut rappeler de Messine le P. Antoine Vinck et l'envoyer à Bibona à la Comtesse qui demandait ou lui ou le P. Paul d'Achilles. Comme à la même époque le vice-roi se rendit à Messine et avec lui le P. Provincial Jérôme Domenech, celui-ci suppléa facilement à l'absence du recteur, avec l'aide précieuse du P. Annibal du Coudray.

482. En effet, le P. Provincial ouvrit le cours de cas de conscience à la fin de juin, à raison de deux leçons par semaine ; il prenait aussi largement sa part des confessions. Celles-ci étaient si nombreuses que tous les confesseurs de Messine y étaient occupés tout le vendredi, tout le samedi et le dimanche, et même après vêpres jusqu'à la nuit. Il écrivit aussi qu'il redoutait vivement qu'on ne pût suffire à la maison du noviciat si le P. Corneille Wishaven s'en allait. Néanmoins, le P. Ignace

qui avait appelé celui-ci à Rome avec neuf autres, et qui recevait à ce sujet beaucoup de lettres du P. Provincial et aussi de Paul d'Achilles, donna l'ordre de lui renvoyer ses lettres et de laisser partir au plus vite ceux qu'il avait désignés. Il devait, lui disait-il, les considérer tous comme morts, en ce qui concerne les collèges de Sicile ; il désapprouvait qu'on semble marquer quelque défiance à son égard, et quelques difficultés à exécuter les ordres de l'obéissance.

483. Le P. Provincial de Messine était toujours engagé dans des oeuvres pies, en plus du soin des collèges. Entre autres, il obtint de la ville qu'elle fonde un établissement où viendraient se retirer les femmes de mauvaise vie qui ne pouvaient être reçues dans un couvent de converties soit parce qu'elles ne voulaient pas devenir religieuses, soit parce qu'il n'y avait pas assez de place pour elles. Aussitôt quelques femmes de ce genre entrèrent en cette maison, pour s'orienter ensuite soit vers le mariage, soit vers la vie religieuse, suivant la grâce que Dieu leur donnerait.

484. Le P. Otello faisait remarquer que nulle part il n'avait constaté un tel dévouement des gens de l'extérieur à l'égard des Nôtres.

485. A la maison, on constatait par expérience, l'utilité de la correction fraternelle : chacun manifestait au supérieur ce qu'il estimait moins louable en autrui.

486. De jour en jour le P. Provincial constatait combien était utile la bienveillance du vice-roi. Quand fut accordée par l'Empereur une abbaye pour aider le collège de Palerme, certains nobles de cette ville agissaient auprès du vice-roi en vue d'obtenir que la ville ne fut plus tenue de

verser les cinq cents écus d'or annuels qu'elle avait appliqués au collège. Mais l'ombre du vice-roi dissipait facilement ces projets. Le P. Jérôme Domenech eut aussi recours à sa faveur pour que le jubilé fut publié dans tout le royaume de Sicile : après avoir fait imprimer l'annonce du jubilé, il envoya de toute part des lettres signées par lui, qui recommandaient chaudement sa promulgation.

487. Le P. Provincial fit imprimer une autre ordonnance concernant des prières à faire dans tout le royaume contre la flotte turque. Et, bien que le trésor royal fut très bas, le Provincial obtint du vice-roi qu'il donne deux cent cinquante écus d'or à trois ou quatre notables de la ville, à répartir entre les couvents qui observaient la pauvreté, à charge pour ceux-ci d'organiser la prière continue jour et nuit. Il recommanda chose semblable à nos confesseurs : leurs pénitents fidèles devraient se partager de la même manière les vingt quatre heures du jour, de telle sorte que chacun ayant déterminé celles qu'il passerait à la maison en prière, on obtint l'oraison ininterrompue. En plus de ces prières privées et continues, furent instituées les prières publiques des quarante heures, dont nous avons parlé plus haut, qui furent très fréquentées. Nombreux furent ceux qui attribuèrent aux prières et aux aumônes le fait que la flotte turque, qui avait causé de graves dommages en Calabre, n'apporta aucun ennui au royaume de Sicile.

488. En juillet, le vice-roi reçut une réponse de la cour de l'empereur Charles Quint. Sa majesté voulait appliquer une autre abbaye en faveur du collège de Messine, comme il l'avait fait précédemment pour Palerme.

489. En ce même temps, on veillait à ce que les prisonniers ne fussent pas privés de la grâce

du jubilé et qu'ils eussent possibilité de le gagner (ils en avaient grand besoin). Et ce fut accordé.

490. Le P. Provincial avait déjà fait des démarches en vue d'établir à Messine un collège dans le genre du collège germanique. En ce même temps, la ville de Messine offrait pour le logement des membres de ce collège une maison située près de notre collège ; on fit en sorte pour que le vice-roi écrivit à tous les évêques de Sicile d'y entretenir des clercs comme dans un séminaire (ce que le Concile de Trente devait imposer plusieurs années plus tard). Quand ils seraient convenablement formés, les évêques pourraient en disposer pour l'instruction de leurs fidèles, chez qui se manifestait une grande ignorance. Il fut évident pour le P. Ignace que la Compagnie devait prendre en charge ce collège. Si le provincial n'avait pas immédiatement sous la main les hommes aptes à le gouverner, il fallait du moins que dans l'espace d'un an les Nôtres le dirigent. Le Père Ignace écrivit cela parce que le P. P rovincial se refusait à prendre cette responsabilité (bien qu'il fût d'accord pour lui prescrire ses statuts); il ne voyait personne qui en fût capable, sauf à démunir les collèges existants. Chaque évêque devait entretenir trois élèves dans ce collège. Et le vice-roi pensait établir quelque chose à Palerme, exactement pour la même raison.

491. Déjà à cette époque, la ville de Calatagirona demandait un collège de la Compagnie ; mais elle n'offrait pas grands revenus : ils n'atteignaient pas cent écus par an. En outre, avec l'aide du vice-roi, elle désirait transformer en collège un couvent des carmes, qu'elle-même avait construit ; en effet, en plus de l'église qu'il comportait, l'emplacement répondait aux conditions d'un collège.

Il y avait là quatre ou cinq religieux qui n'avaient pas très bonne réputation, et la ville voulait les transférer ailleurs. Quant au Père Ignace, il pensait que si elle donnait une rente de cinq cents écus d'or par an, ce serait beaucoup et qu'un nombre assez élevé d'élèves pourraient y être formés.

492. Le vice-roi Jean de Vega s'occupait de réformer les franciscains conventuels dans le royaume de Sicile. Il se passait chez eux bien des choses qui exigeaient à juste titre une réforme. Il écrivit à leur protecteur, le cardinal Pio de Carpi. Celui-ci lui répondit qu'il pouvait châtier, s'il le voulait, quelqu'un pris en flagrant délit, pour faire peur aux autres. Le P. Jérôme Domenech estimait cependant plus sûr d'en obtenir l'autorisation du Souverain Pontife. Le vice-roi pensait qu'il fallait envoyer un théologien de la Compagnie qui l'assisterait dans cette affaire de réforme. Le Père Ignace approuva que le Souverain Pontife fut averti, mais ne jugea pas nécessaire d'envoyer quelqu'un d'autre que le P. Domenech ; celui-ci pourrait prendre conseil du P. Paul d'Achilles. Il était en effet préférable d'étudier leurs constitutions et leurs règles, de s'informer sur leurs comportements, plutôt que d'agiter de subtiles questions théologiques.

493. Il était question d'appliquer l'abbaye de Novaluce au collège de Messine, mais le vice-roi pensait que l'abbaye de Rochamador, à quelque cinq mille de Messine, convenait mieux.

494. Après l'institution d'un nouveau couvent de converties, où une douzaine habitaient déjà, le P. Provincial s'occupa de faire établir un mont-de-piété à Messine en faveur des pauvres ; la ville, qui avait un riche fonds public, était capable d'entreprendre bien des oeuvres pies de ce genre.

495. Cet automne, le P. Elpidius Ugoletti arriva au collège de Palerme avec treize autres envoyés de Rome. Cela tombait bien : la maison, construite à temps avant l'été, avait été séchée par la chaleur du soleil, et pouvait être habitée en automne. Tombait bien également, la lettre de la cour impériale par laquelle l'Empereur concédait que fussent attribués au collège des revenus en souffrance presque depuis le début de 1552. L'affectation avait été faite alors par l'Empereur en personne, mais l'expédition avait traîné en longueur. En même temps une autre lettre était envoyée à l'ambassadeur de l'Empereur auprès de la cour pontificale, afin qu'au nom de Sa Majesté Impériale il donnât son assentiment à l'expédition des lettres apostoliques.

496. Dès cette époque, le P. Jérôme Domenech signalait au P. Ignace l'opportunité d'établir un collège à Majorque ; il serait fort utile pour l'île ; mais aussi pour la Compagnie à raison des passages d'Italie en Espagne et vice-versa. Beaucoup de personnes semblaient aussi le désirer, auprès desquelles le P. Nadal jouissait d'un grand crédit. Tout cela, le P. Domenech le rappelait au Père Ignace afin qu'il envoie un groupe de compagnons à Majorque.

497. Il y avait à Messine un couvent de religieuses, dites de l'Ascension, où vivaient quinze moniales qui n'avaient pas bonne réputation ; l'opinion publique leur attribuait une vie peu honorable. L'Abbesse se mourait, il fallait en trouver une autre pour que la réforme fût possible. Il fut vite évident que toutes ces religieuses devaient être retirées de leur monastère et dispersées en d'autres. Le vicaire archi-épiscopal, aidé par l'accord favorable du vice-roi, commença par en retirer quinze ou vingt, qui n'avaient pas encore fait profession, puis il dispersa les

professes en des couvents divers auxquels il attribua chaque année une pension, prélevée sur les revenus du monastère, et sur la dot que chacune avait apportée.

498. Il fallait établir là des plantes nouvelles, capables de mener une vie spirituelle et de garder la règle. Il apparut au vice-roi, sur la suggestion du Provincial, qu'on pouvait choisir quelques femmes qui venaient fréquemment à notre église pour recevoir les sacrements et entendre la parole de Dieu, et en deux autres lieux où s'accomplissaient les mêmes exercices spirituels, depuis la venue de la Compagnie ; elles avaient l'esprit du Seigneur et pratiquaient la vertu. Ainsi quelques-unes furent choisies, qui avaient longtemps persévéré ; car un grand nombre de femmes qui cherchaient depuis longtemps et désiraient beaucoup une occasion de ce genre, avaient donné leur nom. Puisqu'il était évident, non seulement pour elles, mais pour tout esprit prudent, qu'il leur était meilleur de vaquer à la maison à leurs progrès spirituels, par la pratique fréquente des sacrements et l'assistance aux sermons, que d'entrer dans des couvents non réformés, elles ne changeaient pas d'état de vie. Mais quand on leur eut exposé le projet dans notre église, plus de cent se présentèrent avec ferveur, en vue d'entrer dans ce monastère, où elles avaient confiance de pouvoir mener une vie spirituelle. L'affection maternelle ne pouvait pas retenir ces jeunes filles ; car la plupart des candidates étaient des jeunes filles. Plus on leur exposait les difficultés qui proviendraient de la rigueur de cet ordre, plus elles s'enflammaient. Parmi elles plus de cinquante avaient réputation d'une grande intégrité et sainteté de vie ; mais comme on ne pouvait pas en entretenir un si grand nombre, les élues furent peu nombreuses. Et le principe, dans les affaires de ce genre, était que le supérieure ne devait pas être prise dans des monastères

existants ; toutes devaient être des plantes absolument nouvelles. Cela plut au vice-roi car il ne s'agissait pas d'un couvent banal, mais d'une grande réforme, insigne entre toutes.

498. Le couvent de l'Ascension se trouvait en pleine ville, exposé aux vues des maisons voisines. Il parut sage de vendre cette propriété sauf l'église, et d'en aménager une autre, appelée saint-Michel, qui appartenait à une confrérie pour y transplanter ces nouvelles fleurs, avec les revenus de l'Ascension. Au début de décembre, le P. Jérôme Otello prêcha dans l'église de l'Ascension, en présence du vice-roi, de la haute noblesse et du peuple chrétien. Achevé le sermon, dix-neuf jeunes filles qui y assistaient communièrent à la grande édification de tous, puis furent conduites à saint Michel. Elles y célébrèrent l'office divin et vécurent dans une grande observance.

500. Pour que tout ce qui avait été fait fut encore plus solide, le vice-roi pensa que cela devait être confirmé par l'autorité du Saint-Siège et confié au Père Ignace. Le P. Provincial lui écrivit. Non seulement ces nouvelles moniales menaient une vie sainte et très religieuse, mais, entraînés par leur exemple, d'autres couvents songeaient spontanément à leur propre réforme. Peut-être aussi la terreur que leur inspirait l'expulsion des religieuses de l' Ascension y fut-elle pour quelque chose ; le P. Provincial informa aussi le Père Ignace que l'évêque de Syracuse avait usé de la même méthode dans un monastère à réformer : toutes les religieuses avaient été mutées.

501. Cependant à Rome une telle réforme parut trop dure. Le Père Ignace, bien qu'il fit tout ce qu'il pouvait en faveur du vice-roi, reprocha au P. Provincial de la lui avoir suggérée

et de lui avoir demandé de la faire approuver par le Pape. C'était d'autant plus difficile à obtenir, que l'archevêque de Messine était cardinal, bien vu du Pape ; et il parlait d'autant plus volontiers contre cette réforme, et la déplorait, que quelques mois plus tôt son propre frère avait été jeté en prison par le vice-roi. Le Père Ignace ordonna donc au Provincial de ne pas suggérer dans l'avenir d'affaires aussi délicates, sans l'avoir d'abord consulté. (Cependant, on apprit plus tard que le Provincial n'avait pas suggéré celle-ci au Père Ignace, mais que le vice-roi l'avait entreprise de lui-même). Certes, le Pape peut expulser toutes les moniales et leur imposer une supérieure, mais le siège apostolique n'use pas de cette rigueur, et en l'espèce les préceptes du droit n'avaient pas été respectés.

502. Certains objectaient même que les moniales avaient été expulsées pour faire place aux "Théatines" (tel était le nom donné à ces religieuses). Le P. Provincial alléguait pour justifier cette mesure, ce jugement de Jordanus, le second général des Dominicains, se référant à saint Antonin : quand la voie juridique ordinaire paraît trop longue, la charité autorise à passer par une autre plus courte, avec cet espoir que les supérieurs l'approuveront, comme ils le devraient. En tout cas l'affaire fut arrangée, et le monastère persévéra dans sa réforme.

503. A Rome, l'évêque de Malte insistait auprès du Père Ignace pour obtenir quelques membres de la Compagnie, en vue de commencer un collège en cette île dont la langue est l'arabe. Il offrait d'acheter lui-même une maison, et de donner quatre ou cinq cents écus d'or par an, tant qu'il vivrait, et il acceptait en outre de prendre des mesures pour que cette oeuvre se perpétuât. Mais le Père Ignace ne pouvait pas alors envoyer en cette île des ouvriers capables ; pour se dégager, il dit

qu'il écrivait au Provincial de Sicile de donner, s'il le pouvait , quelques-uns des Nôtres qui commenceraient un collège. Il précisa toutefois qu'il le ferait si c'était facile, pas autrement. L'évêque vint en Sicile, fit pression sur le Provincial, et l'affaire était très recommandée au vice-roi. Mais vue la pénurie d'ouvriers, le Provincial ne put satisfaire l'évêque.

504. Pour que la nouvelle maison de converties fut plus solidement fondée, le P.Provincial fit en sorte qu'une confrérie de nobles, qui avait soin de l'ancien couvent prit aussi en charge celui-ci. De la sorte, ces oeuvres pies qui s'avoisinaient, pourraient s'aider mutuellement, et être mieux soutenues. D'autre part, le P. Jean Philippe qui avait vu à Rome la maison de Sainte Marthe, paraissait doté par Dieu d'un don spécial pour aider ces femmes.

505. A cette époque, on s'occupait activement de racheter le Père Jean Gottanus, car les pirates ne rentraient au port qu'en hiver. Or on acquit la certitude que ces pirates là habitaient Zerbes, île d'Afrique. Mais l'évènement que je vais raconter retarda les négociations. Le Sultan de Zerbes envoya un messager au vice-roi de Sicile. Il déclarait qu'il voulait se soumettre à l'Empereur Charles-Quint, contribuer à l'érection dans son domaine de deux forteresses que tiendraient des garnisons impériales. Il admettrait que des églises fussent érigées et la loi des chrétiens prêchée, à condition que les sarrasins ne fussent pas contraints d'y adhérer, et il demandait que ses revenus lui fussent laissés sous la souveraineté impériale. La ville de Taxora envoya pareille ambassade au vice-roi; entre autres choses, elle offrait de restituer sans rançon tous les captifs chrétiens. On sut d'autre part qu'en

vertu d'un pacte signé entre les Français et les Turcs et Sarrasins, ils ne pouvaient pas se faire prisonniers les uns les autres. Comme le Père Gottanus était français, on disait qu'il pouvait être rendu sans rançon. Toutefois, comme nous l'avons dit, la rançon fut envoyée, mais le Christ avait racheté auparavant le P. Gottanus.

506. Tandis que le P. Provincial partait de Rome, les Nôtres avaient reçu du cardinal Farnèse une lettre en vue de l'établissement d'un collège à Monreale. Il offrait la maison, qu'il voulait acheter et deux cents écus d'or par an pour l'entretien des Nôtres. La dotation était maigre, mais l'emplacement serait si utile au collège de Palerme, qu'on devait le désirer, semblait-il, même sans dotation. Il est à trois ou quatre milles de Palerme, si bien situé, que ceux qui ne peuvent supporter les chaleurs de cette ville, trouvent à Monreale une température très favorable en été. Le mardi de Pâques, le P. Bernard Olivier s'y rendit ; comme il avait des maux de tête, il en fut aussitôt délivré. Il remit la lettre du cardinal au gouverneur. Celui-ci, rempli de joie, dit qu'il voulait exécuter tout ce que le cardinal ordonnait. Le suffragant, qui était aussi évêque auxiliaire, se montra plus tiède. Il mettait en doute que cette lettre fut bien du cardinal, alors que celui-ci lui avait écrit au même sujet ; mais il en avait reçu d'autres depuis, qui n'y faisaient pas allusion.

507. Pourtant le gouverneur supplia le vice-roi de consentir à ce qu'écrivait le cardinal. A cette époque, le cardinal n'était pas bien vu de l'Empereur Charles; et les revenus de l'archevéché de Monreale étaient tenus sous séquestre. Néanmoins le vice-roi, vu qu'il était très avantageux pour la ville de faire ce que demandait le cardinal, décida en conseil chargé du patrimoine royal,

qu'on accorderait au gouverneur ce qu'il demandait, suivant les vues du cardinal. Et pour que l'affaire fut bien établie, on estimait en outre nécessaire le consentement du Souverain Pontife.

508. Entre temps, on s'occupait de l'achat de la maison. L'église collégiale que le cardinal avait désignée, ne comportait pas de logement et elle n'était pas commode pour nos ministères. Le gouverneur montra aux Nôtres une maison où huit d'entre eux pouvaient habiter, où on pouvait faire des classes et, en démolissant un mur, agencer une église moyenne. Il y avait une fontaine dans la cour même de la maison, un jardin, une vue très agréable sur la mer et la vallée de Palerme, appelée la *conque d'or*. En y ajoutant quelque construction, on pourrait obtenir une habitation très agréable en été et en hiver. Le gouverneur dit que le propriétaire céderait cette maison pour cent soixante onces d'or, cette somme fut payée par le fisc royal sur les revenus du cardinal. La Compagnie dut cependant ajouter trente autres onces. Et le P. Provincial ordonna au P. Bernard Olivier d'aller avec trois autres à Monreale pour commencer ce collège. Grâce à la bienveillance du vice-roi, sa présence n'était pas nécessaire, d'autant que Jean de Vega se rendait à Bibona.

509. Donc, le 16 mai, ayant reçu de l'Empereur en personne un prêt de trois cents onces d'or, tous se réunirent pour établir le contrat au sujet de cette maison, car la cour en avait déjà donné cent soixante. Très peu de jours après, le P. Bernard Olivier, accompagné du P. Paul d'Achilles, en prit possession ; à la fin de juin, le P. Olivier, avec Sancho Ochoa, Vincent Valentinus et Thomas de Bologne commencèrent à y habiter, car auparavant on avait passé quelques jours à préparer le mobilier.

510. Dès le début, en ce qui concerne les santés, le P. Olivier commença d'aller mieux. Au début de juin, les classes furent ouvertes. Il y avait vingt élèves le premier jour, quarante le second ; peu de jours après ils dépassaient la centaine, en septembre ils étaient deux cent quarante. En même temps, ceux des Nôtres qui avaient été envoyés du collège de Palerme pour raison de santé, se portaient presque tous bien. Ce ne fut pas le cas de Maître Frisius ni du P. Bernard Olivier lui-même qui tomba gravement malade en juillet, ce qui devint une fièvre quarte.

511. Le vicaire et suffragant était absent de la ville, occupé à visiter le diocèse, quand les Nôtres arrivèrent à Monreale. Ils vinrent le saluer à son retour, et lui dirent que, avec son approbation, ils feraient les ministères ordinaires de la Compagnie : prêcher, faire des cours, administrer les sacrements. Il commença à ne pas se montrer tellement favorable aux Nôtres. Il dit qu' il n'est pas permis à qui n'est pas prêtre de prêcher ; le P. Bernard Olivier le pourrait faire, mais non le P. Ochoa (qui avait eu cet emploi quelque part auparavant) jusqu'à ce qu'il soit prêtre. Il fallut ensuite lui présenter nos privilèges pour qu'il les lise et examine. Finalement, le P.Jérôme Domenech s'y rendit, le vicaire lui dit alors que les Nôtres tenaient de lui licence de prêcher ; en leur présence il leur témoignait bienveillance et honneur ; en leur absence, il se montrait peu équitable. Dès le temps où le P. Jacques Laynez, visitant son archidiocèse, avait pris des mesures pour établir la paix et le bien commun entre moines et clercs, et en vue de la réforme, ledit Vicaire et suffragant avait commencé, disait-on, à être mal disposé envers lui ; et quelques mois plus tard, comme la municipalité voulait écrire au cardinal Farnèse en vue d'installer ce collège,

il lui déconseilla de le faire ; il ajoutait que le collège de Palerme n'avait donné aucun résultat ; que même si les jésuites prétendaient enseigner gratuitement, il faudrait néanmoins leur apporter des cadeaux ; bref, de multiples façons il manifestait son opposition contre ce projet. Dans quel esprit ? La suite semble bien le montrer, car finalement il fut privé de sa charge par le cardinal, pour de graves raisons.

512. Un de ceux que le Vicaire avait convaincu de ne pas établir ce collège était le préteur de la cité, qui envoya quand même son fils. Il offrit aux Nôtres quelques cadeaux, mais on n'en accepta ni de lui ni de quiconque. Un prieur, don Jérôme Seguera, l'un des notables de la ville, était tout autrement disposé. Il soutenait le collège par ses conseils, par ses faveurs et de toute manière. Il exhortait les habitants à y envoyer leurs fils, à suivre eux-mêmes les sermons et le catéchisme. On estimait, à juste titre, qu'il était pour quelque chose dans tout ce qui fut entrepris d'utile en cette affaire.

513. Il n'y avait pas de correcteur pour punir les élèves, car les revenus paraissaient trop faibles au regard du gouverneur ; c'étaient les maîtres qui personnellement frappaient les enfants. Le P. Ignace le désapprouvait, mais le P. Bernard Olivier disait qu'il ferait en sorte que l'un des aînés eût la charge du châtiment des autres, sur l'ordre du professeur.

514. Cependant, les élèves progressaient en modestie, se débarrassaient de leurs vices, reprenaient eux-mêmss leurs parents quand ils blasphémaient. Et cela ne les offensait pas, au contraire, ils leur ordonnaient de le faire à l'avenir. Le gouverneur avait à la maison un précepteur particulier pour son fils. Comme il ne

leur enseignait pas les bonnes moeurs, que l'aîné se comportait avec tant d'orgueil que sa famille ne pouvait le supporter, il renvoya le précepteur et confia le jeune homme à notre collège. En peu de jours, il changea si bien de conduite que le gouverneur fit remercier le P. Bernard Olivier et l'informa que son fils paraissait devenir comme un ange. La même chose se produisit pour un autre notable de la ville et nombre de simples citoyens.

515. Le P. Sancho Ochoa se mit à prêcher au couvent dit de Saint Eraste. Les religieuses et avec elles beaucoup de laïcs qui fréquentaient l'église, l'écoutaient avec grand plaisir. Le même jour, en juillet, le P. Bernard Olivier ouvrit ses leçons de catéchisme ou de doctrine chrétienne. En plus des élèves, il eut un nombreux auditoire d'adultes. Comme il n'y avait pas de local commode dans le collège, il continua ces cours dans un hopital voisin, tant que sa santé le lui permit. En outre, Maître Michel Botelho, que le P. Paul d'Achilles avait laissé à Palerme en rentrant de Bibona, tomba malade. Le Père Olivier, vint à Palerme, reprit les leçons de doctrine chrétienneque Maître Botelho faisait le vendredi. Comme il avait amené à Monreale Octavius, celui-ci prêcha chez les religieuses de Saint Eraste. Il eut tant de succès, qu'un tel don de Dieu dans un adolescent, surprit tout le monde. Le nombre des auditeurs, la consolation du peuple, et le fruit spirituel allaient croissant aussi bien aux prêches de Sancho Ochoa le dimanche qu'aux leçons du P. Olivier.

516. Maître Michel Botelho, arrivé à Monreale au début d'août, fut prié par l'évêque auxiliaire de promulguer en chaire le jubilé. Il eut un tel succès que le Gouverneur et d'autres dépassèrent la mesure dans leur façon de recommander ses prédications et de le préférer à celles d'autres religieux.

517. Il fallait aider les clercs de ce diocèse, très ignorants. Le P. Bernard Olivier proposa de leur faire des leçons de cas de conscience, pour leur exposer la forme des sacrements et d'autres choses essentielles. Mais atteint de malaria - comme nous l'avons dit plus haut - il dut abandonner avec ces cours, ceux de doctrine chrétienne, et retourner à Monreale. Le P. David Paybroek, Belge, le remplaça dans le gouvernement de la maison, et Maître Vincent Valentinius dans le cours de doctrine chrétienne, à la satisfaction des auditeurs.

518. Avant de tomber malade, le P. Bernard Olivier se comporta de façon méritoire au service d'un condamné à mort. Celui-ci, fut si désespéré quand il apprit la sentence que, se jetant à terre, il ne voulait pas même entendre qui lui parlait de son salut. Mais le P. Olivier ne s'éloigna pas de lui qu'il ne l'eût laissé apaisé et acceptant volontiers la mort. Le lendemain, le P. Sancho Ochoa vint le visiter ; le surlendemain il l'accompagna avec un autre prêtre jusqu'au lieu du supplice. Le condamné s'approchait de la mort dans une telle joie qu'il affirmait que si le Gouverneur voulait le grâcier, il l'accepterait difficilement. Il priait les juges d'ordonner pour lui de plus grands tourments et une mort plus cruelle. Finalement il parut aux habitants de Monreale mourir avec une âme si ferme et si joyeuse, qu'ils n'avaient, disaient-ils, jamais rien vu de semblable. Et ils attribuaient cette acceptation de la mort aux Pères de la Compagnie qui l'avaient instruit, en bons serviteurs de la grâce divine.

519. Le P. Bernard Olivier avait commencé de donner les Exercices Spirituels à l'Abbesse de Saint Eraste, qui avait été élue tandis que le P. Laynez visitait cette église. Elle avait entrepris avec zèle une réforme en conformité avec sa règle,

mais plus tard, à ce qu'on disait, elle n'avait pas persévéré avec le même zèle. On attendait cependant de ces Exercices un fruit abondant. Mais Satan s'opposa et au progrès et au fruit, sans se dévoiler lui-même,mais par ces gens, chez qui on avait vite fait de reconnaître de la jalousie et que l'on entendait toujours, même en d'autres cas, murmurer à mi-voix et critiquer.

520. Le prédicateur Sancho Ochoa était suivi par le Vicaire et suffragant, et d'autres, qui auraient saisi avec plaisir l'occasion de trouver à redire dans sa doctrine, mais la divine bonté le conduisait si bien qu'ils n'y purent rien relever, encore qu'il n'eût pas étudié la théologie. Le Vicaire disait que Sancho était un professeur savant en doctrine, mais que l'art d'enseigner n'était pas utile en prédication. Ce brave homme exprimait ouvertement ses mauvaises dispositions envers le collège, au point qu'il ne pouvait pas le voir, disait-on. A part lui, il n'y avait personne en ville qui ne nous voulût du bien. Le Gouverneur et les autorités de la ville écrivirent au cardinal pour le remercier d'avoir fondé ce collège et lui en signaler les fruits. Le gouverneur donna en outre huit cents écus d'or, prélevés sur une amende, pour aider les administrateurs du collège, et il avait l'intention de lui en attribuer d'autres.

521. Sancho Ochoa, navarrais, fut ordonné prêtre le jour de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge, le même jour, les moines manifestèrent en public contre le Vicaire et les clercs, au sujet des dispositions prises envers eux par le P.Laynez. Ce ne fut pas un léger scandale, de voir dans une même église, les moines et les clercs avoir tant de peine à vivre ensemble dans la tranquillité et la paix, alors qu'une bonne législation leur avait été donnée.

522. A la fin de l'année, le P. Ugoletti fut envoyé à ce collège de Monreale, où se trouvaient seulement cinq ou six des Nôtres, pour le diriger en attendant que le Provincial envoyât quelqu'un d'autre.

533. Dès le début du printemps 1553, on s'occupait d'établir un collège à Bibona. Le comte avait l'intention de fournir le nécessaire, et la Comtesse, dona Isabelle de Vega, désirait qu'un prêtre y fût envoyé. Il devait être capable de gérer les affaires du collège, entendre ses confessions et celles du comte, organiser des oeuvres pies. Le comte et la comtesse désiraient en outre qu'un autre prêtre lui fut adjoint pour ces tâches, et l'un ou l'autre pourrait prêcher. De plus, deux maîtres devaient enseigner la grammaire, avec quelques autres nécessaires pour les affaires domestiques. La comtesse disait que, comme certains ont souci d'établir un majorat, elle s'employait à doter ce collège pour l'avenir. Elle mettrait chaque année quelque chose en réserve, en vue d'acheter des rentes. Avec l'aide du comte, de la municipalité, de quelques personnes riches, elle comptait bien faire de ce collège le plus brillant du royaume, à part Palerme et Messine. Si la mort n'avait pas tranché le cours de ses efforts, elle l'aurait pu.

524. Ils montrèrent au Provincial quelques locaux. L'un était habité par les dominicains, mais on disait qu'ils désiraient aller ailleurs. Un autre appartenait à une confrérie de Saint Antoine, pas très apte pour les relations avec la ville, mais un collège y trouverait plus d'avantages à raison de l'espace qu'il offrait.

515. Le P. Provincial demanda donc à notre Père Ignace ce qu'il fallait répondre à la comtesse. Il ajoutait que la ville comptait plus de deux mille familles et croissait de jour en jour.

Les gens n'étaient aucunement sots, et capables d'étudier : il y avait là trois écoles qui enseignaient trois langues, de nombreux docteurs en droit et un théologien. Il y avait alentour plusieurs villes et villages à moins d'une journée de trajet. Le froment, la viande, le vin, les autres choses nécessaires à la subsistance abondaient. De même les sources et les jardins, et l'air était salubre. Finalement, parmi toutes les villes et les bourgs situés en montagne, Bibona paraissait la plus indiquée : on pouvait se promettre un bon nombre d'élèves.

526. Le P. Provincial en parla au vice-roi. Celui-ci expliqua que le comte, son gendre, avait fait de grosses dépenses et ne pourrait pour le moment fonder un collège. Puis vint en question celui de Monreale. Il faudrait y envoyer le P.Bernard Olivier, qu'il avait pensé faire recteur de Messine pour en retirer le P. Antoine Vinck et l'envoyer à Bibona, recteur du nouveau collège. Plus tard, le Provincial revint lui-même à Bibona et rapporta à la Comtesse que le vice-roi jugeait qu'on ne devait pas y ouvrir un collège, pour ne pas charger le comte de dettes excessives. La comtesse ne se tint aucunement pour battue. Si on admettait un collège à Monreale avec une dotation de deux cents écus d'or, elle les apporterait de son propre bien ; le comte et la municipalité donneraient aussi quelque chose.

527. Le Père Ignace, qui connaissait l'esprit de la comtesse, généreuse et pieuse, avait donné pouvoir au P. Jérôme Domenech d'accepter aussi ce collège s'il avait des ouvriers capables pour l'ouvrir. Mais il n'était pas facile au P. Provincial de les trouver : il fallait un Recteur de grand talent et, parmi les professeurs, des hommes savants en rhétorique et en grec ; le comte lui-même était lettré, ainsi que d'autres parmi ses

sujets. On ne pouvait pas mettre n'importe qui en concurrence avec les autres maîtres d'écoles : et il fallait soutenir la réputation du collège.

528. Le Provincial mit donc de côté cette affaire, mais il ne put éviter d'envoyer immédiatement au moins un prêtre comme confesseur. Ainsi le P. Antoine Vinck fut expédié là-basen juin, en attendant le groupe qui serait destiné au collège. Le comte avouait qu'il ne disposait pas présentement des revenus nécessaires pour le fonder. Mais il voulait donner lui-même autant de froment, de viande, de vin et du reste qu'il en fallait pour huit personnes ; en outre, cent écus d'or par an pour les autres achats. La comtesse offrait sa propre maison, avec tout le mobilier. Elle promettait pour plus tard un revenu stable et qui irait croissant. En retour, elle attendait seulement un début de collège.

529. Avant la venue du P. Antoine Vinck, comme nous l'avons dit plus haut, le P. Paul d'Achilles avait passé quelque temps à Bibona, avait commencé des cours de doctrine chrétienne pour l'éducation des adolescents, prêché chez quelques religieuses ; la réputation de la Compagnie en avait profité. En effet ce couvent avait été amené à se réformer par l'action du P. Provincial, qui auparavant l'avait visité, avec l'appui du vice-roi ; précédemment chaque religieuse retenait son pécule ; désormais elles vivaient en communauté, fort consolées et recevaient de la comtesse dona Isabelle toute l'aide opportune en matière temporelle. Des maîtres d'écoles avec leurs élèves assistaient à la leçon de doctrine chrétienne qui était exposée deux fois par semaine ; de même certains prêtres, et un nombre respectable de personnes venues de la cour des comtes et de la ville.

530. Le peuple était d'autant plus édifié que le P. Paul d'Achilles visitait l'hôpital. Il exposait à la comtesse les besoins en fait de médecin, de médicaments, et autres choses indispensables à la vie ; et elle les procurait. Le P. d'Achilles confessait les malades ; en prison, les détenus auxquels il procurait des secours semblables. Il était très méritant pour les uns et les autres ; la population de Bibona conçut pour les Nôtres grand amour et respect.

Quand le P. D'Achilles s'en revint à Palerme, le P. Antoine Vinck prit sa suite pour toutes ces oeuvres pies, tant que le comte et la comtesse y demeurèrent. Leurs seigneuries se rendirent en effet à Calatabellota, un autre bourg de leur domaine. Mais la comtesse avait en tête de revenir à l'automne et de mettre immédiatement la main à la construction du collège, en un emplacement qui semblait très bien choisi.

531. Le Vice-roi, changeant d'avis, estimait pour la consolation de la comtesse et le bien de la population, qu'il ne fallait pas remettre le projet à plus tard. Aussi le P. Provincial supplia le Père Ignace d'y envoyer quelques ouvriers apostoliques, outre le P. Ugoletti et ses compagnons, pour donner satisfaction à dona Isabelle ; elle-même et le comte écrivirent au Père Ignace pour lui demander instamment ce collège. Aussi bien le Père Ignace, qui d'abord avait écrit de ne retenir personne de ceux qu'il avait désignés pour être envoyés à Rome, et que le Provincial pourvût comme il pourrait au nouveau collège, changea d'avis. Il avait envoyé par la suite le P. Elpidius Ugoletti et quelques autres aptes à enseigner, mais ils devenaient insuffisants par suite de la mort ou de la maladie de quelques-uns ; il jugea bon d'en envoyer d'autres. Ils furent peu nombreux, cette année : Bibona en était à la préparation, et les classes ne furent pas ouvertes avant l'année suivante.

532. A ne pas omettre, en 1553 le collège de Palerme était accablé de dettes et de dépenses; il obtint du Père Ignace l'autorisation de vendre une petite partie des revenus. Mais celui-ci, après plus mûre réflexion se rendit compte qu'il ne fallait pas ouvrir la porte aux aliénations. Il écrivit aussitôt une seconde lettre pour annuler cette permission. L'une et l'autre parvinrent ensemble au P. Provincial. Et celui-ci fut plus satisfait de la révocation que de la permission d'abord accordée.

533. Ce qu'on offrait alors pour Calatagirona, le Père Ignace fut d'avis qu'il ne fallait pas l'accepter. D'abord les revenus annoncés étaient maigres. De plus, les hommes qu'on proposait étaient de ceux qu'on envoyait pour les prédications d'avent et de carême. En conséquence le collège devait prendre sur lui ces missions qui n'étaient pas prévues dans sa fondation, encore que,il eût à exercer les mêmes fonctions sur place.

534. En cette année 1553, le Père Ignace avait envoyé beaucoup de monde en Sicile, dont un bon nombre de jeunes, entrés depuis peu dans la Compagnie. Il avertit le Provincial de leur valeur, ce qu'ils étaient, comment il convenait de les gouverner.

Et voilà tout pour la Sicile, nouvelle Province.

LE COLLÈGE DE VIENNE

535. Le P. Nicolas Delanoy, recteur du collège de Vienne, avait reçu depuis longtemps la permission de faire sa profession, et le P. Canisius lui conseillait de ne pas différer davantage. Mais il attendait Mgr Urbain Weber, évêque de Laibach pour les émettre entre ses mains. Mais comme celui-ci tardait à rentrer à Vienne, il les fit entre les mains du Nonce apostolique, Monseigneur Comte et Abbé Jérôme Martinengo. Il choisit pour cela le jour de la fête du Saint Nom de Jésus. Il y avait de la sorte trois profès au collège de Vienne : le P. Delanoy, les PP. Canisius et Nicolas Goudanus. Ce dernier, longtemps affligé de malaria, en fut enfin délivré au début de mai.

536. Les membres de la communauté apprenaient l'allemand, quelques-uns exceptés, qu'on n'en jugeait pas capables. Jean Dirsch et Jonas Adler, jeunes allemands, se consacrèrent à la Compagnie par voeux et écrivirent au Père Ignace, lui demandant avec instance d'y être reçus. L'un des frères, nommé Guillaume, eut la peste, mais, Dieu aidant, recouvra la santé. Cette épidémie avait sévi à Vienne plusieurs mois, durant lesquels la cour du roi Ferdinand fut absente, mais les Nôtres n'abandonnèrent ni les lieux ni leurs emplois, soit hors de la maison, soit à la maison. Le P. Goudanus ne pouvant, à raison de sa mauvaise santé, faire son cours de logique, le P. Delanoy le continua, pour que les Nôtres n'en fussent pas dépourvus. Ils se hâtaient de former des prédicateurs, c'est pourquoi tout le monde parlait allemand à la maison, sauf pour les cours et les cercles. Chaque jour ils s'exerçaient

à prêcher en toute langue ; ainsi, jeunes et vieux progressaient et, Dieu aidant, ils jouissaient d'une assez bonne santé. Le P. Canisius fut pris d'une fièvre quelque peu dangereuse, mais bientôt il recouvrit la santé et reprit ses occupations ordinaires.

537. En ce qui concerne les classes, on dut travailler ferme, avant d'obtenir de ceux qui détenaient le pouvoir au sommet, licence d'en ouvrir, d'y admettre des externes, pour cette double raison que les adversaires étaient nombreux; faisaient tout pour l'empêcher et que nos protecteurs étaient au loin. L'affaire se développa ainsi : comme le bruit courait que les cours publics allaient bientôt reprendre, parce que l'épidémie semblait achevée, les recteurs de l'Université attendaient une réponse de la Cour. Ils la reçurent ; ils devaient se tenir prêts à commencer le second dimanche de carême. Le premier dimanche, après le sermon, le P. Canisius avait annoncé aux fidèles que des leçons allaient être données dans nos classes pour la formation de la jeunesse, et il avait donné quelques explications sur nos méthodes.

538. Le P. Recteur Delanoy adressa une supplique au sénat de l'Université. Il demandait l'autorisation d'ouvrir des classes et envoyait le catalogue des professeurs et de leurs programmes, tel qu'il devait être affiché. L'Université, ou son sénat, répondit que les Nôtres devaient s'abstenir d'ouvrir des classes et attendre qu'eux-mêmes aient porté l'affaire devant le conseil royal, dit *Regimen*. Quant à eux, ils ne permettraient pas d'ouvrir aucune classe sans la permission de ce Conseil.

539. Il y avait dans le sénat universitaire un certain docteur Wolfgang Lasius, conseiller et historien de sa Majesté Royale, qui de plus

était médecin. Il soignait le P. Nicolas Goudanus; il était catholique, esprit ouvert, très ami de la Compagnie. Il se rendit compte que ces membres du Sénat de l'Université cherchaient une occasion de calomnier la Compagnie, interprétant à faux certains des points proposés. Il les attaqua en termes sévères, accusant même quelques-uns d'entre eux d'être en général, peu sûrs en matière de foi. Et il conseilla aux Nôtres d'écrire à Monseigneur Weber, ce qu'ils firent.

540. Le gouvernement d'Autriche, ou Conseil royal, à qui l'Université avait renvoyé l'affaire, revint à Vienne vers la fin d'avril. Les Nôtres suivant le conseil d'un de ses membres, qui nous était favorable, présentèrent une supplique. Il y fut répondu par une autorisation suivant l'ordre de Sa Royale Majesté. Toutefois cette réponse ne semblait accorder rien d'autre. Elle permettait, reçue l'autorisation du Roi, et terminée l'épidémie, d'ouvrir. Or les Nôtres demandaient plus : autorisation et approbation pour leur méthode. En effet, suivant l'avis du P. Claude Jaÿ, de pieuse mémoire, ce collège de Vienne devait être établi *more parisiensi*, c'est-à-dire que les étudiants de notre collège devaient être conduits en faculté de philosophie jusqu'au grade de "Maîtres" qui leur serait conféré par l'Université comme aux autres étudiants. Ceci allait contre le privilège de cette université et l'usage de n'admettre personne au grade de "maître" qu'il n'eût fréquenté les cours de ses professeurs pour la dialectique et la philosophie. Et comme ceux-ci enseignaient *more italico* il fallait leur autorisation. De leur côté, comme s'ils supposaient que les Nôtres avaient reçu cette autorisation du Roi des Romains, ils permirent seulement d'ouvrir des classes.

541. L'évêque de Laybach, de son côté, comprenait que les cours seraient faits à l'usage des

Nôtres et non pour des élèves externes, et aucune autre autorisation expresse n'avait été jusqu'alors obtenue du Roi. On commença néanmoins à recevoir quelques externes. Comme l'ordre du Père Ignace leur était arrivé d'ouvrir leurs classes à la façon des collèges de Sicile (nos privilèges nous donnant ce pouvoir), les Nôtres en toute bonne foi annoncèrent leurs cours et acceptèrent quiconque se présentait. Ceux qui nous faisaient opposition cessèrent sans difficulté. Aussi bien, antérieurement à quelque concession que ce fût, les parents de quelques jeunes gens, qu'ils voulaient bien formés, les poussaient à recevoir l'enseignement des Nôtres, sachant fort bien que l'autorisation n'avait pas encore été accordée.

542. Quand celle-ci fut accordée, quel qu'en fut exactement le contenu, très rapidement trois classes, alors ouvertes par les Nôtres, se remplirent d'élèves. Nos anciens opposants, ni ceux qui clamaient que les Nôtres introduisaient des méthodes nouvelles, de quoi ruiner l'illustre gymnase de Vienne, ne le purent empêcher ; les lois communes pour tous, qui concernent l'éducation correcte en piété et en doctrine, sont applicables à tous. Parmi ces élèves, il y avait des fils de nobles personnages tant de la Cour royale que de la ville de Vienne, qui disposaient de la plus haute autorité et occupaient les charges principales. La plupart désiraient que leurs fils habitent avec nous sous notre toit, comme au collège germanique. Les Nôtres espéraient pouvoir satisfaire plus tard à leur pieux désir, mais, pour le moment, les incommodités du local ne le permettaient pas.

543. Au début de 1553, deux prédicateurs parlaient dimanches et fêtes, l'un en allemand, l'autre en italien, apportant l'un et l'autre zèle et vigilance à instruire leurs auditeurs, Canisius pour

les Germains, Jean de Victoria pour les Italiens. Outre le sermon, ils leur enseignaient ces mêmes jours la doctrine chrétienne. Comme la cour du Roi des Romains était hors de Vienne, la plupart des auditeurs - presque tous - étaient italiens, et leur ignorance religieuse était immense. Quelques frères furent désignés pour enseigner le catéchisme aux plus jeunes enfants.

544. Le P. Canisius continuait ses sermons en allemand dans l'église Notre-Dame. La pieuse importunité de religieuses qui attendaient de lui ce même service en divers couvents, le contraignit à s'occuper d'elles.

545. Il employa toutefois la majeure partie du carême à parcourir la Basse Autriche. Ferdinand, Roi des Romains, envoya de Graz où il avait passé tout l'hiver, une lettre en quatre ou cinq exemplaires qui donnait les pouvoirs de prêcher et d'administrer les sacrements, plus spécialement dans les régions où les brebis manquaient de pasteurs. A l'époque, seul de tous nos prêtres, le P. Canisius maîtrisait parfaitement l'allemand ; il fut seul à pouvoir exécuter les ordres du roi. Les hommes de piété dans les lieux où il s'arrêta tirèrent profit du zèle du Roi très chrétien et du P. Canisius. Celui-ci bravait la neige abondante et le gel et le froid - qui plus est, çà et là, l'arrogance des hérétiques - pour exercer parmi eux avec tout son zèle, ces saints ministères.

546. Le vendredi, les enfants entendaient aussi le catéchisme. Après quoi au son de la cloche, ils se rendaient en bel ordre et modestie à la procession solennelle qui avait lieu chaque semaine dans l'église principale. Le peuple en était fort édifié.Les dimanches et fêtes, leurs maîtres leur expliquaient durant une heure l'Evangile occurent, chacun à sa classe.

547. Durant l'été, le jubilé avait été apporté à Vienne, sous forme de Lettre apostolique adressée à la Reine de Bohème. Il avait été communiqué par le même moyen de Rome à notre collège. Le P. Canisius le fit montrer à l'archiprêtre et à ceux que leurs fonctions chargent de promouvoir dans le peuple les affaires religieuses. Il le fit imprimer en allemand et afficher aux portes des églises et dans les lieux publics. Les curés promulguaient dans leurs églises, pour leurs paroissiens, les indulgences du jubilé; de plus comme les Nôtres le leur avaient demandé, ils le recommandèrent au peuple avec un grand zèle. En outre, le P. Canisius prêchant devant Sa Majesté Royale expliqua clairement l'utilité et l'usage des indulgences. Il déplora du même coup la négligence insoucieuse du peuple allemand, qui tourne presque en ridicule cette grâce et d'autres, concédées par la bonté divine, par l'intermédiaire du Siège Apostolique. Mais la plupart des personnes d'âge mûr attestaient qu'elles n'avaient jamais été instruites de leur haute valeur et de leur utilité qu'elles ne savaient même pas, ce qu'elles signifiaient. Certains, durant le prêche, ne pouvaient retenir leurs larmes ; rien d'étonnant à ce que, ignorant si longtemps de tels dons, ils se fussent considérés comme frustrés de biens abondants.
Ce zèle du P. Canisius obtint ce résultat que beaucoup plus de germains gagnèrent leur jubilé qu'ils n'y étaient habitués ailleurs ; grâce à eux une plus riche moisson fut versée pour les greniers du Seigneur. Il ne fut pas nécessaire d'exhorter les espagnols et la plupart des italiens qui se pressaient pour gagner ce jubilé. Il leur suffisait de savoir qu'une telle grâce était transmise par le Souverain Pontife. Il en résulta pour les Nôtres une foule de pénitents et de communiants.

548. L'occasion qui amena le P. Canisius à prêcher devant le Roi des Romains, fut la mort de l'évêque de Vienne, son prédicateur ordinaire, qui, à ce titre, suivait la cour. Après sa mort, le roi Ferdinand, venu à Vienne le Lundi de Pentecôte, voulut entendre Canisius au dire du Nonce apostolique et du légat de Venise, il lui plut beaucoup. Comme il devait parler encore le lendemain, on le voyait pour l'avenir prédicateur ordinaire du roi. Mais encore que sa doctrine, son zèle et son éloquence aient eu son agrément, le Roi, plus soucieux de l'utilité commune que de sa propre consolation, voulut qu'il prêchât à la cathédrale plus adaptée à un nombreux auditoire populaire nombreux. En effet, il était suivi par le peuple de jour en jour avec plus d'attention, de bonne volonté et de résultats. Mais pour les fêtes de Noël, le roi se trouva dépourvu de son prédicateur ordinaire et fit appel à Canisius. Celui-ci eut donc la charge de prêcher aux deux endroits, à la Cour et à la cathédrale, ce qui lui donna un grand travail. A peine achevé le premier sermon, il lui fallait se hâter pour le second. Il en résulta que sa réputation et celle de la Compagnie s'amélioraient de jour en jour.

549. En cours d'année les talents de quelques-uns de nos frères commencèrent à se manifester en Basse Allemagne. Après s'être appliqués à la maison à l'étude de l'allemand, et avec succès, ils se présentèrent en public. La grâce aidant, et pour l'édification de l'auditoire, ils donnèrent un excellent spécimen de leur travail. Ils continuèrent leurs prédications. Leurs auditeurs qui, au début, étaient peu nombreux, parce que leur allemand manquait de cette élégance exigée par des oreilles délicates, vinrent ensuite en plus grand nombre. Au début il fallait prier les autorités compétentes, pour qu'elles permettent de temps en temps aux Nôtres d'adresser la parole au peuple ; peu à peu touchées par les sermons de ces jeunes, ce sont elles qui

insistèrent pour que les Nôtres continuent, et promirent de nombreux auditoires et un fruit abondant.

550. Tant que le roi Ferdinand et la cour furent absents de Vienne à cause de l'épidémie, confessions et communions furent moins nombreuses, car bon nombre de leurs gens, italiens et espagnols, s'adressaient à nos prêtres pour ces sacrements. En compensation, durant les premiers mois de l'année, on vint en nombre de ces provinces où les Italiens étaient dispersés dans les villes. Ils savaient qu'il y avait à Vienne des Italiens ou des prêtres qui comprenaient l'italien ; ils ajoutaient que faute de confesseurs qui puissent les comprendre, ils étaient demeurés plusieurs années sans le bienfait de ce sacrement. Pour cette même raison le P. de Victoria se rendit durant la Semaine Sainte dans une ville hongroise. Une noble dame Sforza Pallaviccini se confessa avec son entourage et quelques soldats. Ils seraient venus plus nombreux, si les troubles de la guerre ne les avaient appelés immédiatement aux armes contre les Turcs. Le Père fit le catéchisme à une femme turque qui, délaissant l'erreur de Mahomet, voulait devenir chrétienne.

551. Nos prêtres se dévouèrent avec toute leur charité au service des malades. Ils les confessaient. Il leur arrivait en outre de passer tout le jour à les aider, et parfois la nuit. Les occasions d'exercer un tel zèle ne manquaient pas à Vienne où, de toute part, diverses maladies emportaient chaque jour de nombreuses victimes.

552. Il n'était aucunement d'usage que les hommes se confessent pour les fêtes de Noël. Nos élèves introduisirent cette pieuse coutume. Ils se confessèrent et même bon nombre communièrent, avec le consentement de leurs parents. Ce qui parut provoquer l'émulation des autres, voire piquer

leur point d'honneur, si bien qu'avec le temps et le secours de la grâce, tous, du moins aux jours de fêtes solennelles, recueillirent de ces sacrements un fruit abondant. On pouvait espérer que l'exemple des fils adoucirait le coeur des parents, les amènerait à la piété. A la fin de l'année, le nombre de ces jeunes élèves avait augmenté, ils étaient plus de cent dans la classe inférieure, les Nôtres pensaient en ajouter une quatrième.

553. Dans les villages autour de Vienne, la réputation de la Compagnie avait gagné, on y désirait beaucoup l'intervention des Nôtres, surtout dans les localités qu i étaient démunies de prêtres. Certains habitants venaient trouver nos Pères les jours de fêtes solennelles, et les suppliaient de célébrer pour eux les saints offices. Il n'était pas possible, malgré notre bonne volonté, de répondre à leur pieuse demande. On chercha cependant à les satisfaire dans la mesure du p ossible. Le P. Goudanus parcourut quelques villages avec un compagnon ; ils célébrèrent la messe et prêchèrent pour l'édification du peuple.

554. Les Nôtres mirent leurs soins à faire disparaître certaines inimitiés. Le P. de Victoria s'y employa fort utilement. Il réconcilia des Espagnols et des Italiens, certains de la bonne société, qu'opposaient des contestations diverses. Ceux que des haines mutuelles avaient tenus longtemps éloignés de la pénitence et de l'eucharistie, se réjouissaient de se trouver réconciliés maintenant avec Dieu et leur prochain.

555. La plupart des habitants, de ceux surtout qui envoyaient leurs enfants à nos classes, voyant que les Nôtres ne recevaient aucune rétribution, se mettaient généreusement à notre disposition, s'ils pouvaient nous être utiles en quelque chose. L'un d'eux pour mieux manifester sa

bonne volonté, s'enquit auprès d'un ami de la Compagnie de quelle manière il pourrait nous obliger. Il était disposé, puisque les Nôtres refusaient l'argent, à donner l'étoffe pour confectionner des vêtements, ou toute autre chose. Mais on lui fit comprendre que même cela ne serait pas accepté. Aussi bien parmi les personnes de qualité que parmi le menu peuple, nombreux étaient ceux qui mettaient leurs soins à bien mériter de nous, à soutenir notre réputation, à promouvoir nos affaires. Et même parmi eux quelques-uns dont les Nôtres avaient redouté qu'ils nous fussent très hostiles. Mais les progrès de leurs enfants dans les lettres et dans les moeurs étaient pour eux un stimulant.

556. Les Nôtres avaient été invités à se laisser incorporer dans l'Université. Ils s'y refusaient, mais ne purent l'empêcher ; la volonté du Roi, pour ainsi dire, les y contraignit. Les PP. Canisius et Goudanus continuaient à donner des cours de théologie ; celui-ci exposait l'après-midi le Second Livre des Sentences, celui-là commentait le matin l'Evangile de saint Matthieu.

557. Pour aménager mieux les études publiques, le Roi des Romains voulut que l'un des deux docteurs en théologie qui étaient à la tête du corps professoral fût le P. Canisius. Il devait non seulement habiter avec eux, mais avoir place à la table commune, pour influer par sa parole et son exemple, sur la remise en ordre de la discipline, en décadence dans cette Assemblée. Cela n'était guère du goût du P. Canisius, mais il était manifeste qu'en cette affaire non plus il ne fallait pas s'opposer à la pieuse volonté du Roi.

558. En effet la bienveillance de ce dernier à notre égard augmentait de jour en jour, et il le montrait clairement, chaque fois que

l'occasion s'en présentait. Etant donné l'état misérable de ces régions, le bon Prince paraissait convaincu qu'il trouverait grand secours dans notre Compagnie pour les affaires religieuses. Retourner à la situation première, à considérer humainement les choses, il n'y fallait pas compter. L'obéissance au Siège Apostolique n'était pas seulement perdue, mais fondamentalement détestée. Les sacrements, les autres réalités sacrées étaient méprisés à un point à peine croyable. Et il faut comprendre ceci, non seulement pour les pays qui avaient ouvertement rejeté l'Eglise de Rome, mais aussi pour ces régions qui conservaient encore les anciens rites et cérémonies. L'évêque de Laibach déclarait, avec grande douleur, que dans les provinces soumises au Roi des Romains, le dixième à peine de la population était indemne d'hérésie. Et certains pensaient que pas même un trentième, pas même un cinquantième était intact. Les religieux étaient très rares, partout les couvents étaient vides. L'état monastique était l'objet du suprême mépris, on trouvait à peine un sujet qui voulût se faire religieux. Les hommes cultivés avaient horreur des Ordres sacrés, par mépris de la condition ecclésiastique. Aussi bien était-il difficile de trouver dans cette province quelqu'un qui consentit à venir au collège germanique, soit parce qu'on rougissait de se déclarer papiste, soit parce que s'obliger à recevoir un jour les Ordres sacrés leur paraissait un lourd engagement.

559. Quasi rien n'était opposé à ce mal sans cesse grandissant. Les hérétiques n'en finissaient pas d'éditer catéchismes et brochures en langue vulgaire, pleins de leurs erreurs. Le peuple aimait ces ouvrages et n'avait aucune idée d'en chercher d'autres. Punir, il n'y fallait pas songer. Cette corruption atteignait les enfants qui fréquentaient nos classes. Ils faisaient circuler des cahiers

magnifiquement reliés, catéchismes, livres de prières, mais infestés d'hérésie. Ils les apportaient même au jeu. Leurs maîtres ne le pouvaient tolérer sans rien manifester. Mais il fallait user de grande finesse avec une jeunesse aussi mal élevée. Ils commencèrent par blâmer de tels livres et détourner les enfants de nourrir en leur coeur une telle peste. Au début, ce fut tâche difficile, mais, Dieu aidant, les résultats furent heureux. D'abord quelques-uns donnèrent l'exemple et commencèrent à remettre ces libelles spontanément, puis d'autres apportèrent de leur propre initiative à leurs maîtres leurs livres remplis d'erreur. Ce fut parfois un plaisir pour les Nôtres de voir que des ouvrages magnifiquement illustrés et dorés leur étaient remis pour être jetés au feu. Même certains enfants, comme pour tirer vengeance de l'hérésiarque, criaient "*Luther, Luther*". Si bien que peu à peu le nom de Luther eut mauvaise presse parmi nos élèves, et cela, à ce qu'il parut, ne déplaisait pas tout à fait aux parents.

560. Certain Docteur Burchard Vandebergh, chanoine de Vienne, apparenté au P. Canisius, recommanda de sa propre initiative notre Compagnie aux autorités municipales, dès le début de l'année, et leur parla longuement de sa manière d'agir et de son dessein. Aussi bien la ville commença-t-elle d'être plus favorable en ce qui concernait les affaires de la Compagnie, encore qu'un bon nombre, vu leur religion corrompue, fussent mal disposés envers les Nôtres. Il ne fut pas inutile aussi que les Nôtres suggérèrent à sa Royale Majesté de déclarer publiquement le pouvoir de prêcher et distribuer les sacrements, dont dispose la Compagnie. Ce ne fut pas sans résultats. De même, ils écrivirent à l'évêque de Passau, dont le diocèse atteignait les murs de Vienne. Aussitôt des lettres patentes arrivèrent du roi Ferdinand ; elles

prescrivaient à la ville et au Sénat de Vienne d'accueillir notre Compagnie comme disposant d'une autorité plus que suffisante pour instruire le peuple. Le roi avait envoyé à l'évêque de Passau une lettre semblable ; il lui recommandait d'entourer les Nôtres de toute sa faveur, comme il sied à un bon pasteur. Mais avant que cette missive ne fut parvenue à son destinataire, celui-ci avait donné aux Nôtres, par ses propres lettres patentes, pouvoir de prêcher et d'administrer les sacrements.

561. A signaler que parmi d'autres personnes qui entouraient d'une grande bienveillance notre Compagnie, se trouvait Mathieu de Tassis, Maître des Postes du Roi des Romains. Il écrivit à Rome pour proposer officieusement son concours. Il offrit en particulier que les lettres de la Compagnie, bien qu'elles fussent assez abondantes pour suffire à la charge d'un cheval, n'aient aucune redevance à payer au porteur. Il écrivit dans ce sens à Maître Jean Antoine de Tassis, Maître des Postes à Rome. Il en obtint que les lettres de la Compagnie, au départ et à l'arrivée, fussent remises gratuitement aux Nôtres. Cela disait-il, à raison du nom béni dont usait la Compagnie, le nom de Jésus. Le Père Ignace lui donna participation aux prières de la Compagnie ; il la reçut admirablement comme un très singulier bienfait. Aujourd'hui encore, après vingt ans écoulés, la Compagnie jouit de cet avantage.

562. Un jeune homme, apparenté au préfet des trirèmes du Roi des Romains, qui pensait lui transmettre sa charge, connaissait bien les Exercices de la Compagnie. S'étant quelques fois confessé aux Nôtres, il décida d'entrer dans la Compagnie. Cela ne déplut pas à son oncle, espagnol, bien qu'il eut l'intention de lui remettre ses fonctions et de retourner en Espagne, et il déclarait qu'il

n'entendait nullement s'opposer à ce saint propos. Deux autres Espagnols, qui avaient aussi les faveurs de la cour royale, demandèrent à entrer dans la Compagnie, et l'obtinrent. Toutefois, comme ils ne savaient pas le latin, le Père Ignace décida qu' à l'avenir il ne fallait pas facilement accepter de tels jeunes gens, à moins qu'ils ne fussent nécessaires pour les emplois de coadjuteurs'spirituels' (MHSJ : il faut sans doute lire : 'temporels').

563. Le vendredi, le P. Canisius expliquait le catéchisme à ceux des élèves de nos écoles qui savaient le latin. Maître Charles Grün, qui avait en charge la plus basse classe, faisait de même . Et ils ne se contentaient pas de faire parvenir aux oreilles d'un âge si tendre la doctrine catholique, mais ils veillaient à ce que les enfants l' emportent à la maison par écrit, afin de se rafraîchir la mémoire. Toutefois, le nombre des auditeurs augmentait lentement dans une aussi grande ville. Il faut y voir deux causes. L'une, parce que les parents atteints par l'hérésie, ne nous envoyaient pas facilement leurs enfants. L'autre, parce qu'on enseignait aux enfants la grammaire de von Despauteres. Rédigée comme elle est, elle était jugée trop prolixe, pénible, pour que des tempéraments allemands y recourent volontiers ; ils désiraient des préceptes brefs, et que le reste s'acquière par la fréquentation des auteurs, et à l'usage par la conversation. Les Nôtres, demandaient un abrégé de cet auteur, pour mieux s'adapter au goût de cette région. Cependant, les années suivantes, le nombre des élèves s'éleva considérablement.

564. Un travail fut imposé au P. Canisius au nom du Roi, en collaboration avec l'évêque espagnol de Trieste (transféré par la suite à l'évêché de Cagliari), et quelques conseillers. Il s'agissait d'introduire dans l'Université une réforme

qui atteindrait toutes les facultés et collèges. Canisius y employa trois semaines et n'en fut pas très satisfait. Certains de ses associés dans cette mission de visiteurs étaient assez adroits pour accepter sans scrupule en toute faculté des professeurs publics, même hérétiques, pourvu qu'ils fussent doctes, et que chacun se maintint dans les limites de son enseignement : à l'un le grec, à l'autre le droit civil, et ainsi du reste, et qu'ils n'introduisent rien contre la foi catholique. Le P. Canisius ne pouvait approuver cela ; de cette manière le bien dela foi et de la religion était mal sauvegardé. Même si les Nôtres étaient introduits dans le corps professoral de la faculté de théologie, même s'ils y pouvaient exercer les fonctions de doyen ou autres, ils ne pouvaient pas pour autant éliminer tous les maux qui leur déplaisaient, encore qu'ils aient empêché beaucoup de choses et en empêchent de jour en jour.

565. L'état de l'Allemagne parut à Canisius digne d'une telle pitié, que, plaçant tout son espoir dans l'aide divine, il demanda instamment au Père Ignace d'enjoindre à tous les prêtres de la Compagnie d'offrir le sacrifice de la Messe à cette intention. Ainsi, le sang du Christ ayant apaisé la colère de Dieu, il daignerait venir au secours de ces régions. Nos autres frères devraient chaque mois offrir (l'assistance) au même sacrifice à cette même intention. Le Père Ignace l'accorda facilement, et ce fut accompli sans interruption durant de nombreuses années.

566. L'évêque de Laibach pressait le Père Ignace de renvoyer en Allemagne Maître Pierre Scorichius et le Roi des Romains l'attendait. Mais le Père Ignace estimait plus utile de le laisser poursuivre à Rome ses études de théologie. Il décida non seulement de le garder, mais d'appeler aussi de Vienne le P. de Victoria, que ses ministères

au service du prochain détournaient d'études plus approfondies. D'autres jeunes, de bon tempérament furent envoyés de Vienne à Rome, entre autres Hermès de Carinthie, et ce Jonas Adler dont nous avons parlé plus haut. Les Nôtres demandèrent au roi Ferdinand licence d'opérer ces mutations. Il ne fit difficulté que pour la venue du P. Pierre Scorichius. Mais quand les Nôtres lui eurent exposé que deux ou trois Germains étaient envoyés à Vienne à leur place, il se déclara satisfait de ce que tout se fit selon l'obéissance dûe aux Supérieurs de la Compagnie, comme le Père Général l'estimait plus à propos. Ainsi les Nôtres furent-ils dans l'ensemble heureux de cette autorisation et estimèrent-ils qu'il n'y avait plus lieu de consulter le Roi des Romains. Celui-ci toutefois écrivit au Père Ignace lui demandant de ne pas permettre que des docteurs ou les principaux régents de la Compagnie soient enlevés de Vienne, comme certains le projetaient; car en ces régions cela porterait aux affaires religieuses un détriment sérieux.

567. Dans la dernière réforme de l'Université, le nombre des professeurs de théologie fut ramené à trois : l'un était l'évêque de Trieste déjà nommé, le second un certain Dr Felinus, et le troisième le P. Canisius. Les Nôtres n'espéraient pas grand fruit de ces leçons tant que sept ou huit jésuites, encore au cours des arts ne l'auraient pas achevé et ne pourraient pas être étudiants de théologie stables et qui auraient des bases solides. Ainsi le P. Nicolas Goudanus fut libéré de son enseignement en théologie, afin de pouvoir s'appliquer à la prédication en allemand, maintenant qu'il possédait bien cette langue. Le P. de Victoria fut rappelé de Vienne, même italiens, un ou deux jésuites étaient suffisants.

568. Toutefois, avant de quitter Vienne, le P. de Victoria se fit envoyer les pouvoirs pour réconcilier à l'Eglise catholique quelques soldats tombés dans l'hérésie, et également pour absoudre un personnage noble qui, sur l'ordre du Roi Ferdinand, avait porté en Transylvanie une lettre au cardinal Georges Martinuzzi, afin de le ramener à de meilleures dispositions que celles qu'on lui attribuait à l'égard du Roi des Romains ; sinon de le tuer, pour qu'il ne fût pas la cause de nombreux meurtres. Les pouvoirs de l'absoudre furent demandés au Souverain Pontife pour les autres qui l'accompagnaient mais qui, avant d'entrer dans la chambre du cardinal, ignoraient absolument tout ce dont il s'agissait.

569. On s'occupait à l'époque, à l'insu total des Nôtres, d'attribuer au P. Canisius l'évêché de Vienne, vacant par la mort du susdit évêque. Déjà le susnommé Dr Buchard mettait en branle cette pétaudière et convainquait facilement le Nonce Apostolique. Celui-ci fit la proposition au Roi des Romains, qui approuva, estimant la chose fort utile pour consolider la religion dans la ville et le pays environnant. Mais il craignait, disait-il, que n'advint ce qui s'était produit précédemment, quand il avait voulu promouvoir le P. Claude Jaÿ à l'évêché de Trieste. Le Nonce répondit que les affaires de la Compagnie n'en étaient pas au point où elles en étaient autrefois. Elle avait grandi. La ville de Trieste n'avait pas autant que Vienne besoin d'un bon évêque. Finalement le Roi et le Nonce tombèrent d'accord. Ce dernier écrirait au Souverain Pontife, afin qu'il permit au P. Canisius d'accepter cet évêché. Il leur semblait quasi assuré que le Père ne refuserait pas cette charge et ne résisterait pas à l'autorité suprême. Le Nonce entendait traiter secrètement cette affaire avec le Souverain Pontife, de manière à imposer ce joug au P. Canisius

en vertu de la sainte obéissance, comme elle est promise au Souverain Pontife dans notre profession.

570. Quand le P. Delanoy et les autres profès furent au courant de ce projet qui leur déplut, ils allèrent trouver le Nonce Apostolique et le prièrent de ne pas pousser cette affaire à l'insu du Père Général. Ils lui exposèrent nos Constitutions qui interdisent aux Nôtres d'accepter de telles dignités. Le Nonce fit l'histoire du projet et invita les Nôtres à déjeuner le lendemain, pour en traiter plus au long. Il voulut alors entendre les raisons du P. Canisius. Celui-ci en exposa de si solides que, changeant totalement d'avis, le Nonce estima devoir en écrire non pas au Souverain Pontife, mais au Père Ignace, ce qu'il s'empressa de faire. Nous avons dit plus haut la réponse du Père Général.

571. A la maison, les Nôtres étudiaient la philosophie. Le P. Goudanus, désormais valide, outre qu'il prêchait facilement en allemand à la maison et au dehors, faisait chaque jour une répétition de dialectique aux étudiants de sciences naturelles, selon la méthode de Louvain. Le P. Delanoy leur faisait un cours de physique. Par ailleurs le P. Delanoy était si travailleur, s'épargnait si peu, entraînant les autres par son exemple, que le P. Canisius estima qu'il fallait l'avertir sérieusement. Le Père Ignace décida de lui imposer quelqu'un qui, en ce qui concerne sa santé, serait son supérieur. Maître Erard Dawant fut choisi pour remplir cet office.

572. Les Nôtres s'appliquaient à se concilier les professeurs de l'université, de sorte qu'on pût, de part et d'autre, mieux veiller au bien commun. Deux d'entre eux, invités à déjeuner, refusèrent, bien qu'auparavant ils fussent familiers

avec nous. Plus tard on comprit pourquoi : en conseil d'université toute familiarité avec les *jésuites* leur avait été interdite. Ils étaient belges. Les autres les suspectaient de révéler aux Nôtres tout ce qui se tramait en conseil contre la Compagnie. Dans ces conditions, il paraissait difficile d'obtenir de la part d'hommes ainsi disposés, que les Nôtres fussent promus aux grades de magistère ou de doctorat, étant donné que pour la philosophie ils ne suivaient pas leurs cours, mais ceux de la maison. Si bien qu'une seule voie semblait ouverte : que Sa Majesté Royale leur imposât de promouvoir les Nôtres aux grades académiques, même s'ils ne suivaient pas les cours des professeurs de l'Université. Cette route semblait plus ardue, mais plus sûre. Néanmoins les Nôtres furent par la suite introduits dans le corps universitaire, sans rien promettre, en ce qui concerne l'observation des statuts, étant sauve l'obéissance dûe au Supérieur.

573. Les conseillers du Roi conduisaient à grand peine une recherche à vrai dire publique, qui devait aboutir à une réponse impliquant toutes les facultés et tous les collèges. Ils désiraient avant tout réformer la faculté de théologie, suivant les intentions du Roi. Mais tandis qu'ils s'occupaient des structures, ils semblaient négliger le matériau, qui est, pour les structures, réceptacle et fondement.

Nos Pères Canisius et Goudanus étaient "lecteurs", car ce dernier avait dû très vite reprendre ses cours. Ils y mettaient beaucoup de science et d'application. L'un avait commencé le Nouveau Testament, l'autre, commentait le Maître des Sentences, tandis qu'était préparé un *compendium* de théologie. Mais quoi ? A peine avaient-ils des auditeurs. Il arrivait parfois qu'absolument aucun externe ne vint aux leçons du Dr. Nicolas Goudanus ; parfois

un seul. Le P. Canisius en avait quinze ou seize au plus, parfois six ou sept. Si nos scolastiques n'étaient pas venus, on aurait pu dire cette parole de la *Sagesse : ubi non est auditus, non effundas sermonem*. Et encore, ceux de nos scolastiques qui venaient aux leçons de théologie pouvaient à peine être comptés parmi les "auditeurs", puisqu'en même temps ils faisaient leur philosophie dans notre collège. C'est pourquoi, en ce qui concerne la théologie, ils assistaient aux cours pour que les professeurs ne restent pas sans élèves, mais ni aux répétitions, ni aux disputes. Cela devait facilement ouvrir les yeux à ceux qui avaient en charge les études publiques : il y avait lieu de former, dans les classes de notre collège, des élèves qui fussent ensuite capables de suivre les cours plus difficiles des facultés supérieures. A la fin de l'année, près de cent cinquante élèves venaient à nos classes, et les plus avancés faisaient de grands progrès dans le zèle pour la religion catholique. Ils apportaient leurs livres, les soumettaient à l'examen des Nôtres, qui jugeaient si les auteurs étaient hérétiques. Et ils voulaient connaître l'Index des ouvrages prohibés par notre Sainte Mère l'Eglise romaine, pour les mettre au feu.

574. Nos Pères de Vienne avaient rejeté sur les épaules du P. Laynez la charge dont il fut question l'année précédente : composer un ouvrage de théologie. Il avait commencé un traité, certes correct, mais qui ne semblait pas devoir être achevé rapidement. Le Roi des Romains enjoignit aux Nôtres de réaliser au moins un catéchisme bref, plus spécialement accessible aux gens simples de ce pays. C'est ainsi que le P. Canisius commença le sien, qui est déjà en usage. Il aurait bien désiré en laisser la charge à un autre, en principe le Docteur Olave, mais il lui fut enjoint de le faire lui-même, sans attendre aucune aide.

575. Durant l'Avent 1553, cinq des Nôtres commencèrent à prêcher à Vienne en allemand : le P. Canisius à la cathédrale, le P. Goudanus dans une autre église qui, sans être paroissiale, pouvait recevoir un nombreux auditoire ; les trois autres : Martin Gewaerts et deux de ses condisciples, en divers couvents. Il y en avait aussi cinq ou six autres qui, bien que moins avancés en allemand, allaient prochainement se produire en public.

576. Et cependant, tandis que dans une extrême pénurie d'ouvriers apostoliques un séminaire de ce genre était grandement nécessaire, ils n'avaient encore ni maison qui fût à eux, ni revenus assurés. La partie du couvent des dominicains qu'ils habitaient leur avait été attribuée par le roi comme un abri provisoire, et le revenu de mille deux cents florins n'avait pas encore été déterminé comme dotation perpétuelle du collège. Des dépenses avaient été engagées pour réparer le bâtiment. Les Nôtres pensaient que l'évêque de Laibach, grâce aux aumônes, ajouterait une somme assez rondelette aux recettes dont nous venons de parler. En mai, par l'intermédiaire dudit évêque de Laibach, nos Pères de Vienne se mirent à presser cette fondation auprès du Roi des Romains. Celui-ci répondit qu'il avait absolument décidé par devers lui d'appliquer les revenus en question. La seule difficulté restante était de déterminer le lieu d'où tirer ces revenus. Le roi exhorta l'évêque à s'efforcer de le trouver. Il voulut voir, avec un architecte, un local en ville, assez commode, avec un jardin. Mais l'architecte pensait qu'on ne pourrait pas y bâtir une église. De leur côté les conseillers estimaient grosse affaire de construire depuis les fondations collège et église, à très grands frais.

577. Il y avait à Vienne de très beaux couvents de religieux à peu près vides. Ainsi celui

des Carmes où, disait-on, ne résidait que le prieur avec deux autres moines qui l'assistaient pour le chant. Ils avaient quitté leur habit et circulaient comme prêtres séculiers. Dans d'autres couvents d'ordres mendiants il restait très peu de religieux. Ils ne prêchaient pas, ne confessaient pas, avaient perdu la sympathie du peuple et spécialement de la noblesse. Il semblait donc assez facile de demander au Souverain Pontife l'un de ces monastères. Si Sa Sainteté n'était aucunement d'avis d'enlever à des ordres religieux ces couvents - bien qu'ils pussent à bref délai tomber entre les mains de laïcs - il y avait une autre solution. Il pouvait admettre qu'un d'entre eux, qui, étant données ses dimensions, recevait des locataires séculiers, fut partagé ; une partie serait cédée à notre collège. En outre, si le Souverain Pontife ne voulait pas approuver ce transfert ou cette division sans le consentement du chapitre général de l'Ordre, il semblait qu'on pourrait obtenir cette concession du Chapitre de l'un ou l'autre des ordres mendiants.

578. Le Père Ignace approuva que les Nôtres activent la dotation et la fondation du collège. Bien qu'ils n'eussent pas d'emplacement certain, il suggéra que les revenus pourraient être appliqués au collège érigé, ou à ériger, si on ne pouvait pas obtenir rapidement un local. Il ne refusait pas le partage d'un monastère, pourvu qu'il fût provisoire, en attendant que le collège eût un emplacement commode et absolument à lui. Si une occasion se présentait, il faudrait la saisir. Si, de toute façon, l'affaire était à traiter avec le Souverain Pontife, ce ne devait pas être par les Nôtres, car elle avait quelque chose d'odieux. Mais elle devait être engagée par le roi ou ses ministres. S'il fallait occuper la place de religieux, il prévint que cela ne pouvait pas être accepté sans leur consentement. Si la dotation devait être prélevée sur des revenus

ecclésiastiques tombés entre les mains du roi, et non sur le patrimoine archiducal d'Autriche, on devait veiller à ce que les biens assignés fussent en tels lieux que les revenus en pussent être tirés facilement. Il estimait en outre que la dotation devait être telle qu'on en pût tirer de plus abondants revenus que si elle provenait du susdit patrimoine. Ce collège de Vienne, disait-il, devait commodément entretenir soixante ou au moins cinquante religieux. Cela pour venir en aide à ce pays, et pour que l'Université de Vienne, qui n'avait pas d'étudiants en théologie, devint, grâce aux Nôtres, plus connue et plus abondamment fréquentée.

579. Le Nonce apostolique que les Nôtres avaient mis au courant, n'estimait pas difficile d'obtenir du Saint Père l'un de ces couvents. Il promit sa coopération, et fit comprendre qu'elle serait plus efficace au cas où l'affaire lui serait confiée par le roi des Romains. Ce qui advint par l'intermédiaire de l'évêque de Laibach. Quant aux Nôtres, ils préféraient obtenir le terrain des Carmes, ou un autre dans son intégrité, plutôt que d'avoir à partager un local. Il n'allait pas sans grands inconvénients d'avoir une église en commun avec des religieux, et d'autres occasions de troubler la paix ne manqueraient certes pas du fait du voisinage avec eux. Ce qui devenait très vraisemblable, car le nombre des dominicains(dont les Nôtres étaient alors les hôtes et dont le roi voulait transformer une partie du couvent en collège), s'était élevé ; quelques religieux leur avaient été envoyés d'Italie, encore qu'il ne se trouvât pas de germains parmi eux.

580. Le roi des Romains, quand il eut compris cette difficulté, et vu qu'il était facile d'acquérir le couvent des Carmes, écrivit au Père Ignace qu'il nous le remettrait à bref délai. Il

promettait que sa protection ne manquerait jamais aux Nôtres ; pas davantage les moyens d'instruire en ce lieu le peuple du haut de la chaire, ou de former la jeunesse. Le roi avait écrit au provincial des Carmes de nous laisser son couvent. Lui-même pourvoirait à la subsistance des rares moines, et même du seul prieur qui restait là. Et ce bon vieillard, qui dans sa solitude ne pouvait porter la charge de cette église, paraissait désirer beaucoup cette solution. De plus, il avait revêtu des habits de clerc séculier ; il accepterait facilement un autre emploi, conforme avec ce vêtement. Il suppliait même le roi de lui faire attribuer une paroisse. Celui-ci convoqua par lettre le provincial, traita l'affaire avec lui, de telle sorte que les Nôtres pussent au plus tôt se transférer dans ce vaste monastère.

581. Le bâtiment comportait quelques éléments vétustes. Mais il apportait de grandes commodités, disposait d'une magnifique et vaste église. La population qui l'entourait était dense. On pouvait prévoir des prédications fructueuses avec un auditoire nombreux ; on y pourrait faire tous les autres ministères de la Compagnie. Il était en outre dans un quartier très étendu de la ville, près du centre, par suite très commode d'accès pour recevoir dans ses classes une jeunesse studieuse. Il n'était pas possible de s'y transporter dans l'année, et il parut plus raisonnable d'attendre la réponse du Père Général, à qui le Roi avait écrit lui aussi. Le transfert fut remis à l'année suivante.

582. Au début de l'été, le protecteur de l'université d'Ingolstadt était venu à Vienne. De la part du duc de Bavière il avait parlé au Père Canisius de son retour et de celui du P.Goudanus ; il avait expliqué par certaines raisons humaines

pourquoi l'établissement d'un collège de la Compagnie avait été retardé jusqu'alors. S'étant rendu compte qu'il n'obtiendrait ni l'un ni l'autre sans l'agrément du Père Ignace, Préposé Général, il promit tout ce qui touchait à la fondation et à l'entretien du collège. Le duc s'en chargerait, il écrirait au Souverain Pontife et au Père Ignace. Il demanderait quelques théologiens et d'autres étudiants de la Compagnie pour commencer ce collège, comme le Père Ignace le lui avait écrit quand il avait rappelé d'Ingolstadt les Pères Canisius et Goudanus. Mais le P. Canisius persuada son interlocuteur que le duc ne devait demander nomément ni l'un ni l'un ni l'autre, quelque fût son attachement personnel et évident à leur égard, les connaissant bien. Ce même patron d'Ingolstadt paraissait attendre aussi de la Compagnie des professeurs de grec et de latin; Canisius l'en dissuada ; il aurait l'air de vouloir expédier d'autres professeurs à sa place, encore que, le temps venu, la collaboration des Nôtres ne lui ferait pas défaut. Il semblait en effet désirer entretenir jusqu'à quinze des Nôtres pour ouvrir le collège; c'était le chiffre qui avait été autrefois proposé au duc.

583. Ces démarches demeurèrent sans résultat en 1553. Mais elles stimulèrent Sa Majesté Impériale a établir plus vite notre collège, en domaine propre et avec des revenus stables. Ce fut aussi la raison pour laquelle le roi écrivit au Père Ignace de ne pas laisser appeler de Nôtres ailleurs. Le Père Ignace répondit pour l'assurer que sans sa volonté royale, aucun de nos docteurs ne serait retiré. En outre, comme le cardinal Truchsess avait demandé au Père Ignace la collaboration du P. Canisius pour la diète qui devait se tenir, disait-on, en présence de l'Empereur Charles Quint, il ne voulut le céder que si la chose paraissait approuvée par le roi des Romains,

et encore pour peu de temps, c'est-à-dire pour la durée de la Diète.

584. A la fin de l'année, la rumeur courut à Vienne qu'une maison serait fondée pour l'éducation des jeunes nobles séculiers, à la façon du collège germanique et confiée à la Compagnie. Le principal motif, pour les Nôtres, était le manque incroyable de bonne éducation dans ces pays, et ils pensaient que c'était là une voie excellente pour en amener quelques-uns à la Compagnie ; car l'expérience leur avait prouvé que pour un homme de Germanie le passage était très difficile, de la vie commune telle que la menait alors là-bas la jeunesse, à l'état religieux. Avec l'éducation donnée dans ce collège, les jeunes pouvaient être mieux préparés à entendre l'appel divin. Ils pensaient même qu'une fois reçus, ces jeunes devaient être envoyés à Rome, pour être mieux formés en ce qui concerne la Compagnie. L'idée de commencer ce collège d'externes plut au Père Ignace. Il comprenait d'après les lettres des Nôtres, que dans nos classes il n'était pas possible d'apporter à cette jeunesse une aide suffisante pour conserver et développer en elle la foi catholique, étant donnée la corruption, non seulement des moeurs, mais aussi de la foi de leurs familles et de leurs compagnons.

585. Cette année, le roi de Pologne épousa la fille du roi des Romains. L'empereur Charles Quint envoya à Vienne Monseigneur Charles de Pictavia, archidiacre de l'église de Liège. Celui-ci devait se rendre en Pologne et traiter quelques affaires avec le roi. Les Nôtres l'entretinrent du collège de Louvain à promouvoir. Il répondit qu'il ferait de son mieux. Mais lui-même songeait sérieusement à établir un collège à Liège. Il désirait qu'on lui envoyât d'abord deux ouvriers apostoliques ; quand on aurait vu leur bon travail

pour le pays, la fondation du collège deviendrait plus facile.

586. Néanmoins, cela ne plaisait pas outre mesure aux Nôtres de Vienne, ni au Père Ignace, qui ne désirait pas tellement accepter alors de nouveaux collèges. Même, nos viennois s'étaient entretenus avec Monseigneur Martin Cromer, envoyé comme Nonce apostolique de Vienne au roi de Pologne, puis légat du Roi de Pologne, qui était venu à Vienne et retournait là-bas, au sujet de collèges à établir en ce royaume. Même si on les offre, leur écrivit le Père Ignace, il n'est pas possible d'envoyer, du moins de Rome, des ouvriers pour les fonder ; bien plus, il faut ajourner pour quelque temps, non seulement cette fondation, mais aussi celle du collège d'Ingolstadt. En effet, pour que le collège romain puisse à bref délai envoyer, Dieu aidant, du secours à toutes les nations, il nous faut, en ce temps où il manque et de professeurs et d'étudiants bien formés, plutôt déshabiller les autres provinces (ce sont ses propres termes) que de leur envoyer de nouveaux ouvriers. Il laissait à leur jugement ce qu'ils pourraient offrir en prélevant sur le collège de Vienne, mais ils ne devaient pas attendre de si tôt des ouvriers venus de Rome. Il ne pensait pas néanmoins aussi difficile de pourvoir Liège d'un ouvrier, puisque le P. Quintin devait y être envoyé. Les Nôtres ont fait quelque chose de plus utile, ajoutait le Père Ignace, en demandant à Sa Majesté Royale de recommander à l'ambassadeur Pictavia d'obtenir licence pour l'ouverture du collège de Louvain.

587. Le Nonce apostolique, le comte abbé Jérôme Martinengo parlait de fonder un collège à Brescia. Il promettait même de l'offrir dès son retour à Rome, qui était imminent. Dès son arrivée, il traiterait de l'affaire avec le Père Ignace. Toutefois des obstacles surgirent de telle sorte

que tout fut conduit moins ardemment qu'il ne pensait.

588. Le légat de Venise était le frère de notre Angelo Soriano, de pieuse mémoire. Le P. Delanoy vint le trouver au sujet du testament de celui-ci. Il promit de faire tout ce qui était juste et conforme à la piété. Mais quand lui parvinrent les déclarations de juristes, affirmant qu'Angelo avait pu légalement faire un testament, il se montra plus froid, et renvoya toute l'affaire après son retour à Venise.

589. Quand le Père Ignace permit que les Nôtres fussent incorporés à l'Université de Vienne, il voulut d'abord savoir s'il y avait à cela grand intérêt spirituel. En second lieu, si cette invitation leur était faite, il n'accepta qu'à la condition qu'ils ne reçoivent les charges ni de recteur, ni de chancelier.

590. J'ajouterai ceci. Quand il fut question de conférer l'épiscopat au P. Canisius, le Père Ignace lui dit d'avoir bon courage, car on ne le forcerait pas contre son gré à accepter ce fardeau; et il ajouta encore : Si un Bref apostolique le lui imposait au nom de la sainte obéissance, qu' il se couvre la tête avec la Lettre Apostolique en signe d'obéissance ; mais il pourrait encore s'excuser de ne pas accepter l'épiscopat en disant qu'il voulait exposer auparavant au Souverain Pontife ses défauts, et ses raisons de ne pas accepter. Il ne fut pas nécessaire d'en arriver là. Comme nous l'avons dit plus haut, le Roi des Romains, ayant reçu la lettre d'Ignace, renonça à son projet.

C'est fini pour le Collège de Vienne.

LE COLLÈGE DE COLOGNE

591. En 1553, la ville de Cologne fut châtiée par le Seigneur de grands fléaux ; elle fut affligée de maladies diverses et par les troubles de la guerre. Une peste grave l'envahit, au point que la plus grande partie de la noblesse dut s'enfuir, et aussi de la population. De celle-ci une bonne part fut rapportée morte et on découvrait dans les champs et dans les bois les cadavres de ceux qui y étaient allés travailler. Outre cette peste, survint une autre maladie, une sorte de démence disait-on, mais beaucoup y perdaient la vie. On estimait à vingt cinq mille les victimes de la peste, et quelques-uns moururent encore chaque jour jusqu'à la fin de l'année.

592. Ce fut pour les Nôtres une magnifique occasion d'exercer la charité envers les malades qu'ils étaient appelés à visiter. Parmi eux, des septuagénaires et octogénaires, qui ne s'étaient jamais confessés, avouaient avec une grande contrition les péchés de toute leur vie. Il arrivait aussi qu'entre ceux que les Nôtres visitaient, un bon nombre retrouvaient la santé. Si bien que certains disaient publiquement qu'il était étrange que tous ceux qui se confessaient au P. Kessel reviennent à la santé et conduisent mieux leur vie.

593. Il advint aussi que quelques désespérés se fussent livrés au démon, même par une lettre signée avec leur sang et fussent visiblement demeurés en rapport avec lui durant plusieurs années. Mais ceux-ci, arrachés à la bouche d'Enfer par la confession et la communion, changèrent de vie. A la fin de l'année, un homme qui s'était livré à Satan depuis déjà cinq ans, et qui lui avait servi

d'intermédiaire pour beaucoup de maux, fut délivré du démon par le recours à ces divins sacrements, renonça au monde et se mit tout entier au service du Christ. Beaucoup d'autres demandèrent conseil au Père Kessel, en vue de recevoir de bonnes règles pour mieux vivre.

594. La réputation de la Compagnie gagnait de jour en jour. Un bon nombre confirmaient la vérité de cette parole de l'Apôtre : *omnes qui pie vivere volunt cum Christo, persecutionem patientur*. En particulier les parents des enfants qui désiraient servir le Christ, se dressaient contre les Nôtres comme des lions rugissants, et s'efforçaient de détourner leurs fils de leurs projets de vie plus parfaite. Si la terreur ou les cajoleries demeuraient inefficaces, ils recouraient au bras séculier. Ils considéraient en effet comme une folie, et une tache pour la famille, de renoncer aux choses du siècle et se soumettre au joug de l'obéissance.

595. Telle fut la raison pour laquelle, au début du printemps, Maître Jean Reidt, fils d'un ancien Consul de Cologne, fut envoyé à Rome avec François Coster et trois ou quatre compagnons. Instruit par l'expérience, le P. Kessel écrivait que qui voulait suivre le Christ à Cologne le devait faire en secret et disparaître. Il fut convoqué au Sénat pour rendre compte de sa façon d'agir. Mais il parla si bien, grâce à Dieu, qu'aucun de ceux devant lesquels il plaidait n'eut plus rien à lui opposer. Ainsi tomba la tempête et le Seigneur en daigna recueillir quelque fruit. De nombreux jeunes qui s'enflammèrent pour imiter ceux qui étaient envoyés à Rome, ou du moins se donner en quelque manière à la vie religieuse.

596. Tandis que sévissait la peste, la divine bonté conserva les ouvriers de la Compagnie, peu nombreux à vrai dire ; et en outre elle leur fit la grâce de ne pas craindre l'épidémie, d'approcher ceux qui en étaient atteints, d'entendre leurs confessions, et de leur administrer le Très Saint Sacrement d'Eucharistie. Il se trouva parmi ceux-ci une jeune fille qu'un homme riche désirait épouser. Ayant reçu l'extrême-onction, elle fit publiquement voeu de chasteté perpétuelle, choisissant ainsi pour époux le Christ. Après cinq heures d'ardent désir et de joie spirituelle, comme si elle attendait la venue de son époux, elle passa à Lui. Ce qui donna grande dévotion à tous les assistants.

597. Aucun cours ne fut ouvert à Cologne en 1553. Les étudiants avaient rejoint d'autres universités. En même temps, le Souverain Pontife concéda des indulgences plénières aux habitants de Cologne, et des prières publiques furent instituées. A cette occasion, bon nombre vinrent se confesser, même si, le reste de l'année, beaucoup de gens s'adressaient aux Nôtres dans l'église de Sainte Ursule. Les sermons étaient donnés comme de coutume. Les Nôtres purent travailler assez en paix après que les premiers troubles du début de l'année se furent calmés.

598. Parmi ceux qui s'adonnaient à la confession et à la communion fréquentes, certains étaient très bien disposés à notre égard. L'un d'eux voulait nous donner sa maison, alors que son fils, gradué en philosophie, décidait d'entrer dans la Compagnie. Un docteur Velz, très attaché à la Compagnie, fit savoir au P. Kessel que le Sénat de Cologne était désormais bien disposé pour nos affaires ; si la peste n'avait pas jeté le désordre partout, il y aurait bon espoir d'obtenir l'autorisation de fonder un collège ; nombre d'hommes

pieux le désiraient ardemment, et avaient décidé de pourvoir au nécessaire.

599. Entre autres, dom Gérard, prieur de la Chartreuse de Cologne, très méritant de la Compagnie et désirant l'être plus encore, avait préparé une supplique. Au retour des notables de la ville (nous avons dit que la plupart avaient quitté Cologne à cause de la peste) on attribuerait à la Compagnie un emplacement déterminé et on lui demanderait son concours. Plus encore, ce bon et pieux père avait l'intention d'envoyer une forte somme d'argent pour la dotation du collège de Louvain, si on obtenait l'autorisation de fonder des collèges en Belgique. Il ferait de même à Cologne, dès que la Compagnie pourrait y disposer d'un local assuré.

600. Les Exercices spirituels furent donnés à quelques personnes qui désiraient améliorer leur vie. Et des gens de notre voisinage, qui n'avaient pas l'habitude de se confesser souvent, s'approchèrent désormais tous les huit jours des sacrements de pénitence et d'Eucharistie.

601. Il y av ait un homme qui, dans la grande tribulation de la ville, avait réputation de grande sainteté ; on disait que par ses prières il pouvait délivrer les âmes du purgatoire et il en tirait des gains abondants. Il passait même, à l'admiration de beaucoup, pour doué d'esprit prophétique. Conduit aux Nôtres on découvrit qu'il était possédé d'un esprit malin, dont il serait difficile de le libérer. Il envoutait ceux avec qui il était en relation, suscitait leur amour, et il apparut qu'il n'était ni homme ni femme. On fit alors en sorte qu'il fut jeté en prison et expulsé de la ville.

602. Le 27 juin, le P. Léonard Kessel fit sa profession entre les mains du Révérend Don Jean Repelmont, recteur d'un couvent dit "de Nazareth", devant l'autel de Sainte Ursule. Cet autel était orné de nombreuses reliques des saintes vierges et martyres, enveloppées de tissus d'or, avec abondance d'ornementations et de cierges. Le Père avait attendu quelque peu, pour que sa profession servît à l'édification d'un plus grand nombre ; mais comme l'occasion qu'il désirait ne se présentait pas, il pensa qu'il n'y avait plus à différer. Il ne pouvait assez admirer, disait-il, l'immense bonté du Seigneur à son égard, ni toutes les grâces dont il ressentait de jour en jour l'accroissement. Au temps de sa profession, et par la suite, il fut grandement consolé par la présence divine et le secours du Seigneur en tous ses travaux.

603. Non seulement les catholiques, mais aussi des luthériens louaient et vénéraient la manière de vivre des Nôtres. Des hommes d'études en nombre, avant qu'ils ne fussent chassés par la peste, leur apportaient des livres hérétiques à mettre au feu, et ils se proposaient de changer entièrement de vie. Quelques jeunes gens de la noblesse firent les Exercices et se réunirent ensuite pour mener meilleure vie ; deux ou trois entrèrent dans la Compagnie. L'un d'eux était fils d'un conseiller de Cologne, et voulut suivre son précepteur, Jean Reidt, lui-même fils de conseiller, qui se rendait à Rome. Il s'appelait André Liner.

604. En ce qui concerne la reconnaissance officielle de la Compagnie et de ses privilèges, le Docteur D. Gropper prit notre affaire en mains par l'intermédiaire de son frère qui était à l'archevêché. L'archevêque lui écrivit de voir avec un autre juriste les privilèges de la Compagnie. S'ils le jugeaient bon, ils donneraient à celle-ci, de par l'autorité de l'archevêque, tout pouvoir

d'user de ses privilèges ; si une lettre et un sceau de sa part étaient nécessaires, il les enverrait. Satisfait de cette réponse, le Dr Gropper appela le P. Kessel. Mais il apprit de lui que ce juriste, qui lui avait été adjoint, nous était peu favorable. Il avait publiquement blâmé les Nôtres, au sujet d'un sermon. La prospérité de la Compagnie, ses fruits, dont il était témoin, le réfutaient, mais il ne voulait pas changer d'avis. Il n'accepta d'entendre aucune information, ni de se mêler de nos affaires, ni de voir les lettres apostoliques. Le prieur des chartreux vint le trouver, mais sans succès. Il y avait même parmi les juristes de Cologne, des gens qui disaient que les Lettres Apostoliques étaient apocryphes et refusaient de les lire. Comme la peste commençait à sévir, et que le Dr Gropper ainsi que ses amis, voulaient aller ailleurs, il fallut renvoyer l'affaire à plus tard. Les conseillers donnaient certes aux Nôtres les meilleures marques de bienveillance, mais ils remirent nos lettres apostoliques à l'examen des juristes. De la sorte, l'affaire n'avança pas plus loin cette année.

605. Outre les cinq qui, comme nous l'avons dit, furent envoyés à Rome en mars, deux ou trois autres le furent dans l'année, entre autres Pierre Hoeff de Cologne et Hermann Allerding, originaire des confins de la Saxe. Et le P. Kessel trouvait miraculeux de voir les gens de Cologne si bien disposés envers nous.

606. Un jeune prêtre de Cologne, bien versé en philosophie et en lettres, fit les Exercices et s'adjoignit à la Compagnie. Mais comme il avait un père âgé, il dut demeurer quelque temps à Cologne. Plusieurs autres, de bonne réputation, firent les Exercices avec beaucoup de profit. Le recteur du collège où

habitait Maître Jean Reidt, ainsi qu'un autre docteur, voulaient le suivre.

607. Un certain Jean Conspeanus avait été envoyé de Louvain pour être retenu quelque temps à Cologne et de là continuer sur Rome. Celui-ci se remit à ses études à Cologne. Comme il était très cultivé en lettres, il donna, dans notre maison, deux cours à nos étudiants. Il amena cinq de ses élèves à faire les Exercices, ceux-ci décidèrent de se donner tout entiers au service de Dieu.

608. Le P. Kessel donnait, les dimanches et fêtes, les prédications ordinaires dans l'église de Sainte Agathe. Il prêchait aussi ailleurs où il était demandé de temps en temps. Il y édifiait et recueillait beaucoup de fruit. Entre autres, il raconte qu'une dame de la noblesse abandonna pour l'amour du Christ, tous les ornements vains et superflus qu'elle portait ordinairement, et les employa pour orner les reliques et à d'autres pieux usages. Une jeune fille, adonnée aux mondanités, fit de même ; l'une et l'autre recevaient fréquemment les sacrements et assistaient aux sermons.

609. Le P. Kessel avait envoyé à Rome, à pied, des sujets fort peu munis d'argent, et quelques-uns peu avancés en vie spirituelle et en culture. Le Père Ignace l'avertit d'expédier des gens plus développés en l'une et l'autre, mieux pourvus de viatique, et avec un cheval pour porter leurs bagages et soulager ceux qui étaient fatigués.

610. Les Nôtres n'avaient pas encore obtenu l'autorisation d'établir un collège à Louvain. Ils y administraient toutefois les sacrements, dans l'Eglise de Saint Michel et à la cathédrale pour le plus grand bien de la population. Dans l'église primatiale, le décor et la vénération du Très Saint Sacrement de l'Eucharistie allaient croissant. Tous les dimanches et fêtes, il y était exposé et mis à la disposition de tous ceux qui voulaient communier. Le P. Adriaenssens fut amené, à la grande satisfaction de la population, à y entendre les confessions, comme il le faisait à Saint-Michel. Ce qu'il fit, en laissant à Saint-Michel le Père Arnoldus Van Hess.

611. Néanmoins quelques curés provoquèrent alors une tragédie jamais rencontrée à Louvain. Ils interdirent à leurs ouailles de s'adresser aux Nôtres en confession, et ils prétendaient les contraindre par voeu spécial. Ils les menaçaient s'ils venaient aux Nôtres, de les chasser de leurs paroisses. Mais cette machination de Satan fut retournée par le Seigneur à son détriment. Ces curés furent convaincus devant Don Chancelier et des personnalités de très grande autorité que ces interdictions et ces voeux provenaient d'une illusion démoniaque ; leurs paroissiens vinrent pleins de confiance et de ferveur, se confesser aux Nôtres. Le grand nombre de ces pénitents plut beaucoup aux autorités de la cathédrale. Celles-ci, pour favoriser la dévotion, disposèrent des sièges ciselés, de très belles nappes, des vases d'argent, bref tous les ornements qui peuvent aider la vénération et la dévotion envers le Saint Sacrement. Ils donnèrent au P.Adriaenssens

les clefs de la sacristie et du tabernacle, pour qu' il puisse, à son jugement et quand il le voudrait, donner la Sainte Eucharistie à ces pénitents.

612. La foule de ceux qui se confessaient, étudiants et laïcs, était fort nombreuse, et le fruit en était de jour en jour plus abondant. Beaucoup perçurent connaissance et contrition de leur mauvaise vie. Sur les conseils de nos confesseurs, ils déchirèrent les livres des hérétiques ou les apportèrent pour être brûlés ; en outre ils firent avec grande componction une confession générale de toute leur vie. Telle était la multitude des communiants dans les deux églises, qu'il restait tout juste aux Nôtres le temps de célébrer le Saint Sacrifice.

613. Dans un béguinage (c'est le nom de groupes de pieuses femmes qui vivent en commun et tendent à la perfection), une religieuse éduquait quantité de jeunes filles du monde, vêtues de parures recherchées et superflues, faites pour nourrir l'orgueil ou la vanité séculière. Venue à confesse, elle y apprit que cela ne convenait aucunement à une femme donnée à Dieu. Elle était déjà prête à renvoyer chez elles toutes ces jeunes filles, mais il apparut à son confesseur, pour de bonnes raisons, qu'il valait mieux trancher le superflu et continuer à conduire ces adolescentes vers le mieux. Il lui remit quelques instructions tirées de la méditation de la vie de Notre Seigneur. Elle les traduirait en flamand, les leur expliquerait, et ainsi sanctifierait ces jeunes filles ; si quelques unes préféraient s'instruire de vanités, elle les renverrait chez elles.

614. Une autre dame obtint de son mari, à l'initiative du même confesseur, qu'il lui permît d'abandonner nombre de bijoux coûteux et vains; l'amour de Dieu augmentait en elle de jour en jour et elle donnait ainsi l'exemple aux autres pour

leur réforme. De nombreuses personnes, hommes et femmes qui n'avaient jamais fait une vraie confession de péchés très graves, et par suite n'avaient jamais reçu en conscience tranquille le pain de vie, vidèrent leur sac. D'autres, - et ils n'étaient pas rares - plongés dans un tel désespoir qu'ils songeaient à se donner la mort, en furent tirés et retrouvèrent la paix de l'âme. Entre autres, un prêtre avait abandonné depuis longtemps tout exercice de piété, y compris le sacrifice de la messe, interprétant à faux cette parole du psalmiste : *"Quare tu enarras justitias meas ?"* A charge à tout le monde et plus encore à lui-même il se mit à se confesser aux Nôtres, changea du tout au tout, et devint un exemple de vertu. Il y eut quelqu'un qui, après avoir persévéré vingt-cinq ans dans ses fautes, se purifia en pleurant abondamment.

615. Plus remarquable que toute autre fut la conversion d'une noble dame. Elle était tombée dans les abîmes du péché, y était demeurée de longues années , de plus elle s'était engagée par voeu à perdre la vie plutôt que de faire quelque bien. Elle entretenait une haine invincible à raison d'injustices très graves dont elle avait été victime, et était décidée à l'emporter jusqu'en enfer. Depuis près de vingt ans elle s'obstinait. Mais le Seigneur eut pitié de cette pauvre brebis. Contre tout espoir il la conduisit au tribunal de la pénitence. Elle fut ébranlée par les avertissements qui lui étaient donnés. Ce coeur de pierre, sous l'abondance des larmes, s'amollit comme la cire ; elle confessa les péchés de toute sa vie, et d'un coeur sincère elle se défit de sa haine, pardonnant l'injustice qui lui avait été faite.

616. Des gens de Malines, d'Anvers et de plus loin venaient parfois à Louvain pour faire une confession générale, et ils retournaient chez eux pleinement consolés. Là où les Nôtres pouvaient se rendre, on espérait vivement leur venue. Parfois cependant l'un des deux prêtres nommés plus haut visitait avec de bons résultats les villes et villages environnants. Pour les fêtes de Noël, tel fut le nombre des communions, chaque jour, dans toutes les églises, que les témoins en furent dans l'admiration. Il y eut à Saint-Pierre le jour de Noël, plus de deux mille communions, ce qui était inoui jusque là.

617. C'est néanmoins parmi la jeunesse étudiante qu'on recueillit les meilleurs fruits. Et aussi parmi les prêtres qui venaient trouver les Nôtres, parcourant plusieurs milles, pour pacifier leur conscience ou recevoir conseil. Les enfants eux aussi venaient en grande foule à confesse, et il en résultait le plus grand bien parce qu'ils désiraient avec ardeur puiser là ce qui est de la religion. Parmi les étudiants qui suivirent une meilleure voie, l'un d'eux déclarait qu'il n'aurait jamais cru trouver tant de douceur dans la communion, y puiser tant de profit spirituel, s'il n'en avait fait l'expérience.

618. Une célèbre fille de joie, qui avait jeté sur beaucoup d'hommes les filets de Satan, se confessa, déplora sa conduite passée, et se mit à fuir la vue des hommes avec le même élan qu'elle les avait d'abord entraînés dans la licence. Une dame de qualité avait durant de longues années fait partie d'une secte hérétique et n'admettait aucun des sacrements de l'église ; finalement, grâce à de fréquentes admonitions, elle fit une confession générale et abjura l'hérésie. Elle en administra la preuve, jetant au feu, devant témoins tout ce qui se trouvait chez elle de livres ou d'écrits hérétiques.

619. Un bon nombre de religieux et de séculiers, hommes et femmes avaient d'abord attaqué la Compagnie et s'étaient efforcés avec une sincérité douteuse, de nuire à sa réputation. Dieu toucha leurs coeurs. Ils mirent fin à leurs médisances et vinrent en larmes se confesser aux Nôtres.

620. Quelques jours avant le carême, le Père Arnaldus van Hess vint par obéissance en son pays. En ce temps de carnaval les gens se jettent effrontément dans la licence, au point de paraître en proie à une folie. Une foule se rassembla néanmoins dans l'église paroissiale pour l'office. Le P. Van Hess fit un sermon plutôt long. Il fut écouté patiemment et, même volontiers ; si bien que Dieu parut changer leurs coeurs par sa parole, à ce point que durant tous ces jours, on n'entendit plus ni tambourins, ni flûtes, on ne vit plus ni jeux ni bals ni rien de ce genre. De plus une jeune fille qui assistait à la messe du P. Adriaenssens entendit sa brève homélie sur la vraie remise de soi entre les mains de Dieu ; elle vint à notre maison de Louvain, apportant sur elle tout l'argent de ses revenus; elle appela le P. Adriaenssens, lui remit cette somme enveloppée dans un voile, sans rien dire, pu is se retira promptement. Le Père considéra l'affaire, garda quelque temps le silence pour ne pas la troubler. Puis, veillant à ce qu' elle se maintint dans son esprit d'abandon, il lui fit remettre son argent par personnes interposées.

621. Une autre jeune fille, abondamment couverte de parures à la mode, assista au sermon que fit le P. Adriaenssens dans un couvent où trois moniales avaient pris l'habit ce jour-là. Le Père parla beaucoup de la mort et de la gloire des saints ; la jeune fille ne voulut pas se joindre

à la parenté pour le banquet de fête; elle prit son repas avec les moniales à l'étage inférieur. Quand, à la fin du banquet, ses parents s'en retournèrent à la maison, elle se mit à genoux et toute en larmes leur demanda la permission de rester au couvent. Si bien que le joyeux repas se termina pour les parents par des gémissements et des larmes amères, tant il leur était dur de se priver de leur fille chérie. Au contraire, la jeune fille avec la moniale qui l'accompagnait, pleurait elle aussi de toutes ses larmes, mais pour d'autres raisons. Finalement elle demeura au couvent.

622. Beaucoup d'autres adolescents et pucelles entrèrent dans divers ordres, ou se préparaient à le faire quand le temps serait venu. Un jeune homme que le P. Adriaenssens estimait très apte à la vie religieuse, fut envoyé à Cologne chez les Chartreux ; le prieur le reçut avec joie et gratitude. Un autre fit les Exercices et entra dans la Compagnie. Un autre fut alors admis : Thierry Geeraerts, d'Amsterdam ; né de parents nobles et riches, âgé de vingt ans, il avait suivi les cours des arts à Louvain et il était arrivé premier des "maîtres" promus en cette université. Il était à prévoir que ses proches parents, comme il arrive en Hollande, feraient difficulté. Il fut donc envoyé à Rome avec deux autres étudiants. Cette même année 1553, un autre Thierry, frère du P. Pierre Canisius, vint lui aussi à Rome. Se joignirent à eux, en mars, les cinq de Cologne dont nous avons parlé plus haut. On fut sérieusement inquiet quand Thierry Geeraerts arriva sans avoir salué ses parents avant son départ : on prévoyait des persécutions. Cette crainte fit place à l'admiration, quand on s'aperçut bientôt que la tempête était devenue admiration.

623. De jour en jour les gens prenaient une voie plus saine et plus proche du salut, ils

manifestaient de meilleurs sentiments envers la Compagnie. La raison en fut que cette année le Père Adriaenssens renouvela sa profession, ce qu'il n'aurait pu que difficilement retarder sans offenser beaucoup de gens. Un docteur fit le sermon sur le renouveau dans tous les états de vie. Ceux qui étaient venus pour l'entendre et recevoir les sacrements - et ils étaient aussi nombreux que pour la célébration d'une fête - s'en revinrent très édifiés. Ce même docteur fit un autre sermon - en latin - pour la première Messe du P. Pierre Spiga, un sarde, sur la vie et la condition ecclésiastique. L'assistance était nombreuse ; grands, docteurs, étudiants, parmi eux le Chancelier. Ils témoignaient de leur bienveillance par des cadeaux qui, au reste, ne furent pas acceptés. On disait que jamais ce docteur n'avait parlé avec autant d'élégance.

624. Dix prêtres firent les Exercices. Tous auraient très volontiers embrassé l'Institut de la Compagnie, mais quelques uns en furent empêchés par leur condition et leur état. Parmi eux le vénérable abbé de Licien, d'une insigne piété, Dom Louis de Blas, dont la renommée s'étendait sur toute la Belgique, et qui disposait d'un grand crédit auprès de la Reine, celle-ci recourant à lui pour ses affaires spirituelles. Cet abbé, avec cinq remarquables religieux, de son monastère (parmi eux, le prieur, préfet des étudiants, l'économe). Ils v inrent successivement deux à deux chez nous pour y faire les Exercices. Même l'Abbé se disait prêt à suivre notre Compagnie avec tous les siens, si l'Institut l'avait permis. Mais il pensait procurer à d'autres ce qu'il ne pouvait accomplir lui-même. Il s'efforçait d'envoyer tous les prêtres séculiers de sa province faire les Exercices. Bientôt il en dépêcha un qui, les ayant achevés, se mit sous l'obéissance de la Compagnie. Des dames de qualité auraient désiré profiter des mêmes

Exercices, si les Nôtres en avaient eu le loisir. L'Abbesse de l'illustre monastère de Forest appela oralement et par lettre le P. Adriaenssens. Sa prédication émut à ce point non seulement les dames pieuses, mais aussi les prêtres qui l'entendaient, que beaucoup en cet auditoire paraissaient avoir "revêtu un homme entièrement nouveau". Ailleurs aussi le Père était très attendu.

625. Dans une famille toute dévouée au Seigneur, un enfant de trois ans était tourmenté d'hallucinations continuelles. Des animaux difformes lui apparaissaient, s'approchaient, il en était horrifié, pleurait et criait, ses cheveux se dressaient sur sa tête ; cela de jour et de nuit. Ses parents en parlèrent au P. Adriaenssens. Il dit à la mère de venir à l'église et d'assister avec son fils à la messe qu'il offrirait à son intention. Celle-ci achevée, comme ils rentraient à la maison, l'enfant fut totalement délivré de ses terreurs et de ses hallucinations, et il n'en fut plus jamais victime. Mais aussitôt un de ses frères plus âgé fut l'objet des mêmes vexations. Le Père lui ordonna de venir de la même manière à l'église et, de la même manière, il fut délivré après qu'eût été célébré le Saint Sacrifice.

626. Le Père passait beaucoup de temps avec des personnes des deux sexes, réguliers et séculiers, qui venaient en secret lui demander conseil pour les besoins de leur âme. Ceux qui ne pouvaient pas venir le priaient de venir à eux. Dieu lui faisait cette grâce que presqu'aucun de ceux qui l'approchaient pour lui demander conseil, ne se retirât sans joie ni consolation. Après l'exercice de la patience (très nécessaire) l'année précédente, cette bonne réputation, cette édification étaient certes plus agréables, mais de plus elles semblaient envoyées par Dieu. Outre la prison, dont il fut question plus haut, et

l'expulsion des Nôtres du collège des Faucons, après les soufflets reçus de son recteur, des rumeurs beaucoup plus pénibles pour les Nôtres avaient été répandues.

627. On avait découvert à Louvain un livret qui indiquait certains voeux à faire et certaines disciplines à prendre. L'Université avait été maintes fois réunie à ce sujet, et de nombreux scandales étaient apparus dans le pays. Tout cela, qui ne présentait quelques bons aspects, était attribué aux Nôtres et faisait parler d'eux. On racontait que certaines femmes, qui communiaient souvent, étaient flagellées chaque semaine par leurs confesseurs. Le P. Adriaenssens savait que certains prêtres poussaient à la confession et à la communion fréquentes et commettaient des actions de ce genre, pire encore... Comme ils avaient quelque apparence de sainteté, on les appelait *jésuites*, et cette infâmie retombait sur les Nôtres. Finalement on découvrit la béguine qui avait écrit ce livret ; les prêtres séculiers, leurs confesseurs, furent convoqués par le recteur de l'Université, interrogés et blâmés. Comme il leur était demandé si le P. Adriaenssens était impliqué dans ces erreurs, ils répondirent qu'il les avait fortement réprimandés à ce propos. Et c'était vrai. Même, parce que la correction fraternelle et les reproches n'avaient suffi, le Père avait déféré l'affaire au Chancelier. Il fut toutefois convoqué et interrogé sur le contenu du livret. Il fut évident que les Nôtres étaient totalement en dehors de tout cela ; et les autorités compétentes attestèrent par édit public que les Nôtres étaient absolument indemnes de ce péché.

628. Il était interdit à quiconque de se confesser hors de sa paroisse, on pouvait toutefois s'adresser aux Nôtres. La foule de ceux qui venaient à eux ne faisait que grandir et de même

l'estime envers nous. Très souvent les Nôtres étaient appelés auprès des malades, et ce ministère s'accrut encore, du fait de la maladie du curé de Saint-Michel et de son vicaire. Durant tout ce temps, la charge des infirmes revenait au Père van Hees, comme de leur administrer les sacrements de l'Eglise, ainsi qu'à tous ceux qui venaient à Saint-Michel. A cause de l'indisposition de leurs pasteurs, il se mit à leur prêcher et il continua les dimanches et jours de fête.

629. Le Père van Hees fut appelé dans un village voisin, où venait d'être promulguée l'indulgence du jubilé, pour aider le curé pour les confessions. Il vint et s'y employa pendant trois jours consécutifs. Entre autres défauts de cette population, on n'y faisait pas grand cas des indulgences. Jeûner, se confesser pour les obtenir, ils n'y consentaient pas. Certains déclaraient même ignorer ce que signifiait ce mot, sinon que les prêtres en tiraient profit, puisqu'ils recevaient de l'argent des gens qui se confessaient. C'était chose inouie et incroyable que le P. van Hees refusât celui qu'on lui offrait et fût aussi assidu à son confessional. Le dernier jour, un dimanche, toute la population vint à la Messe. Le P. van Hees prêcha contre ses vices. Entre autres, il expliqua comment les peines consécutives au péché, même après rémission de la faute, devaient être expiées au purgatoire si on s'y refusait en cette vie. Il en prit occasion pour donner sur les indulgences des éclaircissements si abondants et opportuns, que beaucoup qui avaient obstinément refusé de jeûner le vendredi et le samedi, voulurent à peine prendre quelque nourriture le dimanche, tout affligés qu'ils étaient d'avoir négligé cette grâce. Et ils déclarèrent qu'à l'avenir, ils ne mépriseraient plus les indulgences.

630. Le P. Adriaenssens aida beaucoup trois couvents de femmes, tant par ses prédications que par des entretiens particuliers. L'une de ces religieuses, qui avait porté l'habit pendant vingt ans, prétendait mourir plutôt que de le garder plus longtemps. Eclairée par la confession et de salutaires conseils, elle changea complètement de vie et se comporta en vraie religieuse. L'abbesse d'un autre couvent, très émue, ainsi que toutes ses filles, par la prédication des Nôtres, prit publiquement la défense de la Compagnie contre ses détracteurs. Elle dit tant de choses à sa louange, que dès lors ceux qui avaient fait opposition se tinrent cois.

631. Les positions théologiques défendues en 1553 au collège romain furent très approuvées par le Chancelier et les autres docteurs de l'Université. Elles ne furent pas inutiles pour confondre ceux qui, inspirés par la chair plus que par Dieu, voulaient pourfendre les exercices très salutaires de la Compagnie. Certains avaient été disposés par ces mêmes Exercices à donner leur nom à la Compagnie dans la milice du Christ. Quelques-uns seulement furent retenus à Louvain; il sembla préférable d'envoyer les autres ailleurs.

632. A la maison, les Nôtres commencèrent à s'entraîner au discours latin. Bon nombre de clercs étrangers assistaient à cet exercice littéraire et pieux, non sans en être édifiés.

633. Charles Quint vint cette année en Belgique. Il ne fut néanmoins pas possible d'obtenir licence d'ériger un collège à Louvain. La Cour répondait que l'Empereur ne pourrait pas l'accorder sans l'accord préalable des Etats de cette province, auxquels il avait juré de ne laisser aucun bien immeuble passer sous main-morte. Les Etats, de leur côté, renvoyaient à l'Empereur.

Tout demeurait ambigu. On craignait que la ville de Louvain, par laquelle il fallait commencer, ne consulte l'Université et celle-ci ne concèderait rien, s'il n'était patent que le collège lui serait subordonné.

634. Les conditions posées par le recteur du collège de Lille n'étaient pas contraires au droit. Tant qu'il serait en vie les Nôtres auraient avec son collège les mêmes relations que les Stendonici (sic) tiennent avec un collège "Qui a pour enseigne un porc". Il déclarait laisser à sa mort quatre mille florins. La maison était assez vaste et la chapelle était belle. Mais il y avait deux obstacles. 1) Les étudiants séculiers y devaient habiter et solder leurs dépenses au régent du collège, tant qu'il vivrait, suivant l'usage ; 2) ledit régent était en conflit avec la faculté des arts au sujet de la propriété du collège. C'était alors une imprudence d'accepter, si le droit du régent était en cause et s'il fallait intenter un procès contre la faculté.

635. Pour l'autorisation d'ériger des collèges de la Compagnie, le P. Adriaenssens entra en relation avec Don Alexis Fontana, secrétaire de l'Empereur, qui fut plus tard fondateur du collège de Sassari, en Sardaigne, et qui aimait beaucoup la Compagnie. Il estima qu'il fallait surseoir à cette affaire, car elle dépendait du conseil - et du consentement - de la Germanie inférieure, soumise à l'Empereur. Et il ne se trouvait personne, en cette assemblée, qui fût à la fois doué de grande autorité et puissant, et en même temps attaché à nos affaires. D'autre part, la Compagnie n'était pas assez connue en ces régions, nous avions peu d'ouvriers, aucun orateur de marque. De plus, la concurrence ne manquait pas, en particulier certains prêtres, qu'on appelait, comme nous l'avons dit, *jésuites,* à cause d'une certaine

apparence de sainteté, mais qui, par leur comportement nuisaient à la réputation de la Compagnie.

636. Le P. Adriaenssens estimait que tant que nous n'aurions pas sur place un collège en plein exercice, il valait mieux envoyer les Nôtres à Rome que de les garder longtemps à Louvain. Ainsi le P. Quintin Charlety fut envoyé au début de l'année avec le P. Antoine Bouclet, à Rome. Le P. Ursmar Goisson y avait été envoyé à la fin de l'année précédente, quand il s'adjoignit à la Compagnie. De même, Maître Thierry Geeraerts, avec deux autres, au début du printemps ; en automne, le P. Corneille Brogelmans avec deux autres prêtres et Me Arnaud Conchus avec deux autres frères ; avant eux Maître Jean Conspeanus avait été envoyé à Rome. Le P. Adriaenssens pensait que ceux qui étaient formés sur place faisaient peu de progrès spirituels ; et même en lettres ils avançaient moins vite qu'il ne voulait. Il ajoutait une autre raison : cette province ne lui paraissait pas mériter de retenir autant des Nôtres, tant qu'elle n'avait pas adopté la Compagnie et ne tolérait pas nos collèges.

637. Entre-temps, certains supportaient malaisément que beaucoup d'hommes d'avenir, étudiants et prêtres, laissent le pays. Le Chancelier de Louvain en écrivit au Père Ignace. Celui-ci répondit, et avec lui le P. Olave qu'il connaissait bien. Le P. Adriaenssens porta les deux lettres au Chancelier. Les ayant lues, le chancelier Ruard, plein de joie, avoua qu'il n'avait jamais vu nulle offense à ce que ceux qui désiraient entrer dans la Compagnie fussent envoyés à Rome ; bien plus, il estimait en conscience qu'il était bon d'agir ainsi et il s'en réjouissait; c'était, avouait-il, sous la pression de quelques personnages qu'il avait écrit cette lettre ; et ceux qui l'y poussaient s'étaient calmés.

638. Cet abbé de Licien, dont nous avons parlé ci-dessus, appelé Louis de Blas (il a écrit quelques ouvrages spirituels) fit en sorte qu'un autre abbé vint faire les Exercices. Comme il jouissait d'une grande autorité auprès des notables, son amitié, ses recommandations auprès des évêques et de la noblesse étaient précieuses pour la Compagnie.

639. J'ajoute ceci. Combien de ceux qui avaient été envoyés à Rome et qui avaient des parents riches virent la pauvreté et les dettes du collège romain. Le choix leur fut laissé de demander ou ne pas demander à leurs parents de l'aide pour leurs dépenses ; et ils écrivirent de leur propre initiative. Mais le P. Adriaenssens estima que les parents seraient malédifiés, si leurs fils leur demandaient des secours de ce genre. Tel était le tempéraments des gens de ce pays, et l'affaire fut abandonnée.

640. L'année 1553 offrit aux Nôtres de Paris une plus ample moisson de patience que de fruits. Elle ne fut point cependant complètement stérile, vu le petit nombre des ouvriers. Le Père Paschase Broët était le seul prêtre. Quelques scolastiques vivaient avec lui, entre autres Maître Robert Claysson, pas encore ordonné. Celui-ci devait d'une main travailler à la vigne du Seigneur, de l'autre tenir les armes de la prudence et de la vigilance face aux adversaires de la Compagnie. L'idée d'un collège à ériger à Paris provoquait leur excitation.

641. Manquait l'appui d'un prédicateur. Durant les premiers mois, le P. Broët s'occupa fort utilement à entendre les confessions et à donner les Exercices. Il administrait chaque jour les sacrements dans la chapelle de Saint-Côme, qui jouxtait notre maison, et les dimanches dans l'abbaye de Saint-Germain. Il avait là de nombreux fidèles et les âmes faisaient de bons progrès. Tel ce jeune homme qui avait "charge d'âmes", mais ne disait même pas ses prières et manifestait l'arrogance de son âge ; la confession en fit un autre homme et son précepteur, frappé d'admiration, félicita le P. Broët ; grâce à ses conseils salutaires et au ministère de la confession, ce jeune homme avait abandonné ses moeurs perdues pour vivre très honnêtement ; il poussait maintenant ses études, y faisait de rapides progrès, autant qu'autrefois il s'endormait dans la négligence ; il fréquentait les sacrements ; on pouvait donc en attendre mieux encore.

642. Une dame de la haute société s'était abîmée dans une profonde neurasthénie ; elle se disait réprouvée de Dieu et destinée à la damnation éternelle ; elle devrait quitter ignominieusement la vie dans le supplice du feu par sentence du juge. Ces extravagances, et d'autres, l'avaient amenée à penser à se pendre et déjà préparait la corde. Parfois elle imaginait de se jeter dans un puits profond, ou dans la Seine. Ou encore dans une gorge abrupte, d'où il n'y aurait aucun espoir de se tirer. Par ailleurs elle était une femme honnête et pieuse. Pour la persuader, Satan n'avançait nulle autre raison que celle-ci : Privée de consolations spirituelles, elle ne rencontrait dans l'oraison que torpeur, alors qu'autrefois abondaient les consolations sensibles et les mouvements d'affection à l'égard de Dieu. Elle s'estimait abandonnée et réprouvée par Dieu, puisque c'est par le moyen de ces consolations sensibles qu'elle avait moissonné grâce divine et charité. Et cependant Dieu, dans sa bonté, se servit du P. Paschase Broët pour arracher cette petite brebis de la gueule du loup, il la lui confia pour l'instruire et la guérir. Il brûla d'abord la corde qu'elle avait préparée pour se pendre. Sur ses conseils, sa pénitente fit disparaître toute occasion d'oisiveté. Elle parvint ainsi peu à peu au port de la tranquillité et de la paix de l'âme et rendit grâces à Dieu, puis au P. Broët, pour le salut qu'elle en avait reçu.

643. Les Exercices Spirituels eux aussi furent féconds. Par exemple, un prêtre, homme de cour,avait en charge de nombreux bénéfices qui exigeaient une administration pastorale. Il n'en retint qu'un, alla paître le troupeau qui lui était confié, et se mit enfin sérieusement à son devoir. Un autre prêtre avait antérieurement exercé l'emploi de prédicateur, et maintenant s'adonnait à l'éducation de la jeunesse ; il fit les Exercices, progressa dans la vie spirituelle,

tout en renonçant à l'espoir de parvenir jamais à l'épiscopat. Un troisième, prêtre lui aussi, bon juriste et théologien, fit les Exercices et fut aussi envoyé à sa paroisse (car il avait charge d'âmes), encore qu'il semblât très attiré vers la Compagnie. Un quatrième prêtre désirait vivement s'adjoindre à nous, mais sa mauvaise santé s'y opposait. En plus de ses occupations variées, le P. Broët rejoignait à domicile les parisiens que leur mauvaise santé mettait en danger, et apportait aux malades consolations et secours spirituels.

644. Le P. Paschase Broët partit en Auvergne avec quelques frères, pour accompagner l'évêque de Clermont qui s'acquittait de sa visite. Il parcourut ainsi quarante quatre paroisses. Cette pieuse occupation lui prit dix-huit jours, au plus grand profit des âmes.

Deux nobles et illustres personnages y firent, sous sa direction, les Exercices spirituels. L'un avait quatre ou cinq bénéfices ecclésiastiques ; il les abandonna, touché de remords. Les habitants de Clermont et l'académie de Rillom attendaient avidement la venue de la Compagnie. Le P. Jérôme Le Bas était passé par là. On ne saurait dire combien le souvenir récent de son intégrité de vie avait laissé, après son départ, le désir de le revoir.

645. J'en arrive aux tractations en vue de l'autorisation légale de la Compagnie. Le cardinal Farnèse était venu en France ; il avait reçu aimablement les Nôtres qui lui firent visite. Il offrit l'intervention qu'ils lui demandaient auprès du cardinal de Lorraine. Celui-ci devait obtenir du roi selon la loi une seconde lettre de jussion adressée au Parlement de Paris. Or le cardinal de Lorraine avait prévenu l'intervention de Farnèse,

et obtenu du roi cette seconde lettre qui précisément ordonnait au Parlement d'enregistrer nos lettres apostoliques et privilèges. Comme tout avait été accordé par décision royale, le P. Paschase Broët présenta au Parlement cette seconde jussion. Mais les gens du Parlement soulevèrent de grandes difficultés : il y avait déjà beaucoup d'ordres religieux, des congrégations plus qu'il n'en fallait, sans en ajouter de nouveaux; ils ajoutaient que cette nouvelle famille religieuse n'était pas en règle avec les Conciles ; ses membres étaient soustraits à la juridiction des évêques et à la dîme. Le P. Broët, pour alléger la difficulté, avait remis au Parlement cette déclaration écrite : la Compagnie entendait s'en remettre au jugement et à la décision des évêques pour tout ce qui concerne les dettes ; elle paierait les dimes ordinaires ; s'il arrivait aux Nôtres de tomber en quelque erreur, ils seraient soumis aux mêmes corrections que les autres religieux. Le P. Paschase pensait que, dans le cas où tout ceci déplairait au Père Ignace, les négociations en seraient entretemps facilitées, et que le Siège Apostolique pourrait de nouveau, grâce à quelque privilège, exempter la Compagnie en France.

646. Le jour de la purification de la Sainte Vierge il rendit visite à de nombreux parlementaires pour les intéresser à notre cause. Quelques-uns offrirent leur concours, d'autres se montrèrent incroyablement opposés et vexés. Il y en eut un pour dire que c'était le démon qui avait imaginé cette Compagnie, qu'il en était l'auteur. Le P. Paschase Broët répondit qu'à son avis l'auteur en était le Saint Esprit, non le diable, qui n'a pas l'habitude de s'affairer pour tant de bonnes oeuvres, dont la Compagnie a pris la charge par toute la terre, jusqu'aux Indes. Un autre déclara, plein de rage, que nous sommes superstitieux, orgueilleux, prétentieux,

si bien que le bon Père Paschase ne sut que répondre ; aussi bien le parlementaire ne voulait rien entendre ; et, au lieu de répondre, le Père s'arma de patience ; finalement, passée la crise de rage, ils se séparèrent bons amis. Prenant congé, le Père lui demanda de dire ce que le Seigneur lui inspirerait en faveur de la Compagnie. Le Procureur général du Roi, par ailleurs pieux catholique, avouait ingénuement que rien ne le déciderait à patroner la confirmation de nos privilèges. Et il freinait l'expédition de nos affaires, pour des raisons qui lui paraissaient toucher au bien de l'Etat. Les prières de l'évêque de Clermontfurent inefficaces pour le faire céder en ce point.

647. Le P. Paschase Broët alla trouver le Premier Président, et lui demanda de liquider notre affaire ; si le Parlement prenait une décision contre la Compagnie, le recours au Roi demeurait ouvert. Le Premier Président se mit à clamer qu' il y avait déjà trop d'ordres religieux ; si nous voulions nous faire religieux, nous n'avions qu'à entrer chez les Franciscains, les Chartreux ou en quelque autre Ordre. Le P. Paschase lui dit que notre Institut était sur un autre plan. L'autre répondit, furieux : faites-vous des miracles, ou vous estimez-vous meilleurs que les autres ? Le bon évêque de Clermont avait adjoint au P. Broët son chapelain. Celui-ci déclara que son évêque avait l'intention de donner, outre une maison, des revenus annuels. Beaucoup objectaient que notre nom de Compagnie de Jésus était une usurpation. Alors, disaient-ils, si nous sommes allergiques à votre Institut, sommes-nous de la Compagnie du diable ? J'ajouterai toutefois que celui qui voyait dans le diable l'auteur de la Compagnie n'osa pas dire devant le P. Broët que le diable avait guidé le Concile de Trente. Il y eut quelqu'un pour dire que les Nôtres devaient

être fouettés et expulsés de l'université de Paris.

648. Enfin, le Parlement publia sa sentence, en prenant un autre biais : il se déchargea de tout le poids de la controverse, remit le jugement à l'évêque de Paris et aux théologiens de la Faculté. Il était évident qu'il ne faisait pas cela pour l'avantage de la Compagnie : il connaissait sans peine l'esprit de l'évêque et des docteurs. Le P. Broët porta à Mgr du Bellay, évêque de Paris et à la faculté de théologie la sentence du Parlement, avec nos Lettres Apostoliques et privilèges et la concession royale. Quand il vint pour la première fois, il trouva Mgr du Bellay ; il entendit la même chanson : il y avait assez d'ordres religieux sans le nôtre, et plus qu'il n'en fallait. Le P. Paschase dit que le Souverain Pontife nous avait approuvés, de même Sa Majesté Très Chrétienne pour son royaume. L'évêque répondit que le Souverain Pontife pouvait l'approuver pour les sujets de son domaine temporel, mais non pour le royaume de France; que le roi n'était pas compétent pour approuver un ordre religieux, puisqu'il s'agit d'une affaire spirituelle. Telle fut la première entrevue. Il ajouta qu'en ce qui le concernait il ne permettrait jamais que notre ordre religieux fût introduit. Le Père vint le trouver une seconde fois et le trouva plus détendu. Il s'était arrangé pour que quelques amis faisant autorité, parmi eux l'évêque de Clermont, parlent à l'évêque de Paris. De Rome, le Père Ignace avait pris soin que le cardinal Maffei écrivît au cardinal du Bellay. Il rendit aimablement ce service, et donna un témoignage insigne, comme il appert de sa lettre.

649. En troisième lieu, ce fut le tour de la faculté de théologie. Le P. Broët communiqua aux docteurs ce que le Parlement lui avait remis.

Il était facile de prévoir que l'affaire présenterait les plus grandes difficultés. Les docteurs la disaient ardue et qu'elle exigeait mûre considération. Seuls le Docteur Picard, dont il fut question ailleurs, homme de grande doctrine et d'insigne piété, et le Docteur Jacques de Gouvéa, portugais, nous étaient solidement favorables. Ce dernier avait plus de 86 ans et comptait à bon droit parmi les théologiens de premier rang. Le Docteur Jover, du royaume de Valence (en Espagne), homme d'une rare érudition, se montra également notre ami. Comme il prenait la défense de la Compagnie, il fut suspecté d'adhérer à son Institut, et baptisé *"Jésuite"* par moquerie. "Je ne suis pas digne, dit-il, d'être incorporé à leur groupe, et ne suis pas de leur nombre". Le quatrième était le Dr Sébastien Rodriguez, lui aussi portugais, remarquablement pieux. D'autres encore éprouvaient une affection sincère à l'égard de la Compagnie, mais impressionnés par la foule des adversaires, ils se dérobaient quand il s'agissait de prendre sa défense. Les théologiens de haute valeur ne manquaient pas pour donner à notre Institut de magnifiques éloges, mais ils désapprouvaient les privilèges concédés par le Souverain Pontife à la Compagnie.

650. Nos Lettres Apostoliques furent remises pour examen au doyen de théologie et au Docteur Pelletier par les autorités de cette faculté. Au nombre de ces délégués se trouvait l'abbé de Clairvaux, devenu ensuite,Jérôme, cardinal de la Souchière. Ceux-ci reçurent très poliment le Père Broët et traitèrent prudemment notre affaire. Dans les séances, l'abbé de Clairvaux nous était assez favorable, et même la plupart des autres, quelques articles mis à part. Le Docteur François Jover fut lui aussi convoqué solennellement comme témoin, massier en tête. Il rendit un témoignage sincère sur l'intégrité de ceux qu'il avait connus

à Paris et Louvain. Le P. Broët fut appelé lui aussi et dut rendre compte de beaucoup de choses.

651. Quand les délégués remirent l'affaire à l'Assemblée Générale des Docteurs - et ils étaient très nombreux - le P. Broët fut convoqué. Il entendit des jugements si variés à propos de la Compagnie, des traits si empoisonnés furent lancés pour la dénigrer, qu'on aurait peine à le croire, si on n'avait été témoin de la séance. Après que le P. Paschase eut entendu quantité de choses, et rendu compte, l'assemblée plénière ne sut rien établir. Elle mit en avant des frivolités, fit traîner la discussion, montrant par là que la plupart ne voulaient ni que la Compagnie fut approuvée, ni qu'elle s'établît en France. Deux des plus célèbres théologiens s'en prirent aux Nôtres dans des discours publics, prétendant que nous nous serions attribué le nom de Compagnie de Jésus avec fort peu d'humilité.

652. Un bon nombre mettaient en question nos pouvoirs d'entendre les confessions et d'absoudre des cas réservés. Le P. Broët fit observer que celui qui avait introduit cette accusation n'avait pas bien considéré qu'il ne s'agissait pas ici d'examiner nos privilèges ; si on s'était occupé de l'Institut de la Compagnie à reconnaître ou non, cette difficulté ne se serait pas présentée. Moins encore si on s'en était tenu à la question d'un collège à admettre à Paris, et même d'autres en France. Ils avaient eux-mêmes limité, de façon arbitraire, les privilèges du cardinal Verallo, le Nonce apostolique. Le Père Ignace écrivit dans le même sens : il ne s'agissait pas d'approuver nos privilèges; accordés par le Saint Siège, ils ne pouvaient être limités par personne. La question était seulement d'admettre nos collèges.

653. L'affaire traîna devant l'Université presque sept mois. Entre temps le Doyen de théologie s'efforçait de persuader tout le monde que la Compagnie ne demandait rien d'autre que l'autorisation d'établir des collèges, et le droit pour les Nôtres de suivre les cours de théologie et recevoir le diplôme de docteurs ; le P. Broët lui fit comprendre que nous étions plus avides de prêcher une bonne et saine doctrine que de recevoir des parchemins. Certains disaient que la Compagnie se conduisait bien pour le moment, mais pourrait dégénérer plus tard, comme ont fait d'autres ordres ; le P. Paschase répondit humblement que par la grâce de Dieu elle pourrait aussi persévérer dans le bien ; de plus, même si avec le temps elle pouvait dégénérer, il serait bon d'utiliser son ministère dans l'Eglise tant qu'elle aurait bonne conduite ; ceux à qui on veut nous subordonner, ajoutait-il, peuvent eux aussi dégénérer, non mo ins facilement que nous. Les docteurs manifestèrent enfin le fond de leur pensée: nos privilèges ne devaient pas être acceptés, parce que l'Eglise, entendez le Concile, ne les avait pas approuvés. Et le doyen déclara expressément que le Pape ne peut accorder des privilèges contre l'ordre hiérarchique, au préjudice des évêques et des curés. Et comme le P. Broët apportait ses raisons, ils lui dirent que ce qui avait été établi dans les sacrés Conciles devait être observé.

654. Finalement, après avoir patienté près de sept mois avec ces bons docteurs, le P.Broët récupéra au début de novembre, du doyen de théologie, tous nos privilèges et le reste qu'il avait soumis à l'examen du Parlement. Il lui dit que, puisque l'affaire était si difficile, qu'ils ne la pu issent expédier, nous attendrions qu'il en plût autrement à la divine Majesté. La peste y contribua, qui se mit à sévir furieusement à Paris,

si bien que le Père décida d'envoyer les Nôtres hors de la ville, et lui-même devait aller en Auvergne, comme nous le dirons bientôt.

655. Cependant, avant de quitter le doyen, il lui demanda, au nom des cardinaux inquisiteurs, qu'il fasse effacer les notes que les docteurs avaient insérées dans la Bible de Robert Estienne, car elles étaient injustifiées. Le doyen estima ne pouvoir le faire en dehors de l'assemblée des théologiens. La faculté de théologie opposa comme excuse qu'elle devait recevoir du Parlement une lettre qui lui en donnerait l'ordre (et on croyait bien que le Parlement ne le ferait jamais). C'était refuser poliment ce qui était demandé.

656. Le P. Louis Gonzalez, en route pour Rome, rendit visite aux Nôtres à Paris. Il persuada le P. Paschase Broët d'ouvrir des classes, *more italico*. Celui-ci écrivit à Rome et en parla à l'évêque de Clermont qui approuva sans réserve ; il promit de donner une maison, avant même que la Compagnie fut approuvée par le Parlement de Paris, l'évêque ou la faculté de théologie ; il promettait aussi une rente de quatre cents francs pour l'entretien des Nôtres. Mais si l'école devait s'ouvrir *more italico*, le P. Broët demandait nommément l'envoi de quelques hommes, entre autres le P. Everard Mercurian et le P. Pelletier. Le Père Ignace estima qu'il fallait d'abord régler l'affaire de l'autorisation légale avant d'ouvrir les classes ; si on obtenait cette autorisation, il n'enverrait pas pour autant ceux qui étaient demandés ; le P. Broët devait se tirer d'affaire à Paris avec les moyens du bord.

657. Toutes ces tractations n'arrachaient pas le P. Broët au confessionnal, ni aux entretiens familiers, par lesquels il aidait les âmes, Mais

la peste fut assez violente pour interrompre la moisson des confessions, à Saint-Germain en particulier, ni pour les pénitents ni pour le confesseur l'accès n'en était sûr.

658. La communauté des Nôtres était peu nombreuse, à raison des rappels fréquents. Rien d'étrange à ce que les vocations fussent rares. Il y eut cependant deux entrées. L'une d'un jeune homme, âgé de dix-neuf ans, né en Bourgogne d'une honnête famille ; ses parents, décédés, le laissaient héritier. Il était fort modeste et pieux, assez instruit en latin, grec et hébreux. Il fit les Exercices, méprisa l'espoir des hommes dans la vie civile, et même la promesse assurée d'une abbaye, que lui offrait un de ses consanguins. Il s'adjoignit à la Compagnie, se livra au jeûne et à la mortification, pratiqua une obéissance peu commune et fit dans la perfection des progrès remarquables.

659. L'autre fut le P. Jérôme Le Bas, belge. Celui-ci, ému par la masse des critiques qu'il entendait contre la Compagnie, poussé par le démon, avait renoncé au projet, conçu durant les Exercices, d'entrer dans ses rangs. Il l'avoua ingénuement au P. Paschase. Il se réfugia dans la prière, sentit à nouveau l'appel divin, fut confirmé dans sa vocation et la suivit. Durant ses hésitations, il servait dans un hôpital les pauvres du Christ, et par cet exercice de charité disposait les gens à recevoir les bienfaits divins. Quand il fut admis dans le groupe, son obéissance, son authentique piété, son esprit religieux, provoquèrent l'admiration de tous. Quand la communauté dut se disperser à cause de la peste, qui, dit-on, terrassa quatre-vingts mille personnes, quelques-uns furent laissés à la maison, avec l'ordre d'avoir le moins possible

de relations avec l'extérieur ; les autres furent envoyés hors de la ville.

660. L'évêque de Clermont avait rejoint sa ville épiscopale, et demandait quelques jésuites pour aider l'hôpital de Clermont pour les confessions, les prédications et autres activités charitables. Il écrivit en ce sens en automne au Père Ignace. Il désirait, depuis longtemps, disait-il, relever dans une ville de son diocèse, appelée Rillom, une Université à peu près écroulée. Jusque là ses efforts avaient été infructueux. Il espérait que si le Père Ignace lui envoyait des hommes savants et pieux, trois ou quatre, la divine Providence relèverait cette Université, déjà à demi-morte. En attendant, il avait fait acheter à Rillom les bâtiments nécessaires, qu'il entendait donner à la Compagnie. Si entretemps on lui envoyait des Nôtres, il ferait en sorte que rien ne leur manquât. Il ajoutait qu'à son avis, l'approbation de la Compagnie à Paris traînerait longtemps. Il avait donc absolument décidé de ne pas attendre, et de donner, pour servir de collège, son hôtel de Paris.

661. Il écrivit de même au P. Broët, qui s'était rendu au début de septembre avec Maître Robert Claysson au village de Rochefontaine. A la fin d'août, à la demande de l'évêque de Clermont, le P. Broët avait envoyé en Auvergne le P. Jérôme Le Bas avec le frère Jacques Morelle, tant pour éviter le danger de la peste, que pour y exercer les fonctions propres à notre vocation, suivant la demande de l'évêque. Maître Claysson et le P. Le Bas faisaient l'un et l'autre à la maison des exercices de discours latin et français, suivant notre usage et donnaient la mesure de leurs talents. Tandis qu'en ce village le P. Broët entendait les confessions, Maître Claysson se produisait en public, prêchant les dimanches et jours de fêtes. Ce village appartenait à un ami, nommé

Ange Cognet, avocat au palais. Les aumônes spirituelles et corporelles étaient assurées aux pauvres. Maître Claysson demeura là presque un trimestre ; les auditeurs se pressaient à ses sermons; il en allait de même dans les villages voisins. Le P. Paschase y accomplissait les cérémonies ecclésiastiques, parfois en divers lieux le même jour ; comme il refusait l'argent et même les repas qu'on lui offrait, qu'on le voyait assidu aux confessions et communions, il édifia les villageois autant par ces exemples que par ses sermons. En même temps, les Nôtres recevaient du seigneur du village de Rochefontaine une aimable hospitalité, et Maître Claysson prit en charge l'instruction d'un de ses fils et lui fit quelques cours de rhétorique, de dialectique et de grec.

662. Le P. Jérôme Le Bas, envoyé en Auvergne y demeura environ quatre mois, et y fit encore plus abondante moisson, ayant été cordialement reçu par l'évêque. En sa présence, il prêcha le jour de la nativité de la Sainte Vierge au village de Beauregard, où l'évêque avait un château; le dimanche suivant, dans un village voisin ; dans l'un et l'autre, pour le profit spirituel et la consolation des auditeurs. Il conclut ainsi son apprentissage de prédicateur. L'évêque l'envoya ensuite avec son compagnon visiter les malades et les prisonniers. Puis ils s'en furent aux pauvres des villages environnants, pendant dix jours ils leur firent exhortations et prédication, distribuèrent les aumônes fournies par l'évêque, rendirent aux âmes et aux corps les plus utiles services.

663. Puis, comme le temps d'administrer les ordres sacrés approchait, le P. Jérôme et son compagnon suivirent, sur son ordre, l'évêque qui se rendait à Clermont. Ils allèrent tous deux à l'hôpital, vaste en cette ville, pour consoler

les malades, leur apporter les secours spirituels et matériels. Après avoir célébré le saint Sacrifice devant eux, le Père faisait un sermon pour eux et les autres assistants, chaque jour à heure fixe et il expliquait la doctrine chrétienne à la foule qui venait les rejoindre. Après quoi, comme c'était le temps de l'avent, il développait l'Evangile et l'épître du jour. Achevée la prédication, il enseignait en particulier chaque malade, jusqu'à l'heure du repas qu'il prenait en commun avec les convalescents, les engageant, par de pieuses conversations, à une meilleure vie. Après dîner, il faisait des leçons et des sermons, suivant les besoins des malades. Il continua durant deux mois et demi ce travail quotidien. Le nombre des hommes et des femmes qui affluaient à l'hôpital croissait de jour en jour, peuple et noblesse. Parmi ceux-ci les fonctionnaires de la chancellerie, les chanoines de la cathédrale et d'autres églises, venus pour entendre sa messe et assister à ses sermons. Ils cherchèrent à l'inviter à table pour l'honorer, mais il s'y refusa ; ils en éprouvèrent à son égard une étonnante affection.

664. Le jour de la Saint Luc, le Père fit à la cathédrale le discours synodal, à la demande de l'évêque. Y assistèrent l'évêque et les abbés revêtus de leurs insignes avec les chanoines et tout le clergé (les curés étaient environ huit cents). Il s'en acquitta à la grande admiration des auditeurs ; la réputation de la Compagnie s'en répandit au loin pour la gloire de Dieu. Il mettait tant de zèle au soin des malades, il épargnait si peu sa peine, que pour soigner un soldat il amena six médecins et chirurgiens et obtint les remèdes chez les pharmaciens tant par ses prières qu'avec son argent. Quant au soldat, après s'être confessé plusieurs fois au P. Le Bas, il rendit son âme à Dieu. Grâce à lui, d'autres hommes et femmes quittèrent heureusement cette vie,

s'étant confessés. On estime que c'est la réputation et bonne renommée du P. Jérôme Le Bas qui décida le révérendissime évêque de Clermont à promettre de laisser son hôtel de Paris sans attendre la décision de la faculté de théologie, à la disposition du collège de cette ville. Il appela le P. Paschase Broët, qui, à cause de la peste, se trouvait hors de Paris, à Croixfontaine, lui envoya une escorte de cavalerie et sa propre monture en vue d'étudier et décider ensemble la conversion du collège de la Compagnie en Académie à Rillom. La bienveillance de l'évêque allait croissant, à mesure qu'il voyait les fruits récoltés par l'un ou l'autre de nos ouvriers.

665. Le P. Paschase Broët le rejoignit au début de novembre et fut très occupé dans la vigne du Seigneur. En même temps, le P. Jérôme Le Bas, appelé par Mgr. le Chancelier de Clermont, en la fête de la Toussaint, célébra le Saint Sacrifice et prêcha à la paroisse à la grande satisfaction du peuple. Il refusa l'argent qu'on lui offrait ; tous en furent dans l'admiration. Le dimanche dans l'octave et le suivant, il dut prêcher dans la même paroisse et dans une autre; l'assistance fut très nombreuse. Par estime de son zèle, ses auditeurs demandaient instamment qu'il y parlât tous les jours de l'avent. Le P. Paschal Broët, qui était arrivé, fit allusion au retour du P. Le Bas à l'académie de Paris. Quelques notables le supplièrent de ne pas l'enlever de Clermont. Le Chancelier offrait même une prébende, s'il voulait s'y établir pour y donner des leçons d'Ecriture Sainte et prêcher au peuple. Alors qu'ils l'estimaient à ce point, il n'avait, pour sa part, ni achevé ses études de philosophie ni abordé le cours de théologie scolastique ; mais l'onction du Saint Esprit avait un tel effet qu'on le croyait capable d'être bon théologien et de bien remplir les emplois ecclésiastiques. De même

les chanoines de Montferrand, ville voisine, attirés par sa renommée, suppliaient qu'il prêchât dans leur église les fêtes de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie. Il s'excusa modestement auprès d'eux, pour ne pas priver de sermon les habitants de Clermont. De la sorte, il fit après la messe sa prédication dans la paroisse habituelle.

665. Le second dimanche de l'avent, achevés à l'hôpital sainte Messe et sermon, il fit ses adieux à ses auditeurs et aux malades, mettant en avant pour son retour les exigences de l'obéissance. Beaucoup pleuraient et manifestaient par des soupirs leur attachement. Il les consolait, leur laissait bon espoir de le revoir, avec la permission de son supérieur. Pour son retour, une pieuse dame lui offrait un viatique et d'autres dons qu'il refusa, à l'admiration universelle. Le chancelier l'invita à déjeuner, et l'accompagna hors de la ville avec une nombreuse escorte. Il n'accepta pas même un cheval, que plusieurs lui offraient. Il arriva de la sorte à Beauregard, peu après que l'eussent quitté ses amis qui l'accompagnaient en larmes. Il rejoignit l'évêque et le P. Paschase Broët, reçut le nécessaire pour le voyage et fut à Paris, avec un compagnon, la veille de Noël. Maître Robert Claysson y était rentré auparavant pour achever ses études théologiques. Le Père Broët était resté chez l'évêque de Clermont pour y traiter des affaires et de son église et de la Compagnie, ou encore pour l'aide spirituelle de l'évêque.

668. Le supérieur du collège de Périgueux, docteur en théologie, envoya en cette année 1553 une délégation à ceux des Nôtres qui se trouvaient à Paris. Le message était le suivant : "Daigne le Révérend Père Ignace envoyer quelques-uns de ses frères en nos régions. Nul doute qu'ils n'y promeuvent la gloire de Dieu, plus que partout

ailleurs, même aux Indes. Jusqu'à présent le culte divin et la doctrine sont oubliés, couverts de ténèbres, dans les pays que j'habite. Pour ce qui touche à la foi, nos populations sont plus ignares que des garamantes. Près de Bordeaux, à quelque trente lieux, se trouvent des zones boisées dont les habitants, à voir leur ignorance de la parole divine, ressemblent, dit-on, plus à des bêtes qu'à des hommes. Il y a là des quinquagénaires qui n'ont jamais entendu la Messe, ni aucune parole sur Dieu". Il ajoutait que si quelques-uns des Nôtres venaient, il fournirait tout le nécessaire pour leur entretien, mais "grande est la moisson et rares les ouvriers". Le chancelier de la Reine vint aussi chez nous, demander quelques religieux de la Compagnie pour une abbaye qu'il possédait, distante de Paris de onze mille pas. Il témoignait d'un grand attachement envers notre Institut, mais comme la peste qui sévissait à Paris avait dispersé les Nôtres, on ne put rien pour lui.

669. La ville de Rillom, où l'évêque de Clermont désirait établir un collège, était sous sa juridiction temporelle et spirituelle. Le P. Paschase Broët visita plusieurs emplacements. Il en conclut facilement qu'il n'y en avait pas un seul de commode pour nos ministères. Plus de six cents élèves fréquentaient cette académie, et on pouvait prévoir qu'ils viendraient plus nombreux si elle était aménagée à nouveau. Il pensait qu'elle était assez dotée pour l'entretien d'un bon nombre d'étudiants. Il désirait cependant l'envoi préalable, par le Père Ignace, de trois ou quatre hommes, dont un professeur de théologie (il n'y en avait pas à Rillom). Tout paraissait au P. Broët en assez bonne disposition pour donner l'espoir d'un fruit spirituel abondant. Il conseilla à Monseigneur du Prat de bâtir d'abord le collège, avant l'arrivée des

Nôtres. L'évêque pensait le contraire : que viennent d'abord les Nôtres, et on construirait ensuite le collège, sur le modèle et à la demande de la Compagnie, en leur présence. Le Collège de Paris n'aurait pas à en souffrir : il lui donnerait, avec l'hôtel de Clermont, une bonne rente. Son bon vouloir semblait grandir encore de lui-même. L'envoi à Rillom d'un ouvrier comme le P. Jérôme Le Bas, pour les oeuvres de piété dont nous avons parlé ci-dessus, n'y avait pas peu contribué.

Et c'est fini pour le Collège de Paris.

* * *

TEXTES IGNATIENS

4ème Série : "CHRONICON" DE J.A. DE POLANCO

XVII

BIBLIOTHÈQUE
Noviciat des Jésuites
du Canada Français

A-3

CHRONIQUES
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

---

par le Père Jean-Alphonse de Polanco

Couverture :
La place de l'Eglise du Gesù, à Rome
en 1665

(Gravure de Lieven Cruyl - fragment)

Année 1553

(suite)

PROVINCE DE CASTILLE

LE COLLÈGE DE SALAMANQUE

670. Au début de 1553, la Province de Castille, avec, pour Provincial, le P. Antoine Araoz, comprenait six collèges, ou mieux si débuts de collèges : Salamanque, Medina del Campo, Valladolid, Burgos, Oñaz et Alcala.

671. Le recteur de Salamanque, le P. Michel Torrès passa la plus grande partie de l'année hors du collège, pour diverses affaires de la Compagnie, spécialement au Portugal. Le P. Hernandez le suppléa. Au début de l'année, quinze des Nôtres y vivaient, dont cinq prêtres et onze théologiens. D'autres, nombreux et fort capables, aspiraient à la Compagnie, mais l'exiguité des lieux ne permettait pas de les recevoir ; on en accepta cependant quelques-uns qui avaient déjà quelque avance, par exemple un canoniste et un prêtre, et en outre un théologien ; à la fin de l'année trois autres prêtres, l'un d'eux qui avait achevé sa théologie, et qui était assez fort en latin, fut envoyé à Medina del Campo pour l'enseigner. Les deux autres furent dirigés sur Coïmbre, les ressources de Salamanque n'étant pas suffisantes pour les entretenir. Dans les premiers jours de septembre, trois théologiens qui promettaient beaucoup, et avec eux un jeune homme, bien instruit et très estimé furent acceptés. Ceux-ci, en plus de leur formation à la piété, faisaient en théologie des études activement poussées. Chaque semaine, l'un d'eux défendait les thèses de la faculté. Leur ardeur à préparer leurs cours, à les suivre et à en disputer entre eux ne contribuait pas peu à leur progrès.

672. Quelques-uns furent envoyés en pèlerinage, pour leur profit personnel et l'édification du prochain. Ils établirent en plusieurs lieux la confrérie du saint nom de Dieu, très utile pour combattre l'abus des jurons. Vivant d'aumônes, descendant dans les hôpitaux, prêchant à l'occasion, ils allaient, méritant bien de beaucoup de gens.

673. Souvent appelés au chevet des malades, ils accouraient, y passant parfois la nuit, quand la nécessité ou la charité semblait l'exiger. Et le Seigneur avait coutume, comme le démontrait l'expérience, d'amener quelques assistants au regret de leur vie passée, à leur amendement pour l'avenir, au progrès intérieur, par le danger même couru par les mourants, et grâce aux avertissements et aux exhortations des Nôtres. Certains se confessaient, d'autres étaient attirés à faire les exercices spirituels, d'autres songeaient à embrasser la vie religieuse.

674. A la maison, nombreux étaient ceux qui venaient recevoir les sacrements de pénitence et d'eucharistie. C'était surtout des étudiants ; car, étant donné le petit nombre des prêtres et l'exiguité de la chapelle, les Pères ne s'occupaient pas alors beaucoup des femmes. Cette chapelle fut cependant agrandie au début de l'année; et facilement. Les Nôtres avaient acheté une maison contiguë à celle qu'ils habitaient. Elle occupait un vaste espace, comportait parmi d'autres avantages, un atrium assez étendu, avec accès sur la voie publique. Ils en firent une chapelle plus grande que celle qui se trouvait au rez-de-chaussée de la maison. Ils y furent contraints par le nombre de gens que ne pouvaient recevoir cet autre bien trop étroit.

675. En outre, les frères enseignaient chaque jour le catéchisme aux enfants et le dimanche

les adultes s'y adjoignaient en nombre. Ils faisaient de même dans trois villages voisins ; les gens y venaient avec dévotion et le fruit était abondant. Les conversations spirituelles, à la maison et au dehors, servirent beaucoup au progrès spirituel de beaucoup de gens. L'autorité des Nôtres, la bienveillance envers eux furent stimulées, ils se concilièrent l'estime du public, quand on vit avec quel zèle ils s'appliquaient à l'éducation des enfants, tout en disant des choses plus aptes à capter l'attention des adultes. On y trouvait foule d'informations sur la prière, l'adoration de la sainte eucharistie, la vénération des croix et des images pieuses, le respect dû aux lieux sacrés : toutes choses qui étaient ignorées, ou, pire encore, objet d'erreur, même de la part d'hommes mûrs. Les dimanches, après dîner, on expliquait aussi à la maison la doctrine chrétienne. Les auditeurs y venaient si nombreux, que la chapelle était beaucoup trop petite pour contenir tout le monde. Quelques prêtres, quelques nobles aussi, mûs par de saintes conversations, entrèrent en religion. D'autres prêtres, sans renoncer à leur condition, progressèrent eux-mêmes et en entraînèrent d'autres dans les voies du Seigneur, si bien que leur ferveur spirituelle provoquait à bon droit l'admiration des ecclésiastiques et des laïcs.

676. En ce qui concerne les exercices spirituels, ils portaient eux aussi des fruits variés. Parfois six, sept et même huit personnes étaient entraînées ensemble en ces méditations et on remarquait chez presque tous un progrès nullement négligeable. Un homme très considéré dans les royaumes d'Espagne, qui viait depuis longtemps séparé de sa femme, rejoignit le domicile conjugal et se réconcilia avec elle après les exercices de la première semaine et sa confession générale.

L'évêque de Salamanque, lui-même, manifesta envers nous une affection nouvelle, et demanda, pour le parcourir, le livre des exercices. Discordes, divorces, litiges furent arrangés. Deux familles nourrissaient entre elles une hostilité grave. Leurs chefs firent chez nous une confession générale de leurs péchés, et se réconcilièrent.

677. Les confessions générales produisirent des fruits considérables. Un homme était éminent par le sang, la richesse et la faveur de la cour et son luxe vestimentaire était recherché, à provoquer la jalousie. Tout le monde en jasait. Il s'enfuit du palais royal et se réfugia dans notre minuscule collège comme dans un asile. Il fit les exercices spirituels et devint un autre homme ; il provoqua l'admiration de tous, séculiers et religieux. Il abandonna la cour, une armée de serviteurs, se retira dans un petit trou éloigné et ignoré, afin de mieux vacquer au service de Dieu.

678. Le P. Jean Alvarez était revenu de Grenade à Salamanque. Là aussi il laissa de nombreux esprits fort bien disposés envers la Compagnie, très désireux de fonder un collège.

679. A la fin de juillet, le P. François de Borgia vint à Salamanque par une occasion dont nous parlerons plus loin. Il était accompagné par le frère Antoine de Cordoue, frère du comte de Feria. Ce fut une grande consolation pour les Nôtres, qu'il invita à rivaliser dans la vertu, la vie spirituelle et une authentique imitation du Christ. Il prêcha deux fois : la première fois ce fut dans notre chapelle où personne n'avait encore parlé. Tant par ses prédications que par ses conversations avec hommes et dames du plus haut rang dans la ville, et avec des personnes de grande culture, il porta fruit pour la gloire de Dieu.

LE COLLÈGE DE MEDINA DEL CAMPO

680. A Medina del Campo - dont le recteur était le P. Pierre Sevillano - résidaient vingt deux ou vingt trois des Nôtres. Sept étaient prêtres et étudiaient soit les humanités, qu'on y enseignait, soit la philosophie, car un cours d'arts libéraux y était organisé. Trois frères, fils de Don Antoine de Acosta y étaient entrés dans la Compagnie. Un quatrième se joignit à eux. Cela n'était pas pour déplaire à leurs parents, citoyens de Medina ; au contraire, la foi de ceux-ci consolidait l'inclination religieuse de leurs enfants. Et tous ces étudiants progressaient admirablement en vertu, et presque tous en lettres. Il est surprenant, alors que les exercices de piété leur prenaient beaucoup de temps, qu'ils aient fait de tels progrès en humanités et philosophie.

681. Quelques-uns d'entre eux demandèrent au recteur la permission de faire un pèlerinage. Celui-ci fut utile pour eux et beaucoup d'autres. Leurs exemples de modestie et de vertu, leurs entretiens spirituels, leur conciliaient abondamment la bienveillance de ceux chez qui ils descendaient ou avec qui ils conversaient ; ils y gagnaient en autorité. On aurait eu peine à trouver quelqu'un qui, averti par eux ne fût-ce qu'une fois, ne s'abstint de paroles incorrectes ou d'actes indécents, cela tout au long du voyage. Je signalerai en particulier deux ou trois cas. Un jour de fête ils traversaient un village. Ils tombèrent sur un groupe de paysans qui jouaient aux cartes à l'heure des offices. Ils s'approchèrent, les exhortèrent avec bonté, les prièrent de laisser là ces jeux, d'aller à l'église et de participer à l'office divin. Les paysans obéirent aussitôt et se rendirent

à l'église. Le lendemain, la majeure partie d'un village dansait. L'un des pèlerins leur parla du Royaume de Dieu. Les danseurs, qu'étonnait cette nouveauté, n'eurent aucun mépris pour le sermonneur, mais, laissant là les danses, ils écoutèrent à genoux, pleins d'attention et de révérence, la parole de Dieu qui leur était exposée. Sans doute, leur curé, vénérable vieillard aux cheveux blancs, assistait-il à la scène; à cette vue, il fut si ému, qu'il vint trouver nos pèlerins, se jeta à leurs genoux, humblement se déclara pécheur, les supplia en larmes de prier Dieu pour lui. Il ajouta que s'il n'était retenu par quelque empêchement, il les suivrait partout. Le surlendemain, arrivés à un autre village, ils apprirent qu'il s'y trouvait une femme qui, depuis sept années entières, nourrissait une violente haine contre autrui. Il ne s'était trouvé personne capable d'amollir sa dureté. Nos frères arrivent, vêtus de loques et mendiants comme c'est d'usage en pèlerinage. La divine bonté donna à leurs esprits et à leurs paroles de briser ce coeur dur comme un diamant. Elle embrassa tout en larmes et pleine d'amour, ceux que peu auparavant elle poursuivait d'une haine mortelle. A la grande admiration et à la joie des assistants et de tout le village, tous se retirèrent réconciliés.

682. Après l'arrivée des Nôtres à Medina del Campo, le style de vie s'y renouvela, si bien que le Seigneur paraissait récolter le centuple de la semence répandue par leur parole. Les habitants eux-mêmes avaient l'impression de remonter des ténèbres vers la lumière. Beaucoup de ceux qui se confessaient et communiaient chaque dimanche chez les Nôtres, s'en abstenaient auparavant même durant le temps pascal. Les marchands - et ils l'avouaient - n'avaient d'autre activité, en dehors des bénéfices à tirer de leurs négoces, que de gaspiller leur

fortune en jeux, en luxe vestimentaire et en banquets. Désormais ils se vêtaient avec modestie, retranchaient le superflu, visitaient en personne les pauvres et les malades. Il s'en trouva un qui, retenu toute la journée par ses affaires, prenait une lanterne et allait de suite visiter les malheureux. Un bon nombre faisaient des largesses en faveur des pauvres et des malades. Tels qui, d'abord, gaspillaient des sommes énormes en une abondance d'habits luxueux, tissés dans la soie et garnis d'or et d'argent, convertirent tout cela en vêtements et en lits pour les pauvres, et en achat de ce qui leur était nécessaire. Il arriva que l'un de ceux qui circulait d'ordinaire en costumes magnifiques et somptueux, visita un malade, qui n'avait pas même une chemise ; il se retira dans un coin, se dépouilla de sa chemise et en revêtit ce pauvre. Le peuple était grandement édifié de voir ces gens abandonner jeux, délices et commerce hasardeux, et s'adonner tout entiers aux exercices de piété. C'était là le fruit du sacrement et de la prédication. Le P. Baptiste Sanchez combattait énergiquement ces péchés dans les églises, sur la place publique et dans les rues fréquentées par les marchands et les nobles. Les exhortations privées, soit de lui, soit des autres, contribuaient beaucoup à cette conversion des moeurs.

683. Le nombre de ceux qui fréquentaient ces prédications augmentait de jour en jour. Parmi eux un noble, qui avait reçu les ordres sacrés, chanoine de Salamanque, scandalisait gravement le public, portant des habits laïcs et menant vie très mauvaise, et non pas en secret ; tout le monde le savait. Celui-ci, la veille du dimanche dans l'octave de Noël, frappé d'un trait de l'amour divin, décida de renoncer aux pompes du siècle et de se convertir sincèrement à Dieu. Il s'adressa aux Nôtres, avec l'intention, ou de demeurer définitivement avec eux, ou en tout cas d'adopter pour

l'avenir un meilleur genre de vie. Les sermons du P. Jean-Baptiste Sanchez lui plaisaient étonamment, même avant sa conversion. Quelqu'un lui demanda pourquoi il n'entendait pas plutôt un autre excellent prédicateur, qui annonçait alors à Medina la parole de Dieu ; il répondit qu'il éprouvait une affection spéciale pour le P. Sanchez, parce qu' il savait qu'il avait d'abord mis la main à la pâte avant de parler.

684. Les dimanches et jours de fête, après midi, se tenaient à la maison pour les gens de l'extérieur, des échanges spirituels ou des exhortations, très fréquentes. Certains admettaient difficilement que les femmes n'y pussent assister ; quelques-unes s'efforçaient d'entendre au moins quelques paroles, près de la porte, dans la rue. Mais, outre ces conférences des dimanches et fêtes, d'autres avaient lieu les mêmes jours ; celles qui portaient le plus de fruit c'était celles qui se tenaient sur la place publique. C'est pourquoi Satan s'appliquait davantage à les empêcher. L'abbé de Medina menaçait de les supprimer (nous avons dit que Medina, à défaut d'évêque, était soumise au spirituel à l'abbé). Le Recteur s'adressa au Gouverneur de la place et lui exposa les pouvoirs dont jouissait la Compagnie. Celui-ci répondit que, même si la Compagnie ne les avait pas tenus du Souverain Pontife, il n'en était pas moins juste de favoriser une telle oeuvre de piété. Il ajouta qu'il voulait lui-même accompagner le P. Sanchez quand il prêcherait sur les places et s'asseoir près de lui. Si l'Abbé mettait quelque obstacle, il ferait en sorte que ce genre de prédication fut toléré.

685. Il y avait là un dominicain, prieur de son couvent, ami de l'abbé. Le jour de la Circoncision, il recommanda de se défier des doctrines nouvelles, et fit savoir par la suite qu'il parlerait

volontiers avec le recteur de notre collège. L'ayant appris, le P. Sevillano vint le trouver. Tout d'abord le religieux s'excusa des paroles qu'il avait dites en chaire : elles étaient dirigées contre les luthériens, non pas contre nous. Toutefois, on lui avait rapporté certaines choses. Pour sa part, il n'y croyait pas ; mais par amitié, il voulait avertir les Nôtres, de ce qui circulait. Voici les principaux chefs d'accusation : la Compagnie vivait suivant les traditions de ses anciens, mais n'avait pas de statuts ; les Nôtres entraient chez les veuves, mangeaient, buvaient, portaient des vêtements de lin, ne pratiquaient pas les pénitences corporelles : disciplines, cilices, jeûnes, malgré leur maigreur et leur pâleur apparentes ; ils admettaient des revenus ; ils renvoyaient certains sujets qui avaient vécu plusieurs années dans la Compagnie ; et plusieurs autres choses de ce genre. Le P. Sevillano lui donna abondante satisfaction.

686. Puis on en vint aux sermons sur les places publiques. Le prieur fit observer qu'il y avait tout de même des églises, et qu'en Espagne l'usage n'était pas de prêcher sur les places, que la façon d'agir des Nôtres ne lui plaisait guère. Quand il lui fut expliqué que ceux qui entendaient les sermons sur les places n'iraient pas à l'église, que par suite beaucoup en recueillaient du fruit, le prieur se rendit à l'avis du recteur. Il approuva ces prédications dehors, à condition qu'elles ne se fassent pas à l'heure des sermons en église. Il offrit même sa médiation auprès de l'abbé, et les Nôtres devraient comprendre quel service il nous rendait par là. Si bien que d'une part l'intervention du prieur qui avait autorité sur lui, d'autre part le changement de vie de ce noble - dont nous avons parlé plus haut -, calmèrent l'abbé et même le disposèrent favorablement envers la Compagnie. Comme le noble en question

avait passé quelques semaines chez nous, qu'il avait décidé de changer de vie, il fut décidé de le promouvoir du subdiaconat qu'il détenait, au diaconat puis au sacerdoce. L'abbé de Medina, qui avait maltraité les Nôtres quelque temps, voulut lui donner les ordres sacrés dans notre chapelle. Il en promut là quelques autres aux saints ordres, donna à tous les Nôtres sa bénédiction, promit d'engager dans les ordres sacrés ceux des Nôtres qu'il faudrait. Par un de ses prêtres il fit savoir aux Nôtres qu'ils pouvaient le lui demander s'ils le voulaient.

687. Certains qui exerçaient la profession de banquiers, y renoncèrent définitivement, encore que ce fut très profitable pour eux et hautement considéré par les marchands qui abondent sur la place de Medina. D'autres, nombreux, qui avaient été amenés à l'usage fréquent des sacrements, constataient d'eux-mêmes leur croissance quotidienne en esprit et vertu.

688. Pendant le carême, les Nôtres entendirent les confessions de presque tous les mendiants de la ville et des prisonniers. Ce travail ne fut pas sans fruit : plusieurs d'entre eux ne s'étaient pas confessés depuis quinze ou vingt ans.

689. Celui qui, comme nous l'avons dit, fut promu dans notre chapelle aux ordres sacrés, y célébra la messe puis rentra chez lui. Il menait désormais une vie si honnête et si morale que ses amis et tous ceux qui l'avaient connu étaient dans l'admiration. Lui qui auparavant ne pouvait sortir qu'avec toute une suite de serviteurs et au tintamarre de ses chevaux, ne se montrait plus qu'avec un seul domestique.

690. A la demande de plusieurs, le P. Jean-Baptiste Sanchez fut appelé à onze lieues de là, à Medina del Rioseco, où se tiennent aussi des grandes foires internationales. Tant qu'il y demeura, il prêcha chaque jour, et à l'occasion deux fois. La foule fut si considérable et l'émotion telle, qu'aucune église ne fut assez vaste pour contenir ses auditeurs. L'Amiral, gouverneur de la place, lui demanda de prêcher le jour de l'Ascension dans le couvent de saint François ; les autorités civiles écrivirent au recteur de Medina del Campo de le laisser plus longtemps parmi eux, faisant entendre qu'ils avaient l'intention de fonder un collège de la Compagnie.

691. Le P. Sanchez alla quelques jours plus tard à Valladolid, où ses sermons et ses entretiens touchèrent beaucoup d'âmes. En premier lieu une dame de haut rang, qui portait sans mesure de riches vêtements, ornés de pierreries et d'orfèvrerie, comme si elle mettait tout son bonheur dans ce décor. Quand elle eut entendu le P. Sanchez, elle voulut se confesser à lui, mûe par le grand chagrin que lui imposait sa vanité.

692. Il se rendit aussitôt à Avila, noble ville de Castille, où l'appelait le chapitre au complet. Il prêcha dans l'église cathédrale, où on admira sa ferveur. Le jour de saint Gilles (1er septembre), patron de l'église qui était affectée à la Compagnie, l'évêque en personne voulut l'y entendre. Le P. Sanchez suscita dans cette ville, qui nous était déjà passablement bienveillante, tant de bonnes dispositions et de charité que c'en fut admirable. Séculiers et réguliers étaient animés envers lui de tels sentiments, qu' un certain religieux,prédicateur savant, s'en prenant avec véhémence aux moeurs de ces gens leur dit, pour les convaincre de leur dureté : "Si le

saint (il pensait au P. Sanchez) n'a pas été capable d'amollir les durs cailloux d'Avila, pourquoi sommes-nous venus perdre notre temps ici ?".

693. Retournant à Medina - où revint aussi le P. Sanchez -, des gens sages observèrent que les détractions et aboiements de certains contre le collège étaient aussi efficaces que les gouttes d'eau qu'on jette sur des charbons enflammés : elles n'éteignent pas le feu, mais lui donnent vigueur. Plus certains prédicateurs cherchaient à barrer la route et attaquaient les Nôtres, plus s'accroissaient le nombre et la qualité de ceux qui entraient dans la Compagnie et profitaient de sa doctrine. Telle était l'opposition, qu'un religieux prédicateur, avertit la foule avec véhémence et profonds soupirs : "Défiez-vous de ceux qui vous promettent la sainteté, en rien de temps, sans aucune austérité ni discipline" . Et il citait saint Paul (Ph 3,18) : "Je vous le dis avec des larmes, ce sont des ennemis de la croix du Christ". Ses déclamations et ses menaces eurent le succès de procurer aux Nôtres une plus abondante moisson. L'un des membres de la communauté de Salamanque, vint à Medina et ses prédications à l'église et sur les places consolèrent multitude de gens et les enflammèrent d'amour de Dieu. Des pays voisins on demandait ardemment que quelques-uns des Nôtres fussent envoyés prêcher. Mais la moisson était aussi abondante que rares les ouvriers.

694. Certains désiraient être admis dans la Compagnie. Peu reçurent satisfaction. On accepta toutefois ce prêtre, dont nous avons dit plus haut la conversion à Dieu ; il avait cependant été renvoyé chez lui pour l'expédition de ses affaires et l'édification de la population.

695. Près de notre résidence, il y avait une église appartenant aux chevaliers de Saint-Jean. Les habitants de Medina désiraient qu'une grande partie du terrain attenant fut donnée pour l'établissement d'un collège à ériger sur place. Mais il parut délicat à Don Rodrigue de Dueñas, qui avait appelé les Nôtres à Medina, de demander encore cela. Toutefois, ceux dont l'affaire relevait proposèrent aux Nôtres d'accepter et ils établirent l'acte de donation ; ils y inclurent même la promesse de percer une porte qui donnerait dans l'église paroissiale, de sorte que les Nôtres pussent y prêcher et distribuer les sacrements, de manière à ne leur imposer aucune "charge d'âmes".

696. Mais la Divine Bonté leur procura un emplacement, libre à la fin de juillet, par l'intermédiaire de Don Rodrigue de Dueñas, qui leur en fit donation le jour de Saint Pierre. Ce terrain convenait parfaitement pour la construction d'un collège, à raison tant de ses dimensions que de la salubrité de l'air. Les Nôtres en prirent possession le jour de la commémoration de Saint Paul. La construction commença au début d'août. Le P. François de Borgia et le P. Antoine de Cordoue étaient opportunément venus à Medina vers ce temps-là. Après la prière adressée à Dieu et à Marie, Mère de Dieu, après la procession avec litanies faite autour de l'emplacement, le P. François de Borgia posa la première pierre et le P. Antoine de Cordoue la seconde, puis tous les autres pères et frères suivirent. Ayant invoqué chacun quelque saint, ils disposaient les briques. Dans leurs prières publiques et privées, ils ne demandaient rien autre, - sinon que ce collège fut construit pour la perpétuelle gloire du nom de Jésus. L'idée et l'architecture du bâtiment avaient été conçues par le P. François de Borgia lui-même, avec le P. Barthélémy de Bustamante. Ils prirent l'initiative d'en

envoyer les plans au Père Ignace. Certains craignaient que les moines de Saint-Augustin, ou les religieuses de Saint-Dominique, ou la paroisse voisine de Saint-Jacques ne fissent opposition à la construction du collège. Les Nôtres ne rencontrèrent toutefois alors aucune contradiction.

697. Quelques-uns de nos frères se proposaient, pleins d'ardeur, pour apporter les plus humbles concours à cette construction ; ils aidaient les maçons et les cimentiers. Ce qui les nourrissait spirituellement eux-mêmes, et aussi les spectateurs. Beaucoup d'habitants passaient devant l'édifice, voyaient les Nôtres porter des briques, couverts de chaux et de poussière. Etonnés de cette nouveauté, émus par cet exemple, ils quittaient manteaux et bijoux dorés et, bien que revêtus de soie, rejoignaient nos frères. Ils s'estimaient honorés de porter briques, sable et autres matériaux; on leur entendait souvent dire, dans leur édification, qu'il ne fallait nullement payer des salariés pour ce travail, mais qu'eux-mêmes devaient acheter le droit d'être admis à une oeuvre de cette noblesse. Avec leur contribution et celle de beaucoup d'autres, la maison sortit rapidement des fondations et s'éleva au-dessus du sol.

698. Il ne faut cependant pas négliger que la doctrine et l'exemple du P. François de Borgia inouis en un tel siècle, émurent la ville au plus haut point. Les Nôtres et les étrangers en furent vivement encouragés ; les relations et conversations avec lui étaient pour tous abondante source de joie et d'édification. Durant ce peu de jours, il fit à Medina quelques sermons, réclamés avec insistance, soit dans notre maison, soit en d'autres églises. Elles abondaient d'esprit surnaturel et de piété, si bien que les habitants furent remplis à la fois de confusion et de la plus

vive admiration, et firent un considérable progrès dans l'amour de Dieu. Il entraînait aussi ceux de la maison à glorifier le Seigneur et à veiller à leur propre abnégation ; en l'une et l'autre matière il était lui-même un vivant exemple. Après son départ, le P. Jean-Baptiste Sanchez et quelques autres le suppléèrent, soit pour les prédications extérieures, soit pour les exhortations domestiques, et beaucoup les suivaient.

699. A l'automne, les Nôtres avaient achevé leur cours de philosophie. Le P. Maximilien Chapelle commença pour eux deux leçons de théologie. En même temps avaient lieu deux cours d'humanités. Le P. Joseph d'Acosta, le plus jeune des quatre frères, déclama des vers où ils célébrait les bienfaits du Christ. Il y mit tant d'ardeur spirituelle pour porter à l'amour de Dieu l'âme de ses auditeurs, que l'un d'entre eux se mit à pleurer et ne put cesser avant de s'être jeté aux pieds d'un confesseur, de lui avoir avoué les péchés de sa vie passée, et d'avoir changé son comportement. D'autres s'approchèrent de la table de communion le même jour, comme de coutume.

700. A la fin de l'année, un prêtre, instruit en langues et en théologie, remarqué dans le pays pour l'exemple de sa vie et pour sa doctrine, fit les exercices spirituels à Medina, et entra dans la Compagnie.

LE COLLÈGE DE VALLADOLID

701. Dans le petit collège de Valladolid, les Nôtres n'étaient pas nombreux, mais actifs. Le P. Jean Gonzalez était à la tête. Pendant les premiers mois de l'année, sa santé était médiocre, mais il n'en tenait guère compte. Ardent travailleur, il était fréquemment occupé dans des affaires fécondes pour la gloire de Dieu. Ceux qui recouraient aux Nôtres en tiraient souvent un abondant profit de grâces divines. C'est ainsi que, dit-on, un noble Cantabrais, jeté en prison, condamné à mort, n'avait pu être amené, ni par l'abbé de Valladolid (qui avait là juridiction épiscopale), ni par son vicaire, ni par quelque religieux que ce fût, à pardonner à ses ennemis ni à se confesser. Mais il tomba malade - maladie envoyée par Dieu pour son bien spirituel. Le P. Gonzalez le visita, lui parla, si bien qu'il attendrit son coeur. Converti, il demanda à lui faire sa confession, omise depuis plusieurs années. Il se montra d'emblée disposé à faire tout ce qu'on exigeait de lui; s'il lui fallait subir la mort, il était prêt; il l'accepterait, disait-il, de bon coeur, pourvu que le P. Gonzalez l'accompagnât.

702. Durant le carême on entendit de nombreuses confessions, dont plusieurs générales et très fructueuses. De même après Pâques. Après quoi de nombreux fidèles se mirent à la confession mensuelle, la plupart tous les quinze jours et certains chaque semaine.

703. Un autre était demeuré quatre ans, aveuglé par la haine d'un adversaire, à ce point

qu'il aurait pensé servir Dieu, s'il avait pu lui nuire gravement. Amené à se confesser aux Nôtres, il s'adoucit dès la première rencontre, puis pardonna tout à son ennemi. Il en ressentit une telle joie qu'il se vit comme délivré d'un poids très lourd qui l'accablait. D'autres abandonnèrent le péché, et l'occasion de péché qu'ils gardaient chez eux. En ce qui concerne les confessions, la moisson se présentait chaque jour si abondante, que dans notre église de Saint-Antoine, chaque dimanche et fête, l'un des Nôtres était occupé presque jusqu'à midi à distribuer la Sainte Communion.

704. Pour les grandes fêtes, comme celles de la Sainte Vierge, ceux qui ne communiaient pas tous les huit jours, venaient en bien plus grand nombre. Tellement que, depuis la veille de la fête jusqu'à l'octave, nos prêtres devaient se réserver pour cette unique tâche d'administrer les sacrements de pénitence et d'eucharistie ; et l'abondance des personnes qui s'adressaient à nous croissait de jour en jour.

705. Le P. Jean Baptiste Sanchez (dont il fut question au sujet de Medina del Campo) vint à Valladolid. Les gens le reçurent avec tant de bonne volonté que s'il était demeuré plus longtemps, on l'aurait accusé de voler leur auditoire aux autres prédicateurs. La raison en est, pour une part dans la science et la ferveur du Père ; pour une autre part dans les excellentes dispositions de la population à notre égard ; mais surtout dans la divine grâce qui, avec des instruments même inutiles, se montre plus évidente en ses effets.Le P. Sanchez s'en fut aussi prêcher dans un couvent de femmes à la demande d'un noble personnage, parent de la fondatrice et prieure. Après le sermon, celui-ci envoya au collège deux serviteurs chargés de présents. Le P. Gonzalez, recteur, les renvoya avec

leurs dons. Cet exemple donna grande édification à ceux qui savaient la pauvreté des Nôtres. Et on nota partout dans ce pays, que le refus de dons ou d'argent, offerts suivant l'usage à l'occasion de ces ministères, contribuait beaucoup à l'édification du peuple.

706. Quatre frères du collège de Salamanque vinrent à Valladolid pour y recevoir les Ordres. Dès qu'on l'apprit, certains qui dirigeaient les hôpitaux, vinrent les demander pour prêcher. Chez nous, le jour de la fête de notre église, consacrée à Saint Antoine de Padoue, le P. Benoit, catalan, parla devant une assemblée nombreuse et bien disposée. On le demanda ailleurs, mais le P. Gonzalez ne l'accorda pas, ne voulant pas le livrer à la prédication avant qu'il eût achevé ses études.

707. Les dominicains ont à Valladolid un collège renommé où les Nôtres suivaient les leçons de théologie. Les Pères leur témoignaient bienveillance et amitié, et conversaient familièrement avec eux.

708. Les autres ministères ordinaires de la Compagnie, visite des malades dans les hôpitaux, des détenus dans les prisons, non seulement ne furent pas interrompus au cours de cette année, mais accrus. Les curés et ceux qui avaient charge d'âmes orientaient volontiers vers les Nôtres ceux dont ils devaient compte à Dieu, et les exhortaient à écouter de bonne grâce ce que ceux-ci leur diraient.

709. Trois de nos prêtres résidaient là à demeure: le P. Gonzalez, recteur, le P. Jean de Valderrabano et le P. Pierre Domenech. Il y avait aussi un quatrième, le P. Benoit, mais que l'obéissance envoya ailleurs ; les frères non prêtres

étaient en même nombre. Ce petit troupeau se serait développé si on avait reçu dans la Compagnie tous ceux qui le demandaient.Quelques prêtres et étudiants se mirent entièrement à la disposition du P. Gonzalez, quelques-uns insistèrent pour être reçus. Mais la maison était trop exiguë, on dirigea vers d'autres maisons de la Compagnie, avec ceux-là, certains qui voulaient faire les exercices spirituels. Le P. Gonzalez, à lui seul, faisait le travail de trois ou quatre, et le Seigneur lui faisait la grâce de satisfaire tout le monde. Quand le Prince Philippe d'Espagne vint à Valladolid avec sa cour, les occupations spirituelles redoublèrent. Le P. Provincial, Antoine Araoz, vint lui-même en octobre à Valladolid ; beaucoup l'attendaient, le fruit spirituel s'en accrut.

LE COLLÈGE DE BURGOS

710. A la fin de 1552, il était question d'obtenir un certain hôpital, et, si l'on ne pouvait faire autrement, de l'acheter. Mais les fonctionnaires de la ville prétendaient y avoir droit. Finalement, les Nôtres achetèrent pour seize cents ducats une autre maison, très bien située dans un quartier très connu (on l'appelle *jardin royal)*. Avec les réparations on arriva presque à trois mille ducats, recueillis par aumônes. Le 1er décembre, les Nôtres en prirent possession et s'y établirent. Comme Don Benoit Uguccioni avait plus que tout autre collaboré à cet achat, avec son argent, son activité et son habileté, le P. de Strada écrivit au Père Ignace pour lui suggérer de le recommander à Dieu parmi nos bienfaiteurs. Mais cette rue était bordée par

les hôtels des plus hautes personnalités de la ville ; certains d'entre eux observèrent qu'une partie de la nouvelle acquisition tombait en ruines, qu'elle ne pouvait être transformée ni en chapelle ni en logement commode pour nous. Ils ne l'admirent pas volontiers, déférèrent la question au gouverneur et au conseil de ville, demandant qu'il fût interdit aux ouvriers et aux maçons de commencer le travail.

711. Telles étaient leurs raisons : l'emplacement était des plus chics de la ville. Si un collège s'installait à Burgos, il pouvait facilement occuper d'autres logis. Plus que tout autre, un membre du Conseil dit des Recteurs, dont la maison était contiguë à la nôtre, soutenait cette thèse. Mais Don Ferdinand de Mendoza, frère du Cardinal de Burgos, s'entremit dans la discussion. Il trouva un compromis. Il promit que dans les trois ou quatre mois on ne construirait pas de chapelle où le public pût accéder ; qu'on n'y déposerait pas le Très Saint Sacrement ; si, dans l'intervalle, ils voulaient en appeler au Souverain Pontife ou au Roi, les opposants pouvaient le faire. Il en résulta que les Nôtres n'obtinrent pas licence de continuer la construction du collège. Au moins la controverse eut cet utile effet : il fallait à l'avenir s'assurer d'une concession royale, pour n'être pas exposé à quelque empêchement de construire maisons ou collèges.

712. Entre temps, alors que s'écoulaient ces quatre mois, une chapelle privée fut aménagée dans une salle intérieure de la nouvelle maison. Les Nôtres y célébraient en priv é et les fidèles la décorèrent décemment. Mais ceux qui d'abord faisaient opposition ne persévérèrent pas longtemps. Bien plus, ils se montrèrent tout heureux de voir que la maison était fort bien conçue, qu'elle était assez belle, très bien éclairée alors

qu'on craignait qu'elle ne fût un peu obscure. Et beaucoup parmi les habitants contribuaient à la construction. Le P. de Strada ne songeait pas à en faire un collège, mais une maison à la disposition des professeurs. En ce qui concerne nos étudiants, il espérait obtenir enfin du Connétable la construction d'un collège renté.

713. Pendant ce temps, le P. de Strada continuait ses prédications dans la paroisse de Saint-Gilles, voisine de notre maison. Les contradictions n'avaient porté nulle atteinte à l'abondance des auditeurs ni à celle des pénitents qui se présentaient à confesse, les hommes dans notre maison, les femmes dans les paroisses voisines, Saint-Gilles et Saint-Laurent, où les Nôtres les entendaient. Au début de l'année, il n'y avait que trois prêtres ; aussi bien, une fois en possession de la maison, le P. de Strada demanda plusieurs collaborateurs, et qui sortiraient de l'ordinaire, car divers ordres envoyaient à Burgos leurs meilleurs prédicateurs et confesseurs. On notait en outre que, tandis que plusieurs faisaient opposition aux Nôtres, ce même religieux (Melchior Carro) qui nous avait causé des ennuis à Salamanque était venu à Burgos ; mais s'il y tenta quelque chose, il ne réussit guère.

714. Le P. de Strada sortit de Saint-Gilles pour prêcher en d'autres paroisses, car Don Ferdinand de Mendoza le demandait à la requête du peuple, semble-t-il. Trois chanoines de la cathédrale vinrent aussi lui parler, parmi eux celui qui était chargé de la chaire cathédrale ; ils lui demandèrent, au nom du Conseil ecclésial, d'y prêcher une fois par semaine durant le prochain Carême, comme il l'avait fait l'année précédente. Le P. de Strada consentit. Ici, un jour de la semaine, un autre à Saint-Gilles, un autre à Saint-Nicolas, et encore

en d'autres églises : finalement, il parla tous les jours. Et comme il le faisait en des églises dispersées par toute la ville, la population en fut tout émue, ainsi qu'en témoignaient d'abondantes larmes. Don Ferdinand de Mendoza, qui suivait toutes ces prédications, s'en réjouissait fort, voyant de ses yeux l'émotion de la foule. Un quatrième prêtre fut adjoint aux trois précédemment nommés ; avec le P. de Strada et le P. Ferdinand Alvarez, le P. Jean de Santa-Cruz et le P. Pierre del Pozo se mirent au travail dans cette vigne du Seigneur.

715. Dans la chapelle qui fut arrangée, peu de gens pouvaient suivre la prédication. Toutefois on entendait le prédicateur dans le double choeur, dans l'atrium et même dans toute la maison. Il y avait donc un autel dans la chapelle, les fenêtres qui donnaient sur la rue furent obstruées pour éviter le bruit, car on avait assez de lumière par l'intérieur, et elle pouvait contenir environ cinq cents auditeurs. Ceux qui venaient visiter la chapelle étaient fort étonnés de ce qu'en un tel espace on ait pu organiser quelque chose de semblable.

716. Durant tout le carême, une grande foule suivit les prédications du P. de Strada, avec plus d'attachement et de dévotion qu'on ne le pourrait exposer. Les autres, principalement le P. Ferdinand Alvarez, étaient occupés à l'administration des sacrements, aux entretiens spirituels, aux autres oeuvres de charité, eux aussi avec grand fruit. Après Pâques, des personnes parmi les plus notables, qui n'avaient pas voulu interpeler le P. de Strada durant le Carême pour profiter de ses entretiens, furent passablement nombreux à venir le trouver.

717. Après l'octave de Pâques, le P. François de Borgia vint de la province à Burgos, prêcha quelques fois et émut beaucoup la ville, autant par son exemple que par sa prédication, stimulant chacun à ce qu'il y avait de mieux. Toutes les oppositions étaient tombées et avaient fait place à l'édification. Le nom de Jésus fut donné à la nouvelle maison, et le jour de la Sainte Trinité le sacrifice de la Messe fut offert pour la première fois dans la nouvelle chapelle, désormais achevée et ornée. Un évêque, qui exerçait dans le diocèse, comme suffragant, les fonctions pontificales au lieu du cardinal, célébra cette première Messe ; quelques chanoines de la cathédrale l'assistaient, le P. François de Borgia prêcha. Presque toute la haute noblesse de la ville assistait à cette solennelle dédicace. Le Saint-Sacrement fut déposé dans cette chapelle avec musique et chants. Achevées les cérémonies, don Ferdinand de Mendoza invita dans notre maison nombre de notables, ecclésiastiques et séculiers. Il y avait à ce banquet beaucoup d'hommes réputés pour leur science, on y tint des échanges spirituels, on y posa et résolut beaucoup de questions d'ordre juridique. Toute la journée la chapelle de Jésus, construite au rez-de-chaussée et ouverte sur la rue, fut visitée dévotieusement par une foule de gens.

718. Don Antoine de Cordoue avait été appelé du collège d'Oñaz, pour recevoir les ordres sacrés ; la veille de la Fête-Dieu, il reçut le sacerdoce après que l'évêque dont nous avons parlé eût célébré. Le lendemain, jour de la Fête-Dieu, la foule apprit qu'on pouvait gagner des indulgences dans la chapelle de Jésus, que le P. Antoine de Cordoue, nouveau prêtre, allait célébrer sa première messe, et que le P. de Strada ferait le sermon. Une telle foule accourut que la chapelle ne la put contenir toute et que beaucoup durent

s'en retourner. Le sermon du P. de Strada fut admirable de doctrine et excita puissamment les auditeurs à la fréquentation des sacrements. Pendant tout le jour, comme les précédents, depuis que le Saint Sacrement était déposé dans la chapelle, beaucoup vinrent y communier. Durant toute l'octave de la Fête-Dieu le P. François de Borgia et le P. de Strada parlèrent alternativement dans la nouvelle chapelle ; de toute part on y voyait croître la gloire de Dieu. La présence des Pères François de Borgia et Antoine de Cordoue donnait grand lustre à tout, surtout celle du P. François de Borgia qui fit de nombreux sermons pour le plus grand bien de tous. Il proposa les exercices spirituels à quelques personnages importants et de premier rang, qui firent avec lui d'admirables progrès. Il donna des conférences à la maison à partir du dimanche de la Trinité, pleines de doctrine, à la grande édification des auditeurs. Les esprits en furent très bien disposés à l'égard de la Compagnie et cela de plus en plus jusqu'à son départ. Le duchesse de Frias, épouse du Connétable de Castille et la Comtesse d'Osorno, prirent en charge l'ornementation de la chapelle et de l'autel, afin que le Saint-Sacrement fût décemment conservé. Le Connétable lui-même orna, de ses tentures, les murs de la chapelle et l'atrium de la maison, d'où on pouvait suivre le sermon. A la fin de juin, le P. Ftançois de Borgia partit pour Medina del Campo avec le P. Antoine de Cordoue.

LE COLLÈGE D'ALCALA

719. Au début de 1553, le collège d'Alcala comptait trente membres, sous le rectorat du P. François de Villanova. Ils s'adonnaient avec zèle à l'abnégation et à l'étude. Trois fois par semaine quelqu'un défendait des thèses au collège : la première en théologie, la seconde en philosophie, la troisième en logique, car en chacune de ces facultés quelques-uns des Nôtres étudiaient. Un bon nombre de personnes désiraient être reçues dans la Compagnie ; mais comme on était déjà passablement nombreux à la maison, le P. de Villanova les stimulait à progresser en lettres et en vertu, et les recevait l'un après l'autre, à la place de ceux qui étaient envoyés ailleurs. Parfois, et même dès le début, certains étaient envoyés à d'autres maisons pour y être reçus.

720. Parmi ceux qui étudiaient alors la philosophie, il y avait don Theutonius (qui vivait fort édifiant). Il avait été envoyé du Portugal à Salamanque, de là à Alcala, mais il vint à Rome cette même année. Il y eut avec eux, au début, le P. Simon Rodriguez qui, en raison de sa mauvaise santé, se rendait de la province d'Aragon au Portigal, sur le conseil des médecins. Ce fut une grande consolation pour les Nôtres, qui désiraient vivement voir l'un des premiers Pères de la Compagnie. Il y eut aussi durant les premiers mois le P. Provincial, Antoine de Araoz, dont les sermons et les entretiens plurent beaucoup à l'ensemble de l'Université et à la population. On attendait beaucoup de lui, et il dépassa largement tous les espoirs. Il s'acquitta de ses fonctions

ecclésiastiques en deux églises principales : la majeure et Saint-Ildefonse, pour la satisfaction et l'édification d'un nombreux auditoire. On lui demandait même avec quelque insistance importune d'y prêcher le carême, mais le cardinal Poggio, légat du Saint-Siège, estima que son activité serait plus utile à la cour royale par des prédications. Il dut donc s'y rendre, quitte à revenir après le carême à Alcala.

721. A la maison, il y avait presque toujours des hommes cultivés et riches en talents occupés à faire les exercices. Un personnage illustre, dignitaire dans une des principales églises du royaume, et d'autres nobles en bon nombre, en tirèrent grand profit spirituel. Et l'abondance des auditeurs chez nous augmentait à ce point, les uns invitant les autres et les amenant au Christ, que nos prêtres ne pouvaient suffire à la ferveur des étudiants pour ce qui est des confessions, moins encore pour les exercices spirituels. Il se trouva à Alcala beaucoup de collèges séculiers, et on disait qu'auparavant leurs élèves menaient une vie fort licencieuse, à ce point que quasi personne dans l'université ne paraissait moins qu'eux appliqué aux études. Mais grâce aux entretiens, aux sermons, aux sacrements, aux exemples d'autrui, ils rentrèrent en eux-mêmes. Désormais ils vécurent avec une telle piété, un si grand nombre furent attirés par notre Institut, qu'on pouvait confondre ces collèges avec des séminaires de la Compagnie. Progressant de jour en jour en lettres et en vertus, ils semblaient se disposer à l'appel divin vers celle-ci. Certains arrivaient même sans cesse d'ailleurs qu'Alcala pour faire les exercices.

722. De la ville de Burgos de Osma on désirait une maison et on offrait le nécessaire pour y fonder un collège ; mais d'autres villes, qui l'avaient demandé précédemment, semblaient

avoir droit à la préférence.

723. Au début de l'été, le P. Araoz était allé dans la province de Guipuzcoa ; il revint pour l'hiver à Alcala. Dès lors, grâce tant à ses prédications qu'aux exhortations du P. Emmenuel Lopez, la population et les étudiants continuèrent à recevoir instruction et entraînement au bien.

724. En automne, deux cours étaient faits en notre maison, encore que six de nos théologiens et douze de nos philosophes suivissent les leçons publiques de l'Université. Il n'y avait qu'un élève d'humanités, car ses compagnons avaient été envoyés à Cordoue. A la maison, l'un des cours était de théologie, l'autre de philosophie.

725. Le P. de Villanova, recteur, était tombé très gravement malade, presque jusqu'aux portes de la mort. En septembre, il était convalescent. Il partit pour Cordoue, avec le licencié Alphonse Lopez ; il y était attendu depuis longtemps par le P. Antoine de Cordoue et sa mère la marquise de Pliego, et aussi par toute la ville, pour mettre en route le collège de Cordoue, dont il sera question plus loin. Je dirai cependant ceci : le Seigneur bénit à ce point ses efforts en ce lieu, que d'admirables changements en résultèrent. Le doyen de la cathédrale, Dom Jean de Cordoue, illustre et puissant, le retint comme hôte chez lui, et il ne permettait pas qu'il le quittât, pourrait-on dire, d'un doigt. Impressionné par ses conversations et ses exemples, il ne le pouvait laisser ni de jour ni de nuit. Il ne se tint pas en repos qu'il n'eût donné sa maison qui valait plus de vingt mille ducats pour l'établissement d'un collège ; il prit à sa charge la construction de l'église et des classes ; il offrit des vases très riches et des ornements sacrés qu'il avait préparés pour un tout autre usage, ce qui provoqua l'admiration générale.

Cette année 1553, le P. de Villanova ne retourna pas à Alcala.

726. En novembre, Maître Denis Vasquez fut envoyé avec un autre frère d'Alcala au collège de Gandie. Un troisième leur fut adjoint, le théologien Docteur Christophe Rodriguez, entré cette année même dans la Compagnie. Il devait faire en cette université le cours de théologie que le Docteur Jean Baptiste de Barma enseignait jusqu'alors, quand il fut appelé à Cordoue. Le même jour, trois membres du collège d'Alcala furent envoyés à Cordoue, et un quatrième les accompagna, le Docteur Jean de La Plaza qui était entré dans la Compagnie en automne. Il avait appartenu au collège Siguenlino et y avait été gradué en théologie. Déjà il commençait à prêcher en public et il avait donné, avant son entrée dans la Compagnie, un beau témoignage de vertu. Deux ou trois autres furent envoyés à Rome, deux autres ailleurs. Mais il y avait une telle demande que,pour chaque partant, plusieurs voulaient prendre sa place. Les uns sollicitaient le Supérieur durant les exercices spirituels, les autres en dehors. Mais, afin que leur constance fut éprouvée, et leurs études continuées, leur admission était retardée. Certains toutefois, soit parce qu'ils ne pouvaient supporter ces prorogations, soit parce qu'ils n'espéraient plus être acceptés, s'orientèrent vers d'autres Ordres. Il y eut, parmi ceux qui s'offraient à la Compagnie à la suite des exercices, un ermite, d'un rare esprit surnaturel, doté de remarquables grâces divines, qui désirait très ardemment vivre sous l'obéissance. Mais il retourna dans son ermitage, car la Compagnie ne reçoit pas les hommes de ce genre.

727. Cette même année fut également reçu à Alcala le Docteur Salinas qui avait fait trois ans auparavant les exercices spirituels. Il

paraissait devoir être prochainement gradué, ce que maintenant il méritait, vu sa doctrine et son don extraordinaire de prédicateur. Il ne fut pas pour autant rebelle à l'appel du Christ, qui l'invitait à une dignité plus élevée, le servir dans l'humilité et la pauvreté. Dès qu'il fut admis au collège, il se comporta, dans les services de la cuisine et du réfectoire, avectant d'humilité et de patience, que son exemple fut très fécond pour les vétérans. Le Docteur Barthélémy de Torrès, professeur au collège de Siguntina, puis évêque des Canaries, affirma que ce docteur pouvait facilement enseigner la théologie à Salina, et l'expérience le prouvait. Il avait été membre et recteur de ce collège. Dans notre établissement d'Alcala, il faisait le cours de théologie, dont il a été question plus haut. Un autre, licencié en théologie, faisait les exercices spirituels ; depuis trois ou quatre ans il insistait pour entrer, mais on lui avait donné l'ordre d'attendre ; ainsi mérita-t-il d'être enfin admis. Il avait tenu un rang honorable parmi ses condisciples : sixième sur trente-quatre.

728. A la fin de l'année, quelqu'un qui avait été reçu maître es-arts, classé troisième sur trente-trois - et on disait qu'il méritait le premier rang - et qui concourait avec d'autres pour l'entrée dans un collège de théologiens - il avait donné un témoignage magnifique de sa science - fut admis dans la Compagnie. Mais quand la nouvelle en parvint à son père, il le prit fort mal. Il vint immédiatement à Alcala pour l'enlever de la Compagnie si possible. On lui laissa toute licence de parler avec son fils comme il l'entendrait. Il eut recours à tout : raisons, larmes et querelles. Il amena des nobles et des docteurs à l'appui. Mais il ne put en aucune manière détourner son fils de son dessein ; tout au contraire, plus le père remuait ciel et terre pour le dérouter, plus le fils

était affermi dans sa résolution. C'était un jeune homme de jugement clair et travailleur ; à vingt-deux ans, il avait déjà fait une année de théologie. Durant les fêtes de Noël, trois de nos étudiants, qui en étaient à leur quatrième année de philosophie, et fort bien doués, furent admis dans la Compagnie. Ils avaient tous à peu près le même âge : vingt-deux ans, et se comportèrent aussitôt fort bien dans les probations.

729. Notre église avait été agrandie. Près d'elle furent construits des logements à l'usage de ceux qui faisaient les exercices spirituels, mesure fort opportune, car auparavant ils se mêlaient inévitablement aux Nôtres, ce qui n'allait pas sans inconvénients ni pour eux, ni pour nous.

730. Dans la foule de gens qui se pressaient aux sermons du P. Provincial Araoz, et, les dimanches et fêtes, après-midi, aux cours de doctrine chrétienne du P. Emmanuel Lopez, on trouvait bon nombre d'hommes d'études et de docteurs. Il en résulta comme des relations familières avec les Nôtres, de la fréquentation des sacrements, qu'un grand nombre étaient attirés par la vie religieuse, en particulier dans la Compagnie. Si bien que certains, surtout parmi les professeurs de l'Université, le prirent assez mal ; ils ne voulaient pas être privés de leurs meilleurs élèves avant qu'ils n'aient achevé leurs études. Mais tandis que certains protestaient ainsi, d'autres manifestaient publiquement leur approbation. Tel un cistercien (on les appelle en Espagne *Bernardins*). Il faisait dans sa prédication grand éloge de la Compagnie, il exhortait ceux que le Seigneur y appellerait, à ne pas négliger leur vocation, et blâmait ceux qui faisaient opposition. Il vaut la peine de remarquer que les religieux, qui d'abord s'étaient mis en travers des efforts

de la Compagnie, étaient maintenant favorables aux Nôtres et leur témoignaient bienveillance. La raison en est, ou bien qu'ils avaient mieux compris ce que d'abord ils n'avaient pas bien vu, ou bien que parmi ceux que nos prédicateurs, nos autres oeuvres charitables entraînaient à choisir un état de perfection, certains remplissaient leurs couvents. Peut-être aussi était-ce que la bonne renommée de la Compagnie avait jeté de si profondes racines, qu'ils ne voyaient pas comment ils pourraient l'ébranler encore. L'Université elle-même écrivit au Père Ignace pour lui recommander une affaire, afin qu'il l'appuie auprès du Souverain Pontife. Sa lettre expose que ses membres doivent beaucoup à la Compagnie, qu'ils ont envers elle grande estime ; voir les talents les plus illustres de l'Université, d'autres personnes graves fréquenter les Nôtres ne les surprend point; ils l'admirent au contraire, assurés qu'il y a là oeuvre divine, fondée pour la gloire de Dieu et le bien de l'Etat ! c'est sous cet angle que l'Université entière considère notre collège.

731. Il y avait là le Comte de Melito, beau-père de Don Ruy Gomez de Silva; l'un et l'autre, beau-père et gendre, traitaient avec les Nôtres en affectueuse familiarité, en particulier avec le P. Araoz. Don Ruy Gomez, qui occupait alors le premier rang auprès du prince des Espagnes, Philippe, avait recours aux avis de ce dernier dans les affaires les plus graves concernant le bien commun, et en tenait grand compte. Et visiblement, des résultats très importants sortaient de ces conseils.

732. Suivre en détail les autres affaires, réconciliations, oeuvres de piété, qui se présentent communément dans ce collège et les autres, serait trop long. C'en est assez pour Alcala.

LE PÈRE PROVINCIAL ARAOZ

733. En décembre 1552, le P. Provincial Araoz était venu à Alcala, après avoir visité en route pour leur consolation et leur bien quelques personnages illustres. Dès son arrivée, ses exhortations spirituelles et ses conversations de chaque jour apportèrent aux Nôtres bien-être spirituel et stimulant. Aussitôt le comte de Melito, le fils du duc de Najera, d'autres personnes de qualité, vinrent le trouver et le prièrent de prêcher pour les fêtes de Noël. Ce qu'il fit, comme nous l'avons dit ci-dessus, et il continua jusqu'au Carême. Le jour de la Circoncision, premier de l'an, comme il parlait du saint nom de Jésus, il le fit avec tant de ferveur surnaturelle qu'il sembla, au dire des auditeurs, que jamais pareil sermon n'avait été fait de cette chaire et dans cette église, alors la principale d'Alcala. L'Université, bien disposée à son égard, accepta difficilement qu'il fut appelé par le Légat à la cour du Prince, comme on le disait. Un inquisiteur était venu de Tolède à Alcala, promulguer un édit dans l'église de Saint-Just. Il pria le P. Araoz d'y prêcher le jour de la Purification de Marie. Un autre prédicateur l'avait déjà invité pour qu'il entendit son discours ; ce que le Père avait promis. Mais l'inquisiteur insistait : il fallait lui obéir. Bien qu'il eut fort peu de temps pour se préparer, le Seigneur lui fit la grâce de si bien annoncer la parole de Dieu, que tout le monde en fut dans l'admiration.

734. Le P. Araoz ne pouvait pas refuser la collaboration que lui demandait le Légat, mais il

lui en coûta beaucoup d'abandonner cette moisson qui s'annonçait abondante. Le Seigneur compensa, lui en offrant une autre au moins égale à la cour du Prince. Le Légat désigna l'une des principales églises de Madrid, où il se mit à prêcher les dimanches, mercredis et samedis. Quand le prince Philippe apprit du Nonce que le Provincial des jésuites prêchait à Madrid, il lui demanda si c'était le P. Araoz. Il le connaissait en effet davantage par son nom que par son titre de Provincial. La réponse affirmative le réjouit, et il fit savoir au Père de ne pas prendre trop d'engagements, tant qu'il n'aurait pas fixé combien de fois il devrait prêcher devant lui au palais. Il envoya donc le principal de ses chapelains, frère du Comte Pierre de Luna, dire au P. Araoz qu'il lui ferait plaisir s'il parlait le lundi au palais. Ce qu'il fit, en présence des grands de la Cour, de prélats et d'autres nobles personnages. Ils en furent très satisfaits. De nouveau le Prince envoya quelqu'un le lui dire, et en outre qu'il le voulait comme prédicateur pour le Carême. Le Père s'en acquitta et plût beaucoup au Prince et aux autres. Mais il réserva un jour pour le cardinal légat. Bien que l'église fut vaste, l'une des plus grandes de la ville, il arriva que dès avant le sermon elle ne pût accueillir tous les auditeurs, même des premiers rangs de la cour. Et tant de visiteurs assaillaient le Père chez son hôte, qu'ils lui laissaient à peine le temps de préparer ses sermons.

735. Parmi ces nobles, il s'en trouvait d'illustres, et il n'en manquait pas qui demandaient leur admission dans la Compagnie. Il était même difficile de les décider à attendre qu'il eût quitté la cour. Parmi ses visiteurs, il arrivait que don Ruy Gomez le retint cinq ou six heures, traitant avec lui d'affaires très importantes.

Le comte de Feria, l'un des "grands" du Royaume, très cher au prince Philippe, le visitait aussi, venant souvent à notre maison et chérissant notre Compagnie, bien qu'il eut un autre genre de vie que son frère le P. Antoine de Cordoue, dont nous avons parlé plus haut.

736. Le P. Pierre de Tablarès accompagnait le P. Araoz et l'aidait en ce qui concerne notre Institut. Il s'ensuivit tout un changement à la cour dans les jugements portés sur la Compagnie. Il n'y manquait en effet pas de gens pour répandre, sur certains points, des opinions défavorables. Il faut, semble-t-il, attribuer à la divine Providence le fait que, comme à ses débuts, notre Compagnie s'établit auprès de la Curie romaine, de telle sorte qu'y étant connue et approuvée aux yeux de tous, elle fût plus facilement acceptée dans les régions soumises au siège apostolique, et défendue contre ses adversaires. Il en fut de même dans les royaumes d'Espagne : quelques-uns des Nôtres présentés à la cour royale comme un modèle de notre Institut, plurent à ces hommes dont les dispositions favorables et l'aide sont requises pour bien travailler en ces provinces, selon l'esprit de la Compagnie. Les comtes de Melito, qui étaient à Alcala voulurent suivre le P. Araoz dans ses prédications. Ils se comportaient très dévotement. Le Comte établit que dans sa maison il y aurait chaque jour quelqu'un de sa famille à communier, et il répartit les journées entre ses familiers.

737. Le P. Jean d'Avila, dont il a été plusieurs fois question, ayant envoyé à la Compagnie le Père Docteur Gaspard de Loarte et le Père Didier de Guzman écrivit au Provincial. Il proposait d'établir des collèges en Bétique, en particulier à Boëza et à Cordoue. Il pensait qu'il fallait y

envoyer des jésuites de grand talent, surtout de bons prédicateurs, et qu'on y trouverait des adversaires de la Compagnie. Le P. Provincial lui répondit que grande était encore dans la Compagnie la pénurie d'hommes ainsi qualifiés; qu'il fallait tenir compte des lieux où elle était demandée, où nous avions peu d'ouvriers, surtout de prédicateurs, qu'ils y étaient très occupés assez utilement. Il suggérait qu'il valait mieux entre temps agir comme la Compagnie le faisait ailleurs, se livrant aux emplois d'humilité et de charité, plutôt que de prêcher, et que c'était une meilleure introduction. On donnerait moins prise aux interprétations défavorables en se taisant qu'en parlant. Aussi bien "celui dont la parole ne blesse pas est parfait", et un homme est plus facilement surpris dans ses discours que dans ses oeuvres, surtout dans les débuts, tant que n'a pas disparu la défiance envers la nouveauté. Ces choses-là sont plus communément fournies par la piété quepar la prédication. Quant à la Bétique, où ne manquent pas les prédicateurs d'autres ordres religieux, mieux valait pour les Nôtres, ne pas commencer par là.

738. Accepter un collège à Boëza ? le P. Araoz hésitait. Des deux "patrons" l'un était le P. Jean d'Avila ; mais sur l'autre, qui avait signé avec lui, son jugement était réservé. D'autre part, il fallait recevoir dans la Compagnie, avec le collège, quelques disciples du P. d'Avila. Il ne convenait pas de le faire sans discernement dans la conjoncture d'alors; certains d'entre eux avaient été incarcérés par l'Inquisition, et celui qui venait au premier rang était encore détenu, Maître Carleval, premier "lecteur" de théologie dans ce collège. On ne voyait pas assez clairement comment les choses tourneraient ; c'est pourquoi le collège d'Avila avait beaucoup perdu de son autorité et de sa splendeur. Certains estimaient pour

cette raison que la Compagnie voulait les annexer tous pour soutenir leur cause. Le P. Araoz avait aussi des doutes pour deux autres, X... et Y..., fallait-il les admettre ? Le premier avait été récemment arrêté parl'Inquisition. Il avait été libéré, sans châtiment, reconnu innocent. Toutefois Maître Jean d'Avila lui-même ne semblait pas juger qu'ils dussent être admis dans la Compagnie.

739. Le P. Simon Rodriguez avait été nommé Provincial du royaume d'Aragon (pour la raison que nous avons donnéel'année dernière, la chose avait paru nécessaire à ceux qui géraient les affaires de la Compagnie au Portugal). Il y avait été envoyé à ce titre, après avoir séjourné quelque temps à Barcelone et à Valence. Mais il était revenu en Portugal par ordre du médecin. Alors le Père Ignace avait confié le soin de cette nouvelle province au P. Araoz, qui la gouvernait déjà avant la séparation. Et comme cette séparation plaisait peu à certains, il leur fut très agréable que le gouvernement de ces collèges revint au P. Araoz. Ceux-ci néanmoins ne furent pas unis de nouveau à la Province de Castille, mais toute la Province d'Aragon, autonome comme elle était devenue, fut confiée pour un temps au P. Araoz, en raison du manque d'ouvriers. Toutefois, comme il ne pouvait pas quitter la cour pour visiter les collèges, il décida d'envoyer le P. Emmanuel Lopez, voir où en étaient les choses, pour lui rendre compte. D'autre part, le Père Ignace avait désigné dix de ceux des Nôtres qui se trouvaient en Espagne pour être envoyés à Rome ; parmi eux les trois dont il a été question ci-dessus (PP. Goutanus, Coviglion, Canal). Le P. Araoz les fit partir, mais la route n'étant pas libre, tous n'arrivèrent pas à Rome.

740. Entre autres choses, le P. Araoz rendit compte qu'il lui semblait dur, et non sans inconvénients, d'accepter, avec ceux qui entraient dans

la Compagnie, les patrimoines qu'ils offraient. S'ils ne se comportaient pas bien durant les probations, il pourrait être difficile de les renvoyer, puisqu'il faudrait leur restituer ce qu'on aurait reçu d'eux. Si on les gardait, pour cette raison, les inconvénients seraient plus graves. Tout cela dit, il aida comme il put le collège d'Alcala.

741. Deux prêtres, qui paraissaient devoir être d'utiles ouvriers, avaient été reçus dans la Compagnie : l'un s'appelait Mendez, l'autre Bernardinus. Une dispense avait été nécessaire, parce qu'ils avaient porté quelque temps l'habit d'une autre famille religieuse. Mais l'expérience montra que les religieux de ce genre, qui s'adaptent suffisamment à l'Institut de la Compagnie, sont rares ; le premier se retira spontanément, carignant un renvoi, et l'autre fut renvoyé.

742. Le P. Araoz revint à Alcala, laissant la cour du Prince où il avait exercé les fonctions de prédicateur à sa grande satisfaction et à celle des autres auditeurs. Souvent, le Prince avait traité en privé avec lui des affaires qui touchaient au bien spirituel du royaume, et il manifestait une grande bienveillance à l'égard de la Compagnie. Mais à Madrid, le Père avait commencé à souffrir des yeux et ses occupations importantes ne lui permettaient pas de les soigner ni de récupérer la santé. Il rejoignit Alcala, où il retrouva forces et bonne santé. Tant qu'il fut à la cour, le Légat lui fournit, suivant la coutume, tout ce qui était nécessaire à son entretien. J'ajoute ceci : Parmi les affaires que le Prince examinait en privé avec le P. Araoz, il y en eut une fort importante : le Père lui demanda de ne pas employer les évêques hors de leur diocèse ; qu'il veillât plutôt à la résidence des prélats

dans leurs églises. Le Prince le promit, et le confirma par l'intermédiaire de don Ruy Gomez qui vint à Alcala. Tandis que le P. Araoz était à Alcala, le P. Nadal arriva, en route pour le Portugal. Il ne demeura que trois ou quatre jours ; et ce fut à la grande consolation de tous ; puis il poursuivit son chemin. Auparavant, il examina avec le P. Araoz de quelle manière il administrait, à quelle fin il orientait les dispositions générales et particulières. Et il approuva tout, comme l'écrit le P. Araoz. Confirmé en quelque sorte, au nom du Père Ignace, le P. Araoz poursuivit comme il avait commencé.

743. Il s'agissait de choisir un précepteur pour l'Infant Charles, fils du Prince d'Espagne. Etant données les tendances et la vivacité de l'Infant, le Roi s'inquiétait de choisir un homme capable. Pour cette affaire, comme pour les désignations aux emplois publics et éminents, il demandait l'avis du P. Araoz. Délicate et très importante, la chose comportait de grandes difficultés. C'est pourquoi Araoz interrogea le Père Ignace et le pria d'ordonner ce qu'il devait faire. Il le consulta de même au sujet d'un licencié en théologie, nommé Migajon, principal du collège d'Alcala, qui avait achevé son cours de philosophie et de théologie, expert en langues : fallait-il le recevoir dans la Compagnie ? Il était entré dans la famille religieuse de Saint Jérôme et avait été renvoyé avant sa profession, à cause de sa mauvaise santé. Par la suite, les Pères de Saint-Jérôme l'auraient repris volontiers. Mais entre-temps, il avait connu la Compagnie et demandait depuis quatre ans son admission. D'autre part il était prêtre, et ses exemples de vertu étaient fort estimés dans cette université. En ce qui concerne le précepteur du prince, le Père Ignace répondit que la question était délicate,

mais qu'il s'en remettait à la prudence du P. Araoz. De même au sujet de ce théologien : il verrait s'il pouvait l'accepter, s'il jugeait que cette admission dans la Compagnie devait être très utile à la gloire de Dieu. Il suggérait néanmoins de le recevoir en un lieu où cet empêchement ne serait pas connu, et de lui donner un autre nom.

744. Comme les affaires de la Compagnie prospéraient au royaume de Castille, le P. Araoz se rendit à la fin de juin dans la province de Guipuzcoa, prenant comme compagnons et frères Antoine Gou et Julien Eguzquiza. Il désirait voir le P. François de Borgia et vint à Burgos pour l'y rencontrer. Mais il ne l'y trouva pas, car celui-ci était parti pour Medina, dans l'espoir d'y rejoindre le P. Nadal et de s'entretenir avec lui du départ pour le Portugal, pour lequel on le pressait, et de tout l'été il ne revint pas dans la province. Araoz dut se rendre à Pampelune, pour traiter d'affaires que le prince Philippe lui avait confiées, fort importantes. Il prêcha quelques fois dans la ville de Vergara, et se hâta d'y expédier les affaires, en vue de revenir en Castille au début de l'automne. Il dut néanmoins attendre quelques jours, à la disposition de l'évêque de Calahorra, qui devait y venir. Le P.Casellas et d'autres de notre maison d'Oñaz étaient dispersés dans la Province. Nous en parlerons plus loin.

745. Le P. Araoz revint donc. Il visita dans la ville appelée "Maison de la Reine", la duchesse de Frias et la Comtesse d'Osorno, ainsi que ces moniales qui étaient venues à Gandie pour y fonder un couvent de franciscaines. Elles désiraient retenir quelque temps le P. Provincial, attendant de ses entretiens consolation spirituelle et doctrine. Il s'en acquitta rapidement et vint à la ville de Saint-Dominique de la Calzada, pour y

visiter le P. Didier de Guzman et le P. Gaspard de Loarte, qui faisaient un travail utile dans cette vigne du Seigneur. Il leur apporta grande consolation. Puis il vint à Burgos ; il y rendit visite, outre aux Nôtres, au Connétable de Castille et aux autres notables de la ville. Ils voulaient le retenir, mais il se hâta de venir à Alcala, où don Ruy Gomez l'attendait pour des affaires graves, dont rejaillissait grande utilité pour le bien du royaume.

746. En cette année 1553, les affaires de la Compagnie étaient assez calmes. Vers la fin une tempête s'éleva contre les Exercices. L'archevêque de Tolède Silico, s'était procuré le livret par quelque moyen, et l'avait fait voir à quelques dominicains. L'un d'eux était Maître Pascal Mancio, professeur de théologie, à vrai dire ami de la Compagnie, mais très lié avec l'archevêque de Tolède. Il avait annoté quelques propositions. La principale était celle-ci, où il est question des règles *ad bene sentiendum cum Ecclesia catholica* viennent ces mots : *"etiam si plane compertum definitumque ESSET salutem nemini contingere, nisi praedestinato"*. Il en déduisait : "donc ceux qui ne sont pas prédestinés peuvent faire leur salut, c'est l'opinion d'Ambroise Catherin". Mais la difficulté peut facilement être résolue d'après l'autographe espagnol, qui se traduit mot à mot : *etiam si compertum definitumque SIT*. D'autres propositions étaient notées, comme ce qui est dit dans le *Fondement* au sujet des créatures. On admettait que le sens était bon, mais le texte mal exprimé. La Troisième Annotation concernait la 14e règle des Exercices, où il est dit qu'il vaut mieux ne pas pousser les sujets à émettre des voeux. La Quatrième Annotation concerne le même passage qui dit de chercher la volonté du Seigneur *citra medium*. De telles

propositions seraient proches de celles qui furent condamnées autrefois chez certains hérétiques : les *alumbrados*.

747. On voyait à toute cette agitation une triple cause. Premièrement : les opinions de frère Ambroise Catherin étaient mal vues en Espagne chez les religieux de son ordre. Secondement : s'apercevant de ce que les Nôtres étaient estimés par le Prince des Espagnes, qu'ils étaient consultés dans les affaires importantes, on avait l'impression d'affaiblir quelque peu leur autorité, si on pouvait jeter quelque suspicion sur leur doctrine. Troisièmement : la cause principale est à mon avis la jalousie du démon qui voyait que grâce aux Exercices beaucoup de personnes abandonnaient le péché, et en outre devenaient d'excellents ouvriers et dans la Compagnie et dans d'autres ordres.

748. Don Ruy Gomez conseillait aux Nôtres de faire sérieuse opposition à ce genre de calomnies. Il déclarait discerner sans peine l'esprit troublé de ceux qui parlaient de ces choses. Le P. Araoz fit de plus en sorte que le Dr. Cuesta, futur évêque de Leon, et l'Université d'Alcala déclarent ce qu'ils en pensaient ; que le cardinal-Infant du Portugal ainsi que l'Université de Coïmbre fissent de même. Le Siège Apostolique avait approuvé le livre par Lettres Apostoliques, après enquête diligente des inquisiteurs, du Maître du Sacré Palais et du Vicaire de Rome. Mais si mauvaises étaient les dispositions de nos adversaires que de tels témoignages, d'autre part absolument certains, ne leur suffisaient pas, et qu'ils cherchaient autre chose.

749. Ajoutez à cela que le P.Melchior Cano, qui avait refusé l'évêché des Canaries, avait

recommencé à s'agiter contre les Nôtres. Ce qui fut fait pour réfuter ces contradicteurs relève de l'année suivante (1554), nous y renvoyons.

750. Je dirai tout de même ceci. Le comte de Melito, très attaché à l'archevêque de Tolède est intervenu quelque peu, à ce qu'on pense ; toutefois pas au point d'abandonner sa bienveillance envers la Compagnie. Toutefois, le Père Ignace avait écrit une lettre où il lui demandait de favoriser le collège romain et de l'aider par ses aumônes ; il avait envoyé cette lettre ouverte, au P. Nadal, commissaire, pour la remettre s'il le jugeait à propos. Le Père Araoz estima qu'il ne fallait absolument pas donner cette lettre au Comte, étant donné qu'il avait paru nécessaire de lui restituer ce qu'il avait donné au collège d'Alcala ; non parce que sa bienveillance faisait défaut, mais parce qu'il était accablé de dettes. Et c'est tout, cette année, pour le P. Araoz.

LE PÈRE FRANÇOIS DE BORGIA
LE COLLÈGE D'OÑATE
ET LES DÉBUTS DU COLLÈGE DE CORDOUE

751. A la fin de 1552, le P. François de Borgia était revenu du collège de Burgos vers la Province de Guipuzcoa, afin de soigner la fièvre quarte, en divers lieux, surtout près de la mer.

Et c'est ce qui advint, Dieu aidant. Elle revenait cependant quelquefois, mais comme elle était assez apaisée, c'était signe qu'elle disparaîtrait à bref délai. Elle lui laissait entre temps une vigueur suffisante pour qu'il pût parcourir les villes principales de cette Province. Il le faisait particulièrement pour entraîner les gens à témoigner plus de respect envers le T.S. Sacrement de l'Eucharistie, quand il était administré aux malades. Car c'était avec peu de décence qu'il était porté dans les fermes isolées qui abondent dans cette région, parce que nombre d'entre elles sont éloignées de l'église paroissiale. Un seul prêtre, accompagné d'un enfant, portait le Saint Sacrement aux malades. Par l'action du P. François, les villes d'Oñate, de Vergara et d'autres où on s'en occupa, furent convaincues d'établir une fondation définie de quoi entretenir au moins deux ou trois prêtres en chaque église paroissiale. Accompagnant le vicaire, ils porteraient décemment la Sainte Eucharistie dans les fermes isolées dont nous avons parlé.

752. Ce qui le décida à promouvoir ainsi le respect du Saint Sacrement, ce fut ce dont il fut témoin au Portugal. Un prélat célébrait la messe pontificale en présence du Roi, de la Reine, de tous leurs enfants et de la plus grande partie de la noblesse. Y assistaient également nombre de nobles castillians, qui avaient accompagné Jeanne, fille de l'empereur Charles-Quint, pour son mariage avec le prince de Portugal. En présence de tout ce monde, après que l'évêque eût consacré le sang du Christ, un anglais, qui feignait de prier sur les degrés de l'autel, vêtu comme un noble, gravit en hâte les degrés, s'empara du calice et de l'hostie, renversa le précieux sang, mit l'hostie en morceaux et jeta le tout à terre. Cette folie sacrilège endeuilla la cour et le royaume. Le mal-

heureux fut durement supplicié et le P. François saisit cette occasion pour stimuler les foules à une plus grande vénération à l'égard de la très sainte Eucharistie. Il ne s'en tint pas là. Partout où il pouvait aller, il promouvait dans le peuple ce culte pieux. De plus, il répartit d'autres Pères du collège d'Oñate pour qu'ils fissent de même, pour le plus grand honneur de Dieu et de ce très Saint Sacrement.

753. Les Pères Docteur Loarte et Didier de Guzman, qui avaient été envoyés par le P. J.d'Avila, comme nous l'avons rapporté plus haut, étaient venus trouver le P. François de Borgia. Au début de 1553, celui-ci leur donna les exercices dans l'ermitage de Sainte-Madeleine où habitaient les Nôtres. Ils décidèrent, en pleine paix spirituelle et consolation, d'entrer dans la Compagnie. Avec quelques revenus dont ils disposaient, ils pensaient commencer un collège à Séville. Plus tard, quand ils vinrent en Italie, ce projet prit fin et le revenu, environ deux cents ducats par an, fut viré sur le collège romain.

754. Il y avait dans le même collège Don Santo de Castille (appelé plus tard Ambroise). Don Antoine de Cordoue s'y était rendu l'année précédente et y était demeuré les premiers mois de 1553. Certain licencié, Hernani, théologien basque, accompagnait ordinairement le P. François de Borgia. Il traduisait en basque pour le menu peuple les sermons que le Père prononçait en castillan. Le vulgaire ne comprenait pas cet idiome, il le leur expliquait en basque.

755. L'évêque de Calahorra était revenu du Concile de Trente. La ville d'Oñate et bon nombre d'autres faisaient partie de son diocèse. Ce pasteur s'appliquait avec beaucoup de travail et de

zèle à paître son troupeau. Il écrivit aussitôt au P. François de Borgia : il reconnaissait devoir beaucoup à sa charité et à celle des autres ouvriers de la Compagnie. Ils procuraient le bien des âmes par la prédication de la parole de Dieu et les autres oeuvres de la Compagnie avec un tel dévouement ! Quant au fruit qui en résultait, il en recevait de nombreux rapports. Et pour tout, il offrait son appui.

756. De la ville de Pampelune, qui dépendait d'un autre évêque, le P. François attendait le P. Michel Ochoa, Navarrais, ou quelque autre de la Compagnie, pour y enseigner la doctrine chrétienne, car dans ce royaume un très grand nombre d'hommes l'ignoraient. Le P. Michel Ochoa fut envoyé, ainsi que le P. Didier de Guzman, qui déjà depuis un certain temps s'était montré doué d'un talent particulier pour ce ministère. Celui-ci prit avec lui deux jeunes gens, bien formés dans cette doctrine, qu'il avait amenés d'Andalousie. Dès qu'ils arrivèrent à Pampelune, le vice-roi, à qui le Père François avait écrit, les reçut aimablement. Il avait donné l'ordre de les conduire à une habitation commode, mais ils répondirent que le logement des religieux de la Compagnie était l'hôpital. Alors le vice-roi envoya l'économe de sa maison au responsable de l'hôpital, et par ses soins pourvut à tout le nécessaire, tant qu'ils y demeureraient. Le surlendemain, dimanche de la Quinquagésime, le vice-roi en personne vint avec d'autres nobles visiter l'hôpital. L'après-midi, les Nôtres commencèrent à expliquer les rudiments de la foi dans une des principales paroisses de la ville. Il y avait là quelque trois cents enfants et une grande foule. Le vice-roi se délectait de la dextérité avec laquelle le P. Didier de Guzman, accompagné de ses deux adolescents, enseignait la doctrine chrétienne. Et il le félicitait de ce que sa noblesse, très illustre en Espagne,

était reconnue ; il se réjouissait donc beaucoup de ce qu'il fut venu en cette ville s'acquitter de ce pieux ministère.

757. Dans ces jours qui précèdent le carême, beaucoup de masques circulaient en ville, suivant l'usage, et on y voyait certaines exhibitions peu honnêtes. Les Nôtres organisèrent une procession d'enfants. Précédés du crucifix, ils parcouraient toutes les rues de la ville, visitaient les églises, et dans chacune imploraient à genoux à voix haute la divine miséricorde. Il s'ensuivit une telle émotion, que partout où ils passaient, non seulement les enfants, mais aussi des personnes d'âge mûr, laissant là masques et spectacles, suivaient la procession. On découvrit que beaucoup qui pensaient sortir costumés avec des nouveautés originales, s'en abstinrent après avoir vu la procession. Quelques-uns des Nôtres, restèrent à Pampelune, durant tout le carême, en vue de continuer cet enseignement du catéchisme qui avait été commencé. L'un d'eux était un des adolescents du P. Didier de Guzman ; d'autres furent répartis en divers lieux. Le P. Michel Ochoa, le Navarrais, prêchait à Pampelune durant ce carême le dimanche matin ; l'après-midi il enseignait le catéchisme et faisait divers exercices. Son travail et celui de ses compagnons, produisaient visiblement grand fruit dans les âmes. Il fut tellement aimé, en particulier par les garçons et filles qui apprenaient le catéchisme, que quand ils furent informés de son départ, ils manifestèrent leur douleur par leur chagrin et leurs larmes. Beaucoup offrirent de l'argent pour des messes, en vue d'obtenir du Seigneur la grâce du retour des Nôtres.

758. Le matin les Nôtres instruisaient aussi les soldats en garnison dans la forteresse ; au début de l'après-midi, dans le palais du vice-

roi, les enfants nobles qui étaient à son service et les autres de sa cour. Le vice-roi en personne était presque toujours présent, et manifestait sa consolation. Le soir, ils rendaient le même service à la paroisse principale. Ainsi trois fois par jour s'adonnaient-ils à ce pieux travail. Le P. Michel Ochoa disposait même en cette ville de la grâce des guérisons ; par la faveur de Dieu, il rétablit la santé de quelques personnes par la seule imposition des mains.

759. Le P. Barthélémy de Bustamante, qui était venu l'année précédente au collège d'Oñate, accompagnait le P. François de Borgia. Il était doué de beaucoup de piété, de prudence et de science, de talent pour prêcher et de zèle pour aider les âmes ; aussi bien était-il très utile au P. François et fort bien vu de lui. Il avait fait preuve de son attachement à la Compagnie, ayant appliqué tout ce qu'il pouvait de ses biens au profit du collège d'Alcala. Comme, en plus de sa vertu en pleine maturité, il avait dépassé cinquante ans, le P. François demanda au Père Ignace, (et, comme il l'écrit, à genoux), d'envoyer les pouvoirs pour qu'il fît sa profession, soit à une date déterminée, soit à son propre choix.

760. La marquise de Pliego, mère d'Antoine de Cordoue, désirait voir son fils ordonné prêtre, et le P. Araoz l'avait déjà permis. Antoine de Cordoue croissait admirablement en lettres, en humilité, en vie spirituelle, si bien que tous les Nôtres étaient stupéfaits de cette grâce divine. Aussi bien, le P. Araoz demanda au P. Ignace d'obtenir du Souverain Pontife une indulgence pour ceux qui assisteraient à sa première messe. Il s'en occupa, mais elle ne fut pas attendue, sans doute pour quelque bonne raison. Le P. Ignace nota cependant qu'ils s'étaient trop hâtés et leur en fit la remarque.

761. Le P. Louis Gonzalez, en route pour Rome par la France, visita le P. François et lui remit une lettre du roi de Portugal, qui lui demandait de venir, car il désirait traiter avec lui de beaucoup de choses qui touchaient à la gloire de Dieu et au bien de la Compagnie. Le P. François consulta le P. Provincial, qui estima inopportun ce voyage, sa santé n'étant pas encore consolidée. Mais quand le P. François vit une copie d'une lettre du Père Ignace au P. Miron (Provincial du Portugal) où il exprimait son déplaisir de ce que, l'année précédente, on eut empêché son départ pour le Portugal, alors qu'il était arrivé jusqu'à Salamanque, il soupçonna fort justement que la volonté du Père Ignace était qu'il s'intéressât aux affaires du roi, et il prit ses dispositions pour partir avant d'avoir reçu la réponse du P. Provincial.

762. Il fallait auparavant donner satisfaction à l'évêque de Calahorra qui avait instamment demandé qu'il visitât sa cathédrale. Il arriva donc à Calahorra le samedi-saint. L'évêque était un ancien ami du P. François et l'accueillit chaleureusement. Prêchant et confessant, le Père fit là un séjour très utile. Ce bon évêque était étonnamment attaché à la Compagnie et attendait beaucoup de son aide pour l'édification de son église et de son diocèse. A quel point sa ville en fut ébranlée, c'est chose à peine croyable ; on n'avait jamais rien vu de pareil, disait-on. Grâce à lui, et Dieu aidant, des réconciliations furent acquises entre notables de la ville ; bien qu'y ayant beaucoup travaillé, l'évêque n'avait rien obtenu. D'autres oeuvres pies, de grande importance, furent réalisées entre personnes privées, d'où suivit une grande édification pour toute la ville. Le P. François demeura là cinq ou six jours ; il prêchait à la cathédrale

devant un tel auditoire que l'église contenait difficilement la foule, et lui-même déclarait que nulle part il n'avait vu récolte si abondante en si peu de temps. La ville demandait ardemment quelques-uns des Nôtres, pour y résider, mais le P. François ne put leur faire cette grâce, presque tous les Nôtres, qui avaient pu être envoyés du collège d'Oñate, étaient déjà dispersés à travers ce vaste diocèse. Pour l'édification commune, les Pères Michel Ochoa et Gaspar prêchaient, enseignaient le catéchisme, entendaient les confessions, se livraient aux autres ministères en Biscaye et en Navarre ; ils y avaient passé très utilement près de six mois.

763. Les Pères Loarte et Didier de Guzman jetaient avec zèle la semence de la parole de Dieu dans les villages et la ville de Saint-Dominique de la Calzada, et l'implantaient dans les âmes. Si bien qu'on n'entendait dans les rues et les maisons d'autres chansons que celles du catéchisme et de la piété. Les enfants, instruits par eux, enseignaient leurs parents. Les Pères amenèrent quelques villages à fréquenter les sacrements de pénitence et d'Eucharistie. D'autres travaillaient aussi en d'autres endroits de cette vigne immense. L'évêque lui-même s'y employait, comme un bon ouvrier, visitant en personne les villages.

764. Revenons au P. François. Il ne reparut pas cette année au collège d'oñate mais demeura presque dix-sept jours chez l'évêque, car il vint aussi avec lui à Logroño, ville de son diocèse. Il reçut là une lettre du Père Ignace, qui lui apprenait que le cardinal de Burgos, François de Mendoza, désirait beaucoup qu'il s'arrêtât quelque temps dans cette ville, pour l'aider à porter le fardeau qui pesait sur ses épaules. Aussi bien se dirigea-t-il vers Burgos le jour que nous avons dit plus haut,

soit le 15 avril. Il attendait aussi une réponse du P. Provincial, au sujet de son départ pour le Portugal ; il voulait en même temps satisfaire, et la volonté du Père Ignace et celle du cardinal de Mendoza. Le P. Bustamante, qui l'accompagnait, affirmait découvrir dans ses sermons de Calahorra et de Burgos un don spécial pour la prédication, reçu du Seigneur ; il paraissait avoir acquis cette action et cette chaleur qui lui manquaient antérieurement. De la sorte, son enseignement pénétrait plus efficacement dans l'âme de ses auditeurs. Il semblait que la bonté divine lui voulait accorder, joint à l'exemple de sa vie, le don de la parole. Le P. Bustamante laissa le P. François quelque temps à Burgos, pour aller dans le royaume de Tolède se livrer à d'autres ministères.

765. Allant de Logroño à Burgos, le P. François devait passer par la ville appelée "Maison de la Reine". Le connétable de Castille s'y trouvait avec son épouse, la duchesse de Frias. Il s'y arrêta trois jours, pas davantage, bien que la duchesse voulût se confesser (elle le faisait souvent). Il leur prêcha une fois, pour la grande consolation du connétable. Celui-ci voulut, pour la paix de son âme, traiter avec lui de beaucoup de choses qui concernaient le gouvernement de ses sujets. Il demanda au P. François un ouvrage qu'il écrivait alors, à ce qu'il avait compris, sur la manière dont les maîtres temporels doivent traiter leurs subordonnés. Comme le Père ne l'avait pas encore achevé, il ne jugea pas à propos de le lui laisser. Arrivé à Burgos, il y demeura plus de deux mois, donna seize sermons dans les églises, sans compter beaucoup d'autres exhortations spirituelles.

766. C'est là qu'il reçut la réponse du P.Provincial Araoz, dont l'avis était qu'il ne devait pas aller alors au Portugal, comme nous

l'avons dit. Il répondit donc au roi en ces termes : dans le désir d'obéir à ses ordres, il avait entrepris le voyage, bien que convalescent d'une récente crise de malaria. Il se trouvait de nouveau en mauvaise santé (ce qui était en partie vrai), et son médecin lui interdisait de se mettre en route avant d'avoir recouvré ses forces. Mais son médecin spirituel lui faisait cette prescription : si le roi jugeait que cette faible santé devait être exposée aux efforts et au péril du voyage, il le fallait faire absolument. Il se déclarait donc prêt à recevoir ses ordres. Il resta à Burgos quelques jours après avoir écrit cette lettre et donna les exercices spirituels à quelques personnes. Il examina aussi et trancha un cas de conscience important pour l'évêque. Une femme qui ne voulait pas se confesser, en raison d'une aversion d'ordre intime, lui fut envoyée par Don Ferdinand de Mendoza (frère du cardinal de Burgos) et, Dieu aidant, se prépara à la confession laissant tomber sa haine.

767. En même temps qu'il lui répondait pour le dispenser du voyage au Portugal, le P.Araoz écrivait au P. François de se rendre immédiatement au collège d'Oñate, étant donné que la lettre du P. Ignace, lui disant de rester quelque temps à Burgos, ne comportait pour lui nulle obligation d'obéissance. Le P. François comprenait que le P. Provincial lui écrivait ceci pour sa consolation. Toutefois, puisqu'il avait reçu du Père Ignace une lettre, lui répétant pour la seconde fois qu'il devait aider le cardinal de Mendoza, absent de Burgos, il estima qu'il devait se soumettre et à l'obéissance et à la volonté du P. Ignace, d'autant plus qu'elle lui était insinuée plus discrètement, sans nul commandement. Il pensait aussi devant le Seigneur que son absence du

collège d'Oñate était conforme à la volonté d'Ignace. Et cependant, comme le P. Provincial paraissait juger autrement, il demeura quelque temps incertain.

768. Tandis que le P. François de Borgia travaillait encore à Calahorra, le P. François de Rojas, parti de Saragosse, vint à lui. Il arrivait troublé, car il avait reçu du Père Ignace une lettre lui enjoignant de se mettre à l'étude des lettres, pour pouvoir être admis à la profession dans la Compagnie. Le P. François le consola, l'exhorta à persévérer dans sa vocation, à venir au collège d'Oñate dès qu'un autre serait envoyé le remplacer à Saragosse, et à étudier les lettres, conformément aux ordres du Père Ignace.

769. Quelques-uns suggéraient que le groupe des Nôtres devait être retiré de Saragosse, n'ayant là ni maison ni dotation suffisante. Le Père François supplia le Père Ignace, au nom de la divine miséricorde, de n'en rien faire. Il tenait de la comtesse de Rivagorza, sa soeur, que les oeuvres de la Compagnie produisaient là un fruit abondant, que le groupe des Nôtres avait conquis la bienveillance de toute la ville, que plus que tout autre, l'archevêque lui était favorable ; et les Nôtres affirmaient qu'ils auraient bientôt près de deux mille ducats pour acheter une maison ; la place était très importante ; si on l'abandonnait maintenant, il ne serait pas facile de ramener les affaires de la Compagnie au point où elles en étaient. Et le P. François avouait qu'il ne lui déplaisait pas de commencer des collèges, même sur de faibles bases dans les grandes villes, quand ce qui a été entrepris peut se développer. Ainsi, quand il envoya le P. Bustamante à Tolède pour quelques ministères, comme nous l'avons dit plus haut, il lui recommanda de voir

s'il n'y avait pas quelque raison de commencer un collège en cette ville renommée.

770. En mai, le Docteur Vergara, chanoine de Cuenca, dont il a été souvent question, vint à Burgos trouver le P. François, qui donnait les exercices dans une maison dite *de la Vega,* située hors de la ville et appartenant au connétable de Castille. Le Père les lui donna durant vingt jours avec le plus grand profit spirituel : Vergara fit une confession générale de toute sa vie, fut particulièrement aidé par Dieu pour son élection, et ne voulait d'aucune façon résister à sa vocation.

771. Le P. François reçut ensuite une seconde lettre du roi de Portugal. Il désirait, disait-il, qu'il tint grand compte de sa santé. Mais dès qu'elle le permettrait, il attendait sa venue dans son royaume, tout empêchement étant levé. En même temps le P. François avait appris le départ du P. Nadal pour le Portugal. Comme il devait, pensait-il, passer par Medina del Campo, il décida de s'y rendre. Il verrait avec lui si, tandis que le P. Nadal traiterait en ce royaume les affaires de la Compagnie, lui-même, profitant de ce qu'il était appelé par le roi, pourrait l'assister utilement. Il y était d'autant plus enclin qu'il avait reçu une lettre d'un des premiers personnages de cette cour, lui disant que les affaires de la Compagnie avaient besoin de son aide.

772. Avant de quitter le diocèse de Burgos, il se rendit en un lieu appelé Palacios de Venaver, à trois lieues de Burgos, où se trouvait un couvent de moniales sous la juridiction de l'évêque. Elles refusaient sa visite et en avaient appelé au Conseil royal, en tant que victimes de contrainte. Elles s'efforçaient ainsi de se soustraire à l'obéissance de l'évêque. Le P.François

s'appliqua par tous les moyens à sa disposition à les amener à faire leur devoir. Et il parvint à ce que les moniales se soumirent à l'évêque et acceptèrent de son visiteur des règles adéquates pour leur réforme spirituelle et temporelle.

773. Puis le Père François poursuivit son voyage. Il parvint à Medina del Campo, où furent réglées les affaires du collège dont nous avons parlé. J'ajouterai seulement ceci. Le P. François obtint de Don Rodrigue de Dueñas que, certains revenus promis, mais non encore affectés, fussent attribués de façon définitive à notre collège, par un texte écrit de sa main. En outre, il en reçut une maison contiguë au terrain qu'il avait donné, envoya les plans de ce collège, établis comme nous l'avons dit avec le concours du P. Bustamante, dans la pensée que si le Père Ignace approuvait ce projet, d'autres nouveaux édifices puissent être construits sur ce modèle. Le comte de Feria vint rendre visite au P.François, accompagné du P. Antoine de Cordoue. Comme le bâtiment se construisait grâce à des aumônes, le comte laissa cent écus d'or afin que l'ouvrage fût poursuivi. Tandis que le P. François se trouvait là, le P. Simon Rodriguez se rendant du Portugal à Rome, s'y arrêta quelques jours pour leur consolation mutuelle, et le P. François supplia le Père Ignace de recevoir le P. Simon Rodriguez avec sa bénignité coutumière.

774. La marquise de Pliego activait les tractations au sujet du collège de Cordoue et désirait la venue du P. François et de son fils en Andalousie. Non sans nouvelle raison : après la mort de son premier né, le comte de Feria, frère de celui dont nous venons de parler, avait vu son épouse entrer dans un couvent de moniales

en vue de suivre les conseils évangéliques. Dès lors, le nouveau comte de Feria insistait auprès du P. François pour qu'il vint avec le P. Antoine de Cordoue, rencontrer la marquise. Celui-ci disposait, quand il entra dans la Compagnie, d'une haute dignité et d'un canonicat. Il désirait les échanger contre des bénéfices simples pour en faire donation au collège. D'autre part, jusqu'à ce que ces revenus fussent attribués par autorité apostolique, la marquise avait offert tout le nécessaire pour l'entretien des maîtres des écoles de Cordoue et d'autres membres de la Compagnie qui seraient envoyés avec eux ; cela en plus des revenus de la dignité dont nous venons de parler, dont les membres du collège pouvaient jouir, même avant attribution. De son côté, la ville offrait presque trois mille ducats pour que la construction fut commencée. Or la marquise avait proposé un emplacement très avantageux où le collège pourrait être bâti, après avoir obtenu du Prince l'autorisation de détacher cet élément de son majorat. Entre temps, tandis qu'on édifiait le collège, le P. Antoine de Cordoue disposait à Cordoue d'une maison commode, où les Nôtres pourraient habiter. Aussi bien on désigna les professeurs et les autres personnes nécessaires pour mettre le collège en route. Au début, on n'enseignerait que les humanités et la rhétorique, et on prévoyait qu'on pourrait facilement y adjoindre plus tard des cours de facultés supérieures. Comme le marquis de Sarria, ambassadeur de Charles-Quint était envoyé à Rome, on lui confia la mission d'obtenir du Souverain Pontife qu'il ajoutât quelque huit cents ducats. Le Prince Philippe d'Espagne joignit une lettre exprimant ce même désir. La marquise et ses fils veillaient attentivement à tout cela.

775. Tandis qu'on s'occupait du départ du Père François pour Cordoue, on attendait la réponse

du P. Nadal, qu'il avait consulté au sujet de son voyage pour le Portugal. Il avait cru devoir le faire étant à Medina : le P. Nadal était commissaire, il avait pleins pouvoir, il n'y avait peut-être plus de raison pour que le roi de Portugal désirât sa venue à lui, François. Entre temps donc, alors que l'ambassadeur était en route et qu'on attendait la réponse, comme les affaires de Medina, où il avait passé presque un mois, étaient assez bien arrangées, il décida d'aller à Salamanque. Il y avait souvent prêché, soit en divers lieux de culte, soit même dans le patio de la maison, où on se réunissait nombreux. Mais avant son départ, Christophe Rojas y Sandoval, évêque d'Ovieto et le comte de Lerma, gendre du P. François de Borgia, étaient venus de Tordesillas pour le voir. L'évêque manifestait un grand désir d'établir un collège dans sa ville, et se montrait disposé à y mettre la main.

776. Il partit donc pour Salamanque, y passa douze jours pour traiter des affaires du collège, comme nous l'avons dit. J'ajouterai cependant ceci. Tandis qu'il prêchait sur la Transfiguration, en présence de la haute noblesse et de membres très distingués de l'université, il parut se surpasser. Jamais il n'avait mieux parlé, du point de vue soit de la doctrine, soit de l'action, soit de l'esprit. On l'écouta très ému et fort satisfait. Tant de monde venait à lui qu'il avait à peine le temps de prendre ses repas, étant donné son désir de ne se refuser à personne ; et pour pourvoir à la consolation d'autrui, tout travail lui paraissait facile.

777. Parmi tant d'autres que son action avait fort émus, se trouvait don Joseph de Guevara; il reçut du P. François les exercices, tant qu'il fut à Salamanque, et pensa entrer dans la Compagnie,

encore qu'il en remît l'exécution jusqu'au retour du P. François du Portugal. De même un professeur de théologie fut très ébranlé dans ce sens. Deux autres, dont un prêtre basque, d'autres encore, dont un théologien, décidèrent d'entrer dans la Compagnie. Mais ce qui édifia grandement, fut qu'une clarisse, qui avait haute réputation en ville, et qui avait quitté son couvent, ayant obtenu des lettres apostoliques, y rentra grâce au P. François. La comtesse de Montereale et d'autres nobles dames avaient prié le P. François de lui parler ; car beaucoup de religieux et d'hommes graves s'y étaient essayés en vain. Mais dès le premier entretien, elle fut à ce point persuadée par le P. François, qu'elle lui demanda d'entendre sa confession générale. Ayant obtenu ce qu'elle désirait, elle retourna très volontiers à sa famille religieuse. Ce qui fut d'autant plus estimé à Salamanque, que personne d'autre n'avait réussi.

778. A Salamanque, le P. François reçut la réponse du P. Nadal, apportée par Jean Paul, son compagnon de route. Celui-ci apportait en même temps une lettre de la reine de Portugal, disant qu'il serait agréable au roi que le P. François ne retardât pas davantage sa venue. Il y vit un ordre royal, trois fois répété, et, sur les conseils du P. Nadal, il se mit immédiatement en route, renvoyant pour après son retour du Portugal la visite de la marquise de Pliego et l'ouverture du collège de Cordoue. Il envoya entretemps le P. Antoine de Cordoue à la marquise sa mère, pour préparer les affaires en Andalousie. Le P. François Villanova le suivit, sur ordre du P. Provincial et du P. François de Borgia, comme nous l'avons dit à propos d'Alcala. Après être demeuré environ quinze jours à Salamanque, le P. François de Borgia partit pour le Portugal ; il

décida de passer par Coïmbre, bien que cet itinéraire fut plus onéreux, parce que pour le retour, la route pour Cordoue était plus courte par Evora.

779. Le 16 août, quittant Salamanque, il parvint à la ville de Ciudad Rodrigo. Il pensait la traverser *incognito,* mais il ne put échapper à quelques nobles, qui vinrent aussitôt là où il habitait, s'en retournèrent et le firent savoir à l'évêque, Don Pierre Ponce, qui vint immédiatement trouver le P. François et voulut l'emmener chez lui. Mais celui-ci le pria de ne pas l'obliger à quitter ses hôtes, qui l'avaient reçu très charitablement. L'évêque fut d'accord, il manifesta toutefois sa bienveillance en envoyant des cadeaux pour sa subsistance. On voulait le garder huit ou dix jours, mais le temps pressait et il ne resta qu'une journée. Il rendit visite à quelques personnages, dont le frère de l'évêque de Samora, malade. Dans les maisons où il entrait, il exhortait admirablement, comme l'écrit le P.Bustamante, son compagnon ; tous en étaient si émus, qu'ils semblaient vouloir les suivre. Son seul aspect provoquait l'édification, partout où il allait. On savait qu'il venait de l'ermitage d'Oñate et on ne l'avait pas revu depuis qu'il avait changé de costume. Et il était bien visible que cette condition d'humilité lui valait beaucoup de vénération et d'édification, plus que toute autre dignité, même cardinalice, n'aurait pu le faire. Mais cette admiration des gens ne l'émeuvait en rien, lui qui s'efforçait d'avancer toujours en profonde connaissance de soi et anéantissement devant Dieu.

780. Parti de Ciudad Rodrigo, il arriva à Coïmbre la veille de la saint Barthélémy avec son compagnon le P. Bustamante, et un étudiant qui

avait décidé à Salamanque, après les exercices, d'entrer dans la Compagnie ; celui-ci venait à Coïmbre pour y être admis. Le P. François fut reçu au collège par tous les Nôtres avec grande joie. Il prêcha le dimanche suivant dans l'église du collège qui n'était pas grande. L'entendirent tous ceux qu'elle put contenir, et beaucoup du dehors. Il y avait parmi eux plusieurs des principaux professeurs de l'université, qui tous partirent comblés de consolation spirituelle. Il demeura six jours au collège. Après dîner et souper il conversa sur les éminentes qualités de l'âme du Christ, pour que les Nôtres s'efforcent de l'imiter. Tous en furent très instruits et émus, et prirent des notes. Le P. François lui-même fut fort consolé de voir entre tous les frères une grande union de coeur, bien qu'ils fussent très nombreux. Ceci, plus que tout le reste, l'édifia. Le recteur d'alors, le P. Léon Henriquez, lui dit la veille de son départ qu'il avait déclaré que, si quelqu'un du collège se trouvait tenté ou troublé, il vint lui demander soins et conseils, et dans tout le collège il ne s'était trouvé personne en cet état.

781. De là, le P. François arriva à Lisbonne le 31 août. Il eut avec ceux du collège le même comportement qu'à Coïmbre. Ils l'attendaient d'un coeur avide. Ils avaient appris de ceux de Coïmbre comment il avait agi parmi eux et lui demandèrent de faire de même. Le P. Torrès travaillait alors à Lisbonne, les Pères Nadal et Miron à Evora ; un frère leur fut envoyé aussitôt, pour leur annoncer la venue du P. François. Le jour même de son arrivée à Lisbonne le roi envoya un noble le saluer en son nom ; la reine en envoya un autre ; Don Pierre de Mascarenhas, maître du palais, vint au nom de la princesse Jeanne. Pour finir, la haute noblesse de la cour vint le saluer et le féliciter de son arrivée. Parmi eux

Jean de Alencastre, duc d'Aveiro, archevêque de Lisbonne, puis le nonce apostolique, deux frères du duc de Bragance. Tous se montraient très heureux de sa venue. Il vit aussi Don Pierre Mascarenhas, majordome du roi, pour savoir quand il estimerait opportun d'aller saluer le roi, car il pensait ne pas devoir le faire avant d'être convoqué.

782. Le jour qui suivit son arrivée, il reçut à la maison des visiteurs, et fut convoqué le lendemain au palais par le roi. Entré dans la chambre royale, où se trouvait aussi la reine, il fut reçu avec des honneurs insolites. Le roi et la reine se levèrent, firent quelques pas à sa rencontre, le roi tête découverte, honneur que les rois ne font à nul grand seigneur, même aux ducs. Ils ne le recevaient pas en tant qu'ancien duc de Gandie, mais en tant que serviteur de Dieu, qui avait méprisé la dignité ducale. A cette bienveillance du couple royal répondait l'humilité du P. François. On avait apporté une chaise devant le roi et la reine, qui insistaient pour qu'il s'assît. Il n'y consentit jamais. Bien au contraire, il voulut leur parler à genoux, comme le font les religieux s'adressant aux monarques. Il y trouvait au reste un avantage car il était un peu sourd. Etant plus près de la reine, il l'entendait mieux. Le roi et la reine lui parlèrent très courtoisement, le remercièrent de la peine qu'il s'était donné pour leur rendre visite. Puis ils conversèrent quelque temps, parlant de chose et d'autre. Enfin le roi dit qu'il ne pouvait supporter de le voir plus longtemps à genoux et lui ordonna de se lever pour aller visiter la princesse Jeanne, qui habitait au rez-de-chaussée du palais. Il fut donc conduit, à travers les appartements royaux à la pièce où se trouvait la princesse doña Jeanne. Elle se félicita de sa venue

et le pria de la visiter presque chaque jour. Il lui arriva même de l'appeler deux fois, soir et matin. Quand il en eut fini avec elle, il continua jusqu'aux infantes, Doña Marie et Doña Isabelle. L'une et l'autre le reçurent avec tant d'affection et de courtoisie, qu'il est difficile de dire laquelle surpassa l'autre. Il rendit aussi visite à l'infant Louis, frère du roi, remarquable pour sa grandeur d'âme et aussi pour sa piété. Il parla très familièrement de ses affaires avec le Père François, vint deux fois le trouver à notre collège, pour traiter en toute confiance et cordialité de ses problèmes de conscience. On croit même qu' il pensait alors entrer dans la Compagnie, vers laquelle il inclinait et qu'il en parla au Père François. Il fut l'objet, devant le Seigneur, d'abondants sacrifices et prières, tandis que le P. François exposait la demande au Père Ignace, sans toutefois nommer le personnage. Il plût cependant au Seigneur d'appeler le prince à la Compagnie du ciel, avant que ce projet fut mis à exécution ou rendu public.

783. Le jour de l'arrivée du P. François à Lisbonne, le roi envoya un officier de sa maison au recteur du collège, pour savoir ce qui était nécessaire ou avantageux à l'usage du Père et de ses compagnons. Il y pourvut soigneusement chaque jour, et même pour toute la maison. De son côté, la reine envoyait un déjeuner tout préparé ; la princesse Jeanne en faisait autant. Et il était impossible de résister à ces princes, qui agissaient non comme il convient à des religieux, mais comme il sied à des princes. De même aussi les infantes Doña Marie et Doña Isabelle. Le Père François conservait toujours sa manière de se sustenter avec un ou deux plats, au réfectoire comme dans ces délices princières, mais cela montrait les bonnes dispositions des princes à son égard. Ils apprirent qu'il avait depuis long-

temps santé délicate. Ils envoyèrent aussitôt leur premier médecin, et lui recommandèrent d'avoir le plus grand soin de lui. La reine sut qu'on lui avait donné une chambre ordinaire, pas plus ornée que les autres. Elle fit parvenir à son compagnon un baldaquin en étoffe. Elle l'envoyait, disait-elle, non pas pour le Père, mais pour la poussière et le vent qui régnaient en cette cellule ; il servirait de bouclier, et il n'était fait ni d'or ni de soie, qu'il n'aurait pas accepté. La charité de la reine allait si loin qu'ayant appris le samedi dans la nuit que le Père avait quelque peu heurté de la tête contre une porte du collège, elle manda aussitôt quelqu'un s'enquérir de quoi il s'agissait. On lui dit que c'était une enflure sans importance. Elle fit faire la nuit même une compresse de toile de lin, que le Père François porterait sous un bonnet. La même nuit elle dépêcha un émissaire pour dire que le lundi elle en enverrait d'autres. Je raconte ceci en détails, pour montrer la sollicitude de la reine envers le serviteur de Dieu. Il ne demeura pas pour autant oisif à Lisbonne.

784. Appelé chaque jour une ou deux fois au palais, il y allait et en revenait à pied, ce qui faisait en tout neuf mille pas, qu'il offrait au Seigneur. Quotidiennement il y faisait des exhortations, tenait des conversations édifiantes. Cela était accueilli avec joie au palais, si bien que les coeurs semblaient se dilater à son arrivée. Son air épanoui s'y prêtait : on y voyait l'indice d'une grande sainteté. L'humilité, l'affabilité avec lesquelles il se prêtait à tous, le rendaient aimable au plus haut point. Rien d'étonnant si, quittant le roi qui l'avait reçu tête découverte, il adressait la parole au cuisinier, comme à son égal, et tête découverte. Comme s'ajoutaient à ces bonnes dispositions les exhortations, les bons conseils et une doctrine salutaire, un grand changement se

manifesta au palais, avec le désir de mener une vie meilleure.

785. L'année précédente, le P. François se trouvait à Toro en Castille. Il rendit visite à l'infante Jeanne, devenue princesse de Portugal par son mariage avec le Prince. Il fit en sorte d'expulser de son palais le jeu de cartes, dont on abusait. Pour y parvenir il lui était venue l'idée d'enseigner un autre jeu. La princesse Jeanne se souvint de cette ancienne promesse et lui demanda de tenir parole. Ce qu'il fit. Il se fit remettre quarante huit cartes sans figurines ; sur vingt-quatre il fit représenter vingt-quatre vertus, et sur les vingt-quatre autres autant de vices.

786. Sur chacune des cartes qui dépeignait les vertus, il fit inscrire en haut une sentence de recommandation, en bas une formule que devait prononcer celui qui l'avait tirée, exprimant sa confusion de n'avoir pas cette vertu. Sur celles qui représentaient les vices, en haut une brève sentence d'exécration contre le vice ou les maux qui en résultaient ; en bas une formule à dire à haute voix, pour se confondre de l'avoir eu. Quand la princesse Jeanne se mit à ce jeu avec les jeunes filles de sa suite et d'autres dames de la cour, l'infant Louis était présent. Il suivit dévotement, comme s'il avait entendu un excellent sermon, et il louait cette innovation. La princesse elle-même prit goût à ce jeu, comme les autres dames, car le sérieux s'y mêlait au plaisir. Comme celles qui perdaient devaient dire à haute voix les sentences qui mortifiaient, on ne craignait pas moins de perdre et on n'était pas moins heureux de gagner, que s'il se fût agi de gros gains ou de grosses pertes en argent. Le Père François qui était là, entremêlait des paroles

graves, exprimant ce qui arriverait à qui mourrait avec un tel vice ; car les sentences étaient là non seulement pour la mortification des joueurs, mais pour leur éviter la mort éternelle. La Princesse Jeanne demanda que fussent confectionnées quarante-huit autres cartes, avec de nouveaux vices et vertus, afin que de la sorte, elle et ses dames d'honneur apprennent à pratiquer toutes les vertus et à détester tous les vices.

787. Le jour de la Nativité de la Vierge Marie, le P. François inventa un jeu de hasard pour l'enseigner à la princesse Jeanne et à sa suite. Un paquet de cartes représentait les vertus de la Vierge ; un autre paquet portait les noms des joueuses. De l'un on tirait le nom d'une personne, de l'autre le nom d'une vertu ; et celle dont le nom avait été tiré devait pratiquer pendant tout l'octave la vertu qui était sortie. C'étaient en fait des prières courtes et dévotes qui apportaient à ces nobles dames une telle joie et un tel secours, que chacune fit insérer sa sentence dans son livre d'heures, afin de la pouvoir dire à tout instant. La reine voulut suivre cet exemple, et aussi l'infante doña Marie, si bien qu'on ne parlait plus d'autre chose au palais. Le roi s'en réjouissait plus que tout autre, voyant la princesse Jeanne et sa suite si contentes après l'arrivée du P. François, tandis qu'auparavant elles se montraient déprimées, peut-être à cause du changement de province et des coutumes différentes du pays.

788. Le Père François prêcha au palais pour la princesse Jeanne et la reine, il donna la communion à la princesse le jour de l'octave de la Nativité de Marie. Tenant en main la sainte hostie, il lui fit un petit discours, disant qui était entre ses mains, et qui, l'homme à qui il s'unissait par la communion. L'assistance en fut

si émue que ces quelques mots, disait-on, valaient de nombreux sermons. Pourquoi cette communion ? Voyant que le jeu de cartes avait plu à la princesse et à sa suite, le P. François leur demanda, en retour de cette bonne oeuvre, qu' elles se confessent et communient ce jour de fête de la Sainte Vierge, ce qu'elle fit avec presque toute sa maison. En outre, la princesse voulut avoir par écrit le mot spirituel qu'il lui avait adressé, tenant en main le corps du Christ. Les infantes doña Marie et doña Isabelle demandèrent la même chose. Il dut leur dire une parole sur le même sujet, et toutes conservèrent par écrit les considérations qu'il leur avait proposées. Durant ces jours, à peine s'occupait-on au palais d'autre chose que de ce qui portait à la dévotion. En plus de ces austères jeux de cartes et de hasard, le P. François et son compagnon le P. Bustamante firent divers sermons et exhortations au palais. Les nobles dames se faisaient part l'une à l'autre de ce qu'elles avaient reçu. Elles pensaient et parlaient de telle sorte de la vanité des choses de ce monde, qu'aucun agent de Satan n'eût voulu combattre une telle sainteté.

789. Le P. François passa un peu plus d'un mois à Lisbonne. Durant ce temps la princesse Jeanne et sa suite prirent l'habitude de se confesser les unes toutes les semaines, les autres tous les quinze jours. Peu à peu, entrer au palais donnait l'impression de pénétrer dans un couvent ; les unes se confessaient, d'autres priaient, d'autres parlaient des choses de Dieu. Mais l'inconstance est partout présente, surtout chez les femmes. Aussi bien le P. François se préoccupa de laisser quelqu'un à sa place, pour entretenir les bonnes habitudes et poursuivre le bien commencé. Il convint d'abord avec la princesse Jeanne, puis avec la Reine, qu'un des

Nôtres viendrait chaque dimanche et jour de fête, pour enseigner la doctrine chrétienne à toutes ces jeunes filles, nobles dames, personnes de la maison. Avant son départ, cette coutume fut pratiquée quelques dimanches et fêtes. Toutes vinrent plus volontiers à ce catéchisme qu'elles n'avaient auparavant fréquenté les vains spectacles. Elles paraissaient même déplorer le temps où la doctrine des Pères de la Compagnie leur avait fait défaut, et toutes manifestaient une admirable charité envers la Compagnie.

790. Durant ce temps, le P. François prêcha deux fois dans notre église, deux fois devant le Roi et la princesse Jeanne. Pour qu'il ne le fît pas plus souvent, la charité de ces princes, qui connaissaient sa faible santé, fit qu'ils ne voulurent lui imposer que très modérément cet effort. Mais lui, bien loin de s'en trouver plus mal, semblait plutôt y recouvrer force et vigueur. Et des autres travaux, que comportait la cour, paraissaient le reposer. Il en avait été manifestement de même à Burgos. Il y était venu avec des séquelles de malaria ; prêchant, exhortant, conversant, il s'en délivra. Tandis qu'il était au Portugal, il demandait dans ses lettres au Père Ignace de prier le Seigneur afin qu'il n'emporte rien des "poussières d'Egypte". Il donna aussi quelques exercices spirituels à la princesse Jeanne. Quant au roi, il manifesta sa bienveillance envers la Compagnie, non seulement en paroles, mais par ses actes, comme nous le disons à l'occasion du Portugal. Certes, étant donné la tempête qui agitait alors les Nôtres en ce royaume, la venue du P. François y fut très opportune. Enfin, avec la permission du roi, de la reine et des autres, il quitta Lisbonne pour Cordoue le 5 octobre.

791. Il fallait passer par Evora. Il y fut reçu très cordialement par les Nôtres, et y trouva beaucoup de consolation. Il y arriva de nuit. Le recteur du collège, alerté de sa venue par le cardinal infant, fit savoir à celui-ci son arrivée. Il lui demanda, au nom du Père François, s'il lui serait agréable qu'il vint le saluer cette nuit même. Le cardinal envoya quelqu'un le féliciter de son arrivée, mais ne voulut pas qu'il s'imposât la peine de lui rendre visite cette nuit. Si toutefois il voulait prêcher dans sa cathédrale le lendemain dimanche, il l'entendrait volontiers. Le lendemain donc, avant de monter en chaire, le P. François se rendit au palais du cardinal, voisin de la cathédrale, pour avoir sa bénédiction. Celui-ci le reçut et lui adressa la parole avec beaucoup de charité. Arrivé à l'église, le Père François fit un excellent sermon, plus que jamais. Le cardinal, les chanoines et les autres auditeurs très nombreux, au point de remplir l'église, grande au reste, furent très heureux de l'entendre. Aussitôt après la prédication, le Père François rejoignit le cardinal, qui l'entendait depuis la tribune, comme les princes, et ils y parlèrent ensemble quelque temps. Comme ils devaient converser plus au long après déjeuner, ils se séparèrent. Le Père se disposait à se rendre chez le cardinal, pour recevoir de lui sa bénédiction et licence de partir ; mais celui-ci le prévint, arriva au collège et ils conversèrent presque tout l'après-midi. Le P. François alla ensuite voir le nouveau collège que le cardinal faisait construire, plus conforme à la dignité cardinalice qu'à la pauvreté de la Compagnie; on voyait s'élever, et à grands frais, un bâtiment splendide.

792. Le Père quitta Evora le 9 octobre pour Cordoue. Il se dirigea vers un domaine du duc de Bragance, appelé Villaviciosa. Mais avant de

partir d'Evora il rendit visite à deux personnages de haute lignée, père et fils, liés autrefois d'amitié avec lui à la cour de l'impératrice, où servait le fils, Georges de Melo. Ils étaient maintenant gravement malades l'un et l'autre, atteints aux membres et surtout aux pieds. Telle fut leur consolation et joie de voir le P. François que Georges, qui était au lit depuis longtemps, essaya de se lever et y parvint. Le P. François s'entretint spirituellement avec l'un et l'autre, leur recommanda la patience et ils en furent admirablement émus. Georges de Mela se confessa sur le champ et se prépara à communier. On était presque à la fin de ses visites, même officieuses, faites pour le secours spirituel de ceux qui les recevaient.

793. De là il se rendit chez le duc de Bragance. Celui-ci, dès qu'il apprit la venue du Père François à Lisbonne, envoya quelqu'un pour le saluer et lui exprimer ses respects et son dévouement Il lui demandait en même temps de lui faire savoir quand il passerait près de ses domaines, à son retour pour Cordoue. Il voulait aller à sa rencontre et jouir de sa présence. S'il daignait descendre chez lui, il lui en serait doublement obligé. Le P. François se rendit donc directement à son domaine. Mais le duc s'était si attentivement informé de son départ de Lisbonne et d'Evora qu'il vint à sa rencontre avec une suite nombreuse jusqu'à près d'une demi-lieue de Villaviciosa. Le Père fut reçu avec très grande joie par le duc et la duchesse son épouse, par toute sa maison très nombreuse (étant le premier prince de Portugal). Il célébra la messe dans la chapelle du duc. Après déjeuner, il prêcha, sur sa demande, dans un couvent de moniales. Le sujet du sermon était l'amour de Dieu et du prochain, l'Evangile du dimanche (le dix-septième après la Pentecôte- étant *quod est mandatum in lege ?* sermon très édifiant et fort utile, auquel assistèrent le duc, son épouse et

toute sa famille. Le même jour il rendit visite à la duchesse mère et à l'épouse du duc, et passa quelque temps en conversation spirituelle, très fructueuse. Puis le duc le retint dans son oratoire près de trois heures, jusqu'à la nuit, traita avec lui de ce qui concernait le salut de son âme, et, autant qu'on peut le conjecturer d'après ses paroles et ses lettres, cette visite du P. François lui fut très utile.

794. Il partit le surlendemain, et fut à Cordoue le jour de saint Luc. Il ignorait que quelques-uns des Nôtres étaient venus jeter les fondements d'un collège. Déjà quelques prêtres et futurs maîtres se trouvaient à Montilla avec le Père Antoine de Cordoue. Cette ville est à six lieues de Cordoue, où la marquise de Pliego, mère du Père Antoine, construisit plus tard un collège. Le P. François descendit donc dans une hôtellerie à Cordoue. Le jour de son arrivée il apprit que le P. François de Villanova se trouvait avec un compagnon chez Dom Jean de Cordoue, doyen de cette église, le plus haut placé de la ville en noblesse et richesse. Il dut donc habiter chez lui et fut reçu très cordialement. Grand étonnement pour la ville : cet ecclésiastique, d'abord opposé à la Compagnie, au point qu'on craignait de lui des difficultés pour le futur collège, dépassa tout ce qu'on prévoyait. Comme nous l'avons dit plus haut, il voulut mettre sa maison - splendide - à la disposition du collège, bâtir à ses frais une église ou une chapelle, préparer pour le culte divin de magnifiques vases d'argent, et en donna d'autres précieux. Il destina des revenus à l'entretien de la chapelle, et, tant qu'il serait en vie, tout le blé nécessaire au collège, et finalement il faisait de celui-ci son héritier.

795. Le lendemain, le P. François se rendit à Montilla pour saluer la marquise et voir

les Nôtres qui étaient appelés pour l'ouverture du collège.

796. Le principal fondement de ce collège de Cordoue consistait dans les revenus ecclésiastiques du P. Antoine de Cordoue, qui devaient être ad "unis" par autorité apostolique, comme nous l'avons mentionné plus haut. Mais comme le Seigneur avait porté le Doyen à affecter, comme nous l'avons dit, sa maison et le reste, il décida dès le départ du P. François de mettre à exécution ce qu'il avait en l'esprit. Or, la maison était grevée d'une hypothèque de près de seize cents ducats, la ville de Cordoue s'engagea à payer cette somme. Le doyen fit donc établir les titres de cette donation. Cela avec une telle libéralité qu'il n'imposa pas la moindre charge à la Compagnie, soit pour la maison, soit pour ses autres dons. Et il ne souffla mot de quelque obligation que ce fut. Aussi bien le chapitre de la cathédrale, le Conseil de ville, les couvents, manifestaient grande joie à recevoir la Compagnie et les notables de tous les ordres venaient offrir leurs services au Père François. Beaucoup de personnes faisaient de grandes promesses ; on pouvait sans crainte estimer qu'à bref délai le collège devrait être agrandi. Il y eut même une aumône secrète : une rente de deux cents ducats par an, comme l'écrit le Père François.

797. Présentement, tandis qu'on aménageait les classes dans la demeure du doyen, celui-ci donna une autre maison pour loger les Pères. Ils vinrent de Montilla, où ils étaient demeurés presque un mois, hôtes de la marquise. Ils entrèrent dans cette seconde maison du doyen le jour de Sainte-Catherine, qu'il célébrait solennellement suivant son habitude. Il pria le Père François de prêcher à l'église paroissiale de

Saint-Dominique. Tous déjeunèrent avec lui, et ils entrèrent dans cette maison où ils devaient demeurer, en attendant que l'autre leur fut remise, transformée en collège, que les écoles fussent aménagées, et le reste, ce qui demandait plus d'une année.

798. Mais le doyen, Don Jean, et toute la ville désiraient vivement voir commencer les études. Il fallut se hâter d'ouvrir les classes de grammaire et de rhétorique. Le 11 décembre commencèrent l'enseignement de la grammaire en quatrième classe, celui de la rhétorique en cinquième, suivant l'ordre indiqué par nos Constitutions. Etaient présents l'évêque, le doyen Dom Jean, la plupart des chanoines, la principale noblesse de la ville, et entre autres l'inquisiteur. Le Père Benoit Catalan fit le discours latin inaugural ; il y célébrait les sciences et offrait les travaux de la Compagnie pour le service de Dieu et de cette ville. Le Père François déclara qu'il n'avait jamais vu, en aucune ville espagnole, la Compagnie reçue avec de telles marques de bienveillance. Les hommes de toutes conditions se montraient très heureux de la venue des Nôtres.

799. Le Père François prêcha quelques fois en cette fin d'année, tantôt à l'église paroissiale de Saint-Dominique, tantôt à la cathédrale. Le P. Bustamante, lui aussi, parla en d'autres lieux. On commençait à recevoir les confessions à la maison, et les Nôtres étaient appelés chez divers malades.

800. Le Doyen, Dom Jean de Cordoue, voulut se recueillir pour les fêtes de Noël et vint habiter au nouveau collège, déclarant qu'il y trouvait grande consolation. Il balayait la maison, servait au réfectoire, et s'y dévouait plus que

tout autre. Il choisit une chambre qui n'était pas meilleure que les autres, plutôt pire. Négligeant toute considération, il se laissait appeler "Père prieur". Comme il était tenu en ville en plus haute considération, tout cela contribuait à l'édification commune dans l'Andalousie. Un théologien du chapitre de Cordoue se rendant à Rome pour affaires, le doyen le chargea de s'employer à l'établissement d'une université à Cordoue, qui serait confiée à la Compagnie.

Le Seigneur était l'auteur d'une telle évolution ; cela par le moyen du P. Villanova, qui était venu du collège d'Alcala. Pour obéir plus promptement, il n'avait pas attendu, comme il l'eût fallu, d'être remis d'une grave maladie. Il arriva à Cordoue avec la fièvre. Le doyen fut son hôte ; tandis qu'il traitait ces affaires sa santé s'améliora : le doyen s'y employa par la grâce de Dieu. A tout cela s'ajoutait la venue du Père François de Borgia.

801. Deux jours avant Noël, le Père Nadal, parti du Portugal, arrivait à Cordoue. Il apportait aux Nôtres grande consolation pour divers motifs, surtout à cause des Constitutions. Parce que le Père François et d'autres, les tenaient dans la plus haute estime, les Nôtres désiraient d'autant mieux les observer. Le Père François avait appris que le collège romain souffrait de la pauvreté, vu l'accroissement de ses membres ; il se demanda comment il pourrait l'aider. Les collèges espagnols, fondations récentes et faibles, avaient grand besoin de secours, mais le collège romain était au service du bien commun. Sachant que telle était la pensée du Père Ignace, il faisait en sorte de lui envoyer chaque année des subsides, prélevés sur les aumônes qu'il recevait. Sans compter la rente de onze cents ducats d'or, qu'il avait obtenue de l'empereur Charles-Quint et que lui versa

ensuite le roi Philippe II.

802. D'autres villes espagnoles attendaient des collèges, comme Tolède et Plasencia. L'évêque de Plasencia qui en avait parlé au P. Laynez, s'en était occupé dès son retour du Concile de Trente. La ville, divisée par les factions, avait le plus grand besoin de doctrine. C'est pourquoi il demandait la venue du P. François et du P. Villanova. Mais il n'avait pas alors de grands projets ; plus tard il fut plus ardent. Nous en parlerons en son temps.

803. A Séville, la duchesse de Medina Sidonia (Anne de Aragon y Gurrea) tante du P. François, d'autres représentants de la noblesse et de la population, désiraient la fondation d'un collège. Elle fit appel au P. François pour en traiter, mais il faut renvoyer cette affaire, ainsi que le départ du Père pour Saragosse, à l'année suivante. Le comte et la comtesse de Ribagurza avaient écrit au Père Ignace en sa faveur, affirmant que cette fondation serait très utile.

804. A Ségovie, don Louis de Mendoza offrait par lettre au Père Ignace un emplacement très convenable, mais il était impossible d'accepter tant de collèges à la fois ; aussi bien les Nôtres interrompirent les tractations pour Xérès. A Avila le P. Ferdinand Alvarez, revenant cette année de Burgos, eut à s'occuper d'un collège qu'on y demandait ; un terrain fut offert dès cette année, l'évêque était favorable ainsi que les notables de la ville. Mais il fallait auparavant régler à Rome l'attribution de certains revenus. Dès lors, le projet d'Avila fut remis à plus tard pour ce qui concerne l'envoi des professeurs et le nombre des Nôtres à y destiner.

805. Le Père Ignace apprit que le Nonce apostolique et Don Ruy Gomez de Silva se demandaient s'il convenait que le P. François de Borgia se rendit en Portugal, et que le P. Araoz était à l'origine de cette affaire. Il fit dire au P. François deux choses : 1°. qu'il ne voyait pas pourquoi traiter avec ces personnages de ce que devait faire le P. François ; il ne devait pas obéissance au Légat, mais uniquement à lui, Ignace et au Souverain Pontife ; 2°. il pouvait, pour sa consolation, parler au P. Araoz de ce qui le concernait, mais il n'était aucunement tenu ni à le consulter, ni à suivre son avis. Le Père Ignace entendait l'exempter de l'obéissance de tous les provinciaux et de tout autre, à la seule exception de lui-même. Il pensait qu'il devait être guidé par Dieu lui-même suivant sa dévotion et son jugement. Il pourrait donc se rendre en tous lieux d'Espagne et même de Portugal, quand cela lui paraîtrait expédient dans le Seigneur.

806. Comme le P. François avait pris en charge, pour ainsi dire, le P. François de Rojas, supérieur de la petite communauté de Saragosse, le Père Ignace lui fit part de sa décision au sujet de la profession de celui-ci. S'il voulait la faire immédiatement, il n'émettrait que la profession solennelle des trois voeux, comme le comportent les Constitutions, et celle-ci ne peut être accordée que pour des raisons exceptionnelles, comme ce fut le cas pour le P. Ponce Cogordan et le P. Bernard Olivier ; si le P. François de Rojas voulait, par dévotion, faire la profession des quatre voeux, il pensait qu'elle ne saurait lui être concédée qu'après qu'il eût employé les quatre années normales à l'étude de la théologie, à moins que des aptitudes spéciales à la prédication ne suppléent par ailleurs à une diminution

du temps prescrit. Les Constitutions autorisent bien une dispense, en faveur de personnages illustres, pour la plus grande édification du prochain et le plus grand service de Dieu, là où feraient défaut les études et le don de prédicateur, mais cette clause ne pouvait être invoquée en faveur du P. De Rojas. Cela supposé, il devait faire ses quatre années de théologie; quant au lieu, il s'en tiendrait à la décision du Père François de Borgia. Même si, durant ce temps, il faisait ses études avec moins d'application et de résultats que d'autres, ce n'était pas un obstacle à la profession. Le P. de Rojas avait reçu une lettre en ce sens, il était venu, tout affligé, trouver le P. François et en avait reçu la consolation que nous avons dite plus haut.

807. Le P. Ignace laissa le P. François juge de la question de savoir s'il s'opposerait au retrait des Nôtres de Salamanque, ou supposé qu'ils aient été retirés, s'il les y ramènerait.

808. Avant de passer aux autres provinces, j'ajouterai quelques petites choses écrites par le Père Ignace. Le P. François de Strada, parlant d'améliorer la maison de Burgos, avertit qu'un noble personnage, qui avait son fils dans la Compagnie, avait inscrit dans son testament une somme de cinq cents écus d'or, ou un peu moins, pour être employée suivant la volonté de son fils. Le P. de Strada fit en sorte que Don Bernard Uguccioni disposât de cette somme, pensant que le Père Ignace approuverait. Quand ce dernier l'apprit, il désapprouva le P. de Strada, pour avoir, sans le consulter, conseillé à cet ami étranger à la Compagnie de lui écrire et, entre temps, d'appliquer cette somme, comme si elle était acceptée, à l'usage du collège. Tout en blâmant ce qui avait été fait, parce que ce n'était pas dans l'ordre, il laissait l'épouse

et le premier-né du testateur libres de dépenser ce legs en oeuvres pies. Il était cependant manifeste qu'ils agiraient en conformité avec la demande de Don Benoît Uguccioni.

809. En ce qui concerne le Dr. Araoz, le Père Ignace avait été averti, par les Pères François de Villanova et Nadal, que certaines choses commençaient à être tolérées et pratiquées avec un peu plus de libéralité que ne le comportent la pauvreté et l'humilité de la Compagnie. Il écrivit au Père Nadal qu'avant de quitter l'Espagne, il adjoignit au P. Araoz comme collatéral, suivant les Constitutions, le P. de Villanova. Il devait le faire au titre de sa charge de commissaire ; et c'était l'usage de donner aux Provinciaux de tels collatéraux.

810. Quelques-uns des Nôtres pensaient qu'il fallait introduire le choeur dans notre chapelle de Burgos. Le Père Ignace l'interdit, et il refusa que cette maison reçut l'appellation de "Maison des profès" tant qu'un collège distinct n'aurait pas été fondé. Il désapprouva l'emplacement accepté parce qu'il ne pouvait pas être élargi, aussi bien fallut-il en changer plus tard.

811. Le P. Araoz demanda conseil au P. Ignace : devait-il résider quelque temps à la cour du roi Philippe II. Il jugea que c'était possible, étant donné que le prince se montrait si bienveillant à l'égard de la Compagnie, si favorable à ses affaires, et porté à recourir à lui dans les choses de grande importance.

812. Le Père Ignace avait appris qu'il faudrait ouvrir des classes à Burgos et à Medina del Campo ; mais il sut que, pour fournir un surcroit de professeurs il était nécessaire que quelques-uns interrompent leurs études de théologie ou de

philosophie, et prennent la charge d'enseigner. Il répondit que cet inconvénient pour quelques individus était de moindre importance que celui d'empêcher le bien universel qui devait, à son avis, résulter des classes. Et comme on lui demandait s'il était licite de recourir à quelque maître étranger, quand la Compagnie en manquait, il répondit affirmativement.

813. Le Docteur Alphonse Ramirez de Vergara désirait que deux églises paroissiales fussent attribuées à deux des Nôtres ; elles seraient plus tard "unies" au collège d'Alcala, ou facilement échangées contre des bénéfices simples, plus faciles à annexer. Le Père Ignace désapprouva que des bénéfices paroissiaux fussent attribués, même temporairement, à qui que ce soit des Nôtres, ou fussent appliqués au collège. Si cependant il se trouvait quelqu'un qui désirât entrer dans la Compagnie, sans être encore connu comme religieux de notre ordre, il ne s'opposait pas à ce que, pour un temps, tandis que se ferait la permutation, ce bénéfice fut accepté.

814. En ce qui concerne le catéchisme à enseigner par les profès pendant quarante jours, le Père Ignace estima que quarante sermons ne satisfaisaient pas à cette obligation à moins qu'ils ne fussent destinés, en partie, à l'explication de la doctrine chrétienne. Ces leçons de catéchisme n'étaient pas à faire chaque année, mais une fois seulement, suivant la coutume de la Compagnie et les obligations des profès, à moins que le supérieur n'en dispose autrement.

815. En Espagne, on appelait le P. Araoz, *Votre Paternité,* parce que la coutume des autres familles religieuses envers leurs provinciaux semblait le demander. Le Père Ignace ordonna que

personne de la Compagnie (même le Préposé Général) ne se laisse appeler *"Paternité"* ; il voulut que personne des supérieurs, même provinciaux, ne fût désigné sous ce vocable. Il manifesta que la façon simple, dont usaient les Premiers Pères de la Compagnie, lui plaisait bien davantage. Si la coutume ne le permettait pas, il interdit qu'on aille au-delà de l'expression *"Votre Révérence"*.

816. Le P. Araoz paraissait mal supporter que le P. Nadal fut envoyé comme visiteur au royaume d'Espagne, ce qui semblait indiquer que les Nôtres avaient besoin de réforme. Il lui fut répondu que le Père avait le titre non de *visiteur*, mais de *commissaire*. Il y avait à promulguer les Constitutions et les Règles, prescrire certaines normes pour l'organisation des classes et mettre à exécution des choses qui exigeaient les pleins pouvoirs du Père Ignace en personne. Celui-ci, parce qu'il avait confiance en son zèle et en son talent, avait jugé devoir donner au Père Nadal cette charge et ce titre de *Commissaire*.

817. Certains estimaient que les *nouveaux chrétiens*, comme on dit en Espagne, c'est-à-dire les chrétiens d'ascendance juive ou sarrazine, ou de sang mêlé, ne devaient pas être reçus dans la Compagnie. Il fut répondu que le Père Ignace n'arrivait pas à se convaincre qu'un tel ostracisme fut pour la plus grande gloire de Dieu. Il fallait seulement agir avec plus de circonspection et de précaution dans l'admission et la probation de ces hommes. Si, à raison de l'opinion différente de la cour ou du roi, il semblait qu'on ne pouvait pas les recevoir en ce royaume, qu'on envoie en Italie ceux qui par ailleurs avaient les aptitudes requises. Là, leur origine raciale ne pourrait nuire aucunement, ou fort peu, à leur autorité.

818. Des hommes, spirituels à leur façon, mais formés en dehors de la Compagnie, semblaient au Père Araoz ne pas pouvoir s'adapter facilement à notre Institut, par exemple les disciples de Jean d'Avila. Le Père Ignace reconnut que la difficulté n'était pas légère, mais il pensait qu'il ne fallait pas les exclure pour autant. Avec le temps, ils pourraient s'accommoder aux normes de la Compagnie, ou bien être congédiés.

.....

PROVINCE D'ARAGON

LE COLLÈGE DE VALENCE

819. Les Nôtres étaient peu nombreux au collège de Valence. Nous avons dit que l'année précédente le P. Jean Gamero y avait été laissé comme recteur par le P. Jérôme Domenech. Dès les premiers mois de 1553, il s'affaiblit et contracta la tuberculose, à ce point que, sur le conseil des médecins, il fut renvoyé en Castille. Le P.Jérôme Nadal, commissaire, ordonna au P. Jean Baptiste de Barma, recteur du collège de Gandie, de prendre aussi en mains celui de Valence. Pour cette raison, celui-ci confia à un autre, qui n'était pas de la Compagnie, le cours de théologie qu'il faisait à Gandie, pour s'occuper plus librement de la gestion des deux collèges.

820. On n'abandonnait pas pour autant les ministères accoutumés ; confession et communion fréquentes, entretiens spirituels, aide aux mourants. On faisait également des sermons l'après-midi des dimanches et jours de fêtes, sauf en carême ; en ce temps-là les prédicateurs ne manquaient pas à Valence et la foule des pénitents occupait les Nôtres. Chaque jour, en effet, les gens venaient à nous plus nombreux. On n'oubliait pas les prisonniers, l'un des Nôtres leur enseignait ce qui concerne le salut et entendait leurs confessions.

821. Un prêtre, qui avait déjà prêché en public, un jeune théologien, et un troisième qui achevait son cours des arts, demandèrent, durant

ces premiers mois, à être reçus dans la Compagnie et envoyés où elle voudrait. De même plusieurs jeunes gens de Valence. On ne voulait pas les exclure, et la pauvreté du collège ne permettait pas de les recevoir. Mais un prêtre, prédicateur, destiné au Portugal, s'arrêta à Salamanque, y fit les exercices, où il confirma son désir de servir Dieu, y fut admis et envoyé à Medina del Campo.

822. Les scolastiques poursuivaient leurs études: quatre en théologie, un seul en dialectique. Mais les quatre prêtres qui relevaient alors de ce collège, travaillaient très utilement dans la vigne du Seigneur. Le P. Balthasar Diaz se montrait un ouvrier actif, confessant, faisant le catéchisme et prêchant la doctrine chrétienne.

823. La venue du Père Nadal fut excessivement agréable aux Nôtres et aussi aux gens de l'extérieur. Le vice-roi et son épouse le reçurent avec égards, et acceptèrent difficilement son départ. Tant qu'il fut à Valence, nombre d'étudiants insistaient pour qu'il les reçût dans la Compagnie ; mais lui, voyant que la route d'Italie ou de Sicile était fermée du fait de la guerre entre l'empereur et le roi de France, les exhortait à la patience. Il faut quand même rapporter la sainte importunité d'un adolescent. Une nuit, portant son baluchon, il poussa la porte, entra dans la maison et supplia d'être reçu pour bêcher le jardin, qui était très grand. Le P. Nadal et la P. Pierre de Tablares, qui alors se trouvait là, s'efforçaient de le renvoyer, mais il affirmait que pour rien au monde il ne quitterait la maison. On lui dit qu'elle était pauvre. "Peu importe, répondit-il, je ne suis pas venu manger, mais travailler - Il n'y a pas de place pour dormir ; je ne suis pas venu pour dormir" reprit-il. Finalement le P. Nadal eut pitié de lui, lui permit de dormir cette nuit au collège ; le lendemain

il devrait se considérer comme reçu, retourner chez lui, jusqu'à ce qu'une occasion permît de l'envoyer ailleurs. Il accepta ces conditions, mais le lendemain ne voulut pas partir. Le Père Nadal pensa qu'il fallait l'examiner. On s'aperçut qu'il avait étudié philosophie et théologie, qu'il avait du talent et de la santé. D'autre part, il était noble, fils du régent d'Aragon. L'élan qui lui faisait fuir les dangers du monde, se réfugier dans la Compagnie comme un asile, enleva la décision ; il fut admis, et un autre avec lui.

824. L'annonce du jubilé concédé par le Souverain Pontife parvint à Valence comme ailleurs. Il occupait les Nôtres, jour et nuit, au point qu'il ne leur laissait pas le temps de manger, et très peu pour dormir. Un pénitent était demeuré trente ans sans se confesser, d'autres de nombreuses années, en raison de leur attachement à des péchés qu'ils ne voulaient pas abandonner. Comme le nombre des pénitents allait diminuant, l'un des Nôtres, animé par le zèle des âmes, voyant que les hommes venaient à confesse moins nombreux qu'il n'aurait voulu, prit un crucifix, se rendit sur la place, grimpa sur une éminence, et entouré d'un cercle d'auditeurs, se mit à prêcher avec une admirable ardeur. Il accusait l'apathie de ces gens, qui n'étaient pas davantage enflammés du désir d'acquérir un tel trèsor spirituel. Il s'acquitta de cet office non sans larmes de la part de cette foule, qui entendait avec crainte et admiration pareille nouveauté. Tous louaient le courage de ce prédicateur, et beaucoup se préparaient à se confesser, ce qui auparavant était bien loin de leur pensée.

825. On faisait des cours l'après-midi avec une foule d'auditeurs et grand profit pour les âmes. L'étroitesse de la chapelle empêchait qu'ils

ne fussent plus nombreux ; pour cette même raison, le chiffre des confessions était moindre qu'on ne l'aurait attendu de la dévotion de ce peuple. Il fallut donc construire une nouvelle église plus vaste. Don Pierre Domenech, abbé de Villa Beltrano, qui nourrissait à ses frais le groupe du collège, eut cette idée de cet édifice, encore qu'il ne fût pas capable de la réaliser par ses seuls moyens, mais on attendait d'autres ressources. Le P. Nadal en parla à Don Louis Ferrer, gouverneur de Valence, pour qu'il recommanda cette oeuvre pie. Celui-ci déclara que son devoir était de payer à grand prix cette occasion de bien mériter de ce collège.

826. Le vice-roi de Valence était alors le duc de Maqueda. Le Père Nadal s'en fut le trouver avec le P. Pierre de Tablares. Le vice-roi les retint à déjeuner. Ensuite, il entraîna le P. Nadal dans sa chambre et s'entretint familièrement avec lui de ses affaires de conscience. Immédiatement après, il offrit à la Compagnie un hôpital avec une excellente église, dans un de ses domaines, où il avait dépensé quelque vingt cinq mille ducats. Le P. Nadal suggéra de bâtir une église. Le vice-roi se montra favorable à cette construction, comme à tout ce qui concernait le collège. Pour stimuler les autres non seulement en paroles, mais en fait, il fit personnellement don de cent écus d'or. Suivit le marquis d'Elche, son fils, qui prit en mains cette affaire, avec autant de sérieux que son père ; puis ce fut la marquise, son épouse qui estimait que ce serait lui faire injure de croire qu'elle aimait la Compagnie à cause de son frère, fils du duc de Bragance, qui était des Nôtres ; car sa dilection était bien spontanée. Le lendemain, le vice-roi vint chez nous entendre la messe avec quelques nobles. Il vit la maison et ses dépendances, couvrit de louanges l'Institut

de la Compagnie, son exemple et sa doctrine, exalta l'utilité et le mérite de l'oeuvre. Comme son exemple avait précédé son discours, ses paroles furent plus efficaces pour exciter les autres. L'église fut, avec l'aide de Dieu, rapidement construite.

827. Pour l'ouverture du collège de Cordoue, on avait demandé un scolastique de Valence, Marcel de Saluzar, qui fréquentait le cours de philosophie. On fit en sorte qu'il obtint d'abord son grade de Maître ; il l'obtint à l'applaudissement général des professeurs et des étudiants.

828. En cette année 1553, beaucoup de pécheurs se convertirent à Dieu par les soins des Nôtres, et abandonnèrent les occasions auxquelles ils étaient enchaînés. Dans la prison, plus de cinquante détenus gagnèrent, par leur ministère, la grâce du jubilé.

LE COLLÈGE DE GANDIE

829. Les prédications du Docteur Jean-Baptiste de Barma, recteur du collège de Gandie, produisaient des fruits abondants, non seulement en ville, mais aussi à Concentaina et Onteniente, qui avaient plus du double d'habitants que la seule Gandie. Nombreux étaient dans ces bourgs ceux qui persévéraient dans la confession et la communion fréquentes. Onteniente était réputée pour certains vices ignobles et publics. Mais ses

habitants furent à ce point remués par les sermons qu'y fit en passant l'année précédente le Père de Barma, qu'ils n'eurent de cesse tant qu'ils ne l'eurent obtenu du duc de Gandie comme prédicateur du carême suivant. Peu auparavant, ils avaient pensé envoyer une délégation au roi pour qu'il envoie un gouverneur énergique, capable de dompter ces gens qui vivaient comme des bêtes. Certains prétendaient qu'ils ne tiendraient compte de la présence ni du roi, ni d'un gouverneur; ils ne tenaient pas à la vie et semblaient vouloir la guerre. La population était divisée en deux camps: on appartenait à l'un et détestait l'autre ; de plus : *"Qui non est mecum, contra me est"*. Les prêtres étaient atteints de ce mal, qui attaquait les gens de toute condition. Après le carême tout changea : les rixes disparurent et les querelles semblaient éteintes.

830. Le P.de Barma partit de Gandie, où il avait prêché quelques jours, en dernier lieu le dimanche de la septuagésime ; ce fut grande émotion dans ce peuple qui se délectait de paroles et ne passait jamais à l'action. En route pour Onteniente, il passa par Concentaina où il nourrit les âmes de la parole de Dieu. Le dimanche de la Quinquagésime il prêchait à Onteniente. Les habitants en furent bouleversés, au point d'abandonner complètement ces vanités qui étaient en usage plus que de raison ces jours-là. Un arrêté fut publié qui interdisait de se produire masqué, de danser au son des tambourins et des chansons lascives ; de jeter par les fenêtres de l'eau sur les passants, comme c'était l'habitude ; de jouer pendant le carême ; tout cela sous peine d'amendes ou de prison. Six ou sept jeunes gens qui avaient transgressé l'arrêté furent emprisonnés, jusqu'à ce qu'ils fussent libérés à la demande du P. de Barma. La nuit

du mardi-gras fut silencieuse ; qu'une telle foule put passer dans un tel silence une telle nuit, c'est chose à peine croyable.

831. Les prêtres étaient en querelle avec les fonctionnaires, mais une seule conversation avec le P. De Barma rétablit les bons rapports. Deux prêtres étaient en dispute avec quelques laïcs, qu'ils avaient excommuniés en pleine église, comme auteurs d'un certain crime. Mais, grâce au Père, les deux parties, avec force larmes, se réconcilièrent, et l'honneur de ces laïcs fut rétabli, en église, dans sa condition première. Au cours des prédications de carême, le Père parla beaucoup, durant l'une d'elles, de l'amour des ennemis; un prêtre vint lui dire qu'il voulait faire la paix avec son rival ; un autre alla plus loin ; il se jeta à genoux auxpieds de son ennemi et lui demanda pardon, à la grande admiration de celui-ci. Un autre signa la paix avec quelqu'un que d'abord il voulait étrangler; l'un et l'autre vinrent trouver le Père, et s'entretinrent de la paix à faire avec les autres. Une autre personne qui, depuis plusieurs années, poursuivait de sa haine un parent, changea, grâce au P. de Barma, cette haine en amour. Il y eut même quelqu'un, amputé de la main, qu'aucune offre de compensation pécuniaire ne décidait à pardonner et qui suivit les conseils du Père et consentit à faire la paix. Un autre allait à la rencontre de quelqu'un pour le tuer ; mais le Seigneur le toucha ; il avoua son crime au P. de Barma, et rejeta bien loin sa décision. Il y eut même quelqu'un parmi les auditeurs de ce prêche, qui, venu avec son arquebuse au lieu par où il croyait que son ennemi passerait, attendit deux jours , et finalement, ébranlé par la parole de Dieu et regrettant son crime, revint à de meilleures dispositions.

832. Enfin, le principal meneur de ces factions, qui détenait un pouvoir de haut rang, fut transformé par ses relations avec le P. de Barma, et se décida à se confesser ; il renonça à toutes ses haines et fit la paix avec ceux qui en étaient l'objet. Par la suite, quand surgissait entre eux quelque dissentiment, ils avaient tous recours au Père, qui, pensaient-ils, arrangerait facilement les choses. Non seulement il résolvait les dissentions, mais il réconciliait les hommes qui avaient abandonné le domicile conjugal ; il régularisait les mariages clandestins. Certains qui n'avaient jamais avoué leurs péchés secrets, furent aidés par lui à s'en libérer. Dieu lui donnait une telle grâce au secours de cette population que tout ce qu'il tentait était couronné de succès. Plus de haines ni de conflits. Il n'était plus question d'en appeler au roi, ni de demander un gouverneur pour dompter les indomptables. On venait trouver le P. de Barma, on lui demandait conseil et on trouvait des voies plus faciles et moins rudes pour obtenir ce qu'on désirait. Plus de serments abusifs ni de parjures; ils étaient tout heureux de dire simplement la vérité. Et quand le Père célébrait, ils entendaient la messe à genoux, ce dont ils n'avaient pas l'habitude, et à peine pouvaient-ils retenir leurs larmes.

833. Le P. Pierre Parra entendait avec lui les confessions. Le frère Baltazar Piñas, qui n'était pas encore prêtre, enseignait le catéchisme d'abord à la paroisse, puis, quand elle fut trop petite, à la grande église. Le dimanche de la Passion il se rendit au village voisin pour le même ministère, et il eut un nombreux auditoire. Le P. de Barma pensait y aller en secret l'après-midi du dimanche des Rameaux, mais il ne put échapper[a]/ceux qui l'entouraient d'une grande affection. Beaucoup l'accompagnèrent. Ils firent

le voyage, tantôt priant, tantôt chantant les bienfaits du Seigneur; cela avec une telle dévotion et tant de larmes, qu'il y avait de quoi attendrir le coeur le plus endurci ; ceux qui les entendaient soupiraient du fond de l'âme. Arrivé à ce village avec sa suite, où se trouvaient les notables d'Onteniente, l'église ne put contenir tout le monde. Il prêcha donc de l'extérieur, du haut d'une chaire démontable.

834. Les habitants d'Onteniente voulaient construire près de l'église un collège de la Compagnie, si le P. de Barma en convenait. Il refusa, mais ils insistaient sur la salubrité du lieu, le nombre des villages voisins, qui pourraient ainsi être imbus de bonne doctrine et de bonnes moeurs. On ajouterait des jardins, une fontaine jaillirait au milieu du collège, et ils promettaient une forte somme pour l'entretien. Mais ils ne purent obtenir ce qu'ils demandaient. Avant le départ du P. de Barma, quelques-uns firent de sérieux progrès, grâce aux exercices, dont ils paraissaient capables.

835. Sans doute le duc de Gandie se montrait bienveillant. Mais il était difficile d'arracher à son Trésorier ce qu'il devait au collège de Gandie. Quant à ce qui avait été promis pour le collège romain - à quoi il déclarait n'être pas tenu - il le payait certes beaucoup moins volontiers encore. Pierre Louis Galceran de Borgia, Maître de Montesia, frère du Père François de Borgia, aimait tellement le P. de Barma, que peu s'en fallut qu'il ne le suivit à Onteniente. Les Nôtres étaient peu nombreux à Gandie, et cependant vivaient assez à l'étroit. Le duc, l'ayant appris, disait : "Comment, diable, sont-ils si nombreux, alors qu'ils ne peuvent se sustenter ?"

836. Le Provincial d'Aragon, Simon Rodriguez, visita ce collège de Gandie, avant de retourner au Portugal. Il pensa que le chant liturgique qu'on y avait commencé, devait peu à peu disparaître. Il estimait aussi que les frères ne devaient communier que les dimanches et jours de fêtes plus solennelles. Il ordonna toutefois au P. Recteur de consulter sur ces deux sujets le Père Ignace.

837. Pour ce qui est des études, le Père Simon Rodriguez jugea qu'il ne fallait enseigner à Gandie que la théologie et envoya à Valence les étudiants des arts libéraux. Pour la grammaire, il fallait en laisser le soin aux habitants. Ceux-ci reprirent la part des rentes qui avait été appliquée au collège en contre-partie de ces leçons, et installèrent des maîtres séculiers. Très bonne affaire pour le collège, et le Père Ignace approuva. Les théologiens pouvaient assez facilement s'établir à Gandie. Les philosophes travailleraient mieux et plus utilement à Valence, qui paraissait bien plus désignée pour de fréquents exercices d'école. Ajoutons que Gandie n'était pas tellement indiquée pour nos gens, en raison d'un air très humide et pesant, de lacs tout proches, et d'un été assez dur. Beaucoup souffraient de la tête et s'affaiblissaient pour leur travail. Toutefois, cette ville produisait un fruit spirituel assez abondant, les Nôtres obtenaient des réconciliations en nombre ; le peuple se disposait à se réformer, aidé par les prêches du P. de Barma.

838. Durant ce temps, fut assassiné à Valence un noble, grand ami du Maître de Montesia. Pour cette raison, la ville fut profondément troublée ; des factions s'y formèrent, qui perturbèrent les études et la tranquillité. La situation semblait sans issue et tout à fait confuse.

839. Le jour de saint Luc, plusieurs des Nôtres furent promus maîtres en philosophie à l'Université de Gandie. Deux des membres de notre collège furent envoyés à Rome : Maître Jérôme Torrès et Jérôme Rubiola. Ils arrivèrent avec d'autres à Rome, cette même année.

840. La population d'Onteniente recueillit un tel fruit spirituel qu'elle demanda au duc de Gandie, par lettre et oralement, le P. de Barma pour le carême suivant. Une telle soif de perfection y brûlait qu'un des habitants renonçant à la haine dont il poursuivait son ennemi, vint à genoux lui demander pardon. De plus, il lui tendit un bâton, pour en être ignominieusement battu, en compensation de l'injustice qu'il avait commise contre lui. Mais une telle humilité émut à ce point son adversaire, que celui-ci ne put se retenir, laissant là sa haine et son épée, de serrer la main à celui qui se tenait à genoux devant lui. Quant à ce dernier, il fit de tels progrès spirituels, que, dédaignant toute élégance vestimentaire, il se mit à enseigner le catéchisme aux enfants. Les autres en furent dans l'admiration. Toujours dans ce même bourg, la prostitution fut officiellement combattue. D'autres nombreux indices de progrès, public et privé, étaient visibles.

841. Les nobles de Gandie entouraient d'un grand respect le P. de Barma. En outre, ils lui révélaient en confiance les secrets de leur conscience, beaucoup se mirent à la confession et à la communion fréquentes. La visite des hôpitaux, l'aide aux malades et aux mourants devinrent coutumières cette année-là. Fréquentes aussi les prédications dans le couvent des Clarisses.

842. Pour la Pentecôte, les Pères Pierre Parra et Navarro, venus à Onteniente, entendirent quelque cinq cents confessions. Si le P. de Barma s'y était rendu, les autorités affirmaient que tout le bourg serait venu à confesse. Le P. Antoine de Cordeses s'en fut avec un autre prêtre dans les bourgs de Denia et Xavez, assez peuplés, où ils recueillirent par les prédications et les confessions un fruit considérable. Ils réunissaient pour le catéchisme les enfants qui erraient çà et là. A Alcira, le P. de Barma émut à ce point les gens, par ses nombreuses prédications et conversations, que les danses, les chants nocturnes et autres désordres disparurent. Il donna les exercices à trois hommes pieux, qui parurent entièrement transformés selon le Saint Esprit. Et tout ce fruit, recueilli à Alcira, se conserva chez un grand nombre, malgré les aboiements et les morsures ; le fait que le P. de Barma leur rendit visite, allant de Gandie à Valence, contribua beaucoup à cette persévérance. Il stimula les négligents, donna des forces à ceux qui étaient en bonne course dans les voies du Seigneur.

843. De même, à la maison, le P. de Barma faisait de son mieux. Il traitait avec les nouveaux théologiens et confesseurs de ce qui délivre les hommes de leurs troubles de conscience, leur enseignait comment se comporter dans les confessions. A Valence comme à Gandie, sous son gouvernement, les Nôtres progressaient en culture et en vie spirituelle. Il faisait lui-même le cours de théologie. Quand il devait quitter Gandie, un autre professeur le suppléait.

844. Vers l'automne, le P. Provincial Araoz (nous avons dit que la province lui avait été confiée après le départ du P. Simon Rodriguez)

envoya le P. de Barma à Barcelone, pour visiter en son nom cette maison, et apporter, par sa prédication, consolation à nos amis et à la ville. Il espérait avec raison que ses sermons, et plus encore l'exemple de sa vie, y seraient fort utiles. Vice-versa les habitants de Gandie regrettèrent son départ. Il laissa comme recteur du collège le P. Antoine de Cordeses. Celui-ci dirigea vers Rome, outre les deux frères précédemment nommés, le P. Jean de Montoya, Maître Alphonse de Pise, Hurtado Perez, un autre, nommé André Hernandez, bachelier en philosophie, et un autre surnommé Marino, tous hommes de talent et instruits, venus de divers points d'Espagne. A Gandie, le P. Antoine de Cordeses continua les prédications et catéchismes, qu'il y trouvait en cours. Vu la grandeur de la ville, nulle part, croyait-on, les gens n'avaient fréquenté plus nombreux les sacrements. Les Nôtres demandaient aussi des aumônes pour aider les pauvres. Dans un village voisin, la population était agitée par des dissentions très graves ; un de nos Pères y fut envoyé. Il y ramena la concorde ; vingt-cinq hommes d'une faction, autant d'une autre, les principaux, signèrent de leur main ce traité de paix.

845. Ce même automne, les études furent réorganisées pour les Nôtres. La fréquentation de moines et d'étudiants externes fut plus grande qu'auparavant. Un discours d'ouverture, d'une rare érudition fut prononcé qui exhortait les étudiants à l'amour de la science et de la vertu. Durant deux jours, des thèses de philosophie furent disputées à la maison. C'est alors que furent promus, comme nous l'avons indiqué plus haut, quatre bacheliers et quatre maîtres en philosophie.

LES COLLÈGES DE BARCELONE ET DE SARAGOSSE

846. A la fin de 1552, les Nôtres de Barcelone, avec à leur tête le P. Jean Gueralt, achetèrent une maison dans le quartier de la Rambla, position commode, et ils y vinrent au début de 1553. Ils se préoccupèrent alors de bâtir une chapelle ou une église. Un ami, nommé Bolet, excellent homme et marchand par profession, se présenta pour prêter l'argent nécessaire. Les Nôtres le rembourseraient avec les aumônes reçues, ou comme ils le pourraient. Ainsi on prépara tout ce qui devait servir à la construction. La première pierre de l'église fut posée le 14 avril. Beaucoup, qui ne s'intéressaient pas à notre Institut, voyant apporter les pierres et monter l'édifice, furent poussés à connaître la Compagnie et à recourir à ses membres pour les ministères spirituels. Si bien que pendant le carême les Nôtres recueillirent une abondante moisson, grâce aux confessions entendues. Il s'en suivit un remarquable changement de vie pour un grand nombre. Les uns amenaient les autres pour qu'ils tirent profit du commerce familier avec nous. Parmi d'autres, quelqu'un qui était tenu quasi pour le chef des gens de mauvaise vie, ami des adversaires de la Compagnie, après s'être confessé au P. Jean Gesti, changea complètement d'attitude et de vie. Il ne voulut voir personne chez lui qui ne se confessât aux Nôtres ou n'entretint des relations cordiales avec eux. Les exercices furent donnés à un nommé Maluquer, bachelier *in utroque jure*, qui préparait son doctorat, expert en latin et en philosophie. Il décida d'entrer dans la Compagnie.

847. Revenons aux constructions. Les Nôtres écrivaient que le collège avait été tendu comme un filet pour amener beaucoup d'âmes à la connaissance de Dieu. La première pierre fut posée au nom du Père Ignace. En haut était gravé le nom de Jésus ; en-dessous celui d'Ignace. Ensuite des pierres furent mises en place au nom des maisons et collèges de la Compagnie et de beaucoup de ses membres. Le collège de Barcelone allait devenir l'abri commun de tous ceux qui passeraient d'Espagne en Italie. Il y avait là,quatre prêtres des Nôtres, en plus de ceux déjà nommés, les Pères Monserrat et Louis Cisteron ; deux scolastiques : Jean Oliva et Jean Bernal, étudiants de théologie, qui avaient été envoyés à Barcelone pour raison de santé.

848. Pour que cette oeuvre de charité qu'était la construction d'une nouvelle église,ne demeurât pas sans contradiction, les prêtres et les protecteurs d'une paroisse voisine, dite del Pi, s'efforcèrent d'empêcher ce qui était commencé. Ils disaient qu'elle leur portait préjudice. Il était évident pour eux que leur prospérité temporelle n'y perdrait rien, plutôt qu'elle y gagnerait. Ils laissaient toutefois entendre qu'il était à craindre que leur église ne fût moins fréquentée. Le P. Jérôme Nadal était venu alors à Barcelone, et il contribua beaucoup à apaiser cette tension. Mais, tandis qu'il poursuivait sa route vers Valence, le "commissaire de nos Lettres apostoliques" et le Père Quéralt, recteur du collège furent appelés au Conseil royal, pour expliquer en vertu de quelle autorité ils bâtissaient une église. On opposait un privilège royal assez ancien, concédé à la ville de Barcelone, qui interdisait de construire maisons religieuses, hôpitaux, églises, sans autorisation des jurés de la ville. Ceux-ci avaient bien donné leur accord verbal, mais le P. Quéralt ne pouvait présenter nulle concession écrite. Pour éliminer cette

vexation, il les supplia de donner devant notaire l'autorisation de construire maison et église. Le Conseil fut convoqué normalement et la concession fut accordée volontiers. Le P. Quéralt espérait ainsi donner satisfaction au Conseil royal et à ses adversaires, et le travail commencé fut continué. Le Conseil royal se prononça en faveur du commissaire et de nos constructions. Il déclara que notre juge, en vertu des lettres apostoliques reçues, était compétent et que sa procédure était correcte. Ainsi nos adversaires étaient freinés. De ces contradictions la divine Bonté tira, suivant sa coutume, un avantage considérable pour la bonne réputation et le progrès de la Compagnie. Elle fut de jour en jour plus en évidence ; notre Institut et nos privilèges en furent mieux connus et plus estimés.

849. Vint à Barcelone le P. Pierre Domenech, abbé de Villa Beltran, qui avait édifié avec fruit au Portugal des maisons pour jeunes orphelins. Il était à ce point attaché à notre Institut, qu'on espérait non seulement qu'il serait promoteur de notre collège de Barcelone, sa ville natale, mais encore qu'il entrerait dans la Compagnie. Mais les troubles qui advinrent dans la province de Portugal en 1552 et 1553 semblent avoir effrayé notre homme. De la sorte, il s'arrêta peu à Barcelone à son retour du Portugal et s'en fut à son Abbaye. Pourtant, le P. Jean Gesti l'accompagna. Celui-ci promut beaucoup tout ce qui touche au culte divin dans le bourg de Villa Beltran, enleva leurs concubines à quelques ecclésiastiques, et accomplit d'autres oeuvres pies. A Rome, ce bon abbé se trouvait en but à de très pénibles ennuis, tandis qu'il résidait encore en Portugal. Il tira de grandes difficultés les oeuvres de la Compagnie. Cependant le collège de Barcelone ne reçut pas

grand secours de lui, sans doute à cause de sa mort qui survint peu après. Toutefois, notre église s'élevait ; nos prêtres y confessaient et exerçaient leur ministère.

850. Par les soins des Nôtres de Barcelone, diverses moniales furent aidées. A leur tête Doña Thérèse Rejadella, insigne pour les dons qu'elle recevait de Dieu, et bien connue du Père Ignace. Passant alors à une meilleure vie, elle pria le P. Jean Quéralt de demander à ce dernier au nom des blessures du Christ, que les Nôtres ne cessent pas de secourir ce monastère, où de nombreuses religieuses penchaient pour la réforme avec la meilleure volonté. A l'approche de la mort, Doña Rejadella leur parla en privé et en public, exhorta l'abbesse et ses moniales à la réforme. Elle se comporta, à la fin de sa vie, avec tant d'esprit religieux et de charité que deux des Nôtres, qui l'assistaient mourante, en furent en grande admiration. Ils estimaient que les coeurs des fidèles pouvaient être émus par un tel exemple. Après sa mort, quelques-unes de ses religieuses aspiraient avec ferveur à la remise en ordre de leur vie ; c'est pourquoi les Nôtres rendirent pendant quelque temps à ce monastère des services spirituels.

---

851. A Saragosse, il n'y avait que trois ou quatre des Nôtres. Un procès était en cours à Rome entre Doña Anne Gonzalez et ses frères, et doña Aldunzia, sa soeur, au sujet de l'église et de la maison attribuées à la Compagnie par leur père par autorité apostolique. Il ne semblait donc pas opportun que le nombre des Nôtres

fût trop élevé ; on pensait même à en retirer quelques-uns, comme nous l'avons dit plus haut. Néanmoins, à la demande du P. François de Rojas, à qui le Père Ignace avait remis l'affaire, il ne fut plus question de ce retrait.

852. Entre temps, deux prêtres des Nôtres, les Pères François de Rojas et Alphonse Roman travaillaient au-delà des forces humaines, peut-on dire, dans la vigne du Seigneur. L'abondance de ceux qui s'approchaient de la confession et de la communion demandait un plus grand nombre d'ouvriers pour recueillir la moisson. Mais le fruit spirituel consolait les Nôtres dans leur travail assidu ; quarante ou cinquante personnes se mirent à la communion hebdomadaire; leur ferveur et leur progrès allaient croissant, elles en amenaient d'autres et d'autres encore à la confession. Parmi ces fidèles, plusieurs appartenaient à la classe dirigeante ; leur exemple, la réforme de leurs familiers répandaient une excellente odeur. Parfois, à cause de l'impéritie de leurs confesseurs, certains furent obligés de faire une confession générale ; beaucoup renoncèrent au vice et à leurs occasions de péché ; d'autres restituèrent ce qu'ils avaient mal acquis ; beaucoup d'autres, sans que ce fût nécessaire, se confessaient pour leur plus grande consolation et leur profit spirituel. Avec ces ministères croissaient les bonnes dispositions envers la Compagnie. Pour que le collège s'accroisse, nos amis demandaient un prédicateur. Pour cette raison, les comtes de Ribagorza demandèrent, comme nous l'avons indiqué plus haut, et obtinrent du Père Ignace la venue du Père François de Borgia. De la sorte, les gens seraient amenés à apporter ce qui était nécessaire à la fondation d'un collège. La mentalité des

habitants de Saragosse est ainsi faite ; ils sont plus impressionnés par ce qui est présent et qui se voit.

Le reste est de l'ordre ordinaire des choses ; je ne développerai pas davantage ce qui concerne la Province d'Aragon.

.....

TEXTES IGNATIENS

7ème série : "CHRONICON" DE J.A. DE POLANCO

XVIII

BIBLIOTHÈQUE
Noviciat des Jésuites
du Canada Français

A-3

CHRONIQUES
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

par le Père Jean-Alphonse de Polanco

Couverture : Frontispice de la Vita Beati Patris Ignatii Loyolae.

Certains critiques d'art y décèlent la "griffe" de Rubens.

Cette Vita fut imprimée en 1609, alors que le Chronicon de Polanco s'arrête avec l'année 1556. Il est intéressant de voir comment, cinquante ans après la mort d'Ignace apparaissait la Compagnie de Jésus.

Année 1553

(SUITE ET FIN)

LA PROVINCE DE PORTUGAL

LE COLLÈGE DE LISBONNE ET LA NOUVELLE MAISON DE PROFÈS DE SAINT ROCH

853. Le Père Ignace avait écrit au Portugal, pour que le Père Louis Gonzalez da Camara ou un autre fût envoyé à Rome, car il voulait être informé de tout ce qui concernait cette province. Le P. Louis Gonzalez fut choisi. Le roi lui confia une lettre pour le Père Ignace ; il lui demandait de faire confiance au Père en tout ce qu'il lui dirait en son nom au sujet du P. Simon Rodriguez. Dans une autre lettre il répondait à une correspondance du P. Ignace, qui lui avait demandé de veiller au changement d'un bon Provincial. Le roi disait que c'était chose faite pour la gloire de Dieu, et offrait ses bons services et ses faveurs pour les affaires de la Compagnie. Le roi écrivait aussi à son ambassadeur. Il rendait témoignage aux Nôtres qui oeuvraient dans son royaume avec un grand fruit spirituel, qui résultait aussi bien de leur exemple que de leur doctrine. Le Cardinal-Infant envoya lui aussi une lettre pour accompagner le P. Louis Gonzalez ; il recommandait les vertus et les mérites du Père et exhortait le Père Ignace à traiter avec lui des affaires de la Compagnie dans le royaume. De même l'évêque d'Algarve et de Portalegre. Ce dernier déclarait que comme la fondation de la Compagnie avait été inspirée par le Saint Esprit, de même, pour son affermissement et d'autres biens innombrables, cette nouvelle formule de collèges recommandée aux Nôtres par le Père Ignace ; les gens seraient ainsi formés à la

doctrine et aux bonnes moeurs dès leur jeunesse même. Le P. Louis Gonzalez écrivit lui aussi au P. Ignace, avant de partir, lui demandant d'ordonner à chacun des Pères, au nom de la sainte obéissance, de lui écrire directement en toute liberté ce qu'il pensait de lui ; il trouverait là une aide pour son progrès spirituel, auquel il entendait s'appliquer.

854. Le P. Michel de Torrès avait averti au début de l'année que cette vigne de la Compagnie, belle extérieurement, avait intérieurement en grande partie dépéri; il fallait, disait-il, en extirper beaucoup de ceps, afin qu'ils ne fassent pas tort aux autres. Jusqu'au début de cette année 1553, trois cent dix-huit membres avaient été reçus au Portugal ; déjà près de cent trente étaient sortis, qui avaient nui gravement à l'ensemble. Ils circulaient maintenant en ville avec impudence. On racontait qu'ils avaient reçu toutes les dispenses du nonce apostolique. Le Père Torrès pensait qu'il y avait tout à gagner à obtenir du Souverain Pontife que personne ayant émis les voeux simples dans la Compagnie n'en pût être dispensé. Tout compte fait, ceux qui étaient sortis de la sorte avaient coûté au Portugal dix mille ducats des biens de la Compagnie, et ils avaient ensuite obtenu permission de sortir. De son côté, le nonce affirmait n'avoir dispensé personne de ses voeux de religion, et il se montrait assez bien disposé envers nous.

855. Certains pensaient qu'on ne devait envoyer aux Indes et au Brésil que ceux qui paraissaient en surnombre au Portugal. Le Père Docteur Torrès estima qu'il fallait combattre cette opinion. C'est pourquoi il désigna outre le P. Louis Gonzalez, qui allait partir pour Rome, trois Pères et quatre Frères pour l'Inde, le même nombre pour

le Brésil. Parmi ceux qui étaient destinés aux Indes, se trouvait le Père Urbain Fernandez, recteur du collège de Lisbonne éminent par sa prudence, son intégrité, et d'autres dons divins. Mais il avait très mauvaise santé, supportait mal les voyages en mer. Outre un bras très abîmé, il était sujet à de fréquentes douleurs d'intestins très pénibles qui le mettaient aux portes de la mort ; il avait une hernie, des maux de tête et d'autres maladies graves. Toutefois, le P. Torrès lui avait donné l'ordre de partir pour les Indes, pays très mal indiqué pour son tempérament. Il s'était soumis, s'exposant par obéissance au danger de mort. Aussi bien, en cours de route, cet excellent homme échangea la vie temporelle pour l'éternité. Furent envoyés aussi les Pères Balthasar Diaz et François Vieira, connus à Lisbonne et Coïmbre comme très bon ouvriers. Pour le Brésil, le Père Louis de Grana, ancien recteur du collège de Coïmbre; parmi les autres le P. Ambroise Pires, précédemment délégué à Rome comme procureur du collège de Coïmbre. Mais de même qu'il n'avait pas entrepris de bon coeur ce voyage, au Brésil il ne resta pas dans la Compagnie.

856. Le Père Ignace avait recommandé aux Nôtres, non seulement d'ouvrir des écoles au Portugal, mais aussi de chercher à y établir une maison de profès, séparée du collège. Au début de l'année, bien qu'il fût possible de trouver sur place des professeurs, le P. Torrès estima très opportun d'envoyer d'Italie quelques hommes préparés à enseigner, même la grammaire ; l'usage chez les Nôtres en montrait l'utilité et ils demandaient qu'elle leur fût confiée. Quant à fonder de nouveaux collèges, il ne voyait pas qui dans toute l'Espagne en était capable, à part ceux qui en avaient déjà la charge. Et parce que le succès de tout un collège dépend de celui qui est à sa tête, le Père laissait entendre

qu'il appartenait au Père Ignace de pourvoir à cette pénurie.

857. Quant à créer une maison des profès, il y avait bon espoir, si le collège portait des fruits manifestes. Il jugeait aussi très utile pour l'avenir ce que le P. Ignace avait établi : que chaque année chaque province envoyât quelqu'un à Rome. Il rendait aussi compte de la raison pour laquelle il avait décidé d'envoyer aux Indes quelques Pères des plus qualifiés. L'aspiration à partir parmi les infidèles était ardente, surtout parmi les mieux doués et les plus érudits. Les faits portaient à croire que ceux-là aussi devaient y être préparés, et le Cardinal Infant conseillait de persuader de cette vérité la Compagnie. Peut-être les multiples maladies du P. Urbain Fernandez parurent-elles moins graves qu'elles ne l'étaient en réalité, parce que lui-même n'en faisait pas grand cas. Mais le même P. Fernandez donnait cet avertissement, qu'il tenait de l'expérience: si le démon avait fait grand tort aux maisons de la Compagnie au Portugal, c'est que les supérieurs de certaines d'entre elles n'avaient pas établi des fondements spirituels aussi fermes qu'il était requis ; et il ne voyait personne qui fut de taille à prendre en mains les collèges qui étaient offerts, à moins que le P. Ignace envoyât des hommes formés à son école. Il serait même utile d'en envoyer pour les collèges en exercice.

858. Avant de partir, le P. Louis Gonzalez écrivit qu'il fallait rappeler à Rome le Père Simon Rodriguez ; il était porté à croire que celui-ci travaillerait à son retour au Portugal. Il convenait donc que quelqu'un vint auprès de Notre Père, pour lui exposer non seulement ce qui s'était passé au Portugal, mais aussi les racines de ces maux. Ceux qui se conformaient aux procédés

du P. Simon mettaient en avant des paroles et des exemples du Père Ignace, tout comme ceux qui étaient fidèles à ce dernier ; l'erreur était dans l'excès, la trop grande inquiétude, d'autres circonstances encore. Il reconnaissait en outre qu'ils avaient commis une grave erreur en s'opposant l'année précédente à la venue du P. François de Borgia, pour les raisons que nous avons décrites en leur temps. Cette erreur eut son avantage ; chacun manifesta facilement ce qu'il avait dans le coeur ; tous furent connus comme ils étaient. Même le collège de Coïmbre, après la pénitence publique qui lui fut infligée et que beaucoup jugeaient une sainte sottise, fit d'admirables progrès spirituels. Les princes l'apprirent, en furent très édifiés, et en firent l'éloge. Les murmures qui couvaient à cause des renvois cessèrent peu à peu. Le Père Michel Gomez, un de ceux qui étaient sortis et qui faisait aux Nôtres forteopposition donnait des signes de conversion et exprimait son désir de rentrer. La Compagnie était au Portugal depuis presque treize ans. Les Nôtres n'avaient connu de la pensée du Père Ignace que ce qu'ils extrayaient de quelques lettres. Il les avertit d'avoir à mettre un ordre convenable dans les missives qu'ils lui adressaient et les conseils qu'ils lui demandaient. Et si chaque année l'un d'eux était envoyé à Rome, ils comprendraient correctement sa pensée ; rien de plus agréable ne pouvait, leur semblait-il, leur arriver.

859. Le roi fut mécontent d'apprendre que le P. Simon Rodriguez venait au Portugal sans lettre du Père Ignace, et déclara qu'il ne permettrait pas qu'il demeurât dans son royaume. Il manda au duc d'Aveiro, Jean d'Alencastre, chez qui le P. Simon était descendu, de lui retirer sa protection, même s'il entendait demeurer pour raison de santé et sans emploi. Si bien qu'après

être venu jusqu'à Lisbonne, le P. Simon dut retourner en Espagne et de là en Italie, comme nous l'avons dit plus haut.

860. Il est facile de voir combien il était nécessaire de promulguer les Constitutions et de les expliquer, quand on voit comment les scolastiques faisaient leurs voeux au Portugal, et les nombreuses difficultés qui s'ensuivaient. Certains de ceux qui sortaient réclamaient les biens qu'ils avaient affectés à la Compagnie, et les considéraient comme dûs. Durant les premiers mois de l'année, la plupart de ceux qui avaient été laissés à Saint-Félix quittèrent la Compagnie, si bien que de tous ceux qui y avaient été envoyés, un seul demeura, et, bien que scolastique, il voulut servir la Compagnie dans les emplois de coadjuteur. Même celui qui enseignait les arts libéraux, Melchior Ludovicus, envoyé avec Don Theutonius (frère du duc de Bragance), revint au Portugal avec le Père Simon Rodriguez, mais pas dans notre maison. Un autre prédicateur, Alphonse Tellez, qui avait passé presque une année à Mora avec beaucoup de fruit, rentra chez sa mère, non pas au collège. Et il n'y avait aucune raison apparente, sinon qu'il redoutait d'être envoyé aux Indes. De la sorte, ceux qui étaient parmi nous, mais n'étaient pas des Nôtres se retirèrent ; la Compagnie en fut purifiée.

861. Le cardinal Infant écrivit au P. Jacques Miron (Provincial du Portugal) pour le féliciter de la nouvelle manière d'agir. Il en espérait les faveurs divines, bien qu'il demeurât encore beaucoup à faire pour améliorer la Compagnie et obtenir d'elle plus de mérite devant Dieu. Il offrait toute sa collaboration. Le roi ne s'en montrât pas moins heureux. Il dit au P. Michel de Torrès, qui lui rendait visite, que le P. Simon Rodriguez avait déjà quitté le royaume. En ce qui concerne Don Theutonius et Don Didace, dont il considérait la noblesse, il répondit comme on pouvait le souhaiter.

Don Pierre Mascarenhas (maître du palais du Prince de Portugal) prenait en mains les affaires de la Compagnie comme s'il en avait fait partie. De même l'Infant Louis et la reine en personne. La divine bonté semblait conserver avec une particulière providence les bonnes dispositions de ceux qui auraient le plus de poids dans ce royaume pour le bien de la Compagnie. L'Infant Louis conseilla de renvoyer du Portugal à sa Province d'Aragon, le P. Simon Rodriguez. Et comme celui-ci continuait ses agissements, il demanda que l'autorité du Père Ignace qui le rappelait à Rome, lui fût communiquée.

862. Don Rui Gomez de Sylva se trouvait alors à Lisbonne. Il remit au P. Simon Rodriguez une lettre de recommandation, écrite de sa main, pour le Père Ignace. On lui donna pour compagnon de voyage le P. Melchior Carneiro, qui avait fait partie pendant quelque temps cette année du collège Saint-Antoine à Lisbonne et même en avait été recteur. Il fut ensuite évêque de Nicée et choisi comme l'un des deux successeurs du patriarche d'Ethiopie. En juin, le P. de Torrès retourna en Galicie, pour traiter des affaires du collège de Compostelle. Il revint ensuite au Portugal.

863. Les Pères Cyprien Suarez et Emmanuel Alvarez furent appelés de Coïmbre pour ouvrir une école à Lisbonne. Ils partirent le 25 janvier, jour de la conversion de saint Paul et firent un voyage non sans grand fruit spirituel. Le matin avant de se mettre en route, le soir avant de descendre à l'auberge, ils faisaient convoquer à l'église, en certains bourgs, les gens et les enfants. Ils leur enseignaient, outre le catéchisme, ce qui concerne les bonnes moeurs. Dans l'un d'eux, il y avait de très graves rivalités entre deux honnêtes dames. L'une d'elles était emprisonnée depuis cinq mois déjà avec une servante, pour avoir battu l'autre.

Outre ses autres infirmités, elle était gravement malade. Mais par l'entremise des Pères, le Seigneur apaisa les haines à ce point que celle qui avait été lésée, renonçant à poursuivre son droit, vint à la prison visiter la malade et lui rendre service. Toute la ville en fut dans l'admiration et la joie.

864. Après leur arrivée à Lisbonne, on fit savoir la nouvelle à quelques religieux connus pour leur doctrine, afin qu'ils exposent au peuple, dans leurs sermons, les raisons de fonder un collège. Parmi eux, le P. Louis Montoya, augustin, et le provincial des dominicains, homme de grande vertu, brûlant de zèle pour l'honneur de Dieu. Ces prédicateurs, d'autres aussi, estimaient oeuvre très féconde ce travail en faveur de la jeunesse. C'était, disaient-ils, le seul moyen de restaurer l'ancienne ferveur de ce peuple chrétien. La ville de Lisbonne partagea cette façon de voir. Aussitôt on se précipita vers notre collège. De nombreux adolescents, qui inspiraient très bon espoir, furent admis sous cette triple condition : ils se confesseraient chaque mois, assisteraient chaque jour à la messe, viendraient tous les jours fériés au catéchisme, pour y être instruits de la foi et des bonnes moeurs. Tandis que ces exigences étaient exposées, beaucoup s'étonnaient de voir les Nôtres imposer comme prix de leur peine tout cela; c'étaient aux auditeurs, en premier lieu, de le solliciter, puisque c'était de la plus grande utilité pour eux, et que cela imposait à nos prêtres une occupation non négligeable.

865. Au début, il n'y avait de prêtes que deux salles. Après quelques mois, l'une des classes atteignit le chiffre de cent quatre vingts élèves. Le Père Emmanuel Alvarez, si zélé professeur qu'il fût, doué de grande science et d'habileté, très patient au travail, ne pouvait les former. On écrivit au P. Torrès pour l'avertir. Une troisième

classe fut ajoutée ; elle comprenait, dès ces premiers mois cent élèves ; la seconde quatre vingt dix ; la première, près de quarante. Les élèves furent répartis par décuries (groupes de dix). Dans chacune un décurion était chargé des autres. Ayant un siège réservé, il pouvait facilement remarquer si quelqu'un était absent, ou négligeant, ou peu attentif. Un autre avait la responsabilité de toutes les décuries de sa classe. Ce système manifestait de jour en jour un plus grand désir, selon leur opinion de gouverner l'ensemble. Pour le profit de chacun, un scolastique était affecté à chaque décurie. On veillait en outre à ce que chaque enfant apportât de la maison un devoir écrit. Il en résultait cet avantage qu'ils apprenaient à écrire bien et rapidement.

866. Pour ce qui concerne la conduite de la jeunesse, ils se corrigèrent rapidement des défauts de l'enfance et se tenaient fort tranquilles en classe. On se procura un correcteur, honnête homme, très attentif au bien commun. Les jours fériés, chacun entendait le catéchisme dans sa classe. Pour les confessions, il s'en présentait chaque jour quelques-uns, de telle sorte que tous se confessaient tous les mois. Dès cette année, il fallut augmenter le nombre des classes, comme nous le dirons plus loin.

867. En mars, les Nôtres partirent pour les Indes. Parmi eux le Père François Vieira. Grâce à son travail, Lisbonne comptait de très nombreux fidèles, même de la noblesse, qui s'adonnaient tout entiers à la prière, au culte divin, aux bonnes oeuvres envers le prochain. Telle fut l'affluence des hommes dans notre église, il y eut tant de larmes, que les Nôtres en furent profondément émus. A son départ pour le port où étaient amarrés les navires, tous le suivirent jusqu'au troisième mille de Lisbonne, et ils attendirent dans ce village le lende-

main, où les vaisseaux devaient lever l'ancre. Le Père Vieira se préoccupa aussi peu de ce qui était nécessaire à la traversée que s'il avait eu à faire un voyage très court. A son insu, on porta quelque chose dans son navire. Un adolescent laïc le suivit, quatre autres le voulaient faire l'année suivante. Mais il arriva que le bateau qui portait le P. Vieira se trouvant proche de l'équateur avait embarqué déjà tant d'eau, qu'il fut en danger sans remède, s'il ne virait de bord pour le Portugal. Ainsi le P. Vieira revint avec son compagnon. Mais, sans parvenir aux Indes, il avait exercé à bord une charité féconde, pour le progrès d'un grand nombre. Il avait donné les exercices à quelques-uns, qui s'adonnèrent fermement au service de Dieu.

868. Pour le Brésil, en plus de Louis de Grand et Ambroise Pirès, partirent peu après le retour des autres, le P. Blaise Laurentius et uatre autres Frères qui furent de longues années au Brésil au service du bien commun. Le roi Jean III fut très libéral envers tous ceux qui s'embarquèrent pour les Indes et le Brésil, il voulut les munir de tout le nécessaire, y compris des bibliothèques.

869. Le P. Melchior Carneiro, recteur, prêchait le carême en l'église Saint-Antoine. En même temps le Père Ponzalve Vaz remplissait le même office dans deux paroisses de la ville, avec un auditoire nombreux. Le Père Miron, Provincial, exhortait à la patience les prisonniers et les malades hospitalisés. Il enseignait aussi le catéchisme dans l'une des classes du collège ; Le Docteur Michel de Torrès dans l'autre ; tous deux donnaient aux Nôtres un exemple d'humilité et de charité qui les entraînait. C'était une coutume établie depuis l'Avent, de

prêcher chaque dimanche en l'église du collège.

870. Avant le début de l'année, le 4 décembre, le P. Jean de Saint-Michel très intègre et excellent prédicateur, passa à meilleure vie, pour la grande édification des Nôtres.

871. Dans la ville de Thomar, le P. Michel de Sousa recueillit un fruit non négligeable grâce à ses exhortations et Me Marc Jorge grâce à ses cours de cas de conscience.

872. Le P. Cornelius et Fructuose Noghera étaient partis pour le Congo l'année précédente; on apprit qu'ils étaient arrivés à l'île de Saint-Thomas, non loin de ce royaume. Ils avaient été vus en bonne santé à l'hôpital par des marins qui en informèrent les Nôtres.

873. Deux navires venant des Indes arrivèrent au Portugal en septembre. Ils amenaient deux des Nôtres envoyés par le P. François Xavier. L'un était André Carvalho, un noble reçu en Inde ; l'autre, André Fernandez, qui vint à Rome et retourna ensuite aux Indes. Venait avec lui le japonais Bernard, envoyé par le même François Xavier, pour qu'il retourna plus instruit dans son pays. Il vint au Portugal, puis à Rome. Mais un autre Paul, envoyé du royaume d'Ormuz par le P. Gaspard Barzée (qui en écrivit au Père Ignace), ne semblait pas avoir tiré grand profit de son voyage à Lisbonne, et on avait noté la même chose pour d'autres néophytes venus au Portugal. Le P. Miron écrivit qu'à son avis mieux valait à l'avenir ne plus envoyer de ces gens. Certes, pour ce qui est du japonais Bernard,on ne pouvait pas dire que son voyage en Europe ne lui ait pas été utile, comme nous le noterons plus loin. Le P. Miron écrivit aussi que le roi de Portugal, le cardinal Infant, et l'Infant Louis étaient d'accord pour le rappel du P. François Xavier. Son action, encore qu'elle fût

très nécessaire aux Indes, promettait de porter ici plus de fruit. Le roi en écrivit lui-même au Père Ignace et le remercia de son zèle pour le bien spirituel de ses royaumes ; il faisait mention particulière de l'arrivée du Père Nadal et des projets de collèges à établir.

874. Cette année on envoya au Portugal les Exercices Spirituels imprimés ici même. Il fut toutefois enjoint aux Nôtres de ne pas les divulguer, en les laissant parvenir à d'autres mains ; et selon la volonté du Père Ignace, le Père Miron s'employa à faire traduire en espagnol et imprimer les lettres envoyées des Indes et du Brésil.

875. Le Père Nadal était venu cet été au Portugal et on l'y avait bien connu ; une requête fut adressée au Père Ignace pour que ledit Père Nadal restât au Portugal comme Provincial.

876. A la fin de juin, le Père Michel Carneiro ayant quitté le Père Simon Rodriguez, le P. Gonzalve Vaz le remplaça comme prédicateur dans notre église. Il eut un auditoire fort nombreux les dimanches et jours de fête, et plut beaucoup. Les mêmes jours après-midi, le P. Miron expliquait le catéchisme. Il eut une assistance abondante, honorable et dévote. Il fallait aussi vaquer aux confessions. Cinq ou six prêtres n'y auraient pas suffi. Ces pères disaient que chaque mois environ mille pénitents se confessaient, en y comprenant les élèves. En conséquence, chaque jour de la semaine les communions abondaient. Durant l'été, le nombre des élèves augmenta ; ils étaient déjà plus de trois cent trente et leurs excellents désirs étaient une consolation pour les Nôtres.

877. Quelques hommes, et même des nobles, furent aidés à faire les exercices à la maison. L'un d'eux, fonctionnaire du roi, proposa en son

nom au P. Miron de charger un des Nôtres du soin d'un hôpital réputé à Lisbonne. Cet hôpital avait bien ses prêtres, mais il était désirable qu'un des Nôtres le prît en mains, visitât les malades, aidât les mourants. Cela supposait une certaine juridiction ; en outre les Nôtres étaient peu nombreux. On n'accepta pas. Mais le Père Miron offrit pour un temps notre collaboration pour visiter les malades, suivant l'usage de la Compagnie.

878. A la même époque, les habitants d'Algarve offrirent un collège. Le P. Miron estima ne pas devoir accepter, vu cette pénurie d'hommes.

879. Au début de juillet le roi Jean III de Portugal décida de demander à la Compagnie un patriarche pour l'Ethiopie et de l'envoyer au plus tôt. Il ne croyait pas pouvoir députer à cette nouvelle vigne d'autres hommes que ceux de la Compagnie. Il estimait qu'en acceptant elle rendrait service non seulement à lui mais à Dieu. Il écrivit en ce sens au Souverain Pontife et au Père Ignace. Il pensait que le patriarche devait recevoir, si possible, tous les pouvoirs pontificaux pour le bien de ce peuple. Nous dirons ce qui poussait le roi de Portugal à demander cette mission quand nous parlerons de l'envoi du patriarche et de ses compagnons.

880. Le roi avait pressé les Nôtres de l'entendre en confession, comme nous l'avons noté l'année précédente. Ils s'en étaient excusés, pour des raisons valables, et avaient ensuite consulté le P. Ignace. Dans sa réponse il leur reprochait d'avoir refusé au Roi ce qu'il demandait à bon droit, et il leur donnait l'ordre de lui montrer sa lettre.

Mais le roi avait pris un autre confesseur. Dès lors il leur semblait inconvenant de la lui présenter, car il pourrait soupçonner qu'ils désiraient être ses confesseurs. Ils soumirent l'affaire à l'Infant Louis, qui leur témoignait grande amitié. Il lut attentivement la lettre d'Ignace; rien n'y était imposé au nom de l'obéissance. Son avis était que, si le Roi leur demandait à nouveau leurs services, ils ne se refusent point et lui montrent alors la lettre du P. Ignace. Ils suivirent ce conseil opportun. Le roi, qui avait compris qu'ils s'étaient dérobés par humilité et fuite des honneurs, ne les importuna plus à ce sujet.

881. Après l'arrivée du Père Nadal on aborda sérieusement la question d'une maison de profès indépendante, mais on ne parvint pas immédiatement à réaliser ce projet.

882. Le P. Nadal était revenu de Galice en Portugal, et ce qui était projeté pour le collège de Compostelle fut annulé. Ce qu'on nous offrait n'était pas suffisant, et avait plutôt apparence d'honoraires pour les cours que les Nôtres devraient faire. On imposait de lourdes conditions ; entre autres, que le collège pourrait arbitrairement nous être arraché des mains. Et il était évident que les gens de Compostelle,avec qui il fallait traiter, ne désiraient pas tellement notre arrivée. Le plus probable est qu'ils avaient offert ce collège pour plaire au comte de Montereale et au cardinal, mais sous de telles conditions que nous ne l'accepterions pas. Dans le cas contraire, il leur suffisait de pouvoir mettre à leur disposition la Compagnie.

883. Le même P. Torrès écrit que tous les Nôtres du Portugal ont été très consolés tant par le commentaire oral du P. Nadal que par la lecture des Constitutions. Jusqu'alors, chacun imaginait

suivant son tempérament et ses idées, la route qu'il fallait suivre dans la Compagnie ; peu arrivaient au but. Et parce que la province des Espagnes constituait une bonne partie de la Compagnie, il était désirable, écrivait-il, que l'esprit manifesté par le P. Nadal prît racines. Des paroles ne suffisaient pas, il fallait que celui qui détenait l'autorité et l'expérience les fît passer dans la pratique. Aussi bien fallait-il, à son avis, retenir pour un temps le P. Nadal en ces provinces, et il désirait l'accompagner pour mieux connaître notre Institut. Tel n'était pas l'avis du P. Nadal : le P. Ignace avait soustrait à son autorité le P. de Torrès, il en manifestait son déplaisir, ledit Père n'ayant jamais vécu sous l'obéissance.

884. Le Père Torrès ajoutait que jamais la Compagnie n'avait fait autant de progrès qu'alors au Portugal, qu'il s'agisse de son activité ou de l'estime que lui accordaient les Nôtres et les étrangers. Ceux qui d'abord étaient ses plus farouches adversaires étaient devenus ses admirateurs et défenseurs ; presque incroyable était alors la bienveillance des princes et des prélats; les troubles antérieurs semblaient avoir été permis par le Seigneur pour qu'à l'exemple du Christ, de l'Eglise catholique, de notre fondateur lui-même, et finalement de toute la Compagnie, le Seigneur lui-même parut avoir conservé, accru, gouverné aussi cette province. A tout cela contribuaient beaucoup la venue du P. Nadal et du P. François de Borgia - et la promulgation des Constitutions.

885. A Coïmbre on avait reçu des jeunes en masse et sans discernement. Ils étaient difficiles à gouverner. Les uns se retirèrent d'eux-mêmes, d'autres furent renvoyés comme inaptes à notre Institut. Ne demeuraient que ceux qui s'abandonnaient totalement à la grâce et à l'esprit divin. Les

Les murmures élevés tant par ceux qui n'étaient plus de la Compagnie que par leurs amis et parents, et qui étaient parvenus à de hauts personnages, tombèrent devant les faits. Après le second départ du P. Simon Rodriguez la Compagnie se trouva débarrassée de ceux qui la corrompaient. Les autres retrouvèrent une nouvelle ferveur à la poursuite de la perfection. Ils découvraient dans les Constitutions une telle qualité qu'il leur semblait percevoir alors seulement le véritable esprit de la Compagnie, y sentir un afflux de la grâce divine. On dit aussi que le Roi fut rempli de joie à les lire et en demanda une copie.

886. Aussi bien le nombre de ceux qui assistaient dans l'église du collège soit aux sermons, soit au catéchisme, se mit à augmenter. Comme elle ne pouvait recevoir tout le monde, beaucoup retournaient à la maison. D'autres, pleins de ferveur, demeuraient sur place, à jeun, après le sermon, pour ne pas manquer le catéchisme de l'après-midi. La foule des pénitents s'accrut tellement que douze des Nôtres n'y suffisaient pas. Il en résulta que les prêtres furent occupés toute la semaine à entendre les confessions et distribuer les communions. Les dimanches et jours de fête, il était impossible de satisfaire tout le monde.

887. Durant l'automne apparut au Portugal la distinction des degrés et leur ordre dans la Compagnie. Les Constitutions firent la lumière et la pratique y contribua par l'organisation des groupes. En premier lieu, la maison professe, fut séparée du collège à Lisbonne. Ceux qui lui appartenaient furent distingués entre profès et coadjuteurs, soit spirituels, soit temporels. Des novices y habitaient mais formaient un groupe à part. A Saint-Antoine, le collège, comme il existait alors, fut supprimé. Puis on examina avec le roi, et, sur son ordre, avec la ville, si Lisbonne désirait un collège semblable à ceux que tenait la Compagnie en Italie et en

Sicile. Elles comprenaient trois classes de grammaire, deux pour les humanités et la rhétorique, à quoi s'ajoutaient le grec et l'hébreux, plus un cours de cas de conscience.

888. Cette formule fut agréée. Elle fut soumise au roi, car les citoyens ne pouvaient engager sans son consentement cette dépense. Il délégua le premier consul, qui nous était très attaché, pour veiller en son nom et au nom de la cité, à ce que les cours fussent ouverts au plus tôt, et à ce que rien du nécessaire ne manquât. De la sorte, et grâce à l'entrain des habitants, le collège fut ouvert. Le jour de Saint-Luc fut donné le cours inaugural. Si nombreux furent les auditeurs, que la ville imposa à la Compagnie d'inscrire d'abord les candidats originaires de Lisbonne, avant les autres. Le matin, le P. Cyprien Suarez fit un discours en latin en présence d'une grande foule, qui comprenait la noblesse et quelques personnes fort doctes. L'après-midi un enfant qui n'avait pas plus de quinze ans, mais très intelligent, défendit des thèses en rhétorique, qu'il avait d'abord fait imprimer. Il y eut quelques discours ; dans le cloître, nombre d'épigrammes et de compositions furent affichés aux murs.

889. Le lundi suivant commencèrent les leçons. Entretemps, les élèves avaient été examinés et répartis en cinq classes. En première, le P. Cyprien Suarez enseignait la rhétorique et le grec, avec quelques auteurs latins. Dans les autres classes, on s'adaptait aux capacités des élèves. Pour les cas de conscience, à quatre heures, après-midi, le P. Cyprien Suarez expliquait la somme du Dr. Navarro. Il eut bientôt plus de cinquante auditeurs. Or l'archevêque publia un édit qui obligeait tous les curés qui avaient charge d'âmes à venir à ces leçons, sous peine d'amende ou de prison. La municipalité se chargea de bâtir des salles dans

une partie de notre jardin. En attendant, on faisait la classe dans le cloître. L'ouverture et le déroulement des études édifièrent beaucoup la ville. Le progrès de la jeunesse en science et en retenue était patent ; plus d'un entrèrent spontanément en religion, beaucoup d'autres y pensaient, des parents en éduquaient quelques-uns dans cette intention. Le point de vue de la Compagnie en ce qui concerne l'instruction de la jeunesse, fut exposé par le P. Cyprien Suarez en présence des magistrats et d'autres personnes influentes. Après quoi ils vinrent examiner les poèmes et les discours des élèves, et en furent dans la joie. Les disputes scolastiques eurent l'honneur d'argumentations de savants personnages, qui se substituèrent aux élèves désignés pour attaquer les thèses. Le nombre des auditeurs du P. François Rodriguez, professeur de cas de conscience, atteignit quatre cents.

890. Le Père Nadal poussait à chercher un emplacement commode où les profès de la Compagnie pourraient vivre et exercer leurs ministères. L'église de Saint-Roch était assez pratique, bien située, et ne comportait pas de charge paroissiale. La question fut soumise au roi et à l'infant Louis son frère. Cette église était à la disposition d'une confrérie qui fit d'abord quelques difficultés. Mais l'autorité des princes, l'habileté de Don Pierre de Mascarenhas obtinrent que les Nôtres entrèrent en sa possession, du consentement de cette confrérie.

891. Dès la séparation accomplie, les gens de la ville comprirent la distinction des grades dans la Compagnie. Le lendemain de cette prise de possession, quelques-uns des Nôtres firent profession publique. Le roi très bon et très affectueux envers la Compagnie voulut assister à cette profession solennelle avec le prince son fils.

Trois avaient été choisis : Don Gonzalve de Sylveira, futur martyr en Ethiopie, le P. Gonzalez Vaz et le P. Antoine de Quadros. Ils avaient fait leurs études de philosophie et de théologie, s'étaient livrés aux divers travaux de la Compagnie, où ils vivaient de façon édifiante depuis dix ans. Le P. François de Borgia prêcha dans l'église de Saint-Roch, en présence du roi et de la cour. Profitant de l'occasion offerte par les voeux, il expliqua dans ses grands traits l'Institut de la Compagnie. Après quoi le P. Nadal célébra la messe, et tourné vers les Frères il reçut leurs voeux publics. Le roi était proche, le P. François de Borgia lui exposa le sens de ces voeux, dont il tenait en mains une copie. Comme il y avait alors à Lisbonne trop de Frères pour que tous ensemble pussent prononcer leurs voeux, quelques-uns de chaque degré, outre les trois profès susnommés les firent devant le roi. Les autres les émirent les jours suivants, dans cette même église de la maison professe. On a peine à dire combien ces professions développèrent la dévotion des Nôtres d'abord, mais aussi de toute l'assistance. Que de larmes et de soupirs ! l'exhortation du P. François de Borgia y contribua beaucoup. Elle édifia le roi et les autres fidèles, mais les Nôtres, eux aussi, trouvèrent un renouveau spirituel dans son ardeur et son élan. Quatre suivirent pour se lier par le voeu de coadjuteurs spirituels ; le premier était le P. François Vieira, de retour des Indes, comme nous l'avons dit ; le même nombre prononça les voeux de coadjuteurs temporels. Les autres émirent les voeux des scolastiques, suivant la formule de la Compagnie et furent ainsi comptés parmi les religieux approuvés.

892. Les trois nouveaux profès furent installés dans la maison de Saint-Roch avec deux coadjuteurs spirituels et trois temporels ; le premier préposé fut le P. Gonzalve de Sylveira ; les autres

étaient nécessaires au collège de saint-Antoine. Aussitôt cette maison fut honorée par l'abondance des confessions. Le Père préposé prêcha, les dimanches et fêtes, devant un auditoire nombreux. En même temps, les Pères Gonzalve Vaz et Pierre de Santacruz parlèrent en diverses églises de la ville. Le même P. Gonzalve Vaz commença de faire le catéchisme, dès l'après-midi, dans la nouvelle église de Saint-Roch. Telle était la foule des auditeurs que cette église, par ailleurs assez grande, était trop exigüe. Beaucoup de femmes, en premier lieu les plus honorables, n'allaient même pas déjeuner après le sermon et les offices du matin, pour garder leur place. Il arriva même que l'épouse d'un comte, laissant à table son mari, alla entendre la doctrine chrétienne ; mais elle trouva l'église déjà remplie et ne put entrer ; si bien que des Nôtres, qui rentraient à la maison, crurent la leçon achevée, alors qu'il n'en était rien. Finalement, le P. Vaz essaya de sortir en plein air pour mieux répondre au désir de ces foules, mais il lui fut interdit de continuer, parce que sa santé ne le lui permettait pas. La maison professe se mit à vivre en mendiant, mais les aumônes abondaient non seulement pour l'entretien des Nôtres, mais encore, pour la construction de la maison, beaucoup de gens donnaient beaucoup d'argent. Ce succès manifeste de la Compagnie provoqua la joie et les félicitations de la ville. Aussitôt les demandes d'admission furent nombreuses ; il fallut sélectionner très attentivement les candidatures. Plusieurs, qui étaient aptes à notre Institut, furent reçus, les autres furent renvoyés à plus tard, spécialement parmi ceux qui fréquentaient nos classes. C'était absolument nécessaire, si on voulait que les parents nous envoient avec plus de confiance leurs enfants à éduquer.

893. On demandait aussi des collèges. L'évêque d'Algarve et la ville de Porto offraient à la Compagnie d'établir chez eux soit une maison de profès, soit un collège. Le duc de Bragance, qui s'était d'abord énergiquement efforcé d'obtenir au moins deux Pères pour lui et sa maison, insistait maintenant pour en obtenir d'autres pour commencer un collège. Comme ce prince est, au Portugal, le premier personnage après le roi, et qu'il était doué d'autre part d'une grande vertu, on devait, pensait-on, en tenir compte, encore que pour le moment on ne pût donner satisfaction ni à lui ni aux autres.

894. Dans la ville d'Almeirim où le roi se rendait souvent, les Nôtres avaient une maison étroite, qui en jouxtait une autre, possédée par l'Infante Marie, soeur du roi. Elle la leur donna, pour qu'ils puissent habiter plus au large et commodément. Elle offrit en outre une église fort belle, qu'elle avait à Santarem, mais celle-ci ne fut pas acceptée.

895. Nous parlerons en son temps du collège d'Evora.

896. Ces fruits et d'autres assez abondants sont dûs, croit-on, à la présence du P. François de Borgia et du P. Nadal, qui rejoignirent très opportunément à l'automne les Pères Torrès et Miron. La divine bonté daigna restaurer grâce à eux cette province après la tempête. Au Palais, le départ du P. François et de son compagnon Bustamante ne mit nullement fin à la récolte, mais les maisons de la reine et du prince Jean persévérèrent dans l'étude de la doctrine chrétienne et la fréquentation des sacrements. Le P. Torrès devenu surintendant pour la maison professe et pour le collège de Lisbonne s'efforça de promouvoir le service de Dieu et le progrès des âmes, et aussi de pousser les constructions.

Grâce aux exhortations des confesseurs, de larges aumônes parvenaient aux pauvres. Tel abandonna sur demande à deux débiteurs pauvres, une somme de cent cinquante ducats. Signalons la bienveillance et l'humilité de l'Infant Louis. Venu pour assister à une conférence que le Père François de Borgia faisait à un étage supérieur de notre maison devant nos frères, il écouta très attentivement et donna l'ordre à ceux-ci de demeurer assis auprès de lui. Il dit ensuite qu'ayant assisté ce même jour (fête de Saint Matthieu) à plusieurs sermons, il n'avait rien entendu de comparable à celui du P. François.

897. De ce que le saint ministère fut exercé avec zèle à Saint-Roch, il ne résulta pas qu'il fut délaissé à Saint-Antoine. Le dimanche, les élèves assistaient au catéchisme dans cinq classes, et ils devaient rapporter à leurs familles ce qu'ils avaient appris chez nous. Nombreuses étaient les confessions et communions. Entre autres bonnes oeuvres, le Frère Bernard Dechaux recueillait l'argent nécessaire pour la rédemption des captifs au profit du Père Jean Nunez, qui se trouvait en Afrique ; en quelques mois il lui fit parvenir deux mille ducats. Un personnage noble et pieux fut amené par lui à racheter sur ses fonds neuf captifs.

898. A la fin de l'année, Don Pierre de Mascarenhas fut désigné par Jean III comme vice-roi des Indes. Nous avons dit que grâce à lui les Nôtres avaient obtenu la maison et l'église de Saint-Roch, c'est par son entremise que la Compagnie avait été envoyée au Portugal et aux Indes. Tous les huit jours il se confessait avec son épouse dans notre maison. C'est pourquoi on avait tout lieu d'attendre de son action là-bas un grand développement du christianisme, car on pensait que c'était pour son insigne piété que le roi lui

avait attribué cette charge.

899. Les bâtiments qui se construisaient pour notre maison de profès furent achevés à la fin de l'année, pour permettre aux Nôtres d'y venir habiter. Mais le P. Gonzalve de Sylveira aspirait à une autre retraite, où, comme exilé loin de ses amis, compagnons et connaissances, il se serait occupé de Dieu seul, et aurait trouvé sa consolation dans l'aide au prochain. Outre ses prédications dominicales, pour lesquelles le Seigneur l'avait doué d'un magnifique talent, chaque mercredi après-midi il faisait dans la même église un cours d'Ecriture Sainte. Ni la pluie, ni la longueur du chemin ne retardaient les foules qui venaient à Saint-Roch. Le roi et la reine se réjouissaient du fruit recueilli en ville et jusque dans leur maison. Plusieurs personnes en effet furent émues au point de se montrer enclins à quitter les affaires de ce monde ; d'ailleurs, des nobles jeunes filles, qui devaient être données en mariage aux plus grands personnages du royaume pouvaient faire beaucoup de bien, même en cet état. L'Infante Doña Isabelle, entraînée par cette émulation, voulut que fussent données aux siens exhortations et explications du catéchisme, pour qu'elles aussi trouvent profit à la fréquentation des sacrements et une solide formation.

900. Cette même année, la reine avait appelé à Coïmbre le P. de Torrès et fait, avec fruit, sous sa direction les Exercices de la Première Semaine ; elle aurait volontiers continué, mais le Père devait se rendre à Compostelle; la chose fut remise à plus tard.

901. Le Père Gonzalve Vaz fut donné comme collatéral au préposé de la maison des profès Gonzalve de Sylveira. Les Pères François Vieira et Michel

Estevez, coadjuteurs spirituels ; André Fernandez, Dominique Anez et André Gomez, coadjuteurs temporels, demeuraient à Saint-Roch.

902. Don Pierre de Mascarenhas avait reçu du Père Ignace la lettre patente par laquelle il était prescrit à toute la Compagnie de recommander chaque jour au Seigneur le roi de Portugal et les princes. Il la montra au roi qui en éprouva une grande joie, la reçut comme un don singulier, et rendit d'abondantes grâces au Seigneur, à la Compagnie et à son Général. De son côté, Don Pierre de Mascarenhas écrivit au P. Ignace. Il ne se lassait pas de rendre grâces à Dieu pour les récoltes abondantes qu'il voyait croître dans ce royaume, par l'action de la Compagnie. Il s'en déclarait le simple coadjuteur et serviteur. Il exaltait la vertu des Pères François de Borgia et Nadal, et aussi celle des Pères de Torrès et Miron.

903. Il y avait autant de prêtres au collège qu'à la maison professe. La foule de ceux qui se confessaient et communiaient l'imposait, encore que bon nombre soient passés à Saint-Roch. Le P. de Torrès y résidait et expliquait à l'église Saint-Antoine le catéchisme les dimanches et jours de fêtes après-midi. Le recteur du collège fut le P. Ignace d'Azevedo, futur martyr. Il fut aussi préposé de la maison des profès, où le Saint Sacrement fut déposé au début de décembre, ce qui ne s'était pas fait depuis longtemps en cette église.

904. Paul, cet homme originaire d'Armuz avait considérablement grandi en vertu et en bonnes dispositions envers la Compagnie ; mais il ne songea pas à y entrer. Il désirait plutôt retourner aux Indes, pour s'y rendre utile aux autres. Bernard le Japonais le surpassa de beaucoup. Il était venu en Europe avec l'intention de retourner en son pays. Il fit par la suite de tels progrès spirituels qu'il

n'eut plus cure ni de patrimoine, ni de patrie, ni de chose créée, mais de la seule soumission à son Créateur, qu'il voulait servir en religion. Si la Compagnie ne l'acceptait pas, il se déciderait pour un autre ordre. Esprit clair, plus remarquable encore par son humilité et son obéissance, il apprit à lire et écrire presque sans maître. Le P. Nadal voulut l'envoyer à la maison de probation de Coïmbre.

LE COLLÈGE DE COÏMBRE

905. Au début de 1553, le recteur de ce collège était le P. Emmanuel Godinho. Appelé en cours d'année à Lisbonne, il eut pour successeur le P. Léon Enriquez. Durant les premiers mois, ce collège fut en grand désordre, vu le nombre de ceux qui avaient quitté la Compagnie comme nous l'avons signalé plus haut. Ceux-ci étaient fort considérés par des gens de l'extérieur et même parmi certains des Nôtres. Il en résulta que le dévouement de beaucoup de séculiers à notre égard se refroidit ; et quelques-uns des Nôtres furent très affligés . Mais un grand nombre d'habitants sans compter les princes, avaient bon esprit et pensaient tout autrement. Ils se rendaient compte que l'excessive rigueur, que prétextaient les sortants n'était que modérée ; qu'ils appelaient rigueur le fait de ne pas tout concéder à leurs caprices. Si parfois on montrait quelque indulgence, cela même devenait un poison pour les coupables dont l'imperfection avait été prise en considération. Il y en avait d'autres, dont l'esprit était un peu malade : tel le P. Emmanuel Fernandez : envoyé à

Lisbonne avec un groupe, il rebroussa chemin ; le lendemain il revenait à lui, comme si le Seigneur lui avait ouvert les yeux ; il déplorait avec d'abondantes larmes les ténèbres qui avaient envahi son âme et entourait dès lors d'une affection singulière ceux que d'abord il avait eu en aversion.

906. Cette agitation tomba peu à peu. Elle fit place à une grande paix et à la consolation des âmes. Notre bonne réputation au-dehors fut non seulement restaurée, mais accrue. Nos scolastiques s'adonnaient parfois aux ministères humbles et bas. Comme dans les débuts du collège, ils édifiaient les habitants. Le relâchement disparaissait, l'ancien esprit de mortification reprenait vie. Pour la joie commune, les premiers mois, nos scolastiques sortaient le dimanche pour faire le catéchisme dans les villages avoisinants; le P. de Torrès avait approuvé cet exercice ; ce qui nous conciliait le coeur des gens, les émouvait même, c'était que les Nôtres n'acceptaient rien de ce qui leur était offert, mais seulement ce qui suffisait à leur nourriture, mendiant de porte en porte, car ils rentraient au collège le jour même. Le soir ils rendaient compte au P. de Torrès de leurs activités ; si quelque chose devait être amendé, le Père les en avertissait.

907. Au début du printemps, il fut question d'envoyer quelques missionnaires au Brésil. Certains, même des malades, demandèrent à être choisis. Ils donnaient pour raison que, de l'avis du médecin, leur maladie était à peu près incurable. Ils seraient donc inutiles au Portugal (car c'était le médecin qui était compétent pour décider en tout ce qui concernait la manière de se soigner). Au Brésil, ils pourraient au moins, disaient-ils, se rendre utiles en faisant le catéchisme. Peut-être même le changement d'air pourrait-il leur apporter

la guérison (les médecins le laissaient entendre) ; et ils désiraient du moins mourir dans cette soumission à Dieu, par amour pour Lui. Quelques-uns d'entre eux furent en effet envoyés ; et on apprit qu'ils étaient parvenus au Brésil, et que le médecin suprême leur avait rendu en cours de route la santé dont désespéraient les médecins de la terre. D'autres furent envoyés prêcher durant le carême en divers lieux, de préférence dans les localités d'où les Nôtres tiraient leur temporel, car on estimait à bon droit que là plutôt qu'ailleurs il fallait semer les biens spirituels.

908. Le P. Léon Enriquez, recteur du collège de Coïmbre, fut donné comme collatéral au P. Miron, Provincial, bien qu'il priât instamment par lettre le P. Ignace de n'en rien faire. Le P. de Torrès représenta au Père Ignace qu'il devait lui concéder la profession, ainsi qu'au P. François de Villanova. En ce qui concerne le P. de Villanova, l'idée du P. de Torrès était, semble-t-il, qu'il pouvait devenir Provincial. Il pensait en effet que devaient être nommés provinciaux ou supérieurs locaux, en premier lieu, ceux qui étaient doués non seulement de vertu, mais aussi d'aptitudes à traiter en affaires ; et en second lieu, ceux qui étaient vraiment humbles et mortifiés, même avec une sainte simplicité, car la Compagnie n'avait alors pas beaucoup d'affaires sur les bras ; et encore, s'il s'en présentait, ceux qui ont ce genre de vertu, cherchent et trouvent facilement le conseil qui convient, tandis que l'exemple de leur vie édifie les Nôtres et les étrangers. Ainsi le P. Miron, faisant la visite de la Province, il donna le modèle du profès de la Compagnie ; à Lisbonne, il conquit, par son action, la même réputation que le P. François Xavier dans les Indes. Si ce genre d'abnégation et d'humilité vient à manquer à un sujet, et s'il se prend pour quelqu'un, s'il veut se faire un nom, si apte qu'il

soit à traiter les affaires, si efficace pour amener les âmes à Dieu, si habile à traiter des mystères cachés, le P. de Torrès le mettrait à peine au troisième rang pour exercer la charge de supérieur.

909. Il convoqua plusieurs Pères de Coïmbre, dispersés à travers le royaume pour prêcher et confesser, en vue de s'entretenir avec eux de leurs progrès et il voulut que la réunion eût lieu au collège de Coïmbre. La lettre du Père Ignace sur l'obéissance et l'abnégation arriva à cette époque ; elle fut pour la maison un stimulant et une grande consolation. Il nous venait chaque semaine à Coïmbre, des villages voisins, en grand nombre des enfants et des adultes ; en effet quinze ou seize frères parcouraient ces lieux ; sans doute apaisaient-ils des inimitiés et faisaient-ils beaucoup de bien ; mais les études en pâtissaient beaucoup. Quand l'été s'approcha on mit fin à ce ministère.

910. A la fin de l'année précédente, le P. Gonzalve Sylveira passa quelques jours à Braga et son passage produisit des fruits spirituels. A la demande des habitants, il fut envoyé ensuite à Porto. De jour et de nuit il fut accablé de travail : prédications, exhortations, confessions, administration de l'Eucharistie. Telle était la piété de ce peuple, qu'en aucune manière il ne pouvait suffire à tous, à moins de prendre presque toujours une bonne partie de la nuit pour préparer ses sermons, réciter son bréviaire. Et même ainsi il ne pouvait satisfaire tout le monde. Très nombreuse était la foule qui venait entendre ses prédications et recevoir les sacrements. Une vingtaine d'hommes firent avec lui les exercices et il entendit leur confession générale.

911. De là, il fut affecté à Coïmbre avec les mêmes emplois : prédication, administration des sacrements, et il obtint les mêmes résultats spirituels. Il prêchait le dimanche après-midi dans l'église de la Miséricorde, sise au centre de la ville. Les autres jours, il accomplissait ces ministères auprès des élèves du collège royal, ailleurs aussi. De la sorte, les confessions et communions se multiplièrent en ville. Il prêchait aussi le dimanche matin dans notre église, expliquait le catéchisme à l'église de la Miséricorde, enflammait ses auditeurs, qui étaient nombreux pour la réception de l'Eucharistie ; il paraissait avoir reçu pour cela un don spécial de Dieu. Il en résultait que souvent nos prêtres ne suffisaient pas à entendre tant de confessions. Durant le carême le P. Gonzalve Sylveira vint en aide à deux couvents de femmes : Sainte-Anne et Sainte Claire. Il y avait là des moniales en foule. Il visita ces monastères alternativement, un jour l'un un jour l'autre, donnant à chaque religieuse une formation très attentive ; bon nombre d'entre elles firent les exercices et persévérèrent dans l'oraison. Au reste il continuait à les visiter de temps à autre.

912. Le P. de Torrès estimait convenable de nourrir spirituellement les églises "unies" à son collège. Il envoya donc les Pères Pierre Diaz et Emmanuel Leite au collège de Saint-Félix. Ils devaient, avec ceux qui s'y trouvaient, visiter les paroisses, prêcher, administrer les sacrements, aider les fidèles.Il en envoya deux aures au couvent de Saint-Antoine, à Benespera. Durant tout le carême ils enseignèrent le peuple, expliquèrent aux enfants les rudiments du catéchisme, s'adonnèrent à d'autres bonnes oeuvres. Ils poussèrent jusqu'à Guarda, ville voisine ; ils y instruisirent les prisonniers et quelquefois leur portèrent sur leurs épaules des cruches

d'eau dont ils avaient besoin. Tant en ville que dans les cinq ou six hameaux qu'ils visitaient chaque semaine à jour fixe, ils réconcilièrent une trentaine d'hommes et même plus, qu'opposaient des haines violentes.

913. A la demande du roi, le P. Michel de Souza fut envoyé à Thomar, place forte royale. Il y parlait au peuple deux ou trois fois par semaine, entendait les confessions et distribuait l'Eucharistie. Plusieurs avaient coutume de s'approcher fréquemment de ces sacrements, comme le P. Gonzalve Sylveira les y avait stimulés l'année précédente, en ses ferventes prédications. De là, le P. Michel de Souza allait prêcher le dimanche à deux paroisses voisines : l'une le matin, l'autre le soir ; ses exhortations y produisirent des fruits excellents. Le plus remarquable fut qu'il réconcilia quelque cent quarante personnes, impliquées dans des rivalités mortelles, la plupart anciennes, et qu'il en fit des amis. Beaucoup se demandaient mutuellement pardon à genoux et en larmes. Tous les autres se remirent spontanément leurs griefs. Dans cette place forte, Marc Jorge, qui n'était pas encore prêtre, donnait chaque jour deux leçons de cas de conscience aux employés de cette église, et ils étaient fort nombreux. Il en résulta, de l'avis commun, lumière abondante et grande aide pour les confesseurs. D'autres envoyés cette année au diocèse de Portallegre s'y livrèrent aux ministère ordinaires de la Compagnie.

914. Du collège de Coïmbre, cinq missionnaires furent envoyés aux Indes et sept au Brésil ; bien d'autres, qui désiraient ardemment ces missions, les demandèrent sans les obtenir. Vers la même époque, quatre jeunes gens qui promettaient beaucoup furent reçus dans la Compagnie ; ils commençaient ainsi à remplacer ceux qui étaient partis. L'un d'eux, qui étudiait alors la théologie,

et penchait vers la Compagnie, demanda à l'un de ceux qui nous avaient quittés pourquoi il n'avait pas persévéré ; l'autre répondit : "il m'a paru intolérable de vivre avec ces gens qui, bon gré mal gré, prétendent faire de vous un saint". Le jeune homme, dont c'était le suprême désir, décida sur-le-champ d'entrer dans la Compagnie, et fit les démarches pour être admis.

915. Un certain Marc Perera, vaincu par le démon, avait quitté le collège. Pris de remords, il revint le même jour, demanda instamment à être repris, même comme domestique. Il resta jour et nuit devant la porte. Mais le P. Léon Enriquez, alors recteur, lui fit dire de s'en aller. Il avait achevé son cours des arts et était en théologie. Mais le Père recteur donna cette raison pour refuser de le recevoir, qu'il y avait peu d'espoir que quiconque avait quitté la Compagnie et était admis de nouveau persévérât ; c'était, disait-il, l'expérience qui le lui avait appris.

916. Compte tenu de ceux qui avaient été envoyés ailleurs, ou avaient quitté la Compagnie, ou en avaient été renvoyés, ou avaient rejoint meilleure vie, ceux qui, en juillet, vivaient au Portugal sous son obéissance étaient cent cinq. Ce nonobstant, le collège de Coïmbre, à lui seul, était tenu d'entretenir cent élèves. Il en avait alors à peu près quatre vingts, compris ceux qui étaient nourris à ses frais à Saint-Félix et à Lisbonne, soit une vingtaine. Ainsi, à la mi-juin, soixante seulement se trouvaient à Coïmbre. Maître Pierre de Fonseca, pas encore prêtre, continuait son cours de philosophie; lui et ses élèves se comportaient fort bien.

917. Le P. Gonzalve Sylveira semblait ne pas approuver sans réserve ce qu'on y faisait. Informé de l'état réel des choses et de leurs raisons, il eut excellente opinion de tout ce qui concernait

l'Institut et se montra très zélé pour ce qui touche à la perfection, en cela personne ne le dépassait, si bien qu'il fut des premiers désignés pour la profession.

918. Le P. Miron fit la visite de Coïmbre. Il donna des exhortations sur la prière et la façon de se comporter dans la Compagnie ; reçut chacun en particulier, demanda le compte de conscience, et vit que les Nôtres étaient très fermes et pleins de zèle. Le Père Ignace lui ayant envoyé une lettre sur le renoncement à la volonté propre, il la fit expédier aussitôt aux Indes et au Brésil. Le 12 juin il partit pour Lisbonne avec cinq compagnons, qui devaient être envoyés à Evora pour l'ouverture des cours.

919. Un scolastique, Didier Gomez, était dans sa famille, malade en danger de mort. Comme il n'était pas possible de le ramener à Coïmbre, il demanda qu'un des Nôtres lui fût envoyé. Le P. Prado, prêtre, lui fut député pour le consoler et l'aider. Il passa à meilleure vie le jour de la Visitation de Marie (On eut l'impression qu'il en connaissait l'heure, et il demanda l'extrême-onction en viatique). Il paraissait tout joyeux de mourir dans la Compagnie, délivré de cette tempête où tant d'autres périclitaient. Peu avant son décès, trois jeunes gens, reçus dans la Compagnie, l'avaient remplacé.

920. A peu près à la même époque, on apprit qu'en divers lieux un homme prétendait appartenir à la Compagnie, et présentait de fausses lettres d'obédience du recteur de Coïmbre ; le bruit courait qu'il prêchait, entendait les confessions sans être prêtre, et cela dans les localités même où les Nôtres étaient passés avec fruit. Mais le P. Léon Enriquez vit l'Evêque, qui

fit arrêter l'homme et le punit de façon exemplaire.

921. En théologie, les études se faisaient avec une ferveur accrue. Quatre philosophes, leurs études achevées, passèrent en théologie.

922. Le Frère Antunès étant mort de phtisie, ainsi qu'un autre, son voisin, deux prêtres furent reçus dans la Compagnie pour les remplacer.

923. Je ne peux omettre de signaler qu'il était très difficile de trouver au Portugal des Frères coadjuteurs pour servir Dieu dans les emplois temporels. Et les Nôtres pensaient qu'il n'y avait pas plus apte, pour ces travaux permanents que les esclaves achetés dont on utilisait les services.

924. Le P. Jérôme Nadal vint à Coïmbre en octobre. Il était attendu depuis longtemps et son arrivée stimula la joie et l'entrain dans le collège. Dès le jour de son arrivée, il commença de publier les Constitutions. Pour se faire mieux comprendre, il fit à la communauté quelques conférences où il expliquait l'Institut. Chaque jour, durant presque une heure, il la réunissait, lui montrait le but de la Compagnie et sa manière propre de vivre. Il resta jusqu'à la fin d'octobre, et disposa tout, ensemble et détail, suivant la formule des Constitutions.

925. De là, il partit pour Compostelle, promettant de revenir. Il laissait aux Pères Miron et Enriquez le soin de réaliser ce qu'il avait laissé par écrit. Ainsi il distribua à chacun son office dans la maison et leur expliqua la manière de l'exercer. Il veilla à ce que tous connaissent les règles générales et les observent. Il établit des préfets d'études et des syndics.

Le noviciat fut séparé du reste du collège. Le P. Antoine Corréa fut nommé maître des novices, le P. Gonzalve Alvarez était leur confesseur, le Frère Coelho fut leur syndic ; il devait aussi pourvoir aux autres affaires de la maison de probation. De la sorte, la veille de la Toussaint, eux trois avez onze novices - quatorze personnes en tout, habitèrent une partie isolée du reste de la maison.

926. Le P. Nadal avait pourvu à ce que l'église du collège fût un peu plus grande et que ses portes donnant sur la rue fussent toujours ouvertes, afin qu'on pût entendre des confessions toute la journée. D'où une augmentation du nombre de confessions parmi les fidèles. Il donna l'ordre de prêcher le matin les dimanches et fêtes, et d'expliquer la doctrine chrétienne après-midi. Cette visite du P. Nadal à Coïmbre fut donc fort opportune. Elle laissait tout le monde très content, car il semblait avoir reçu du Seigneur une grâce particulière pour expédier toutes les affaires, spirituelles et temporelles. Les Constitutions et les règles elles-mêmes apportèrent un entrain nouveau dans la poursuite ardente de la perfection. Tous se préparaient à la rénovation des voeux - qui n'était pas encore en usage - suivant la forme exigée par les Constitutions. Quand le P. Nadal revint de Galice à Coïmbre, à Lisbonne c'était chose faite.

927. Revenu en novembre, le P. Nadal, qui allait plus loin, s'arrêta cependant près de huit jours à Coïmbre, où il expliqua ce qui, des Constitutions, lui paraissait plus immédiatement adapté. Il décida que tous ceux, prêtres ou non, qui avaient passé deux années complètes dans la Compagnie, prononceraient les voeux de scolastiques suivant la formule des Constitutions. Il estima, pour de bonnes raisons, qu'il ne fallait pas alors

introduire d'autres degrés dans le collège. Il célébra la Messe le jour de la Dédicace de la basilique des Saints Pierre et Paul, et tous prononcèrent leurs voeux avec une singulière consolation. Ensuite, prêtres et autres reçurent la sainte Eucharistie des mains du P. Nadal. Celui-ci fit alors une conférence. Il déclara entre autres choses qu'il laissait le P. Miron comme Provincial et le P. Enriquez comme recteur et collatéral du Provincial ; tous leur baisèrent la main en signe d'obédience. Le lendemain, le P. Antoine Corréa et tous ceux de la maison de probation firent de même. Ce fut grande consolation pour eux de savoir que les règles et constitutions qu'on observait à Rome, étaient aussi observées par eux dans toute la mesure du possible ; ils désiraient s'y conformer comme des membres à la tête. Et voilà pour le collège de Coïmbre.

LE COLLÈGE SAINT-FÉLIX

928. Ce petit collège fait partie de celui de Coïmbre, à raison seulement du cours de philosophie qui s'y tint quelque temps ; mais les Nôtres de Coïmbre s'en servirent cette année-là comme maison de probation. La probation consistait en ceci : ceux qui ne se comportaient pas bien à Coïmbre étaient envoyés à Saint-Félix, où le P. Maximilien, qui le gouvernait, prenait soin d'eux. Mais ils avaient mauvais esprit ; ils étaient enlevés aux études, désobéissaient publiquement, critiquaient les supérieurs. Finalement ils agirent

de telle sorte qu'une partie se retira spontanément, une autre fut renvoyée ; douze en tout; leur conduite était dissolue et irréligieuse. Il fallait s'en séparer, des uns parce que le P. Simon Rodriguez n'était plus Provincial, des autres parce que le gouvernement de la Compagnie cadrait mal avec leur fantaisie. Parmi eux, deux prêtres, Manuel Leite et Pierre de Parada, partirent. Il avait été établi qu'à la place des études, on ferait trois heures de méditation, en plus des examens ordinaires de conscience et de la Messe. Cependant deux ou trois persévérèrent dans une probation de ce genre et firent des progrès.

929. Il y avait un cours de cas de conscience, parce que quelques prêtres en avaient besoin. Le reste du temps était employé, en partie à prêcher, en partie à confesser dans les églises annexes au couvent de Saint-Félix, qui était "uni" au collège, en partie enfin aux études et aux services de la maison. Ils étaient onze en tout, après le départ de ceux dont nous venons de parler. L'un des prêtres enseignait aux enfants venus du voisinage la lecture, l'écriture et la grammaire, et il les initiait à la doctrine chrétienne et aux bonnes moeurs. Bien que peu nombreux, ces enfants progressaient ; ceux qui en étaient capables se confessaient et communiaient tous les huit jours; quand ils entendaient des hommes jurer le nom de Dieu, ces enfants se mettaient à genoux et les suppliaient pour l'amour de Dieu de s'en abstenir, ce qui faisait le plus grand plaisir à leurs parents.

930. Le dimanche matin, on donnait des leçons de catéchisme dans les paroisses voisines ; l'après midi on expliquait les rudiments de la foi. Les habitants reconnaissaient que depuis que ces églises avaient été données à la Compagnie, ils menaient une vie chrétienne. La prédication, le catéchisme assidu avaient amélioré les moeurs dans

toute la contrée. Des réconciliations avaient été obtenues entre gens qui se haïssaient. L'une d'elle concernait les notables d'un bourg voisin ; on ne croyait pas qu'aucune intervention humaine pût en venir à bout, et cependant Dieu la réalisa, grâce aux Nôtres, très rapidement. On entendait les confessions, même en dehors du carême, ce qui ne paraissait pas petite affaire. En effet, les paysans étaient occupés presque entièrement par l'entretien de leurs familles, et il leur était difficile de dérober quelque temps pour s'adonner à des choses spirituelles. Nombre de gens du voisinage ployaient sous la pauvreté, aussi bien le collège de Saint-Félix leur fournissait des subsides et les consolait dans leurs malades.

931. Dans l'église de Saint-Félix les Nôtres prêchaient à tour de rôle, les dimanches et jours de fête, avec fruit; c'est en effet une paroisse. Une épidémie vint à se répandrequelque peu parmi ces populations ; les Nôtres les aidèrent dans ces deux villages, et leur action fut plus utile et mieux accueillie. Quelques-uns reçurent les derniers sacrements et rendirent en grande paix leur âme à Dieu. D'autres retrouvèrent la santé ; entre autres quelqu'un dont la famille avait été en procès avec les procureurs du collège; tombé malade, il envoya demander le recteur. Celui-ci vint et reçut sa confession ; alors le malade voulut rédiger son testament d'après ses avis, et tout laisser à sa disposition ; le recteur s'y refusa, et lui suggéra de suivre les conseils d'un honnête homme ; quand le recteur était arrivé, cet homme était si malade qu'à peine pouvait-il se confesser ; mais, aussitôt achevée sa confession, il se trouva mieux, parla, mangea et recouvrit rapidement la santé. Les Nôtres avaient fait quelques provisions pour subvenir à leurs confrères malades ; ils les distribuèrent au profit des gens

de l'extérieur, ce qui leur fut très utile pour l'esprit et pour le corps.

932. Quelques-uns des Nôtres faisaient le pèlerinage de Saint Jacques de Compostelle, tout proche. Comme la fête de l'apôtre approchait beaucoup de fidèles vinrent à Saint-Félix pour se confesser avant de se mettre en route ; ayant communié, ils continuaient leur pèlerinage, revigorés dans le Seigneur.

933. Un chanoine de l'église de Tuy, en Galice, voisine de Saint-Félix, fit savoir aux Nôtres qu'il désirait vivement les connaître, et être dirigé par eux dans les voies spirituelles. Deux prêtres se rendirent à son appel et donnèrent au chanoine, non sans fruit, quelques exercices de piété.A cette occasion, l'évêque se montra très déférent et bienveillant pour nous. Quelques-uns, entre autres des religieux, vinrent à Saint Félix pour y recevoir notre aide ; ils firent des exercices spirituels, leur confession générale et s'en retournèrent soutenus et consolés dans le Seigneur.

934. Le docteur de Torrès estimait que la conscience de la Compagnie se trouvait en quelque sorte engagée, ayant en cette région charge de beaucoup d'âmes; pour les aider il n'y avait que peu de prêtres capables en dehors des Nôtres, les émoluments habituellement remis étant maigres. En attendant que le Père Ignace eût trouvé quelque moyen de décharger le collège de Coïmbre de cette responsabilité, le P. Recteur fit en sorte de donner des prédicateurs jésuites à ces paroisses dispersées, huit ou neuf, rattachés aux couvents de Saint-Félix, Saint-Jean de Longovarez et Saint-Antoine de Benespera.

LE COLLÈGE D'EVORA

935. Le P. Melchior Carneiro, premier recteur du collège d'Evora, fut transféré en février à Lisbonne pour y succéder au P. Urbain Fernandez à la tête du collège de Saint-Antoine. Le P. Tiburce de Quadros, théologien, fut envoyé à Evora et prit la direction du collège. Il rendit aussitôt visite au Cardinal qui agréa de bon coeur la mutation, encore qu'il fût, ainsi que la population, très attaché au P. Carneiro. En effet, cet excellent Prince de l'Eglise approuvait sans délai tout ce que les Supérieurs de la Compagnie décidaient pour la plus grande gloire de Dieu, ayant lui-même en vue, en toutes choses, uniquement de glorifier le Seigneur. Le P. de Quadros trouva en tout, dans le collège, huit membres de la Compagnie ; trois ou quatre d'entre eux suivaient les cours de théologie. Il y avait aussi deux prêtres, précieux pour entendre les confessions. Comme l'un d'eux devait être envoyé ailleurs, la charge tomba sur les épaules du P. de Quadros avec celle de Supérieur. Pour porter l'une et l'autre à la fois, il avait mauvaise santé ; s'y ajoutait le travail de la prédication. Il fut bientôt rappelé d'Evora. Un des frères, qui n'était pas encore prêtre, mais qui allait bientôt être ordonné, fut établi recteur. Ce jeune homme, qui ne dépassait pas vingt quatre ans, paraissait au P. Carneiro doué d'une telle prudence et d'une telle intégrité de vie, connaître à ce point l'Institut, que s'il recevait l'ordre de nommer un Provincial au Portugal, il avouait ne voir personne aussi capable que lui, bien que son âge fit obstacle. Celui-ci prit donc la succession du P. de Quadros qui, n'ayant passé là qu'à peine deux mois, entretint et développa presque à

lui seul ce que les autres Pères avaient commencé, pour l'édification de la population et des couvents.

936. Le cardinal pensait sérieusement à développer le collège d'Evora. Il désirait que pour la Saint-Jean lui fussent envoyés quelques Pères capables d'enseigner la littérature latine, de faire des cours de cas de conscience ou d'Ecriture Sainte, suivant la méthode du Père Ignace et des Constitutions. Evora est en effet le chef-lieu de l'archidiocèse, et les bâtiments du collège étaient en voie d'achèvement. Le cardinal venait en personne stimuler le travail par sa présence et se trouvait souvent sur le chantier. Il avait donné l'ordre d'amener de Galice une grande quantité de bois pour cette construction. Mais il apprit qu'il se trouvait embarqué sur un navire qui ne pouvait pas prendre sans danger la mer vers Lisbonne, à cause des Français qui étaient alors ennemis. Il fit acheter d'autres matériaux de ce genre à Lisbonne, bien qu'ils fussent plus chers. Il projetait, avec le temps, des leçons non seulement d'humanités, mais aussi des arts et de théologie. Le P. Miron passa par Evora, et convint avec le cardinal de commencer les cours pour la Saint-Jean (24 juin). Celui-ci s'arrangea, petit à petit, pour obtenir du roi son frère un immeuble où les Nôtres habiteraient deux ou trois ans, en attendant que la bâtisse du collège fût complètement disponible. Comme il se rendait compte qu'on pouvait attendre grand fruit du collège de Lisbonne, il pensa qu'il ne fallait pas attendre, pour ouvrir des cours, que son collège fût prêt. Il reçut chez lui, pour la Saint-Jean, le P. Miron avec tous les professeurs d'humanités, et en quatrième lieu celui qui devait venir pour exposer les cas de conscience aux clercs.

937. Le cardinal avait en tête d'instituer un autre collège du même genre, pour les clercs ou les prêtres. Il serait proche du Nôtre et dirigé par nous. Des objections lui furent exposées : il ne semblait pas convenir que la Compagnie prît sur elle cette nouvelle charge, inusitée jusqu'alors et la chose n'était pas expédiente pour les prêtres eux-mêmes. On suggérait plutôt qu'une somme fût remise chaque année à chacun d'eux. Ainsi seraient-ils aidés, sans les inconvénients qui se présentent d'ordinaire dans les collèges pour laïcs; ils s'appliqueraient à l'étude et à la piété. Le cardinal fut assitôt d'accord. L'expérience, semblait-il, aurait vite montré si cela valait mieux pour ces clercs que de vivre en communauté. Aussi bien le cardinal donna-t-il l'ordre à de nombreux prêtres de son diocèse de se trouver à Evora pour la saint-Jean. Il remettrait à chacun une certaine somme, pour leur entretien durant leurs études. On attendait de cette oeuvre, non seulement un profit pour les prêtres d'Evora, mais aussi que des évêques entraînés par cet exemple, fissent de même en leurs diocèses.

938. Le Père Nadal étant venu en août à Evora, le cardinal remit son collège à la Compagnie, avec une rente annuelle de mille écus. Le P. Miron avait envoyé auparavant des professeurs, bien qu' il ne pût alors venir lui-même à Evora, étant très occupé. Aussi le cardinal eut l'idée de différer l'ouverture des cours, d'une part parce qu'il désirait sa présence et aussi celle du P. Miron, d'autre part parce que la chaleur estivale était imminente. Cette ouverture eut donc lieu à la fin d' août. Le P. Nadal était bien passé par Evora le 8 ou le 9 juillet, mais n'était resté que deux ou trois jours. Il remit une lettre du Père Ignace au cardinal, eut une audience, et poursuivit pour Lisbonne, devant revenir dès que possible. En ce même

juillet, il envoya d'avance le P. Miron traiter avec le cardinal quelques affaires au sujet du collège en attendant son arrivée.

940. Le jour de la décollation de Saint Jean-Baptiste(25 août) on commença publiquement les classes de grammaire. Le collège comportait trois classes de grammaire et une d'humanités, Maître Pierre Perpina était doyen des professeurs. Un autre de nos frères, Marc Jorge commença peu après les leçons de cas de conscience, après avoir soutenu ses thèses de théologie, comme Perpina devait faire un discours latin pour leur ouverture, il y eut foule, et le cardinal voulut être présent. Après avoir entendu ce discours, il fut très satisfait, comme il le dit en propres termes au P. Nadal, avec lequel il traita le même jour quelques affaires, acceptant suivant son habitude avec bienveillance les suggestions qui lui étaient faites. Il avait pris soin d'acheter pour le collège une bonne provision de livres. Il voulut l'accroître après l'ouverture des classes, et il se montrait toujours accessible pour tout ce qu'on lui demandait. Le nombre de nos auditeurs augmenta, parce que le cardinal supprima les précepteurs privés dans cette ville, par ailleurs assez grande. De la sorte, on fréquenta assidument nos cours.

941. De même pour la prédication, l'action des Nôtres fut utile à Evora. A la fin d'août, le P. Nadal avait amené avec lui le P. Gonzalve Sylveira, qui prêcha fort bien dans l'Eglise principale et dans quelques couvents. L'exemple de sa vie lui donnait beaucoup d'autorité. Certains disaient qu'il pouvait sans être suspect, dénoncer les maux de ce monde ; lui-même, qui pouvait s'y faire une magnifique situation (il était d'illustre famille), y avait renoncé. De fait, il semblait

comblé par Dieu d'un don tout spécial, pour mettre en lumière dans sa prédication, les vanités et les illusions de ce monde. Dans un des couvents où il prêchait, une abbesse lui avoua qu'elle n'avait jamais vu couler autant de larmes au choeur que durant son sermon. Plus tard, le P. Gonzalve Sylveira retourna à Lisbonne, comme nous l'avons dit plus haut.

942. Deux prêtres d'Evora, qui y vivaient honorablement de revenus ecclésiastiques, et qui s'intéressaient à notre Institut depuis le début du printemps, furent admis dans la Compagnie. Ils étaient tels l'un et l'autre qu'avant leur entrée leur vertu avait grandement édifié la ville. L'un d'eux avait été nommé recteur d'un collège d'orphelins par le Cardinal Infant. De tout ce qui leur fut proposé en matière d'obéissance, de renoncement à leur volonté propre, d'humiliations et de mortifications, rien ne put faire obstacle à leur décision. Ils furent donc envoyés au collège de Coïmbre le 4 septembre pour leur probation.

943. Les confessions ne manquaient pas. Pourtant le P. Emmanuel Fernandez confesseur, les eut voulu plus nombreuses, encore qu'il s'adonnât à la prédication. Avec la permission du P. Recteur, il accosta des gens dans la rue et se mit à les exhorter l'un après l'autre à se confesser chacun dans sa maison. Troublés par ses paroles et enchantés de sa doctrine, ils vinrent en grand nombre dans notre chapelle, les dimanches et jours de fêtes, et il leur faisait une exhortation. Beaucoup de personnes furent amenées à la confession mensuelle, certaines plus fréquemment. Mais la chapelle, exigüe, était mal commode. Plus tard on se trouva plus à l'aise dans une classe du palais royal, qui nous avait été temporairement prêtée comme nous l'avons dit. La foule s'accrut considérablement de jour en jour (c'étaient pour la plupart des artisans). Ce n'étaient que des hommes,

car l'accès de ces locaux étaient interdits aux femmes. Il parut expédient que cette exhortation leur fût donnée après les classes des élèves. Voici comment ce Père s'y prenait pour parler à ces artisans : il entrait dans la boutique de chacun, sans pénétrer dans la maison ; puis il abordait avec ceux qui s'y trouvaient la question de leur salut, non pas en les sermonant, mais en conversant ; la preuve que cette façon de faire était profitable à leurs âmes, c'est le fruit qui s'ensuivit.

944. Un mot au sujet du cardinal. Non seulement il ne désapprouvait pas que la Compagnie renvoyât quelques-uns des siens pour le plus grand profit spirituel des autres, mais il voulut imiter cette manière qu'elle avait de se purifier elle-même. En effet, il avait pris à cette époque un couvent de moniales sous sa juridiction ; d'autres personnes dévotes s'étaient adjointes ; il décréta qu'on n'y fit pas si tôt profession, mais il leur imposa des voeux simples temporaires, du genre de ceux de nos scolastiques, avec la faculté, pour la supérieure, de renvoyer celles qu'elle découvrirait inaptes à leur institut.

945. Les Nôtres visitaient aussi les prisons, suivant l'usage de la Compagnie. Parmi ceux qu'ils aidèrent il y eut un homme condamné au dernier supplice. Jusqu'à la mort il recourut aux Nôtres, et on estima qu'ils furent l'instrument de son éternel salut. Ce fut pour le peuple objet de grande édification.

Nous dirons encore quelques mots au sujet du collège d'Evora quand nous en viendrons aux périgrinations du commissaire, le Père Nadal.

LE MINISTÈRE DU PÈRE NADAL
DANS LES PROVINCES D'ESPAGNE

946. Le Père Nadal fut envoyé de Rome le 11 avril 1553. ayant levé l'ancre à Gênes le 18, il arriva le 15 mai à Barcelone - très mal en point, car la mer l'éprouvait beaucoup. Dès qu'il eût touché terre, il se trouva bien. Il écrivit aussitôt au Docteur Torrès de l'aviser, s'il jugeait qu'il lui fallait pousser jusqu'en Portugal ; de la même manière, il prit conseil du Père Araoz. Entre temps, sa présence à Barcelone contribua beaucoup à la construction de la nouvelle église, comme nous l'avons dit. Nadal en témoigne lui-même: ces contradictions donnèrent de l'autorité à la Compagnie, ses ministères et sa réputation y gagnèrent ; l'évêque lui-même remit une aumône pour elles ; et après avoir tenté, et quelque peu promu, la réconciliation avec nos adversaires, le Père retourna à Valence. Ceux-même qui nous faisaient opposition prièrent le P. Nadal de prêcher en leur paroisse, dite del Pi. Ce qu'il fit le jour de l'Ascension, dans un sermon savant, mais, comme il l'écrit lui-même à la satisfaction plutôt limitée de l'auditoire. Il répondit à nos adversaires, réunis au palais du gouverneur, où ils exposèrent leurs objections contre notre construction. Et avant de partir il veilla à ce que le procès ne vint retarder les travaux. Il laissa par écrit aux Nôtres quelques indications sur la marche du collège. Ils n'avaient pas de prédicateur, alors qu'ils faisaient du travail utile en matière de confessions ; il promit d'en chercher un. Le P. Nadal rendit compte au Père Ignace qu'il voyait de bonnes raisons de fonder ce collège, si le Studium de Barcelone lui était "uni", et il annonça qu'il traiterait de cette

affaire avec le prince Philippe. Il estimait qu'à Gérone aussi il convenait d'accepter la maison ou le collège qu'on offrait à la Compagnie, et il espérait en trouver la dotation. Il y était favorable, parce que cela serait utile aux Nôtres pour leurs voyages.

947. Avant de quitter Barcelone, il reçut un catalan dans la Compagnie, bien instruit en humanités, en philosophie et en droit. Après le départ du P. Nadal, le secrétaire du prince Philippe écrivit au gouverneur de Barcelone. Il le priait de faire disparaître tous les obstacles à la construction en cours ; sinon le Prince donnerait lui-même des ordres. Il fut aussi question d'un collège à Lérida, mais l'affaire n'aboutit pas.

948. Arrivé à Valence, où le Père Tablarès était venu le rejoindre, le Père Nadal, outre ce que nous avons dit plus haut au sujet du collège de Valence, conversa avec l'abbé de Villa Beltrana, le P. Pierre Domenech, qui agissait alors au nom de la Compagnie. Comme il se rendait à Barcelone, il lui confia toutes les affaires dans cette province qui concernaient la Compagnie qu'il aimait tant. Mais comme il fut troublé plus tard par les tempêtes portugaises, dom Pierre Domenech intervint fort peu dans nos affaires. Le Père Nadal confia, d'autre part, au P. Jean Baptiste de Barma le soin du collège de Valence, sans pourtant le nommer publiquement Supérieur ; il lui en attribua la superintendance.

949. En route de Valence à Alcala, il passa par Cuenca. Voici pourquoi : Dom Henri de La Cueva, fils du cardinal Don Barthelemy de La Cueva, était inquisiteur à Cuenca. Laissant là son emploi, il était venu, à la fin de l'année précédente trouver à Oñate le Père François

de Borgia et avait décidé de servir Dieu dans la Compagnie. Comme il laissait sans solution beaucoup d'affaires assez importantes, le grand Inquisiteur , archevêque de Séville, le rappela, et écrivit au P. François d'essayer de le décider à revenir expédier ces affaires, qui exigeaient sa présence. Le P. François, convaincu qu'il fallait obéir à l'Inquisiteur, exhorta don Henri à se soumettre. Bien qu'il eût prononcé les voeux de la Compagnie, don Henri avait abandonné ses projets de vie religieuse et était retourné à Cuenca reprendre ses fonctions d'Inquisiteur, aussi bien à raison de ces affaires que parce que tout allait bien pour lui. Le cardinal, qui s'était fort réjoui de son entrée dans la Compagnie , prit mal ce retour en arrière. Il lui écrivit, l'exhortant à y rentrer. Il recommanda aussi au Père Ignace de s' occuper à le ramener. Ce qui fut confié au Père Nadal. Celui-ci vint avec le P. Tablarès à Cuenca, et descendit chez l'Inquisiteur. Il lui parla de sa situation, l'avertit du danger où il se trouvait; il avait émis des voeux de religion ; s'il demandait une dispense, il n'avait pas de raison valable in foro conscientiae. Ces propos,et d'autres, le touchèrent intérieurement, mais extérieurement il fit une défense habile. Ils lui suggéraient de s'approcher des sacrements de pénitence et d'eucharistie, et il le leur promit. Le lendemain, le P. Nadal se préparait à célébrer la Messe et à donner la communion à l'inquisiteur. Entre temps, le P. Tablarès lui demande où il en était. "Je déciderai, répondit-il, à votre retour du Portugal". Il entendit la Messe, communia, demeura quelque temps à genoux, puis soudain se releva, se rendit à sa chambre, en sortit aussitôt, et à genoux renouvela ses voeux. Prosterné à terre, il baisait les pieds du Père Nadal. Quand celui-ci s'en rendit compte c'était déjà presque chose faite. A genoux, l'un et l'autre, s'embrassant mutuellement, pleurant

abondamment, c'était entre eux comme une compétition sous les yeux du P. Tablarès. Après midi, don Henri s'offrit au Père Nadal, prêt à être envoyé où il voudrait, et disposé à lui obéir en tout. Après réflexion, le Père Nadal estima qu'il devait d'abord s'acquitter d'une visite dont le Conseil de l'Inquisition l'avait chargé. Il s'y rendit et l'expédia en deux ou trois mois (extérieurement, rien n'était changé). Après quoi il rejoindrait la Compagnie. Il inclinait pour le collège de Coïmbre de préférence à tout autre, ce qui lui fut accordé. C'était un homme de grand talent, très érudit en droit et même en langues, doté d'une excellente mémoire et bien doué pour la prédication. Il désirait Coïmbre pour s'y livrer à d'autres études. Il écrivit au Père Ignace le 16 juin (le Père Nadal rentrait alors). Il le remerciait d'avoir accepté dans le troupeau de la Compagnie une brebis égarée. Il lui rendait compte de l'émission de ses voeux et lui révélait qu'il s'était placé entièrement sous l'autorité du Père Nadal.

950. De Cuenca, le P. Nadal se dirigea vers Alcala, où le P. Araoz, provincial, et toute la maison le reçurent cordialement. A leur demande, il y resta trois jours, donnant un bel exemple de charité et d'humilité. Il s'occupa de l'envoi à Rome de quelques scolastiques. Partis, comme nous l'avons dit, les uns de Barcelone, les autres du royaume de Valence, ils s'embarquèrent cette même année pour Rome. Il les confia aux soins du P. Pierre Tablarès.

951. Le P. Araoz s'entretint avec le P. Nadal sur la manière dont il procédait et quel but il se proposait en toutes choses. Le Père Nadal l'approuva (peut-être pas en tout, mais il ne pensa pas qu'il y eût rien à changer pour le

moment). Puis le P. Nadal prit le chemin du Portugal, directement vers Lisbonne, où il arriva le 7 juillet. Il y régla les affaires que nous avons dites plus haut. Ajoutons cependant quelque chose, qui touche à son action au Portugal.

952. Tout d'abord,il prit contact avec le roi, le cardinal-infant et l'infant Louis. Il leur remit des lettres du Père Ignace, leur exposa le zèle de celui-ci et de la Compagnie à développer nos établissements en cette province, ce dont ils se montrèrent très satisfaits. En ce qui concerne la bienveillance et la faveur de ces princes envers la Compagnie, il se portait garant qu'elles ne laissaient rien à désirer. Il stimula leur zèle pour la séparation entre le collège et la maison de probation de Coïmbre, de même pour la maison professe de Lisbonne. Chaque jour pendant une heure il expliqua l'Examen général et les Constitutions, et il exhortait tous les Nôtres à se renouveler en esprit.

953. Peu avant son arrivée au Portugal, le P. de Torrès était parti pour Compostelle. Le P. François de Borgia était venu à Salamanque et poursuivait vers Lisbonne. Le P. Nadal avait reçu de l'un et l'autre des lettres lui disant qu'ils viendraient volontiers à Lisbonne, si cela lui semblait à propos. Il s'en réjouit fort. Il en espérait grande édification pour les princes - et d'autres- si tous deux se trouvaient alors au Portugal. Il y aurait à publier les Constitutions, à distinguer entre maisons et collèges de la Compagnie. Sans doute, la coopération du P. Miron était fructueuse en beaucoup de choses ; mais leur arrivée apporterait, plus que tout le reste, autorité et fécondité ; spécialement la venue du P. François de Borgia: tout ce qui avait été accompli avec succès était dû, disait le P. Nadal, à son action et à son savoir-faire.

954. A cette époque, le roi se préoccupait de demander un Patriarche d'Ethiopie, et on était en tractations pour les pouvoirs qui lui étaient nécessaires. Le P. Nadal fit observer qu'il fallait laisser le Père Ignace s'occuper de ces pouvoirs et que finalement toute cette affaire devait être réglée avec le Souverain Pontife.

955. Quant au collège d'Algarve, en faveur duquel inclinaient la population, l'évêque et même le roi, il estima, vu l'instance avec laquelle on le demandait, qu'il valait mieux renvoyer l'affaire à l'année suivante, plutôt que de le refuser.

956. Quant au collège d'Evora, le cardinal désirait qu'il y fût donné obligatoirement un cours de philosophie ; vingt-quatre des Nôtres y seraient entretenus ; tout y serait organisé suivant des statuts, discutés entre lui et la Compagnie. La fondation se réduisait à une dotation de mille écus d'or ou à peine plus, parce que, disait-il, il ne pouvait pas davantage pour le moment. En ce qui concerne les statuts, on lui fit comprendre qu'il ne semblait pas pouvoir faire cette demande ; tout collège doit être gouverné suivant les normes de la Compagnie. Le reste fut renvoyé au Père Ignace. Le cardinal lui écrivit, et pria le Père Nadal de faire de même. Celui-ci pensait envoyer une lettre ouverte, pour donner satisfaction à cet excellent prince, tout disposé à développer le collège d'Evora - du moins en ce qui n'était pas en opposition avec notre Institut.

957. Pourquoi le cardinal demandait-il plusieurs choses qui, à première vue, ne semblaient pas s'accorder avec l'Institut de notre Compagnie? En voici la raison. Il avait recours aux conseils de personnes qui ne faisaient pas grand cas de notre Institut. Telle fut la raison, pensait-on, pour laquelle il construisit alors une trop petite

église pour le nouveau collège. Quelqu'un l'avait convaincu qu'il fallait que les Nôtres prêchent et entendent les confessions en d'autres églises, et que ce serait plus avantageux pour la ville. Le Père Nadal lui avait cependant exposé clairement qu'il convenait de donner au collège une église à lui, où les Nôtres pourraient prêcher et confesser. Plus tard, le cardinal édifia une vaste église. Le bâtiment du collège était magnifique et il disposait d'un vaste jardin. L'attribution du collège et des rentes eut lieu en fin d'août ; elle comportait, pour la Compagnie, l'obligation de fournir trois professeurs de latin et un pour les cas de conscience. Toutefois, avant d'en dresser les actes, on consulta le Père Ignace au sujet d'un professeur de philosophie.

958. Revenant d'Evora à Lisbonne au début de septembre, le P. Nadal reçut le texte des Constitutions corrigées par le Père Ignace. Car il n'avait emporté avec lui que l'examen général et un exemplaire, moins au point, des Constitutions. Tout heureux, il se mit à adapter à cette province les règles qu'il avait reçues de Rome. Il en ajouta même certaines, qui lui paraissaient localement nécessaires. Il espérait, après avoir expédié les affaires de cette province, rejoindre directement le P. Araoz, et, après avoir visité tous les collèges d'Espagne, revenir à Rome au cours du prochain automne.

959. Le Père François de Borgia s'entretint avec lui de ses propres affaires. Il comptait passer l'hiver et le début de l'année suivante en Andalousie ; on attendait des collèges à Séville, Grenade, Baëza et même à Xérès. Puis, rendant service en cours de route aux collèges d'Espagne, il serait l'été suivant dans la province de Guipuzcoa, et reviendrait à Oñate.

960. Après s'être occupé des Nôtres, le Père Nadal voulut prendre contact avec les principaux de ceux qui nous avaient quittés. Il les entretint aimablement, et leur fit comprendre que la Compagnie ferait pour eux comme Dieu agit avec tous. Elle oublierait les fautes passées, gardant bonne mémoire du bien fait par eux autrefois, s' ils se reprenaient sérieusement, en esprit d'humilité et d'obéissance. Il n'eut pas grand succès avec eux, mais cette bénignité fut très appréciée par les gens de l'extérieur. Elle fit prendre davantage conscience aux Nôtres de ce qui les séparait d'eux ; quant à ceux qui étaient sortis, ils ne pouvaient pas ne pas être confondus. Le Père Ignace avait écrit qu'il fallait, le plus possible, les ramener à la Compagnie ; ceux-là surtout qui étaient mieux doués. Il avait prévenu qu'ils pourraient être reçus à Rome, s'ils semblaient pouvoir y progresser mieux qu'en Portugal.

961. Don Pierre Mascarenhas avait tenté de fonder un collège à Lisbonne. Le roi avait donné son placet, et recommandé d'en parler avec la ville. Le P. Nadal, accompagné de Don Pierre Mascarenhas vint trouver les magistrats, leur expliqua la norme de nos collèges en Italie et en Sicile, leur montra l'utilité qu'ils recueilleraient pour le bien commun, et leur en laissa un mémoire écrit. La ville accepta volontiers ses propositions et, en septembre, le roi et la ville s'occupèrent de la fondation et de la dotation. Le roi chargea un personnage de la noblesse don François Corréa, premier magistrat, de voir de quoi on avait besoin, et de prendre les dépenses à la charge de la ville. Celui-ci, homme prudent, sachant procéder pas à pas, commença par aménager et bâtir des classes aux frais de la cité. Le roi fit un don annuel de trois cents écus et de ce qu'il fallait de blé, de bois et du reste pour l'entretien des Nôtres et le soulagement des malades, au total

plus de cinq cents écus.

962. Un autre ami ajouta cinq cents écus d'or par an. Le roi voulut que le reste fut pris sur les rentes du collège de Coïmbre. En effet le Père Ignace n'admettait pas que le collège reçut en aumônes, même une obole ; car suivant la règle des collèges, ils doivent vivre de rentes et non d'aumônes, surtout là où on prévoit une maison professe, comme il le projetait pour Lisbonne.

963. Le roi estimait parfaitement convenable pour nos profès l'église et la maison de Saint-Roch. Cependant certains confrères, qui en avaient l'administration, répondirent en commun que le roi ne pouvait les donner sans leur consentement. On prit alors une autre voie : Don Pierre Mascarenhas les entretint un à un ; de la sorte ils accordèrent individuellement ce qu'ils avaient refusé en corps. Ils posaient certaines conditions, mais une seule fut acceptée : ils pourraient tenir chaque dimanche dans l'église un bureau où ils inscriraient leurs noms. Par la suite on s'arrangea pour qu'un autre lieu de culte leur fut affecté, qui leur fut offert par la ville. Comme la reine veillait à ce qu'ils acceptent, ils manifestèrent leur regret d'avoir auparavant résisté, et reconnurent comme un grand bienfait pour eux que la Compagnie soit installée dans leur église. Cette confrérie demandait habituellement quelques aumônes ; elle en reçut du roi des compensations.

964. Le Père Nadal revint de Lisbonne à Coïmbre. Il y publia et déclara les Constitutions, organisa le collège, présida à la mise en ordre des études, entendit des disputes entre scolastiques argumenta lui-même contre les préfets des études. Tandis que le P. Miron mettait en exécution ce qui avait été décidé, il se rendit aux couvents

de Saint-Félix et de Longovaria, constata les difficultés qui surgissaient dans ces affaires. Il y rencontra le P. Emmanuel Godinho, qui cherchait à récupérer quelques cens usurpés, et s'occupait d'autres affaires d'ordre temporel. Tel était l'avis du Père Nadal : si un procureur de la Compagnie, avec deux ou trois prêtres, vivait à Saint-Félix pour veiller au profit spirituel de ces villages, c'était suffisant ; par ailleurs, il n'y avait besoin de personne à Saint-Jean, un curé, qui ne serait pas des Nôtres, suffirait. La Compagnie ne devrait avoir aucun scrupule, pensait-il, si les obligations, autrefois jointes à ces couvents étaient commuées par l'autorité apostolique, en ministères ordinaires de la Compagnie. A la place des paroisses conjointes, on établirait des vicariats perpétuels, avec honoraires modestes. L'attribution de ces postes reviendrait à l'évêque de Braga, puisque ces villages faisaient partie de son diocèse. Le roi et le cardinal-infant étaient d'accord, sauf que le premier ne voulut pas renoncer à son droit de présentation.

965. En ces lieux, comme à Coïmbre, le P. Nadal exigea que les voeux fussent émis suivant la formule des scolastiques ; il jugeait que personne alors n'y pouvait être admis à la profession. Il lui semblait toutefois, quand il vint pour la seconde fois à Coïmbre, reconnaître une grâce spéciale de Dieu pour la Compagnie, à l'égard des scolastiques, que tant d'agitations avaient secoués, et qui non seulement demeuraient stables dans leur vocation, mais de plus se montraient très zélés pour leur perfection, suivant l'esprit de l'Institut.

966. Parmi les revenus du collège de Coïmbre, il y en avait un qui provenait de ce qu'on appelle les "petitoria" recueillis à Saint-Antoine,

et qui s'élevait à mille ducats. Les Nôtres, suivant l'usage, en avaient confié la collecte à des étrangers. Ceux-ci le faisaient de manière peu discrète ni religieuse, ce qui ne valait aucune sympathie à la Compagnie.Quand le Père Ignace l'apprit, il donna l'ordre d'y renoncer, et de trouver si possible une compensation, avec l'agrément du roi, ou même de s'en passer ; l'édification passait avant cet émolument. Pour ce qui manquait à une complète dotation du collège, on s'entendit avec le roi pour qu'il fût pourvu à l'entretien non plus de cent, mais de cent cinquante étudiants.

967. Le Père Nadal revint à Lisbonne le 23 novembre. Il vit que le P. Torrès s'était fort bien acquitté de ses fonctions de superintendant. Il découvrit qu'en ce qui concerne les classes au collège, l'administration des sacrements, la prédication et les autres activités spirituelles, on avait fait de grands progrès depuis son départ. Il désirait expédier rapidement les affaires, et partir pour Cordoue. Il fut néanmoins retenu vingt jours par la tragédie de Don Theutonius. Avec l'approbation du roi et de l'infant, finalement il se rendit chez le duc de Bragance, frère de celui-ci, avec un des Nôtres pour compagnon, avec qui Don Theutonius s'adonnerait aux études, jusqu'à ce qu' une autre décision soit prise à son sujet. Le Duc se montra très bien disposé envers ceux qui avaient quitté la Compagnie et, en conséquence, nullement enclin à établir un collège de la Compagnie. On disait que ceux-ci travaillaient à instaurer un nouvel ordre religieux; on rapportait que certains d'entre eux venaient à Rome pour s'en occuper. Mais le roi avait écrit à son ambassadeur à Rome pour que de telles tractations ne fussent en aucune manière tolérées. D'ailleurs, il n'y avait aucune probabilité que, partis volontairement ou renvoyés, ils fussent admis en audience par le Souverain Pontife .

Ils affirmaient cependant que l'esprit dans lequel ils avaient été formés par le P. Simon Rodriguez, était le véritable et authentique esprit de la Compagnie. Ils espéraient qu'il finirait par venir se mettre à leur tête. C'était cependant lui faire injure que de voir en lui l'auteur de ce schisme. Don Theutonius proposa de venir à Rome trouver le Père Ignace, et avec lui le Père Nadal, mais ils laissaient entendre qu'ils ne pourraient en aucune façon demeurer dans la Compagnie, si le P. Louis Gonzalez devait revenir au Portugal. Le P. Nadal croyait plutôt qu'ils refusaient la rigueur et la perfection de la Compagnie, attachés comme ils étaient à leur liberté, et il ne releva de ses voeux aucun d'eux.

Pour que le P. Nadal ne se préoccupât point de Don Theutonius, l'infant Louis dit que les Nôtres ne lui devaient pas plus d'attention qu'aux autres, s'il n'avait pas fait son devoir. Quant au P. Nadal, il voyait un bon signe dans leur si grande opposition au P. Gonzalez, cela prouvait qu'ils espéraient pouvoir se jouer de n'importe qui plutôt que de lui. Cependant, l'infant Louis désirait le retour de Gonzalez da Camara au Portugal.

968. Quittant cette Province, le P. Nadal y laissa le P. Miron, comme Provincial, et à Lisbonne le P. Torrès comme collatéral. En l'absence du P. Miron, le P. Torrès serait supérieur de la maison professe et en même temps du collège de Saint-Antoine. Le fait qu'il demeurât à Lisbonne plût à tous, particulièrement à la reine. Le Père Nadal se retirait de cette province du Portugal, très consolé. Il avait donné grande satisfaction aux princes et aussi à d'autres dont la bienveillance avait du poids pour le bien commun. Entre autres raisons qui l'avaient décidé à laisser au Portugal le Docteur Torrès, il ne voyait personne de plus

apte que lui pour y remplir les fonctions de provincial. C'est pourquoi, bien que le Docteur Torrès fut dispensé de lui obéir, il le pria de demeurer, ce à quoi le Docteur paraissait volontiers disposé.

969. Le P. Nadal se rendit à Compostelle, d'où était venu le P. Torrès, bien que les affaires ne fussent pas réglées ; il n'y trouva pas le comte de Monterrey ; il parla du collège de Compostelle au pro-évêque et à d'autres, que l'affaire intéressait. Mais, mis à part ce pro-évêque, il trouva tous les autres, soit l'héritier testamentaire du fondateur du collège, au nom du P. Simon Rodriguez, soit le chapitre, mal disposés en faveur de cette oeuvre, parce qu'ils ignoraient la Compagnie, ou pour d'autres raisons. Pour donner satisfaction au cardinal de Compostelle, qui à Rome pressait de son autorité le Père Ignace, le P. Nadal leur offrit la coopération de la Compagnie. Ils avaient institué une université autonome ; il y avait établi des cours de rhétorique, de droit, de philosophie, et aussi de théologie après le départ du P. Torrès; ils laissaient place à la Compagnie pour des classes de grammaire, des leçons de philosophie et de théologie, si elle acceptait de se soumettre à leurs statuts. Le P. Nadal les informa que cela n'allait pas ; que ces facultés soient plutôt indépendantes du droit canonique et civil, et que leur régime soit laissé à la Compagnie qui s'en occuperait suivant son institut et elle en prendrait la responsabilité si des rentes convenables étaient assignées pour l'entretien des Nôtres. Elle offrait deux professeurs de théologie, trois de philosophie, trois pour les lettres latines. Les revenus devaient être suffisants pour l'entretien non seulement de ces maîtres, mais aussi des scolastiques. Et cependant, bien que le P. Nadal eût ainsi montré la bonne volonté de la Compagnie d'être agréable au cardinal de Compostelle, l'affaire n'aboutit pas.

970. Avant de laisser la question du P. Nadal, j'ajouterai ceci. Le P. Ignace, en l'envoyant comme commissaire en Espagne et Portugal, avait écrit aux princes et à beaucoup d'autres personnages. Il lui fit grande confiance ; et lui remit des blancs-seings, des lettres, privées et patentes, munies du sceau de la Compagnie, qu'il pouvait rédiger, en toute liberté, suivant ce qu'il jugeait expédient devant le Seigneur. Il lui remit aussi deux séries d'instructions, les unes secrètes, les autres publiques. Pour ce qui concerne la déclaration des Constitutions, l'organisation des collèges, les doutes à résoudre, et autres choses de ce genre, il pouvait déclarer à tous qu'il en avait reçu mission. D'autres choses, plus secrètes, lui avaient été confiées touchant la situation du Père Simon Rodriguez. Mais là il n'y eut quasi rien à faire, car le P. Simon avait quitté le Portugal peu avant son arrivée. Le Père Nadal avait pouvoir d'accepter des collèges, mais le Père Ignace l'avertit qu'il convenait de les accepter en des lieux plus opportuns, pour ne pas débiliter ceux qui étaient déjà en exercice. Et bien que le Père Ignace eut ordonné de promouvoir à la profession six sujets, ou plus, le P. Nadal n'en désigna que trois.

971. En ce qui concerne la dispense des voeux, ceci fut signifié au P. Miron : c'est l'habitude du Père Ignace, quand quelqu'un ne paraît pas apte à l'Institut, et semble ne pas devoir l'être jamais, de lui déclarer que le supérieur général ne veut pas le garder dans la Compagnie. Par le fait même, celui qui a fait voeu simple dans la Compagnie est libre et délié ; et ce n'est pas l'usage de lui refuser des testimoniales, qui prouvent qu'il est bien libre. Quant à ceux qui sont aptes à la Compagnie, mais qui ne sont pas retenus à la maison parce qu'ils s'y sont mal

conduits, ils ne sont aucunement relevés de leurs voeux. En effet, encore qu'il ne convienne pas de garder sur place ceux qui ne se corrigent pas, s' ils venaient à récipiscence, alors ils seraient aptes ; les mêmes raisons valent pour ceux qui reviennent spontanément. Quant à ceux qui sortent, ou qui sont renvoyés, le Père Ignace ne voulait pas qu'ils fussent reçus par les Nôtres en confession ou à la sainte Table, tant qu'ils ne se seraient pas rétablis dans un tel état qu'ils puissent être admis dans la Compagnie.

972. A noter encore ceci, le Père Ignace avait donné ordre de recommander chaque jour, dans les saints sacrifices et prières, le roi de Portugal et le prince avec leurs épouses. Il fit adjoindre aux lettres patentes cette précision : il ne fallait pas regarder cela comme un précepte obligeant sous peine de péché, mais comme une exhortation et une manifestation de la volonté du Père Ignace.

973. Le P. Torrès avait écrit au Père Ignace que, étant donnée sa faiblesse de santé, il lui serait difficile de faire quarante leçons de catéchisme. Il l'en dispensa. Mais le Docteur Torrès commença d'aller un peu mieux ; aussi n'usa-t-il pas de cette dispense, mais il s'acquitta diligemment de ce devoir à Lisbonne.

974. Le P. Araoz, et plus abondamment encore le P. Tablarès, avaient écrit, avant qu'on apprit que le P. Nadal allait être envoyé au Portugal, que le Dr Torrès et le P. Miron avaient conduit durement les affaires qui concernaient le P. Simon Rodriguez et les autres. En s'entretenant avec le P. Araoz à Alcala, le P. Nadal lui fit comprendre qu'il avait très bon espoir qu'on porterait facilement remède à tous ces troubles ; si bien qu'il fit partager sa confiance au P. Araoz et aux autres.

Entre temps, ceux qui avaient écrit à Rome contre ces deux Pères et les présentaient comme des médecins très sévères, furent avertis qu'il ne fallait pas trop facilement se fier à ceux qui avaient été chassés de la Compagnie ou en étaient sortis : ce ne sont pas de bons témoins. Le Père Nadal n'en fut pas moins avisé qu'avant de prendre information sur quelqu'un, il prît grand soin de savoir quel il était, et quelle créance il lui devait accorder.

A TETOUAN EN AFRIQUE

975. Le Père Jean Nuñez était à Tétouan depuis près de quinze ans. La charité et l'obéissance l'y avaient retenu parmi les infidèles, tant pour prendre soin des captifs, que pour vaquer au rachat de ceux qu'on pouvait arracher aux mains des mécréants, de quelque manière que ce fût. Il écrivait en Espagne et au Portugal pour se procurer des aumônes pour cette oeuvre pie, et poussait d'autres personnes à en trouver par le même moyen. Au début de 1553, une jeune fille était en danger pour sa pudeur et même sa religion. Il l'arracha des mains des sarrazins, ainsi qu'une autre femme plus âgée, qu'il avait rachetée avec ses trois petits enfants, et il l'envoya au Portugal. A Fez, un juif s'efforçait d'amener à sa fallacieuse religion une fillette (ces gens espèrent obtenir le salut éternel s'ils font ne fût-ce qu' un seul prosélyte). Le Père fit en sorte de la libérer à prix d'argent de ce maître injuste. Il n'avait pas toujours sous la main les sommes voulues, mais les sarrazins et les juifs de Tétouan connaissaient à tel point sa probité, qu'ils s'en tenaient à son engagement, même s'il n'avait pas l'argent comptant. Il lui arrivait d'être caution pour deux mille ducats, débiteur de quatre cents, qu'il empruntait pour ces rachats et l'aide aux captifs malades, sans qu'il pût donner en gage autre chose que son corps, épuisé de fatigue.

976. A la fin de 1552, et durant les premiers mois de 1553, une foule d'esclaves tomba gravement malade. Avec son compagnon Ignace Bogado, il les consolait spirituellement. Il les aidait aussi corporellement tant dans les prisons où les esclaves

étaient enfermés pour la nuit, - prisons dites "mazmoras" - que dans l'hôpital qu'il avait établi sous le nom de Miséricorde, et où il habitait. Il en avait une autre, de même genre, sous le même nom de Miséricorde dans une autre partie de la ville. Il avait mis à la tête un homme qui la gérait, avec cinq prisons, jointes à l'hôpital. Un autre "préfet des malades" fut également donné au Frère Ignace Bogado pour l'aider. En effet, outre la maison ou l'hôpital de la Miséricorde, ils avaient encore la charge de trois autres prisons. Il y avait une telle foule de chrétiens esclaves à Tétouan, qu'il s'y trouvait huit mazmoras où ils étaient enfermés pour la nuit. Et ils étaient si nombreux dans chacune, qu'il est étonnant qu'ils n'aient pas étouffé sous leur haleine et l'extrême chaleur ; tant est grande la dureté des sarrazins à l'égard des esclaves chrétiens.

977. Un sarrazin tenait captif un enfant portugais de douze ou treize ans. Celui-ci venait souvent en pleurs chez nous, et demandait à être libéré car son maître voulait le circoncire et le faire turc. Mais le P. Nuñez était complètement dépourvu d'argent : le rachat traînait en longueur. L'enfant lui dit, les joues couvertes de larmes : "Bien des fois je vous ai demandé de me délivrer de cet esclavage et vous ne le faites pas ; que le Seigneur exige de vous raison de mon âme, car je ne vois pas comment je pourrais résister à mon maître, qui me pousse trop à me faire turc". Ces paroles inspirèrent au P. Nuñez une si grande terreur et une telle pitié, qu'il décida de recueillir la somme nécessaire au rachat, même en subissant l'usure des prêteurs. Cependant le Turc qui possédait l'enfant, convint du prix avec le Père, fit foi à sa promesse et le remit sans argent comptant.

978. Ces combats pour les enfants et les femmes étaient fréquents et donnaient beaucoup de tracas au P. Nuñez, car ces gens tombent facilement dans la fausse religion des sarrazins s'ils ne sont pas rachetés. Un autre enfant, distingué, était chez un juif qui l'avait acheté. Riche et sans enfants, celui-ci avait fui autrefois d'Espagne en Afrique, il voulait faire de ce chrétien un juif et l'adopter. Le P. Nuñez le racheta à prix fort, et le lui arracha des mains.

979. Il vit une toute jeune fille devenue déjà sarrazine, ayant été capturée tout enfant. Elle ne savait parler que l'arabe, n'avait ni père, ni mère, ni tuteur. Il eut pitié d'elle. Bien qu'accablé de lourdes dettes, il décida de la racheter. Il avait déjà rencontré son maître et stipulé un contrat. Mais Satan voulut entraver cette bonne oeuvre. Quand le P. Nuñez envoya quelqu'un chez le sarrazin pour la ramener, ni la jeune fille, ni sa maîtresse ne se présentèrent. Il ne voulut prendre nul repos tant qu'il n'aurait pas arraché au démon cette âme qui avait coûté si cher au Christ. Il en ramena à la foi chrétienne une autre qui avait déjà cédé à la secte de Mahomet. Par l'intermédiaire de la bru du gouverneur, il s'occupa de la placer dans la maison de certaines femmes chrétiennes, qui étaient libres. Il l'obtint, l'y nourrit, et chercha l'argent pour la racheter. Un jeune Portugais abjura sa foi. Mais ce jour même le P. Jean Nuñez vint à lui et grâce à Dieu le ramena. Les jours suivants, un autre fut reconverti de la même façon et demeura constant dans sa religion. D'autres, qui étaient en danger de déchoir, affligeaient fort le bon père, ceux-là surtout qui étaient d'âge tendre ; car s'ils ne sont pas rachetés à temps, ils abandonnent facilement la foi ; et de ce genre, il y avait beaucoup de femmes à Tétouan, qui avaient déjà de nombreux enfants, et aussi beaucoup d'hommes. Ce n'est pas sans de fréquentes injures et injustices

que le Père Nuñez pouvait traiter ces affaires ; il était même en imminent péril de la part du roi de Fez quand il travaillait à ramener à la foi ceux qui l'avaient reniée, ou à retenir et confirmer ceux qui penchaient à l'abandonner. Mais ces dangers ne lui firent rien omettre de ce qu'exigeait la pitié. Son plus grand déplaisir était de ne pouvoir disposer d'assez d'argent pour racheter tous ceux qui étaient menacés. Il exposait volontiers aù péril sa vie terrestre, pour préserver de la mort éternelle les âmes d'autrui. Cela surtout quand ils étaient entre les mains des Turcs et des Sarrazins, qui relâchaient très souvent à Tétouan au cours de leurs pirateries, amenant des multitudes d'enfants. Ceux-ci, engagés en de très graves péchés, venaient en pleurs trouver le P. Nuñez, pour qu'il les délivrât d'un si grand malheur. Il ne pouvait les racheter tous. Alors, écrivait-il, il éprouvait une douleur à lui transpercer le coeur, surtout quand il voyait quelques-uns d'entre eux apostasier peu après. Il implorait la justice divine sur ceux qui, pouvant les racheter, ne le faisaient pas, et les laissaient périr. Un jour il apprit qu'il y avait parmi eux un enfant natif de l'Algarve, captif avec son frère. Il pria un de ses amis d'aller à bord de ces embarcations pirates (on les appelle "fustas"), et de racheter deux ou trois de ces enfants qui avaient apostasié, même si leurs maîtres exigeaient un paiement supérieur au prix courant. Pareillement il fit en sorte d'en libérer d'autres, qui étaient détenus à Tétouan, et aussi un espagnol, muet, captif depuis trente ans.

980. Les infidèles n'ont aucune charité ; en cette région de l'Afrique nombre d'entre eux semblent n'avoir pas même d'humanité. Ils traitent affreusement leurs esclaves, hommes et femmes ; ils les font aller sans chaussures,

sans vêtements, presque nus ; ils ne leur fournissent pas le nécessaire. C'est pour cela que le P. Nuñez établit ces deux maisons hospitalières, à leur intention, dont nous avons fait mention. Parmi ces captifs, il y avait moins d'occidentaux que d'orientaux. Ceux-ci étaient d'autant plus abandonnés qu'on trouvait rarement quelqu'un pour les délivrer. Avec à peu près soixante-dix ducats on pouvait racheter ces enfants et ces femmes ; pour les adolescents espagnols, il fallait parfois quatre vingt dix ou cent écus. Avec d'autres libérés, il y avait un jeune homme devenu juif, ayant été capturé dès son enfance. Quand il apprit à Fez (où il se trouvait alors) qu'il avait été libéré, il s'enfuit et se cacha. On le retrouva et on l'amena à Tétouan au P. Nuñez, il revint à la foi et à la pratique catholique, et dès lors se conduisit fort bien. Une jeune fille de Gênes, déjà passée au judaïsme, fut délivrée par eux de la même façon ; au début elle pleurait beaucoup d'être séparée des juifs. Une autre, devenue sarrazine, se trouvait chez un maître riche à Tétouan. Elle fuyait les chrétiens, surtout le P. Nuñez, et suivait les rites musulmans. Le Père la fit délivrer avec sa mère, bien que sa maîtresse, mère de quatre filles, l'aimât beaucoup ; elle disait qu'elle voulait la donner en mariage à son fils. Toute l'année, le P. Nuñez s'adonna à ces oeuvres de piété, jusqu'à ce que, rappelé l'année suivante, il fut choisi comme patriarche d'Ethiopie.

.....

981. Nous avont dit plus haut que trois des Nôtres avaient été envoyés dans le royaume du Grand Congo. Leur supérieur, Georges Vaz, revint au Portugal et mourut. Les deux autres, Jacques Diaz et Christophe Ribeyro restèrent sur place. On comprend sans peine de quelle solide vertu devaient être armés des gens laissés longtemps seuls dans de telles missions ; ils n'y peuvent pas être visités par les supérieurs, ni recevoir aucun autre secours concernant la discipline religieuse. L'un de ceux qui étaient restés, Jacques Diaz, tomba malade et revint au Portugal en 1552. Alors qu'il avait été envoyé respirer l'air natal pour refaire ses forces, il avait, disait-on, marié deux de ses soeurs et les avait fortement dotées avec l'argent qu'il avait secrètement rapporté du Congo. On disait aussi qu'il prêchait dans deux églises et acceptait des honoraires ; on lui écrivait de nos résidences voisines et il ne répondait pas. Le Père Nadal écrivit au Père Miron, provincial, de le convoquer, de s'informer exactement auprès de lui, et de consulter le Père Ignace au sujet de la conduite à tenir. On disait aussi qu'il avait ramené du Congo quelques esclaves. Il déclarait que c'était pour le service de notre collège ; l'un d'eux était même marqué au sigle de Jésus ; il les vendit partie dans l'île de San Thomé, partie au Portugal. Son compagnon Ribeyro rapportait qu'il les avait achetés à son départ, et payés sur les biens de notre collège, en particulier les ornements sacrés.

982. L'autre, Ribeyro, s'étant rendu depuis le Congo, à l'île voisine de San Thomé, se mit à faire du commerce. Quand il était dans la ville

même de Congo, il recueillit de l'argent auprès du roi et de différents côtés, s'occupa d'affaires temporelles plutôt que de porter du fruit spirituel. Les Nôtres du Portugal furent informés que ce Père se conduisait mal, qu'il était porté sur l'argent et qu'il avait mauvaise réputation en matière de chasteté. On disait, entre autres choses, qu'il avait enrichi un de ses frères arrivé pauvre là-bas et qu'il l'avait renvoyé au Portugal avec vingt esclaves et des marchandises. Il fut alors enjoint au P. Corneille Gomez (nous avons dit qu' il fut envoyé l'année précédente au Congo avec le P. Fructuoso Noghera), d'étudier dans l'île de San Thomé l'affaire de ce Christophe Ribeyro, et s'il était reconnu coupable, de le punir. Il devrait appliquer à l'hôpital de la Miséricorde, dans l'île de San Thomé, tout ce qu'il trouverait chez lui d'argent ou de marchandises. Il avait même reçu du roi de Portugal une lettre adressée au gouverneur de l'île, pour qu'il lui donnât l'appui du bras séculier quand ce serait nécessaire. A son grand déplaisir, il ne trouva pas Ribeyro dans l'île, mais ayant appris qu'il avait fait scandale, il désirait le punir, en réparation. Entre-temps, Ribeyro revint à San-Thomé . Bien qu'il eut appris qu'il était question de le punir, il ne cessa pas de fréquenter les Nôtres. Il fut arrêté par le P. Gomez, supporta très patiemment sa punition, manifesta amplement qu'il reconnaissait son péché, se déclara prêt même à une pénitence publique si elle était nécessaire, déclara qu'il voulait mourir religieux. Si la Compagnie ne voulait pas le garder, il entrerait dans un autre ordre. Dans ces conditions, le P. Gomez le renvoya au Portugal et le recommanda au Provincial ; ses fautes, disait-il, provenaient de l'ignorance et d'un grand attachement, peu religieux, envers son frère. Il donna à l'hôpital de la Miséricorde ce qu'il trouva d'argent et de biens chez notre homme. Quant à celui-ci, retourné malade au Portugal, recommandé par le P.Gomez,

il fut accueilli et guéri. Le Père Nadal estima que la conduite extraordinaire de cet homme ne pouvait pas être châtiée par la sanction commune des démissoires. Il consulta le Père Ignace, pensant qu'il fallait prendre à son égard une décision qui servirait d'exemple aux autres. Ribeyro disait pour sa défense que l'ensemble des biens acquis provenait d'aumônes reçues et données à son frère pour faire commerce. Il fut quand même rapatrié, avec interdiction de dire qu'il appartenait à la Compagnie, tant que la réponse du Père Ignace ne serait pas parvenue.

983. Le P. Gomez partit de l'île de San Thomé pour le Congo, et arriva à la ville de San Salvador à la fin de septembre. L'ambassadeur que le roi de Portugal envoyait à celui du Congo mourut dans ce voyage. Enfin les Nôtres touchèrent au port de Pinda. Bien qu'il fut seulement à une distance de quarante lieues, ils mirent trois mois et dix jours pour arriver à San Salvador. Il fallut annoncer au roi du Congo leur arrivée. Celui-ci chargea un de ses nobles de les conduire à quarante lieues, ce qui demande normalement quatre jours ; or il y mit deux mois et quatre jours, et n'arriva pas ; il exerçait tellement la patience des Nôtres, qu'après de nombreuses journées ils estimèrent devant Dieu qu'il ne fallait plus tolérer cela ; avec une mauvaise santé, d'autres incommodités graves, en des lieux à peu près déserts, une telle lenteur n'était pas admissible. Ils écrivirent donc à Pinda à quelques portugais, de leur envoyer quelques esclaves pour les aider à faire route; mais le noble en question intercepta les lettres. De nouveau ils écrivirent à ces portugais, en reçurent onze esclaves qui les conduisirent à la ville de San Salvador, ainsi que quelques jeunes gens du P. Domenech, qui seraient utiles pour la fondation d'orphelinats.

984. Quand ils arrivèrent à San Salvador, ils apprirent qu'ils avaient été dénoncés au roi.

Une lettre lui avait été envoyée (par son ambassadeur à Lisbonne, croit-on) ; le P. Gomez aurait dit au roi et à la reine du Portugal que s'il n'était lui-même envoyé à San Salvador, le royaume retomberait vite dans l'idolâtrie. Le roi du Congo prit très mal cette lettre, la fit aussitôt publier, et se déclara victime de graves injustices de la part du P. Gomez. Ainsi, pour cette calomnie entièrement gratuite, son arrivée déplût beaucoup au roi, d'autant plus que le Père avait autrefois, avant son entrée dans la Compagnie, joui amplement de faveur et d'autorité auprès de lui. Mais Satan trouva cette occasion, Dieu le permettant à cause des péchés du roi et d'autres aussi, peut-être, d'empêcher le fruit spirituel qu'on pouvait attendre. Avec ses mauvaises moeurs, le roi tenait à grand honneur d'être chrétien, supportait très mal de n'être pas tenu pour tel au Portugal. Parce que le P. Gomez passait pour être à l'origine de cette réputation, quand il se présenta une première fois pour saluer le roi, celui-ci ne le regarda jamais en face. Comme ce même jour le P. Fructuoso Noghera était pris de fièvre, le P. Gomez fut plusieurs jours sans visiter le roi, pour cette raison, et aussi parce qu'il avait été gravement calomnié. Des portugais, des prêtres de la région vinrent à lui. Il leur fit comprendre que quant à lui il ne regrettait rien de cette calomnie, qu'il était prêt à supporter de telles choses et d'autres encore; mais que ses accusateurs avaient fait grand tort au roi. Pour lui, ce faux témoignage lui rapportait grand bien spirituel, mais, finalement rebondissait au détriment du roi.

985. Tout ceci fut rapporté à ce dernier; il appela le P. Gomez, le reçut avec des manifestations de joie ; il tenait pour néant, disait-il, tous ces racontars. Le Père plaça quelques paroles

opportunes, et il parut au moins partiellement rasséréné. Mais la blessure demeurait. Aussi bien, lors d'une seconde visite, le Père jura que tout ce qui avait été écrit au roi sur son compte était faux, et c'est le salut de la conscience royale qui l'amenait à faire ce serment. Entre-temps la fièvre du P. Noghera montait ; le P.Gomez lui-même était gravement atteint ainsi que deux des jeunes gens qu'il avait amenés. Tous étaient au lit, sauf un des trois jeunes gens qui servait tous les autres. Ce fut pour eux l'occasion d'une grande patience; ils couchaient dans la même cabane, faite de paille, et c'est là aussi qu'on préparait le nécessaire pour leur nourriture. Le P. Fructuoso Noghera quitta cette vie le 11 octobre, après avoir donné jusqu'à la mort, un magnifique exemple de patience et d'obéissance. Aux fièvres continuelles s'ajouta une fluxion qui l'emporta. Et comme le P. Gomez lui demandait conseil, il répondit qu'à son avis, étant donné l'état du royaume et du roi, il n'y avait pas de meilleur remède que de garder le silence et prier. Depuis longtemps il avait remarqué chez le roi beaucoup de projets, pas très cohérents : il ne prenait pas conseil et on ne pouvait accorder aucune confiance à ses promesses. Il avait interdit aux siens de parler aux Nôtres, ni d'avoir les moindresrelations avec nous. Alors qu'on attendait quelque amendement à cause de la lettre du roi de Portugal qui lui rappelait son devoir, la persécution de l'Eglise redoubla. Le roi interdit de remettre aux prêtres les aumônes ordinaires pour l'entretien de l'église, alors qu'elle n'avait pas d'autres revenus. Il défendit au pro-évêque de se présenter à son domicile, refusa d'assister à sa messe, comme il en avait coutume, et l'entendit d'un autre prêtre.

986. Le pro-évêque songeait à refuser les pouvoirs à ce prêtre que demandait le roi. Le P. Gomez

le lui déconseilla et lui promit de parler au roi; ce qu'il fit. Il demanda trois choses : 1) de faire partir les femmes déshonnêtes, qui habitaient auprès de la maison qu'il nous avait donnée ; 2) d'ouvrir aux portugais des routes qu'il leur avait fermées, et il y était tenu en conscience. En effet, quand il avait envoyé le P. Gomez comme ambassadeur auprès du roi de Portugal, il en avait obtenu l'ordre écrit qu'aucun navire portugais ne toucherait un autre port que le sien sur toute cette côte. En retour, il avait offert de tenir perpétuellement ouvertes aux portugais des baies appelées pumbos, capables d'abriter leurs embarcations, et aussi des itinéraires de pénétration : promesse qu'il n'avait pas tenue. 3) qu'il laissât l'Eglise en paix : car le pro-évêque n'était nullement coupable des accusations qui lui venaient à lui, le roi, par lettres de Portugal, et qui l'avaient offensé ; qu'il continue donc à verser aux clercs les aumônes habituelles. De la sorte, les bateaux de retour au Portugal pourraient faire à Jean III de meilleurs rapports sur son comportement.

Le roi du Congo concéda verbalement ces trois points, mais ne tint pas parole. Dès le lendemain, le vicaire épiscopal accompagné des clercs se rendirent tout joyeux au palais en vue de remercier le roi pour la concession que le P. Gomez leur avait annoncée. Il leur fit fermer la porte au nez et ils s'en revinrent blessés par cette injure. Le confesseur du roi lui avait suggéré d'accomplir ce qu'il avait promis au P. Gomez ; le lendemain, on ne le laissa même pas entrer au palais. Et même le roi refusa d'exécuter sa première promesse : éloigner de notre voisinage des femmes de mauvaise vie, bien que son secrétaire le lui eût rappelé. Il était notoire qu'il avait parmi les concubines entretenues dans son harem une femme de son sang. Et ses nobles en faisaient autant de manière courante.

987. Durant les six premiers mois qu'il fut au Congo, le P. Gomez n'amena au christianisme qu'un enfant, fils de quelque seigneur local ; on savait qu'il y avait dans son village une école où ses fils étaient instruits et apprenaient à lire. Le Père baptisa en outre trois esclaves en danger de mort. Pourquoi ne fit-il pas davantage de conversions ? Il redoutait, selon toute vraisemblance, qu'ils ne retournent à leurs coutumes antérieures, s'ils n'avaient aucun moyen de mener une vie chrétienne. Pareillement le P. Fructuoso Noghera avait décidé de ne donner le baptême aux adultes qu'après une catéchèse suffisante. Et s'il s'agissait d'enfants, les Pères voulaient savoir d'abord quels étaient leurs parents, s'ils étaient païens ou des chrétiens, qui habitaient trop loin de lieux où leurs fils pourraient être formés; dans ce cas les enfants ne devaient pas être baptisés, à moins que les parents ne puissent eux-mêmes les instruire. Car on savait, par expérience, qu'ils retournent facilement à leur paganisme.

988. Les gens ne supportaient pas cela volontiers. Aussi le P. Gomez fit savoir au roi que les Nôtres étaient venus dans son domaine avec l'intention d'établir un collège où seraient éduqués cinq ou six cents enfants, fils de notables. Il espérait que cette oeuvre bénéficierait de sa bienveillance ; les Nôtres, disait encore le Père, avaient décidé d'y avoir un catéchuménat, où les hommes seraient instruits chaque jour de la doctrine chrétienne, et il en attendait un fruit abondant. Le roi se montra très heureux de cette proposition. Il laissa au P. Gomez le choix de l'emplacement et promit tout ce qu'il demanderait. Mais, à raison des calomnies et des offenses qui s'en suivirent, il ne fournit pas le nécessaire pour la réception et l'éducation de ces enfants. Pour cette raison, le P. Gomez ne pressait pas le Provincial du Portugal d'envoyer

quelques-uns des Nôtres, tant qu'il ne verrait pas quelle tournure prendraient les choses. Il attendait cependant un prêtre comme socius, pour recourir à lui quand il voudrait se confesser. Si on réussissait, pour l'érection projetée de ce collège, il espérait que les jeunes gens qui y seraient formés, destinés à être les dirigeants de tout ce pays, y apporteraient, par leur éducation, de grands avantages et pour eux-mêmes et pour le pays. Les mieux doués pourraient être initiés dans les lettres latines et les autres sciences. Il en sortirait quelques théologiens, prédicateurs, confesseurs. Ils étudieraient le droit, parce qu'au Congo, la volonté du prince fait la loi, d'où des injustices et des maux sans nombre, même pour les Portugais. Il arriva, par exemple, qu'un Portugais, officier de justice, en frappât un autre à coups de bâton, si rudement qu'il le laisse à demi-mort. Le lendemain le roi publia un édit, interdisant toute intervention contre l'agresseur, si bien qu'il put circuler librement.

Par la suite, le P. Gomez fut pris de douleurs intestinales graves et prolongées. La cruauté tyrannique du roi allait croissant, contre les clercs et contre les Portugais (qu'ils appellent aussi français). Et cela visiblement de propos délibéré, après qu'il eût reçu la lettre du roi de Portugal, afin de ne pas paraître dépendre, ni de celui-ci, ni du pro-évêque, ni de quiconque, fût-ce aux dépens de son honneur et de sa vie.

989. Enfin, après de longs jours, la santé du P. Gomez se rétablit. Il demanda que lui fussent envoyés du Portugal quelques jeunes garçons pour enseigner aux enfants les éléments de la grammaire, si on devait prendre en charge ce collège. Les trois jeunes gens que les Nôtres avaient déjà amenés avec eux se comportaient fort bien ; on eût dit qu'ils avaient été formés dans notre Institut, et ils

paraissaient aptes à ses activités. Aussi bien le P. Gomez conseillait-il de les admettre dans la Compagnie; ils seraient plus utiles que lui, disait-il, au développement du collège (si enfin le roi l'autorisait). Il leur confierait à chacun cinquante élèves et se chargerait des autres.

990. Les Nôtres recevaient du roi ce qui était nécessaire à leur entretien : de la farine et de la viande, pas d'argent, le Père avait décidé de n'en pas accepter, pour de graves raisons. En premier lieu le grand scandale donné par le P. Christophe Ribeyro, en recevant et demandant des sommes d'argent. Pour effacer cela : un seul moyen, en aucun cas n'accepter de l'argent. De la sorte, toute occasion de nous calomnier serait enlevée à ceux à qui quelqu'un aurait dit des choses vraies, mais désagréables. C'était pour lui un effrayant ennui d'avoir à compter la monnaie, très menue de ce pays. La valeur de cinquante ducats correspond à ce que peut porter un homme, et il faut beaucoup de temps pour faire les comptes. Il s'entendit avec le roi du Congo, pour que fut confiée à un honnête homme, celui qu'il voudrait, la charge de nous fournir le nécessaire, et il lui remettrait en mains l'argent requis pour les achats. Le roi en fut sasisfait et édifié. Il désigna son secrétaire, Vasco Rodriguez, qui s'acquittait correctement de sa charge. Et les gens qui se trouvaient là, spécialement les portugais, approuvèrent entièrement cette manière d'agir, étant donné le scandale donné jadis par Ribeyro.

Tel était l'état des choses pour nous, au Congo, en cette fin d'année 1553.

.....

LA PROVINCE DU BRÉSIL

LA CITADELLE DE SAINT-VINCENT

991. Le P. Emmanuel de Nobrega était à la veille de partir pour l'intérieur du pays, parmi les indigènes de la région. C'est pourquoi il était demeuré dans la forteresse de Saint-Vincent et n'était pas revenu avec le gouverneur du Brésil et sa flotte. En effet, l'expérience avait appris aux Nôtres, qu'ils pouvaient travailler avec d'autant plus de fruits dans cette vigne du Seigneur, être reçus d'autant plus volontiers par les indigènes, avoir d'autant plus d'autorité auprès d'eux, qu'ils se tenaient plus éloignés des Portugais. Le projet des Nôtres était avivé par ce fait que des soldats espagnols, venus du Pérou, avaient pénétré dans le Brésil, et faisaient de grands récits au sujet de la moisson qu'on allait trouver dans les régions dites du Paragaï. Un de ces soldats, Antoine Rodriguez, qui avait longtemps combattu pour le monde et sa fortune personnelle, et pris part à des navigations fort dangereuses, tomba sur le P. Emmanuel de Nobrega. Celui-ci le reçut dans la Compagnie afin d'employer ce qui lui restait de vie, non plus à la recherche de l'or, mais au service des âmes. Cet Antoine Rodriguez, venu d'Espagne avec la flotte qui comprenait mille huit cents hommes, jusqu'au grand Rio de La Plata, avait pénétré depuis son embouchure au Brésil jusqu'au Pérou. Renvoyé de là, il était revenu au Brésil. Je laisse de côté tout ce qu'il décrivit et ne retiens que ceci : Parmi toutes les populations qu'ils avaient abordées et, pour la plupart, effarouchées, ils en avaient rencontré quelques-unes très humaines. Ainsi les "timbunes", qui s'abstiennent absolument de chair humaine. Voyant les Espagnols

très amaigris, pour n'avoir vécu que d'herbes pendant longtemps, ils les embrassèrent avec grand respect, les portèrent dans leurs bras, les soignèrent et les craignirent à la fois. Ils trouvèrent là un Espagnol, qui avait presque oublié sa langue maternelle, et possédait très bien celle des timbunes, où se rencontraient de nombreux vocables latins. Et il y avait là beaucoup de populations indigènes semblables, qui obéissaient à leurs chefs ou leurs notables. Et Antoine Rodriguez déclarait qu'elles y avaient beaucoup de dispositions à recevoir la religion du Christ.

992. Il disait d'une autre province, celle des Guaranis, qu'ils étaient puissants, adonnés à l'agriculture et cependant cruels. Toutefois, les chrétiens y avaient établi une place forte, sous la conduite de Jean de Salazar (Rodriguez servait sous ses ordres). Les Guaranis y venaient en foule. Ils apprenaient, par l'intermédiaire d'un interprète amené par les européens, que les chrétiens étaient fils de Dieu, et qu'ils leur apportaient des objets utiles : couteaux, hameçons, etc. Si bien que les indigènes laissèrent en paix les chrétiens, qui bâtirent là une ville. Les Guaranis leur donnèrent leurs filles et bientôt cette cité, qu'on nomma Assomption, vit naître à peu près quatre mille enfants des deux sexes, fort bien doués. Une foule de Guaranis se convertit à la vraie foi, et tint les chrétiens en très haute estime. La moisson semblait devoir y être abondante.

Ce même Antoine Rodriguez atteignit avec quelques autres la province d'Amazonie. On y mène exactement ce genre de vie que les histoires européennes prêtent aux Amazones : nul homme n'est autorisé à y habiter. Pour la propagation de la race, elles retiennent pour un temps quelques hommes (tous très forts, choisis parmi les prisonniers

qu'elles peuvent capturer dans les peuplades voisines). Après la conception, elles les renvoient. Si la progéniture est masculine, elle est tuée, ou retournée à son père. Si c'est une fille, on la garde et on lui enlève le sein droit pour faciliter le tir à l'arc. La nouvelle courait qu'il y avait chez les Amazones abondance d'or que castillons et portugais pourchassaient en foule.

993. On avait également écrit au P. Léonard Nuñez, qui vivait l'année précédente en cette même place forte de Saint-Vincent. Cela depuis "Assomption" ville du Paragaï, comme nous l'avons dit ; et le P. Emmanuel de Nobrega l'avait consulté au sujet de son départ pour cette région, distante d'environ trois cent soixante lieues. Il y avait là, disait-on, dix prêtres, dont sept ou huit avaient plusieurs enfants; les deux ou trois autres étaient suspects, car ils entretenaient chez eux cinq ou six indiennes pour leur service. Un bon prêtre, appelé Gabriel Nuñez, avait, au début, très bien instruit ces populations ; il éduquait leurs fils dans une grande maison, leur apprenait à lire et écrire et leur enseignait la doctrine chrétienne, cela avec des résultats étonnants. Ainsi venaient-ils avec beaucoup de ferveur à la vraie foi. Les jours de fêtes, leurs chefs, accompagnés chacun de ses sujets, venaient à l'église. Le bon prêtre faisait avec eux des processions, leur enseignait des cantiques à la gloire de Dieu. Quelques femmes venaient aussi, de cinq lieues, apportant leurs fils à baptiser. Ils avaient jadis mangé de la chair humaine, mais maintenant, si quelque mal était fait à un chrétien, ils y voyaient une faute très grave. Et cependant les chrétiens de vieille souche (les européens) se comportaient fort mal envers eux. Il arrivait à tel ou tel de massacrer un Indien, s'il n'obéissait pas au moindre signe. Malgré cela, à peine ces indigènes jetaient-ils un regard contre lui, tant ils vénéraient le nom chrétien. Malheureusement ce bon prêtre, ne pouvant tolérer une telle

tyrannie des soldats quitta la ville. D'autres vinrent, du genre que nous avons décrit, et ils n'édifièrent ni en parole ni en actes la population chrétienne, ni les anciens, ni les nouveaux. Les Espagnols au nombre de sept ou huit cents, étaient divisés en quatre ou cinq factions. Tel avait des enfants et de la mère et de la fille. Finalement, misérable était l'aspect offert par les choses spirituelles. Cependant, la bonne réputation de la Compagnie au Brésil était parvenue jusque là, et ces peuples l'estimaient. Si bien que le P. Léonard Nuñez espérait, s'il passait là deux ou trois mois, que l'état des choses pourrait s'améliorer. Les Espagnols eux-mêmes rougissaient de leurs vices et attendaient l'aide de la Compagnie. Un voyageur de passage leur avait laissé entendre quelque chose de la venue du P. Nuñez ; alors les prêtres et les autres commencèrent à s'amender, craignant que le Père ne les trouve, en arrivant, enfoncés dans tant de péchés. On disait qu'il fallait un mois pour aller, trois pour revenir, parce qu'il fallait naviguer à contre-courant.

994. Les Espagnols venus du Paragaï à travers ces peuplades, racontaient beaucoup de choses, à vrai dire admirables, au sujet des Guaranis. Comme le P. Nuñez l'apprit plus tard de témoins dignes de foi, à peu près vingt mille Guaranis avaient été baptisés. Ces nouveaux chrétiens vivaient chastement, chacun avec sa femme ; ils faisaient huit ou dix lieues pour assister chaque dimanche à la messe et à la leçon de catéchisme. Chaque village avait sa croix. Tous les jours celui qui tenait le premier rang convoquait la population et veillait à ce que celui qui savait le mieux les prières et la doctrine chrétienne enseignât les autres. Après quoi, tous adoraient la croix, et se rendaient à leurs affaires ou à leur travail. S'ils apprenaient qu'un prêtre allait passer portant un crucifix, ils le suivaient l'espace d'une ou deux lieues afin de

pouvoir baiser la croix. Si un chrétien traversait quelque village où il n'y avait pas de croix, ils lui offraient tout ce qu'il fallait pour qu'il en fabrique une. Ils abordaient les prêtres avec des dons magnifiques, leur demandant de baptiser leurs enfants, et de leur enseigner les moeurs et les coutumes chrétiennes. Il arrivait à quelques voyageurs qui traversaient les villages, d'être retenus par ces indigènes, et d'être priés jusqu'à l'importunité de leur dire quelque chose de Dieu, et de leur enseigner les prières et la doctrine de notre foi. Si bien que, à comparer avec eux les populations brésiliennes déjà chrétiennes, celles-ci pouvaient en quelque sorte être considérées comme perverties. Pour stimuler le P. Nuñez à entreprendre ce voyage, il y avait le fait qu'un jeune homme très zélé, connaissant bien la langue, l'attendait, disait-on, pour dire adieu au monde et se joindre à lui comme compagnon.

995. Le Père voulait emporter du vin pour dire la Messe ; ne disait-on pas qu'un récipient de petites dimensions avait duré là-bas treize ans et que le vin ne s'était pas altéré, ce qui paraissait miraculeux. Tel racontait qu'on ne pouvait rien dire de plus agréable à ces gens pour leur consolation, sinon qu'on allait chercher le Père Nuñez. Ils l'appelaient Barcaco, c'est-à-dire : le vrai père. Le P. de Nobrega, venu, comme nous l'avons dit, à la citadelle de Saint-Vincent pensait, apprenant cela, partir lui aussi avec les autres, en vue d'un plus grand fruit spirituel. Mais il advint que le Gouverneur voulut quitter cette place forte et que des Portugais, qui habitaient à Saint-Vincent, préparèrent de leur côté leur départ pour l'intérieur des terres. A celà il y avait diverses raisons : ils étaient peu satisfaits de ce qu'avait fait le gouverneur et l'espoir de découvrir de l'or ou de l'argent les brûlait; de plus, les Nôtres se disposaient à quitter la place forte pour pénétrer à

l'intérieur, ce qui les poussait aussi au départ. Ainsi, la majeure partie de la forteresse prenait ses dispositions pour l'abandonner. Le Gouverneur l'apprit et appela le P. Emmanuel de Nobrega. Il lui exposa ce qui avait été fait; lui montra que la porte était toujours ouverte pour l'anéantissement de cette population ; lui rappela aussi que les Nôtres devaient beaucoup à l'excellent roi de Portugal. Dès lors, le P. de Nobrega estima plus raisonnable d'attendre que le roi fut consulté sur ce qu'il était expédient de faire à Saint-Vincent et ailleurs. De la décision royale dépendrait la façon d'agir de la Compagnie.

996. En attendant, il demanda au Gouverneur de permettre au moins aux Nôtres de sortir d'un autre fort pour rencontrer les indigènes qui habitaient à l'intérieur du pays. Il n'y avait pas les mêmes obstacles qu'à Saint-Vincent ; c'est-à-dire le danger de voir la ville désertée, à cause de mines d'argent qu'on supposait situées à quelque cent lieues du fort et qui auraient été découvertes par les chrétiens de Paragaï ; l'exploitation d'une zone où des mines avaient été découvertes, revenait de droit, disait-on, au roi de Portugal. A noter cependant qu'il n'était pas encore certain que ce genre de métal pût être exploité, car des ouvriers compétents faisaient défaut. Comme ce prétexte ne se présentait pas dans les autres places fortes, les Nôtres en pourraient sortir vers l'intérieur sans aucun dommage pour elles.

Le Gouverneur répondit qu'il ne permettrait jamais d'installer chez les païens des résidences fixes ; si ces derniers se rendaient coupables envers les chrétiens, il n'aurait pas les moyens de les châtier ; les Nôtres pouvaient fort bien prêcher l'Evangile parmi les infidèles, mais ils devraient rentrer dans les villes fortifiées des chrétiens, où ils auraient domicile. Cela ne faisait

pas l'affaire du P. de Nobrega. C'était limiter en quelque sorte la nécessaire liberté du service de Dieu. D'autre part, les indigènes du Brésil n'étaient plus ce qu'ils étaient au temps de leur première conversion. Alors, ou bien ils massacraient les missionnaires qui attaquaient leurs idoles, ou bien ils croyaient à l'Evangile et se disposaient à mener une vie digne de chrétiens ; et ces brésiliens, une fois qu'ils n'avaient plus leurs idoles croyaient facilement tout ce qui leur était dit. Toute la difficulté consistait à présent à les arracher à leurs coutumes ancéstrales dépravées, pour les amener à de bonnes moeurs, conformes à la loi du Christ. Il était donc nécessaire d'habiter au milieu d'eux, de les entraîner par de bons exemples, d'instruire leurs enfants dans la doctrine et la morale du Christ. De la sorte on pouvait espérer qu'à brève échance ils deviendraient bons chrétiens. Leur prêcher l'Evangile, puis rentrer aussitôt ? ils pourraient bien se laisser convaincre, mais cela ne suffirait pas pour extirper les moeurs invétérées.

997. Des chrétiens immigrés on avait déjà tiré tout le fruit qu'on pouvait espérer. Des autres, décidés à persévérer dans leurs péchés, la parole de Dieu n'obtenait aucun résultat. Au contraire, leurs esclaves, hommes et femmes, entendaient la doctrine chrétienne, voulaient renoncer au péché, et certains avaient des maîtres tels qu'ils leur interdisaient de venir au catéchisme. Il ne manquait pas de gens pour leur dire qu'il n'y avait rien d'autre à attendre de ce monde, sinon de suivre les tendances instinctives tant que dure la vie ; dans une autre vie les âmes n'éprouvent rien ; les Nôtres qui parlent de châtiments et de récompenses futures, ne savent de quoi ils parlent. Et d'autres y ajoutaient même des imprécations. Aussi bien ils ne voulaient pas

revenir eux-mêmes à nos Pères et empêchaient les autres d'y revenir, soit en les détournant des Nôtres, soit en détruisant notre autorité. Certains d'entre eux étaient très en colère de ce que, alors qu'ils avaient exploité injustement de nombreux esclaves, les Nôtres attaquaient en chaire leur péché ; les Nôtres aidaient même, disaient-ils, les esclaves à s'affranchir d'une servitude injuste pour revendiquer leur droit; voire, ils refusaient l'absolution aux injustes usurpateurs de la liberté. Ceux qui avaient été libérés de cette maladie aimaient beaucoup les Nôtres. Mais ceux qui se plaignaient des Nôtres étaient nombreux.

998. Aux yeux du P. de Nobrega le fruit se réduisait à ceci : les enfants des indigènes et les esclaves des deux sexes, qui se trouvaient dans les places fortes portugaises, étaient instruits. Ajoutez que l'évêque, qui finalement avait été envoyé au Brésil, suivit d'autres voies que les Nôtres et jeta des bases bien différentes de celles que nous avions posées. Ceci déplaisait souverainement au P. de Nobrega et à d'autres : là où il y avait espoir d'une forte amende, même si nul péché n'apparaissait, la cause était longuement examinée ; si tel espoir faisait défaut, on fermait les yeux même sur de graves péchés, ou on n'en tenait que peu de compte. Le P. de Nobrega avertit le visiteur ; celui-ci répondit qu'il avait des ordres de l'évêque. Ainsi le scandale se répandit au loin dans les populations côtières, parmi les néophytes comme parmi les Portugais. Ceux qui d'abord évitaient en quelque façon le péché, par crainte du châtiment, redoutant les sanctions de l'évêque attendu, y revinrent quand ils se rendirent compte qu'on pouvait s'en racheter à prix d'argent. Tel, qui avait longtemps vécu en concubinage public, fut puni par privation d'un

de ses esclaves ; comme il avait peine à s'y résoudre, il se trouva quelqu'un pour lui conseiller de laisser enlever son esclave, il pourrait de la sorte ne pas être obligé de se séparer de sa concubine. D'autres concubines de ce genre, frappées d'amendes, avaient leur avenir assuré et jouissaient en repos de leurs péchés. Aussi, tout ce que la prédication et l'administration des sacrements commençaient à édifier, rencontrait peu de succès auprès de beaucoup. Chez d'autres, les résultats furent si heureux qu'on vit des esclaves, pour ne pas être complices des vices de leurs maîtres, accepter les coups de poings et de poignards dont elles étaient frappées. Elles déclaraient nettement qu'on pouvait les tuer, mais qu'elles ne consentiraient pas au péché. Parmi les esclaves de ce genre, hommes et femmes, qui peu de temps auparavant ignoraient Dieu, beaucoup se disposaient mieux que les Portugais à la réception des sacrements. En tout danger, en toute peine, ils avaient à la bouche le nom de Jésus ; leur patience n'était pas moins admirable qu'étonnante la cruauté de leurs maîtres. Un frère, Pierre Corréa, déclarait que le Seigneur avait fait par certains des Nôtres des choses qui étaient miracles évidents, mais que, pour telle ou telle raison, ils estimaient devoir cacher. Le même frère Corréa qui plus tard fut martyre du Seigneur, écrit qu'il y a dans ces places fortes beaucoup de personnes d'une piété et bonté non pas quelconque, mais remarquable. Ils ont abandonné les péchés dans lesquels ils vivaient auparavant et fait de grands progrès dans la piété. Il en était d'autres, très mauvais, comme nous l'avons dit plus haut. Leur conversion laissait peu d'espoir. Et quoique ces bons chrétiens fussent la moitié de cette population, le frère Corréa pensait néanmoins qu'il y avait plus de fruit à attendre des indigènes païens.

999. Le P. de Nobrega avait, au collège Saint-Vincent, quelque cinq cents fils d'Indiens; il leur enseignait la piété et les lettres et ils manifestaient un plus grand attachement aux choses divines que les fils des chrétiens de vieille souche. Corréa leur parlait dans leur langue, qu'il possédait bien, et il les réunissait fréquemment en leur parlant des choses de la foi. Quand le gouverneur eut interdit de sortir de Saint-Vincent pour rejoindre les infidèles de l'intérieur, Corréa désira vivement se rendre à Bahia-du-Sauveur, car il espérait promouvoir quelque peu les affaires de la religion parmi les indiens environnants. Car, avant d'entrer dans la Compagnie, il avait fait la paix avec eux, au grand péril de sa vie et au prix de fortes dépenses; il les assurait qu'ils constitueraient quasi tous un seul peuple, soumis à un seul Dieu au ciel et à un unique prince sur la terre ; ils auraient voulu s'adjoindre ce Pierre Corréa comme chef, et lui promettaient obéissance. Quant aux moyens humains, il estimait être efficaces, si on ne leur donnait ni hameçon, ni aucun outil de fer, à moins qu'ils ne se fassent chrétiens et ne se laissent gouverner chrétiennement, même par un unique prince terrestre, afin qu'ils organisent leur vie un peu à la manière des cités. Il pensait qu'on en pourrait faire l'expérience à Bahia-du-Sauveur; les Brésiliens y peuvent rapidement éprouver la famine, s'ils sont privés de ces outils, nécessaires à la culture de leurs terres, qu'ils appellent rozas (des houes à main). Avant l'arrivée des Portugais, n'ayant pas ces instruments, ils éprouvaient de fréquentes famines, avec forte mortalité. Pour une livre de fer, destinée à l'agriculture, ils auraient facilement donné un esclave, même un fils. Si les Nôtres n'étaient pas disposés à les aider de cette façon, ou d'une autre, ils n'avaient pas à espérer, disait Corréa, de meilleurs résultats que ceux qu'on obtenait des Brésiliens en relation

avec les Portugais, ou des enfants d'autres, qui pourraient être entretenus dans un collège.

1.000. Le gouverneur, un homme excellent, aurait pu facilement remédier à ce péché très répandu, d'abuser injustement des esclaves. Mais il ne devait rien décider, dans une affaire de cette importance, sans son Conseil ; et certains de ses conseillers, qui avaient chez eux de ces indiens, le persuadaient que s'il agissait ainsi, il en résulterait de très graves dommages pour la province ; beaucoup de gens seraient privés de leurs esclaves, dont le travail leur était absolument nécessaire ; on rendait meilleur service à ces indiens en les gardant en esclavage, et cela était plus utile pour le roi et pour le bien commun des populations. Le P. de Nobrega déclarait que ces raisons ne permettaient pas de perpétrer pareille injustice ; il fallait, disait-il, rendre à chacun son dû, et de cette manière délivrer du péché des hommes qui, autrement, n'en seraient jamais affranchis. Dieu aidant, tout irait mieux, si on tenait compte de la justice et des enseignements divins ; cette région, par ailleurs très fertile, recevait moins l'aide divine à cause de ces péchés; il fallait donc affranchir les esclaves, hommes et femmes, les unir en mariage légitime pour que leurs enfants vivent au milieu des chrétiens ; ils seraient stimulés à observer la loi du Christ, qu' ils avaient reçue; la province pourrait être aidée par leur travail ; d'autres indigènes verraient quel compte est tenu de la vérité et de la justice. Finalement on estima qu'il convenait de renvoyer l'affaire au roi Jean III de Portugal. Le P. de Nobrega recommanda au provincial du Portugal de traiter de tout cela avec les Princes. Il devrait obtenir aussi licence d'habiter parmi les indigènes. Entre-temps, il avait entrepris des démarches en vue de confier une maison d'enfants brésiliens à certains fonctionnaires, honnêtes gens, pour tout

ce qui concerne le temporel. On ne laisserait aux Nôtres que l'éducation chrétienne, doctrine et morale, et l'enseignement des lettres ; tous devraient cependant obéissance au recteur du Collège.

Le P. de Nobréga créa aussi une confrérie sous le nom de Jésus. Ainsi il allégea le travail des Nôtres et du même coup enleva aux gens de l'extérieur l'occasion de les critiquer, en donnant l'administration temporelle à des gens qui n'appartenaient pas à la Compagnie. Alors il décida de se rendre avec quelques-uns des Nôtres (parmi eux Pierre Corréa, dont il loue la prudence, la vertu, l'art de se rendre utile au prochain) à Bahia, dès que les conditions seraient favorables à la navigation. Il laissa au collège de Saint-Vincent quelque soixante personnes, dont cinquante enfants brésiliens. Il pensait demander au roi, pour l'entretien du collège, la dîme d'orge qui lui revenait de cette place forte. Il fit aussi des propositions pour que les Nôtres reçoivent le nécessaire, mieux qu'ils ne le recevaient jusque là, car ils souffraient d'une pénurie de vêtements considérable.

1001. Un évêque, pour la nomination de qui les Nôtres étaient intervenus auprès du roi fut envoyé au Brésil. Il désapprouva que les Nôtres entendissent pas interprète la confession des femmes indigènes, des esclaves et des autres brésiliens qui ne savaient pas le portugais. Tel n'était pas, disait-il, l'usage de l'Eglise. S'il le fallait faire en cas de nécessité, l'interprète devait être un homme, honnête et éprouvé, choisi par le pénitent. Le P. de Nobrega répondit que l'expérience lui avait appris que ces confessions par interprète avaient porté un fruit singulier, sans inconvénient pour le secret sacramentel. De graves docteurs, qui pensaient ainsi, l'avaient poussé à introduire cet usage. Il avait recours à des enfants, pris parmi ceux qu'on éduquait dans

nos collèges, et ils étaient bien préparés à cet emploi. Finalement, il décida l'évêque à en écrire au Portugal ; de part et d'autre on s'en tiendrait à l'avis des docteurs portugais. Le P. de Nobrega avertit cependant que ces confessions par interprètes étaient très utiles et de la plus haute importance, tant que les prêtres sachant le brésilien seraient peu nombreux; pour certains ces confessions étaient nécessaires à leur salut éternel parce que, tout en ayant l'attrition, ils n'avaient pas cette contrition nécessaire à la rémission des péchés ; privés de cette grâce du sacrement, qui élève de l'attrition à la contrition, leur béatitude éternelle était incertaine.

1002. L'évêque désapprouva un autre usage. Les enfants élevés dans nos collèges utilisaient pour les choses de la religion et de la piété, les mélodies et les instruments de musique dont ils s'étaient servis pour leurs impiétés. Ils se coupaient les cheveux à la mode des païens. L'évêque estimait très répréhensible que les chrétiens incitent les rites païens ; et le P. de Nobrega ne devait pas le tolérer. Mais le Père constatait que les coeurs des infidèles étaient attirés vers Dieu et à son culte, par ces cantiques composés à la louange de la bienheureuse Vierge Marie et du Seigneur, et pour lesquels ils s'accompagnaient de leurs propres instruments; d'ailleurs, ces rites ne sont pas destinés au culte des idoles, puisque ces gens n'en ont pas et cela ne fait nul tort à la foi catholique ; il estimait donc qu'on ne devait pas exclure de telles coutumes. Il fit cependant soumettre l'affaire au jugement d'hommes pieux et savants au Portugal.

1003. Au collège des enfants, les Nôtres avaient introduit cet usage : chaque vendredi du Carême et de l'Avent, et en d'autres périodes de l'année, on prenait la discipline. De nombreuses

personnes se joignaient à eux, voilées pour n'être pas reconnues. Les Nôtres et tous les enfants se flagellaient ainsi, à la grande édification du peuple. Cela aussi fut blâmé par l'évêque. Son prédicateur attaqua violemment ces pénitences publiques dès ses premiers sermons. Il réprouvait aussi que les Nôtres fissent des démonstrations publiques d'humilité, pour mortification et abnégation ; c'était, disait-il, avilir l'autorité sacerdotale. Sur ce point aussi, on écrivit de part et d'autre au Portugal. Et comme ces populations étaient assez portées aux vices, le fait que l'évêque engageait son autorité contre tout cela donnait l'occasion de soupçonner qu'il était peu favorable à la Compagnie, qu'il approuvait uniquement ce qu'il avait lui-même décidé et qu'il méprisait ce qui venait d'ailleurs. Il disait qu'il avait eu pour étudiants à Paris les Pères Ignace et Simon Rodriguez ; il attaquait la Compagnie quand il en avait l'opportunité ; sans que cela ne l'empêchât, lors de sa venue à Bahia, de recevoir et de traiter avec grand honneur le P. Emmanuel de Nobrega. Il découvrit alors que les esclaves fréquentaient nombreux notre église le dimanche, pour entendre la messe et les prédications et le catéchisme l'après-midi; il voulut alléger les Nôtres de ce travail et fit exposer chaque jour la doctrine chrétienne par l'un de ses prêtres, mais presque personne n'y assistait. A cela s'ajoute que les Nôtres avaient l'habitude de donner gratuitement leurs services et que les prêtres de l'évêque se comportaient autrement. Nous avons parlé plus haut de l'affaire des amendes. L'autorité de la Compagnie n'en souffrait aucun dommage auprès des Portugais, mais le P. de Nobrega supportait mal que l'évêque tînt si peu de compte de son autorité et se montrât opposé à la Compagnie ; de même l'évêque laissait voir que les maisons où on instruisait les enfants lui plaisaient fort peu et pas davantage les hermitages et les églises établis en pays indigène.

L'Evêque écrivit au P. Simon Rodriguez, accusant le P. Emmanuel de Nobrega d'être obstiné dans ses projets ; il demandait un Visiteur ; il voulait qu'on imposât aux Nôtres de le consulter, car il avait été établi comme observateur, et avait l'expérience des affaires indigènes.

1004. Pour revenir de nos digressions, le P. Emmanuel de Nobrega laissa à Saint-Vincent le P. Léonard Nuñez et le P. Emmanuel Payva, avec de nombreux "orphelins" et fils d'indiens de haute lignée. En effet, ne pouvant entretenir beaucoup de monde, il estimait devoir donner la préférence aux enfants de ceux qui occupaient les premiers rangs dans leurs villages. Ce n'est pas sans une grande douleur, pour lui et les indigènes, qu'il renonça à cette expédition qu'il tenait déjà prête ; entre autres choses, il avait décidé d'emporter avec lui tout un atelier de forgeron, pour donner aux indiens les outils de fer nécessaires à l'agriculture, à la pêche et autres usages. De tous les moyens humains, rien n'était plus utile pour se concilier leurs esprits ; mais le Conseil du gouverneur anéantit, comme nous l'avons dit, tous ces projets.

Le P. de Nobrega suggéra aussi que l'un des Nôtres soit nommé évêque; il serait envoyé pour ordonner nos frères, administrer le sacrement de confirmation, rien d'autre ; il n'aurait aucune juridiction. L'évêque du Brésil était si éloigné de certaines localités, même maritimes, qu'il était plus facile d'y recevoir du Portugal réponse ou assistance, que de Bahia où résidait l'évêque. Il était même plus commode d'aller au Portugal et d'en revenir. Mais sur ce point, on ne crut pas devoir satisfaire à sa requête.

1005. Un certain Louis de Goëz et sa femme, mus par un grand désir de progrès spirituel, émirent , à l'insu des Nôtres, le voeu de chasteté. Le mari

fit même voeu d'entrer dans la Compagnie, sa femme d'entrer dans un couvent, et de faire tout ce que les Nôtres conseilleraient. On jugea toutefois qu'il ne fallait pas admettre cette nouveauté, de recevoir dans la Compagnie des gens mariés.

1005. Sur ces pérégrinations du P. de Nobrega, qui parcourut avec le chef de la flotte les bases maritimes jusqu'au fort Saint-Vincent, et au retour toucha sensiblement aux mêmes lieux, il y aurait beaucoup à dire. Nous n'en retiendrons que ceci. Il emmena avec lui un prêtre du nom de François Perez, avec quatre de ses jeunes "orphelins" bien formés. Il prêcha chez les "Illaci" et on entendit quelques confessions. De là, ils firent voile vers Porto Securo, où ils trouvèrent le P. Jean de Azpilcueta. Ses enseignements avaient été fort utiles pour les Portugais, les néophytes et les indigènes. Il prêchait à tous ; aux néophytes et aux indigènes dans leur langue, qu'il possédait très bien. Des bourgs indiens, qu'il parcourait habituellement, il se rendait à l'église et au village de San-Amaro, près duquel il y avait une chapelle de la Vierge, célèbre pour plusieurs miracles. Les habitants de Porto Securo demandèrent qu'on établit chez eux une nouvelle maison ou un collège, où les enfants seraient élevés et instruits, et ils proposèrent d'assurer toutes les dépenses qui seraient nécessaires. Le P. de Nobrega prit conseil du Gouverneur, très ami de la Compagnie, et très fervent pour les oeuvres de charité. Celui-ci fut d'accord et désigna sur le champ un emplacement pour construire la maison; celui-ci était planté de citronniers et d'orangers. Aussitôt de nombreux habitants firent d'abondantes promesses, et quatre furent choisis pour recueillir les aumônes. Quelqu'un, qui parlait honnêtement la langue du pays, promit d'amener aux Nôtres autant de fils d'indiens que la

maison pourrait en entretenir. Avec lui comme interprète, le P. de Nobrega prêcha aux indiens la parole de Dieu, qui les émut profondément. Ces esclaves étaient très diligents et, sous la conduite du P. Azpilcueta, ils se comportaient avec beaucoup de ferveur dans les choses de Dieu. Il s'adressa aussi dans un village voisin aux esclaves, dans leur langue, avec l'aide du même interprète.

1007. De là ils atteignirent le port de Saint-Esprit après une navigation difficile. Le P. Alphonse Blasius y résidait. Il vint à la rencontre de leur embarcation. On conduisit les Nôtres à notre église, et avec eux le capitaine et tout son entourage ; ils chantèrent tous ensemble le Veni Creator. Le P. de Nobrega disait que nulle part il n'avait trouvé de meilleurs témoignages de vertus que dans cette population, d'ailleurs assez civilisée. Ces gens avaient construit pour les Nôtres une grande maison et une belle église. Beaucoup venaient se confesser tous les huit jours. Le lendemain de leur arrivée, le P. de Nobrega prêcha, pour la plus grande satisfaction de tout le peuple et du prédicateur lui-même. Comme à Porto Securo, de même à Saint-Esprit, le gouverneur fit de magnifiques aumônes. Dans cette maison, comme dans les autres établies dans les colonies maritimes, de nombreux esclaves et quelques indiens affranchis sont éduqués; le P. de Nobrega donna l'ordre d'y amener plus tard plusieurs élèves du collège de Saint-Vincent ; la maison est grande, et la région abonde en toutes sortes de produits.

1008. De là,les Nôtres se portèrent au rio Janeiro, où le gouverneur désirait établir une nouvelle colonie portugaise. Mais l'équipage ne voulut pas débarquer, parce que les indiens y détestent les Portugais. Beaucoup de ceux-ci tombèrent malades, les Nôtres y trouvèrent l'occasion d'exercer la charité et

la patience. Grâce à Dieu, personne ne mourut, encore qu'après avoir entendu leurs confessions, ils les eussent préparés à tout et consolés. De là, les Nôtres remontèrent à quelques villages en suivant le cours du fleuve. Les habitants étaient bien disposés envers les Portugais, et le P. de Nobrega leur prêcha par interprète. On réunissait les enfants, on leur enseignait le catéchisme, et aussi des cantiques en l'honneur de Dieu et de la Sainte Vierge. On les leur faisait apprendre par coeur. Le frère Corréa, avant d'entrer dans la Compagnie, avait séjourné parmi ces Indiens. Comme ils voulaient le tuer, il persuada une femme indigène qu'il était son fils et qu'un Portugais l'avait reçu d'elle. Elle le crut, et lui sauva la vie. Quand cette femme vit Pierre Corréa accompagnant le P. de Nobrega, après qu'il fit entré dans la Compagnie, elle vint trouver le Père, lui demanda de la conduire où habitait son fils, qu'elle appelait un véritable et saint abbé. Elle fut amenée avec son fils et sa fille - enceinte - au fort Saint-Vincent. Celle-ci accoucha, et tous furent baptisés ensemble, chacun admirant les voies de la Providence pour amener ce monde à la vie.

1009. Le P. de Nobrega n'était pas demeuré sans rien faire pendant le voyage, car les matelots et les passagers lui donnaient de l'occupation. Un grand nombre étaient en état de péché; car ils amenaient avec eux des femmes dissolues. Il décida de parcourir tous les bâtiments pour apporter secours spirituel à ces hommes. Il prit un soin particulier du navire qui amenait les bagnards du Portugal. Apparemment, c'étaient les plus résistants de tous; en fait, c'est d'eux qu'il recueillit les fruits les plus abondants. Par la grâce de Dieu, il obtint une grande amélioration, en ce qui concerne les vices habituels à

ces sortes de gens. Puis il embarqua sur une autre unité, qui transportait tout une troupe de filles de joie. Il fit en sorte qu'elles soient recluses sur une partie du navire, et couchent ensemble en dortoir, ce qui élimina de nombreuses offenses à Dieu. De plus, il enseignait le catéchisme à tous les hommes de la flotte; il condamnait les mauvaises moeurs et les en éloignait.

1010. La flotte toucha terre à Angra dos Reis, mais aucun marin ne descendit à terre, ils allèrent dans une île déserte pour faire provision d'eau fraîche. Le P. de Nobrega et son compagnon y tombèrent malades, mais, Dieu aidant, se rétablirent très vite. Le P. Léonard Nuñez vint à leur rencontre, depuis Saint-Vincent, avec une embarcation et prit à bord le P. de Nobrega. En pleine mer, surgit une forte tempête et l'embarcation coula. Mais il y avait une île toute proche et les indiens y transportèrent le P. de Nobrega tout trempé. Comme il ne savait pas nager, il ne s'en serait pas tiré autrement, d'autant plus qu' il sortait de maladie. Au milieu de ces traverses, il se rendit tout heureux au collège de Saint-Vincent. Les enfants indiens qui y étaient élevés, plus de quatre vingt-dix,vinrent à sa rencontre. Le collège les nourrissait tous et offrait l'hospitalité aux parents qui venaient fréquemment les voir. La population, qui aidait libéralement le collège, avec ses aumônes, reçut avec beaucoup d'humanité le P. de Nobrega. Les Nôtres avaient une église, mais le jour de la purification de la Sainte Vierge, ils firent, avec les enfants, une procession solennelle à l'église dela ville. Les enfants portaient en main des cierges allumés. Au retour, après la messe, le Père prêcha. Pierre Corréa le faisait chaque dimanche en brésilien. La plupart de ceux qui venaient le matin, revenaient l'après-midi, avec, en plus, les esclaves et les

indiens affranchis de la ville, à qui il était très agréable d'entendre les enfants brésiliens chanter leurs cantiques harmonieux.

1011. De là, sur la demande du Gouverneur, le P. de Nobrega envoya le P. Léonard Nuñez au Lago dos Patos, pour qu'il ramenât à Saint-Vincent quelques nobles espagnols dont la flotte avait fait naufrage. Le gouverneur lui donna une embarcation pour cela, bien que le bruit courût qu'ils voulaient pénétrer à l'intérieur et rejoindre d'autres Espagnols qui habitaient chez les Paragaï; on craignait qu'ils n'emmènent avec eux le P. Nuñez, ce que cependant ils ne firent point. Le P. Emmanuel de Payva prêchait à sa place aux Portugais, car, comme nous l'avons dit plus haut, le P. de Nobrega pensait pénétrer dans les terres pour fonder une nouvelle ville et pouvoir mieux, de la sorte, amener les indigènes à la connaissance et au service de Dieu. Il ne fut pas le seul à regretter d'en être empêché par le gouverneur ; d'autres frères aussi qui, espérant un fruit plus abondant, désiraient partir à l'intérieur du continent. Cependant, à Saint-Vincent, une moisson honorable ne faisait pas défaut. Outre les prédications en portugais et en brésilien, beaucoup de métis, fils de portugais et de femmes brésiliennes, se confessaient avec tant de dévotion et de componction, qu'on eût voulu qu'il en fût de même de la part des portugais. En carême, les indigènes organisaient des processions de flagellants, pour la plus grande édification. Chaque jour, après les avoir convoqués avec une clochette, le Père leur expliquait le catéchisme.

Le Père de Nobréga décida, en cette année 1553, qu'on se mettrait à enseigner la lecture et l'écriture non seulement aux enfants qui habitaient chez nous, mais aussi à des élèves de l'extérieur. Ainsi recueillit-on un fruit abondant

soit de Saint-Vincent, soit des autres localités côtières où résidaient des Nôtres.

1012. Les Nôtres avaient décidé de réunir dans une plaine, à douze lieues de Saint-Vincent, trois villages brésiliens, et de les y fixer. Ils pourraient ainsi les instruire, car ces gens manifestaient un grand désir d'entendre la parole de Dieu et d'apprendre les choses de la foi. Beaucoup d'esclaves, qui vivaient en état de péché avec des femmes, se tirèrent de cette situation, soit en épousant leurs concubines, soit en s'en séparant. De quoi faire rougir les Portugais.

1013. Après que les indiens de ces villages eussent été ainsi regroupés, le P. de Nobrega, avant de quitter Saint-Vincent, se rendit en un lieu où habitaient à part ceux qui était en préparation de baptême. C'était le jour de la fête de la mort de Saint Jean Baptiste. Il reçut solennellement cinquante catéchumènes ; il y installa deux frères qui les enseigneraient, eux et les autres aussi ; le Père fondait sur eux très bon espoir. Toutefois, il estimait qu'il ne fallait pas admettre les catéchumènes au baptême avant qu'ils n'eussent fait preuve de leur foi par leurs oeuvres. Quant à lui, il allait de l'avant, pour appeler à la foi du Christ ceux que Dieu choisirait. Il envoya devant lui Pierre Corréa pour prêcher aux païens la pénitence et le pardon des péchés, et celui-ci emportait avec lui tout ce qui pourrait servir à se concilier les bonnes volontés; les jeunes gens, spécialement, venaient à nous de toute part. Dans ce nouveau village habitait un certain Jean Ramamlo, le plus ancien des portugais qui commerçaient là. Il avait de nombreux enfants, en relation de consanguinité avec les plus notables indiens. Le P. de Nobrega prit l'aîné comme compagnon de ses tournées, ce qui lui donnait plus d'autorité parmi les Indiens. Jean Ramamlo avait eu tous ces enfants d'une seule

femme indienne, fille d'un notable qui jouissait d'un grand pouvoir parmi les indigènes. De la sorte, le P. de Nobrega pensait trouver dans cette famille un intermédiaire humain efficace pour convertir cette région païenne. Il estimait toutefois indispensable d'avoir le pouvoir de dispense à l'égard de ces gens mariés à des degrés interdits, quand intervenait l'empêchement de consanguinité ou d'affinité. Et cela à l'égard non seulement des païens, mais aussi des chrétiens qui habitaient parmi eux.

PORTO SECURO

1014. Le P. Martin de Azpilcueta jetait avec zèle la semence de la parole divine à Porto Securo et dans les environs. Il était accaparé par les occupations ordinaires : prêcher en brésilien et en espagnol, confesser, réconcilier ; le petit nombre des ouvriers ne permettait pas de pénétrer à l'intérieur. Cette population vivait dans l'oubli presque total de son salut, et ne semblait guère avoir retenu de chrétien que le nom. Ces gens étaient plongés dans les haines, les conflits et les péchés publics contre l'honnêteté. Au début, cela pouvait enlever toute confiance au Père ; comment espérer une moisson d'un champ couvert de tant d'épines ? Le Seigneur fit cependant à quelques-uns la grâce d'abandonner le vice. Certains renonçaient à leurs concubines, d'autres les épousaient. Bon nombre soumettaient leurs conflits à l'arbitrage du Père et d'autres qui l'aidaient. De la sorte ils rentraient en grâce. A cette époque, dans un autre village de cette région, surgit un grand désaccord, les

hommes se partageaient en diverses factions ; tandis que nulle raison ne pourrait les convaincre de se corriger, le feu prit soudain dans le bourg. Personne n'en sut l'origine, mais le village brûla en grande partie avec presque tous les biens des habitants. Une femme, qui ne manquait pas d'autorité prévint le P. de Azpilcueta que, comme elle se trouvait à la maison, elle entendit comme des cris d'enfants. Elle sortit pour voir ce que cela signifiait. Elle ne vit personne, seulement le feu qui venait de s'allumer et brûla tout si vite qu'aucun obstacle ne put l'arrêter. Cet incendie rendit service au P. de Azpilcueta. Sa prédication fut plus efficace, dans un autre bourg important, où il avait fort à faire pour amener les hommes à la pénitence ; comme les habitants s'obstinaient dans leurs péchés, la colère de Dieu descendit sur eux de la même façon. En un instant, un incendie détruisit presque tout ce qui était à l'intérieur de l'enceinte; on ne put sauver ni maisons, ni marchandises.

1015. La maison d'un riche, qui avait réputation de vivre en concubinage public, était demeurée indemne. Il s'en vantait par les rues, tous les racontars à son sujet, disait-il, étaient faux ; la preuve, c'est qu'au milieu des maisons incendiées, le feu n'avait pas touché la sienne. Dieu permit que le lendemain, celle-ci, juchée sur une hauteur, prit feu et fut entièrement consumée, avec tout ce qui s'y trouvait.

1016. La nouvelle de l'horrible sacrilège qui, comme nous l'avons dit, avait été perpétré à Lisbonne contre la Sainte Eucharistie, était parvenue à Porto Securo. Elle épouvanta et affligea tous les coeurs. Un notable de la région sortit de chez lui, se mit à crier comme un fou, comme s'il eut discuté avec Dieu. Il vint à notre église, à quelque distance de la ville, y entra, parla avec

tant de zèle qu'il enflamma l'esprit des auditeurs. Le P. de Azpilcueta organisa une procession générale durant laquelle beaucoup se flagellèrent et firent d'autres oeuvres pies en l'honneur de Dieu et du Saint Sacrement.

1017. Après quelques jours, le P. Ambroise Perez, envoyé cette année du Portugal, arriva à Porto Securo. Il fut accueilli avec grande consolation par les habitants, et particulièrement par le P. de Azpilcueta, qui le laissa avec un compagnon à Porto Securo, où il se mit à enseigner chrétiens et indiens. Quant au P. de Azpilcueta, il reçut des lettres du gouverneur et des Nôtres qui l'encourageaient à accompagner quelques hommes qui étaient envoyés au nom du roi Jean III de Portugal, explorer l'intérieur du pays. Il accepta, et de bon coeur, cette mission. Il espérait rencontrer des gens mieux disposés à embrasser la foi du Christ, que les Indiens qui avoisinaient Porto Securo. Il partit seul, étant donné le petit nombre de ses compagnons. Il laissait au P. Ambroise Pérez une instruction concernant l'enseignement du catéchisme et son explication en brésilien.

DES NÔTRES QUI FURENT ENVOYÉS AU BRÉSIL ET DU CHOIX D'UN PROVINCIAL

1018. Cette année 1553, comme nous y avons fait allusion plus haut, sept membres de la Compagnie furent envoyés au Brésil. Le premier, le Père Louis de Grana, théologien, ancien recteur du collège de Coïmbre. Puis deux prêtres: Ambroise

Perez et Blaise Laurenzio, avec quatre frères non prêtres : Grégoire Serrao, Joseph Anchieta (ou Ancheta), Antoine Blasquez et Jean Gonzalez. Le P. Blaise Laurenzio écrivit à Bahia que tous étaient arrivés sains et saufs au Brésil, même ceux qui, comme nous l'avons dit, étaient partis gravement malades et que les médecins avaient faible espoir de guérir. Les difficultés ne leur avaient pas manqué durant le voyage ; plusieurs d'entre eux ne supportaient pas la mer. C'est à peine s'il restait quelqu'un pour préparer les repas ou s'occuper des malades. Ils devaient parfois changer de place sept ou huit fois dans la nuit pour dormir ; il y avait cependant des ais pour se reposer, car cela paraissait indispensable aux matelots. Au milieu de ces délices, les malades finirent par aller mieux ! Ce voyage ne fut cependant pas sans fruits spirituels. Le P. Louis de Grana prêchait et célébrait ce qu'on appelle une "messe sèche" (comme c'est l'usage en mer) ; le P. Blaise Laurenzio enseignait chaque jour le catéchisme ; ainsi les gens étaient-ils aidés spirituellement. Entre autres vices, l'habitude de jurer disparut de cette flotte ; si bien que quand quelqu'un retombait, entraîné par l'habitude, les autres, même séculiers, le lui reprochaient et il faisait dévotement les pénitences imposées. De nombreuses discordes furent résolues. Don Edouard Da Costa, envoyé comme gouverneur au Brésil, avait beaucoup d'affection pour la Compagnie et se confessait au P. Laurenzio. Celui-ci et le P. de Grana passèrent à bord d'un autre navire où ils entendirent nombre de confessions. Ils consolèrent beaucoup de gens par des conversations familières. Si quelqu'un tombait malade, ils en prenaient soin. Ils donnaient même un coup de main à l'équipage, quand il en était besoin. Les premiers jours, les vents étaient contraires, et il s'en fallut de peu qu'on ne virât de bord pour

retourner au Portugal. Mais Dieu aidant, et les vents s'annonçant favorables, au bout d'à peu près deux mois on jeta l'ancre à Bahia, où les Nôtres les attendaient anxieusement. Les étrangers à la Compagnie les reçurent eux aussi,très aimablement.

1019. Le P. Louis de Grana se mit à prêcher et, avec deux autres prêtres, à entendre les confessions ; les gens du pays ne voulaient se confesser qu'aux Nôtres. Le frère Antoine Blasquez enseignait la lecture et l'écriture, à quelques-uns la grammaire, et à tous le catéchisme. Les dimanches et fêtes, le P. Blaise Laurenzio se rendait à un village, distant d'une lieue. Il y célébrait la messe et exposait la doctrine chrétienne aux Portugais et aux Brésiliens. Pour ces derniers il avait recours à un interprète, amené avec lui.

1020. Le P. Ambroise Perez était destiné, comme nous l'avons dit plus haut, à Porto Securo. Le P. Vincent Rodriguez partit avec un autre prêtre, pour un village indien, où les habitants se disposaient à tuer et manger solennellement un de leurs ennemis. Les Pères voulaient le faire chrétien, et le baptiser s'il semblait bien disposé. Ils trouvèrent environ deux mille Brésiliens qui chantaient dans l'allégresse. Le condamné, à qui les Nôtres avaient autrefois parlé, était emprisonné dans un campement de branchages, et il n'était pas permis à aucun chrétien d'approcher. Les Nôtres parvinrent toutefois jusqu'à lui, et constatèrent qu'il entendait persévérer dans sa volonté de devenir chrétien. Les indiens s'en doutèrent et firent tout pour les empêcher d'approcher, car ils pensaient que le baptême pouvait gâter leur viande. Les Nôtres ne purent même pas trouver de l'eau pour le baptiser, car en ces festivités les indiens ne boivent que du vin. Ils se décidèrent alors à manger un peu pour avoir l'occasion de demander de l'eau. Mais même cela

leur fut refusé ; les Brésiliens, qui avaient compris, interdirent de leur en donner. Heureusement, une indienne passa, portant une cruche pleine d'eau. Ils l'appelèrent et lui demandèrent à boire. L'un d'eux feignit de boire, humecta un petit linge, et avec cela baptisa l'homme qui allait être immolé. Les Brésiliens s'en aperçurent, poussèrent de grands cris d'indignation ; les vieux s'irritèrent de ce qu'on laissât gâter leur nourriture. Ils se tournèrent avec rage contre les Nôtres, qui leur opposèrent une âme tranquille et pleine d'amour. Le Seigneur les retint. Ils ne tuèrent pas les Nôtres ; ils furent même frappés de stupeur en les voyant si intrépides devant un péril de mort imminent. Les Nôtres s'en allèrent, puis envoyèrent, la nuit tombée, auprès de l'homme qui devait mourir au matin, un garçon de la maison. Comme il était petit, on ne s'en défierait pas. Il accomplit parfaitement sa fonction. Il consola cet homme toute la nuit, l'encouragea. Ainsi plut-il à la divine bonté d'arracher une âme à l'impiété de ses ennemis pour l'appeler au royaume des cieux.

1021. Jusqu'alors ceux des Nôtres qui séjournaient au Brésil n'avaient pas de Provincial, mais relevaient du Provincial du Portugal bien qu'éloignés de deux mille lieues du royaume. Ils ne pouvaient pas non plus être rattachés à la Province des Indes, l'Inde est encore plus loin (à quelque cinq mille lieues du Portugal), et du Brésil aux Indes les relations maritimes sont rares, ou nulles. Aussi bien, le P. Miron, Provincial du Portugal, avait remis au P. Emmanuel de Nobrega tout ce qu'il pouvait de ses pouvoirs. Mais le Père Ignace savait que les Nôtres résidaient éparpillés en divers points du Brésil ; bien qu'ils fussent encore peu nombreux (à peine trente), il jugea qu'il devait créer un Provincial, comme nous venons de le dire. Il envoya donc des lettres patentes au P. Emmanuel de Nobrega pour lui confier

cette charge. Au nom de la sainte obéissance, il lui imposa de l'accepter (car il pourrait bien se dérober par humilité) ; il prendrait en mains le gouvernement de toutes les maisons et de toutes les personnes qui étaient sous l'obéissance de la Compagnie, et ne relèverait que du seul Général. L'usage était alors de donner un collatéral au Provincial, cette charge incomberait au P. Louis de Grana, et il leur perscrivit des règles quant à leurs rapports mutuels. Si dans les collèges le nombre des membres de la Compagnie venait à s'élever, le Provincial donnerait au recteur un collatéral choisi par lui, parmi ceux qui lui inspiraient davantage confiance. Qu'il y eut ou non des collatéraux nommés, il fallait désigner des Consulteurs. Le nouveau Provincial prendrait les siens parmi ceux qui connaissaient le mieux les affaires de la Compagnie, et inspiraient davantage confiance. Tous ne pouvaient accompagner le Provincial, mais il s'en trouverait bien un. Dans les affaires plus ardues, le Provincial devait obligatoirement prendre l'avis des Consulteurs, verbalement ou par écrit. Cependant qprès les avoir consultés, il demeurait entièrement libre de sa décision.

1022. Or, le P. de Nobrega n'avait pas encore émis sa profession, ni le P. Jérôme Domenech, quand ils furent nommés Provinciaux. Il fut prescrit au premier de faire profession entre les mains de quelque prélat, puisqu'il n'y avait sur place aucun profès de la Compagnie. Le Père Ignace écrivit d'admettre en outre à la profession le P. Louis de Grana. De plus, il envoya au P. de Nobrega une formula scribendi, à la fois plus claire et plus exacte, concernant aussi bien les lettres qui pouvaient être communiquées, que celles qui devaient rester secrètes.

On devait écrire à Rome quels étaient le climat du pays, les moeurs des habitants, non seulement

pour satisfaire à la curiosité - bien qu'on dût aussi en tenir compte - mais pour que le Général, mieux informé, pût prendre les dispositions opportunes, en cas de besoin. Cette lettre fut écrite par le Père Ignace à la fin de juillet 1553 ; en septembre elle était déjà reçue au Portugal, et attendait la première occasion pour le Brésil.

.....

LA PROVINCE DES INDES

DE L'ILE D'ORMUZ

1023. Compte tenu de la position géographique de l'île d'Ormuz, ceux qui y résidaient alors viennent les premiers dans une relation sur la Province des Indes. Cette île, avec quelques ilots qui l'entourent, est située à l'entrée du Golfe Persique, avant d'arriver aux Indes. Le Père Antoine de Heredia y avait été envoyé en cette année 1553. Il y trouva le P. Gonzalve Rodriguez malade, et une ville très éprouvée, car les Turcs l'avaient encreclée, il en résultait de graves difficultés, beaucoup d'habitants tombèrent malades et moururent. Le Père de Heredia recueillit une très ample moisson, consolant la population par ses prédications, les confessions, les entretiens familiers. La ville comptait normalement de dix à douze mille familles. Il y en avait en 1553 à peine trois mille à cause du siège. Les autres s'étaient dispersées : les gens commençaient toutefois à revenir peu à peu. Il y avait là quelque cent cinquante famille de chrétiens mariés, tant portugais qu'indigènes. Ajoutez six cents soldats de la garnison, portugais.Des arméniens,des abyssins (comme on appelle les éthiopiens sujets du prêtre Jean), ainsi que quelques indiens et juifs. En outre de nombreux étrangers, venus de divers pays fréquentent ce marché de renommée mondiale, pour y faire commerce. L'île se situe, d'un côté à une lieue de la Perse, de l'autre à douze lieues de l'Arabie.

1024. La Compagnie n'avait là ni collège ni maison, mais seulement un ermitage situé à

moins d'une demi-lieue de la ville. Il comprenait trois cellules, fabriquées par le P. Gaspard Barzée pour s'y livrer à la contemplation. Cet illustre "iogus" que nous avons appelé Paul dans notre chapitre sur le Portugal, y avait autrefois vécu dans une grotte et fut converti à la foi chrétienne par ce même Père Barzée. Mais l'endroit était mal adapté aux ministères de la Compagnie ; il était en dehors de la ville, où il fallait jour et nuit subvenir aux besoins spirituels des gens. Ajoutez qu'en été la chaleur y est intolérable, au point qu'elle ne peut être comparée qu'au feu du Purgatoire, comme l'écrit le P. de Hérédia. Six frères, qui y avaient été admis dans la Compagnie, furent rapidement conduits au tombeau à parcourir le chemin aller et retour entre la maison et la ville. Les indigènes tempèrent cette chaleur atroce en s'aspergeant d'eau, ou d'une autre manière. C'est pourquoi la ville, instruite par l'expérience, pria le P. de Hérédia de venir à Ormuz même s'installer. Il était gravement malade, comme l'avaient été les Pères Gaspard Barzée deux fois et le P. Gonçalve Rodriguez. Et il fallait aller à la ville et en revenir deux ou trois fois par jour.

1025. Le Père de Hérédia fut d'accord et accepta une maison proche de l'hôpital. Il installa un ermite dans l'ermitage de Don Paul, y fit établir une confrérie sous le nom de Jésus, de peur que la dévotion pour ce lieu ne vint à péricliter et pour qu'on pût le réparer quand il en serait besoin. A Ormuz il avait sa chapelle domestique où il célébrait la messe, entendait les confessions, enseignait à lire et écrire à une cinquantaine d'enfants, avec en plus le catéchisme et la morale chrétienne, dont ils avaient le plus grand besoin. Chaque jour , à la nuit tombante, il leur recommandait les âmes du purgatoire, chantait avec eux les litanies, et leur demandait de prier pour ceux qui étaient en état de péché mortel. Le mercredi, il célébrait la

messe à l'hôpital pour les malades, et il entendait leurs confessions dans la journée; il faisait la même chose en d'autres jours si c'était nécessaire. Le vendredi, accompagné des enfants et de beaucoup d'autres, il conduisait une procession à l'ermitage de Don Paul et y prêchait quand il y avait suffisamment d'auditeurs. Le dimanche il faisait la même chose dans l'église principale intra muros. Les jours de fête après-midi, et tous les mercredis, il expliquait le catéchisme aux femmes veuves et aux néophytes, car plus de soixante de ces veuves se réunissaient, avec en outre des femmes mariées. Toutes les nuits de Carême, il y avait des processions de flagellants, et le Père leur prêchait dans l'atrium de la maison. Telle était la ferveur de ces hommes que même des païens et des musulmans accouraient pour les regarder.

1026. Ces divers travaux produisaient un fruit important; les uns se corrigent, d'autres se font religieux, et pour cela se transfèrent ailleurs ; d'autres se réconcilient avec leurs ennemis, même après en avoir subi de graves offenses. Presque tous font leur confession et reçoivent l'Eucharistie pour les fêtes principales. Il en est qui le font plus souvent. Le fruit serait plus considérable, si les habitants d'Ormuz n'étaient pas en perpétuels voyages : une bonne partie de leur temps se passe à naviguer, aller et retour. Aussi bien le fruit recueilli était-il moins mûr et exigeait-il plus de labeur. Les chrétiens de l'île étaient sérieusement gênés pour la pratique de leur religion par le voisinage de l'Arabie et de la Perse. Il leur arrivait même de vivre dans une même maison avec des gens d'autres cultes. On trouvait parfois dans une même maison, avec une seule entrée, chrétiens, musulmans, juifs, païens ; une fille chrétienne pouvait avoir sa mère et ses soeurs non-

chrétiennes. Pour pallier, de quelque manière, cette situation, le P. de Hérédia fit en sorte que les femmes veuves, qui étaient dispersées dans la ville, fussent regroupées en deux quartiers, pour être enlevées à la promiscuité des sarrazins, et que d'autres familles de gens mariés se rapprochent de cette partie de la ville. La seule façon de tirer d'affaire ces veuves était de les marier ; les troubles résultant de la guerre faisaient qu'il n'y avait aucun couvent où elles puissent être recueillies. Parfois il les envoyait aux Indes pour y mettre à l'abri leur foi qui était en péril. Cela, et quelques activités équivalentes, remplit à Ormuz les années 1553 et 1554.

1027. J'y ajouterai ceci. Un religieux qui avait été captif au Caire, en Egypte, vint à Ormuz. Il fit savoir au P. de Hérédia qu'il y avait à Beyrouth, à deux ou trois jours de distance de Jérusalem, sur la route qui conduit à Alep, une maison de franciscains. Ceux-ci voulaient la quitter pour aller à Jérusalem ou Venise, car la solitude leur pesait, sans relations avec le prochain. Cette maison pourrait facilement nous être cédée, et il y aurait du travail à faire en faveur des chrétiens arabes de la région. Le P. de Hérédia en fit part au Père Ignace. Voulait-il envoyer quelqu'un de la Compagnie dans cette maison ? Elle avait cet avantage qu'on y pourrait chaque mois recevoir des lettres venues d'Ormuz. Ceux de Beyrouth pourraient de la sorte être fréquemment informés de ce qui se passe aux Indes, et par la même voie, ceux des Nôtres qui sont en Italie pourraient être brièvement et facilement tenus au courant des affaires des Indes. La tradition voulait que cette maison des franciscains se trouvât sur le lieu où Saint Georges avait tué le dragon. Le Père franciscain indiquait aussi une autre voie plus commode pour l'échange du courrier. Les Nôtres pourraient nouer amitié avec

les Consuls de Venise, résidant à Alep et au Caire ; par leur intermédiaire il serait facile d'envoyer des lettres aux Indes et d'en recevoir; de là on pourrait chaque mois écrire à Ormuz.

1028. Cette année 1553, Michel de Nobrega, ce prêtre qui avait quitté la Compagnie, était parti pour les Indes et avait été capturé par les Turcs; il écrivit depuis le Caire au Père Ignace qu'un autre compagnon, racheté, se trouvait à Baxora, près d'Ormuz. Quant à lui, bien que captif, il accomplissait auprès des chrétiens captifs les oeuvres de charité, même sacerdotales. Vingt trois hommes, d'assez grand nom, préparés par lui avaient quitté cette vie, après qu'il les eût confessés. Il avait obtenu pour eux du patriarche de la région la sépulture en église chrétienne. En outre, à ce qu'il écrivait, il avait amené huit fidèles à notre foi. Quelques-uns d'entre eux, pleins de confiance à l'approche de la mort, avaient trépassé en invoquant les noms de Jésus et de Marie sa Mère. Ce Michel de Nobrega, demeuré fort longtemps sans bréviaire ni livre d'heures, avait été bien consolé d'en recevoir un d'un prêtre qui venait en Italie pour affaires religieuses. Il pensait, s'il était racheté, aller trouver le prêtre Jean, roi d'Ethiopie, où se trouvaient, à ce qu'il avait appris, quelque deux cents Portugais.

BAZAINE, GOA, COCHIN COULANUM ET SAINT-THOMAS

1029. En suivant la côte des Indes, le premier collège est dans la ville de Bazaine, dans

le royaume du Cambodge, à 19° 1/2 au Nord de l'Equateur. Le recteur en était le P. Gonzalve Rodriguez ; le P. François Enriquez résidait dans une île voisine, appelée Tana. Le Seigneur faisait par eux, et d'autres frères qui leur étaient adjoints, des oeuvres semblables à celles que nous avons exposées les années précédentes. La lumière de l'Evangile brilla si bien dans l'île de Tana que l'idolâtrie s'y trouva totalement exterminée.

1030. En suivant cette côte sur une longueur de cinquante sept lieues on arrive à Goa, à un peu moins de 16° Nord. C'est là, comme nous l'avons dit, que se trouve le principal collège de la Compagnie dans l'Inde entière. Le P. Gaspard Barzée y résidait au début de 1553. Le P. François Xavier le mit à la tête, non seulement du collège à Goa, mais de tous ceux qui, en Inde, étaient soumis à la Compagnie. Le P. Barzée eût de beaucoup préféré se rendre en Chine, ou au Japon, ou même en Ethiopie. En effet, avant de prendre la charge de Provincial, il avait écrit au roi d'Ethiopie (le prêtre Jean) se mettant à sa disposition. C'est tout juste si la vertu d'obéissance arrivait à l'apaiser, car il se voyait comme spolié de son désir de mourir parmi les infidèles. Dans sa lettre au prêtre Jean, il se présentait comme disposé à porter l'aide spirituelle aux Portugais de son royaume, s'il ne voulait recourir à ses services pour l'instruction et l'éducation de son peuple (on le disait très obstiné dans son hérésie, et même prêtant une oreille favorable aux mahométans, aux païens et aux juifs). Il écrivit aussi aux Portugais résidant en Ethiopie qu'il espérait obtenir du Père Ignace l'autorisation d'aller les visiter ; il attendait la réponse dans le courant de l'année. La divine Providence avait d'autres vues ; elle l'appela de l'exil terrestre à la patrie céleste, comme on a tout lieu de le croire.

1031. En attendant, il géra les affaires temporelles et spirituelles de la Compagnie en Inde, à la plus grande édification de tous, après le départ du P. François Xavier en 1552. Il prêchait cinq ou six fois par semaine dans notre église et d'autres, avec un tel auditoire et si ému, que la chose en méritait une extrême admiration. Il donnait beaucoup de temps aux confessions et aux autres oeuvres spirituelles, si bien qu'il trouvait tout juste avant minuit le temps de manger. Cet homme avait une telle charité envers le prochain, qu'il avait pour principe absolu de ne refuser son aide à personne, tant qu'il pourrait porter secours à quelqu'un de quelque manière que ce fut. Si bien qu'exténué de travail et ne se ménageant même pas dans sa faiblesse, il est mort sous le fardeau. Il avait mauvaise santé mais ne voulait pas, en renonçant à prêcher, se soustraire à la dévotion du peuple. Tandis qu'il expliquait dans la principale église l'Evangile "assimilatum est regnum coelorum homini regi", il fut à bout de forces et n'acheva pas le sermon. Transporté au collège, il fit appeler le P. Melchior Nuñez et lui expliqua qu'il était tout proche et déjà sur le chemin de la vie future. Il passa ainsi rapidement à la maison du Père, laissant dans un grand deuil ces populations qui le tenaient pour leur père. D'abondantes larmes et des pleurs l'accompagnèrent au tombeau. Le peuple revit ce visage, qui avait illustré l'église et les cloîtres, et renouvela son deuil. On eut peine à porter son cadavre à la chappelle, car les gens semblaient vouloir s'en emparer. Il vécut à peine sept ans dans la Compagnie, consummatus in brevi explevit tempora multa, suivant la parole de Salomon. Il avait reçu de Dieu grâce abondante pour ramener les hommes du péché et les remettre sur la voie du salut. Dix ouvriers auraient à

peine suffi pour les travaux qu'il accomplissait ; on eut dit qu'il ne se souvenait pas qu'il était fait de chair. Doué de vertus singulières, il ne négligea jamais sa propre perfection, tandis qu'il était plongé dans les travaux au service d'autrui ; jusqu'au dernier souffle, il donna un admirable exemple de patience et de toutes les vertus.

1032. Après la mort du P. Gaspard Barzée, le P. Melchior Nuñez prit en mains, cette même année, le gouvernement du collège et de toute la Province. A vrai dire, par ordre du P. François Xavier, car celui-ci, tout en mettant le P. Barzée à la tête des Nôtres aux Indes, avait ordonné que s'il mourait le P. Melchior Nuñez lui succédât, ce qu'on apprit en ouvrant la lettre cachetée qu' il avait laissée. Le P . Melchior Nuñez était venu peu d'années auparavant du Portugal aux Indes, riche en doctrine et bien doué pour prêcher. Mais cette même année le P. Balthazar Diaz arriva du Portugal avec des compagnons (le P. Urbain comme nous l'avons dit était mort en route) et il avait du talent pour prêcher ; le P. Nuñez pensa que sa charge lui imposait d'aller visiter les autres régions des Indes. Après avoir visité les collèges de Cochin et de Coulanum, il arriva au promontoire de Comorin, où il apprit la mort du Père François Xavier.

1033. A la même époque, la divine Providence nous enleva aussi le P. Emmanuel de Moralès. Il était lui aussi un solide ouvrier dans la vigne du Seigneur, soit par sa culture, soit par ses dons de prédicateur, il rendait de très grands services aux Indes. Ainsi, alors que les Nôtres étaient peu nombreux à travailler en cette immense moisson, en peu de mois trois grands : François Xavier, Gaspard Barzée et Emmanuel de Moralès furent transportés de la Compagnie terrestre à celle du ciel, comme ily a

tout lieu de l'espérer, pour apporter à la Compagnie militante une aide plus utile et plus efficace.

1034. Le recteur du collège de Cochin était le P. François Perez. La ville et l'île où elle se trouve est à cent lieues de Goa, sur la même côte, à un peu moins de 11° Nord. Lorsque le P. François Xavier était passé à Malaca, il avait envoyé à Cochin le P. François Perez, et celui-ci fit de l'excellent ouvrage. Il se rendait compte que cet homme jouissait d'une gtande perfection et le donnait en exemple aux autres. Il prêchait à peu près trois fois par semaine et, par ses autres oeuvres de charité, il était très méritant envers tous, hommes et femmes de tout âge. Il était aidé par l'habileté et le travail de ses compagnons, pour l'instruction de la jeunesse et d'autres travaux.

1035. Le collège de Coulanum se trouve plus loin, à vingt quatre heures, sur la même côte, à un peu moins de 10 ° Nord. Cette année encore le P. Nicolas Lancilotte fut à sa tête, et il semblait demeurer en vie comme par miracle, pour le bien de beaucoup d'autres, car depuis longtemps il était atteint de phtisie. Une foule de chrétiens s'était agrégée au troupeau du Christ et croissait de jour en jour. Un nombre important d'enfants y était éduqué, nés des familles païennes de la haute classe des régions voisines, comme nous l'avons dit l'année précédente.

1036. Continuant vingt-six lieues plus loin, on trouve le Cap Comorin à 8° Nord, puis la côte s'infléchit vers l'Est. Le supérieur des Nôtres qui vivent sur ce littoral était le P. Henri Enriquez. Comme nous l'avons dit plus haut, il avait là une moisson de nouveaux chrétiens, plus brillante en nombre et en qualité que le reste des Indes. Cette année, comme les précédentes et les

suivantes, le Père et ses compagnons s'appliquèrent à extirper les abus païens, et à imprimer dans les âmes la foi et les moeurs chrétiennes. Ils subissaient, lui et ses compagnons, de nombreuses injustices et persécutions de la part des musulmans.

1037. Plus loin sur la côte, dans la ville de Saint-Thomas, la dernière qui appartienne à l'Inde proprement dite, sur la côte de Chiromandel, le P. Cyprien était supérieur cette année encore, et ce bon vieillard y produisit un abondant et fructueux travail.

1038. Dans l'île de Ceylan, le P. Emmanuel de Moralès avait travaillé l'année précédente et une partie de celle-ci pour le plus grand profit des âmes. Il revint cette année à Goa et à son habitude il se mit avec ferveur à la prédication et aux confessions, se dévouant avec une charité très zélée au bien spirituel et temporel du prochain. Au cours de ces travaux, il fut atteint d'apoplexie, et mourut en quelques jours, comme nous l'avons dit. Ce fut pour lui une grande consolation de se voir entouré de frères, car à Ceylan il était demeuré seul. Il les encourageait, il eut jusqu'au dernier souffle le nom de Jésus sur les lèvres, et décéda environ deux mois avant le P. Gaspard Barzée.

LES COLLÈGES DE MALACCA ET DES MOLUQUES

1039. Le gouverneur de Malacca se montrait mal disposé envers le P. François Xavier et les affaires de la Compagnie. En outre, vu la dispersion

de la moisson, nos ouvriers étaient très peu nombreux aux Indes et Cochin laissait prévoir plus de fruit que Malacca. Le P. François Perez, qui était demeuré à Malacca quelques années, se rendit à Cochin, comme nous l'avons dit, sur l'ordre du P. François Xavier. Si bien que, tandis que le corps de ce dernier était ramené par des amis au début de l'année à Malacca, il ne s'y trouvait personne de la Compagnie. Cependant, le P. Polycarpe fut envoyé de l'Inde à Malacca, avec quelques-uns des Nôtres. Il continua ce qui était bien commencé, beaucoup de monde vint à la foi du Christ, et les Nôtres se livrèrent avec édification aux oeuvres pies qui sont les ministères accoutumés de la Compagnie.

1040. Le P. Jean de Vieira était venu aux Indes à la fin de 1552. Il revint aux Moluques, où il se trouvait d'abord, précisément au collège de Ternate, (qu'on appelle Moluco) où il était très attendu. Avant de partir pour l'Inde, il avait bien mérité de tout ce qui touche au bien commun. Cinq fois il avait découvert des complots organisés par les sarrazins, en vue d'occuper la place forte du roi du Portugal. Il les avait révélés aux officiers royaux, qui purent à temps se mettre en sûreté et retourner l'embûche contre les sarrazins. Le P. Jean de Vieira demeura au collège des Moluques, et se rendit aux iles des Maures après que quelques-uns des Nôtres fussent envoyés des Indes. Quant à lui, il s'installa, avec pour compagnon, le P. François Godinho, dans l'une des iles principales, appelée Tollo 19. Un autre, Melchior Figueiredo, progressa vers d'autres populations. Leur tâche était de baptiser les enfants des chrétiens et d'arracher les adultes à leurs mauvaises moeurs et à leurs vices ; ils s'en acquittaient tous avec ferveur. Un autre compagnon, Antoine Fernandez, navigua, après en avoir reçu

l'autorisation du P. Jean de Vieira, jusqu'aux iles Amboine, ce qu'il désirait vivement. Le gouverneur de la place forte de Ternate poursuivit, avec une bonne partie de la garnison, en direction des iles des Maures. Son intention était de séparer les chrétiens des infidèles, ce qu'il fit ; d'un seul village il en retira deux cents, et beaucoup d'autres d'autres villages. Le gouverneur était accompagné par le chef sarrazin de Ternate, qui ajoutait aux raisons les menaces. Avec son sabre dégainé, il menaçait de tout abattre si les sarrazins ne se séparaient tous des chrétiens. Il se donnait en exemple : il avait permis à ses soeurs, qui avaient embrassé la foi chrétienne, de vivre avec les Portugais, et il estimait intolérable que des musulmans vécussent avec des chrétiens. Une femme lui était très chère et était très honorée ; mais quand il eut appris d'un de ses parents qu'elle était chrétienne, il lui permit, les larmes aux yeux, de se rendre dans un village chrétien. Le faisait-il de bon coeur, parce que telle était sa pensée intime, ou par ambition (car il avait demandé au roi de Portugal un commandement) ? Toujours est-il qu'il se montrait alors plus qu'honnêtement favorable aux chrétiens et aux Nôtres, encore que plus tard il se soit comporté bien autrement. Le P. Alphonse de Castro, supérieur de ceux qui étaient demeurés au collège de Malacca, obtint du gouverneur que quelques enfants fussent amenés des îles des Maures. Ils seraient formés au collège à la foi et aux moeurs chrétiennes, ils apprendraient à lire et écrire au collège portugais, ils pourraient ensuite servir d'interprètes, et aider les Nôtres à conduire les âmes à Dieu.

1041. Le P. Ambroise Ribero (à ne pas confondre avec celui qui fut envoyé au Congo) demeura quelque temps dans les îles Amboine. Il était accompagné par un Portugais, car il n'avait pas de compagnon de la Compagnie. Il fit de nombreuses conversions

dans cette ile. Il pratiquait le genre de vie des indigè,es, parcimonieux et dur ; il couchait à même le sol. Atteint de la maladie dont il devait mourir, ne pouvant marcher de ses propres pieds, il se faisait porter. Il visitait les chrétiens dans leurs cabanes, les instruisait, les exhortait au bien. Il persévera de la sorte jusqu'au dernier soupir. Tous les Nôtres qui servaient Dieu dans les Moluques semblaient être l'objet d'une providence particulière de Dieu, dûe à la prière du P. François Xavier, car ils pratiquaient la charité au milieu de très grands dangers, avec grand labeur et dans une grande pénurie.

LES AFFAIRES DU JAPON

1042. Le 4 février 1553, Le P. Balthazar Gago, avec Jean Fernandez et Pierre de Alcaceva quittèrent Amanguchi, où restait Côme de Torrès, pour Bungo; ils y arrivèrent le 10 février. Ils allèrent trouver le roi qui les reçut avec beaucoup de politesse. Le P. Balthazar Gago revint une seconde fois et le roi écrivit par son entremise au vice-roi de Portugal, pour le remercier des dons qu'il lui avait envoyés. Il le remerciait aussi d'avoir destiné à Bungo des Nôtres et des prêtres qui viendraient prêcher dans ses domaines la loi du Créateur. Il promettait de leur accorder une faveur spéciale et de leur donner un emplacement où habiter. Il lui était très agréable que le P. Gago demeurât sur ses terres et dans sa ville ; ainsi devenait possible un échange familier de correspondance avec ce vice-roi et les autres, comme il le désirait depuis de longues années. Il se montrait fort satisfait de sa soumission au roi de Portugal et il lui serait très agréable si,

dans ses domaines, de nombreux sujets étaient convertis à la foi du Christ par les prédicateurs de l'Evangile. Pierre de Alcaceva porta cette lettre à Firando, à près de soixante dix lieues de là, d'où la correspondance pouvait plus facilement être envoyée en Inde et en revenir.

1043. Deux jours après que le P. Pierre de Alcaceva fut revenu à Bungo, une grave insurrection y éclata. Trois des principaux barons du pays prirent les armes contre le roi. Les choses en vinrent à ce point que les Nôtres furent avertis de veiller à eux-mêmes, et sur leurs biens, car la ville allait être mise à feu et à sang. Le P. Balthazar Gago pensait que le roi était dans une angoisse extrême ; il envoya Jean Fernandez, qui savait le japonais, pour lui donner courage et l'exhorter à mettre son espoir en Dieu qui arrache des mains de leurs ennemis et protège de tous les maux les hommes de bonne volonté qui ont confiance en Lui. Il prierait lui-même le Seigneur de le délivrer de ce péril. Quand Jean Fernandez arriva au palais, telle était la foule des nobles qu'il était difficile de discerner des traîtres les fidèles. Il se demandait s'il pourrait rejoindre le roi; mais par hasard celui-ci ouvrit lui-même la pièce où se trouvait Fernandez. Ce dernier rapporta au roi les paroles du P. Gago. Il fut très consolé de les entendre et demanda instamment que le Père continuât de le recommander à Dieu.

1044. Les Nôtres couraient le plus grand danger, comme tout le monde, et ils ne pouvaient ancrer leur espérance que dans la protection divine. Mais bientôt trois des principaux rebelles furent abattus avec tous leurs enfants, leurs femmes et leurs partisans. Les Nôtres, voyant se développer un grand massacre, se réfugièrent dans la prière. Tandis qu'ils étaient en oraison, le fils d'un des insurgés se réfugia dans notre église et supplia le Père Gago de le cacher dans un coffre. Il le

dissimula sous un lit en attendant le lendemain où il pourrait mieux s'occuper de lui. Comme le feu avait été mis au palais des rebelles, l'incendie se développa avec une telle fureur que trois cents maisons de la ville brûlèrent, dont beaucoup appartenaient à des notables et à des marchands. On le comprendra facilement si on se rappelle que les maisons japonaises sont élégantes, mais construites en bois. Les Nôtres avaient déposé dans l'une d'elles pour les y conserver, leurs affaires, ce qui servait à leur entretien et au culte. Ils avaient abandonné tout espoir d'en récupérer quoi que ce fût. La divine Providence voulut que la pièce où les affaires des Nôtres étaient abritées fût respectée par le feu tandis que tout le reste de la maison et son contenu étaient consumés. Les biens des Nôtres n'eurent à souffrir ni de l'incendie, ni du pillage. Cette même nuit le roi envoya un des nobles de son entourage rendre visite au P. Gago et lui présenter ses condoléances pour toutes les peines qu'il avait éprouvées et de la perte de tous ses biens. Il leur disait d'avoir courage, que la rébellion était déjà mâtée. Il était douloureusement affecté de ce que nos biens fussent brûlés, mais il compenserait le dommage. Le Père Gago le remercia et l'informa que nos affaires avaient été conservées par Dieu, ce qui le remplit de joie, dès qu'il l'eût appris. Quelques jours plus tard, le P. Gago rendit sa visite au roi, et, prenant occasion du récent péril auquel il avait échappé, il s'entretint avec lui.

1045. Le P. Balthazar Gago avait été envoyé par le roi dans la maison d'un bonze qui lui avait été assignée pour demeure. Il aurait souvent à discuter avec lui des choses de Dieu. Mais, encore que ces bonzes paraissent convaincus par la vérité, ils devenaient plus résistants parce qu'ils ne l'aimaient pas ; ils éclataient en clameurs, proféraient d'horribles blasphèmes ; ils sortaient de la maison

pour persuader le peuple de ce qu'ils avaient remporté la victoire ; d'autres tournaient le P. Gago en ridicule, d'autres proposaient de lui trancher la tête, pour voir s'il ressusciterait. Ils se moquaient du baptême; bref de tout ce que les Pères présentaient comme venant du "chengico" était pour eux mensonge. "Chengico" c'est pour eux toute chose venue du ciel; si bien que, jusque dans leurs moqueries, ils reconnaissaient que la doctrine des Nôtres était du ciel.

1046. Les bonzes, réduits à quia de cette manière, se vengeaient en jetant la nuit des pierres sur la maison, et parfois ils lapidaient les Nôtres jusque dans la rue. Ils n'osaient toutefois pas leur nuire en public, parce qu'ils craignaient le roi. Lorsque celui-ci apprit qu'on molestait les Nôtres en jetant la nuit des pierres sur leur maison, il donna l'ordre aux notables de cette rue de mettre en place des gardes pour la nuit. Ce qu'ils firent aussitôt. Ils donnèrent en outre l'ordre à ces gardes, s'ils surprenaient quelqu'un à jeter des pierres, de le maintenir pieds et poings liés, en vue du châtiment. Mais dès qu'ils eurent connaissance de l'ordre du roi, les bonzes s'abstinrent complètement de molester les Nôtres. Entre temps, et à raison de ces troubles, la consolation et la ferveur des chrétiens allaient croissant ; en ville, ils se déclaraient ouvertement chrétiens et attiraient les autres à la foi du Christ. Mais il y avait à Bongo beaucoup de bonzes et fort méchants ; c'est parce que leurs revenus diminuaient qu'ils avaient une haine implacable envers les Nôtres ; en effet, ils perdaient ce qu'avaient l'habitude de leur donner ceux qui étaient passés à la foi chrétienne, d'où pour eux un détriment considérable. Et même beaucoup de païens qui avaient entendu nos prédications, refusaient aux bonzes les aumônes traditionnelles. D'où les tragédies qu'ils ne cessaient de susciter pour toute raison imaginable.

1047. Un des chrétiens de Bungo prêchait la foi du Christ avec un tel zèle qu'il n'était aucune maison dans tout son voisinage où ne se trouvât quelqu'un qui ne se fût fait chrétien ; et il en disposa d'autres à recevoir notre religion. Un autre avait des enfants qui n'avaient pas encore reçu le baptême. L'un d'eux tomba malade, et il demanda au P. Gago quelque remède. Celui-ci répondit qu'il n'avais pas de médecine pour le corps, mais pour l'âme ; il la lui donnerait s'il le voulait ; le père rentra à la maison sans rien dire à son fils, qui mourut la nuit même ; il vint tout en larmes trouver les Nôtres, montrant combien il souffrait de la mort de son enfant : "Tu souffres à bon droit, lui dit le P. Gago, et tu mérites une grave pénitence, car par ta négligeance ton fils est descendu en enfer". L'homme en conçut une telle terreur qu'aussitôt il amena sa femme et ses enfants pour en faire des chrétiens, et ils reçurent le baptême très dévotement. Peu après, l'une de ses filles contracta la maladie dont son frère était mort ; le P. Gago l'exhorta à mettre sa confiance dans le Christ, et lui dit que tout se passerait bien. Le lendemain la jeune fille avait déjà retrouvé la santé.

1048. Un autre chrétien de haute classe pria le P. Gago de bien vouloir venir à sa maison, à près d'une lieue de Bungo, pour faire chrétiens sa femme et ses enfants. Il y consentit, et donna en une journée trente et un baptêmes. Les bonzes discutaient à leur ordinaire, lui faisaient opposition, mais Dieu aidant, ils s'en allèrent toujours vaincus.

Beaucoup embrassèrent le christianisme dans un village voisin. Parmi eux, un enfant de treize ans, aveugle de naissance. Dès qu'il fut régénéré dans l'eau sainte du baptême, il discerna le ciel et le soleil. Bientôt les yeux parfaitement rendus

à la lumière, il recouvra intégralement la vue. Ce fait admirable confirma solidement ces jeunes plantes dans la foi. Un autre chrétien, forgeron de son métier, prêchait sans s'arrêter les choses de la religion dans la rue. Quand il avait disposé quelqu'un à la foi, il l'amenait au P. Gago. Un jour, on célébrait chez les Japonais quelque fête. Il vint chez nous avec ses outils et se mit au travail. Les Japonais lui demandèrent pourquoi il travaillait ce jour solennel. Il répondit : "Vous, vous célébrez sottement les fêtes du démon ; quant à moi, en tant que chrétien, je suis la loi du Créateur, et à la confusion du démon je forge ces clous, qui pourront servir pour la maison de ces pères portugais".

D'autres notables japonais, déjà chrétiens, venaient à notre maison qui alors se construisait ; ils disaient qu'ils ignoraient l'art de bâtir, mais qu'ils pourraient servir les maçons en préparant leurs repas. Et d'autres transportaient les pierres, la chaux le sable et l'eau.

1049. Une maison fut donc construite à l'usage des Nôtres, dans un emplacement excellent et très adapté, donné par le roi le 12 juin. Le P. Gago y dressa, le vendredi avant la fête de sainte Madeleine (1553), une haute et belle croix. Tous les chrétiens et deux nobles portugais, qui se trouvèrent par hasard à Bungo, l'accompagnèrent. Pour lui, vêtu d'un surplis, il récita l'office de la Sainte Croix pour la dévotion commune. Le nombre des chrétiens de la ville et des villages voisins atteignait sept cents, et croissait de jour en jour. Nombre d'entre eux étaient fort bien instruits dans la foi et prêts à mourir pour elle.

Ces chrétiens éprouvaient parfois trois sortes de tentations très pénibles : 1) Ils ignoraient ce qui se passait dans l'autre vie : personne n'en était revenu pour le leur expliquer : 2) leurs coutumes traditionnelles étaient très antiques, reçues, pensaient-ils, de leurs saints. Elles ne pouvaient être abandonnées facilement ; 3) la loi du Christ leur était parvenue bien

trop tard, alors qu'elle aurait dû leur arriver plusieurs siècles plus tôt. Mais quand les Nôtres leur enseignaient la vérité, ils l'acceptaient facilement. Et en cette année 1553, nos Pères purent travailler en toute paix à Bungo, le roi et ses fonctionnaires nous étaient favorables, car ils avaient grande estime pour la religion et les moeurs chrétiennes.

1050. A Amanguchi, le P. Cosme de Torrès était supérieur de notre maison. Beaucoup de gens y recevaient, de jour en jour, la foi chrétienne. Quant aux fidèles, ils menaient une vie digne de religieux et considéraient et les Nôtres et les Portugais comme des frères, en grande charité. Ils paraissaient ne garder souvenir de leurs parents et de leurs amis que pour les recommander au Seigneur, ou s'entretenir avec eux des problèmes religieux. Néanmoins, la ville était remplie de sectes japonaises. Il arrivait souvent que dans la même maison le mari en suivait une, l'épouse une seconde, les enfants une troisième. Cela n'avait pas grande importance à leurs yeux, mais si l'un d'eux adoptait le christianisme, aussitôt il se préoccupait d'amener les autres au Christ. Les autres infidèles fuyaient ceux qui se faisaient chrétiens, alors qu'ils n'évitaient pas les membres des autres sectes. Nos chrétiens, avaient tant d'humilité et de charité que souvent, lorsqu'ils venaient chez nous, ils servaient spontanément à la cuisine. Ils s'adressaient aux Nôtres, pour leur demander des remèdes spirituels ou pour résoudre leurs hésitations en matière religieuse. Ils apostrophaient les infidèles, brisaient sous leurs yeux leurs idoles, en disant : "Si ces objets ont quelque pouvoir, pourquoi ne nous disent-ils rien quand nous avons recours à eux ? " Ils assistaient tous les dimanches à la messe et à la prière avec grande attention. Ils se montraient beaucoup plus fervents que les chrétiens des Indes.

1051. Le bruit se répandit alors par les bonzes que ceux qui passaient au christianisme le faisaient par avarice, pour ne pas leur verser leurs tributs. Les chrétiens l'apprirent et firent cette proposition au P. Balthazar Gago : puisque les Nôtres n'acceptaient pas d'aumônes, que du moins ils permettent d'installer un tronc dans notre église ; tout chrétien qui voudrait faire une aumône aux pauvres la déposerait là, et nous ferions la distribution. En outre, ils décidèrent entre eux qu'au moins une fois chaque mois, tous les pauvres devraient avoir leur part d'aliments. A cet effet, ils disposèrent chez nous des récipients qu'ils remplissaient de riz en temps opportun. Le riz est en effet l'aliment commun, non seulement pour les pauvres, mais pour tous. De la sorte, il en restait toujours pour les pauvres et ceux-ci, avant de prendre leur nourriture entendaient une exhortation sur la loi chrétienne. L'un des Nôtres était présent, et tous étaient fort édifiés par cette charité.

1052. A Bungo, un cimetière fut béni pour la sépulture des chrétiens dans l'espace attribué aux Nôtres; les nouveaux fidèles fabriquèrent une civière pour le transport des cadavres; les plus élevés en dignité portaient ainsi les corps au tombeau. Finalement, tous s'adonnaient avec zèle aux oeuvres de miséricorde. Comme des Nôtres avaient changé de demeure, beaucoup venaient à leur ancienne maison dans le désir d'entendre parler de la loi du Créateur, et demander le Chengico des Pères ; les païens malveillants répondaient que ceux-ci étaient retournés au Portugal. Le Père Gago l'apprit, et envoya le frère Jean Fernandez prêcher en pleine rue. Dès lors, on se mit à fréquenter notre nouvelle maison et notre église pour entendre la parole de Dieu.

Et c'est fini pour le Japon.

1053. Cette même année 1553, le Père Ignace avait écrit au P. Lancillotte que le Père François Xavier pourrait venir à Rome s'il le jugeait à propos. Il faisait entendre qu'il aurait beaucoup d'affaires à traiter avec lui face à face. Quand cette lettre parvint aux Indes, le P. François Xavier était parti pour le ciel. Le P. Lancillotte lui-même était épuisé, au point qu'il n'était pas prudent qu'il s'exposât à un si long voyage par mer.

1054. Comme nous l'avons dit plus haut, le Père Ignace écrivit au même Père François de venir en Europe, alors qu'il avait déjà quitté cette vie, et il le lui ordonnait au nom de la sainte obéissance. S'il lui fallait rester aux Indes, mieux vaudrait alors envoyer d'autres Pères au Japon et en Chine, et il lui conseillait de demeurer lui-même aux Indes. S'il le rappelait au Portugal, c'était, parmi d'autres raisons, pour qu'il ait à choisir les hommes qui étaient aptes à la mission des Indes, et désigner ceux qui devraient être envoyés à telle ou telle région. Il devait aussi, par sa présence, presser Jean III de Portugal, en faveur des missions d'Ethiopie, du Congo et du Brésil. A propos des consulteurs et des collatéraux le P. Ignace écrivit au P. François Xavier ce qu'il avait écrit au P. de Nobrega en ce qui concerne les Recteurs. Il lui ordonnait aussi de laisser cinq ou six profès aux Indes, ceux qui lui paraîtraient les plus capables, en premier lieu le P. Gaspard Barzée ; si François Xavier estimait devoir en admettre plus de six à la profession, le Père Ignace laissait à sa discrétion le nombre et le choix des sujets. Il lui suggérait seulement, puisque les Constitutions n'étaient pas encore parvenues aux Indes, qu'ils devraient être des prêtres de vie et de doctrine éprouvées,spécialement en théologie. Et la formule de profession lui était adressée.

FIN DE L'ANNEE 1553.

N O T E : Avec ce fascicule se termine la traduction par fascicules du CHRONICON DE POLANCO. Les années 1554, 1555, 1556, soit les trois derniers volumes du CHRONICON dans les MHSJ sont publiées en sept grands cahiers.

Vers la fin de 1981, un fascicule présentera un index qui correspondra à la fois aux fascicules et aux cahiers de notre traduction, c'est-à-dire à tout le CHRONICON.

==========